Tome CIV 1er et 2e Trimestres 1960

REVUE AFRICAINE

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE

ALGER

au Siège de la Société : FACULTÉ DES LETTRES

REVUE AFRICAINE

PUBLIÉE PAR LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE

Autres livres à télécharger sur le site
https://abbassa.wordpress.com

REVUE AFRICAINE

AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE
FACULTÉ DES LETTRES. — ALGER

1960

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

du 17 Janvier 1960

Le dimanche 17 janvier 1960, à 10 heures, la *Société Historique Algérienne* s'est réunie en Assemblée générale dans une salle de la Faculté des Lettres d'Alger, sous la présidence de M. Georges Marçais.

Le Président prononce l'allocution suivante :

« Mesdames, Messieurs,

« Les occasions de se réjouir ne sont pas si fréquentes que l'on néglige de saisir celles qui s'offrent à nous. En entamant ce bilan rituel, je n'aurai donc garde de me dispenser d'une agréable constatation : que, depuis notre dernière Assemblée générale de janvier 1958, nous n'avons eu à enregistrer aucun décès parmi les membres de notre conseil. Vous vous en réjouirez avec moi. La tâche du Président s'en trouve fort heureusement allégée et, débarrassée du traditionnel obituaire, il lui reste à remplir une partie plus plaisante de son programme, à rappeler les événements favorables survenus à ses collègues durant ces deux dernières années.

« J'applaudirai donc avec vous à la promotion de deux officiers dans l'ordre de la Légion d'Honneur : Henri Pérès et Robert Capot-Rey, l'un et l'autre maîtres incontestés dans leurs deux domaines et qui, non moins que par leurs ouvrages, par la haute idée qu'ils se sont faite de leur rôle, par leur dynamisme et leur action efficace, ont étendu singulièrement le prestige de notre Université algérienne.

« Nous avons également la joie d'enregistrer l'attribution de deux croix de chevaliers à MM. Hadj Sadok et Philippe Marçais. Ce dernier a, entre temps, été pourvu d'un mandat de député. Vous vous joindrez sans doute à moi pour louer son dévouement méritoire à la chose publique tout en souhaitant que cette excursion dans la politique ne l'éloigne pas trop longtemps d'une activité plus sereine.

« Le Sahara, prolongement de l'Algérie, s'est, comme vous le savez, ouvert à tous nos espoirs. Bientôt il fera couler un nouveau pactole dans nos ports d'embarquement. Il nous vaut déjà une nouvelle décoration, dont bénéficient ceux d'entre nous qui l'ont exploré et fait connaître. M. Capot-Rey a été désigné comme membre du Conseil de l'ordre du Mérite Saharien. Cet autre grand saharien qu'est notre collègue le général Meynier a reçu la croix de Commandeur du même ordre. Le Docteur Edmond Sergent a été nommé officier et deux de nos collègues qui se sont éloignés de nous, mais restent attachés à la Société Historique, Jean Despois et Maurice Reygasse, ont été faits chevaliers du Mérite Saharien. Ces distinctions ne peuvent manquer de rencontrer une approbation unanime.

« Ceux qui sont renseignés sur la vaillance de Mlle Allais, en des circonstances difficiles et dans une région passablement exposée, ne seront pas surpris d'apprendre qu'elle a reçue la croix de la valeur militaire et de voir honorer ainsi, dans la personne de notre collègue, l'archéologie militante.

« Après cette revue rapide et, comme toujours, incomplète de ceux qui, selon la formule, ont bien mérité du pays, il faudrait montrer quelle fut l'activité scientifique des membres de notre Société et mentionner leurs travaux notables. J'y renonce car ils sont trop. Je me contenterai de rappeler ceux de ces travaux qui, en Sorbonne, ont valu à leurs auteurs, le titre de docteur ès lettres, les thèses de MM. Idris et Heers, à qui nous renouvelons nos amicales félicitations.

« Ces nouveaux docteurs sont l'espoir de la science historique française. Personnellement et malgré le désir que j'en aurais, je ne peux raisonnablement me glisser dans leurs rangs. Je ne peux prétendre qu'à une place honorable dans l'arrière-garde avec quelques-uns de mes contemporains qui ont tenu un rôle très actif dans la Société Historique. Tel est M. Gabriel Esquer qui publie la troisième édition d'une Histoire de l'Algérie et, avec la collaboration de notre collègue M. Boyer, édite un premier volume de la correspondance de Bugeaud. Tel encore M. Georges Yver, qui vient d'achever le cinquième volume de la correspondance du maréchal Valée.

« En continuant à travailler, les vieux que nous sommes n'ont pas la prétention de se donner en exemples aux jeunes qui n'en ont pas besoin. Ils suivent leur pente naturelle et familière, qui leur permet d'oublier les disgrâces de l'âge et les inquiétudes communes. « Travail mon doux repos » a dit Georges Duhamel. En reprenant avec un certain recul les questions dont il ont souvent fait le tour ils ont l'impression, peut-être illusoire, de les mieux comprendre ; et c'est, dit-on, ce dont on se lasse le moins ».

***

M. Yacono, secrétaire général adjoint donne ensuite lecture du rapport d'activité :

« Mesdames, Messieurs,

« Lors de nos Assemblées générales, la coutume, pour le secrétaire, est de dresser un bilan du travail accompli pendant les deux années antérieures et de présenter, dans la mesure du possible, les projets pour les deux années à venir. Je le ferai aujourd'hui au nom de M. Lassus et au mien en examinant successivement les conditions de diffusion de notre revue et les travaux auxquels elle se consacre.

« Le tirage de la *Revue Africaine* est actuellement de 600 exemplaires, soit cinquante de plus qu'en 1957, mais cette augmentation provient à peu près exclusivement du développement de nos échanges pour lesquels la Bibliothèque Universitaire nous demande maintenant 130 fascicules de chaque publication. Vous trouverez dans le premier numéro de 1960 la liste des revues françaises et étrangères qui nous sont adressées en contrepartie ainsi que les services que nous assurons gratuitement à quelques organismes scientifiques.

« Il est certain que notre revue, maintenant plus que centenaire, présente un grand intérêt pour tous ceux qui s'intéressent aux problèmes nord-africains et nous en donnerons pour preuves les fréquentes demandes de renseignements auxquelles nous devons répondre et le chiffre relativement élevé des ventes effectuées au cours de ces dernières années. Et cependant le nombre d'abonnés (et particulièrement celui des abonnés acquittant régulièrement leur cotisation) ne s'élève pas. Cela tient évidemment à l'existence d'autres publications explorant le même domaine ou des domaines voisins, mais cela tient aussi, nous semble-t-il, au fait que notre revue est peu connue. Nous nous proposons donc de diffuser le plus largement possible un prospectus signalant notamment les études publiées dans les derniers fascicules.

« Grâce à Madame Alquier et à M. Nicot, nous avons pu mener à bien la publication des *Tables 1922-1950*. Malheureusement le prix élevé de cet ouvrage (équivalant à peu près à celui des deux numéros semestriels) nous a interdit de faire paraître autre chose en 1958. Cela est regrettable et il serait bien préférable, à tous points de vue, de publier des tables décennales en supplément de nos brochures habituelles. D'ores et déjà nous pouvons l'envisager pour la période 1951-1960, mais cette réalisation suppose une dépense supplémentaire d'au moins 3000 N.F. à laquelle il nous sera sans doute difficile de faire face.

« Vous recevrez le mois prochain le second fascicule de 1959 qui comporte :

— une étude dense et pittoresque de M. Barbès sur le musicien *Francisco Salvador-Daniel* ;

— la fin de l'article de M. Yacono sur *Les débuts de la Franc-Maçonnerie à Alger* ;

— *Quelques remarques sur la pratique rituelle en Afrique du Nord, principalement au Maroc* dues à la plume alerte de M. Bousquet.

Dans les *Notes et Documents* :

— une étude sur *Le travail de la laine à Bou-Saada* par M. Djedou ;

— et, présentés par M. Canard, *Les travaux de T. Lewicki concernant le Maghrib et en particulier les Ibâdites.*

« Une vingtaine de comptes rendus terminent ce numéro auquel on pourra reprocher, il est vrai, de faire la part trop belle à l'histoire contemporaine.

« Les prochaines publications seront sans doute mieux équilibrées puisque nous pouvons compter sur les études suivantes :

— pour l'histoire ancienne : un article de M. Salama relatif aux *Bornes miliaires du territoire de Tipasa* et, sans doute, une étude de M. Desanges évoquant les tribus berbères dans l'Antiquité.

— pour la période moyenâgeuse nous publierons l'importante chronique d'Abû Zakariyyâ al-Wargalânî, *Kitâb as-Sira* ou *Chronique des Imâms de Tâhert et du Mzâb* datant du XIe siècle, traduction de MM. Le Tourneau et Idris basée sur le texte arabe établi par MM. E. Dalet et H. Pérès. Nous disposerons aussi d'une étude de M. Mutin sur *Ibn Khaldoûn géographe.*

— pour l'époque contemporaine nous avons déjà à la composition un important travail de MM. Esquer et Boyer sur *Bugeaud en 1840.* M. Pérès nous remettra une étude concernant le mot *Algérie* dont l'emploi est plus ancien qu'on ne le croit généralement.

« Signalons également qu'avec le premier fascicule de 1960 commencera le cycle des « bibliographies tournantes » dont nous vous entretenions il y a deux ans. C'est M. Miège qui l'ouvrira avec une présentation de tous les ouvrages de géographie économique et humaine concernant l'Algérie et parus depuis 1945 (1).

« Comme nous sommes assurés également de plusieurs *Notes et Documents* et que nos chroniques archéologiques sont en d'excellentes mains, nous pouvons, dans l'immédiat bien sûr, envisager l'avenir avec sérénité... du moins quant aux travaux d'érudition car, pour ce qui est de la situation matérielle, notre éminent trésorier va peut-être vous faire entendre un autre son de cloche. »

(1) Cette étude sera publiée dans un prochain fascicule.

M. Lamouche, trésorier général, donne lecture de son rapport à l'assemblée :

La situation que je présentais à l'assemblée générale du 26 janvier 1958 faisait ressortir, au 1er janvier 1958, une encaisse de ..... 931.980 F

se décomposant en :

C/Chèques postaux (conforme au relevé de l'administration)	930.480 F
Numéraire	1.500 F
Total égal	931.980 F

« Je résumerai successivement les opérations de l'année 1958, puis celles de l'année 1959.

I. — Année 1958

« Du 1er janvier au 31 décembre 1958, les opérations suivantes ont été effectuées :

Recettes

Cotisations	229.787 F	
Vente de la Revue Africaine	171.085 F	
		400.872 F
Subventions et don individuel		928.000 F
Total		1.328.872 F
dont : C/Chèques postaux		1.313.872 F
numéraire		15.000 F
Total égal		1.328.872 F

Dépenses

Impressions	737.048 F
Frais d'envoi et de correspondance.....	59.371 F
Divers (indemnité de caisse au régisseur et remboursement prix fascicules épuisés)	10.500 F
Total	806.919 F
dont : C/Chèques postaux	790.419 F
numéraire	16.500 F
Total égal	806.919 F

Ces opérations se soldent donc par un excédent de *recettes* de : 1.328.872 — 806.919 = ... 521.953 F

dont : C/Chèques postaux ..... 523.453 F

excédent de dépenses en numéraire ..... 1.500 F
(comblé par le solde en caisse au 1er janvier 1958)

Différence égale ..... 521.953 F

L'encaisse en numéraire est, au 31 décembre 1958, égale à zéro : (report de 1957 (1.500) + recettes 1958 (15.000) = 16.500 ; dépenses 1958 : 16.500)

Le solde au crédit du compte chèques postaux s'établit à : solde au 1er janvier 1958 (930.480) + excédent recettes 1958 (523 453) = ... 1.453.933 F

conforme au relevé de l'administration au 31 décembre 1958.

« Comme chaque année, cette encaisse diffère de celle que j'avais indiquée au comité au cours de sa réunion du 14 décembre 1958, car mon compte rendu à cette réunion concernait la période du 25 novembre 1957 au 9 décembre 1958, tandis que le présent rapport traite des opérations de l'année civile du 1er janvier au 31 décembre 1958.

II. — Année 1959

« Du 1er janvier au 31 décembre 1959, les opérations suivantes ont été faites :

Recettes

Cotisations	90.711 F	
Vente de la Revue africaine et récupération de frais	522.848 F	
		613.559 F
Subventions		618.750 F
Total		1.232.309 F
dont : C/Chèques postaux		1.227.699 F
numéraire		4.650 F
Total égal		1.232.309 F

Dépenses

Impressions	1.481.660 F
Frais d'envoi et de correspondance	148.345 F
Tout au chèques postaux.	
Ces opérations se soldent par un excédent de *dépenses* de :	410.671 F
Divers (indemnité de caisse, remboursements etc).	12.975 F
Total	1.642.980 F

Tout aux chèques postaux. Ces opérations se soldent par un excédent de dépenses de ..... 410.671 F

Le solde au *crédit des chèques postaux* s'établit à : solde au 1er janvier 1959 (1.453.933 — excédent de dépenses 1959 (415.321) (1) = ... 1.038 612 F
conforme au relevé de l'administration au 31 décembre 1959.

L'encaisse *en numéraire* au 31décembre 1959 est de : ..... 4.650 F

Total de l'encaisse ..... 1.043.262 F

« Comme chaque année, cette encaisse diffère de celle que j'avais indiquée au comité, au cours de sa réunion du 22 novembre 1959, car mon compte rendu de cette réunion concernait la période du 10 décembre 1958 au 15 novembre 1959, tandis que le présent rapport traite des opérations de l'année civile du 1er janvier au 31 décembre 1959.

« J'avais, au début de 1958, appelé l'attention de l'assemblée générale :

— sur l'insuffisance des recouvrements de cotisations ;
— sur les difficultés futures d'équilibre ;
— sur l'éventualité d'un relèvement du taux des cotisations.

a) Sur le premier point, on peut constater que le total des cotisations encaissées en 1958 est de 229.787 F (contre 36.135 F en 1957). Il y a là une amélioration incontestable, fruit d'un travail de recensement suivi de l'envoi de nombreuses lettres de rappel. Je ne saurais trop en remercier en votre nom l'actif secrétaire général adjoint M. Yacono et le diligent trésorier-adjoint M. Deville de Périère, à qui nous sommes entièrement redevables

(1) L'excédent de dépenses *chèques postaux* est de 415.321 francs. Il diffère de 4.650 francs de l'excédent *général* de dépenses qui vient d'être indiqué (410.671 fr.). Ces 4.650 francs représentent le solde *en caisse en numéraire*, donc non compris dans le compte chèques postaux.

de ce résultat. Bien entendu, votre comité ne sera pleinement satisfait que lorsque *toutes* les cotisations rentreront régulièrement : il s'y emploie sans faiblesse, mais la tâche est ardue, puisqu'en 1959 le montant des cotisations est de nouveau en baisse à 90.711 F ; les appels lancés aux retardataires semblent entendus, si j'en juge par les rentrées du début de janvier 1960.

b) Les difficultés d'équilibre, qui étaient futures, deviennent actuelles.

« Nous avons au 1er janvier 1960 une encaisse de 1.043.262 F, soit 10.432,62 N.F. Mais nous n'avons pas encore réglé l'édition du fascicule 460/1 de la Revue Africaine (2e semestre 1959) ce qui réduit notre dispnible *réel* à quelque 400.000 Frs soit 4.000 N.F. au maximum.

« Si nous recevons en 1960 les mêmes subventions qu'en 1958 : 825.000 F, soit 8.250 N.F., nous couvrirons, en ajoutant le produit des cotisations, les frais d'impression des deux fascicules 1960 (6.500 × 2 = 13.000 NF) plus les frais d'envoi, de correspondance et imprévus (2.000 N.F.).

« Mais nous aurons ainsi à peu près absorbé les excédents de recettes reportés, de sorte que nous repartirons à zéro au 1er janvier 1961.

c) Pour couvrir en 1961 des dépenses de 15.000 N.F., il nous faudrait :

— obtenir une augmentation des subventions portant le montant de celles-ci aux environs de 10.000 N.F. ;

— trouver dans les cotisations une ressource de 5.000 N.F.

C'est pourquoi votre conseil d'administration a bien voulu sur ma proposition décider, au cours de sa séance du 9 décembre 1958, de relever ainsi le tarif à partir du 1er janvier 1960 :

1.200 F pour la France (soit 12 N.F.)
1.500 F pour l'Etranger (soit 15 N.F.)

⁂

Nous avons bénéficié, en 1959, d'une rentrée importante (522.848 F, soit 5.228 N.F.) au titre de la vente de la Revue, mais les ressources de cette nature sont appelées à s'amenuiser, d'abord parce que les demandes de collections anciennes ont connu en 1959 un développement exceptionnel, ensuite parce que notre réserve de bibliothèque s'épuise progressivement. Il est prudent de n'escompter en 1960, pour cette rubrique, qu'une recette de l'ordre de 1.000 N.F.

⁂

Ainsi le tableau de l'avenir comporte des ombres sérieuses. Sans s'alarmer, il convient de faire face résolument à la situation.

Cette situation n'est d'ailleurs pas dénuée d'éléments d'espoir. En effet, entre le moment où j'ai rédigé le présent rapport et le jour où nous nous réunissons en assemblée générale, j'ai encaissé des cotisations (essentiellement arriérées) pour un montant de quelque 1.000 N.F., soit plus que durant toute l'année 1959. Il y a donc beaucoup de bonne volonté, qu'il faut seulement tenir en éveil avec une grande continuité, à la mesure de la difficulté. Pour toute âme bien trempée, l'épreuve, loin d'abattre, stimule. Et sur cette terre de notre province algérienne, peut-être me permettra-t-on de rappeler une courte oraison de nos amis musulmans, inspirée certes du pieux désir d'un sacrifice personnel, mais reflétant à coup sûr aussi la conception optimiste de la bienfaisante nécessité de l'épreuve :

يا ربّي ما تمَحّني شي بزّاف
وما تخلّني شي بلا مِحْنة

Seigneur, ne m'accablez pas sous l'épreuve,
Mais non plus, ne m'exemptez pas de toute épreuve !

De son côté le Qoran même, par sa sourate 2 dite « de la Génisse » (verset 286), apporte cette encourageante promesse :

لا يُكَلِّفُ اللهُ نَفْسًا إلاّ وُسْعَهَا

Dieu n'impose pas à une âme plus qu'elle ne peut supporter.

Nous disons, un peu différemment et plus brièvement encore : Aide-toi, le Ciel t'aidera.

Nous ne pouvons que demander à nos amis sociétaires, d'abord d'acquitter ponctuellement leur cotisation, ensuite d'être de plus en plus, non point des sortes d' « abonnés » passifs et insouciants, mais de participer à l'effort de leur comité en faisant connaître la Société et en lui suscitant de nouvelles adhésions. Ils contribueront ainsi efficacement au maintien et, mieux, à l'expansion de notre belle œuvre culturelle.

Liste des Membres de la Société

en 1960

Président d'Honneur :

M. LE DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT EN ALGÉRIE.

Vice-Présidents d'Honneur :

MM. CAPDECOMME, Recteur de l'Académie d'Alger.
DESPOIS, Professeur à la Faculté des Lettres de Paris.
ESQUER, Administrateur honoraire de la Bibliothèque Nationale d'Alger.

Membres du Bureau honoraires

MM. R. BRUNSCHVIG, professeur à la Faculté des Lettres de Paris.
J. CARCOPINO, membre de l'Institut.
M. LARNAUDE, professeur honoraire à la Faculté des Lettres d'Alger.
M. MASSÉ, administrateur de l'Ecole des Langues Orientales, membre de l'Institut.
G. YVER, professeur honoraire à la Faculté des Lettres d'Alger.
R. LE TOURNEAU, professeur à la Faculté des Lettres d'Aix-en-Provence.

CONSEIL

Président : M. Georges MARÇAIS, Directeur du Musée Stéphane Gsell, membre de l'Institut.

Vice-Présidents :

MM. ALAZARD, Doyen honoraire de la Faculté des Lettres d'Alger.
L. BARBÈS, Inspecteur principal des Contributions directes.

Secrétaire général : M. J. LASSUS, professeur à la Faculté des Lettres, directeur des Antiquités d'Algérie.

Secrétaire général adjoint : M. X. YACONO, professeur à la Faculté des Lettres.

Trésorier : M. M. LAMOUCHE, contrôleur financier de l'Algérie.

Trésorier adjoint : M. G. DEVILLE de PÉRIÈRE, secrétaire d'administration au S.T.I. en Allgérie.

Membres :

MM. BALOUT, doyen de la Faculté des Lettres.
BOYER, conservateur régional des Archives départementales d'Alger.
CANARD, professeur à la Faculté des Lettres.
CAPOT-REY, professeur à la Faculté des Lettres.
DERMENGHEM, archiviste-bibliothécaire du Ministère de l'Algérie.

MM. GOLVIN, professeur à la Faculté des Lettres.
HADJ SADOK, proviseur du Lycée, Ben-Aknoun (El-Biar).
HEERS, professeur à la Faculté des Lettres.
IDRIS, chargé d'enseignement à la Faculté des Lettres.
LAMBERT, professeur à la Faculté de Droit.
LEBEL (Mlle), administrateur de la Bibliothèque Nationale d'Alger.
MARÇAIS (Philippe), professeur à la Faculté des Lettres.
MERCIER (M.), colonel.
MEYNIER (Général).
MIGON, secrétaire d'administration.
PÉRÈS, professeur à la Faculté des Lettres.
PICARD, chargé d'enseignement à la Faculté des Lettres.
ROLS, sous-directeur des Beau-Arts à la Délégation Générale du Gouvernement.
SALAMA, attaché au C.N.R.S.

LISTE DES MEMBRES

ABDOURAHMAN ABOUDOU, Pamanzi, Dzaoudzi, Mayotte Comores, Madagascar.
ABDEL-WAHAB (Général), 6, rue Ibn-Khaldoun, Tunis (Tunisie).
AFRIKA-STUDIECENTRUM, Rapenburg 8, Leiden (Pays-Bas).
AGHA, Chambre de Commerce, Tunis.
AGERON, professeur agrégé, 71, Bb P.-V.-Couturier, Hay-les-Roses (Seine).
ALAZARD, directeur du Musée des Beaux Arts, Jardin d'Essai, Alger. *Vice-Président.*
ALLAIS (Mlle) Yvonne, 17, rue des Feuillantines, Paris (5e).
AMBASSADE DE FRANCE, Cabinet civil, Rabat (Maroc)
AMERICAN ACADEMY de Rome, 5, via Angelo Massina, Rome (Italie).
A.M.I.N.A., Action Morale et Intellectuelle Nord-Africaine, 46, rue Ben-Cheneb, Alger.
ARCHIVES DÉPARTEMENTALES, Préfecture, Alger.
ARCHIVES DÉPARTEMENTALES, Préfecture, Bône.
ARCHIVES DÉPARTEMENTALES, Préfecture, Constantine.
ARCHIVES DÉPARTEMENTALES, Préfecture, Oran.
ARCHIVES et BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES, Arles-en-Provence (B.-du-R.).
ARNOULET (Docteur), 3, rue d'Epernay, Tunis.
AURIEL Georges, administrateur civil, 2, rue Elisée-Reclus, Alger.
AVERSENG Pierre, El-Affroun (Alger).
AYMARD André, professeur à la Sorbonne, 85, rue d'Assas, Paris (6e).
BALOUT Lionel, Musée du Bardo, 3, rue Franklin-Roosevelt, Alger, *Membre du Conseil.*
BARBÈS Léo, inspecteur principal des Contributions directes, 61 *bis*, Chemin Beaurepaire, El-Biar (Alger), *Vice-Président.*
BARDIN, 60, avenue Victor-Hugo, Paris (16e).
BATAILLON Marcel, administrateur du Collège de France, place Marcelin Bertheleot, Paris (5e).
BAUDOIN Robert, avocat, 7, rue Chabrol, Riom (Puy-de-Dôme).
BECH, Alger.
BEL Alfred (Mme), 7, rue Lafayette, Alger.
BENCHENEB Rachid, sous-préfet, Cabinet du Ministre de l'Intérieur, place Beauvau, Paris (8e).
BERJAUD, instituteur, Colomb-Béchar.
BERQUE Jacques, professeur au Collège de France, 2, rue Claude-Matrat, Issy-les-Moulineaux (Seine).

BESSIÈRE Lucien, professeur agrégé, Lycée Bugeaud, 17, rue Michelet, Alger.
BIBLIOTECA DE LA COMUNIDAD AG. (Père Juan Manuel del Estal), Real Monasterio, El Escorial, Madrid (Espagne).
BIBLIOTEKA AKADEMII NAUK S.S.R. Ul - Frunze 11 - Moskva 19 (S.S.S.R.).
BIBLIOTHÈQUE Publique, 20, Souk el Attarine, Tunis.
BIBLIOTHÈQUE de l'Université, 18, Quai Claude Bernard, Lyon.
BIBLIOTHÈQUE de l'Ambassade de France, Tunis.
BIBLIOTHÈQUE du Musée du Bardo, 3, rue Franklin-Roosevelt, Alger.
BIBLIOTHÈQUE de l'Ecole des Langues orientales vivantes, 2, rue de Lille, Paris (7e).
BIBLIOTHÈQUE d'Art et d'Archéologie, 3, rue Michelet, Paris (6e).
BIBLIOTHÈQUE de la Chambre de Commerce, B.P. 826, Marseille-Colbert.
BIBLIOTHÈQUE de l'Ecole Normale Supérieure, rue d'Ulm, Paris (5e).
BIBLIOTHÈQUE de l'Institut des Hautes Etudes Marocaines, Rabat (Maroc).
BIBLIOTHÈQUE de l'Université, Cours Pasteur, 20, Bordeaux (Gironde).
BIBLIOTHÈQUE de l'Université, rue Michelet, Alger.
BIBLIOTHÈQUE de l'Université, place de Verdun, Grenoble (Isère).
BIBLIOTHÈQUE de l'Université, Sorbonne, rue des Ecoles, Paris.
BIBLIOTHÈQUE de l'Université de Dakar (A.O.F.), B.P. 2006.
BIBLIOTHÈQUE Générale, Rabat (Maroc).
BIBLIOTHÈQUE Municipale, 21, boulevard Dubouchage, Nice (A.-M.)
BIBLIOTHÈQUE Française de Tanger, 9, rue de Fès, Tanger.
BIBLIOTHÈQUE Municipale, Constantine.
BIBLIOTHÈQUE Municipale, Sidi-Mérouane (Constantine).
BIBLIOTHÈQUE Municipale, place Aug.-Carli, Marseille (M. Dillioud, dir.).
BIBLIOTHÈQUE Municipale, 1210, est rue Sherbrooke, Montréal (Canada).
BIBLIOTHÈQUE Nationale, boulevard de Lattre de Tassigny, Alger.
BIBLIOTHÈQUE Nationale, P.O. Box. 717. Addis Abeba (Ethiopie).
BIBLIOTHÈQUE Universitaire, 33, rue Chabot-Charny, Dijon (Côte-d'Or).
BILLEY, chef de bureau d'ordre, Ambassade de France, Tunis.
BLACHÈRE Régis, professeur à la Sorbonne, 7, rue E.-Duclaux, Paris (15e).
BOUILLER (Mlle), Local des Etudiants, 11, rue Lulli, Alger.
BOURASSET Marcel, notaire, 56, rue d'Isly, Alger.
BOURDE, chargé d'enseignement à la Faculté des Lettres d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).
BOURDIEU Pierre, 10, rue François-Monthon, Paris (15e).
BOURGAREL (Mme), 2, rue Gallebois, Philippeville.
BOURGAREL-MUSSO (Mme), Parc Gatliff, Alger.
BOUSQUET, professeur à la Faculté de Droit, Alger.
BOYER Pierre, conservateur régional des Archives départementale, Préfecture, 118, boulevard du Télemly, Alger. *Membre du Conseil.*
BRAUDEL, professeur au Collège de France, 11, rue Monticelli, Paris (14e).
BRESSON Gilbert, 11, rue F. F. Martel, Le Golf (Alger).
BRETON André, Doyen de la Faculté de Droit, Parc d'Hydra, Birmandreïs.
BRULARD, Inspecteur des Transports, 5, impasse de la Révolution, Le Golf, Alger.
BRUNOT Louis, directeur honoraire de l'Institut des Hautes Etudes Marocaines, 1, rue du Maine, Rabat (Maroc).
BRUNSCHVIG R., professeur à la Sorbonne, 10, avenue de Clamart, Vanves (Seine).
BURET, professeur, rue Ksatla, Salé (Maroc).
CAILLÉ Jacques, 10, rue Tesson, Paris (10e).
CAMPS Gabriel, professeur, 50, rue Daguerre, Alger.
CANARD, professeur à la Faculté des Lettres, rue Michelet, Alger. *Membre du Conseil.*
CAPOT-REY, professeur à la Faculté des Lettres, 3, rue du Marabout, Le Golf, La Redoute, Alger. *Membre du Conseil.*
CARCOPINO, membre de l'Institut, 127, boulevard Raspail, Paris.
CARDONNE, ingénieur agronome à Tlemcen.

CECCALDI Charles, contrôleur général de l'Armée de l'Air, 32, avenue Ch.-Floquet, Paris (7e).
CENTRE DES HAUTES ETUDES D'ADMINISTRATION MUSULMANE, 13, rue du Four, Paris (7e).
CENTRE D'ETUDES ECONOMIQUES, 23, rue d'Espagne, Tunis (Tunisie).
CENTRE D'ETUDES RÉGIONALE, de Kabylie, Préfecture de Tizi-Ouzou.
CHASTAGNOL André, 8, rue des Capucines, Chaville (S.-et-O.).
CERCLE MILITAIRE, place de la République, Alger.
CHARLES Raymond, Premier Président de la Cour d'Appel, Saint-Denis (Réunion).
CHARLIER René (Abbé), Grand Séminaire, rue du 3e-Chasseurs, Constantine.
CHEF DU SERVICE RÉGIONAL des A.M.M. de la 10e Région Militaire, Alger.
CHEF du 5e Bureau (le Lt-Colonel), S.P. 87.500 (AFN).
CHEMOUILLI Henri, professeur au Collège du Champ de Manœuvres, Alger.
CHRISTOFLE Marcel, architecte en chef des monuments historiques, 5 et 7, rue Lafayette, Alger.
CLÉMENT (Mme), rue Poincaré, Guyotville (Alger).
COCHAIN Lucien, 4, rue du Docteur-Roux, Saint-Maur-des-Fossés (Seine).
COCO, conservateur des Antiquités, Mairie de Ténès (Alger).
COGNARD Alexandre, comptable agréé, 123, boul. Magenta, Paris (10e).
COLOMBE, Institut de l'Orient Contemporain, 20, av. Emile-Deschamp, Paris (7e).
COMMUNE de Er-Rahel (Oran).
CORTÈS, sous-directeur au Ministère du Sahara, 138, rue de Grenelle Paris (7e).
COUNILLON Pierre, professeur agrégé, Lycée d'Alger-Kouba, Kouba (Alger).
COURTINE Charles, Président du Tribunal administratif de Grenoble (Isère).
CRÉDIT AGRICOLE DE TLEMCEN.
CROUX, 15, boulevard Pasteur, Constantine.
DALET Charles, professeur honoraire de l'Université, 1, rue Robert-Estoublon, Alger.
DALET Jean-Louis, Cap. de frégate, Etat-Major de la Marine, rue Royale, Paris.
DARBÉDA, architecte du Gouvernement Général, 85, boulevard Saint-Saëns, Alger.
DEJARDINS (Abbé), 7, rue Rognon, Oran.
DELAGE Yves, 12, avenue du 8-Novembre, Alger.
DEMOUGEOT Emilienne (Mlle), villa St-Christophe, chemin du Triolet, Montpellier (Hérault).
DENY Jean, Chalet des Glycines, Gérardmer (Vosges).
DÉPARTEMENT Etranger Hachette, R. 16.653. Fac. de Filosofia de P. Alegre. B.P. 34-06, Paris.
DÉPARTEMENT de Tiaret, Préfecture, Tiaret.
DE RENDINGER (Général), 20, quai de Passy, Paris (16e).
DERMENGHEM, 54, rue de Verdun, El-Biar (Alger). *Membre du Conseil.*
DE ROUX Pierre, 26, avenue de l'Opéra, Paris (1er).
DESPOIS, professeur à la Sorbonne, Institut de Géographie, 191, rue St-Jacques, Paris (5e).
DEVERDUN Gaston, proviseur du Lycée Lamartine, Mâcon (S.-et-L.).
DEVILLE de PÉRIÈRE Guy, 19, boulevard Laferrière, Alger, *Trésorier-adjoint.*
DEVULVER Marcel (le R.P.), Pères Blancs, Djemaa-Saharidj, Grande Kabylie.
DEIGHTON BELL and Cº Limited, Booksellers and Publishers, Cambridge (Angleterre).
DIDIER, Librairie Didier, 4 et 6, rue de la Sorbonne, Paris (5e).
DIRECTEUR du Musée Lavigerie, Saint-Louis de Carthage (Tunisie).
DIRECTEUR du Comité central de la France d'Outre-Mer, 41, rue de la Bienfaisance, Paris (8e).
DILLON J. H., Box 624, Stamford, Connecticut (U.S.A.).
DIRECTION de la Documentation de la Présidence du Conseil, 14 et 16, rue Byron, Paris (8e).
DIRECTION de l'Enseignement à l'Ambassade de France, Rabat (Maroc).

DIRECTION des Antiquités Algériennes, Musée Stéphane Gsell, Alger.
DIRECTION des Bibliothèques de France, 55, rue Saint-Dominique, Paris (7e). Commission de l'A.F.N.
DOUGLAS H. Elmer, pasteur, 92, Girard Avenue, Hartford 5 Connecticut (U.S.A.).
DUMAS, Inspecteur général honoraire de l'Enseignement des Indigènes, 141, boulevard du Télemly, Alger.
DUMBARTON OAKS RESEARCH (The). Library and Collection. 1703, 32 nd Street, Washington 7, D.C. Etats-Unis.
ECOLE NORMALE d'Instituteurs, Bouzaréa (Alger).
ECOLE NORMALE d'Institutrices, Constantine.
ECOLE NORMALE d'Institutrices, Ben-Aknoun (Alger).
ECOLE NORMALE d'Institutrices, Eckmühl (Oran).
ECOLE SECONDAIRE Notre-Dame d'Afrique (le Père Bibliothécaire), B.P. 3, Bab-el-Oued, Alger.
ECOLE SUPÉRIEURE de Commerce, Rampe F. Chassériau, Alger.
EMERIT, professeur à la Faculté des Lettres, Correspondant de l'Institut, 239, boulevard Galliéni, El-Giar (Alger).
ESPOSITO Gabriel, Ministère du Sahara, 27, rue Oudinot, Paris.
ESQUER Gabriel, 120, rue Michelet, Alger.
ETIENNE Robert, Faculté des Lettres, 55, rue Amiral Courbet, « Le Bouscat » (Gironde).
FACULTADE de Filosofia Ciencias e Lettras. Universidade de Sao-Paulo. Bibliotecas Caixa Postal 8105. Rua Maria Antonia, 294, Sao-Paulo (Brésil).
FACULTÉ DE DROIT d'Alger. Salle de Travail de Droit Romain et d'Histoire du Droit.
FEGHOUL, notaire à Saïda (Tiaret).
FOLLIET Georges (Père), Etudes augustiniennes, 8, rue François Ier, Paris (8e).
FOUCHER Louis, professeur au Collège de Sousse, avenue Clemenceau, Sousse (Tunisie).
FOURQUIN Charles, professeur à la Faculté des Lettres de Lille (Nord).
GALAND, professeur à l'Ecole des Langues orientales, 2, rue de Lille, Paris (7e).
GANIAGE Jean, professeur agrégé, Le Mesnil Théribus (Oise).
GAUDRY-BOAGLIO (Mme), avocat à la cour d'appel, 43, bd Saint-Saëns, Alger.
GENET Lucien, 22, avenue de la Bourdonnais, Paris (7e).
GERNET, 228, rue Lecourbe, Paris (15e).
GODON Robert, directeur de l'école de Lafayette (Sétif).
GOLVIN Louis, professeur à la Faculté des Lettres, 7, rue N° 6, Dar Naama, El-Biar (Alger). *Membre du Conseil.*
GOS NAUCHNAJA Biblioteka Minist. Visshego Obrazovanija. Pl. Nogina 2/5. Moscou S.S.S.R.
GOSUD. Biblioteka S.S.S.R. im. Lenina. Ul. Kalinina, 3. Moscou. S.S.S.R.
GRANCHAMP, 20, avenue Garros, Tunis (Tunisie).
GRASSET (Mlle Michèle), Domaine Jandréou, à Laguian-Mazoux, par Miélan (Gers).
GUEY, chargé d'enseignement, Faculté des Lettres, 1, square Grandchamps, Grandes Terres, Marly-le-Roi (Seine-et-Oise).
HADJ-SADOK Mohamed, proviseur du Lycée Ben-Aknoun, El-Biar. *Membre du Conseil.*
HALLIER Gilbert, architecte, Musée L. Chatelain, 13, rue Pierre-Parent, Rabat (Maroc).
HARDY G., ancien recteur de l'Université d'Alger, à Jaulgonne (Aisne).
HATINGUAIS (Mlle), Faculté des Lettres, Alger.
HAUCHECORNE (F.), bibliothécaire, 118, boulevard du Télemly, Alger.
HEERS, professeur à la Faculté des Lettres d'Alger. *Membre du Conseil.*
HEURGON Jacques, Le Verger, La Celle St-Cloud (S.-et-O.).
HIRTZ Georges, Cabinet du Délégué général, rue Berthezène, Alger.
HORLUC, vice-recteur honoraire de l'Académie, 10, rue d'El-Biar, Alger.
HUGOT Henri, Diar es Saâda, 37, place des Fleurs, Alger.

IDRIS, chargé d'enseignement à la Faculté des Lettres, Le Paradou, Lot 57, Hydra. *Membre du Conseil.*
INSTITUT des Hautes Etudes Marocaines, Rabat (Maroc).
INSTITUT d'Etudes Politiques, 37, rue d'Isly, Alger.
INSTITUT d'Histoire contemporaine. Faculté des Lettres. Université de Strasbourg (Bas-Rhin).
INSTITUT Français, 37, rue Mounira, Le Caire (Egypte).
INSTITUT National d'Archéologie, Dar Hussein, Tunis.
I.R.R.C.S. BIBLIOTECA Boul. Dacia 28, Bucarest (Roumanie).
ISNARD, professeur à la Faculté des Lettres, 43, avenue Victor-Hugo, Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).
JANON (René), journaliste, 18, rue de Girardin, Alger.
JEWISH national and University Library, P. O. B. 503, Jérusalem (Israël).
JOGERST, 93, rue Michelet, Alger.
JOULIN, professeur agrégé, 33, rue Michelet, Alger.
JULIEN André, professeur à la Sorbonne, 1, square de Port-Royal, Paris (13e).
JYDSK BOGIMPORT - P.O. Box 69 - Thisted, Denmark.
KEST (Docteur), 103, rue Michelet, Alger.
KEHL Camille, avocat honoraire, 17, rue de la Paix, Oran.
LAFUENTE, 2, rue Galbois, Philippeville (Constantine).
LAHERRE, professeur agrégé.
LAMBERT Jacques, professeur à la Faculté de Droit, 43, rue Michelet, Alger.
LAMOUCHE Max, contrôleur financier de l'Algérie, 5, rue Eugène-Deshayes, Alger, *Trésorier.*
LAMOUSSIÈRE Roger, 3, rue Savorgnan-de-Brazza, Constantine.
LANATA Marcel, administrateur, Sous-Préfecture de Blida.
LANDRU (R. P.), Supérieur de la Mission desPères Blancs de Kabylie, Tizi-Ouzou. (Kabylie).
LANGLET Léon, Le Mansouria, parc de Miremont, Air-de-France, Bouzaréa (Alger).
LAOUST Henri, professeur au Collège de France, chemin du Couter, Saint-Cyr au Mont-d'Or (Rhône).
LAOUT, architecte à La Calle (Constantine).
LAPICA P. (Mlle), 22, rue Amiral-Courbet, Philippeville.
LARNAUDE Marcel, professeur honoraire à la Sorbonne, 2, avenue de Ségur Paris (7e).
LARRIEUX, inspecteur de l'Administration, Délégation Générale du Gouvernement en Algérie (Alger).
LASSALE (Mme DE), Aïn-Abid (Constantine).
LASSERE Jean-Marie, professeur, 28, avenue Claude-Debussy, Alger.
LASSUS, directeur des Antiquités, 170, rue de Lyon, Alger. *Secrétaire général.*
LAURES, Georges, 3, rue Pomel, Alger.
LEBAR, 23, rue Bab-Azoun, Alger.
LEBEL (Mlle), administrateur de la Bibliothèque Nationale, boulevard de Lattre de Tassigny, Alger, *Membre du Conseil.*
LEBLAYS, professeur, 5, chemin Fontaine-Fraîche, Alger.
LEGLAY, Direction des Antiquités, Parc de Galland, Alger.
LESTRADE-CARBONEL, préfet honoraire, 31, rue Michelet, Alger.
LETHIELLEUX Jean (R.P.), Père Blanc à Touggourt (Constantine).
LE TOURNEAU, professeur à la Faculté des Lettres, Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).
LÉVY, Délégation Alliance Israélite, rue Eléonore-Tournier, Rabat (Maroc).
LEWIS (H. K.) & Cie, P.O. Box n° 66, 136 Gower Street, London, W.C. 1 England.
LIBRAIRIE KLINCKSIECK, 11, rue de Lille, Paris (7e).
LIBRAIRIE Charles Lucas, 10, rue Armengaud, Saint-Cloud (Seine-et-Oise).
LIBRARIAN UNIVERSITY Collège of Ghana P. O. Box 24, Legon, Accra Ghana (West Africa).
LIARD (Mlle), villa Marès, chemin Bobillot, Alger.
LLABADOR, docteur en pharmacie, rue Gambetta, Nemours (Tlemcen).
LOMRI Tameur, interprète judiciaire, M'sila (Sétif).

Louis Georges, villa Sauvedra, Colline du Charf, Tanger (Maroc).
Louisiana State University, Library, Baton rouge 3, Etats-Unis.
Lycée Bugeaud (M. le Proviseur), Alger.
Lycée Bugeaud de Garçons, Alger.
Lycée de Garçons, Constantine.
Lycée de Garçons, Oran.
Lycée de Jeunes Filles, Constantine.
Lycée de Garçons, Philippeville (Constantine).
Lycée de Garçons, Sétif.
Lycée de Garçons, Sidi-bel-Abbès (Oran).
Lycée Français-Musulman de Ben-Aknoun, El-Biar (Alger).
Lycée Français-Musulman de Tlemcen.
Lycée Moulay Idriss à Fez (Maroc).
Maisonneuve Adrien, Librairie d'Amérique et d'Orient, 11, rue Saint-Sulpice, Paris (6e).
Mahdjoub Adberrahman, professeur, villa Jawaagi, Fg Pasteur, rue Lavoisier, Tlemcen.
Mahdi Sadek, interprète judiciaire, El-Kseur (Bougie).
Mahieddine Mohamed el Mechrafi, 22, rue Berthelot, Oujda (Maroc).
Maison d'Accueil des Etudiants, 23, avenue de la Robertsau, Alger.
Malhomme, 3, derb de l'Eglise, Marrakech (Maroc).
Mammeri, professeur, Ministère de l'Education Nationale, Rabat (Maroc).
Mangion, professeur, 69, Bd du Telemly, Bat. A., Alger.
Marçais Georges, membre de l'Institut, directeur du Musée St Gsell, Parc de Galland, Alger. *Président.*
Marçais Philippe, professeur à la Faculté des Lettres, 15, rue du Docteur-Mauduit, El-Biar (Alger). *Membre du Conseil.*
Marguier Georges, professeur agrégé, 5, rue Caillé, Rabat (Maroc).
Martel André, 117, rue Michel-Bizot, Paris (12e).
Massé, membre de l'Institut, administrateur de l'Ecole des Langues Orientales, 2, rue de Lille, Paris (7e).
Massiéra, proviseur du Lycée de garçons, Oran.
Massignon, 21, rue Monsieur, Paris (7e).
Mathieu Jean, 12, rue Froideveau, Paris (14e).
Mazard Jean, conseiller à la Cour de Cassation, 58, rue d'Assas, Paris (6e).
Mercier Marcel, 37, rue Ampère, Paris (17e).
Mercier (Col.), Parc Catliff, Alger. *Membre du Conseil.*
Meunier Roger (Docteur), 20, rue Marcel-Pallat, Alger.
Meynier (Général), Dar el Saidji, Miramar, Saint-Eugène (Alger). *Membre du Conseil.*
Migon Marcel, secrétaire d'administration, 9, rue Levacher, Alger. *Membre du Conseil.*
Miège Jean-Louis, professeur à l'Institut des Hautes Etudes à Rabat (Maroc).
Ministère de l'Information, Paris.
Ministère de l'Intérieur (Service de Documentation), Paris.
Ministère d'Etat, Service Central, Dar-el-Bey (Tunis).
Morel, inspecteur primaire, Ecole de Saint-Cloud, Bône.
Moulay Slimane Sidi Mohamed, professeur, rue Eugène-Etienne, 4 derb Hadj Amine, Tlemcen.
Moumen Mohamed, Tribunal civil, Mascara (Mostaganem).
Mourot Yolande (Mme), 34, rue de l'Université, Paris (7e).
Munier Jean, 82 *bis*, rue Dupetit-Thouars, Alger.
Muracciole Luc, avocat, 4, rue Jean-Bart, Paris (6e).
Musée Demaeght, Oran.
Musée Stéphane Gsell, rue Michelet, Alger.
Musée d'Archéologie, mairie de Marseille (B.-du-R.).
Musée de Philippeville (Constantine).
Muttin, professeur d'arabe au Lycée de Maison-Carrée(Alger).

Nijhoff Martinus, libraire-éditeur, Lange Voorhout 9, La Haye (Pays-Bas).
Noel, professeur au Lycée de Ben-Aknoun, El-Biar (Alger).
Nouschi André, professeur agrégé, Institut des Hautes Etudes, 8, rue de Rome, Tunis.
Office des Arts Tunisiens, 3, rue Ben-Abdallah, Tunis.
Office International de Librairie, 30, avenue Marnix, Bruxelles (Belgique).
Paris Georges, 28, rue du Dr-Trolard, Alger.
Pkwz. « Ruch » Al. Jerozlimski 119. Warsawa. Pologne.
Parker and Son, Booksellers, 27, Broad Street, Oxford (Grande-Bretagne).
Paye Lucien, recteur de l'Université de Dakar (Sénégal).
Pérès Henri, professeur à la Faculté des Lettres, 175, boulev. du Télemly, Alger. *Membre du Conseil.*
Pères Blancs, « El Kouis », La Manouba (Tunisie).
Pères Franciscains Espagnols, 9, rue Denfert-Rochereau, Alger.
Perrin Pierre, avocat à la Cour d'Appel, 29, Bd Carnot, Alger.
Picard André, professeur à la Faculté des Lettres, 18, rue Danton, Alger. *Membre du Conseil.*
Pignon Jean, professeur, St-Martial-d'Albarède (Dordogne).
Poinssot, correspondant de l'Institut, 47, rue Général-Leclerc, Tunis.
Pontneau René, 13, rue du Bois-de-Boulogne, Bd Bru, Alger.
Préfecture de Constantine.
Préfecture de Médéa, Cabinet du Préfet, Médéa.
P.K.W.Z. Ruch Warszawa Ul. Srebrna 12, Pologne.
Quincy Guy, conservateur aux Archives Départementales, 9, rue de l'Aisne, Constantine.
Radio Diffusion Française, 10, rue Hoche, Alger.
Rahal Mostefa, Conservation foncière, Mazagan (Maroc).
Rahmani, docteur d'Université, 6e groupe, bâtiment A, rue Mallet, Alger.
Reyniers François (Colonel), 4, rue du Général Lecourbe, Besançon (Doubs).
Revue du Moyen âge Latin, Palais de l'Université, Strasbourg (Bas-Rhin).
Reygasse, clinique de Neyrac, Figeac (Lot).
Ricard Robert, professeur à la Sorbonne, 20 *bis*, avenue du Château, Bourg-la-Reine (Seine).
Rochegude J. sous-lieutenant, chef de la S.A.S. 5.C.08, Turgot.
Roffo Pierre (Docteur), 18, boulevard Baudin, Alger.
Rols, sous-directeur des Beaux-Arts, Délégation Générale du Gouvernement en Algérie, Alger.
Roussel Guy, 18, rue Paixhans, Oran.
Roussier Jules, professeur à la Faculté de Droit, 1, rue Elisée-Reclus, Alger.
Rouvier Paul, 30, avenue Auber, Nice (Alpes-Maritimes).
Russinger André, avocat, rue Saint-Eustache, Tizi-Ouzou.
Sacerdoti Alberto, Via Patriarcato, 2, Padova (Italie).
Salama Pierre, attaché au C.N.R.S., 133, rue Michelet, Alger.
Saichi Areski, instituteur honoraire, 3, rue Jean-Grégori, Alger.
Saliba, libraire, 17, avenue de France, Tunis.
Sapin Claude (Mme), 88, rue de Rennes, Paris (6e).
Sebag Paul, professeur, 6, rue de Lorraine, Tunis.
Secrétariat général pour les Affaires algériennes, 80, rue de Lille, Paris (7e).
Section Historique du Maroc, 4, rue de Lille, Paris (7e).
Seddiki Mohamed, instituteur à Palikao (Mostaganem).
Sergent Edmond (Docteur), membre de l'Institut, directeur de l'Institut Pasteur, Jardin d'Essai, Alger.
Serial Division Harward College Library, Cambridge 38, Mass. U.S.A.
Serres, Ministère des Affaires Etrangères, Quai d'Orsay, Paris (7e).
Sers-Gal Georgette (Mme), 24, rue Chaptal, Paris (9e).
Service des Affaires Sahariennes de la Direction des Territoires du Sud, Immeuble Mauritania, Alger.
Service Economat, Place Villeneuve, Hôtel de Ville, Marseille.

SOCIEDADE Cultural de Angola. Caixa Postal 535 à Luanda, Angola (Afrique Orientale Portugaise).
SOCIÉTÉ des Beaux-Arts, Sciences et Lettres, 4, rue Généraux-Morris, Alger.
SOCIÉTÉ de l'Ouenza, à l'Ouenza (Constantine).
SOLAL Edouard, inspecteur de la Jeunesse et des Sports, Annexe du Collège Guillemin, Rampe Valée, Alger.
SOUS-PRÉFECTURE de Blida, Blida (Alger).
SOUVILLE Georges, inspecteur des Antiquités, 13, rue Coli, Rabat (Maroc).
STADT UND UNIVERSITATSBIBLIOTHEK, Frankfurt am Main (Allemagne).
STECHERT-HAFNER, librairie, 16, rue de Condé, Paris (6e).
STEELE, Jr (H. McKim), 616 Isham Circle, Brielle, New-Jersey, U.S.A.
SUPÉRIEUR de la Société des Missionnaires d'Afrique, à Maison-Carrée (Alger).
SWETS et ZEITLINGER (Librairie) Keizersgracht 487, Amsterdam (Pays-Bas).
THÉRON Marcel, 46, rue Franklin-Roosevelt, Alger.
THIEBAUT Eugénie (Mlle), institutrice, Ecole Léo-Lagrange, Beni-Saf (Oran).
UNIVERSITAT Hambourg Seminar für Afrikanishe Sprachen und Kulturen, Hambourg, 36, Asterglacis 3 (Allemagne).
UNIVERSITY of Californie. Seriales Departement General Library. Berkely 4. Californie (U.S.A.).
UNIVERSITY (The) of Chicago Library, Periodical Record, Harper 22, Chicago 37, Illinois (U.S.A.).
URBAN François, directeur Banque de l'Algérie, Tlemcen (Oran).
VALAT Georges, professeur agrégé d'arabe, 41, avenue de Maubeuge, Alger.
VALLOIS René, membre de l'Institut, 7, rue Walter-Poupot, Bordeaux.
VASSO Jean, 33, boulevard Victor-Hugo, Tiaret.
VAYNE Louis, 25, boulevard Baudin, Alger.
VERGUET Maurice, receveur des Contributions diverses en retraite, Saint-Arnaud (Sétif).
VIARD, professeur à la Faculté de Droit, 52, rue Michelet, Alger.
VIDAL André, ferme Vidal, Plateau Est, Guyotville (Alger).
VIEL, administrateur principal des services civils, 12, Chemin des Crêtes, La Redoute (Alger).
VILLATA Félix, directeur honoraire de la Compagnie Algérienne, 39, rue Michelet, Alger.
VILLE D'ORAN, Administration communale, Service Beaux Arts et Sports, 3e Division, Oran.
VILLOT Roland, docteur en pharmacie, Arzew (Oran).
VINCENT (Mme), directrice de la 13e Région Archéologique, 14, boulevard Sébastopol, Oran.
VOITELLIER Jacques, administrateur des Services civils, S.I.P. de Sétif (Constantine)
VROLYK, chef du Service de la protection civile, Délégation Générale du Gouvernement en Algérie, Alger.
VUILLEMOT G., à Bou-Sfer (Oran).
YACONO Xavier, 52, avenue Yousouf, Alger. *Secrétaire général adjoint.*
YVER, Hôtel Atlantic, 44, rue de Londres, Paris (8e).
ZANNETACCI René, Cottage Dazey, avenue Foureau-Lamy, Alger.
ZHURNAL, Vokrug Sveta, Selschevskaja ul 21, Moscou (U.R.S.S.).

Echanges de la Revue Africaine[1]

ABIDJAN

Centre I.F.A.N. de Côte d'Ivoire ..... Etudes éburnéennes.

ADDIS ABEBA

Section d'archéologie ..... Annales d'Ethiopie.

BAD GODESBERG

Deutsche Forschungsgemeinschaft ... Baessler-Archiv.

BALTIMORE

Johns Hopkins University Library ... Johns Hopkins University studies in historical and political sciences.

BEYROUTH

American University Library ..... Al-Abhath.
Middle East economic papers.
[Publications of the Faculty of arts and sciences].
A selected and annotated bibliography of economic literature on the Arabic-speaking countries of the Middle East.

Institut français d'archéologie ..... Bibliothèque archéologique et historique.

Université Saint-Joseph, Bibliothèque orientale ..... Al Machriq.
Mélanges de l'Université Saint-Joseph.

(1) Ne sont mentionnés dans la liste suivante que les périodiques et les collections, à l'exclusion des ouvrages. Toutefois, les annuaires d'Universités (Livrets de l'étudiant, rapports annuels, etc) n'y figurent pas.

Les titres entre crochets signalent une publication reçue irrégulièrement.

Beaucoup d'organismes mentionnés ci-après reçoivent, outre la *Revue Africaine*, d'autres publications de l'Université d'Alger.

BOLOGNE

Università degli studi di Bologna	[Studi di archeologia e storia antica].
	[Studi e ricerche].
	[Studi pubblicati dall'Istituto di filologia classica].

BORDEAUX

Bibliothèque universitaire	Revue des études anciennes.

BORDIGHERA

Institut international d'études ligures.	Revue d'études ligures.

BRUXELLES

Bibliothèque des Bollandistes	Analecta Bollandiana.
	Subsidia hagiographica.

BUCAREST

Academia Romina	Studii. Revistà de istorie.

BUDAPEST

Magyar Tudomanyos Akademia Könyvtara	Acta archaeologica Academiae scientiarum hungaricae.
	Acta orientalia Academiae scientiarum hungaricae.

CAEN

Faculté des Lettres	Annales de Normandie.

CAMBRIDGE (Mass.)

Harvard College Library	Harvard journal of Asiatic studies.
	Harvard theological review.

CREMONE

Biblioteca governativa e Liberia civica di Cremona	Annali della Biblioteca governativa e Libreria civica di Cremona.

DAKAR

Bibliothèque universitaire	Annales africaines.
	Bulletin statistique et économique mensuel.
	Publications de la Section de langues et littératures.
	Travaux du département de géographie.
Institut français d'Afrique noire	Bulletin de l'Institut français d'Afrique noire.
	[Initiations africaines].
	[Mémoires de l'Institut français d'Afrique noire].

DAMAS

Institut français de Damas	Bulletin d'études orientales.

DJAKARTA

Council for sciences of Indonesia	Indonesian abstracts.

GÖTEFORG

Göteborgs Stadsbibliotek	Göteborgs Universitets Arsskrift.
	Studia graeca et latina gothoburgensia
	Göteborgs kungl. vetenskaps - och vitterhetssamhälles handlingar
	Eranos.

HARTFORD

Hartford Seminary Foundation	The Muslim World.

IBADAN

University College, Library	Bulletin of news (Historical society of Nigeria).
	Journal of the Historical society of Nigeria.

IOWA CITY

State University of Iowa	Philological quaterly.

KIEV

Biblioteka Akademiji nauk Ukrajins'koji R. S. R.	Narodna tvorcist' ta etnografija.
	Naukovi zapiski Institutu istoriji.
	Ukrajins'kij istorienij zurnal.

LE CAIRE

Institut français d'archéologie orientale	Art islamique.
	Bibliothèque d'études.
	Bibliothèque d'études coptes.
	Bulletin de l'Institut fr. d'archéol. or.
	Conférences de l'Inst. fr. d'archéol. or.
	[Documents de fouilles de l'Inst. fr. d'archéol. or.].
	Etudes historiques.
	Etudes sud-arabiques.
	Fouilles franco-polonaises.
	Fouilles franco-suisses.
	Fouilles de l'Inst. fr. d'archéol. or.
	Mémoires publiés par mes membres de l'Inst. fr. d'archéol. or.
	Recherches d'archéologie, de philologie et d'histoire.
	Répertoire chronologique d'épigraphie arabe.
	Textes arabes et études islamiques.
	[Textes et traductions d'auteurs orientaux].
Ligue des Etats arabes, Institut des manuscrits	Revue de l'Institut des manuscrits arabes.

LEEDS

University of Leeds, Brotherton Library	Proceedings of the Leeds philosophical and literary society. Literary and historical section.

LEIPZIG

Universitäts-Bibliothek	Wissenschaftliche Zeitschrift der Karl-Marx-Universität.

LENINGRAD

Biblioteka Akademii nauk S.S.S.R.	Kratkie soobscenija Instituta vostokovedenija.
	Palestinskij sbornik.
	Problemy vostokovedenija.
	Ucenye zapiski Instituta vostokovedenija.
Biblioteka imeni M.E. Saltykova-Scedrina	Vizantijskij vremennik.
	International affairs.

LISBONNE

Institut français au Portugal	Bulletin des études portugaises.
	Collection portugaise.

LONDRES

School of Oriental and African studies	Bulletin of the School of Oriental and African studies.

LUND

Universitetsbiblioteket	Arsberättelse (Kungl. humanistiska vetenkapssamfundet i Lund).
	Arsbok (Vetenskaps-Societeten i Lund).
	Lunds Universitets Arsskrift.
	Skrifter utgivna av Kungl. humanistiska vetenskapssamfundet i Lund.
	Studier utgivna av Kungl. humanistiska vetenskapssamfundet i Lund.

MADRID

Instituto de estudios islamicos	Revista del Instituto de estudios islamicos.

MANCHESTER

John Rylands Library	Bulletin of the John Rylands Library.

MENDOZA

Universidad nac. de Cuyo. Facultad de filosofia y letras	Revista de estudies clasicos.
	Revista de literaturas modernas.

MOSCOU

Naucnaja biblioteka imeni A.M. Gor'kogo Moskovskogo Universiteta.	Vestnik Moskovskogo universiteta Serija istoriko-filologiceskaja.

NEW-DELHI

Indian Council for cultural relations	Thaqâfatu'l-Hind.

NEW-YORK

New-York Public Library	Bulletin of the New-York Public Library.
Prof. J. Schacht	Studia islamica.

ORAN

Société de géographie et d'archéologie de la Province d'Oran	Bulletin trimestriel de la Société de géographie et d'archéologie de la Province d'Oran.

PARIS

Bibliothèque de la Sorbonne	Travaux et mémoires de l'Institut d'ethnologie.
Études sociales nord-africaines	Cahiers nord-africains.
Institut de géographie de l'Université de Paris	Bulletin de l'Association de géographes français.
Société de Géographie	Acta geographica.
Société des Américanistes de Paris	Journal de la Société des Américanistes de Paris.

PÉKIN

National Library	[China reconstructs].

RABAT

Bibliothèque générale et Archives	Bulletin économique et social du Maroc.
	Hespéris.
	Informations bibliographiques marocaines.
Service des antiquités du Maroc	Bulletin d'archéologie marocaine.
	Publications du Service des antiquités du Maroc.

ROME

Accademia nazionale dei Lincei	Atti della Accademia nazionale dei Lincei : Memorie. Classe di scienze morali, storiche e filologiche. Rendiconti. Classe di scienze morali, storiche e filologiche. Rendiconti delle adunanze solenni.
Biblioteca apostolica vaticana	[Studi e testi].
Ecole française de Rome	Mélanges d'archéologie et d'histoire.
Istituto italiano per l'Africa	Africa.
	La Voce dell'Africa.

SAINT-LOUIS

Centre I.F.A.N. Mauritanie	Etudes mauritaniennes.

SALAMANQUE

Universidad de Salamanca	Acta Salmanticensia... Filosofia y letras.
	Acta Salmanticensia... Historia de la Universidad.

STOCKHOLM

Kungl. Biblioteket	Accessionskatalog. (Sveriges offentliga Bibliotek).
	[Kungl. Bibliotekets utställningskatalog].
Kungl. vitterhets, historie och antikvitetsakademien	Fornvännen.

STUTTGART

Institut für Auslandsbeziehungen	Mitteilungen.

TANANARIVE

Académie malgache	Bulletin de l'Académie malgache.

TERVUREN

Musée royal du Congo belge	Annales du Musée royal du Congo belge. Série in-8°. Sciences de l'homme : Anthropologie. Linguistique. Monographies et ethnographiques.

TÉTOUAN

Bibliothèque générale, département des échanges	Bibliografia marroqui.
	Tamuda.
	Titwân.

TUNIS

Institut des belles lettres arabes	Ibla.
Institut des hautes études de Tunis	Cahiers de Tunisie.
	Publications de l'Inst. des H. Et. de Tunis.
Mission archéologique française	Karthago.

UPSAL

Kungl. Universitetsbiblioteket	Orientalia Suecana.
	Skrifter utgivna av Kungl. Humanistiska vetenskapssamfundet i Uppsala.
	[Uppsala Universitets Arsskrift].

Services de la Revue Africaine

ALBANY	New-York State Library.
ALGER	Bibliothèque de la Délégation Générale du Gouvernement. Bibliothèque universitaire. Lycée d'El Biar.
BAKOU	Académie des sciences de l'Azerbaïdjan.
BLOOMINGTON ...	Indiana University.
CHICAGO	Chicago University, Oriental institute.
EDIMBOURG	National Library of Scotland.
FLORENCE	Biblioteca nazionale centrale. Centro italiano perle relazioni universitarie con l'estero.
KIEV	Ukranskoe obscestvo kul'turnoj svjazi s zagranicej.
LE CAIRE	Université du Caire, Faculté des lettres.
LONDRES	The English historical review. Royal Asiatic society. Prof. C. H. Williams (University of London).
MADISON	Wisconsin University.
MONTRÉAL	Bibliothèque universitaire.
MOSCOU	Akademija nauk S.S.S.R. Institut istorii.
PARIS	Bibliothèque de l'Assemblée nationale. Bibliothèque du Sénat. Revue historique. Société des professeurs d'histoire et de géographie.
TUNIS	Ambassade de France. Collège Sadiki.
VARSOVIE	Polska Akademia nauk.

LES TRACES D'UN AGE DU BRONZE EN AFRIQUE DU NORD

Depuis la publication de la magistrale Histoire ancienne de l'Afrique du Nord par St. Gsell, on admettait, faute de preuves solidement établies, que l'Afrique du Nord passa, en raison du fait colonial phénicien, de l'époque néolithique à l'Age du Fer sans avoir connu auparavant, comme ses voisins méditerranéens, l'usage du cuivre et la métallurgie du bronze.

Soutenir cette hypothèse c'était considérer que, depuis la fin du Néolithique et jusqu'à l'implantation des comptoirs phéniciens, la Berbérie n'eut aucun contact avec ses voisins méditerranéens plus favorisés. L'étude des monuments funéraires et de la céramique berbère fait révoquer en doute cette assertion. L'apparition et la répartition de certains monuments protohistoriques deviennent incompréhensibles sans l'existence de ces relations qui s'inscrivent si clairement sur la carte. L'origine de la poterie berbère, qui ne doit rien à la céramique néolithique locale, ne s'explique pas non plus sans l'intervention des civilisations hispaniques à l'Ouest, sicules et orientales en Tunisie.

Au cours des dix dernières années les découvertes se sont multipliées et le moment est venu de faire une mise au point des connaissances acquises sur le Chalcolithique et l'Age du Bronze en Berbérie.

Pour faciliter une présentation aussi complète que possible et afin de montrer les caractères bien tranchés des trois parties de l'Afrique du Nord, dès les temps protohistoriques, il a semblé préférable de passer successivement en revue les régions occidentale, centrale et orientale de la Berbérie.

La Berbérie occidentale

Depuis quelques années les travaux des archéologues français et espagnols ont attiré l'attention sur l'importance et l'ancienneté des relations qui s'établirent à travers le détroit de Gibraltar et la mer d'Alboran, entre la Péninsule Ibérique et le Maroc. Ces études renouvellent complètement nos connaissances sur la Protohistoire de l'Ouest de la Berbérie.

Vases campaniformes et armes de cuivre.

Dès le Néolithique la céramique cardiale d'Achakar, de Gar Cahal et, plus à l'Est, celle des gisements voisins d'Oran présentent de telles affinités avec celle d'Espagne qu'il est à peu près sûr que, dès ce moment, des relations sporadiques s'étaient établies entre les deux rives du bras de mer qui sépare l'Europe de l'Afrique.

Au début du IIe millénaire avant notre ère, des documents plus probants sont abandonnés dans certains gisements du Maroc septentrional. La grotte de Gar Cahal (1) près de Ceuta a livré, au-dessus du niveau à céramique cardiale, des fragments de vases campaniformes d'origine ibérique indiscutable. Il en est de même, au voisinage de Tétouan, dans la grotte de Caf That el-Gar (2). On peut conjecturer qu'une exploration systématique de tout le littoral rifain donnerait des résultats analogues ; il est sûr en tout cas, que les porteurs de vases campaniformes pénétrèrent en Oranie et jusque dans l'Algérois.

Sur le littoral atlantique les témoins de l'extension de la civilisation du vase campaniforme sont encore plus nombreux. A Achakar même le P. Kœlher (3) avait signalé

(1) M. Tarradell, Noticia sobre la excavacion de Gar Gahal. *Tamuda*, II, 1954, p. 344-358.

(2) M. Tarradell, Avance de la primera campaña de excavaciones en Caf That el-Gar. *Ibid.*, t. IV, 1955, p. 307-325. Id., Caf That el-Gar, cueva neolitica en la region de Tétuan (Marruecos). *Ampurias*, XIX-XX, 1957-1958, p. 137-166.

(3) H. Koehler, La céramique de la grotte d'Achakar (Maroc) et ses rapports avec celle des civilisations de la péninsule ibérique. *Rev. anthropol.*, t. XLI, 1931, p. 156-167.

quelques ressemblances entre les poteries qu'il trouvait et celles connues en Espagne, A Jodin a depuis (4) confirmé largement cette opinion et signalé d'autres sites. Reprenant l'étude des objets de la couche B de Dar es-Soltan, il signale, outre la « cazuela » typique déjà revendiquée par A. Del Castillo (5), des spatules en os dentées qui sont les « peignes » utilisés pour la décoration des vases campaniformes, un « brassard d'archer » et un outillage lithique caractéristique de cette civilisation (6). Des fragments de campaniformes ont été trouvés à Temara, et El Menzeh, près de Rabat, à l'oued Mellah et enfin à l'oued Merzeg, près de Casablanca. En continuant vers le Sud, on ne trouve plus de vases campaniformes au-delà de Casablanca ; il s'agit peut-être d'une lacune de nos connaissances. A. Jodin propose même de donner une place privilégiée aux gens du vase campaniforme dans le peuplement des îles Canaries. En effet, remarque-t-il, Fuerteventura n'est guère plus éloignée des côtes africaines (110 km) qu'Ibiza ne l'est des côtes d'Espagne, or ce sont les gens du campaniforme qui peuplèrent les Iles Baléares.

Les gens du vase campaniforme ramenaient en Espagne l'ivoire et les coquilles d'œufs d'autruche, mais ils introduisaient également en Afrique du Nord d'autres éléments de leur civilisation. Les armes en cuivre découvertes jusqu'à ce jour sont très rares et aucune analyse ne fut faite qui aurait permis de déceler la présence d'arsenic dans le cuivre utilisé. On sait en effet que le cuivre, durci par l'arsenic, fut pendant le Chalcolithique le métal couramment utilisé en Europe (7).

(4) A. Jodin, Les civilisations du Sud de l'Espagne et l'Enéolithique marocain. *Congr. préhist. de France, XVe session*, Poitiers-Angoulême, 1956, p. 564-578. Id., Les problèmes de la civilisation du vase campaniforme au Maroc. *Hespéris*, t. XLIV, 1957, p. 353-360.

(5) A. Del Castillo, La cazuela de la cueva de Dar es-Soltane y su procedencia hispanica. 1° *Congresso arqueol. del Marruec. españ.*, Tétouan, 1953 (1956), p. 53-56.

(6) A. Jodin, La céramique campaniforme de Dar-es-Soltan. *Bull. de la Soc. préhist. franç.*, t. LIV, 1957, p. 44-48.

(7) J.R. Maréchal, Les origines de la métallurgie du cuivre. *Actes du LXXXIe Congr. nat. des Soc. sav.*, Rouen-Caen, 1956, p. 119-154.

L'arme la plus anciennement découverte semble être celle recueillie en 1904, par G. Buchet, à El-Mriès (région de Tanger) dans un petit dolmen comparable aux cistes almériens (8). C'est, dit l'auteur, une pointe de lance ou de javelot à soie, en forme de feuille de laurier en bronze ou en cuivre. Par sa forme cette arme est très archaïque et peut être assimilée aux pointes almériennes ou aux poignards à languette. Une épingle de même métal se trouvait aussi dans la sépulture.

Une pointe de flèche en cuivre recueillie à Sidi Messaoud près d'Azemmour, possède une longue soie comme les objets similaires du Chalcolithique espagnol (9).

Au pied de l'Atlas, le gisement de La Caze, fouillé par J. Malhomme, a fourni des perles en cuivre mêlées à une industrie lithique. M. Malhomme a bien voulu m'écrire à ce sujet : « Ces menus objets métalliques ont été récoltés vers 70 cm alors que le premier silex travaillé l'avait été vers 45 cm. C'est dire que ces objets métalliques sont en connexion avec une industrie du silex » (10).

La hache plate de l'oued Lakrech (Rabat) peut encore être chalcolithique ; mais si les haches plates apparaissent en Europe dès cette époque, on sait aussi qu'elles subsistèrent pendant le Bronze ancien. A. Jodin avait déjà remarqué les ressemblances très fortes entre cette hache et celle recueillie à La Pileta (Malaga) dans un niveau argarique (11).

C'est au vrai Age du Bronze qu'appartient sans doute l'épée de bronze découverte à Lixus (Larache) mais, simplement mentionnée (12), elle n'a jamais été publiée à ma connaissance.

(8) G. Buchet, Note préliminaire sur quelques sépultures anciennes du Nord-Ouest du Maroc. *Bull. de Géogr. hist. et descript.*, 1907, p. 396-399.

(9) M. Antoine, Répertoire préhistorique de la Chaouïa. *Bull. de la Soc. de Préhist. du Maroc*, 5e année, nos 1 et 2, 1931, p. 31-38 (no 155).

(10) J. Malhomme, lettre du 21/XI/1958.

(11) A. Jodin, Les civilisations du Sud de l'Espagne et l'Enéolithique marocain. *Congr. préhist. de France, XVe session*, Poitiers-Angoulême, 1956, p. 564-578.

(12) B. Saez-Martin, Sobre une supesta Edad del Bronce en Africa Menor y Sahara. *Actes du IIe Congr. panaf. de Préhist.* Alger. 1952, p. 659-662.

Une pointe de javelot en bronze, recueillie dans un tumulus à Tazarine aux confins du Djebel Sarho et du Tafilalet, appartient sans doute à un autre ensemble qui s'étend au-delà de l'Anti-Atlas. Le cuivre et le bronze sont en effet connus dans le Sahara occidental ; la plupart des objets ont été trouvés dans le Sud de la Mauritanie, au voisinage des mines de cuivre d'Akjoujt. Certains peuvent cependant provenir du Maghreb, voire d'Europe : ce sont un poinçon, une flèche et une hache plate de la région de Tabelbala, une autre flèche recueillie à proximité de Villa-Cisneros et les fragments d'un poignard dans l'Erg Chech. D'après B. Saez Martin, tous ces objets qui ont leur équivalent dans le Bronze atlantique ou méditerranéen et, a fortiori, ceux récoltés plus au Nord, sont d'origine ibérique (13).

Les gravures rupestres du Grand Atlas.

Tous ces documents ne représentent, à vrai dire, que bien peu de chose ; leur valeur a, depuis quelques années, crû d'une manière considérable par la révélation des importantes gravures rupestres du Haut-Atlas. Nier, devant ces gravures, un Age du Bronze au Maroc, sinon dans toute l'Afrique du Nord, serait une aberration. Que représentent donc ces gravures que J. Malhomme, a patiemment relevées et publiées ? (14) Elles sont l'image de ce que les fouilles n'ont pas encore révélé en quantité suffisante : ce sont, parmi d'autres motifs de compréhension difficile, des armes métalliques bien connues en Europe : le poignard à large lame triangulaire fixée à la poignée par plusieurs rivets, des flèches ou pointes de javelot en forme de laurier et à soie (comme la pointe de Sidi Messaoud et celle du dolmen d'El-Mriès), des hallebardes également rivées solidement à leur manche, des haches de différentes formes et des arcs à simple courbure.

(13) *Ibid.*

(14) Les publications de J. Malhomme sont très nombreuses et dispersées, un corpus des graveures rupestres du Haut-Atlas est actuellement en cours de publication sous le timbre du Service des Antiquités du Maroc.

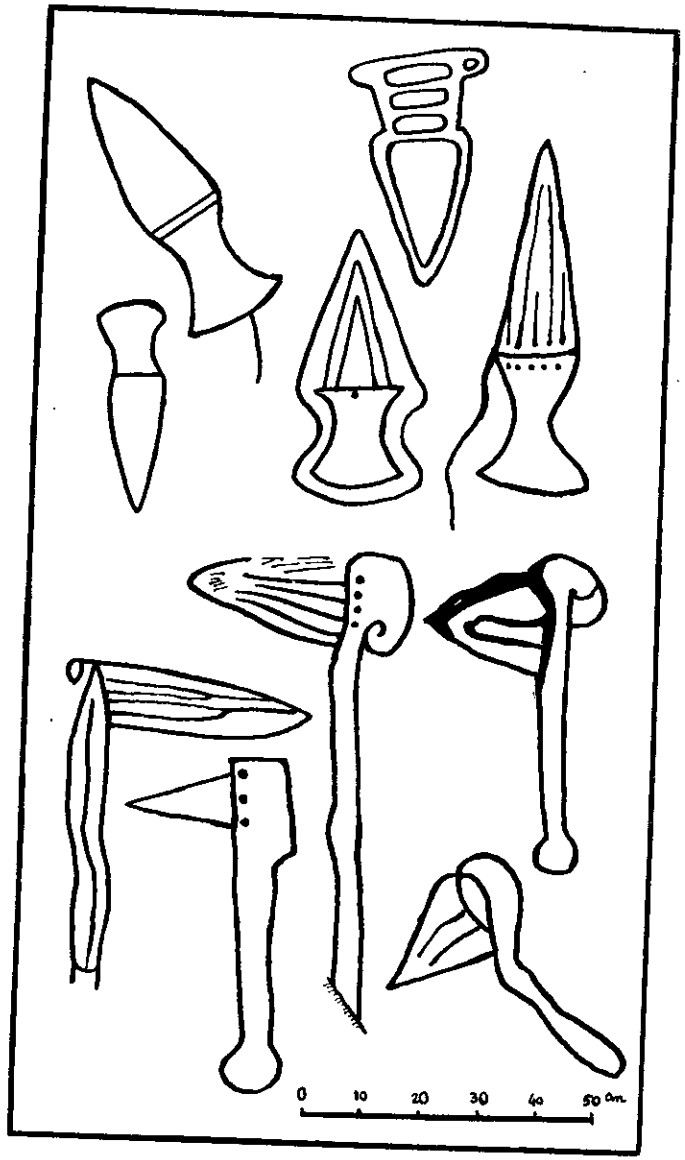

Fig. 1. — Poignards et hallebardes des gravures rupestres du Haut-Atlas (relevés de J. Malhomme).

Les poignards sont, avec les hallebardes, les armes les plus fidèlement représentées ; les rivets (3 au minimum) fixent la lame à un manche toujours large, à deux échancrures. Le souci de l'exactitude a fait parfois représenter une dragonne ou le poignard dans son fourreau. Les lames de ces armes présentent des nervures ou saignées que les productions européennes du Bronze ancien et moyen possèdent le plus souvent (15). Certaines sont assez longues pour être de courtes épées.

Les hallebardes sont, parmi les armes représentées, les plus nombreuses après les poignards. La forme de leur lame est sensiblement la même ; d'ailleurs Déchelette les avait nommées haches-poignards (16). Elles sont emmanchées par rivets à une hampe en bois se terminant parfois par un épaississement. J. Malhomme pense que quelques-unes ont un manche métallique (17). Cette technique est celle des hallebardes de la région Elbe-Saale (18). Mais point n'est besoin d'aller chercher si loin les prototypes des armes du Haut-Atlas : la civilisation d'El Argar en Espagne (Bronze II de Péricot) possédait ce type de hache.

C'est encore à la Péninsule Ibérique qu'il faut rattacher certaines haches en forme d'éventail des Azib n'Ikkis (19) dont certaines stèles portugaises déjà étudiées par J. Déchelette avaient fait connaître la forme (20). La configuration bizarre de ces objets n'est pas sans se rapprocher des rasoirs en bronze qui ont le même aspect de pelte.

Toutes ces armes auxquelles il faut ajouter des boomerangs, connus, eux, dès le Néolithique, ont une origine

(15) Ces détails apparaissent dès le Chalcolithique, cf. J. R. Maréchal, Les origines de la métallurgie du cuivre. *Actes du LXXXIe Congr. nat. des Soc. sav.*, Rouen-Caen, 1956, p. 119-154.

(16) J. Déchelette, Manuel d'Archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine, t. II, Age du Bronze.

(17) J. Malhomme, Aperçu sur les gravures rupestres de la région de Marrakech. *Hespéris*, t. XL, 1953, p. 255-263 (p. 258 et fig. 1, n° 4).

(18) J.R. Maréchal, Les origines de la métallurgie du cuivre. *Actes du LXXXIe Congr. nat. des Soc. sav.* Rouen-Caen, 1956, p. 119-154.

(19) J. Malhomme, Une représentation de haches du Bronze (Grand Atlas). *Bull. de la Soc. de Préhist. du Maroc*, 1954, p. 105-109.

(20) J. Déchelette, Manuel d'Archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine, t. II, Age du Bronze, p. 491, fig. 208.

européenne indiscutable ; tous les types se retrouvent en particulier dans la Péninsule Ibérique voisine et plus spécialement dans la civilisation d'El Argar (1700-1200). Une telle pénétration des cultures ibéro-lusitaniennes de l'Age du Bronze ne saurait étonner puisque, antérieurement à cette époque, la civilisation du vase campaniforme s'était étendue au moins sur le littoral du Maroc (21).

Les gravures du Grand Atlas sont l'équivalent africain des célèbres figurations d'abord reconnues au Mont Bego, puis dans plusieurs régions de l'Italie septentrionale, le long de l'arc alpin. On retrouve, là aussi, poignards à manche robuste, javelots ou flèches et hallebardes à côté de mystérieux disques très comparables à ceux du Maroc (22). On s'accorde généralement à voir dans ces disques des représentations solaires, bien que leur bizarre remplissage rende difficile toute affirmation. De part et d'autre, comme en Espagne, l'art naturaliste est en déclin ; les figures schématiques et les symboles (dont les armes) souvent incompréhensibles l'emportent sur les reproductions d'animaux toujours de qualité inférieure. Toutefois les « artistes » du Grand Atlas ne dédaignaient pas de représenter leur personne, avec gaucherie certes, mais avec un louable souci de détail dont les archéologues leur savent gré (23). Ces pasteurs belliqueux semblent porter un vêtement flottant, sorte de cape rectangulaire, qui leur laisse les bras nus et n'apparaît sur les gravures que par une sorte de frange sur chaque côté du corps ; elle est très courte et ne descend guère au-dessous du bassin (24). Le corps semble nu sous ce manteau ; il porte des tatouages très simples réduits à des ponctuations qui affectent également et plus fréquemment le visage (25). Sur la poitrine, à la hauteur des clavicules ou légèrement plus bas, apparaît sur les figures un signe courbe en forme de croissant qui peut être une torque, un tatouage ou simplement l'attache du manteau (26). Certains portent suspendus devant la poitrine ou sur le côté un objet caractérisé par des franges latérales : il s'agit peut-être d'une sacoche s'emblable à la « shoukara » des bergers chleuhs.

Il est rare que ces personnages à l'allure grotesque ne soient pas armés ou menacés par quelque arme semblable à celles qui figurent isolément dans les mêmes sites. L'un d'eux porte au bras gauche un poignard et peut-être un bouclier rectangulaire, et tient, à la main droite, un javelot ou un arc et sa flèche (27). D'une façon générale, même lorsqu'ils ne sont pas tenus à la main, les poignards sont à gauche des personnages.

L'importance et la richesse des figurations d'armes métalliques dans le Grand Atlas marocain incite à rechercher si, parmi les autres gravures rupestres de l'Afrique du Nord, les mêmes représentations, moins perceptibles à des yeux non prévenus, n'ont pas déjà été relevées. M. Antoine a signalé (28) les gravures rupestres de la grotte de Gorane qui ont quelques ressemblances avec les haches en forme de pelte des Azib n'ikkis et dont certaines représentent des pointes de flèches ou des lances. Une hache à manche coudée semblable à un exemplaire des Azibs n'Ikkis est tenue par un personnage de la Gada el-Kharouba, dans le Sud oranais (29). D'autres gravures rupestres de la même région (Rosfat el-Hamra, El-Harhara) représentant des

(21) Sur l'extension du vase campaniforme au Maroc, cf. supra.

(22) On se reportera en particulier à la plus récente publication de E. Anati, Nuove incisioni preistoriche nella zona di Paspardo in Valcamonica. *Bull. di Paletnol. ital.*, XIe série, t. LXVI, 1957, p. 189-220.

(23) Cf. J. Malhomme, Les représentations antropomorphes du Grand Atlas. *Libyca, Archéol. Antrop. préhist.*, t. I, 1953, p. 373-375.

(24) *Ibid.*, pl. IV, VII ; exception pl. V où le vêtement (à moins que ce ne soit un grand bouclier) descend jusqu'aux genoux.

(25) *Ibid.*, pl. I, V, VI, VIII.

(26) J'ai cru remarquer, en effet, que ce signe accompagnait les hachures latérales que je considère comme étant les franges ou les bords de la cape.

(27) Je ne crois pas que ce soit un arc et une flèche, car la pointe de celle-ci serait dans une direction anormale par rapport à la courbure qui représenterait l'arc.

(28) M. Antoine, Un mot sur les découvertes récentes dans le proche néolithique marocain. *Bull. de la Soc. de Préhist. du Maroc*, 1950, p. 508 ; Id., Les grandes lignes de la Préhistoire marocaine. *IIe Congr. panaf. de Préhist.*, Alger, 1952 (Casablanca), p. 52 et fig. 7.

(29) R. Vaufrey, L'art rupestre nord-africain. *Archiv. de l'I.P.H.*, mém. n° 20, 1939, pl. XLVII. Le guerrier qui tient la hache porte un étui pénien ; il précède un bélier portant un emblème globulaire sur la tête. Le bélier et la hache sont soigneusement polis.

armes qui semblent être également des hallebardes ou des haches dont le fer lancéolé fait un angle droit avec le manche (30). Les gravures rupestres italiennes figurent des hallebardes dont la forme est encore plus schématisée (31).

Il n'est pas impossible que les porteurs de hallebardes aient franchi, au cours de leurs transhumances, le Haut-Atlas et qu'ils aient fait connaître leurs armes aux populations sahariennes. La présence d'un javelot en bronze dans un tumulus de Tazarine et la découverte d'une hache de même métal à Tabelbala, peut-être même le poignard en cuivre de l'Erg Chech, donnent encore plus de vraisemblance à cette hypothèse.

Une civilisation du Bronze au Maroc.

Quelle que soit son extension vers le Sud et vers l'Ouest, l'existence d'une civilisation du Bronze, dans la deuxième moitié du IIe millénaire, n'est plus à démontrer au Maroc.

Cette civilisation avait d'étroits contacts avec la Péninsule Ibérique d'où elle semble tirer les prototypes de ces armes ; mais il est aussi difficile de soutenir que les objets découverts ou figurés au Maroc sont d'origine ibérique que de démontrer que les vases campaniformes recueillis dans ce pays ont été modelés et cuits en Espagne.

On ne saurait passer sous silence que, si l'Algérie et la Tunisie sont dépourvus d'étain, le Maroc, en revanche, est le seul pays nord-africain ayant actuellement une mine d'étain en exploitation, dans la région d'Oulmès. Or il existe des traces d'anciennes exploitations au voisinage de cette mine (32).

Aucun fait ne prouve d'ailleurs que les armes figurées étaient en bronze plutôt qu'en cuivre. En Europe beau-

(30) *Ibid.*, pl. XIV, 1, XLVI, 1. R. Mauny a eu le mérite de faire ces différents rapprochements dans son Histoire des métaux en Afrique occidentale. *Bull. de l'I.F.A.N.*, t. XIV, 1952, p. 544-595 (p. 565).

(31) Cf. E. Anati, Nuove incisioni preistoriche nella zona di Paspardo in Valcamonica. *Bull. di paletnol. ital.*, XIe série, t. LXVI, 1957, p. 189-220.

(32) J. Malhomme, Une représentation de haches du Bronze (Grand Atlas). *Bull. de la Soc. de Préhist. du Maroc*, 1954, pp. 105-109 (p. 106, n° 3).

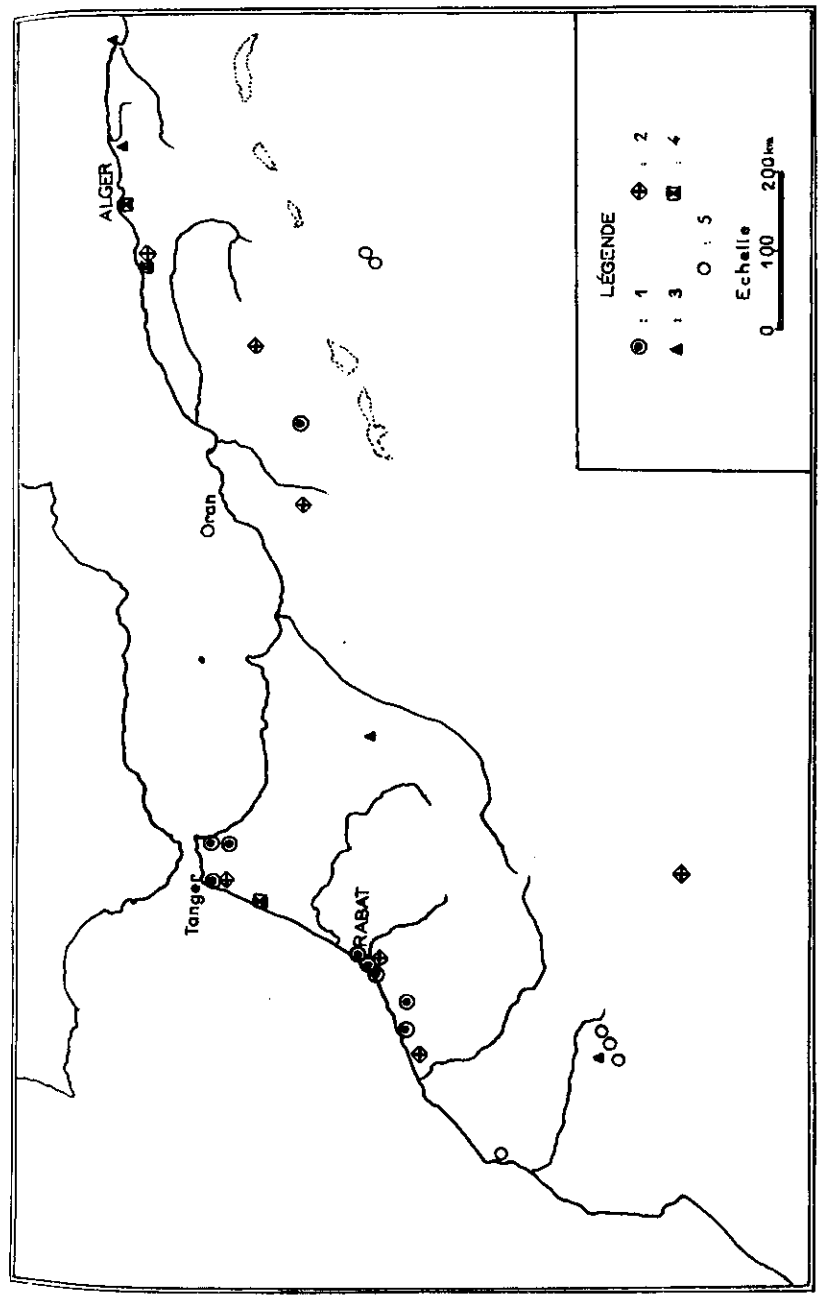

Fig. 2. — Les traces des civilisations chalcolithiques et de l'Age du Bronze en Berbérie Occidentale et Centrale.
1 : Céramique campaniforme.
2 : Armes du Chalcolithique ou du Bronze ancien.
3 : Objets en cuivre ou en bronze dans des gisements à industrie lithique.
4 : Armes du Bronze moyen.
5 : Gravures rupestres représentant des armes de l'Age du Bronze.

coup de poignards à rivets et nervures sont en cuivre à l'arsenic ; la plupart des hallebardes sont en même métal. Il importe de noter que précisément les armes et objets recueillis ces derniers temps au Maroc sont en cuivre et non en bronze (33) ; or le cuivre ne fait pas défaut au Maroc (34).

Il faut attendre, ce qui, à mon avis, ne saurait tarder, que des fouilles spécialement conduites dans ce sens mettent au jour en plus grand nombre les objets en bronze ou en cuivre dont les gravures du Haut-Atlas nous ont transmis la fidèle image.

Il est impossible de ne pas comparer cette pénétration du bronze argarique au Maroc à l'extension, plus faible et surtout localisée sur les côtes, des produits de la céramique campaniforme chalcolithique (35). Lorsque les hommes venus de la Pénisule Ibérique possédèrent des armes en bronze, aux timides explorations le long des côtes succèdèrent des raids vers l'intérieur des terres à la recherche de l'ivoire ; leurs armes et leurs instruments, les armes surtout, furent troqués et bientôt peut-être imités sur place.

La Berbérie centrale

Au delà de la Moulouya les documents de l'Age du Bronze sont encore moins nombreux qu'au Maroc, mais ils n'existent pas moins et on ne doit pas les passer sous silence sous prétexte qu'ils sont dispersés ou recueillis en surface.

(33) Ce sont la hache de l'Oued Lakrech, la pointe de Sidi Messaoud et les objets en cuivre de La Caze, cf. supra.

(34) Les gisements de cuivre sont assez nombreux au Maroc ; il faut citer les gîtes superficiels de la région des Djebilet, du Sous et de l'Anti-Atlas.

(35) Cf. A. Jodin, Les civilisations du Sud de l'Espagne et l'Enéolithique marocain. *Congr. préhist. de France, XVe session*, Poitiers-Angoulême, 1956, p. 564-578. Id., La céramique campaniforme de Dar es-Soltan. *B.S.P.F.*, t. LIV, 1957, p. 44-48, 1 fig. Id., Les problèmes de la civilisation du vase campaniforme au Maroc. *Hespéris*, t. XLIV, 1957, p. 353-360, 1 carte.

De la civilisation du vase campaniforme on ne connaît qu'un seul document céramique, c'est un tesson recueilli dans la grotte de Rhar Oum el-Fernan. Ce gisement est situé loin à l'intérieur des terres, dans la région de Saïda ; son appartenance au groupe campaniforme ne fait aucun doute. Il est donc infiniment probable que d'autres documents subsistent dans les gisements littoraux d'Oranie. Comme beaucoup de ces gisements ont été fouillés à une époque déjà ancienne on peut croire que des tessons campaniformes ont pu échapper à l'observation des fouilleurs.

Récemment un document d'une valeur exceptionnelle qui sera publié incessamment (36) apporte la preuve que les gens du Chalcolithique ont poursuivi plus loin vers l'Est. Il s'agit d'un poignard à languette (West-european dagger) en cuivre à l'arsenic. Cet objet a été découvert au cours de l'exploitation d'une carrière dans le massif du Chenoua, dans une poche de remplissage.

Une hache plate en cuivre, découverte par P. Cadenat dans la région de Tiaret (37) appartient vraisemblablement au Chalcolithique bien qu'il n'ait été trouvé à l'analyse aucune trace d'arsenic. L'étain, en très faible quantité, peut être mêlé au cuivre à l'état naturel. Il n'est pas impossible cependant que cet objet appartienne au Bronze ancien.

Une autre hache de bronze, dont la forme ne fut malheureusement pas décrite, fut découverte dans une grotte voisine de Lamoricière ; elle était mêlée à des silex et des ossements (38).

La région littorale entre Cherchel et Alger présente une relative richesse ; indépendamment du poignard du

(36) Cette publication se fera avec la collaboration de P. R. Giot, directeur du Laboratoire d'Anthropologie préhistorique de la Faculté des Sciences de Rennes, qui a bien voulu se charger de l'analyse et de l'identification du poignard.

(37) P. Cadenat, Découverte d'une hache de bronze dans la commune mixte de Tiaret. *Libyca, Anthrop., Préhist., Ethnogra.*, t. IV, 1956, p. 283-287. Voici les résultats de l'analyse du métal : Cu : 91,80 ; Sn : 7,60 ; Fe : 0,10 ; Sb : 0,02. Indosé : 0,48.

(38) Cureyras, Les traces du passé à Lamoricière. *Bull. de la Soc. de Géogr. et d'Archéol. d'Oran*, t. VI, 1886, p. 127.

Chenoua, trois haches y ont été recueillies, l'une à bord évasé mais de corps quadrangulaire n'existe qu'à l'état de fragment. Ce fragment se rapporte à une hache à talon ou à ailerons, donc au Bronze Moyen. Une hache à talon fut effectivement découverte dans la banlieue d'Alger, à Saint-Eugène, par le Dr Bourjot dans son propre jardin (39). A Cherchel, une hache de bronze fut découverte et conservée dans la collection Archambeau (40) ; sa forme est inconnue.

Il n'a pas été trouvé d'autres objets ou armes de bronze à l'Est du méridien d'Alger. On ne peut malheureusement faire état des fouilles anciennes et mal conduites de Viré près de Bordj-Ménaïel (41), ni même de celle de Debruge dans la région de Bougie ; mais on ne peut passer sous silence la petite installation métallurgique de la grotte d'Ali Bacha, d'autant plus que des filons de cuivre assez importants sont connus dans l'arrière-pays de Bougie et les Babors (42). L'auteur fait état de petits « lingots » rassemblés au nombre de plusieurs centaines ; les pièces recueillies étaient très minces très plates et ne pesaient que quelques grammes chacune, elles étaient de forme trapézoïdales, losangiques ou carrées, certaines étaient rondes (43). Des perles en pâte émaillée faisaient partie de cet ensemble.

Atteinte dès le Chalcolithique par les navigateurs venus d'Espagne, la Berbérie centrale fut cependant moins largement pénétrée à l'Age du Bronze que la partie occidentale. L'éloignement plus grand et l'absence presque totale d'étain expliquent vraisemblablement la pauvreté du Maghreb central. Mais on ne saurait trop insister sur le caractère même des recherches. On n'a pas assez dit l'im-

(39) E. Pelagaud, La Préhistoire en Algérie, p. 47.

(40) St. Gsel, Histoire ancienne de l'Afrique du Nord, t. I, p. 212, n° 3.

(41) C. Viré, Archéologie du canton de Bordj-Menaïel. *Rec. des Not. et Mém. de la Soc. archéol. de Constantine,* t. XXXII, 1898, pp. 1-70 (p. 9).

(42) M. Debruge, La station quaternaire d'Ali Bacha à Bougie. *Congr. intern. d'Anthrop. et d'Archéol. préhist. IIIe session,* Monaco, 1906, t. I, p. 359.

(43) L'analyse de ces documents a révélé les teneurs suivantes : Cu : 90,32 ; Ag : 4,09 ; Sn : 3,68 ; Pb : 1,24 ; Fe : 0,32 ; indosé : 0,35.

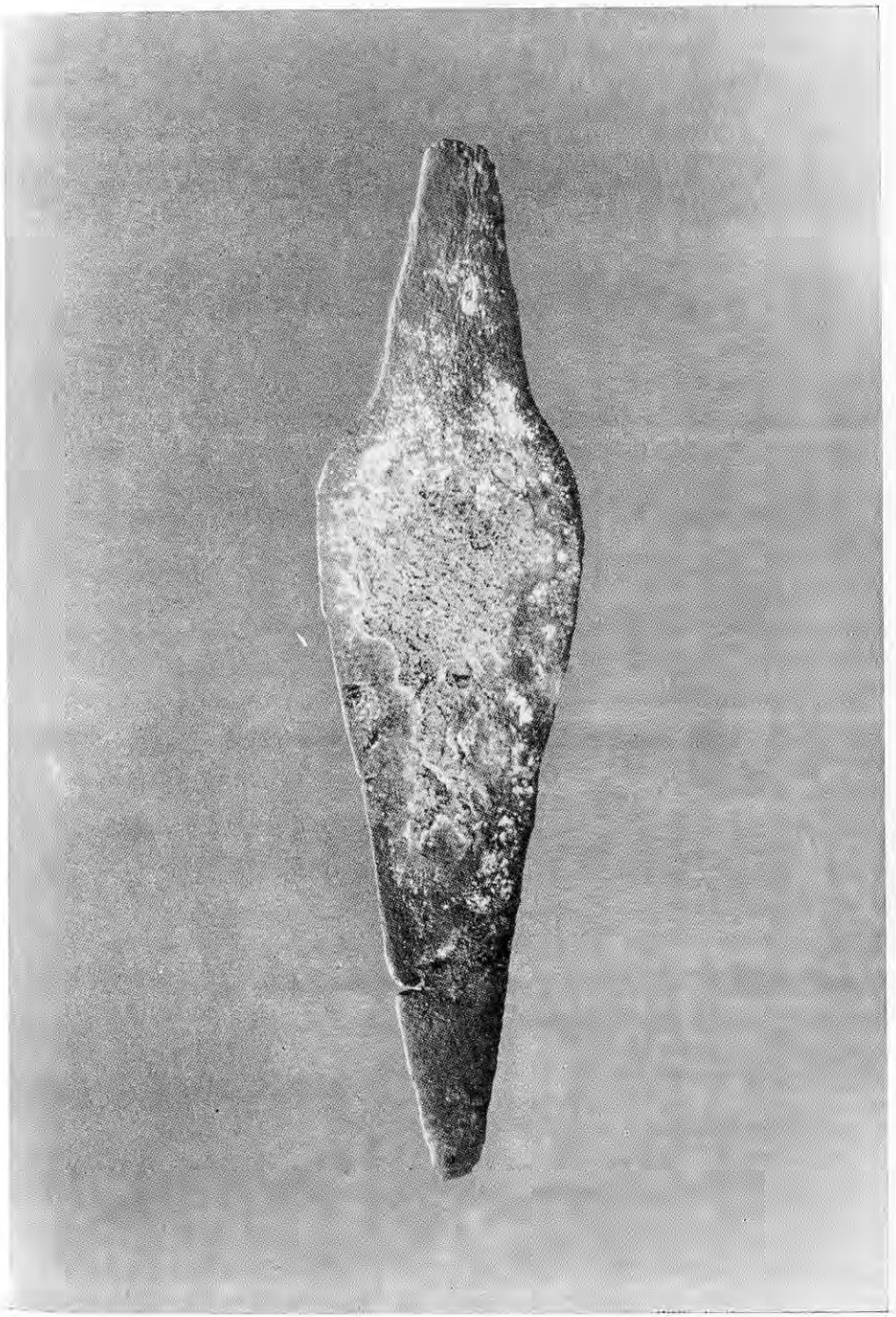

Fig. 3. — Poignard en cuivre du Cap Chenoua.

portance archéologique des objets en cuivre ou en bronze découverts sporadiquement. La concentration relative des découvertes aux environs d'Alger n'est qu'accidentelle ; le littoral entre Oran et Cherchel doit receler des documents plus nombreux. Il ne fait aucun doute qu'une exploration systématique permettrait de multiplier considérablement les traces d'un Age du Bronze entièrement tributaire de l'Europe. Il n'est pas inutile de signaler que le tiers des armes en bronze ou en cuivre connues dans l'Oranie et l'Algérois fut découvert au cours des seules années 1957-1958.

La Berbérie orientale

Les relations très anciennes établies entre le Maroc, l'Oranie et l'Algérois, d'une part, et la Péninsule Ibérique, de l'autre, ont-elles leur équivalent à l'Est entre la Berbérie orientale et les îles italiennes ?

Géographiquement les conditions ne sont pas défavorables à une navigation primitive. Certes le détroit de Sicile, entre l'extrémité du cap Bon et le site de Marsala, a une largeur de 140 km, mais la véritable route entre la Sicile et l'Afrique passe légèrement plus à l'Est, par l'île de Pantelleria qui est un relais appréciable. Entre Sélinonte et Pantelleria il y a une centaine de kilomètres et de Pantelleria à Kelibia, sur la côte orientale du Cap Bon, la distance n'excède pas 70 km. Plus à l'Est encore, une troisième voie possible passe par Malte, Lampedusa et les îles Kerkenna.

Entre la Sardaigne et la côte africaine le bras de mer est de 180 km. Ici les relais sont inexistants ; seule l'île de la Galite, à quelque 50 kilomètres de la côte tunisienne, peut réduire la longueur des traversées.

Le découpage des cartes en continents ou en systèmes nationaux donne une vue erronée des distances maritimes entre les îles et l'Afrique. Parce qu'elle appartient à l'Italie, l'île de Pantelleria est rattachée à l'Europe ; elle est en fait bien plus africaine qu'européenne. A 70 km seulement de la côte orientale du cap Bon, elle en est plus

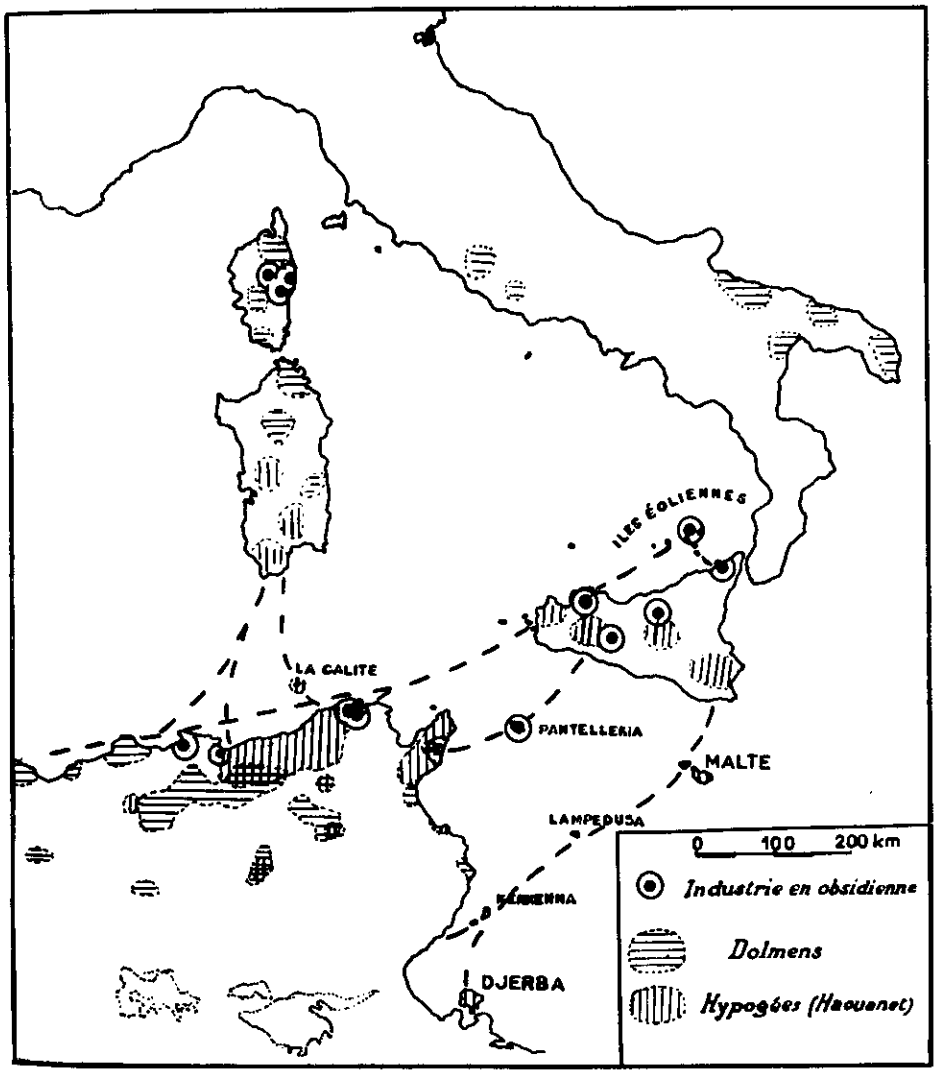

Fig. 4. — Relations entre la Berbérie orientale et les îles italiennes.

proche que de la Sicile. Orsi (44) qui séjourna à Pantelleria du 25 décembre 1894 au 2 février 1895, ne put, pendant ces quarante jours, apercevoir une seule fois la côte sicilienne alors qu'il voyait presque quotidiennement les collines du cap Bon.

Il n'empêche cependant que cette île fut occupée par les Néolithiques, puis par les hommes de l'Age du Bronze ; or ces deux civilisations, antérieures aux établissements phéniciens, se rattachent manifestement aux formes italiennes et siciliennes (45). Qui oserait prétendre que les gens venus de Sicile, à 100 km de là, n'ont pu ou n'ont voulu franchir les 70 km restants entre Pantelleria et Kelibia sur la côte tunisienne ?

Malgré ces données géographiques, nombreux sont les archéologues qui pensent que jusqu'aux temps phéniciens la Berbérie orientale fut sans relations avec l'Italie et les îles italiennes.

Relations préhistoriques avec l'Italie et les îles italiennes.

Il est nécessaire de faire le partage entre les temps paléolithiques et épipaléolithiques, d'une part, et les époques néolithiques et protohistoriques, d'autre part.

Pendant le Paléolithique et l'Epipaléolithique nous n'avons aucune preuve formelle de relations entre la Sicile et la Tunisie. Il existe bien quelques ressemblances typologiques entre le Grimaldien et le Capsien (46). Mais le Capsien typique est la moins littorale des industries préhistoriques nord-africaines ; le capsien supérieur lui-même n'atteint nulle part la côte méditerranéenne (47).

(44) P. Orsi, Pantelleria, *Monumenti Antichi*, t. IX, 1899, p. 450-539.

(45) *Ibid.*

(46) R. Vaufrey, Le rôle du Maghreb dans la Préhistoire africaine. *Rev. afric.*, t. C., 1956, p. 241-262.

(47) Sur le caractère continental du Capsien, cf. L. Balout, Remarques sur l'extension géographique de certaines civilisations préhistoriques du Maghreb. *Actes du I° Congreso arqueologico del Marruecos español*, Tétouan, 1952, p. 67-74.

Au Néolithique les choses sont différentes ; bien que le Néolithique soit mal connu dans le Nord de la Tunisie et le Nord-Est de l'Algérie, les rares gisements reconnus ou fouillés ont livré deux séries de faits d'importance pour la question qui nous intéresse.

Depuis Korba (48), sur la côte orientale du cap Bon, jusqu'à la Marsa, au Sud-Ouest du Cap de Fer (49), on a recueilli sur le littoral des éclats et des nuclei d'obsidienne; les trouvailles les plus nombreuses se situent autour de Bizerte, tout simplement parce que ce secteur fut plus exploré que les autres (50).

Or l'obsidienne n'existe pas en Afrique du Nord (51), son origine est indiscutable ; il suffit pour s'en convaincre d'examiner les industries lithiques de la Méditerranée centrale : l'obsidienne venue des îles Eoliennes ou recueillie sur place, fut travaillée en Sicile, en Sardaigne, et surtout à Pantelleria où toute l'industrie est en cette matière. La situation littorale des gisements nord-africains ayant livré une industrie en obsidienne est une preuve supplémentaire de l'origine étrangère de cette matière première.

Le second fait important est de caractère anthropologique ; il est donné par le beau gisement du Kef el-Agab dans la vallée de la Medjerba (52). Les ossements retirés de ce gisement appartiennent à des Méditerranéens primitifs, très semblables à ceux du type des Baumes-Chaudes. Il n'est pas impossible que, dès cette époque reculée, une cer-

(48) E. G. Gobert, Notions générales acquises sur la Préhistoire de la Tunisie. *Actes du Congr. panaf. de Préhist. IIe session*, Alger, 1952, p. 221-239 (p. 237).

(49) Information due à l'amabilité de M. J. Morel, de Bône.

(50) P. Pallary, Matériaux pour l'étude du préhistorique en Tunisie. *Bull. de la Soc. archéol. de Sousse*, 1905, p. 262-263 (à 8 km au S-W de Bizerte) ; F. Fobis, Note sur une station préhistorique aux environs de Bizerte. *Rev. tunis.*, t. XXIII, 1916, p. 72-74 (à 5 km à l'W de Bizerte) ; M. Gruet, Gisements artésiens et néolithiques du Nord de Bizerte. *L'Anthrop.*, t. LI, 1947, p. 363-367 (au N de Bechateur).

(51) Certaines andésites des îles Habibas en Oranie ont été utilisées sur place, cf. G. Vuillemot., Fréquentation préhistorique des îles de l'Algérie occidentale. *Libyca, Anthrop., Archéol., préhist.*, t. II, 1954, p. 63-77 (p. 71).

(52) Dès 1902, Evans soulignait l'identité de formes des sépultures de Malte et de Tunisie, cf. The prehistoric monuments of Malta The Man, 1902, pp. 41-44.

taine immigration sicilienne soit venue renforcer les caractères méditerranéens déjà introduits en Afrique du Nord par les hommes Capsiens.

Hypogées et monuments mégalithiques

Après le Néolithique, pendant les deux derniers millénaires qui précèdent notre ère, les relations entre l'Afrique du Nord et les îles européennes se précisent davantage.

De part et d'autre du détroit de Sicile on reconnaît un type de tombe hypogée, connue en Afrique du Nord sous le nom de hanout (pl. haouanet), de plan rectangulaire, précédée d'un couloir très court et ouverte par une petite baie également rectangulaire. De telles sépultures se trouvent également en Sardaigne, et dans les petites îles, à la Galite, à Djerba et à Malte. L'unité de ce phénomène méditerranéen est indiscutable (53). Ces hypogées, qui, en Sardaigne surtout, commencent à être creusés dès le Chalcolithique, seront en Sicile, un type de sépulture encore à la mode au début de l'Age du Fer, à Pantalica et Cassibile en particulier (54).

Au cours de ces dernières années j'ai dressé une carte au 500.000e des monuments funéraires protohistoriques d'Algérie et de Tunisie. Cette carte montre une répartition très curieuse des haouanet. Les sépultures de ce type sont concentrées dans le Nord et le Nord-Est de la Tunisie, c'est-à-dire face à la Sardaigne et à la Sicile, îles où ces sépultures sont précisément très nombreuses. Au-delà de cette région privilégiée les haouanet sont rares et dispersées ; on les trouve encore sur le littoral oriental de la Tunisie, à Monastir (55) et à Djerba (56), sur le littoral algé-

(53) Sur les rapprochements faits entre les sépultures hypogées d'Afrique et celles de Sicile, cf. L. Bertholon et E. Chantre, Recherches anthropologiques dans la Berbérie Orientale (Tripolitaine, Tunisie, Algérie). Lyon 1913 ; et J. Martin, Reconnaissance des Antiquités préhistoriques de Chaouach. *Bull. archéol. du Com. des Trav. hist.*, 1915, p. XCVI.

(54) P. Orsi, Pantalica e Cassibile. *Monumenti antichi*, t. IX, 1899.

(55) Dr Deyrolle, Haouanet de l'ilot de la Quarantaine à Monastir. *Bull. de la Soc. archéol. de Sousse*, 1904, p. 44-47.

(56) P. Gauckler, Marche du Service des Antiquités de Tunisie. *Bull. archéol. du Com. des Trav. hist.*, 1902, p. 21.
G. Picard, Rapport sur les activités du Service de Mai à Décembre 1942. *Ibid.*, 1943, p. 129.

rien et marocain (mais elles sont d'époque très tardive, chrétienne même à Tipasa) ou dans quelques nécropoles mégalithiques d'Algérie orientale (Roknia, Gastel). Une telle répartition est une preuve manifeste de l'origine européenne de ces sépultures.

De même que les haouanet, les dolmens, si nombreux en Algérie et en Tunisie, ne sont pas non plus des sépultures autochtones. Ils ne recouvrent pas la totalité des pays peuplés par les Berbères (ils sont inconnus au Sahara), ni même l'ensemble du Maghreb ; absents en Oranie et au Maroc (sauf dans l'extrême nord où les relations avec l'Espagne sont anciennes), les dolmens se dénombrent par dizaines de milliers en Algérie orientale et en Tunisie centrale. Des nécropoles comme celles de l'Enfida, de la région de Maktar, de Roknia, de Bou Nouara, de Ras el-Aïn Bou-Merzoug comptent ou comptaient plusieurs milliers de dolmens. En Tunisie, les dolmens occupent une partie de la côte orientale, dans l'Enfida et la région d'El-Alia, et tout le Haut-Tell, depuis Dougga et le Kef jusqu'au sud de Maktar. En Algérie presque tout le littoral, depuis La Calle jusqu'à l'Ouest d'Alger (avec des interruptions peu compréhensibles dans le massif du Cap de Fer et le golfe de Bougie), possède également des dolmens. Mais c'est, comme en Tunisie, dans la région montagneuse du Tell et jusqu'au rebord septentrional de l'Aurès que les dolmens se pressent en plus grand nombre.

Si on examine l'aspect extérieur des dolmens situés à l'intérieur des terres, on remarque qu'ils présentent des formes, inconnues sur le littoral, nettement inspirées des sépultures berbères autochtones ; tels sont en particulier les dolmens sur socle à degrés ou les dolmens à manchon.

Quant aux dolmens littoraux, leur couloir et leurs dimensions supérieures les rendent tout à fait semblables à ceux des pays méditerranéens, du Languedoc, de Sardaigne et de l'Italie péninsulaire. Pour ces monuments, comme pour les précédents, l'origine européenne, et plus spécialement sardo-italique, ne me semble faire aucun doute.

Fig. 5. — Poteries peintes du style de Castelluccio (Sicile).

Céramiques italo-sicules et poteries berbères

Les sépultures ne sont pas les seuls témoins du rôle considérable que les îles italiennes semblent avoir joué dans le développement de la civilisation méditerranéenne en Berbérie. Dès le début de ce siècle, on signala d'étranges ressemblances de formes entre certaines poteries modelées actuelles de l'Aurès et de Tunisie et celles des gisements italiens de l'Age du Bronze (57). L'étude de la poterie modelée trouvée dans les monuments mégalithiques d'Afrique du Nord a contribué largement au renforcement des hypothèses qui peuvent naître de ces ressemblances. Tels vases à filtre vertical et bec en goulotte des nécropoles de Gastel (région de Tébessa) et de Magraoua (région de Maktar) constituent une forme rare (58) qui a complètement disparu de la poterie modelée nord-africaine ; ils ont leur pendant exact dans les habitats de l'Age du Bronze de la région de Tarente où cette forme est cependant aussi rare qu'en Afrique (59).

L'Aurès possède des anses à poucier, disparues dans le reste du Maghreb, qui rappellent curieusement les anses des poteries de la Polada. Mais, tant dans la poterie actuelle que dans les vases anciens, c'est surtout avec les produits de la Sicile préhistorique que les ressemblances sont les plus fortes. Les vases à bec tubulaire sans col se retrouvent à San Ippolito comme à Beni-Messous ; les vases biberons ont, de part et d'autre du détroit, les mêmes formes et les mêmes dimensions. Les anses verseuses, si caractéristiques de la vaisselle kabyle, ont leur prototype à Thapsos en Sicile ; il en est de même des aiguières à large col cylindrique placé au-dessus d'un corps de ten-

(57) D. Randall Maciver et A. Wilkin, Libyan Notes. London, 1901, p. 38-42. Cf. aussi E. G. Gobert, La poterie modelée du paysan tunisien. *Rev. tunis.*, 1940, p. 119-193.

(58) G. Camps, La céramique des monuments mégalithiques. Collections du Musée du Bardo (Alger). *Actes du Congr. panaf. de Préhist.* IIe session, Alger, 1952, p. 513-550.

(59) F. Biancofiore, Dati ecologici nell'economia della Puglia preistorica. *Riv. di Antropol.*, t. XLIV, p. 101-133 (fig. 5 et p. 123).

dance sphérique (60). En examinant des formes moins courantes, on est surpris par les ressemblances qu'offrent les plats à anse interne qui ont pu servir de couvercles à Pantelleria (61) comme à Roknia (62), par l'identité de forme entre les « methred » kabyles et les grandes coupes à pied de Pantalica et de Cassibile (63). A Thapsos furent recueillies des coupes surmontées d'une petite coupelle ; les mêmes poteries sont encore en usage en Tunisie où elles portent le nom de majna (64), et le Musée de Préhistoire et d'Ethnographie d'Alger en possède plusieurs qui viennent de Grande Kabylie.

Les ressemblances de formes sont singulièrement renforcées par les similitudes du décor. L'origine ancienne du décor peint des vases berbères ne fait plus de doute depuis qu'il a été montré que des poteries peintes étaient déjà placées dans les dolmens et tumulus protohistoriques (65). L'origine première de la poterie modelée et peinte est l'Orient, mais pour l'Afrique du Nord, la Sicile fut le relai nécessaire où s'élabora en particulier le style de Castelluccio (66). Le style de Castelluccio finit par s'étendre à toute la Sicile méridionale vers le milieu du IIe millénaire. Des vases qui se rapprochent beaucoup du style de Castelluccio furent découverts à Malte (67). Rien

(60) Cette forme surtout représentée en Petite Kabylie est connue en Sicile à la Conca d'Oro, à Serraferlicchio, à San Ippolito (cf. L. Bernabo Brea, La Sicilia préhistorica y sus relaciones con Oriente y con la Peninsula Iberica. *Ampurias*, t. XV-XVI,, 1953-1954, p. 137-235, fig. 10, 13, 16). On les connaît également dans le Villanovien : G. F. Lo Porto, Una stazione dell'eta del ferro nel Tortonese. *Rev. des Et. ligures*, t. XX, 1954, p. 163-204.

(61) P. Orsi, Pantelleria. *Monumenti antichi*, t. IX, 1899, pl. XVII, n° 16.

(62) G. Camps, l. l., pl. II.

(63) P. Orsi, Cassibile, *Monum. antichi*, t. IX, 1899 pl. XIV, nos 2 et 5.

(64) E. G. Gobert, l. l., 1940, fig. 12.

(65) G. Camps, Recherches sur l'antiquité de la céramique modelée et peinte en Afrique du Nord. *Libyca, Anthrop. Archéol., préhist.*, t. III, 1955, p. 345-390.

(66) Le style de Castelluccio fut défini par P. Orsi, Scarichi del villaggio di Castelluccio (Sicilia). *Bull. di Palethnol. ital.*, 2e série, t. IX, 1893, p. 30-51.

(67) A. Van Gennep. Recherches sur les poteries peintes de l'Afrique du Nord (Tunisie-Algérie-Maroc). *Harvard african Studies*, II, 1918, p. 235-297 (p. 288).

ne s'oppose à l'extension de ce style en Afrique du Nord, surtout lorsque on examine les éléments de ce décor : les motifs géométriques peints en brun ou en noir sur un fond clair sont semblables à ceux qui ornent les poteries nord-africaines anciennes et modernes : damiers, losanges à côtés prolongés, réticules, triangles, lignes parallèles, traits pectinés. Sur les vases siciliens, comme sur la poterie berbère, la ligne courbe est absente ; enfin la composition sur les deux séries est faite dans le sens vertical.

Réduire l'origine de la céramique peinte nord-africaine à la seule poterie du style de Castelluccio serait absurde. Postérieurement à cette civilisation les échanges entre la Sicile et l'Afrique, non seulement continuèrent, mais s'amplifièrent en raison des progrès de la navigation. A la fin de l'Age du Bronze la nécropole de Pantalica présente de belles poteries polies rouges semblables à celles du Djurdjura, mais plus tard encore, au début de l'Age du Fer, les vases de Cassibile ont un décor dépouillé, schématique, très voisin de celui des vases de Tiddis (Constantine) (68) et surtout révèlent l'existence d'une technique qui s'est perpétuée en Afrique du Nord : celle qui consiste à passer un vernis résineux sur la poterie peinte immédiatement après la cuisson avant que le vase ne soit complètement refroidi (69).

Or ces poteries, à Cassibile, ont été trouvées dans les hypogées dont la forme cubique et les petites dimensions sont les plus proches de celles de Tunisie.

Conclusion

Les analogies, les parallèles entre la Berbérie orientale et les îles italiennes sont tellement grands qu'on s'étonne qu'ils n'aient pas été soulignés plus fréquemment. La rai-

(68) G. Camps, La céramique des sépultures berbères de Tiddis. *Libyca, Anthrop., Préhist., Ethnogr.*, t. IV, 1956, p. 155-203.

(69) Sur les poteries de Cassibile et leur vernis résineux, cf. P. Orsi, Pantalica e Cassibile, *Monumenti antichi*, t. IX, 1899, et sur cette technique en Afrique du Nord : H. Balfet, Les poteries modelées d'Algérie dans les collections du Musée du Bardo, Alger. *Libyca, Anthrop., Préhist., Ethnogr.*, t. IV, 1956, p. 289-346.

son de ce mutisme ou de cette trop grande prudence vient surtout d'une optique particulière qui admet, par exemple, des relations suivies entre la Sicile et l'Espagne méridionale par la Sardaigne et les îles Baléares parce que tous ces pays sont européens, sans ce soucier que la voie la plus facile est précisément celle qui longe les côtes de l'Afrique du Nord.

Il est une autre raison plus judicieuse : c'est l'absence d'objets en bronze antérieurs aux Phéniciens dans toute la Tunisie et l'Algérie orientale. Cette absence, qui doit être mise en parallèle avec la violation systématique des haouanet, a servi même à nier l'existence d'un âge des métaux en Afrique du Nord avant l'arrivée des Phéniciens. Mais on ne saurait oublier que dès le XIIe siècle avant J.-C. les Libyens orientaux qui combattaient contre Ramsès III possédaient des armes en bronze et des chars dont la construction exigeait l'emploi du métal (70). Or ces mêmes chars, Hérodote les montre également en possession des Garamantes au Ve siècle (71), et encore au IVe siècle Agathode utilisera des chars appartenant aux Libyens pour combattre Carthage (72). Aucun fait ne permet de croire que le cheval (et par conséquent le char) ait été introduit en Berbérie par les Phéniciens. Ils sont venus l'un et l'autre, en même temps, d'Égypte, bien avant que les navigateurs phéniciens s'établissent sur le littoral africain d'une façon durable (73).

L'absence de métal ne peut surprendre ; Pantelleria qui fut cependant colonisée à cette époque ne livra non plus aucun objet de bronze. La raison en est simple : l'Afrique du Nord ne possède pas d'étain à l'exclusion du

(70) O. Bates, *The Eastern Libyans*, Londres, 1914, p. 159.

(71) Hérodote, IV, 183.

(72) Diodore, XX, 38, 2.

(73) Une hypothèse récente présentée par G. Ch.-Picard (*C.R.A.I.B.L.*, 1958, p. 44-48) voudrait que les chars des peintures rupestres du Sahara soient des reproductions des chars que les Romains faisaient courir dans les hippodromes. Cette hypothèse se heurte à trop de contradictions pour être admise : indépendamment du nombre considérable de ces gravures et de leur répartition (jusqu'au Tibesti et en Mauritanie méridionale) on doit tenir compte du contexte archéologique des gravures et surtout des textes antérieurs à l'époque romaine et cités supra.

seul gisement d'Oulmès au Maroc ; elle est pauvre en cuivre, et l'or qui pouvait attirer et retenir les premiers métallurgistes est également absent. Ainsi la Berbérie ne pouvait être qu'un médiocre marché.

A partir de la Sicile la route africaine était cependant la voie la plus directe entre l'Orient et la Péninsule Ibérique aux mines fabuleuses. La Sicile devint tout normalement le relais par lequel transitèrent les différents éléments de la civilisation méditerranéenne qui se répandit en Berbérie orientale au cours des deux derniers millénaires avant J.-C.

Ainsi dès les temps obscurs de la Protohistoire la Berbérie, dans sa partie méditerranéenne, présente des différences sensibles entre ses principales régions. A une Berbérie occidentale étroitement tributaire de la Péninsule Ibérique, s'oppose une autre Berbérie largement ouverte aux influences orientales qu'elle ne connaîtra d'abord que par l'intermédiaire des îles de la Méditerranée centrale.

Rattachée à l'Afrique pendant les temps préhistoriques, la Berbérie devient essentiellement méditerranéenne à partir du 3e millénaire. Ce fait doit être mis en parallèle avec le développement de la navigation en Méditerranée occidentale dès la fin du Néolithique et aussi avec le dessèchement définitif du Sahara à cette époque (74). Cette aggravation des conditions biologiques dans les marges méridionales de la Berbérie coupa celle-ci du monde africain, comme elle sépara les peuples noirs des civilisations méditerranéennes.

G. CAMPS.

(74) La fin de la période humide du Sahara central peut approximativement être fixée autour de 2.700 av. J.-C. Un guano fossile de daman recueilli dans un abri sous roche de Taessa et daté par le carbone 14 de 2.700 ± 300 av. J.-C. renfermait des pollens de cèdres, cyprès, pin d'Alep, érable, noyer, tilleul, chêne vert... Or ce guano n'aurait pu être conservé par climat humide ; la fin de la période humide est donc pratiquement contemporaine de son dépôt. Cf. G. Delibrias, H. Hugot et P. Quézel, Trois datations de sédiments sahariens récents par le radiocarbone. *Libyca, Anthrop., Préhist., Ethnogr.*, t. V, 1957, p. 267-270.

BUGEAUD EN 1840 [1]

Les pages qui suivent ne sont pas une biographie complète et détaillée de Bugeaud. Elles n'ont d'autre but que de mettre en lumière sa personnalité telle qu'elle apparaissait à ses contemporains, lorsque, à 56 ans, il fut nommé Gouverneur général de l'Algérie, le 29 décembre 1840.

L'Enfance. La Jeunesse [2]

Les Bugeaud, famille de propriétaires et de petits industriels, sont originaires de Lanouaille [3] en Périgord. Louis Bugeaud (1666-1731) gère, en même temps que son étude de notaire, une modeste entreprise de métallurgie à Gandumas, paroisse de Dussac [4]. De nobles ruinés, il achète des terres qui lui confèrent des droits utiles et honorifiques : La Piconnerie, les Plasses, la Durantie, soit des tènements, maisons, jardins, moulins, granges, prés, bois, le tout sis paroisse d'Excideuil [5]. En 1731, il acquiert la charge de conseiller secrétaire du roi près la Cour des Aides de Montauban, ce qui lui vaut l'anoblissement et permettra à son petit-fils de voter en 1789 avec l'ordre de la noblesse du Périgord, aux élections pour les Etats généraux.

Son héritier, Simon Bugeaud, réputé d'humeur processive, fait fructifier ses biens. Il meurt en 1775. Son fils, Jean Thomas, avait épousé en 1771 Françoise de Sutton

(1) Ces pages forment l'*Introduction du tome I de la Correspondance de Bugeaud*, à l'impression.

(2) Compléter d'Ideville, *Le maréchal Bugeaud...* t. I, par : *Bugeaud et sa famille en Limousin*, par Ernest Vincent (*Bull. de la Société archéol. et histor. du Limousin*, t. LXXXI, 1945). Tirage à part de 42 pages, in-8°.

(3) Lanouaille, chef-lieu de canton, arrond. de Nontron (Dordogne).

(4) Dussac, canton de Lanouaille.

(5) Excideuil, à 34 km N.E. de Périgueux.

de Clouard, d'une vieille famille émigrée d'Irlande au XVIIe siècle pour éviter les persécutions. Ce mariage apparente les Bugeaud à de nombreux beaux-frères et belles-sœurs, prêtres, vieux garçons et vieilles filles. En 1781, les biens de Jean Thomas étaient évalués à 268.000 livres. De son mariage, il eut huit enfants dont le dernier, Thomas Robert, né le 15 octobre 1784 à Limoges, devait être maréchal de France et duc d'Isly.

De ses vingt premières années, Bugeaud a vécu la moitié à la campagne. De bonne heure, il a ressenti cet amour de la terre qui ne le quittera jamais. Placé dès sa naissance en nourrice dans une des métairies de la Durantie, il mène jusqu'à six ans la vie des petits paysans, jouant avec eux, parlant le patois du pays et gagnant à cette vie en plein air une robuste santé.

En 1790, ses parents qui se sont fixés à Limoges le prennent avec eux et l'envoient à l'école. Mais en août 1792, les deux aînés, Patrice et Ambroise, émigrent. Leurs biens propres sont confisqués puis, conformément à la loi du 7 décembre 1793, le séquestre est mis sur ceux des parents. Le 9 décembre, le père est incarcéré à l'ancien couvent de la Visitation où le rejoignent trois mois après sa femme et sa fille aînée, Françoise, que ses parents appellent Phillis. Ils seront relâchés le 16 novembre 1794.

Le jeune Thomas était resté à la maison familiale avec ses deux sœurs, Hélène, 17 ans, qui se révéla « bonne à la cour et à la basse-cour », Antoinette, 13 ans et deux domestiques. Il n'a donc pas été, comme on l'a dit, obligé à neuf ans de faire la cuisine. Cette période où la vie de famille se trouva brisée put mettre dans l'esprit de l'enfant cette horreur des troubles et cet amour de l'ordre qui furent parmi les traits dominants de son caractère.

En 1798, la mère mourut. Pour échapper à l'autorité tyrannique de leur père (6), les filles allèrent habiter la Durantie où leur frère les rejoignit en 1800, après avoir obtenu un premier prix de grammaire au collège de Limoges. A seize ans, le jeune homme reprend avec plaisir contact avec la terre et les paysans de son âge. Il braconne, va à la pêche, en même temps qu'il se familiarise avec la conduite de la charrue, le maniement de la faux et du fléau à dépiquer.

(6) Jean Thomas devait mourir en 1803.

Il se lève à l'aube pour aller à l'affût d'où il rapporte pour le déjeûner quelque pièce de gibier qui corse heureusement l'ordinaire de la famille dont les châtaignes étaient le plat de fondation. L'après-midi, il travaille avec ses sœurs qui se sont chargées de son éducation. Elles lui apprennent ce qu'elles ont retenu de leur séjour au couvent, un peu de littérature, d'histoire, de géographie, de calcul. On lit ensemble les auteurs classiques. Surtout le jeune homme gagna au contact de ses sœurs une éducation que ses chefs en Espagne devaient déclarer « excellente » (7), et une délicatesse de sentiments qui aura à souffrir de la vie de caserne (8). Après l'étude, départ pour la pêche. Il rentre tard dans la nuit, mais le dîner le préoccupe peu. Il demande l'hospitalité dans les fermes ou bien il fait cuire à un feu de branches sèches les pommes de terre du champ voisin. A cette existence, ni souliers, ni sabots ne pouvaient durer. Aussi se fabrique-t-il des sandales avec de l'écorce de cerisier et de la ficelle (9).

A près de 20 ans, le choix d'une carrière se posa. On était en 1804. A la veille de la proclamation de l'Empire, le prestige de Bonaparte s'imposait aux jeunes. Le 29 juin, Thomas Robert Bugeaud contracte un engagement dans le 7e corps des Vélites qui faisait partie des grenadiers à pied de la Garde.

Le Soldat (10)

A la caserne, il mena la vie du conscrit brimé par les Anciens. Ils le plaisantaient lourdement sur ses cheveux

(7) *Lettres inédites de Bugeaud*, publ. par Tattet, p. 26.

(8) Voir ci-après le Soldat (p. XIII).

(9) Lettre de la Générale Féray, fille de Bugeaud, in d'Ideville, *op. cit.*, t. I, p. 12.

(10) Sur la vie de Bugeaud à l'armée voir ses nombreuses lettres à sa sœur, in d'Ideville, p. 21 et sq.

roux, ses marques de petite vérole, ses mains blanches, son goût pour les livres. Un duel dans lequel il tua son persécuteur, un vieux grenadier, lui procura la tranquillité.

Il y avait fort peu de camaraderie entre les Vélites dont certains appartenaient à des familles riches. Quant aux officiers, deux seulement étaient « d'une société à rechercher ». Les autres étaient de « bons militaires », ne croyant ni à Dieu, ni à diable, et d'éducation fort négligée. D'autre part se faire des relations « un peu respectables en ville » était très difficile, car le militaire « était peu en estime ».

Ne trouvant personne à fréquenter, Bugeaud préférait passer ses heures de liberté à la caserne ou dans la chambre qu'il avait louée en ville, à étudier la géographie ou l'anglais; il avait acheté à Paris un dictionnaire de cette langue.

En somme, « c'est un état si dur, on est si esclave et soumis à tant de personnes qui vous maltraitent qu'il faut absolument être insensé pour être soldat ». Cependant il reconnaît que « le militaire est une bonne école de patience et bien propre à former le caractère ». Mais, « si tu savais comme cette vie m'ennuie ! Si j'arrive jamais à ne plus être soldat, j'aimerais mieux m'ensevelir dans une campagne que courir davantage les aventures ».

Après la caserne de Fontainebleau et de Courbevoie, le camp de Boulogne et l'armée du Rhin. Ce qu'il voit ne réconcilie pas Bugeaud avec la vie militaire. « Le métier de héros est si fort celui de brigand que je le déteste de toute mon âme. Il faut avoir un cœur de rocher pour aimer la guerre ». Le chapardage auquel se livrent ses camarades le choque, « et, dit-il, je ne fais pas ces choses-là ». Mais il reconnaît : « Quant je suis bien affamé, je les tolère et je goûte au produit du vol » (11).

(11) Les lettres de Bugeaud à sa sœur sont écrites avec une sincérité qui touche parfois à la naïveté. Ainsi lorsqu'il lui conte qu'il a manqué s'amouracher d'une dame fort séduisante qui se trouve être un jeune homme déguisé en femme, lequel était parvenu par ce moyen à soutirer de l'argent à pas mal de messieurs. (Cité par d'Ideville, t. I, p. 50).

Le soir d'Austerlitz, « j'ai été très ému. J'ai désiré que les empereurs et les rois qui cherchent la guerre sans motifs légitimes fussent condamnés pour leur vie à entendre les cris des misérables blessés qui sont restés trois jours sur le champ de bataille sans qu'on leur ait porté secours ».

Enfin, le 18 avril 1806, sa nomination au 61e de ligne comme sous-lieutenant le fait sortir des grades subalternes. Le 26 décembre à Pultusk, il reçoit une balle dans la jambe. Pendant son congé de convalescence qu'il passe en Périgord, l'amour de la terre le saisit au point qu'il envoie sa démission au Ministre. Après réflexion, il la retire en janvier 1808 et rejoint son régiment en Espagne. Il assiste à la répression des émeutes de Madrid, aux sièges de Lérida et de Saragosse. En mai 1809, il est nommé capitaine et, deux ans après, chef de bataillon.

La férocité avec laquelle cette guerre est menée des deux côtés endurcit le jeune officier. Il n'est plus le soldat qui, parlant des liaisons de certains camarades avec des prostituées, écrivait : « Puisque je ne puis jouir légitimement des caresses d'une femme, j'aime mieux m'en passer que les chercher dans une classe aussi peu vertueuse ». Trois ans après, racontant à sa sœur, en des pages d'un sobre relief, l'assaut et le sac de Lérida, il écrira tout naturellement : « les soldats avides de pillage se répandent dans les maisons. Le carnage cesse et fait place à des scènes d'un autre genre. Partout, on voit les vainqueurs dans les bras des vaincues. Carmélites, sœurs grises, vieilles, nonnettes, éprouvent les transports de nos grenadiers. La plupart s'écriaient, dit-on : « Oh ! si nous avions su que ce n'était que cela, nous n'aurions pas eu aussi peur (12) ».

La guerre d'Espagne lui permettra de donner sa mesure et de se faire apprécier à sa juste valeur par ses chefs (13). « Le meilleur colonel de l'armée française »,

(12) D'Ideville, *op. cit.*, t. I, p. 49 et 126.

(13) Dans ses *Mémoires*, le maréchal Suchet ne ménage pas ses éloges à Bugeaud (t. I et II, passim). — Voir ci-après le Tacticien (p. XIX).

ainsi le jugera le maréchal Suchet, qui insiste sur « l'état surprenant de la tenue et de l'instruction de son régiment » (14). Quoique muté à deux reprises à un autre poste avec avancement, Bugeaud est maintenu par le duc d'Albufera à sa disposition. « Dans toutes les occasions, cet officier supérieur s'est fait remarquer par une bravoure décidée qui lui a souvent mérité d'être cité à l'ordre de l'armée » (15). Le 22 décembre 1813, il est proposé pour le grade de Colonel (16).

Malgré quoi, Bugeaud estime qu'il « est et sera longtemps un pauvre diable. On ne s'enrichit pas dans ce métier des armes, quand on le fait honnêtement et grandement ». Cependant il reconnaît que « malgré la servitude », cet état ne manque pas de grandeur. « On s'y attache d'une manière incroyable ».

1814. L'invasion de la France oblige l'armée française à évacuer l'Espagne. Premier retour des Bourbons. En garnison à Bordeaux, Bugeaud se laisse vivre. « Je voudrais vous avoir pour flâner, écrit-il à son ami d'Esclaibes. Je ne trouve personne ici qui connaisse cette science. Aussi je flâne seul de boutique en boutique et je fais la causette avec de jolies petites marchandes. Mais pour bien flâner, il faut être deux » (17). A Orléans, quatre mois après. « Je suis tombé amoureux, mais amoureux comme un enfant. Je ne croyais pas qu'à mon âge (il a 30 ans), on fût susceptible d'une aussi forte passion. Ce qu'il y a de malheureux, c'est que ma maîtresse est coquette et sans cesse entourée d'une cour d'admirateurs très redoutables. Du reste elle est charmante, pleine de grâces et de talents. Je ne lui connais qu'un défaut, c'est de ne pas vouloir m'écouter. Je crains fort que mon amour ne soit malheureux et que vous me reverrez maigre comme un hareng. En attendant que je maigrisse, je passe assez bien mon temps avec un peu de travail, la chasse, la bonne chère,

(14) Tattet, *op. cit.*, p. 37.
(15) et (2) Lettres du Colonel du 116e de ligne. Tattet, *op. cit.*, p. 26.
(16) Tattet, id., p. 27.
(17) *Lettre* du 9 juin 1814. Tattet, *op. cit.*, p. 30.

la danse et la société » (18). Trois mois plus tard : « Je ne suis plus amoureux » (19).

Entre temps dans une lettre collective, les officiers du 14e de ligne que commandait Bugeaud avec le grade de major, demandent au roi qu'il soit promu colonel. « Ses talents militaires, sa probité, sa bravoure et son administration paternelle lui ont acquis l'estime, non seulement des officiers et des soldats du régiment, mais aussi de toute l'armée » (20). Cette requête, appuyée par Suchet, obtint satisfaction. Le 11 juin 1814, Bugeaud fut nommé colonel et reçut en août la croix de Saint-Louis. Il écrit de petits vers en l'honneur de Louis XVIII.

Les Cent jours. En mars 1815, il essaie de maintenir son régiment dans l'obéissance au roi. En vain. Il doit céder à l'entraînement qui a saisi l'armée et la population à la nouvelle du retour de l'Empereur. Dénoncé comme partisan des Bourbons, il est destitué de son grade qui, sur l'intervention de Suchet et de Gérard, lui est rendu par Napoléon lequel le fait aussi commandeur de la Légion d'honneur (21).

Envoyé avec son régiment à l'armée des Alpes, il lui est donné neuf jours après Waterloo, six jours après l'abdication de l'Empereur, alors que les hostilités avaient pris fin, de continuer le combat et de battre complètement des forces ennemies très supérieures en nombre (22). Ce succès ne contribuera pas peu à l'attacher davantage à un métier qu'il faisait déjà avec passion.

Deux phrases nous révèlent la pensée intime de Bugeaud. Ce qui a déterminé sa vocation, ce n'est pas qu'il ait été d'humeur belliqueuse, ç'a été le prestige de Napoléon. « Les militaires comme moi ont pu être séduits par le prestige d'un nom attaché à de grands souvenirs et non par le démon de la guerre » (23).

(18) *Lettre* du 18 octobre 1874, *id*, p. 38.
(19) *Lettre* du 6 janvier 1915, *id*, p. 35.
(20) Azan, *Bugeaud et l'Algérie*, p. 22.
(21) Tattet, *op. cit.*, p. 37, 38.
(22) Voir ci-après le Tacticien, p. XIX.
(23) *Lettre* du 3 mars 1816. Tattet, *op. cit.*, p. 54.

Il réprouve les guerres de conquêtes que déclenche l'ambition d'un homme. Rappelant les années passées en Espagne : « Quelle gaîté dans nos réunions ! Quel bonheur quand nous avions contribué à quelque succès ! » Mais il reconnaît que cette guerre-là était « nuisible à la patrie » et il conclut : « Qu'aurait-ce donc été si nous l'avions faite dans l'intérêt de la France ? » (24). Bugeaud, soldat dans l'âme, n'aimait pas la guerre.

Voici son opinion sur l'obéissance passive. « Je conviens qu'une armée doit être obéissante, mais cette obéissance passive n'empêche pas les individus de cette armée d'avoir la liberté de la pensée et par suite une opinion fixe qui peut influencer plus ou moins la société... Il est impossible, quand on n'est pas un sot, de n'avoir pas une opinion sur ce qu'on entend débattre tous les jours » (25).

Le Tacticien

Le métier des armes le tient tellement que, pendant les quinze années de sa vie civile forcée, Bugeaud ne cessera pas de s'intéresser à tout ce qui touche l'armée et de se tenir au courant de tout ce qui la concerne ? « J'esquisse quelques articles militaires. J'en fais un en ce moment intitulé *Principes d'exécution de combats, adoptés et exécutés par l'ex-14e de ligne* » (26).

Ces articles avaient pour but de secouer la routine du haut commandement qui s'obstinait notamment dans un système d'avant-postes que Bugeaud estimait désastreux. « J'écris en ce moment sur ce sujet un projet de nature à empêcher toutes les surprises fâcheuses » (27). Sans grande illusion d'ailleurs. « On estime que c'est inexécutable par tout autre régiment que le mien » (28). Au Ministère, on oubliait que pendant l'hiver 1813-1814, Bugeaud

(24) *Lettre du* 18 août 1827, Tattet, *opus cit.*, p. 124

(25) *Lettre* du 23 octobre 1816, Tattet, *id.*, p. 58.

(26) *Lettre* du 27 décembre 1826. *id.*, p. 122.

(27) et (28) *Lettre* du 18 août 1827. *id.*, p. 126, 127. Voir le texte de cette brochure dans Azan. *Par l'épée et par la charrue*, p. 98.

avait été affecté au service des avant-postes dans lequel il s'était fait remarquer (29).

Le colonel Bugeaud n'avait pas été seulement un bon exécutant. Suchet le considérait « comme un homme de guerre qui ferait un excellent chef de corps » (30). Il s'était toujours attaché à réfléchir sur la conduite des opérations. « Une campagne est une source abondante d'observations pour ceux qui cherchent à découvrir les secrets de la guerre ». Il avait pris des notes sur les causes des succès et des revers (31).

La seconde guerre d'Espagne en 1823 lui est l'occasion de faire la critique des opérations. « Ces divers combats nous présentent du côté espagnol des sorties sans objet, comme sans manœuvres et sans énergie ; du côté français, des efforts uniformes et parallèles qui ont repoussé l'ennemi par la seule supériorité de nos troupes ». Il s'étonne qu'après trente années de guerre la tactique « d'en avant », sans manœuvres ni discernement ne soit pas entièrement oubliée et qu'on sache encore très bien « prendre le taureau par les cornes, mais sans peser plus sur l'une que sur l'autre, ce qui fait que l'on peut bien forcer l'ennemi à reculer mais non le renverser » (32).

Lorsque paraissent les *Mémoires* (33) de son ancien chef, le Maréchal Suchet, il leur consacre un compte rendu de 15 pages. De cette guerre qu'il a faite, il tire des leçons toujours actuelles. Il condamne le système des détachements multipliés sur la surface du pays, « système qui a contribué puissamment à ruiner nos armées en Espagne ». Il ne fallait que « quelques points fortement retranchés sur les lignes de communication et peut-être ailleurs dans quelques cas rares » (34). Il en est tellement convaincu, qu'à peine arrivé à Alger en 1841, son premier soin sera de

(29) Hugonnet. *Français et Arabes*, p. 56.

(30) *Lettre* du 5 février 1815. Tattet, *op. cit.*, p. 37.

(31) et (32) *Lettre* du 24 octobre 1823. Tattet, *op. cit.*, p. 89.

(33) *Mémoires sur mes campagnes d'Espagne*, par le Maréchal Suchet, duc d'Albuféra. Paris, 1828, 2 vol. in-8°.

(34) *Lettre* datée de 1828. Tattet, *op. cit.*, p. 134.

supprimer la plupart des petits postes chers à son prédécesseur.

De ses lectures et surtout de son expérience personnelle, Bugeaud a dégagé une doctrine. Certes, il sait qu'il y a « presque autant de tactiques que de circonstances », mais il tient pour fondamentaux les trois principes suivants : exalter le moral du soldat par quelques mots appropriés à la situation, charger les fusils de deux balles, « dont l'effet est foudroyant » ; enfin « l'initiative » ([34 bis]).

« Je n'ai jamais attendu une charge de l'ennemi lors même que je défendais une position. Dans ce cas je me plaçais toujours en arrière du terrain que j'avais à défendre afin d'avoir l'occasion de marcher de l'avant et d'enlever mes soldats lorsque l'adversaire était attiré sur le terrain où je voulais le combattre. Cette manière ne m'a jamais trahi » ([35]). Au combat d'Ordal, face aux redoutes anglaises, il déploie ses voltigeurs en avant de son bataillon. « Ils essuient la décharge de l'ennemi. Aussitôt le bataillon charge sans donner à l'ennemi le temps de recharger et enlève tout, comme ce devait être » ([36]).

Il combat l'opinion du général Rogniat ([37]), partisan des batailles de front et de l'usage intensif du feu. « En fatigant l'ennemi par un feu soutenu tout le long des lignes, on perd du temps, du monde, et si l'ennemi prend vigoureusement l'offensive, on risque d'être renversé ». Au contraire, n'aborder l'ennemi que sur une partie du front tandis que l'on tient l'autre en échec, se rendre supérieur sur le point que l'on aborde, ne pas tâtonner, faire une ou deux charges à la baïonnette. Voilà les principes qui me paraissent les meilleurs ([38]).

(34 bis) *Lettre* du 11 décembre 1824, Tattet, *op. cit.*, p. 105.

(35) *Lettre* du 31 décembre 1817. *id.*, p. 65.

(36) *Lettre* du 11 décembre 1924. *id.*, p. 105. « Au col d'Ordal, le 13 septembre 1813, le commandant Bugeaud a beaucoup contribué à l'enlèvement des redoutes occupées par des forces anglaises supérieures en nombre » (*Lettre* du colonel du 116e régiment au Ministre de la Guerre, 22 décembre 1813. Tattet, *op. cit.*, p. 26).

(37) *Considérations sur l'art de la guerre.* Paris, 1810, in-8°.

(38) *Lettre* du 31 octobre 1817. Tattet, *op. cit.*, p. 65.

Sa tactique est fondée sur la mobilité : déploiements brusques sur les flancs et en écharpe, menaces ou actions sur les routes de retraite, toutes opérations que Bugeaud qualifie de « démoralisantes ». Ceci pour les opérations en rase campagne. Mais en Espagne, il avait dû s'adapter à la contre-guérilla. A la guerre de surprises pratiquée par les Guerilleros, il opposa une ruse égale. Certain jour une lettre adressée par lui à l'alcade du village avec la certitude qu'elle serait aussitôt communiquée à l'ennemi, induisit celui-ci en erreur et l'attira sur le terrain choisi par Bugeaud ([39]). Il s'était fait une spécialité des attaques par surprise. En novembre 1812, il faisait prisonnière la garnison d'Ibi ([40]) et un mois plus tard il enlevait dans leur cantonnement 30 hussards anglais avec leurs chevaux ([41]). Il surprenait les Espagnols qui assiégeaient le fortin de la Rapita ([42]) et leur prenait 7 canons et 300 hommes.

Sa maîtrise, le colonel Bugeaud la montrera pendant la campagne de 1815. Envoyé avec le 14e de ligne sur le front sud-est, il fut placé à l'avant-garde de l'armée des Alpes, dans l'actuel département de la Savoie. Ses 1.700 hommes avaient en face d'eux les 8.000 Austro-Piémontais de la division Trenck. Deux coups de main le rendirent maître des bourgs de Conflans et de l'Hôpital ([43]). A Saint-Pierre-d'Albigny ([44]), il surprend dans la nuit un régiment piémontais qui perd en une heure 100 morts ou blessés et 160 prisonniers.

Le 28 juin au matin, Bugeaud, en même temps qu'on lui apporte l'aigle du régiment, apprend la défaite de Waterloo et l'abdication de Napoléon. Il rassemble ses

(39) *Lettre* du 27 décembre 1812. Tattet, *op. cit.*, p. 21.

(40) Dans la région d'Alicante. *Lettre* du 29 décembre 1812. Tattet, *op. cit.*, p. 23.

(41) *Lettre* de Suchet au Ministre de la Guerre du 11 décembre 1815. Tattet, *op. cit.*, p. 25.

(42) Région de Tortose. *Lettre* du 11 décembre 1824. Tattet, *op. cit.*, p. 107.

(43) Au confluent de l'Isère et de l'Arly. Ces deux bourgs ont formé en 1854 Albertville, aujourd'hui chef-lieu de canton de la Savoie.

(44) Chef-lieu de canton de la Savoie.

hommes : « C'est au nom de la patrie que je vous présente votre aigle, car si l'Empereur, comme on l'assure, n'est plus notre souverain, la France reste. C'est elle qui vous confie ce drapeau » (45).

Un corps ennemi de 2.000 hommes tenta de reprendre le bourg de l'Hôpital. « Je les laissai s'engager dans la ville et lorsque je jugeai qu'il y en avait assez, je fis dans la grand'rue une charge à la baïonnette avec les trois compagnies de grenadiers appuyés par le reste de la colonne serrée. Jamais charge n'a été si vigoureuse. Après une décharge (à deux balles dans chaque fusil) ils ont été rejoints, culbutés et jetés à la rivière où ils se seraient tous noyés si celle-ci avait été profonde. Le résultat fut 400 prisonniers et 5 à 600 tués ou blessés » (46).

Le lendemain, « la colonne principale de l'ennemi dirigea son attaque sur le gué situé presque au confluent de l'Arly et de l'Isère. Tandis qu'une partie de mon régiment était occupée à repousser une attaque de front sur l'Hôpital, je marchai sur le gué et je chargeai avec 8 compagnies. Cette charge fut encore plus meurtrière que celle de la veille. L'ennemi craignant pour sa ligne de retraite, reflua rapidement sur le gué. Je l'attaquai de flanc et je le mis en déroute complète. Nous ne fîmes qu'une centaine de prisonniers. Le reste périt en grande partie par le feu de nos troupes en repassant la rivière ». Ces divers engagements avaient coûté à l'ennemi 2.000 tués ou blessés (46 bis).

Telles furent les dernières actions de guerre du Colonel Bugeaud. Dans le rapport qu'il adressa le 30 octobre 1815 au ministre de la Guerre, il pouvait se rendre justice : « la guerre d'Espagne m'a appris par expérience qu'il ne suffisait pas de savoir exécuter sur une esplanade les diverses leçons de l'Ordonnance. Je ne me suis pas contenté de donner à mon régiment cette instruction machinale ; j'ai cherché à lui apprendre la guerre... J'ai fait un cours à mes officiers. Je l'aurais étendu à mes sous-

(45) Azan, *Bugeaud et l'Algérie*, p. 23.

(46) et (46 bis) *Lettre* du 26 juillet 1815. Tattet, *op. cit.*, p. 39 et sq.

officiers si j'en avais eu le temps » (47). Bugeaud, un chef et un entraineur d'hommes.

Les officiers, il les jugeait moins d'après leurs diplômes que d'après leur valeur d'homme. Il ne se laissait pas impressionner par les armes dites savantes. « La science toute seule, écrivait-il à d'Esclaibes qui était un artilleur, je n'en fais pas grand cas. J'ai rencontré tout récemment encore des officiers du génie et de l'artillerie que l'on disait fort instruits et auxquels je n'aurais pas confié la direction de la plus petite opération de guerre, parce qu'ils manquaient de jugement et que rien ne peut remplacer cela.

« Un bon officier de troupe possède, lui, une science qui s'obtient par l'observation des faits, en se rendant compte des causes qui ont produit tel effet moral et matériel. Il possède le coup d'œil, fruit d'une longue expérience et l'art de conduire les hommes. Cet art de faire de grandes choses à la guerre est compté pour peu par les officiers des armes savantes, pour qui les choses mathématiques sont seules appréciables.

« Leur grand défaut, c'est de ne pas s'occuper de l'art de conduire les troupes, de dominer leur moral (et c'est dans le moral que se trouve la grande source du succès), de les faire marcher, camper, manger, cantonner, bivouaquer, de les disposer sur le champ de bataille, de les engager et de les retirer à propos. Tout cela est immense, bien que les mathématiques y entrent pour peu de chose » (48).

Quant aux chefs, il met au premier rang des qualités qui leur sont indispensables, « le souci des détails que trop de gens estiment être l'apanage des petits esprits ». Il multiplie « les exemples qui démontrent comment la négligence des détails influe sur le sort d'une bataille » (49).

(47) Azan, *op. cit.*, p. 24.

(48) *Lettre* du 9 février 1837. Tattet, *op. cit.*, p. 173.

(49) *Lettre* du 11 décembre 1824. Tattet, *op. cit.*, p. 103.

Nostalgie de l'Armée

Licencié et mis en demi-solde le 11 novembre 1815 (50), Bugeaud, quoi qu'il dise, n'a cessé de poursuivre avec obstination sa réintégration dans l'armée.

« Vous ne m'entendrez plus parler de ma remise en activité, écrivait-il le 21 octobre 1817. L'ambition est tout à fait sortie de ma cervelle. Je n'ai pas le moindre désir d'être employé », déclaration catégorique aussitôt suivie d'une réserve : « du moins en temps de paix. Ce n'est pas que j'aie perdu tout enthousiasme pour les armes et si l'on faisait une guerre pour les intérêts de la nation, je voudrais en être » (51).

Sa réintégration, il la voyait comme « une satisfaction d'amour-propre », comme le moyen de « sortir d'une position désagréable parce que beaucoup de gens la regardent comme une proscription complète » (52). C'est une réhabilitation qu'il veut. « J'ai été humilié, après avoir servi comme je l'ai fait, d'être exilé de l'armée et de m'être vu dans mon pays en butte aux calomnies et aux soupçons outrageants ». Aussi demande-t-il « plus qu'une place de colonel » (53).

Dans sa famille, si sa femme montrait peu d'enthousiasme pour ce projet, sa sœur Phillis était « désespérée de le voir dans cette espèce de proscription » (54). Des amis se proposent pour faire des démarches en haut lieu et Bugeaud accepte. Tout en espérant, dit-il, que ce sera la dernière tentative, il charge son ami d'Esclaibes qui est bien en cour, « d'obtenir sa réintégration dans l'armée ». Il paraît cependant assez sceptique sur le résultat. « Si vous n'obtenez rien, je n'obtiendrai jamais rien ». Toutefois il suggère qu'une « demande franche auprès du duc

(50) Le 6 septembre 1815, de Clermont-Ferrand où il s'était replié avec son régiment il écrivait : « Puis-je être employé ? Non assurément. Il me faudra donc vivre dans mon coin et passer ma vie à tuer des lièvres ». Tattet, *op. cit.*, p. 43.

(51) *Lettre* du 31 octobre 1817, *id.*, p. 64.

(52) *Lettre* du 13 février 1816, *id.*, p. 50.

(53) *Lettre* du 22 mai 1824, *id.*, p. 96.

(54) *Lettre* du 10 septembre 1822, *id.*, p. 84.

d'Angoulême serait du meilleur effet » (55). L'année suivante, il adressera à celui-ci une « demande d'activité » dont d'Esclaibes corrigera certains termes et qu'il transmettra en l'appuyant (56).

Cette intervention n'aboutira, dix-huit mois plus tard, qu'à l'inscription du nom de Bugeaud sur la liste des colonels à employer (57). Satisfaction platonique. C'est pour lui l'occasion de s'indigner. « Je suis dégoûté, mortifié de voir que pour certains il faille tant de peine pour être admis à être utile tandis que d'autres sont si facilement admis à l'inutilité... Je vois que mon temps est passé ». Aussi déclare-t-il borner son ambition à obtenir une « petite retraite ». Si cela est impossible, il se console d'avance. « Je tâcherai de me la faire au augmentant mon industrie agricole » (58). Cette « petite » pension, il ne l'obtiendra pas : il lui manquait quatre mois de services actifs.

Faisant contre mauvaise fortune bon cœur, il se félicite de ne pas avoir réussi à se faire employer, car, assure-t-il, « je ne serai pas aussi heureux que je le suis » (59). Cependant en 1827, il rappellera au ministre de la Guerre la promesse que celui-ci lui fit de le rappeler en activité avant 1828, « date à laquelle il serait rayé des contrôles » (60).

Il fallut la Révolution de Juillet pour que Bugeaud fût réintégré dans l'armée. Le 8 septembre 1830, il était nommé Colonel du 56e de ligne à Grenoble. A peine arrivé dans cette ville, il perdit un jeune garçon. Est-ce cette épreuve qui lui faisait écrire : « En reprenant du service, je ne suivais pas mon goût. Je cédais aux instances de plusieurs militaires et de la presque totalité de mon département. Je cédais à ce qui me paraissait mon devoir, croyant la guerre imminente. Mais si nous conservons la paix, je ne resterais pas longtemps sous les drapeaux » (61).

(55) *Lettre* du 22 mai 1822, *op. cit.*, p. 95

(56) Tattet, *id.*, p. 112.

(57) *id.*, p. 114.

(58) *Lettre* du 17 novembre 1825, Tattet, *op. cit.*, p. 110.

(59) *Lettre* datée de 1826, Tattet, *op. cit.*, p. 118.

(60) *Lettre* du 12 octobre 1827, Tattet, *op. cit.*, p. 129.

(61) *Lettre* du 4 janvier 1831. Tattet, *op. cit.*, p. 158.

Il est vain de prétendre prévoir l'avenir. Sa promotion au grade de maréchal de camp en avril 1831, en le faisant entrer dans le cadre des officiers généraux, et, trois mois après, son élection comme député de la Dordogne allaient ouvrir une double carrière à son activité. Membre du Parlement, il ne tardera pas à s'y faire une place. Chef militaire, il devait trouver en Algérie l'occasion d'occuper une place dans l'histoire.

Demi-solde et suspect

A peine de retour dans son Périgord, Bugeaud, licencié et mis en demi-solde, n'avait pas tardé à se rendre compte qu'il était mis à l'index par les représentants de la bonne société dont sa famille avait toujours fait partie. Qu'il ait continué le combat après la chute de Napoléon et, pis encore, qu'il eût battu les Alliés du roi, cela ne lui avait pas été pardonné. Les sentiments patriotiques qu'inspiraient à sa sœur Phillis les malheurs de la France, ne la rendaient pas moins suspecte (62). Bugeaud était considéré comme un individu dangereux. « Les dénonciations calomnieuses pleuvent de tous côtés et trouvent les autorités très disposées à les écouter » (63).

Il rendait responsable de cette situation le préfet De Montureux, un ancien émigré. « Il voit habituellement des personnes très exaltées qui font la réputation de tous les habitants du département ». Le préfet reconnaissait d'ailleurs qu'il n'avait rien de précis à reprocher à Bugeaud ; malheureusement, « celui-ci avait l'opinion contre lui » (64). C'est pourquoi, dès le 3 mars 1816, l'avait-il dénoncé comme « capable de tout entreprendre contre le Gouvernement, ayant, avec beaucoup de moyens et une grande ambition, une influence dangereuse dans tout le département ». Le 11 mai 1816, le colonel Bugeaud était placé sous la surveillance de la police, « comme particulièrement dangereux et inscrit dans la plus mauvaise catégorie des individus réputés tels » (65).

Ses lettres apportent leur contribution à l'histoire de l'opinion en province sous la Restauration. Il existe en Dordogne « parmi ceux qui se disent les plus grands amis du roi, un parti qui marche dans une direction opposée à celle que suit le monarque. Pour ce parti, la Charte n'est pas la loi fondamentale. Il ne la considère que comme la manie d'un vieillard qui se laisse conduire par les Jacobins qui sont ses ministres » (66).

« Dans une certaine société qui m'entoure, où se trouve plusieurs gardes du corps, je vous assure que la Charte n'est pas en vénération. Dernièrement dans une maison noble de mon voisinage, on l'appelait une manie de vieillard et une prétendue marquise exprima l'espoir qu'une goutte remontée débarrasserait les bien pensants de ce gêneur » (67).

En 1820, après l'assassinat du duc de Bery, le ton des Ultras devint plus violent. « En Dordogne fut dressée une liste des personnes dangereuses à supprimer ». Bugeaud fut prévenu par un de ses parents que son nom y figurait. Un homme « très sage » lui écrivait de Paris : « Soyez prudent et ne frondez pas en société, comme vous l'avez fait quelquefois, les hommes de 1816. Cette époque n'est peut-être pas très éloignée de revenir ». Bugeaud ne sortit plus qu'avec deux pistolets dans ses poches et accompagné par un domestique également armé. « Je me barricadais tous les soirs et j'avais douze coups à tirer... Si l'on veut nous ramener aux gentillesses de 1815 et de 1816, on aura un soulèvement et je serai obligé d'y prendre part » (68).

(62) « D'autant, disait Bugeaud, qu'elle a plus d'esprit que les bégueules de la province ». *Lettre* du 8 septembre 1822. Tattet, *op. cit.*, p. 85 et 86.

(63) *Lettre* du 13 février 1916. Tattet, *id.*, p. 51.

(64) *Lettre* du 8 septembre 1822, Tattet, *id.*, p. 85.

(65) Tattet, *op. cit.*, p. 56.

(66) *Lettre* du 11 octobre 1816. Tattet, *op. cit.*, p. 57.

(67) *Lettre* du 16 août 1819, *id.*, p. 77.

(68) *Lettre* du 20 février 1820, *id.*, p. 81.

Sur ses opinions politiques, Bugeaud s'est expliqué très clairement. Elles se résument en une hostilité résolue contre ceux que l'on appelle aujourd'hui « Extrémistes », tant de droite que de gauche. « Il est impossible d'être plus circonspect que je l'ai été depuis mon retour, et cependant je n'ai pu éviter la calomnie. On a mal interprété jusqu'à mon silence. Les Royalistes exagérés m'ont fait beaucoup de mal dans l'esprit du préfet et autres. Les exagérés de l'autre bord m'en ont fait aussi en s'autorisant des opinions qu'ils me supposaient. Je n'ai fréquenté ni les uns ni les autres parce que je méprise l'exagération »([69]).

« Le Jacobin est plus odieux, mais je ne balance pas à dire que l'Ultra est plus à craindre. Il est partout, autour du trône et dans l'entourage des Princes. Il occupe des emplois importants. Il couvre de son ambition des principes du royalisme. Voilà ce qui le rend plus dangereux » ([70]).

Telles de ses lettres sont de véritables réquisitoires contre l'Ultra. « Nous l'avons vu en 1815 rassembler dans les villes du Midi, pour en former des compagnies secrètes, toute l'écume du peuple et de là sont sortis les crimes de Toulouse, Béziers, Montpellier, Nîmes, Marseille, Avignon... Je pardonnerais ses crimes à cet infâme parti si ces hommes étaient attachés à leur pays. Ils ne le sont qu'à leurs privilèges. Ils sont Anglais, Russes, Prussiens, tout ce que vous voudrez, excepté Français » ([71]).

Six ans après la Révolution de Juillet, il écrira : « Nous avons le gouvernement représentatif et nous ne pouvons en avoir d'autre sans d'affreux déchirements. Il faut donc tirer de lui le parti le meilleur ou le moins mauvais possible » ([72]). Bugeaud pouvait écrire comme vingt ans auparavant : « Je suis vraiment constitutionnel » ([73]).

(69) *Lettre* du 11 octobre 1916. Tattet, *op. cit.*, p. 57.

(70) et (71) *Lettres* du 12 juin et du 16 août 1819, *id.*, p. 70, 71 et 77.

(72) *Lettre* du 23 mars 1836, *id.*, p. 164.

(73) *Lettre* du 11 octobre 1816, *id.*, p. 58.

L'Agriculteur

Une fois rendu à la vie civile, le Colonel Bugeaud, tout en se livrant aux plaisirs de la chasse ([74]), songea, à 31 ans, à fonder un foyer. Dès 1815, il écrit : « Je pense au mariage. Cette opération est en train ». Mlle Elisabeth Jouffre de Lafaye, d'une vieille famille périgourdine, « joint à 18 ans — c'est Bugeaud qui parle — une jolie figure, beaucoup de fraîcheur, un heureux caractère, une éducation simple mais bonne et 250.000 francs à jouir de suite » ([75]).

Le futur beau-père fit attendre pendant plus de deux ans son consentement. Le 23 novembre 1816, Bugeaud constatait avec mélancolie : « Mes négociations matrimoniales traînent en longueur... Le père a engagé sa parole au fils d'une femme qu'il a beaucoup aimée, cela le retient. Cependant il me laisse des espérances. Cette incertitude est fort ennuyeuse » ([76]).

Onze mois passent. « Il y a près de deux ans que je soupire et que je fais le pied de grue ». ([77]). Aussi, le 27 octobre 1817, se décide-t-il à faire « un cours de diplomatie, à cela près, ajoute-t-il, que j'y ai mis beaucoup de franchise » ([78]). A. M. de Lafaye, qui lui a fait espérer une réponse pour la Saint-Martin (11 novembre), il adresse une lettre qui, sous sa forme déférente, est un ultimatum, tout à fait dans le caractère de Bugeaud.

« Pourquoi, écrit-il, différer un moment si désiré de moi ? Me connaîtrez-vous mieux dans quinze jours ? C'est surtout votre fille qu'il faut consulter si vous ne l'avez

(74) De ces jeunes années passées à la campagne, Bugeaud était resté grand chasseur. En Espagne, entre deux opérations militaires, il chasse « la caille, la perdrix, le lièvre » ; il invite son ami d'Esclaibes à venir chasser pendant quelques jours. (*Lettre* du 27 septembre 1812. Tattet, *op. cit.*, p. 22). De même, lorsqu'il est en garnison à Orléans (*id.*, p. 34, 35). Une fois installé en Périgord : « J'ai chez moi un état-major militaire et chasseur. Un militaire de mes amis qui vient d'obtenir sa retraite s'est mis en pension chez moi. Mon homme d'affaires est un ancien officier à demi-solde qui aime beaucoup la chasse. (*Lettre* du 29 septembre 1824, *id.*, p. 99). Il ne manque pas d'énumérer avec satisfaction ses tableaux de chasse. (*Lettre* du 19 janvier 1826, *id.*, p. 116.

(75 à 78) *Lettres* du 13 février 1816 et 31 octobre 1817, *id.*, p. 50, 63, 64.

déjà fait. Je tiens avant tout à son choix bien déterminé ; sans cela point de bonheur... On dit que les militaires sont ordinairement despotes. Je me bornerai à observer qu'il n'est pas de militaire qui ne soit commandé, peut-être plus qu'il ne commande et que cette subordination graduelle qui commence au soldat et ne finit qu'au chef de l'Etat apprend tout autant à obéir qu'à commander ». Suivent des renseignements sur sa fortune qui, si elle n'est pas considérable, suffit à tous ses besoins. « Je n'en désirerais davantage que dans le cas où ce serait un moyen d'aplanir les difficultés qui s'opposeraient à une union que je désire plus que je n'ai jamais désiré rien au monde ». Pour terminer : « Mon messager a ordre d'attendre votre réponse jusqu'à demain. Je compte sur votre bonté pour ne pas me la faire attendre plus longtemps » (79).

Le 11 mars 1818, le mariage fut célébré à Saint-Orse (80). Cette union fut heureuse (81). Les lettres de Bugeaud témoignent jusqu'à la fin d'une affection toujours aussi vive pour sa femme et sa famille.

La dot de la jeune Mme Bugeaud consistait surtout en terres situées en Vendée. Les époux convinrent de s'en défaire pour acquérir le domaine de la Durantie. En juin 1819, Bugeaud mit en vente les biens de sa femme. « J'ai reconnu que la terre classique du royalisme était aussi celle des écus. En une demi-heure, j'ai conclu des marchés par corps de métairie pour 187.000 francs. Il me reste encore une métairie, des terres, une haute futaie, dont je ferai environ 60.000 francs » (82). Ainsi put-il désintéresser les nombreux cousins copropriétaires de la Durantie et devenir pour 187.000 francs seul possesseur de l'ancienne propriété paternelle (83).

(79) D'Ideville, *op. cit.*, t. I, p. 177. « Aucune expédition militaire ne m'a coûté autant de soins que cette conquête amoureuse. Il m'a fallu écarter une multitude de rivaux, faire rompre des projets de l'enfance, dissiper les prétentions que les exaltés en politique avaient dressées contre moi ». *Lettre* du 31 octobre 1817. Tattet, *op. cit.*, p. 63.

(80) Saint-Orse, arrondissement de Périgueux.

(81) De ce mariage naquirent cinq enfants dont deux moururent en bas-âge. Un fils, Charles, mourut à 34 ans consul à Stettin. Une fille Marie, devint en 1843, la femme de M. Gasson, receveur des Finances ; une autre, Hélène, épousa le futur Général Féray.

(82) Lettre du 12 juin 1819. Tattet, *op. cit.*, p. 70.

La maison de la Durantie, longue et étroite, avec un pavillon de retour, était composée d'un rez-de-chaussée, soit sept pièces d'habitation avec quelques meubles, d'une cuisine et d'un grenier. Face à la maison, un bâtiment formait le carré autour d'une grande cour fermée sur le chemin par une palissade en bois. Une porte basse, garnie de gros clous, donnait accès à un vestibule sur lequel s'ouvrait la cuisine pavée de cailloux comme le vestibule. Dans la cour, un tas de fumier, un puits entouré d'une auge de pierre pour faire boire le bétail.

Le tour du propriétaire montra à Bugeaud d'abord une lande parsemée de bruyères, ensuite de vastes terrains sans végétation d'où émergeaient, çà et là, des pierres grises. Sur une hauteur, de maigres ceps de vigne. Dans la vallée, une prairie marécageuse produisait à peine assez de joncs pour nourrir quelques vaches étiques qui paissaient mélancoliquement. Une châtaigneraie clairsemée. Par un chemin effondré, encombré de pierres, Bugeaud arriva à une métairie. Des enfants à moitié nus jouaient sur du fumier que picoraient des poules et fouissaient les porcs. La porte d'entrée croulait.

La pièce unique de l'habitation n'avait que deux petites ouvertures sans croisées. Des planches grossières recouvertes de paille, avec quelques haillons par-dessus, formaient comme deux lits destinés à recevoir toute la famille. Un vieux bahut vermoulu, une planche à pain, deux bancs, deux escabeaux complétaient le mobilier (84).

« On n'aurait pu trouver ailleurs de culture plus arriérée ». La moitié seulement des terres est ensemencée chaque année ; l'autre moitié labourée quatre fois sans rien produire, sauf quelques lopins de pommes de terre et de sarrasin. Les prairies artificielles sont ignorées ».

(83 et 84) Maubourget, *Bugeaud laboureur périgourdin*. Paris, 1942, 56 pages, in-8°, p. 10 à 12. Voir aussi *Biographie du maréchal Bugeaud*, par Besancenez (dans « La France algérienne », n° 34, 13 septembre 1845). Cette biographie s'arrête à la Révolution de Juillet.

Ce spectacle peu encourageant n'eut d'autre effet que de pousser jusqu'à la passion la vocation agricole de Bugeaud. « J'y ai porté cette ardeur que vous me connaissez pour tout ce que j'entreprends. Avec cela on réussit ordinairement. C'est ce que j'ai fait » (85).

Il arrête un plan de campagne fondé sur quelques idées nettes. La pauvreté du sol venait de la généralisation de la jachère. La terre produisant peu de foin, les paysans ne pouvait nourrir que peu de bétail, lequel ne donnait que peu de fumier, ce qui les mettait dans l'impossibilité d'engraisser leurs terres. Le point important était donc d'avoir plus de fumier. Pour cela, il fallait plus de bétail, ce qui n'était possible que si l'on disposait d'une plus grande quantité de fourrage. Conclusion : il fallait multiplier les prairies artificielles (86).

Bugeaud devait se heurter aux habitudes routinières des paysans. En 1821, il écrira : « Qu'il est difficile de modifier l'agriculture d'un pays. Un seul homme instruirait plutôt vingt régiments qu'il ne ferait adopter deux principes nouveaux d'agriculture à une commune entière ». Trois ans plus tard. « Voici dix ans qe je travaille avec le zèle le plus ardent et je n'ai encore fait parmi les paysans qu'un petit nombre de prosélytes. La plupart de mes métayers sont récalcitrants » (87). Encore en 1839, il essaiera de secouer leur inertie. « Vous agissez comme si vous aviez mille ans à vivre. C'est à pas de limaçon que vous avancez « (88).

Lui cependant va de l'avant. Il cultive le blé, la betterave, la pomme de terre qui vaut « mieux que tout », le farrouch ou trèfle incarnat. « Je l'ai introduit dans nos contrées, il y réussit fort bien. Sa culture ne coûte presque rien... Je fais défricher des terrains, planter des vignes, des chênes, des châtaigniers : je transporte des terres là où il en manque. Tout cela m'amuse autant que lorsque

(85) *Lettre* du 26 octobre 1823. Tattet, *op. cit.*, p. 21, 22.

(86) Maubourget, *op. cit.*, p. 14.

(87) *Lettre* du 27 décembre 1826. Tattet, *id.*, p. 121.

(88) Maubourget, *id.*, p. 24.

j'apprenais mon à régiment à repousser la cavalerie » (89). Sa lettre du 26 octobre 1823 dans laquelle il fait le point du travail accompli est un véritable bulletin de victoire.

« Je me suis occupé sans relâche à changer le genre de culture sur ma propriété et de propager les meilleurs principes chez mes voisins. J'ai eu à vaincre la routine, les sarcasmes, les préjugés, les insolences même de la part de mes métayers. Aujourd'hui je suis une autorité qu'on cite...

« J'ai 1.800 journaux de terre (500 toises carrées chaque journal) en une seule pièce sans compter les bois. Le tout est exploité par 13 familles, soit 106 personnes. J'ai en outre 12 domestiques pour exploiter ma réserve (90). J'ai l'effectif d'une compagnie, mais je ne fais pas toujours manœuvrer ces gens-là comme je veux. Ajoutez à cela 80 bœufs, 60 vaches, 10 juments, 500 moutons et vous verrez que j'ai l'effectif d'un joli bataillon. Ainsi, quoique demi-solde, je ne suis pas privé de commandement ». Toujours la nostalgie de l'armée.

Bugeaud voit plus loin que la satisfaction d'avoir réussi. Il sait le rôle social du progrès agricole. « Par l'introduction du trèfle incarnat dans nos contrées, j'ai fait plus qu'annuler les impôts. Y aura-t-il jamais un ministre des Finances qui ait une pareille gloire ? Vous vous seriez-vous douté que j'aiderais aussi puissamment à nourrir les hommes lorsque je les assommais au col d'Ordal ? » (91).

Dans l'agriculture, il voit « le plus heureux passe-temps que puisse se créer l'homme de bien, le vrai philanthrope. Les succès dans ce genre sont sans nuage. C'est par le progrès de l'agriculture qu'il sera possible de civiliser les paysans. Le moyen de les instruire quand ils meurent de faim et ne peuvent consacrer deux heures par jour au travail de l'école ? »

(89) *Lettre* du 7 avril 1819. Tattet, *op. cit.*, p. 68.

(90) « Indépendamment de mes métairies, je fais valoir à la main une grosse réserve destinée aux expériences et à servir de modèle aux métayers, gens routiniers et difficiles à conduire ». *Lettre* datée de 1825. *id.*, p. 111.

(91) *Lettre* du 27 décembre 1821. *id.*, p. 83.

« C'est à peine s'ils peuvent aller quelquefois au catéchisme et quel catéchisme ? Ils apprennent à marmonner quelques mots mystérieux, mais ils n'apprennent pas la morale et restent toujours aussi superstitieux, aussi routiniers. Est-ce d'ailleurs un pauvre curé, souvent vieux et infirme, qui peut instruire, moraliser une commune qu'il doit encore confesser et enterrer, la tâche est trop forte. Aussi bien, rien ne se fait pour l'instruction et la morale. Quelques mauvais sermons que ne comprend pas l'auditoire, quelques processions et voilà tout » (92).

Pour lui, en même temps qu'il crée dans sa maison de la Durantie une école pour les enfants de ses métayers (93), « il adressait aux paysans périgourdins de petits discours en patois pour répandre ses idées » (94).

Il écrit beaucoup, envoie à la société départementale d'agriculture dont il est membre des communications dont il est assez satisfait. « Mon discours sur les fumiers est le pendant de mon système d'avant-postes » (94 bis). Il est membre correspondant du Conseil d'agriculture établi près le ministre de l'Intérieur (95).

Il couronne son action par une mesure « qui associera tous les agriculteurs du département. « Dans une grande réunion de propriétaires qui s'est tenue chez moi, nous avons organisé un comice agricole dont j'ai été élu président ». Aussitôt, en homme méthodique, il fait adopter un règlement qui prévoit jusqu'au menu qui sera servi lors de chaque réunion du Comice : pas plus de trois plats de viande et deux de légumes. « Car, ajoute-t-il judicieusement, si le luxe se glissait dans nos dîners de réunion, personne ne songerait plus à se réunir » (96).

(92) *Lettre* du 19 janvier 1825. Tattet, *op. cit.*, p. 117. Il ajoute : « Il paraît qu'on n'en veut pas davantage. Un curé me montra dernièrement une lettre confidentielle de l'évêque dans laquelle celui-ci lui recommande d'employer toute son influence pour faire tomber l'école mutuelle de la paroisse. Et l'on ne veut pas voir l'Espagne et, par opposition, l'Angleterre et les Etats-Unis ! ».

(93) Maubourget, *op. cit.*, p. 25.

(94 et 94 bis). *Lettre* datée de 1826, *id.*, p. 120.

(95) *Lettre* du 26 octobre 1823, *id.*, p. 89.

(96) *Lettre* du 29 septembre 1824. Tattet, *op. cit.*, p. 98.

La situation de Bugeaud est maintenant considérable dans le département « Après avoir fait un très bon mariage qui l'a mis au rang des propriétaires riches de Dordogne, il s'est entièrement adonné à l'agriculture à laquelle il travaille en grand avec beaucoup de succès, introduisant les bonnes méthodes dans ce pays routinier et très reculé. Il a déjà rendu de grands services au département sous ce rapport, en donnant par son exemple de l'autorité aux bonnes méthodes agricoles et en établissant dans le Périgord le premier Comice qui aura je l'espère, des imitateurs » (97).

Le préfet De Cintré, qui était certainement plus intelligent que son prédécesseur l'émigré De Montureux, estimait « la conduite morale » du colonel Bugeaud digne d'éloges. « Je pense qu'il a des idées et des sentiments élevés. Il a de la capacité, des connaissances, de la suite dans ce qu'il entreprend et des moyens généraux susceptibles de développements ». Il n'était plus question de placer sous la surveillance de la police celui qui, « aux dernières élections avait usé de son influence pour faire voter en faveur des amis du Gouvernement » — c'est-à-dire contre les Ultras et les Rouges (98).

Pressenti dès octobre 1823 pour être nommé maire d'Excideuil, Bugeaud accepta non sans plaisir, malgré l'opposition de sa femme (99). Sollicité par le préfet pour « l'inspection des chemins de l'arrondissement de Nontron », il répondit avec dignité. « Les emplois gratuits sont honorables quels qu'ils soient. Un président de la République des Etats-Unis ayant accepté l'an dernier les fonctions de juge de paix, un simple colonel peut accepter celles de commissaire voyer » (100). Cette inspection des chemins vicinaux devait avoir des conséquences imprévues (101).

(97 et 98) *Rapport* du Préfet, 24 novembre 1824. Tattet., *op. cit.* p. 100, 101.

(99) Il annonça sa nomination à d'Esclaibes, le 28 décembre. *id.* p. 114.

(100) *Lettre* du 27 décembre 1826. Tattet, *op. cit.*, p. 121.

(101) Voir ci-après *Bugeaud l'Africain.*

Après dix ans de pratique, Bugeaud faisait autorité en agriculture et en était justement fier. « On me consulte, on me cite, on me demande des plans de culture pour telle et telle exploitation. Je suis flatté de pouvoir être utile et de me faire un nom agricole... Perfectionner l'agriculture est, après le mérite de combattre pour les intérêts du pays, la première de toutes les gloires » (102). Dans son désir d'améliorations, il fait procéder à des essais de dépiquage par des rouleaux de pierre qui donnent de bons résultats (103).

Il n'était pas ennemi des innovations, mais il pratiquait une sage économie. Ayant décidé l'achat d'un instrument nouveau pour l'arrachage des mauvaises herbes, « l'extirpateur », il fait venir de Paris un modèle qu'il fera reproduire en quantité suffisante par le forgeron d'Excideuil, ce qui réduira la dépense (104). Il agrandit sagement sa propriété. « J'achète des terres à ma convenance. Je viens de m'arrondir d'une jolie manière et la Durantie est aujourd'hui l'une des plus belles terres du Périgord ». Mais, pour ne pas grever son budget ordinaire, il paie ses acquisitions en vendant des coupes de bois. « J'espère qu'en six mois j'aurai payé. Je puis me passer de ce revenu et vivre avec mes métairies » (105).

S'il détestait d'être dupé et volé, il se montrait généreux lorsqu'il s'agissait de rémunérer les bons travailleurs. D'Esclaibes voulant, peut-être à son exemple, faire valoir lui-même ses propriétés et, lui demandant conseil, Bugeaud lui recommande de ne pas lésiner sur le salaire des ouvriers « de réputation », car « un bon ouvrier travaille souvent comme trois mauvais et ne mange que pour un (106). Si peu que l'on paie un mauvais ouvrier, il est toujours trop cher. Les ouvriers doivent se trouver mieux chez nous que chez eux. Excitez leur zèle par quelques petits encouragements, ce que j'appelle placer à intérêt ».

Ses conseils à d'Esclaibes sont un véritable code d'économie rurale. Tout d'abord, un sage principe. « Le métier

(102 et 103) *Lettre* du 10 novembre 1829. Tattet, *op. cit.* p. 142.
(104 et 105) *Lettre* du 17 novembre 1825. Tattet, *id.* p. 109.
(106) « J'aime mieux que le travail coûte plus et qu'il soit plus parfait. »

d'agriculteur implique la présence permanente du propriétaire sur le terrain. Les soins d'une exploitation ne se délèguent pas plus que ceux d'un royaume ». Comme second, « un maître ouvrier qui soit à votre personnel ce qu'un colonel doit être à son régiment. Il doit être le plus actif et le plus adroit et, s'il était robuste, il serait encore meilleur. Les hommes peu civilisés ont un grand respect pour la force ». Dernière recommandation, « que le maître valet soit content de vous ».

Avoir un personnel féminin peu nombreux. « N'ayez qu'une femme et de préférence celle du maître valet, pour faire le manger, soigner les volailles et les cochons, etc... Les femmes et les enfants ne travaillent pas l'hiver et l'été ne font que les petits travaux. On les paie toujours plus cher, à proportion, que les chefs valets ». Enfin peu de chevaux et beaucoup de bœufs. Et Bugeaud termine en précisant de la façon la plus minutieuse ce qui « fait un bon bœuf : un bon poil, une tête large et courte, un cuir ample et épais, etc. » (107).

Avec cela Bugeaud cherchait toujours à s'instruire. Après 13 années de succès, il faisait venir le *Manuel du Cultivateur* de Mathieu de Dombasle et les *Annales d'agriculture* de Roville. « Quoique je sache quelque chose aujourd'hui en agriculture, je suis persuadé que j'ai beaucoup à gagner à lire M. de Dombasle » (108).

Lorsque éclata la Révolution de Juillet, Bugeaud venait de créer près d'Excideuil « une ferme expérimentale par souscription, où l'on essaiera toutes les bonnes méthodes » (109). Vers 1835, voulant acclimater l'élevage des vers à soie, il fera venir du midi un ménage d'ouvriers spécialisés (110).

En 1839, la prospérité du domaine de la Durantie est si bien assise (111) que Bugeaud se décide à s'installer à

(107) *Lettres* du 22 janvier et du 9 février 1829, Tattet, *op. cit.*, p. 137 à 139.
(108) *Lettre* du 1er février 1829. Tattet, *id.*, p. 136.
(109) *Lettre* du 10 novembre 1829. *id.*, p. 144.
(110) Maubourget, *op. cit.*, p. 24.
(111) En 1835, le domaine rapportait 32.000 francs contre 1.000 à 1.200 en 1816, plus 75.000 francs de terrain vendu.

Paris pour l'éducation de ses enfants. « Je partage mes états en deux gouvernements, afin que chacun de mes gouverneurs soit stimulé par l'autre. Cette rivalité fera prospérer le tout... Comme mes agents de gouvernement ne savent ni lire, ni écrire, ils seront obligés d'aller tous les soirs chez un capitaine en retraite pour faire enregistrer les opérations du jour. Ce capitaine qui est la probité même sera mon caissier. Il sera bien difficile à ce triumvirat, conclut Bugeaud, de me tromper » (112).

Même éloigné du Périgord, Bugeaud ne cessera pas de s'intéresser à ses propriétés. Il n'est que de lire ses lettres à sa femme et à ses amis. Il continuera à présider lui-même les comices agricoles et ne manquera pas, ces jours-là, de revêtir l'uniforme de Lieutenant-général afin de faire comprendre au public combien la profession d'agriculteur est honorable et combien elle est honorée (113).

Le Parlementaire

Bugeaud fut élu en 1831 député de la Dordogne, sur un programme de défense agricole. Politiquement, il s'était présenté comme royaliste constitutionnel, contre la « coalition » de ceux qu'il appelait les « Exagérés » de Droite et de Gauche (114). En 1832 il créera à Périgueux le *Mémorial de la Dordogne* pour combattre le Rouge et le Blanc (115).

Il prit son mandat au sérieux, comme tout ce qu'il entreprenait et le remplit avec conscience. Ses interventions ont porté sur ce qu'il connaissait par expérience. L'Agriculture, l'Armée, puis l'Afrique. Quelques-unes ont trait à la Politique. Il parlait avec facilité, ne cherchait pas les effets de tribune. Il allait, sans se préoccuper des interruptions, développant son sujet avec bon sens, une logique

(112) *Lettre* du 16 août 1839. Tattet, *op. cit.*, p. 200.

(113) Maubourget, *op. cit.* p. 24.

(114) Maubourguet, *id.*, p. 25.

(115) *Lettre* du 15 janvier 1833. Tattet, *id.*, p. 159.

sans nuances (116), une verve familière qui provoquait les « rires approbatifs » de l'Assemblée.

Il obtint un véritable succès en racontant son entrevue avec Abdelkader en 1837. « Lorsque l'entretien fut terminé, je me levai. Abdelkader resta assis. Je lui fis dire par mon interprète : « Quand un général français se lève devant toi, tu dois te lever aussi ». Et avant même que l'interprète eût fini de traduire mes paroles, je pris la main de l'émir et le soulevai. Il n'est pas très lourd » (117).

Avec cela un patriotisme sincère et un grand enthousiasme pour les idées qui lui étaient chères. Ses collègues disaient de lui : « Il n'y a plus qu'un homme en France qui croit à la gloire, c'est le Général Bugeaud » (118). D'esprit indépendant, il ne voulut jamais s'inféoder à Thiers. « Il aurait fallu que je le suive dans ses transformations, ce que ma loyauté ne me permettait pas » (119).

Agriculture

Il a été le défenseur tenace de l'agriculture française dont il parle avec passion. Il s'indignait de l'indifférence de ses collègues. Pour les intéresser, il leur faisait entrevoir plaisamment qu'aux « grandes existences déchues, aux ministres tombés, l'Agriculture serait « un refuge et un dédommagement contre les injustices de ce monde » (120).

Ses premières interventions à la tribune furent pour demander une diminution de l'impôt sur le sel qui pèse surtout sur les malheureux. « Dans les campagnes, vous verriez de pauvres cultivateurs, chefs de famille de huit enfants, qui n'ont pas même un meuble dans leur maison

(116) « Vous êtes un esprit absolu », lui reprochait Thiers. A quoi Bugeaud ripostait : « C'est avec un esprit absolu, s'il est juste, que l'on surmonte les difficultés. » (*Séance* du 14 mai 1840. *Mon. Univers.* 15 mai, p. 1.357. Azan, *Par l'épée...* p. 79).

(117) *Séance* du 8 juin 1838 (*Mon. Univers.* 9 juin, p. 1.594. *Arch. parlement*, t. 115, p. 378. Azan, *op. cit.* p. 59.

(118) Sainte-Beuve. *Le Maréchal de Saint-Arnaud* (Causeries du Lundi, T. XIII), article reproduit en tête de la 2e édit. des *Lettres* du Maréchal, 1858, t. I, p. XV.

(119) *Lettre* du 10 octobre 1840. Tattet, *op. cit.* p. 227.

(120) Maubourget, *op. cit.*, p. 27.

et qui dépensent 50 francs par an pour le sel ». En même temps il invite ses collègues à « faire enfin quelque chose pour les classes pauvres, si nous voulons qu'elles s'attachent à la Révolution de Juillet et notamment que l'on organise l'instruction publique dans toute la France » (121).

L'Agriculture, dit-il, a été « désertée pour la fabrique. Il y a surabondance de produits fabriqués et, dans les villes, pléthore de population, tandis que la campagne manque de bras ». Pour rétablir l'équilibre, « faites prospérer l'Agriculture. Quand les campagnes pourront acheter, les villes prospéreront ». A l'appui, il lit une lettre de Frédéric II enjoignant au Surintendant du royaume de Prusse d'accorder « protection aux campagnes plus qu'aux villes, les premières étant mères et nourrices toujours fécondes, les secondes des filles souvent ingrates et stériles » (123).

Les résultats qu'il a obtenus en créant à Excideuil un Comice agricole le poussent à demander à plusieurs reprises un relèvement de crédits qui en permette la création dans tous les cantons de France. Il précise le côté pratique de l'action du Comice par rapport à celle de la Société d'agriculture. « Celle-ci fait des Mémoires, des recherches scientifiques, qui, la plupart du temps, ne parviennent pas à l'agriculteur qui devrait les mettre en pratique. Le Comice, au contraire, enseigne par l'exemple à mieux cultiver ses terres « (124).

Il regrette que l'on vote des crédits pour subventionner la pêche à la baleine alors que l'on trouverait de l'huile à volonté dans la culture du colza. Il écarte l'argument d'après lequel cette pêche sert à former des marins pour le combat. « Que l'on donne les quatre millions de cette subvention à la Marine. Elle créera des escadres de manœuvres qui formeront les marins à gagner les batailles. Ceux qui ont combattu à Navarin n'ont jamais été à la pêche à la baleine » (125). Quant aux économies, si l'on veut en réaliser, qu'on les cherche dans les fournitures de certains services, comme le Domaine, le Timbre, l'Enregistrement (126).

(121) *Séances* du 12 août et du 10 décembre 1831. *Arch. Parlem.* t. 69, p. 166 et t. 72, p. 404.

(122) *Séance* du 28 février 1832. *Arch. parlem.* t. 76, p. 622.

(123) *Séance* du 6 mai 1834. *Arch. parlem.* t. 90, p. 9.

(124) *Séances* du 28 février 1832, *Arch. parlem.* t. 75, p. 622 et 623 ; du 6 mars 1834, t. 90, p. 7 et du 13 mai 1835, t. 95, p. 150.

Il défend le monopole du tabac (127) et demande que le prix du blé soit fixé au taux moyen de 20 francs l'hectolitre, car toutes les fois que ce prix ne sera pas atteint, il y aura perte à cultiver (128). Il a soutenu en avril 1840 sur la création des Chambres d'agriculture un projet de loi qui a fini par être adopté en 1919 (129).

Armée

Le plus important dans la question des effectifs n'est pas le nombre, mais la qualité des hommes, c'est-à-dire en premier lieu leur robustesse. « Tout homme faible que l'on envoie en Afrique est un homme perdu. Quoi de plus illogique de payer pour instruire et entretenir une armée de 300.000 hommes et n'en avoir en réalité que 200.000 en état de faire la guerre ! » (130). Il est partisan de la gymnastique et des exercices physiques dans l'armée (131).

Mais, pour faire un soldat, il ne suffit pas d'apprendre à marcher au pas, à charger un fusil, de dresser les hommes à l'école de peloton, il faut avant tout former son moral. « Qu'il ait l'amour de son pays, de son drapeau, de son roi, une excellente discipline et confiance en ses chefs. Joignez à cela l'amour de la gloire, c'est alors seulement que l'on est soldat « (132).

(125) *Séance* du 13 mai 1835. *Arch. parlement.* t. 95, p. 751.

(126) *Séance* du 30 mars 1832, *id.* t. 77, p. 263.

(127) *Séance* du 6 janvier 1835, *id.* t. 91, p. 588.

(128) *Séance* du 30 mars 1832, *id.* t. 77, p. 154.

(129) Maubourguet, *op. cit.* p. 27.

(130) *Séance* du 19 novembre 1838, *id.* t. 115, p. 381.

(131) *Séance* du 19 mai 1835, *id.* t. 96, p. 390.

(132) *Séances* du 8 janvier et du 13 mars 1832, *op. cit.*, t. 73, p. 548 et t. 76, p. 340.

Les chefs ? Il est indispensable que « le soldat les connaisse, de même qu'un général doit connaître ses officiers afin de les employer convenablement en temps de guerre ». Pour Bugeaud, l'armée française compte trop de chefs en activité. Aussi sont-ils peu employés, ne sont pas assez souvent en contact avec les soldats. Ils oublient les détails du métier et perdent l'habitude du commandement ». Il estime donc nécessaire d'admettre à la retraite une partie des généraux qui en ont atteint l'âge [133]. Quant aux maréchaux de France, n'en créer qu'en temps de guerre [134].

Il voudrait dans les grades supérieurs « des hommes à qui leur mérite vaudrait de la considération » [135]. Il souhaite que toutes les classes de la société soient représentées dans l'armée, « car celle-ci a besoin de capacités de tout genre ». Mais il connaît son époque. Il sait que « les classes sociales supérieures n'enverront pas à l'armée leurs enfants, dans l'espoir que ceux-ci arriveront plus facilement à la pairie par des fonctions de magistrats que par des grades militaires » [136].

Il demande que les gardes nationales soient organisées fortement, car les hommes faits et éclairés qui les composent seront plus vite instruits que les jeunes soldats » [137]. Peut-être voit-il là « cette bonne réserve qu'il voudrait capable d'appuyer l'armée de ligne. On ne fait pas la guerre avec des masses informes » [138].

Sur l'avancement : l'ambition qu'a tout homme d'accéder à une position supérieure — ce que Bugeaud nomme le « picotin d'avoine », ce qui fait rire la Chambre — cet ambition est un sentiment légitime. « Quand un colonel a bien servi, il lui faut le grade d'officier général. Ainsi s'entretient l'émulation indispensable dans le militaire comme dans le civil » [139].

(133) *Séance* du 19 février 1834, *op. cit.*, t. 86, p. 559.
(134) *Séance* du 12 mars 1832, *op. cit.*, t. 76, p. 346.
(135 et 136) *Séance* du 13 octobre 1831, *op. cit.*, t. 70, p. 660.
(137) *Séance* du 27 septembre 1831, *op. cit.*, t. 79, p. 770.
(138) *Séance* du 8 janvier 1832, *op. cit.*, t. 73, p. 548.
(139) *Séance* du 14 mai 1835, *Arch. parlem.*, t. 96, p. 53.

Politique

Bugeaud est également intervenu à la tribune chaque fois que le débat touchait à la Politique. A celle-ci il s'intéressait, parce que, disait-il, « les intérêts de mon pays me seront toujours chers » [140]. Ses opinions, il ne les a jamais cachées. « Quels sont les fondements de la liberté ? De bonnes lois, une bonne administration. Pour faire de bonnes lois, il faut des hommes capables et patriotes » [141]. En somme, une élite. Aussi est-il hostile au suffrage universel. « Je suis tout prêt à l'adopter quand on m'aura prouvé qu'il amènera une production double avec un demi-travail et une grande amélioration du sort du peuple, car c'est là la vraie liberté « [142].

Bugeaud a toujours été le défenseur de l'Ordre [143], c'est-à-dire de l'état de choses établi, parce qu'il est le seul garant de la stabilité intérieure du pays, aussi indispensable à sa prospérité que la paix à l'extérieur. La Société telle qu'elle est n'a pas de défenseur plus intransigeant, parce que de son maintien dépend la conservation des fortunes acquises par le travail. La perspective d'un bouleversement lui est intolérable. Il se déclare donc ouvertement l'ennemi de tout fauteur de troubles. Les complots, les attentats le trouvent sans pitié.

Pour lui, « l'audace des chefs des Sociétés secrètes est faite de ce qu'ils ont l'impression que le gouvernement et les Chambres ont peur ». A ces chefs on doit répondre : « Nous acceptons votre défi de combat, nous ne le craignons pas » [144]. Car la Société n'est pas désarmée. L'Armée doit la défendre contre l'ennemi du dedans aussi bien que contre l'ennemi du dehors. A propos du procès de Barbès devant la Haute Cour, il écrit : « J'aurais voulu

(140) *Lettre* du 7 avril 1819. Tattet, *op. cit.*, p. 67.
(141) *Séance* du 15 janvier 1833. *Arch. parlem.*, t. 78, p. 708.
(142) *Séances* du 6 janvier 1834, t. 85, p. 457 et du 7 février 1835, *id.* t. 92, p. 567.
(143) Voir plus haut Demi-Solde et Suspect, p. XXVII.
(144) *Séance* du 8 mai 1834, *Arch. parlem.*, t. 88, p. 4.

voir frapper cet horrible sophisme que le crime politique n'est pas punissable comme les autres crimes ». Et il prédit avec une singulière netteté ce qui devait arriver en juin 1848 et pendant la répression de la Commune en 1871. « Un jour le combat entre la Société et les forces de subversion sera féroce. On tuera tout ce qu'on prendra les armes à la main, ou seulement la figure et les mains noires de poidre. Et voilà comment on aura créé la barbarie en faisant de la fausse philanthropie » (145).

Son ennemie numéro un est la Presse. « On parle des persécutions qui lui sont infligées. C'est elle la véritable persécutrice. Elle persécute avec les mensonges, avec la calomnie. C'est le despotisme le plus grave qui ait encore pesé sur nous » (146). Il signale à l'indignation de ses collègues, avec citations à l'appui, que les comptes rendus des séances de la Chambre sont défigurés par la presse d'opposition, surtout lorsque les orateurs appartiennent à la majorité gouvernementale (147). Quant à ses propres interventions à la tribune, elles sont régulièrement dénaturées (148).

A partir de 1837, les interventions les plus importantes de Bugeaud à la Chambre ont pour objet l'Afrique (149).

Bugeaud l'Africain

Premier contact de l'Afrique.

Le 21 avril 1836, proche le camp établi à l'embouchure de la Tafna, le Général d'Arlanges, commandant la division d'Oran, avait subi un sanglant échec d'où s'était accru le prestige d'Abd-el-Kader. Le Maréchal de camp Bugeaud fut envoyé en Afrique avec trois régiments de renfort.

(145) *Lettre* du 27 juillet 1839. Tattet, *op. cit.* p. 196.

(146) *Séance* du 6 janvier 1834, *Arch. parlemt.*, t. 85, p. 456.

(147) *Séance* du 17 avril 1835, *id.*, t. 93, p. 712.

(148) *Séance* du 26 mars 1835, *id.*, t. 93 p. (Voir ci-après : Bugeard, Gouverneur Général. Son caractère (p. LXXIX).

(149) Voir ci-après Bugeaud L'Africain (p. XLVI).

Débarqué à la Tafna le 6 juin, il rassembla aussitôt sur le terrain officiers et soldats (150). Il commença par les féliciter de l'enthousiasme qui les animait. « Mais, ajouta-t-il, l'enthousiasme peut céder aux fatigues, aux privations, aux intempéries. Plus solides sont des qualités telles que le patriotisme, le sang-froid, la fraternité régimentaire ».

Après ce préambule, Bugeaud déclara tout net : « Jusqu'ici, on n'a pas fait la guerre comme on l'aurait dû. On n'a pas su tirer parti de la supériorité que vous donne la puissance de votre organisation, de votre discipline, de votre tactique sur une cohue d'hommes qui n'a que des moyens individuels et qui est incapable de former un ensemble redoutable. Par mon commandement je peux vous porter avec ensemble et harmonie sur tous les points dans l'ordre qui convient aux circonstances. J'ai ainsi dans la main un grand nombre d'actions successives ».

Au contraire, « les multitudes désordonnées n'en ont qu'une, celle de la première impulsion. Si elles échouent, — et elles doivent échouer parce que vous êtes fermes — elles ne peuvent plus revenir au combat ». Mais à une condition ; « c'est que profitant de votre succès, vous pénétriez audacieusement au milieu du tumulte pour ne plus vous arrêter jusqu'à la dispersion totale de l'ennemi. Vous verrez cela, comme je vous le dis, à la première occasion ».

L'offensive est la seule tactique efficace en Afrique. Elle sera rendue possible par la mobilité des troupes. Donc « plus d'artillerie, plus de ces milliers de chariots que vous traînez après vous. Les canons de montagne portés à dos de mulets suffiront. Les transports se feront par mulets ou chameaux ».

(150) Un témoin, le Capitaine Canrobert, a raconté la scène (Bapst, le *Maréchal Canrobert*, t. I). Sur le même sujet voir une lettre du lieutenant Trochu adressée à Guizot, dans les *Mémoires* de celui-ci. t. VII et surtout la *Lettre d'un lieutenant de l'armée d'Afrique adressée à son oncle, vieux soldat de la Révolution et de l'Empire*, récit anonyme de la campagne de 1836 rédigé par Bugeaud lui-même. Paris, 1839, réimprimé à Alger, Imp. du Gouvernement, 1841, 36 pages, in-8°. Cette brochure passa inaperçue ; Bugeaud se plaindra du refus du *Spectateur militaire*, d'en faire un compte rendu. Seul le duc d'Orléans lui en parla d'une manière convenable », l'appelant « un code attachant de la guerre d'Afrique ». *Lettre* du 7 septembre 1839, Tattet, *op. cit.* p. 207.

Entrant dans le détail, Bugeaud montra, en plaçant lui-même les avant-postes, comment on pouvait saisir ou tuer les voleurs sans que le camp fut alerté. Il évoqua la guérilla « si semblable à la guerre d'Afrique », les succès qu'il avait obtenus en Espagne et qu'il espérait renouveler contre les Arabes en employant les mêmes moyens. » Il conclut en s'adressant aux officiers : « Si l'un de vous a des observations à me faire, je suis prêt à les entendre et j'y répondrai ». Ce petit discours, note Canrobert, produisit l'effet d'une douche froide » (151).

« La décision de ne plus employer de canons de campagne produisit un effet marqué d'étonnement et de mécontentement. Annoncée par un commandant en chef qui débutait en Afrique à des officiers qui étaient déjà en grand nombre des vétérans prétendant à l'expérience, cette décision fut très mal accueillie » (152).

Le doyen des officiers présents, le colonel Combe (153) ayant affirmé que l'action de l'artillerie soutenait le moral du soldat, Bugeaud répondit : « Cela vaut peut-être pour les batailles d'Europe, mais non pour les combats d'Afrique. Quoi ! vous ne pourriez combattre sans canons des adversaires qui n'en ont pas, lorsque vous possédez sur eux trois avantages énormes, l'organisation, la discipline, la tactique ». — Mais le canon éloigne les Arabes. — « Précisément. Je ne veux pas qu'ils s'éloignent, je veux au contraire les attirer dans un combat où je pourrai les battre ».

Quel est le grand inconvénient des canons et des chariots ? « Ils attachent une troupe à une certaine ligne à

(151) Lapst, *op. cit.* t. I, 263.

(152) *Lettre* de Trochu à Guizot. *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, t. VII, p. 131.

(153) Le Colonel Combe ne tarda pas à rendre justice à Bugeaud. Douze jours après, il écrivait au Général de Castellane : « M. le Général Bugeaud entend et fait bien la guerre. Il a de l'activité, du jugement et de l'esprit. Il désire s'éclairer des lumières de ceux qui en possèdent, ainsi que de leur expérience en Afrique. Ses talents ne peuvent que nous assurer la victoire, laquelle, sans son arrivée et malgré les renforts, fut restée incertaine » (Lettre du 18 juin 1836, in *Campagnes d'Afrique*, p. 70). Le colonel Combe devait être blessé mortellement au second siège de Constantine (1837).

laquelle elle doit toujours revenir, car le matériel ne peut la suivre ». Donc incapacité pour celle-ci de faire une charge longtemps prolongée, ce dont l' « ennemi profite pour s'échapper. De plus l'absence d'artillerie dispense les soldats de l'obligation de faire une route pour celle-ci, ce qui leur permet d'arriver au bivouac à dix heures du matin, au lieu de n'y parvenir, fourbus, qu'à la nuit tombante ». Ainsi sera assurée la mobilité qui seule permet l'offensive (154).

Cela, insista Bugeaud, est l'essentiel. « Je vous préviens, nous ne ferons jamais retraite devant les Arabes qu'après les avoir complètement dispersés et dégoûtés. Se retirer devant eux, c'est leur donner les avantages que leur refusent leur manque d'organisation, de discipline et de tactique. On attaque votre queue, vos flancs et votre tête, l'on vous devance dans les passages difficiles, enfin on vous harcèle de toutes manières. En marchant à eux, au contraire, vous augmenterez leur confusion et surtout vous frappez leur moral. On court sur l'ennemi qui fuit, on respecte celui qui présente le combat, on craint celui qui prend l'offensive. Ces vérités trouvent leur application en Afrique encore plus qu'en Europe ».

Bugeaud termina la campagne en six semaines. Il ravitailla la garnison de Tlemcen et, le 6 juillet, sur la Sikkak, infligea à l'Emir « le coup le plus sensible que celui-ci eût encore reçu » (155). Il fut nommé lieutenant-général (156). « Cette victoire qui mit pour la première fois entre nos mains des prisonniers en grand nombre eut en Algérie et

(154) Sur l'inutilité de l'artillerie dans la guerre d'Afrique, Bugeaud n'a jamais varié. « Si vous voulez mal faire la guerre en Afrique, il faut y traîner beaucoup d'artillerie... Je suis étonné que lorsque vous en avez déjà trois fois plus qu'il ne vous en faut, vous en envoyiez encore. C'est ce qui me fait croire que vous ne conduisez pas les affaires d'Afrique, mais que vous vous laissez conduire aveuglément par vos agents ». *Séance* du 15 janvier 1840 ; *Mon. univ.*, p. 106, Azan, *Par l'épée...*, p. 71.

(155) Pellissier de Reynaud, *Annales algériennes*, 2e édit., t. II, p. 106.

(156) « Des services aussi distingués méritaient récompense. Sur le rapport que j'en ai fait au roi, S.M. vous a nommé Lieutenant-général. Je vous en ai donné avis par le télégraphe et j'ai un véritable plaisir à vous le confirmer dans cette lettre. » *Lettre* du ministre, 4 août 1836 (*Correspond. de Clauzel, append.* t. II, p. 565).

en France un légitime retentissement. Le système de la guerre d'Afrique était fondé » (157).

Rapport du 16 juin 1836 (158).

Dix jours après avoir débarqué, Bugeaud avait adressé au ministre de la Guerre un premier rapport dans lequel il exposait en termes d'une clarté et d'une précision parfaites la tactique à adopter et qui sera la sienne.

Des combats qui se livrent en Afrique on ne saurait attendre de grands résultats. « Comment tuer et prendre beaucoup de monde à un ennemi qui ne tient pas devant vous et qui disparaît avec une rapidité merveilleuse ?

Les régiments nouvellement arrivés avaient « montré de la bonne volonté dans les combats », mais « ils avaient très mal résisté aux fatigues de la campagne ». Suivait une peinture sans phrases de la réalité. « Des fusils, des sacs, des marmites ont été jetés. Beaucoup d'hommes sont restés en arrière et auraient été massacrés sans les soins actifs de l'arrière-garde et de l'ambulance. Quand on leur disait qu'ils risquaient d'avoir la tête coupée, ils répondaient que cela leur était égal. Un caporal du 68e s'est suicidé en vue du camp qu'il allait atteindre. La démoralisation et la fatigue étaient complètes (159).

Bugeaud avait constaté que les régiments qui étaient depuis deux ou trois ans en Afrique « commençaient à être bons ». Leur acclimatement avait été payé par la diminution de leurs effectifs. Il ne doutait pas que « les trois beaux régiments », qu'il avait amenés avec lui « ne devinssent bons aussi », mais ce ne serait qu'après avoir perdu 2 ou 300 hommes, « faibles au physique comme au moral » et Bugeaud concluait : « L'apprentissage est un peu cher ».

(157) Lettre de Trochu, in *Guizot, op. cit.*, t. VII, p. 132.

(158) Publié en appendice à la *Correspondance du Maréchal Clauzel*, par G. Esquer (Col. doc. inéd. Hist. Algérie), 1948, t. II, p. 523 et sq.

(159) « Les nouveaux régiments arrivèrent dans un état pitoyable. » Bapst, *op. cit.*, t. I, p. 125.

Le plus grave était le moral peu élevé chez certains officiers. « Quelques-uns ont montré une grande faiblesse de caractère : au lieu d'encourager leurs soldats, ils contribuaient à les démoraliser ». Bugeaud avait dû leur déclarer que, si le fait se reproduisait, « il en rendrait compte au ministre et que, quel que fût le grade de l'officier, il le ferait embarquer pour la France ».

Le remède ? « Pour commander les régiments en Afrique, il faut des hommes vigoureusement trempés au physique et au moral. Les colonels et les chefs de bataillon un peu âgés, chez qui la vigueur d'esprit et de cœur ne maintient pas les forces physiques devraient être rappelés en France ».

Bugeaud ne se bornait pas à constater la difficulté des jeunes soldats à s'adapter dès leur arrivée « au rude métier qui leur était réservé sur un sol aussi hostile et sous un soleil aussi brûlant ». Il dénonçait la responsabilité du Commandement qui, après six ans, se montrait incapable de comprendre les conditions particulières de la guerre en Afrique. « Il y a vraiment de la barbarie (160) à charger les hommes de sept à huit jours de vivres, de 60 cartouches, chemise, souliers, marmites, etc... Beaucoup succombent sous un tel poids et les plus forts ont besoin d'être conduits avec une lenteur telle qu'il est impossible de faire les mouvements rapides qui, seuls, peuvent assurer le succès « (161).

Le seul moyen d'assurer aux troupes la mobilité indispensable était de réduire leur chargement. La solution, Bugeaud la voyait dans « la création de brigades de mulets organisés militairement à raison de 80 pour 1.000 hommes ». Premier avantage : le service des transports ne dépendrait plus de la bonne volonté des Indigènes à qui on louait les bêtes de somme. Les mulets porteraient 10.000 rations et les soldats seulement une réserve de qua-

(160) Il parle même de « crime contre la patrie ».

(161) « D'Oran à Tlemcen, six jours de marche. Petites journées pour l'Europe, elles sont assez fortes pour l'Afrique avec les chaleurs. Il faut conduire les troupes avec une certaine sagesse si l'on ne veut pas perdre en cinq ou six jours de route autant d'hommes que dans une bataille. »

tre jours, soit en tout 14 jours de vivres, « ce qui suffit pour les campagnes que l'on peut faire dans ce pays ». Second avantage : ce nouveau train des équipages, plus léger que les chariots employés jusqu'ici « pourra suivre plus facilement les troupes quelle que soit leur avance ».

Abordant la question de la guerre d'un point de vue plus général, Bugeaud demandait : « Veut-on continuer ou non l'occupation de ce pays ? Si oui, il faut adopter les moyens nécessaires pour réussir et ce sera une économie de temps et d'argent... En faisant les choses largement, on aura au total moins dépensé, car on aura obtenu en deux ou trois ans des résultats que l'on n'obtiendra pas en vingt ans, si l'on continue ce système de parcimonie et de demi-moyens ». Conclusion : « Etre forts ou s'en aller ».

Ainsi dès son premier contact avec la réalité africaine, Bugeaud précisait les premiers principes et les moyens de la tactique qu'il mûrira pendant quatre ans et dont il ne s'écartera pas lorsque, nommé gouverneur général, il aura la responsabilité de diriger la guerre en Afrique.

Rapport de Juillet 1836 (162).

Ces idées il les reprend et les développe dans un nouveau rapport adressé six semaines après au ministre. Il revient sur les qualités physiques et morales que doivent posséder les officiers et les soldats qui servent en Afrique et sur l'organisation des brigades de mulets que l'on se procurera plutôt par achat qu'en les louant (163). En attendant, on utilisera des méharis soumis, ainsi que leurs propriétaires, à un contrôle strict et qui formeront des brigades encadrées par des officiers, des sous-officiers et des soldats français.

Quant à la tactique à adopter, Bugeaud part du principe qu'une colonne de 2.000 hommes luttera difficilement contre 6.000 Arabes, tandis que 6.000 hommes en battront

(162) *Mémoire sur la guerre dans la province d'Oran et sur les moyens de la terminer*, publié en appendice à la *Correspondance* du Maréchal Clauzel, *op. cit.*, t. II, p. 569 et sq.

(163) Par des calculs minutieux, Bugeaud chiffre l'économie que l'on peut ainsi réaliser.

aisément 18.000. Le véritable élément du succès est « la colonne mobile, débarrassée des chariots et de l'artillerie roulante, suffisamment forte, bien constituée au physique et au moral, commandée par des officiers jeunes et énergiques et portant avec elle quatre à cinq jours de vivres de plus que l'on ne suppose en avoir besoin », afin de consacrer un jour ou deux « à poursuivre l'ennemi s'il vient nous attaquer dans notre retraite ».

La multiplication des camps et des postes retranchés, Bugeaud la condamne aussi énergiquement en Afrique qu'en Espagne. « On croit par là mieux dominer le pays ; on veut tout garder et en définitive on ne garde rien. En éparpillant ainsi les postes, on s'affaiblit ».

La seule tactique à pratiquer en Afrique est l'offensive qui impose à l'ennemi. « Je n'ai jamais permis à celui-ci d'insulter mon arrière-garde ; je n'ai jamais craint de revenir en arrière et en un quart d'heure tout était fini. La retraite s'opérait ensuite sans que l'on reçut un coup de fusil. Mais pour atteindre ce résultat, il faut que les charges et la poursuite soient sérieuses... »

La santé et la robustesse des soldats dépendent en grande partie du soin que l'on met à les nourrir. Bugeaud ne cache pas que l'Intendance n'apporte pas une attention suffisante à la qualité des denrées. Il exige, quant à lui, que l'on « ne donne aux troupes que des produits de la meilleure qualité. L'humanité l'exige. C'est un devoir envers des hommes qui font à la patrie le sacrifice de leur vie ». C'est d'ailleurs de l'économie bien entendue, car il y a peu de différence entre le prix de bonnes denrées et celui des mauvaises. « Et puis, les hommes bien nourris sont dans le rang au lieu d'être dans les hôpitaux où ils coûtent plus cher ».

Bugeaud a toujours eu grand souci de la nourriture du soldat, condition essentielle de sa santé. Or « les soldats sont mal nourris en Afrique », déclare-t-il tout net au ministre. « Le pain n'est pas suffisamment bon. Le biscuit est inférieur à celui employé dans la Marine ; il est souvent gâté. Le lard salé doit être évité avec soin, car il donne la diarrhée à l'instant même. Avec un peu d'industrie, il est facile de s'approvisionner en viande fraîche.

Les haricots sont à proscrire. Le riz de bonne qualité doit remplacer tous les légumes secs, il est très sain. C'est l'un des premiers éléments de la bonne nourriture en Afrique. Malheureusement celui que l'on distribue aux hommes n'est que de la criblure ».

Le sort de l'officier n'est pas meilleur que celui du soldat. Il lui est impossible de vivre et de s'entretenir en Afrique avec sa solde. Les rations réglementaires sont insuffisantes et les cantiniers qui appartiennent à toutes les nations vendent leurs denrées à des prix exorbitants Dans la dernière campagne, les arbustes épineux ont mis en lambeaux les vêtements des officiers et des soldats. Il est indispensable de rétablir pour les premiers l'indemnité extraordinaire telle qu'elle existait, d'ajouter pour les seconds un supplément à la masse de linge et de chaussures. Un mois de campagne suffit pour mettre hors d'usage un pantalon, une paire de guêtres et de souliers.

En conclusion, Bugeaud reprend son leit-motif. Tout cela est affaire de dépenses. Reste à savoir ce que l'on veut. « Vous voulez conquérir et conserver l'Afrique, soit pour les intérêts de la France, soit pour satisfaire son orgueil national. Alors sachez payer convenablement ceux qui font à ces idées plus ou moins bien fondées le sacrifice de toutes les affections humaines et même de leur vie. Et cela dans votre intérêt bien entendu, car l'une des premières chances de succès, c'est d'avoir une armée satisfaite de son sort et de son gouvernement ».

A l'appui de sa thèse, Bugeaud montre l'armée anglaise « recrutée, moralement parlant, dans l'écume de la population » et dans laquelle les charges d'officiers sont vénales. Pourquoi une telle armée est-elle « bonne » contre toute prévision ? D'abord parce que la discipline y est bien observée ; ensuite, parce que « elle est admirablement payée, nourrie, habillée, équipée ». Ne pourrait-on faire « pour les enfants de France appelés à la défense de la patrie, les mêmes sacrifices que l'Angleterre consent pour des mercenaires ? ».

(à suivre)

Gabriel Esquer et Pierre Boyer.

« La Chronique » d'Abû Zakariyyâ' al-Wargalânî

(m. 471 H. = 1078 J.-C.)

La *Chronique* d'Abû Zakariyyâ' n'était connue que par la traduction partielle qu'en avait donnée Emile Masqueray en 1878 [— 1879]. Depuis 1930, de nouveaux manuscrits, les uns fragmentaires, les autres complets, ont pu être découverts. Une équipe d'arabisants et d'historiens a pu s'atteler à la tâche pour publier le texte arabe intégral et sa traduction française annotée. La *Revue Africaine* est heureuse de pouvoir donner dans ce numéro le premier tiers de cette *Chronique* dont la traduction est due à M. le Professeur Roger Le Tourneau, sur le texte établi par M. Charles Dalet, professeur honoraire du Lycée Bugeaud d'Alger.

(N. de la R.).

Au nom de Dieu clément et miséricordieux. Dieu accorde la grâce et le salut parfait à notre seigneur Muh'ammad, à sa famille et à ses compagnons.

Voici ce qu'a dit le Cheikh Abû Zakariyyâ' Yah'yâ ibn Abî Bakr as-Sadrâtî al-Wargalânî — Dieu Très Haut lui fasse miséricorde et l'agrée.

Louange à Dieu qui possède tout ce qui est dans les cieux et sur la terre. Louange à Lui dans la vie future. Il est sage et bien renseigné (*Cor., VI*, 18).

Lorsque nous avons constaté combien de traces s'étaient effacées, combien de souvenirs s'étaient perdus, notre esprit s'est résolu à rassembler le souvenir des cheikhs et des saints d'autrefois parmi les gens de la Secte (1) ; nous rappellerons leurs vertus et leurs faits et gestes, l'excellence de leur doctrine et l'étendue de leurs mérites. Nous

n'avons écrit de tout cela que ce que nous avons pu écrire, avec l'espoir que cela serait utile. Après avoir craint que le vulgaire ne l'abandonnât en chemin et ne le laissât tomber dans l'oubli. Vers Dieu seul tendent nos désirs ; c'est à Lui que nous demandons protection, de Lui que nous espérons récompense dans notre entreprise ; en Lui est la source de nos grâces ; Il nous donnera notre compte, car il n'est pas de meilleur intendant.

Cet écrit rappellera d'abord pourquoi la doctrine des Ibâd'ites s'est implantée au Maghreb, quels furent ses débuts, qui le premier l'apporta d'Orient, les faits et gestes des cinq personnages qui portèrent la science jusqu'à la terre du Maghreb, ce que fut l'Imâmat du commencement jusqu'à la fin ; ensuite les faits et gestes des cheikhs et des gens de la Secte dans leurs rapports avec les Imâms noirs (2) et l'attitude de ceux qui se tinrent à l'écart de ces Imâms, siècle après siècle. Puis viendront les « dits » (*ah'âdîth*) des gens de la Secte, l'étendue de leur influence, l'excellence de leurs faits et gestes au long des générations. Il se peut que cela avive les souvenirs de qui se souvient et mette en éveil quiconque est dans l'erreur, car la mention du passé est utile aux croyants.

Tout cela a été rapporté par plus d'un de nos compagnons et notamment par l'imâm Aflah' qui le tenait de son père 'Abd al-Wahhâb, qui le tenait lui -même de son père 'Abd ar-Rah'mân ibn Rustum — Dieu les agrée : quand Aflah' mentionne l'imâm, il emploie le terme *imâm ;* il écrit : « L'imâm nous a informé... » ou bien : « Je l'ai entendu dire... » [Voici son récit :]

Le premier qui apporta ces idées, c'est-à-dire la doctrine des Ibâd'ites — nous étions alors à Kairouan en Ifrîqiya — fut Salama ibn Sa'îd. Il nous arriva du territoire de Bassora avec 'Ikrima, affranchi d'Ibn 'Abbâs, tous deux montés sur un seul chameau qui portait en outre leurs provisions de route. Salama ibn Sa'îd prêchait pour les Ibâd'ites et 'Ikrima, affranchi d'Ibn 'Abbâs, pour les Çufrites (3). J'ai entendu, dit-il, Salama dire un jour : « Je voudrais que cela — il voulait dire la doctrine ibâd'ite — se manifeste au Maghreb, fût-ce un seul jour du matin jusqu'au soir et peu m'importerait après cela qu'on me coupe le cou. » Ensuite 'Abd ar-Rah'mân ibn Rustum s'initia à cette doctrine de toute son ardeur. L'un des gens de la Secte lui dit : « Si tu veux connaître cette doctrine à laquelle tu t'appliques et t'attaches, — et je vois que c'est ton désir — va à Bassora. Il y a là-bas un savant, dont le surnom (4) est Abû 'Ubaïda et le nom Muslim ibn Abî Karîma at-Tamîmî, auprès de qui tu trouveras ce que tu cherches. » On dit aussi que c'est sa mère qui lui tint ce langage. 'Abd ar-Rah'mân ibn Rustum se rendit donc auprès d'Abû 'Ubaïda — Dieu l'agrée. Il y a sur ce point une tradition que je rapporterai par la suite, s'il plaît à Dieu, en parlant des gens qui ont cherché la science auprès d'Abû 'Ubaïda, lorsque nous en serons arrivés là.

Des signes d'élection des Persans parmi les Gentils

Nous avons vu dans le livre des *Signes du Prophète* — sur Lui la prière et le salut — d'Ibn Qutaïba (5), d'après Abû 'Uthmân 'Amr ibn Bah'r al-Jâh'idh' dans son livre de *L'exhortation et la continence* (6) que le palais de Chosroès (7) trembla et qu'il en tomba quatorze tours la nuit où naquit le Prophète — sur Lui la prière et le salut. Chosroès, voyant cela, fut saisi de frayeur et décida de le cacher à ses vizirs. Mais, pris d'angoisse, il n'y put tenir : le matin qui suivit cette nuit, il revêtit ses atours, ceignit sa couronne et envoya chercher ses vizirs et ses grands officiers. Lorsqu'ils furent réunis auprès de lui, Chosroès prit la parole : « Renseignez-moi, leur dit-il, sur le sujet qui m'a amené à vous convoquer. — Que le roi nous mette au courant, répondirent-ils, et, si nous le pouvons, nous le renseignerons. » Il leur conta ce qui s'était passé au palais. Il y avait parmi les vizirs un homme nommé al-Mûbadhân (8) qui dit : « Quant à moi — Dieu veuille le bien du roi — j'ai eu un songe qui m'a grandement ému. — Mûbadhân, lui dit le roi, fais-nous connaître ton songe. — J'ai vu, reprit al-Mûbadhân, des chameaux indociles qui entraînaient à leur suite des chevaux arabes jusqu'à ce qu'ils se dispersassent dans le Tigre et les régions environnantes.

— Qu'est-ce à dire, Mûbadhân ? demanda le roi. — Je ne sais, répondit al-Mûbadhân, sinon qu'il y aura quelque chose dans la région du Couchant. » Pendant qu'ils s'entretenaient là-dessus, un cavalier se présenta, annonçant que le feu de la Perse (9) s'était éteint. Le fait ne s'était pas produit durant mille ans. Le roi en fut bien plus épouvanté que de l'incident du palais et du songe d'al-Mûbadhân. Ils en étaient là lorsqu'on vint leur annoncer que le lac de Sâwa (10) s'était enfoncé sous terre et que l'eau d'as-Samâwa avait débordé. L'inquiétude du roi augmenta et il prit conseil auprès de ses vizirs et de ses compagnons. L'un d'eux lui répondit : « Il y a dans la région du Couchant des savants devins. Mets-toi donc en rapport avec ton gouverneur an-Nu'mân ibn al-Mundhir : il t'enverra le plus savant d'entre eux. » Le narrateur poursuit : Le roi ordonna à an-Nu'mân ibn al- Mundhir de lui envoyer le plus savant des habitants de son territoire. Celui-ci lui envoya 'Abd al-Masîh' ibn 'Amr ibn Khayân ibn Taghlaba al-Ghassânî qui était âgé de plus de trois cents ans et vécut jusqu'à l'apostasie des Arabes après l'envoi du Prophète — sur Lui la prière et le salut. — Khâlid ibn al-Walîd, venant du Yamâma (11), le rencontra alors qu'il était dans le pays d'al-H'îra (12) encore vivant, et eut avec lui un entretien que ce n'est pas le lieu de rapporter ; il professait la religion chrétienne. Lorsqu'il se présenta devant Chosroès, celui-ci lui dit : « Renseigne-moi sur ce pourquoi je t'ai fait venir. — Que le roi me mette au courant, répondit 'Abd al-Masîh', et peut-être aurai-je quelque chose à dire ; sinon j'amènerai un de mes cousins qui se trouve dans l'Est de la Syrie dans la région qui borde le H'ijâz, sur le territoire de Mu'ta (13) où Ja'far ibn Abî T'âlib (14) trouva le martyre — Dieu l'agrée. — Il me renseignera sur la question posée par le roi sans même que je l'interroge, à plus forte raison si je le mets au courant. »

Le narrateur poursuit : Le roi l'informa de ce qui s'était produit au palais, du songe d'al-Mûbadhân et de tout ce qui lui était arrivé. « Je ne sais rien de ce que désire le roi, dit 'Abd al-Masîh' ; mais attends-moi, je vais aller en Syrie et rapporterai l'explication de tout cela. » Le narrateur poursuit : 'Abd al-Masîh' partit pour la Syrie et y parvint après avoir failli mourir de soif en route. Arrivé auprès de Sat'îh', il se tint devant lui, mais Sat'îh' ne répondit rien et demeura la tête baissée. Comme 'Abd al-Masîh' trouvait long ce silence, il se mit à improviser sur le mètre *rajaz*, disant :

Est-il sourd ou entend-il, l'honneur du Yémen ? Ou a-t-il péri et la mort l'a-t-elle emporté de sa course rapide ?

O toi habile à résoudre les affaires qui ont mis dans l'embarras celui-ci ou celui-là, voici que vient te trouver le cheikh du campement de la famille de Sanan,

Dont la mère est de la lignée de Dhîb ibn H'ajan ; sa peau est blanche, il est ample de vêtements et de corps.

Une puissante chamelle me fait traverser la terre raboteuse, montant et descendant, jusqu'à ce que le patient soit arrivé auprès de l'homme pieux et intelligent.

Quand il eut terminé son improvisation, Sat'îh' leva les yeux vers lui et dit : « 'Abd al-Masîh' sur un chameau empressé est venu trouver Sat'îh' qui est proche de la tombe. » Puis il reprit : « Le roi sassanide l'a envoyé parce que son palais s'est effondré, que les feux se sont éteints et qu'al-Mûbadhân a vu en songe des chameaux indociles qui entraînaient des chevaux arabes jusqu'à ce qu'ils se dispersassent dans le Tigre et les régions environnantes. — Que veut dire tout cela ? demanda 'Abd al-Masîh ! — Lorsque l'on récitera fréquemment [le Coran], que l'homme au bâton (15) aura été envoyé, que l'oued as-Samâwa aura débordé et que le lac Sâwa se sera enfoncé sous la terre, alors la Syrie pour Sat'îh' ne sera plus Syrie. — Et les tours ? demanda-t-il. — Des rois et des reines parmi eux règneront en nombre égal à celui des tours et ce qui doit arriver arrivera. » Al-Jâh'idh' a indiqué dans son livre que Sat'îh' mourut (16).

Alors 'Abd al-Masîh' revint trouver Chosroès. En chemin, il composa les vers suivants (*Basît'*) :

Retrousse les pans de ton vêtement, car tu es homme de décision et homme à te hâter ; que ne t'effraient ni le voyage de nuit, ni le voyage au grand soleil.

Si le pouvoir des fils de Sâsân vient à leur échapper, c'est que l'écoulement des jours est fait d'alternatives.

Parmi eux fut l'émule des plus hautes constructions, Barhâm et ses frères, et les deux Hormuz et Sapor et Sapor.

Ils ont pu, ils ont pu parvenir à un tel rang que le lion fracassant redoutait leur colère.

Les hommes ne sont pas des frères les uns pour les autres ; celui qu'ils savent diminué, ils le méprisent et le délaissent.

Bien et mal sont attachés au même joug ; il faut suivre le bien et éviter le mal.

Lorsqu'il fut arrivé auprès de Chosroès, il le mit au courant de ce qu'avait dit Sat'ih'... « Le temps que règnent quatorze d'entre nous, dit le roi, il se passera des choses considérables. » Or neuf d'entre eux avaient déjà régné et leur pouvoir prit fin avec la mission du Prophète — sur lui la prière et le salut. Voilà ce qu'a dit 'Abd Allâh Ibn Qutaïba dans son livre et Dieu sait mieux que quiconque l'issue de tout cela. Nous espérons que ce sont ceux-là qui sont parvenus jusqu'au territoire du Maghreb à Tâhart, ont compté parmi nos imâms et y ont atteint un grand degré de puissance, régnant plus de cent cinquante ans, comme l'ont rapporté plusieurs narrateurs.

Il nous est parvenu que l'Envoyé de Dieu — sur Lui la prière et le salut —, lorsqu'il reçut la révélation suivante : « O vous qui croyez, quiconque parmi vous rejette sa religion... Allâh amènera un peuple qu'Il aimera et qui L'aimera, humble à l'égard des Croyants, altier à l'égard des Infidèles, qui mènera combat dans le Chemin d'Allâh et n'aura à craindre le blâme de personne. Voilà la faveur d'Allâh. Il l'accorde à qui Il veut » (17), désigna Sulaïmân le Persan qui était assis devant lui et dit : « Peut-être sont-ils de la lignée de celui-ci. » Il est mentionné dans le livre [des Traditions] que l'Envoyé de Dieu — sur Lui la prière et le salut — a dit : « Dieu possède un trésor qui n'est fait ni d'or ni d'argent mais qui se trouve dans le dos des fils de la Perse. »

Ibn Dâb rapporte que 'Umar ibn al-Khat't'âb — Dieu l'agrée — marchait une fois en compagnie d'al-Mughîra ibn Chu'ba (18) qui était borgne. 'Umar — Dieu l'agrée — lui dit : « As-tu jamais vu quelque chose avec l'œil qui te manque maintenant, ô Mughîra ? — Oui, Prince des Croyants, répondit al-Mughîra. — Puis tu es devenu borgne ? reprit 'Umar — Tu l'as dit — Eh bien ! dit 'Umar, l'Islâm deviendra sûrement borgne, comme tu es devenu borgne, puis il deviendra complètement aveugle, au point de ne pouvoir distinguer ses partisans de ses adversaires. Au bout de cent soixante ans, Dieu lui rendra l'ouïe et la vue au moyen d'une troupe choisie semblable à une troupe de rois aux âmes généreuses et aux actions vertueuses. » Al-Mughîra demanda alors : « Mais quelle sera leur origine, ô Prince des Croyants ? Le H'ijâz ? l'Irâq ? la Syrie ? » 'Umar — Dieu l'agrée — se détourna de lui et le laissa là.

Par la suite des Persans prirent le pouvoir à Tâhart au début de la cent-soixantième année [qui suivit] ; certains de nos compagnons ont rapporté que ce fut au début de la cent-soixante-deuxième.

Zaïd ibn Aslam (19) a rapporté que le Prophète — sur Lui la prière et le salut — eut un songe et le raconta à ses compagnons : « J'ai vu, dit-il, des moutons noirs auxquels se mêlaient des moutons blancs. J'explique cela en disant que les Gentils entreront dans l'Islam et partageront avec vous vos femmes et vos biens. » Ils furent surpris et dirent : « Les Gentils, ô Envoyé de Dieu ! — Oui, répondit-il, j'en jure par Celui qui tient mon âme en Sa main, si la religion était suspendue aux Pléiades, ceux qui iraient la chercher seraient des Gentils et les plus favorisés d'entre eux seront les Persans. »

Selon une tradition d'une autre source, le Prophète — sur Lui la prière et le salut — a dit : « Si la science était suspendue aux Pléiades, ceux qui iraient la chercher seraient les Persans. » Certains commentateurs, à propos de la parole — qu'elle est élevée — : « Vous serez appelés contre un peuple plein d'une redoutable vaillance. [Ou

bien] vous les combattrez, ou bien ils se convertiront à l'Islam, » (20) disent qu'il s'agit des Banû H'anîfa, d'autres des Persans.

Des signes d'élection des Berbères parmi les Gentils

Nous avons appris que 'A'icha, mère des croyants — Dieu l'agrée — vit un jour se présenter devant elle un Berbère ; elle était assise et entourée d'un groupe de *Muhâjirùn* et d'*Ançâr* (21) 'A'icha se leva de son coussin et y fit placer le Berbère plutôt qu'eux ; ils s'esquivèrent alors en colère ; le Berbère consulta 'A'icha — Dieu l'agrée — sur le point qui l'occupait, puis s'en alla. 'A'icha — Dieu l'agrée — manda alors les autres en les faisant chercher chacun dans sa demeure. Quand ils furent tous là, 'A'icha — Dieu l'agrée — leur dit : « Je vous ai vus vous lever et me quitter irrités. Pourquoi cela ? — Nous avons été fâchés contre toi, répondit l'un d'eux, à cause de ce Berbère qui est venu te trouver ; nous le méprisions et tenions son peuple pour peu de chose ; or tu l'as placé au-dessus de nous et de toi-même. — Si je l'ai placé au-dessus de vous et de moi-même, répondit 'A'icha — Dieu l'agrée — c'est à cause de ce qu'a dit le Prophète — sur Lui la prière et le salut — à propos des Berbères — Et qu'a-t-il dit ? demandèrent-ils — Connaissez-vous un tel le Berbère ? reprit-elle — Oui, répondirent-ils — Eh bien, dit 'A'icha — Dieu l'agrée — j'étais assise avec l'Envoyé de Dieu — sur lui la prière et le salut —, lorsque ce Berbère entra auprès de nous, le visage blafard et les yeux enfoncés. L'Envoyé de Dieu — sur lui la prière et le salut — le regarda et dit : « Que t'est-il arrivé ? Es-tu malade ? Tu m'as quitté hier le sang sous la peau et le teint frais et tu m'arrives maintenant comme si tu sortais de la tombe. — O Envoyé de Dieu, répondit le Berbère, j'ai passé la nuit dans un grand trouble — Lequel ? — Tu m'as regardé hier avec tant d'insistance que j'ai craint que ne t'ait été révélé à mon sujet un verset de Dieu. — Je t'ai regardé hier avec insistance, répondit le Prophète — sur Lui la prière et le

salut —, parce que Gabriel — sur lui le salut — m'est apparu et m'a dit : « O Muh'ammad, je te conseille de craindre Dieu et les Berbères — Et qui sont les Berbères ? demandai-je — Le peuple de cet homme », et il te désigna; c'est alors que je te regardai. « Je demandai à Gabriel, reprit le Prophète : Qui sont-ils ? — C'est, me répondit-il, un peuple qui redonnera vie à la religion de Dieu quand elle sera morte et la renouvellera quand elle sera usée. O Muh'ammad, ajouta-t-il, la religion de Dieu est l'une de Ses créatures. Elle est née au H'ijâz et a son origine à Médine ; Dieu l'a créée faible, puis la fera grandir et la développera jusqu'à ce qu'elle s'élève, prenne de l'importance et porte des fruits comme en porte un arbre ; puis elle tombera, mais sa tête tombera au Maghreb ; or quand une chose tombe, elle ne se relève pas par le milieu ou par les racines, mais seulement par la tête. »

Nous avons appris que 'Umar ibn al-Khat't'âb — Dieu l'agrée — reçut la visite de Berbères Lawâta (22) que lui avait adressés 'Amr ibn al-'Aç (23), ils avaient la tête et le visage complètement rasés. « De quel groupe êtes-vous ? demanda-t-il — Des Berbères Lawâta. — Y a-t-il quelqu'un parmi vous, demanda 'Umar aux assistants, qui connaisse cette tribu parmi les tribus des Arabes et des non-Arabes ? — Nous n'avons pas connaissance de cette tribu, répondirent-ils ». Al-'Abbâs ibn Mirdâs as-Sulamî (24) prit la parole : « J'ai quelque idée d'eux, Prince des Croyants : ils appartiennent à la descendance de Bar ibn Qaïs. Qaïs avait plusieurs enfants dont l'un, qui se nommait Bar ibn Qaïs, avait le caractère quelque peu difficile; un jour il entra en lutte contre ses frères et s'enfuit dans la campagne. Sa descendance y prospéra et les Arabes disaient: *tabarbarû*, c'est-à-dire: ils ont grandi en nombre. » 'Umar — Dieu l'agrée — tourna ses regards vers eux ; c'est 'Amr ibn al-'Aç qui les lui avait envoyés en députation, et avec eux un interprète qui traduisait leurs paroles, si 'Umar les interrogeait. « Pourquoi avez-vous la tête et le visage complètement rasés ? leur demanda-t-il. — C'est que notre poil avait poussé pendant que nous étions incrédules et nous avons voulu le changer en entrant dans l'Islam. — Avez-

vous des villes où vous habitez ? — Non. — Avez-vous des forteresses où vous vous retranchez ? — Non — Avez-vous des marchés où vous faites du commerce ? — Non. » 'Umar — Dieu l'agrée — se mit à pleurer et les assistants lui demandèrent : « Qu'est-ce qui te fait pleurer, prince des Croyants ? — C'est, répondit-il, une parole que j'ai entendue de l'Envoyé de Dieu — sur Lui la prière et le salut — le jour de Hunaïn (25), au moment où les Musulmans prenaient la fuite. Me voyant pleurer, il me dit : « Qu'est-ce qui te fait pleurer, 'Umar ? — C'est, répondis-je, le petit nombre de la troupe des Musulmans et la multitude des infidèles qui les combattent. » Alors l'Envoyé de Dieu — sur Lui la prière et le salut — reprit : « Ne pleure pas, 'Umar, car Dieu ouvrira à l'Islam une porte du côté du Maghreb. Il y a là-bas un peuple grâce auquel Dieu élèvera l'Islam et humiliera les infidèles, des gens qui craignent Dieu et voient clair et qui mourront pour ce qu'ils auront vu. Ils n'ont point de villes où habiter, ni de forteresses où se retrancher, ni de marché où faire du commerce. » Voilà pourquoi je viens de pleurer en me remémorant la parole de l'Envoyé de Dieu — sur lui la prière et le salut — et tout le bien qu'il m'a dit de ces gens. » 'Umar les renvoya à 'Amr ibn al-'Aç en lui donnant l'ordre de les placer en tête dans son armée, après les avoir bien traités et leur avoir fait honneur. Ils demeurèrent avec 'Amr ibn al-'Aç jusqu'à l'assassinat de 'Uthmân ibn 'Affân (26).

Etant donné cette parole prononcée par 'Umar, qui la tenait de l'Envoyé de Dieu — sur Lui la prière et le salut — devant un groupe de gens du Mahgreb, nous espérons qu'il s'agit des gens de notre Secte et qu'ils se montreront dignes de la faveur que leur attribue cette parole.

Voici ce que nous tenons d'un descendant d'Abû Bakr : Selon lui, 'Alî ibn Abî T'âlib a dit : « O gens de la Mekke, ô gens de Médine, je vous recommande de vous bien conduire envers Dieu et envers les Berbères, car ceux-ci vous apporteront du Maghreb la religion de Dieu après que vous l'aurez laissé perdre. Ce sont eux auxquels Dieu a fait allusion dans Son Livre en disant : « O vous qui croyez, quiconque parmi vous rejette sa religion... Allâh

amènera un peuple qu'Il aimera et qui L'aimera, humble à l'égard des Croyants, altier à l'égard des Infidèles, qui mènera combat dans le Chemin d'Allâh et n'aura à craindre le blâme de personne. Voilà la faveur d'Allâh. Il l'accorde à qui Il veut » (27). Ce sont eux qui ne tiendront compte de personne, si ce n'est de l'obéissance à Dieu. »

Le descendant d'Abû Bakr a dit encore : Quand vient l'heure de la lutte, on combat : nous, les Arabes, pour des dînârs et des dirhems, mais les Berbères, eux, combattent pour la religion de Dieu, afin de la faire triompher. Il fait remonter la tradition suivante à Ibn Mas'ûd (28) : A la fin de son pèlerinage, le Prophète dit : « O gens de la Mekke, ô gens de Médine, je vous recommande de craindre Dieu et les Berbères, car ceux-ci vous apporteront du Maghreb la religion de Dieu. C'est eux que Dieu prendra en échange de vous, car Il a dit : « Si vous tournez le dos, [Allâh] vous substituera un peuple autre que vous qui ne sera pas semblable à vous (29) » J'en jure par Celui qui tient en ses mains l'âme d'Ibn Mas'ûd, si je les atteins, je serai plus obéissant envers eux que leurs esclaves et plus proche d'eux que leur couverture, c'est-à-dire leurs vêtements. »

Nous avons appris au sujet de 'A'icha — Dieu l'agrée — qu'elle vit un jeune garçon qui portait les cheveux tressés des deux côtés de la tête et était beau et élégant. « A quel groupe appartient celui-ci ? — C'est un Berbère, lui répondit-on. — Les Berbères, reprit-elle, savent accueillir les hôtes, frapper avec le sabre et brider les rois comme on bride les chevaux. »

Des cinq porteurs de la science

Notre exposé revient aux cinq personnes qui apportèrent la science. L'un d'eux fut Abû'l-Khat't'âb 'Abd al-A'lâ ibn as-Samh' al-Ma'âfirî — les Ma'âfir sont une tribu arabe — ; 'Abd ar-Rah'mân ibn Rustum le Persan ; 'Açim as-Sadrâtî ; Ismâ'îl ibn Darrâr de Ghadâmès et Abû-Dâwûd al-Qiblî.

Faits et gestes de 'Abd ar-Rah'mân, fils de Rustum, fils de Burhân, fils de Chosroès, roi de Perse - Dieu l'agrée.

Il était originaire de l'Irâq ; son père Rustum avait connaissance que sa postérité exercerait le pouvoir sur le territoire du Maghreb. Rustum quitta l'Irâq accompagné de son fils 'Abd ar-Rah'mân et de son épouse avec l'intention de gagner le Maghreb. Arrivé à la Mekke ou non loin de là, il fut atteint par la mort, ses jours arrivèrent à leur terme et il trépassa. Son fils 'Abd ar-Rah'mân et sa mère rencontrèrent à la Mekke des pèlerins du Maghreb ; la mère de 'Abd ar-Rah'mân épousa un homme de Kairouan qui l'emmena jusqu'à Kairouan où 'Abd ar-Rah'man ibn Rustum grandit. Quand il eut atteint l'âge d'homme, qu'il eut étudié et fut devenu éloquent, un homme parmi les gens de la Secte jeta les yeux sur lui et lui dit : « Jeune homme, si vraiment tu cherches ce que je te vois en train de chercher va trouver Abû 'Ubaïda Muslim ibn Abî Karîma at-Tamîmi — Dieu l'agrée — ; tu trouveras auprès de lui ce que tu espères. » 'Abd ar-Rah'mân ibn Rustum alla le trouver et se joignit au groupe de ceux que nous avons mentionnés. Abû 'Ubaïda leur tendit la main, leur demanda qui ils étaient et d'où ils venaient ; ils l'informèrent qu'ils étaient maghrébins et désiraient connaître la science. Il accéda à leur désir et ils restèrent auprès de lui plusieurs années. Le cheikh Abû 'Ubaïda vivait caché par crainte d'un émir de Bassora. Il les fit donc entrer dans une cave où il plaça une chaîne, puis il se mit à fabriquer des paniers à la porte de la cave ; chaque fois qu'il voyait quelqu'un arriver, il secouait la chaîne et les disciples faisaient silence ; dès que la personne s'était éloignée, il secouait la chaîne et ils revenaient à leur objet. 'Abd ar-Rah'mân était un adolescent jeune et beau ; Abû 'Ubaïda tendit un rideau entre lui et les autres de peur qu'ils ne fussent distraits par sa beauté. Lorsqu'ils eurent atteint dans les sciences ce que Dieu leur permit d'atteindre et qu'ils voulurent s'en retourner chez eux, de vieilles femmes demandèrent à Abû 'Ubaïba de leur faire voir 'Abd ar-Rah'mân pour qu'elles pussent lui présenter leurs

vœux. Abû 'Ubaïda y consentit et les fit entrer auprès de lui. Elles étaient trois ; l'une d'elles prit la parole et fit le vœu suivant : « Dieu te bénisse comme il a béni l'œil du soleil. » La seconde dit : « Et que Dieu te bénisse comme il a béni le regard. » La troisième dit : « Dieu te bénisse comme il a béni la saveur salée des mets à point. »

Le narrateur poursuit : Lorsqu'ils décidèrent de partir pour leur pays, ils s'entretinrent avec Abû 'Ubaïda et lui demandèrent conseil sur leur avenir, disant : « O notre cheikh, à supposer que nous disposions de la puissance au Maghreb et que nous trouvions par nous-mêmes le pouvoir d'agir, mettrons-nous l'un de nous à notre tête ? que t'en semble ? — Allez chez vous, leur répondit-il, et s'il se trouve, du fait des gens de votre Secte, que vous soyez amenés à porter quelqu'un au pouvoir en raison du nombre et de la préparation des partisans, mettez à votre tête l'un d'entre vous ; s'il refuse, tuez-le. » Il désigna Abû'l-Khat't'âb — Dieu l'agrée. Lorsqu'ils furent sur le point de le quitter et que le cheikh, se disposant à monter en selle pour aller leur faire ses adieux, mettait le pied à l'étrier, Isma'il lui posa trois cents questions en matière juridique avant qu'il ne fût installé sur l'échine de sa monture. « Veux-tu donc être cadi, Ibn Darrâr ? lui demanda Abû 'Ubaïda — Penses-tu que, si tu avais le malheur d'être investi de cette charge, Dieu te pardonnerait ? lui répondit Ismâ'îl ibn Darrâr. » Dieu sait mieux si c'est à ce moment-là ou auparavant qu'il interrogea Abû 'Ubaïda. Puis ils partirent pour le Maghreb. Lorsqu'ils furent arrivés, ils offrirent l'imâmat à 'Abd ar-Rah'mân ibn Rustum. Il s'excusa auprès d'eux en disant : « J'ai en main les dépôts et les affaires de bien des gens. » Ils acceptèrent ses excuses et le laissèrent, puis voulurent confier la charge à Abû'l-Khat't'âb — Dieu l'agrée.

Imâmat d'Abû'l-Khat'tâb 'Abd al-A'lâ ibn as-Samh' - Dieu l'agrée

L'un de nos amis a rapporté que, lorsqu'Abû' l-Khat't'âb avec ses compagnons gagna Tripoli, venant d'Orient, il se

préoccupa des affaires des Musulmans pour savoir à qui des Cheikhs incomberait leur contrôle. Les Musulmans ([30]) tinrent une réunion après le meurtre réciproque d'al-H'ârith et de 'Abd al-Jabbâr ([31]) ; ils étaient en état de clandestinité ; ils songèrent à proclamer l'imâmat et considérèrent attentivement et avec la plus grande circonspection à qui ils pourraient en confier l'autorité, s'ils étaient assez forts pour triompher de leurs ennemis ; la réunion avait lieu en un endroit nommé Çayyâd, à l'Ouest de la ville de Tripoli ; ils firent semblant de se réunir pour une affaire de terrain entre gens qui en demandaient le partage, et donnèrent de la publicité à ce motif. On dit aussi qu'ils s'étaient seulement réunis à propos d'un homme et de sa femme qui se querellaient, mais leur seule vraie préoccupation était l'imâmat. Après qu'ils se furent réunis en cet endroit et qu'ils eurent terminé leur entretien, ils allèrent trouver le gouverneur de la ville et le saluèrent, usant de dissimulation à son égard jusqu'à ce qu'ils se fussent mis d'accord sur la proclamation de l'imâmat. Ils furent unanimes à reconnaître pour imâm Abû'l-Khat't'âb — Dieu l'agrée.

Certains de nos amis ont rapporté qu'après s'être mis d'accord là-dessus, ils se donnèrent rendez-vous pour un jour fixé à Çayyâd et convinrent que chacun amènerait ses enfants mâles et ses partisans en armes ; qu'ils mettraient des boucliers dans des sacs à grain enrobés dans de la paille. Entre eux et les cheikhs de la ville et ceux qui ne pouvaient se mettre en route avec eux fut convenu un signal afin que, au moment où les conjurés pénètreraient ensemble dans la ville, les autres prissent les armes. Ils furent ainsi informés que l'imâm clandestin était Abû'l-Khat't'âb.

Quand ils se trouvèrent au rendez-vous, ils se joignirent à la foule des Musulmans : cheikhs berbères, Nafûsa, Hawwâra, Çarîcha et autres tribus, et les voilà tous arrivés à Çayyâd. Ils avaient amené Abû'l-Khat't'âb avec eux en lui disant : « Viens avec nous ; Dieu nous bénira et nous aidera dans cette entreprise qui nous met dans l'embarras depuis bien lontemps. » Le narrateur poursuit :

Abû'l-Khat't'âb se mit en route avec eux sans connaître leur but, car il ignorait leurs intentions. Lorsqu'ils furent arrivés à Çayyâd, leur porte-parole éleva la voix et dit : « Ne sommes-nous pas d'accord sur ce que vous savez ? — Bien sûr, répondirent-ils. — Exécutez donc votre projet. » Le narrateur poursuit : Quelques-uns formèrent un petit groupe à part, se concertèrent, puis revinrent en disant à Abû'l-Khat't'âb : « Etends la main afin que nous te reconnaissions comme chef, à la condition que tu nous gouvernes d'après le Livre de Dieu, la Tradition de Son Prophète Muh'ammad — sur Lui la prière et le salut — et les exemples des saints parmi Ses esclaves. — Vous m'avez tenu dans l'ignorance, répondit Abû'l-Khat't'âb et ce n'est pas pour cela que je suis venu à vous. » Mais ils lui répondirent : « Il faut que tu t'occupes des affaires des Musulmans. » Voyant qu'ils parlaient sérieusement, il leur dit : « Je n'accepterai d'être votre imâm qu'à une condition — A n'importe quelle condition, répondirent-ils, car nous t'obéirons en tout. — Cette condition, c'est que vous ne parliez jamais, sous les armes, d'al-H'ârith et de 'Abd al-Jabbâr ([32]). » car il craignait que cette question ne fût une cause de discorde et de division parmi les Musulmans. Certains de nos amis ont rapporté que la question d'al-H'ârith et de 'Abd al-Jabbâr fut connue jusqu'en Orient et y produisit discorde et division, et ce fut bien pire au Maghreb jusqu'à ce que Abû 'Ubaïda et Abû Mawdûd H'âjib — Dieu leur fasse miséricorde — eussent écrit en ordonnant que la communauté musulmane s'abstînt d'évoquer leur souvenir. Abû 'Ubaïda voulait couper court aux dissensions de la communauté musulmane en enterrant cette affaire. Tous répondirent donc à Abû'l-Khat't'âb : « Tu as notre promesse » et ils le reconnurent pour imâm selon la justice de Dieu exprimée dans le Livre, la Tradition et les usages des imâms bien dirigés. Il accepta cette reconnaissance et partit pour la ville, accompagné par la foule des Musulmans.

Certains de nos amis ont rapporté que l'accession d'Abû'l-Khat't'âb au pouvoir eut lieu au début de l'année 140 (25 mai 757-13 mai 758). Puis ils se mirent d'accord pour

entrer dans la ville de Tripoli qui était gouvernée par un représentant d'Abû Ja'far al-Mançûr ibn Muh'ammad ibn 'Alî ibn 'Abd Allâh ibn al-'Abbâs (33). Ils eurent recours à des hommes armés qu'ils portèrent dans de grands sacs à blé avec toutes les apparences d'une caravane ; l'ouverture des sacs, fermée de l'intérieur, était tournée vers le bas ; chaque chameau portait deux hommes armés. Lorsqu'ils furent arrivés au milieu de la ville, sans que personne eût compris ce qu'ils allaient faire, les hommes apparurent, les armes à la main, criant : « Dieu seul a le pouvoir et nous n'obéissons qu'à Abû'l-Khat't'âb » et ils se dirigèrent vers la résidence du gouverneur pour le tuer. Mais Abû'l-Khat't'âb leur interdit de le faire et leur dit : « Nous marchons contre eux, mais en leur offrant la sauvegarde. » Quand les habitants de la ville les virent montrant leurs armes, ils s'écrièrent : « C'est une trahison ! — Ce n'est point une trahison, répondirent les Musulmans ; il ne vous sera pas fait de mal ; ceux d'entre vous qui veulent la paix n'ont qu'à rester chez eux. » Abû'l-Khat't'âb fit choisir au gouverneur de rester dans la ville en abandonnant sa fonction ou de s'en aller en Orient, après avoir remis à Abû'l-Khat't'âb les clés du trésor public. Abû'l-Khat't'âb gouverna au mieux tout le temps de son commandement qui dura quatre ans. Il prit le pouvoir au début de l'année 140 [757].

Nous avons appris qu'une femme de Kairouan écrivit une lettre à l'imâm Abû'l-Kat't'âb — Dieu l'agrée — pour se plaindre de la tyrannie des Urfajjûma (34). « O prince des Croyants, disait-elle après le préambule d'usage, j'ai une fille que je n'ai pu préserver qu'en la plaçant dans une fosse que j'ai creusée sous mon lit, de peur que les Urfajjûma ne lui fassent violence. » Les Urfajjûma étaient les maîtres de Kairouan (35). Lorsque cette lettre parvint à Abû'l-Khat't'âb — Dieu l'agrée, — il était en train de faire ses abblutions ; il lut la lettre et se mit à pleurer par compassion pour ce qu'endurait cette femme. Il appela la Communauté à la prière et, quand tout le monde fut là, il fit la prière avec eux puis monta en chaire pour prêcher. Il loua Dieu et Le glorifia, puis incita ses

compagnons à la Guerre Sainte et ordonna à ses sujets de se préparer au combat, après quoi il sortit de la mosquée. Arrivé à la porte, il dégaina son sabre et en cassa le fourreau, disant : « Dieu seul a le pouvoir », incitant ainsi les Musulmans à la Guerre Sainte, pris d'une colère sacrée pour Dieu et Sa religion.

Nous avons appris par une autre voie que les Urfajjûma expulsèrent une femme de Kairouan. Elle poussait des cris, disant : « Venez à mon secours, foules des Musulmans ! » Mais elle ne trouva personne pour prendre sa défense. Lorsqu'Abû'l-Khat't'âb — Dieu l'agrée — sut ce qui lui était arrivé, qu'elle avait appelé à l'aide les foules des Musulmans et n'avait trouvé personne pour prendre sa défense, il dit, comme pour lui répondre : « Me voici, ô ma sœur ! » et ordonna que l'on fît sonner la trompette du combat.

Certains de nos amis ont rapporté qu'une femme de Kairouan fut lésée par les Urfajjûma. De Kairouan elle s'écria : « Abû'l-Khat't'âb, viens à mon secours ! » Dieu fit porter sa voix et Abû'l-Khat't'âb l'entendit de la ville de Tripoli. Il lui répondit alors : « Me voici, ô ma sœur ! » Aussitôt il fit sonner la trompette pour que les guerriers se rassemblassent dans un coin de la ville : ainsi fut réunie une troupe nombreuse de ses compagnons.

Ensuite Abû'l-Khat't'âb — Dieu l'agrée — se mit en route avec ceux de ses compagnons qui s'étaient joints à lui ; 'Abd ar-Rah'mân ibn Rustum le suivait. Ils partirent pendant une année de sécheresse, génératrice de pénurie, de famine et de misère. Mais Dieu les aida en leur envoyant des sauterelles qui s'arrêtaient en même temps qu'eux et avançaient en même temps qu'eux.

Nous avons appris qu'Abû'l-Khat't'âb — Dieu l'agrée — une fois en route fit faire la proclamation suivante : « O gens, quiconque parmi vous a son père et sa mère âgés ou seulement l'un d'entre eux peut s'en retourner ; quiconque vient de se marier peut s'en retourner ; quiconque a de jeunes plantations peut s'en retourner. Quiconque voudra s'en retourner pourra le faire pendant la nuit. »

Lorsque la nuit les eut enveloppés, une partie des guerriers quitta le camp. Le lendemain il fit couvrir son arrière-garde par des cavaliers, mais trouva la trace de gens qui s'en étaient encore allés. Il fit faire une proclamation ordonnant que l'on ne s'en allât que pendant la nuit. Lorsque la nuit les eut enveloppés, une autre partie des guerriers quitta le camp. Au matin, Abû'l-Khat't'âb fit couvrir son arrière-garde afin de savoir qui s'en allait et il trouva la trace de certains de ses guerriers qui s'en étaient allés. Le troisième jour, il fit faire une nouvelle proclamation. Lorsque la nuit les eut enveloppés, ceux qui voulurent partir le firent et il resta ceux qui avaient le désir sincère de mener la Guerre Sainte : ils étaient au nombre de six mille. Abû'l-Khat't'âb fit encore couvrir son arrière-garde pour savoir si quelqu'un s'en allait encore ou non ; cette fois, personne ne s'en alla après ces trois proclamations. Alors Abû'l-Khat't'âb dit : « Je garantis le paradis à quiconque mourra pendant l'expédition que voici, à moins qu'il n'ait commis l'une des trois fautes suivantes : un meurtre défendu par Dieu, une fornication interdite, une spoliation de terrain. Mais dans les trois cas, il y a une échappatoire : celui qui a forniqué doit se séparer de sa partenaire, déclarer devant témoin qu'elle n'est pas sa femme et revenir à la loi de Dieu ; celui qui possède un terrain qui n'est à lui que par spoliation doit l'abandonner et affirmer devant témoin qu'il y renonce ; celui qui a tué quelqu'un sans raison légitime doit se présenter aux proches de la victime et, s'il ne les trouve pas, offrir sa vie dans la voie de Dieu. » Un homme se leva et dit : « Ces crimes sont réunis en ma personne, ô Prince des Croyants. » L'imâm lui ordonna de quitter la couche illicite, d'abandonner le terrain obtenu par la violence, et de se présenter aux proches de sa victime et, s'il ne les trouvait pas, d'offrir sa vie dans la voie de Dieu.

Nous avons appris qu'Abû'l-Khat't'âb — Dieu l'agrée — passa par la ville de Gabès et assiégea ses habitants jusqu'à ce que, manquant de forces, ils lui fissent leur soumission. Il mit un gouverneur à la tête de la ville. Lorsqu'Abû'l-Khat't'âb — Dieu l'agrée — fut parvenu jusqu'au territoire de Kairouan, il fit subir aux habitants un siège très rude, selon la volonté de Dieu. Un jour 'Açim as-Sadrâti tomba malade : c'était l'un des meilleurs de l'armée, l'un des cinq porteurs de la science et le plus acharné contre les Kairouanais. Ceux-ci, apprenant qu'il était malade et qu'il désirait des concombres, lui envoyèrent un vendeur de concombres, après en avoir empoisonné un et avoir ordonné au marchand de ne le vendre qu'à 'Açim as-Sadrâti. Le narrateur poursuit : Le marchand partit avec ses concombres et arriva au camp ; les compagnons de 'Açim achetèrent pour lui le concombre empoisonné et le lui apportèrent ; il le mangea ; le poison l'engourdit. Quant au marchand, il prit la fuite aussitôt après avoir vendu le concombre. 'Açim trépassa — Dieu lui fasse miséricorde — ; alors les gens de la ville se mirent à crier : « Où est votre 'Açim as-Sadrâti ? Le poison l'a tué » ou bien : « Votre 'Açim est mort, ô Berbères. » Abû'l-Khat't'âb comprit qu'ils avaient usé de perfidie et en fut très vivement affecté. « Ils ont usé de tromperie et de perfidie à notre égard ; nous en userons de même avec eux. » Voici sa ruse — la miséricorde de Dieu soit sur lui — Il ordonna aux gens de son armée de prendre leurs armes, d'abandonner leurs tentes, de partir sous le couvert de la nuit et de se mettre en route comme s'ils battaient en retraite. Au matin, le camp d'Abû'l-Khat't'âb était vide : les habitants de Kairouan crurent que leurs adversaires s'étaient enfuis pendant la nuit et dirent : « Les Berbères ont pris la fuite ! », puis ils se lancèrent à leur poursuite. Abû'l-Khat't'âb — sur lui la miséricorde de Dieu — alla avec les siens jusqu'à un oued situé derrière lui dans la plaine de Raqqâda (88), c'est là qu'il disposa en embuscade ses fantassins et ses cavaliers. Les gens de la ville se mirent à la recherche d'Abû'l-Khat't'âb — Dieu l'agrée — et de ses compagnons. Ils les trouvèrent bien, mais prêts au combat. Abû'l-Khat't'âb et les siens leur firent face, les mirent en fuite, les poursuivirent en les massacrant et pénétrèrent avec eux jusque dans la ville qui tomba au pouvoir d'Abû'l-Khat't'âb en l'année 141 (14 mai 758-3 mai 759).

Une fois maître de la ville, Abû'l-Khat't'âb y nomma gouverneur 'Abd ar-Rah'mân ibn Rustum. Pendant le siège, Abû'l-Khat't'âb avait enjoint à ses compagnons de ne pas détruire les récoltes. Un de nos amis a raconté qu'un vieillard de Kairouan envoya son fils jeter un coup d'œil sur un champ qu'il possédait près du camp d'Abû'l-Khat't'âb — Dieu l'agrée — en lui disant : « Va voir, mon fils, s'il reste quelque chose dans notre champ. » Le narrateur poursuit : L'enfant partit pour le champ et le trouva en parfait état : rien n'y avait été abîmé. Il retourna auprès de son père et le mit au courant : les gens admirèrent la justice d'Abû'l-Khat't'âb — Dieu l'agrée —, sa conduite et l'obéissance que témoignaient ses compagnons aux ordres équitables qu'ils recevaient de lui. Le vieillard dit à ceux qui étaient là : « Vous vous contentez de faire des comparaisons entre votre religion et celle d'Abû'l-Khat't'âb, mais trouvez-en donc un comme lui sous le rapport de la justice et du mérite ! »

Nous avons appris que deux femmes sortirent de la ville de Kairouan après que Dieu eut mis en fuite ses défenseurs sous les coups d'Abû'l-Khat't'âb. L'une d'elles, voyant les cadavres enveloppés dans leurs vêtements comme s'ils dormaient (*ruqûd*), s'écria : « Regarde-les, ma sœur, on dirait qu'ils dorment ! » Ce lieu fut alors appelé *Raqqâda* et a conservé ce nom jusqu'à nos jours.

Abû'l-Khat't'âb, une fois qu'il eut vaincu les gens de la ville, leur ordonna d'aller enterrer leurs morts ; il examina les cadavres et en trouva un qui était dépouillé. Il fit aussitôt faire dans son camp la proclamation suivante : « Que quiconque a pris quelque chose sur les cadavres le rende. » Mais son espoir fut déçu ; alors, après avoir prié Dieu de confondre le coupable et de le découvrir aux yeux de tous, il ordonna à ses compagnons de monter à cheval et de galoper devant lui. Or il y avait parmi les soldats un homme de Sadrâta. Il fit galoper son cheval comme tous les autres. Le narrateur poursuit : Mais la sangle de sa selle se rompit et il tomba ; on vit alors sortir de dessous la selle du cheval une étoffe *safsarî* [37], certains disent même : une robe (*jubba*) de soie. L'imâm le fit arrêter et le châtia en disant : « Ne dépouillez que celui qui dépouille. »

Nous avons appris qu'Abû'l-Khat't'âb, après avoir vaincu les Kairouanais, les traita bien ; il défendit à ses compagnons de poursuivre les fuyards [38] et d'achever les blessés. Un homme des Lawâta qui appartenait à l'armée d'Abû'l-Khat't'âb dit : « Nous mangerons leurs biens comme ils ont fait du butin qu'ils nous ont pris. — Si nous faisons ce qu'ils ont fait, répondit Abû'l-Khat't'âb, Dieu aura le droit de nous abandonner et de nous envoyer avec eux en Enfer et il en sera de nous comme de ceux dont Dieu Très Haut a dit : « Chaque fois qu'une communauté entrera [là], elle maudira sa sœur. Quand enfin, elles s'y retrouveront toutes, la dernière dira de la première [entrée] : Seigneur, ceux-ci nous ont égarés ! Donne-leur double tourment du Feu ! [39] »

Ensuite Abû'l-Khat't'âb partit pour Tripoli, laissant 'Abd ar-Rah'mân ibn Rustum — Dieu l'agrée — comme gouverneur de Kairouan ; il lui confia aussi le commandement des villes environnantes. 'Abd ar-Rah'mân ibn Rustum confia le commandement des Kutâma [40] à un homme de chez eux nommé 'Uqaïba.

Ensuite l'homme qui avait été puni pour le vol du vêtement se rendit en Orient, fort irrité de ce qu'Abû'l-Khat't'âb lui avait fait, avec l'intention d'aller à Bagdad et d'y voir Abû Ja'far al-Mançûr [41]. Arrivé à Bagdad, il resta à la porte du calife une année, sans qu'on lui permît d'entrer ni de s'en aller. Mais quand vint le début de la nouvelle année, Abû Ja'far lui donna audience ; il l'admit auprès de lui et resta seul avec lui. Le calife demanda à l'homme ce qu'il voulait ; celui-ci répondit : « Ce que je veux, c'est que tu envoies une armée avec moi au Maghreb. » Abû Ja'far ordonna que l'on se préparât à partir pour le Maghreb et envoya là-bas une armée, à la tête de laquelle il plaça Muh'ammad ibn al-Ach'ath al-Khuzâ'î. Certains de nos amis ont rapporté que cette armée comptait cinquante mille hommes ; d'autres ont même dit : soixante mille. Il mit à la tête d'une partie de l'armée un homme

sous les ordres d'Ibn al-Ach'ath et lui commanda d'obéir à Ibn al-Ach'ath. Celui-ci quitta l'Orient pour marcher contre Abû'l-Khat't'âb. Lorsque son armée se séparant de lui (42) eut quitté l'Egypte, il envoya des espions surveiller l'armée d'Abû'l-Khat't'âb ; celui-ci fit de même ; les uns et les autres remplirent leur mission, se renseignant sur ce qui se passait dans chacun des deux camps. Lorsque les espions d'Ibn al-Ach'ath eurent quitté l'armée d'Abû'l-Khat't'âb, il les interrogea sur ce que faisait ce dernier. « Devons-nous donner une vue d'ensemble ou des détails ? demandèrent-ils. — Plutôt une vue d'ensemble, répondit-il. — Nous avons vu, dirent-ils, des moines pendant la nuit, des lions pendant le jour. Ils désirent te rencontrer, comme le malade désire voir le médecin. Si l'un d'entre eux commet l'adultère, ils le lapident ; s'il vole, ils lui tranchent le poignet. Leurs chevaux viennent de leur élevage ; ils n'ont pas de trésor public qui les entretienne ; leur subsistance provient de leur travail. » Quand ils eurent renseigné Ibn al-Ach'ath sur Abû'l-Khat't'âb et ses gens, Dieu leur fasse miséricorde, — celui-ci demanda à l'officier qui était sous ses ordres s'il ne serait pas prudent de battre en retraite ; mais l'autre s'y opposa. Voyant cela, Ibn al-Ach'ath eut peur d'un éclat ; il eut alors recours à des soldats de son armée, les déguisa en voyageurs et leur remit des lettres à apporter comme si elles venaient d'Abû Ja'far, puis il leur ordonna de s'éloigner du camp. Lorsque le soleil fut haut, ils se présentèrent comme s'ils venaient d'Orient, de la part d'Abû Ja'far qui était à Bagdad. Ils se présentèrent à l'heure que leur avait prescrite Ibn al-Ach'ath. De toutes parts on se pressa autour d'eux et on les amena à Muh'ammad ibn al-Ach'ath al-Khuzâ'î à qui ils remirent les lettres. Il les lut et donna l'ordre de la retraite, publiant qu'Abû Ja'far en avait décidé ainsi et disait : « Il est arrivé dans notre territoire quelque chose de plus important pour nous que ce que vous êtes en train de faire. » Son adjoint désapprouva la retraite. Voyant cela, Ibn al-Ach'ath envoya auprès de lui un homme chargé de le tuer, ce qui fut fait ; les soldats s'imaginèrent qu'Abû Ja'far en avait donné l'ordre. Ibn

al-Ach'ath rassembla ainsi sous sa seule autorité les deux parties de l'armée.

Ensuite Ibn al-Ach'ath reprit la route de l'Orient, mais sans se presser et à petites étapes et les espions continuaient leur travail des deux côtés. Ibn al-Ach'ath se mettait en marche avec le jour, s'arrêtait à midi et repartait le lendemain. Chaque fois qu'ils voyaient Ibn al-Ach'ath faire une étape en arrière, un groupe d'espions d'Abû'l-Khat't'âb faisait le même mouvement. Quant à Ibn al-Ach'ath, chaque fois qu'il quittait un point d'eau, il envoyait des cavaliers patrouiller derrière lui pour voir s'il restait ou non dans son armée des espions d'Abû'l-Khat't'âb. Les espions d'Ibn al-Ach'ath demeuraient dans le camp d'Abû'l-Khat't'âb. Lorsque les espions d'Abû'l-Khat't'âb furent revenus auprès de lui, après avoir quitté le camp d'Ibn al-Ach'ath, ils lui apprirent la retraite de son adversaire. Abû'l-Khat't'âb avait alors près de soixante-dix mille hommes sous ses ordres. Il fut entouré d'une foule de soldats qui demandaient à rentrer chez eux : on était à l'époque de la moisson. Abû'l-Khat't'âb leur dit : « Les Arabes sont maîtres en tromperie et en ruse. Ne vous séparez pas de votre roi avant d'être sûrs que leur armée est retournée chez elle. » Mais la majorité l'emporta sur lui et Abû'l-Khat't'âb — Dieu l'agrée — leur accorda ce qu'ils demandaient : chacun s'en retourna chez soi, et tous quittèrent Abû'l-Khat't'âb. Cependant les espions d'Ibn al-Ach'ath étaient toujours auprès d'Abû'l-Khat't'âb; lorsque l'armée rassemblée se fut dispersée, ceux-ci se hâtèrent d'aller trouver leur chef pour lui apprendre la dispersion de l'armée d'Abû'l-Khat't'âb. Ibn al-Ach'ath fit volte-face à marche forcée. Abû'l-Khat't'âb n'en eut connaissance que lorsque l'armée ennemie arriva aux environs de Tripoli où lui-même était revenu. Abû'l-Khat't'âb dit alors à ses compagnons : « Voici l'ennemi parvenu jusqu'à mon foyer. Je ne puis rester inactif et m'abstenir de défendre mes sujets. Je vous l'avais bien dit : Les Arabes sont maîtres en tromperie et en ruse, en trahison et en fourberie. » Le narrateur poursuit : Abû'l-Khat't'âb dépêcha des courriers dans toutes les contrées qui dépendaient de lui pour demander leur assistance et leur

secours. Il envoya un message à 'Abd ar-Rah'mân ibn Rustum à Kairouan pour lui demander de l'aider, de le secourir et de venir le rejoindre promptement. Abû'l-Khat't'âb ordonna à ses compagnons de marcher à l'ennemi. Certains lui conseillèrent d'attendre jusqu'à ce qu'arrivassent les renforts de ses gouverneurs et de ses sujets, mais il refusa en disant : « Je ne puis rester inactif après qu'ils ont pénétré jusqu'au foyer de mes sujets. Je dois défendre les miens contre la violence. Le droit appartient à Dieu. » Le narrateur poursuit : Abû'l-Khat't'âb partit avec ceux de ses compagnons qui étaient là ou qui se trouvaient à proximité de la ville, Nafûsa, Hawwâra, Çarîcha et autres Berbères, à la rencontre de Muh'ammad ibn al-Ach'ath al-Khuzâ'î ; il le rencontra à Tâwurghâ ([13]), à huit jours de marche de la ville à ce qu'on dit. Dieu est le plus savant.

Mort d'Abû'l-Khat't'âb et de ses compagnons - Dieu les agrée

Plus d'un de nos amis a raconté qu'Abû'l-Khat't'âb, lorsqu'il apprit l'avance d'Ibn al-Ach'ath, partit avec les Nafûsa, les Hawwâra et les Çarîcha qu'il avait avec lui et accéléra la marche ; l'ennemi l'avait devancé pour [la possession] de l'eau et campait auprès. Ibn al-Ach'ath dit à ses compagnons : « Si Abû'l-Khat't'âb et les siens établissent leur camp, se reposent, abreuvent leurs chevaux et puisent de l'eau, vous ne pourrez rien contre eux ; autrement, vous êtes plus forts qu'eux. » Ainsi les deux partis s'affrontèrent en un lieu nommé Tâwurghâ, situé à quatre jours de marche de Tripoli, dit-on, mais Dieu est le plus savant. Lorsqu'Abû'l-Khat't'âb arriva, son armée avait le désir de rencontrer l'ennemi et de mener la Guerre Sainte dans la voie de Dieu ; ses hommes étaient tout à fait conscients de leur tâche. Le choc eut lieu ; Abû'l-Khat't'âb n'avait que peu de monde ; Ibn al-Ach'ath et les siens avaient le nombre pour eux. La mort fit rapidement des ravages parmi les compagnons d'Abû'l-Khat't'âb ; la lutte se fit acharnée ; dans les deux lignes de bataille, les

hommes s'abattaient comme des pans de mur. Abû'l-Khat't'âb — Dieu lui fasse miséricorde — n'abandonna pas la lutte, malgré le petit nombre des Musulmans qui étaient avec lui, jusqu'au moment où il tomba en martyr avec quatorze mille des siens selon certains récits, douze mille selon d'autres ; un petit nombre seulement put s'échapper. Lorsque ses sujets apprirent sa mort, ils s'enfuirent dans les montagnes et cherchèrent refuge dans leurs forteresses bien défendues et leurs châteaux haut perchés.

Nous avons appris que 'Abd ar-Rah'mân ibn Rustum se mit en marche dès qu'il eut reçu les messagers que lui avait envoyés l'imâm Abû'l-Khat't'âb pour lui demander son aide. Il reçut la nouvelle de la mort d'Abû'l-Khat't'âb et des Musulmans ses compagnons dans la ville de Gabès ; son armée se débanda et lui-même partit à la dérobée pour arriver à Kairouan. Lorsque 'Abd ar-Rah'mân ibn H'abîb ([14]) apprit le désastre d'Abû'l-Khat't'âb et des Musulmans ses compagnons et la dispersion de son armée, il se précipita dans la ville de Kairouan et y chercha 'Abd ar-Rah'mân ibn Rustum, mais il ne put le trouver. Il ne cessa de se renseigner sur lui et de chercher à découvrir ses traces dans l'espoir de s'en emparer. Un homme de Kairouan, ami de 'Abd ar-Rah'man ibn Rustum, s'empressa d'aller trouver 'Abd ar-Rah'mân ibn H'abîb et intercéda auprès de lui : « O Emir, dit-il, j'ai quelque chose à te demander. — Tous tes désirs seront exaucés, répondit 'Abd ar-Rah'mân ibn H'abîb, sauf en ce qui concerne 'Abd ar-Rah'mân ibn Rustum. — Si je ne te demande rien pour 'Abd ar-Rah'mân ibn Rustum, dit le Kairouanais, pour qui te demanderai-je quelque chose? » Le narrateur poursuit: Ibn H'abîb abandonna ses recherches. — Nous avons appris que 'Abd ar-Rah'mân ibn Rustum — Dieu l'agrée — avait prononcé un mot sévère à l'égard de 'Abd ar-Rah'mân ibn H'abîb avant ces événements. Comme on voulait lui confier la charge de certaines affaires des Musulmans, 'Abd ar-Rah'mân ibn Rustum avait dit : « O Musulmans, ne confiez pas à 'Abd ar-Rah'mân les affaires des Musulmans, car c'est Iblis, à ceci près qu'il a les traits d'un fils d'Adam. »

Ibn H'abîb lui avait dès lors voué une haine contenue : c'est pourquoi, lors de la débandade de l'armée d'Abû'l-Khat't'âb et de celle de 'Abd ar-Rah'mân ibn Rustum il le fit rechercher jusqu'à ce que le Kairouanais intervînt en sa faveur.

Nous avons appris que 'Abd ar-Rah'mân ibn Rustum quitta Kairouan avec son fils 'Abd al-Wahhâb et un esclave ; ayant peur et se cachant, ils prirent le chemin de l'Ouest, n'ayant qu'un seul cheval qui mourut en route ; ils l'enterrèrent de peur que leur trace ne fût découverte et que leurs poursuivants ne redoublassent d'ardeur s'ils apprenaient que leur cheval était mort. Ce lieu fut nommé : « la tombe du cheval » (*Qabr al-Faras*). Comme les forces du cheikh 'Abd ar-Rah'mân venaient à lui manquer, son esclave et son fils le portèrent à tour de rôle. Comme c'était le tour de l'esclave, 'Abd al-Wahhâb lui dit : « Si l'ennemi nous atteint, ne dépose pas mon père à terre tant qu'ils ne seront pas plus de cinq cents ou à peu près. » Quand l'esclave fut fatigué, 'Abd al-Wahhâb porta son père et l'esclave lui fit la même recommandation. Lorsqu'ils arrivèrent à Sûf Ajaj (45) — c'était une montagne escarpée —, 'Abd al-Wahhâb eut l'idée de s'y réfugier. Abû'r-Rabî' Sulaïmân ibn Yakhlaf rapporte d'après ce qu'il sait que 'Abd ar-Rah'mân ibn Rustum fut rejoint à Suf Ajaj par soixante-dix cheikhs ibâd'ites de Tripoli. Ibn al-Ach'ath apprit cette nouvelle et se mit activement en quête. On l'informa que 'Abd ar-Rah'mân se trouvait dans une montagne escarpée que l'on appelait Sûf Ajaj. Il se dirigea vers cet endroit et y parvint. Il assiégea 'Abd ar-Rah'mân ibn Rustum et recommanda à ses troupes de ne pas relâcher le blocus de peur que 'Abd ar-Rah'mân et ses Musulmans ne les attaquassent par surprise pendant la nuit. L'attente dura, l'armée d'Ibn al-Ach'ath fut victime d'un épidémie de petite vérole qui fit de nombreuses victimes. Ibn al-Ach'ath réunit ses compagnons et leur dit : « Ces gens-là sont dans une montagne escarpée que l'on appelle Sûf Ajaj et son énormité fait que l'on n'y entrera qu'avec des cuirasses et des armures. Que vous en semble-t-il ? » Certains furent d'avis de rester là pour bloquer les

assiégés ; d'autres de s'en aller. Il retint l'avis de ceux qui conseillaient de s'en aller ; il regagna donc Kairouan, désespérant de s'emparer de 'Abd ar-Rah'mân ibn Rustum — Dieu l'agrée — et de ses compagnons. Il rentra à Kairouan et s'y fortifia.

Commandement d'Abû H'âtim - Dieu l'agrée et le satisfasse

Plus d'un de nos amis a rapporté qu'Abû H'âtim Ya'qûb ibn Labîd al-Malzûzî prit le commandement de la ville de Tripoli en rajab de l'année 145 (25 septembre-24octobre 762) et y demeura quatre ans.

Son commandement fut celui de la résistance. Il visait à la justice et envoyait toutes les aumônes légales qu'il recueillait à 'Abd ar-Rah'mân ibn Rustum avant que celui-ci ne prît la direction des affaires et le commandement visible. Voici pourquoi Abû H'âtim prit le commandement (47) : il subsistait un groupe de Musulmans compagnons d'Abû'l-Khat't'âb qui, après [la mort] de ce dernier, se sentant assez forts et assez bien pourvus dans la région de Tripoli, manifestèrent alors l'intention de se réunir pour s'occuper d'une femme musulmane dont le mari se conduisait mal envers elle. Ils firent croire qu'ils se réunissaient pour s'occuper d'elle, alors qu'en réalité ils voulaient marcher contre la garnison de Tripoli et contre le gouverneur d'Abû Ja'far, comme avaient fait une première fois les compagnons d'Abû'l-Khat't'âb pour le porter au pouvoir. Le gouverneur de la ville — j'entends : la ville de Tripoli — eut connaissance de leur réunion et envoya auprès d'eux cinq cents cavaliers avec un de ses représentants. Lorsque ces cavaliers furent arrivés auprès d'eux, le représentant du gouverneur prit la parole : « Reconnaissez, leur dit-il, l'autorité du Prince des Croyants. — Nous l'avons reconnue », répondirent-ils, mais ils entendaient par là 'Umar ibn al-Khat't'âb — Dieu l'agrée —, alors que le représentant du gouverneur entendait Abû Ja'far. Le narrateur poursuit : Les cavaliers retournèrent auprès du gouverneur militaire de Tripoli et lui annoncèrent que ces gens reconnaissaient l'autorité du

Prince des Croyants ; mais cette réponse ne le satisfit point. Cependant les notables musulmans se réunirent cette nuit-là et convinrent de confier le pouvoir à Abû H'âtim, un pouvoir de « résistance (48) » ; ils le lui confièrent dès cette nuit-là. Au matin, le gouverneur militaire en personne vint les trouver au milieu d'un très grand nombre de cavaliers. Aussitôt arrivé, il leur dit : « Reconnaissez l'autorité du Prince des Croyants Abû Ja'far — La malédiction de Dieu soit sur toi, répondirent-ils, et sur Abû Kâfir (49) avec toi. » Ils entendaient par là Abû Ja'far qui portait le surnom d'Abû 'd-Dawâniq [l'homme aux pièces d'argent]. Alors le gouverneur militaire engagea les hostilités contre eux sans ménagement. La bataille fut rude ; Abû H'âtim et ses Musulmans mirent leurs adversaires en fuite, après avoir reçu le renfort des Berbères qui étaient avec Abû'l-Khat't'âb. Ils firent si bien qu'ils pénétrèrent dans la ville de Tripoli et y tuèrent beaucoup d'hommes.

Nous avons appris qu'Abû H'âtim, après que Dieu eut fait fuir l'ennemi par son entremise, fut pris de colère, car, dans la foule des Berbères qui s'étaient joints à lui, il y en avait qui ne considéraient guère les questions religieuses, à ceci près qu'ils obéissaient aux ordres et aux prescriptions des Musulmans ; ils s'empressèrent de dépouiller les cadavres, de s'emparer de leurs dépouilles et de leur arracher leurs vêtements : Abû H'âtim réprouva leur façon d'agir au nom de Dieu et leur dit : « Ce n'est pas agir en Musulmans, lorsque l'on a tué des Unitaires — Dieu leur assure leur subsistance — qui agissaient injustement, que de poursuivre ceux qui fuient, d'achever leurs blessés et de les dépouiller de leurs vêtements. Mais il faut leur dire, lorsqu'ils sont en déroute — Dieu assure la subsistance des Musulmans : « Revenez auprès de vos morts, ensevelissez-les et prenez leurs vêtements. » Et maintenant, si vous ne rendez pas ce que vous leur avez pris, je me désintéresse de vos affaires, j'abandonne le pouvoir que j'ai sur vous et n'en veux plus. » Ayant entendu ces paroles, ils obéirent et rendirent les dépouilles des tués. Abû H'âtim — Dieu l'agrée — était entré dans la ville de Tripoli avec les fuyards ; il y resta le temps qu'il

plut à Dieu puis fit proclamer l'ordre de partir pour l'Ifrîqiya.

Nous avons appris qu'une armée marcha contre lui, venant d'Ifrîqiya ; Abû H'âtim la rencontra en chemin et lui livra bataille ; Dieu la mit en fuite en sa faveur. Abû H'âtim usa de clémence : il ordonna de ne pas poursuivre les fuyards, de ne pas achever les blessés et de ne pas prendre les dépouilles des morts. A cette fin il s'était précipité au-devant de ses hommes et leur avait défendu de faire tout cela.

Arrivé devant la ville de Kairouan, il assiégea ses habitants pendant une année. A la longue, fatigués de ce blocus, ils firent leur soumission et se rendirent ; mais Ibn al-Ach'ath s'était retiré et fortifié dans le palais du gouvernement avec ses hommes qui étaient venus d'Orient avec lui. Abû H'âtim l'y bloqua pendant une autre année après qu'il eut fait son entrée dans Kairouan. Abû H'âtim expulsa de Kairouan tout ce qui y restait de l'armée d'Ibn al-Ach'ath. A chaque groupe de cinq hommes il donna une outre, un bâton pour la porter, un coutelas pour arranger leurs sandales ; il donna de plus à chaque individu une miche de pain comme viatique. Ces prisonniers se dispersèrent et prirent le chemin de l'Orient. Certains de nos amis ont rapporté que l'homme de Sadrâta, qui avait été puni pour vol et était venu d'Orient avec l'armée envoyée par Abû Ja'far, se repentit, lorsque l'ennemi l'emporta sur ses frères et ses coreligionnaires qu'il avait fait périr sous les coups de leurs adversaires. Il se joignit aux prisonniers qui restaient et partit avec eux comme s'il voulait regagner l'Orient et leur fit croire qu'il voulait les reconduire chez eux et les ramener dans leur patrie. Il les rendit aveugles et leur fit prendre un chemin où il n'y avait pas d'eau. Il les fit périr jusqu'au dernier et ils étaient nombreux. Dieu sait mieux que personne ce qu'il en est.

Récit de la rencontre de Maghmadâs

Nous avons appris qu'Abû H'âtim entendit parler des troupes d'avant-garde qui arrivaient d'Orient. Il sortit de la ville de Tripoli et les rencontra en un lieu appelé

Maghmadâs (50), à huit jours de marche de Tripoli. Lorsqu'Abû H'âtim entra en contact avec eux, ils lui firent face et la lutte fut rude ; Dieu, par grâce pour les siens, mit l'ennemi en fuite et lui fit tourner le dos devant eux ; seize mille hommes furent tués chez l'ennemi.

Nous avons appris aussi qu'un citadin, avisant un des hommes de la Secte lui demanda : « Que signifie Tâwurghâ ? » Il lui rappelait ainsi la mort d'Abû'l-Khat't'âb — Dieu l'agrée — et de ses compagnons et cherchait à lui faire affront. Notre ami était fin et piquant ; il lui répondit donc : « Cela signifie Maghmadâs ; on y trouve quatre meules d'épis, avec quatre mille têtes dans chacune. » Après avoir anéanti cette troupe, Abû H'âtim regagna la ville de Tripoli et y connut une situation prospère.

Mort d'Abû H'âtim et de ses compagnons - Dieu les agrée

Nous avons appris que, lorsqu'Abû H'âtim se fut emparé de la ville de Tripoli, des Orientaux qui y étaient restés, des membres de l'armée d'avant-garde et des opposants de la ville de Kairouan envoyèrent secrètement à Abû Ja'far à Bagdad des lettres où ils se plaignaient d'Abû H'âtim. Abû Ja'far envoya contre lui une grande armée à la tête de laquelle il plaça Yazîd ibn H'âtim al-'Azdî. Le narrateur poursuit : Lorsque Yazîd ibn H'âtim eut quitté l'Egypte avec son armée et qu'Abû H'âtim en fut informé, il rassembla ses compagnons et toutes sortes de Berbères appartenant aux tribus des Nafûsa, des Hawwâra, des Çarîcha, à la tête desquels il se trouvait. Il les incita à la Guerre Sainte et leur inspira le désir du martyre.

Puis quand Yazîd ibn H'âtim arriva dans les parages de Tripoli, Abû H'âtim partit contre lui avec les Musulmans qui le suivaient jusqu'à un lieu nommé Janbî. Une tribu berbère des Hawwâra, nommée Malîla, vint prêter assistance à Yazîd ibn H'âtim contre Abû H'âtim. Celui-ci demanda quels Berbères lui portaient assistance et quels autres étaient avec Yazîd ibn H'âtim. On lui répondit qu'il n'y avait avec celui-ci que les Malîla. « O mon Dieu, s'écria

Abû H'âtim, humilie les Malîla. » Cette invocation produisit son effet, Dieu l'exauça ; or auparavant ils figuraient parmi les autres Berbères. Nous avons appris qu'avec Yazîd ibn H'âtim se trouvait un homme des Nafûsa appelé 'Umar ibn Mat'kûd an-Nafûsî. Lorsque Yazîd ibn H'âtim et Abû H'âtim se rencontrèrent, les deux adversaires engagèrent un rude combat. La mort fit de grands ravages parmi les compagnons d'Abû H'âtim et, lorsqu'il jeta un coup d'œil vers eux, alors que le carnage augmentait, il leur dit: « Conduisez-moi à la mort dans le chemin de Dieu comme on conduit un fiancé et que peu d'entre vous se tiennent auprès de moi. » Le narrateur poursuit : Abû H'âtim alla de l'avant — Dieu l'agrée — jusqu'au moment où il tomba en martyr avec un grand nombre de ses compagnons qui, eux aussi, périrent en martyrs — Dieu leur fasse miséricorde.

Nous avons appris que le lieu de ce combat était éclairé dans la nuit de chaque jeudi, que cette lueur se voyait de loin, s'élevait dans l'air et s'étendait en montant. L'un de nos amis, qui vit encore, a rapporté qu'il avait vu cette lueur, que c'était une lumière qui s'élevait et brillait d'un vif éclat. Ya'qûb ibn Yûsuf al-Yâjrânî surnommé Ibn Abî Mançûr a raconté qu'il passa par là avec un compagnon. Tous deux habitaient à côté de ce lieu au milieu de groupements berbères. Ya'qûb et son compagnon passèrent là pendant une nuit obscure, se dirigeant vers ce lieu. Lorsqu'ils y parvinrent, ils constatèrent que le champ de bataille était situé dans un bas-fond qu'ils traversèrent. Dans la nuit noire, ils virent nettement les traces de petits reptiles, à cause de la lueur qui s'élevait. Mais lorsqu'ils quittèrent le champ de bataille, ils entrèrent dans une obscurité épaisse. Ils se retournèrent et virent une lumière éclatante qui s'élevait dans l'air, entourée de tous côtés par l'obscurité. Lorsqu'ils se trouvèrent au milieu du champ de bataille, ils ne cessèrent d'invoquer Dieu très haut. Ya'qûb ibn Yûsuf était un homme plein de courage et de fermeté, d'un naturel robuste et qui ne se laissait point aller à la moindre faiblesse.

Imâmat de ʿAbd ar-Rahmân ibn Rustum - Dieu lui fasse miséricorde

Plus d'un de nos amis a rapporté que ʿAbd ar-Rah'mân ibn Rustum — Dieu l'agrée — fut investi du pouvoir à Tâhart en l'année 160 (19 octobre 776-8 octobre 777). Certains ont rapporté qu'il fut investi du pouvoir seulement au début de l'année 162 (28 septembre 778-16 septembre 779). Dieu sait mieux que quiconque laquelle de ces deux dates est la bonne ; elles sont d'ailleurs voisines.

Voici comment il fut investi du pouvoir : l'assemblée des Musulmans se mit d'accord pour choisir un endroit où serait construite une ville qui servirait d'abri et de forteresse à l'Islam. Ils envoyèrent des émissaires dans le pays; ceux-ci, une fois de retour, désignèrent Tâhart. La majorité des Musulmans se mit d'accord avec les habitants de Tâhart l'ancienne pour que ceux-ci eussent droit à une part déterminée des produits du sol. Ce n'était auparavant que maquis touffu et marais peuplés de bêtes sauvages, de lions et de petits reptiles. Lorsqu'ils se furent mis d'accord pour s'y installer, ils firent faire la proclamation suivante aux bêtes sauvages, aux lions et aux petits reptiles : « Allez-vous en, car nous voulons habiter cette terre. » Ils leur fixèrent un délai de trois jours et nous avons appris qu'ils virent une bête sauvage partir en emportant ses petits dans sa gueule (71). Ce fut l'une des raisons qui avivèrent leur désir de s'installer là et renforça leur intention de créer et de peupler cette ville. Ensuite ils mirent le feu aux broussailles et tous les arbres furent brûlés ; il n'en resta que les racines et les souches. Ils allèrent chercher des laitues, les lavèrent, les mirent à tremper, puis les enterrèrent sous les racines de ces arbres. Au fort de la nuit, les sangliers vinrent attaquer ces arbres et creuser jusqu'aux dernières racines, attirés par l'odeur de ces laitues. Au matin, les hommes trouvèrent toutes les souches arrachées sur le sol. Ensuite ils travaillèrent à aménager un endroit pour la prière. Puis, voulant édifier une construction, ils choisirent quatre endroits et tirèrent au sort pour savoir lequel ils prendraient afin d'en faire la mosquée-cathédrale. Le sort tomba sur le premier endroit qu'ils avaient aménagé pour y dire la prière ; ils y construisirent la mosquée-cathédrale. Ils se mirent à bâtir et élevèrent des demeures et des palais.

Ensuite l'assemblée des Musulmans, composée des gens compétents, trouva en elle-même assez de force et d'énergie pour vouloir organiser le pouvoir. Ils considérèrent toutes les tribus et trouvèrent dans chacune un ou deux hommes aptes à commander. Comme ils délibéraient entre eux, l'un d'eux prit la parole et dit : « ʿAbd ar-Rah'mân ibn Rustum le Persan — Dieu l'agrée — est l'un de ceux dont vous n'ignorez pas le mérite ; c'est aussi l'un des cinq porteurs de la Science et le collaborateur de l'imâm Abû'l-Khat't'âb — Dieu l'agrée. — Les Musulmans lui ont offert l'imâmat avant de confier le pouvoir à Abû'l-Khat't'âb. Il a décliné cette offre et n'a pas voulu du pouvoir. Surtout il n'a pas de tribu pour le défendre au cas où il changerait sa ligne de conduite. Si vous êtes d'avis de lui confier les affaires des Musulmans, faites-le (72). » Tous furent d'accord pour lui confier le pouvoir et lui donner l'investiture à condition qu'il se conformerait au Livre de Dieu, à la Tradition de l'Envoyé de Dieu, — sur Lui la prière et le salut — et aux exemples des califes orthodoxes les bien guidés. ʿAbd ar-Rah'mân accepta la fonction qu'ils lui proposaient et fut pour eux un excellent imâm : personne ne s'éleva contre ses jugements et ses sentences et aucune discussion ne se produisit sous son règne. Tous les Ibâd'ites étaient alors unis dans une même amitié et aucun fauteur de révolte n'apparaissait parmi eux.

Nous avons appris que le chef de la population de ʿUmân (73), au moment de l'imâmat de ʿAbd ar-Rah'mân, était un nommé al-Wârith et qu'Abû ʿUbaïda — sur lui la miséricorde de Dieu — était encore vivant ; il mourut pendant l'imâmat de ʿAbd ar-Rah'mân. Ensuite la renommée de ʿAbd ar-Rah'mân parvint jusqu'aux gens de Bassora par l'intermédiaire des Musulmans membres de la Secte. Ils lui envoyèrent trois charges d'objets précieux. Quand leurs envoyés arrivèrent à Tâhart, ils se mirent à

demander la maison du commandement, après avoir laissé les charges en dehors de la ville. Lorsqu'on leur eut indiqué la maison, ils s'y rendirent. Or l'imâm — Dieu l'agrée — était au sommet du bâtiment, en train de réparer la terrasse et, au-dessous de lui, un esclave lui passait du mortier. Ils demandèrent à l'esclave de les introduire ; celui-ci [ne répondit pas], convaincu que l'imâm avait entendu leur demande. Il lui dit en effet : « Fais-les attendre un peu. » Il descendit du mur, se lava pour faire disparaître les traces de mortier que portait son corps, puis les fit introduire. Ils entrèrent et le saluèrent ; il leur rendit leur salut et plaça devant eux quelques morceaux de pain sur lesquels il versa du beurre contenu dans une petite outre. Quand ils eurent mangé, ils lui demandèrent la permission de se concerter ; il la leur accorda ; ils s'entretinrent entre eux et tous furent d'accord pour dire qu'il leur plaisait de lui offrir leurs cadeaux. Quand les charges lui furent présentées, il demanda conseil à ses compagnons ; ceux-ci lui conseillèrent de les prendre pour partager entre les Musulmans pauvres les armes et les approvisionnements. Il le fit — Dieu lui fasse miséricorde — en présence de ces envoyés. Lorsqu'ils furent de retour en Orient et qu'ils eurent fait connaître aux gens de la Secte de chez eux l'équité, la vertu et la simplicité de 'Abd ar-Rah'mân, ils lui envoyèrent encore plus de richesses que la première fois. Quand 'Abd ar-Rah'mân les reçut, il demanda leur avis à ses compagnons : « Ce sera selon tes vues, répondirent-ils, ô Prince des Croyants. » Après qu'ils eurent donné leur point de vue, 'Abd ar-Rah'mân leur dit : « Puisque vous vous en remettez à moi, mon point de vue est que ces richesses retournent à leurs possesseurs, car ils en ont plus besoin que nous ; en effet nous voilà maintenant riches et puissants (54). » Cette décision fut pénible aux envoyés, mais ils ne pouvaient se dispenser d'obéir à leur imâm ; aussi rapportèrent-ils les richesses en Orient. Ils admirèrent son mépris de ce bas monde et son aspiration à l'autre monde, le reconnurent pour imâm et demeurèrent en liaison avec lui en lui écrivant et en prenant ses avis.

Ensuite Tâhart fut le refuge et la forteresse des Musulmans et on l'appela *al-Mu'askar al-Mubârak* (le camp béni). Lorsque 'Abd ar-Rah'mân — Dieu l'agrée — sentit venir sa fin, il y établit un conseil de six personnes comme avait fait 'Umar ibn al-Khat't'âb (55) — Dieu l'agrée —. L'un d'eux était Mas'ûd al-Andalusî, homme vertueux, cultivé, scrupuleux parmi les cheikhs des Musulmans ; il y avait en outre Abû Qudâma Yazîd ibn Fandîn al-Ifranî, un homme appelé 'Uthmân ibn Marwân al-Andalûsî, 'Abd al-Wahhâb ibn 'Abd ar-Rah'mân, Abû'l-Muwaffiq Sa'dûs ibn 'At'iya, Sakar ibn Çâlih' al-Kutâmî et Muç'ab ibn Sadmân.

Imâmat de 'Abd al-Wahhâb b. 'Abd ar-Rahmân - Dieu les agrée tous deux

Lorsque 'Abd ar-Rah'mân ibn Rustum mourut — Dieu l'agrée et l'absolve —, les gens du conseil se réunirent pour décider à qui ils confieraient les affaires des Musulmans. Ils commencèrent par se faire des politesses, mais la communauté des Musulmans avait des préférences pour deux d'entre eux, Mas'ûd al-Andalusî et 'Abd al-Wabhâb — Dieu l'agrée — ; certains Musulmans voulaient porter Mas'ûd au pouvoir, d'autres 'Abd al-Wahhâb. Ils restèrent un mois à délibérer entre eux.

Enfin la majorité pencha vers Mas'ûd. On s'empressa de lui donner l'investiture, mais il s'enfuit et se cacha. On se hâta alors d'aller trouver 'Abd al-Wahhâb pour lui donner l'investiture. Quand Mas'ûd apprit qu'on abandonnait l'idée de lui donner l'investiture et qu'on voulait la donner à 'Abd al-Wahhâb, — Dieu l'agrée —, il sortit de sa cachette à la hâte pour être le premier à reconnaître pour chef 'Abd al-Wahhâb.

Abû Qudâma, constatant que les yeux des gens ne se tournaient pas vers lui et que les cœurs des Musulmans n'allaient pas de son côté et se voyant sans appui, désira que le pouvoir fut confié à 'Abd al-Wahhâb. « Il est plus près de nous que quiconque, disait-il, par les liens du sang ; peut-être cela l'inclinera-t-il à la bienveillance en-

vers nous. » En effet la mère de 'Abd al-Wahhâb appartenait à la tribu des Banû Ifran ; ils espérèrent donc qu'il les prendrait de préférence pour diriger les affaires, puisqu'il était leur cousin. Soutenu par un groupe de ses compagnons, Abû Qudâma refusa de donner l'investiture à un autre qu'à 'Abd al-Wahhâb en raison des liens de famille qui les unissaient. Ils cherchèrent à obtenir qu'il les favorisât, mais au fond d'eux-mêmes, ils conservaient une certaine inquiétude.

Quand on voulut donner l'investiture à 'Abd al-Wahhâb — Dieu l'agrée —, Mas'ûd al-Andalûsî devança tout le monde. Yazîd ibn Fandîn et ses compagnons se concertèrent et dirent : « Nous lui donnerons l'investiture à la condition qu'il ne règle rien sans une assemblée légalement constituée. — En ce qui concerne l'imâmat, répondit Mas'ûd, nous ne connaissons qu'une condition, c'est que l'imâm nous gouverne conformément au Livre de Dieu, à la Tradition de Son Prophète — sur Lui le salut — et aux exemples des gens de bien qui l'ont précédé. » Ibn Fandîn et ses compagnons cessèrent de parler de condition du moment que les Musulmans n'étaient pas d'accord avec eux sur ce point. Mas'ûd fut le premier à reconnaître 'Abd al-Wahhâb pour chef — Dieu l'agrée —, puis tous à l'unanimité lui donnèrent l'investiture. On le conduisit à la maison du commandement. Personne ne s'abstint de lui donner l'investiture ; personne ne le critiqua dans ses jugements ou ses décisions jusqu'à ce qu'Ibn Fandîn et ses compagnons eussent provoqué le premier schisme parmi les Ibâd'ites.

Premier schisme des Ibâd'ites

Il est cependant un groupe qui s'arroge le titre d'Ibâd'ite et que l'on appelle *'Umariyya*. Dès le début nous n'avons pas été d'accord avec eux. Ils prétendent qu'ils sont Ibâd'ites. On rattacha souvent leur doctrine à 'Abd Allâh ibn Mas'ûd — Dieu l'agrée —, mais ils suivent la doctrine de 'Isâ ibn 'Umaïr. Nous exposerons cette doctrine, s'il plaît à Dieu, et les objections qu'elle soulève sur les points où elle s'oppose à celle des tenants de la Vérité. Puis nous exposerons les schismes des Ibâd'ites l'un après l'autre et les objections que soulève chaque groupe d'opposants sur les points où il s'oppose aux tenants de la Vérité et, à cette fin, nous écrirons un livre spécial où seront réunis leurs dires, s'il plaît à Dieu.

Voici la cause du schisme des Ibâd'ites sur laquelle nous a renseignés plus d'un de nos amis (*). Lorsque 'Abd al-Wahhâb — Dieu l'agrée — eut pris en main les affaires des Musulmans, il rechercha les gens de bien, confia la charge des affaires des Musulmans à des hommes savants et compétents en matière religieuse et s'entoura de gens dépourvus d'ambition : c'est à eux qu'il confia le soin des affaires. Quand Yazîd ibn Fandîn et ses amis virent ce qu'il faisait, le contraire de ce qu'ils espéraient, leurs sentiments changèrent, leur cœur se souleva, ils conçurent de mauvaises pensées et se repentirent d'avoir préféré confier le pouvoir à 'Abd al-Wahhâb. Ils se mirent donc à chercher noise et dirent : « Le pouvoir n'a été confié à 'Abd al-Wahhâb qu'à la condition qu'il ne règlerait rien sans une assemblée légalement constituée », revenant sur ce qui leur avait valu une première fois d'être blâmés. Ils en parlèrent devant des ignorants, des gens qui n'avaient aucune compétence en matière religieuse et cherchèrent à les faire changer d'avis. Ces propos prirent de l'ampleur dans la ville et l'on disait : « 'Abd al-Wahhâb protège certaines personnes à notre encontre et leur confie la charge des affaires sans s'occuper de nous et pourtant nous sommes plus dignes de gérer les affaires que ceux à qui il les a confiées, car s'il a le pouvoir, c'est de nous qu'il le tient. » Dans les propos qu'ils tenaient aux ignorants, ils disaient aussi qu'il n'est pas licite de confier le pouvoir à un homme si dans la communauté des Musulmans se trouve quelqu'un de plus savant que lui. Toutes ces paroles s'ajoutant les unes aux autres, l'affaire prenait de l'ampleur et la zizanie grandissait. Tantôt ils disaient que c'étaient eux qui avaient porté 'Abd al-Wahhâd au pouvoir, tantôt que le pouvoir confié à un homme n'était pas valable s'il se trouvait quelqu'un de plus savant que lui dans la communauté des Musul-

mans, tantôt au contraire que son pouvoir était soumis à la condition qu'ils posaient. Ensuite la communauté des Musulmans se mit d'accord avec Yazid ibn Fandîn et ses amis pour cesser les hostilités (57) et pour que chaque parti s'abstint d'attaquer l'autre jusqu'à ce que l'on eût envoyé une mission auprès des coreligionnaires d'Orient : l'avis qu'ils feraient parvenir en réponse serait accepté par tout le monde. On fit partir deux émissaires qui prirent le chemin de l'Orient. Parvenus en Egypte, ils y trouvèrent Chu'aïb ibn al-Mu'arrif avec sa suite et lui apprirent la mort de 'Abd ar-Rah'mân — Dieu l'agrée —, la désignation par le peuple de son fils 'Abd al-Wahhâb comme son successeur, l'opposition déclarée d'Ibn Fandîn contre lui, sa prétention d'imposer à 'Abd al-Wahhâb une condition pour l'exercice de l'imâmat et toutes ces belles sornettes.

Le narrateur poursuit : Ayant entendu ce récit des deux émissaires, Chu'aïb ibn al-Mu'arrif se concerta avec quelques-uns de ses compagnons, dont Abû'l-Mutawakkil et ils tombèrent d'accord pour se rendre à Tâhart. Quant aux deux émissaires, ils gagnèrent la Mekke où ils trouvèrent Abû 'Amr ar-Rabî' ibn Hâbîb au milieu d'un groupe de nos amis parmi lesquels Abû Ghassân Muh'ammad ibn al-'Amrad al-Ghassâni Les deux émissaires leur apprirent pourquoi ils étaient envoyés vers eux par leurs amis du Maghreb, la mort de 'Abd ar-Rah'mân, l'accession au pouvoir de 'Abd al-Wahhâb, l'opposition déclarée d'Ibn Fandîn contre lui et les prétextes qu'il invoquait et leur communiquèrent les lettres de leurs frères du Maghreb. Une fois ces lettres lues et comprises, ceux des Musulmans qui étaient là décidèrent d'un commun accord d'y faire une réponse. Le résultat fut conforme à leurs efforts et ils écrivirent ce qui suit :

« Au nom de Dieu clément et miséricordieux. Ensuite,
« ô frères, nous avons appris ce qui vous arrive et avons
« bien compris ce que vous nous avez écrit au sujet de la
« condition posée. Il n'est pas conforme à l'usage des
« Musulmans de poser pour l'exercice de l'imâmat la
« condition que l'imâm ne règle rien sans une
« assemblée légalement constituée. La fonction d'imâm

« est vérité, la condition est mensonge. S'il était
« licite de poser des conditions à l'exercice de la
« fonction d'imâm, les prescriptions de Dieu ne se-
« raient plus observées ni les peines légales appli-
« quées, les châtiments imposés par Dieu deviendraient
« vains, les règles n'auraient plus de valeur et le droit
« se perdrait. Il est très difficile que l'assemblée
« puisse se mettre d'accord, si on présente un voleur à
« l'imâm et que celui-ci ne puisse appliquer les sanctions
« légales et faire couper la main du délinquant tant que
« l'assemblée dont ils ont parlé n'est pas présente ; ou, si
« quelqu'un a commis l'adultère, qu'il ne puisse le faire
« lapider et fouetter sans cette assemblée ; que l'imâm ne
« puisse pas lutter contre l'ennemi et faire obstacle aux
« désordres, si ce n'est en présence de l'assemblée légale-
« ment constituée. La fonction d'imâm est vérité, la condi-
« tion est mensonge. Venons-en à ce que vous dites de
« l'accession au pouvoir d'un homme, alors qu'il en existe
« un plus savant que lui dans la communauté des Musul-
« mans ; cela est licite, si cet homme pratique la modestie
« et la vertu à un degré élevé. Abû Bakr aç-Çiddîq (58) —
« Dieu l'agrée — a accédé au pouvoir alors que Zaïd ibn
« Thâbit (59) était plus versé que lui dans la connaissance
« des obligations rituelles, 'Alî ibn Abî T'âlib (60) meilleur
« canoniste et Mu'âdh ibn Jabal (61) — Dieu l'agrée — plus
« savant. Et cela ne souffre pas contradiction, car l'Envoyé
« de Dieu — sur Lui la prière et le salut — a dit : « Celui
« d'entre vous qui est le plus versé dans la connaissance
« des obligations rituelles est Zaïd, le meilleur canoniste
« est 'Alî et celui parmi mon peuple qui sait le mieux ce
« qui est permis et défendu est Mu'âdh ibn Jabal. » Il a
« dit aussi — sur Lui la prière et le salut — : « Mu'âdh
« ibn Jabal est le Prince des Savants : au matin du jour
« de la résurrection, il rassemblera les âmes sous sa ban-
« nière devant tous les savants. »

Ils rendirent donc une réponse qui concluait à la confirmation du pouvoir de 'Abd al-Wahhâb, à l'annulation de la condition qui y était posée et à la condamnation de quiconque soutenait cette condition, rappelant que l'imâm

ne pouvait être déchu que s'il introduisait quelque nouveauté dans l'Islam après avertissement et représentation de la part des Musulmans, entêtement et orgueil de la sienne ; alors seulement il serait privé de sa fonction.

Puis Chu'aïb, après que les deux envoyés furent venus le trouver, décida de partir pour Tâhart. Il se mit en route avec un groupe de ses compagnons, sans consulter les cheikhs du Caire, car il avait l'ambition du pouvoir. Or il y avait là, dans la communauté des Musulmans, des cheikhs pleins de mérite, de science et de piété dont certains le détournèrent de partir pour Tâhart, lui disant : « Comment ! tu veux aller dans un pays où les gens sont en désaccord ? » Mais il ne tint pas compte de leurs observations et se hâta de partir avec ses compagnons, car il avait l'ambition du pouvoir. Ils marchèrent très vite, sans ménager leurs montures et les poussant au maximum, si bien, raconte-t-on, qu'ils relièrent le Caire à Tâhart en vingt jours. Quand Chu'aïb et ses compagnons arrivèrent à Tâhart, il alla trouver l'imâm, comme il en avait l'obligation. L'imâm — Dieu l'agrée — l'interrogea sur le cas d'un imâm qui recevrait le pouvoir à condition de ne rien régler sans une assemblée légalement constituée. « La fonction d'imâm est vérité, la condition est erreur », répondit Chu'aïb. Il lui demanda encore : « Est-il licite de confier le pouvoir à un homme, alors qu'il se trouve plus savant que lui dans la communauté des Musulmans ? » Chu'aïb répondit que cela était licite.

Ensuite Chu'aïb le quitta et alla trouver Yazîd ibn Fandîn et ses amis qui excitèrent en lui l'ambition du pouvoir. Il se repentit alors des réponses qu'il avait faites aux questions de droit que lui avait posées l'imâm 'Abd al-Wahhâb — Dieu l'agrée — Il aida Ibn Fandîn et ses amis contre l'imâm 'Abd al-Wahhâb — Dieu l'agrée. — Tous les Nukkâr qui prenaient son parti sortirent de la ville et allèrent camper dans les environs ; là ils tinrent des réunions et des conciliabules ; c'est pour cela qu'on les appela les Conspirateurs (*an-Najwiyya*). Ensuite ils se réunirent sur une colline rocheuse dans les environs de la ville et déclarèrent ne pas reconnaître l'imâmat de 'Abd al-Wahhâb. On

les appela *Nukkâr* (ceux qui ne veulent pas reconnaître) ou encore *Chaghbiya* (les déviationnistes) parce qu'ils avaient introduit la déviation dans l'Islam, ou encore *Mulh'ida* (hérétiques) parce qu'ils s'étaient écartés de la vérité à propos de noms de Dieu, selon Sa parole — qu'elle soit exaltée — : « ...Et laissez ceux qui blasphèment au sujet de Ses noms : ils seront « récompensés » de ce qu'ils font. (62) » On les nomma aussi *Nakkâtha* (violateurs) parce qu'ils avaient violé l'investiture donnée à l'imâm sans qu'aucun fait nouveau fût intervenu.

Nous avons appris qu'ils entraient dans la ville par groupes. Certains Musulmans demandèrent à l'imâm qu'il le leur interdît ; il le fit, mais ils ne tinrent pas compte de cette interdiction. Il leur parla alors de leurs campements hors de la ville. Ils répondirent : « Cette ville est la nôtre et ces campements sont les nôtres. Si nous avons fait acte de rébellion en sortant de la ville, que l'imâm nous en informe et nous cesserons. » L'imâm n'insista pas. Ensuite ils se mirent à pénétrer dans la ville en armes. Certains Musulmans demandèrent à l'imâm qu'il le leur interdît ; il leur interdit de porter les armes. « Si nous avons fait acte de rébellion et si nous avons commis une faute en prenant les armes, que l'imâm nous en informe et nous cesserons. » Le narrateur poursuit : L'imâm n'insista pas, mais ordonna aux habitants de la ville de prendre les armes. Car il craignait de la part des Nukkâr une attaque par traîtrise.

Nous avons appris que quelques-uns d'entre eux se réunirent pour attaquer l'imâm par surprise — Dieu l'agrée — ; ils se concertèrent et dirent : « Comment parviendrons-nous à le tuer ? » Comme ils n'en avaient pas idée, l'un d'eux finit par dire : « Qu'en pensez-vous ? Vous pourriez prendre une caisse, m'y enfermer et aller le trouver avec cette caisse comme si vous étiez en contestation à son sujet et refusiez de vous entendre ; s'il la confie à l'un de vous à l'exclusion des autres, quand vous serez convoqués à ce propos, dites-lui : « Nous n'admettrons pas que tu la déposes ailleurs que chez toi. » Ils se mirent d'accord sur ce projet, trouvèrent une caisse et y mirent l'homme avec son sabre ; la caisse était fermée de l'inté-

rieur. Ils allèrent avec la caisse se présenter devant l'imâm 'Abd al-Wahhâb — Dieu l'agrée — comme ils en avaient convenu d'abord, se disputant à son propos et donnant l'impression qu'ils allaient en venir aux mains et que le pire pouvait arriver. Quand ils furent en présence de l'imâm 'Abd al-Wahhâb, leur porte-parole déclara : « Prince des Croyants, sépare ces gens et enlève-leur à tous cette caisse jusqu'à ce que tu rétablisses la paix entre eux et que cesse leur mésentente. » Tous ensemble ajoutèrent : « Il a dit vrai, Prince des Croyants ; nous n'avons confiance qu'en toi pour le dépôt de cette caisse ; garde-la nous chez toi jusqu'à ce que nous nous mettions d'accord à son sujet. » L'imâm, les voyant dans cet état et craignant le pire entre eux, leur dit: « Portez votre caisse à l'endroit que l'on vous désignera pour la déposer. » Le narrateur poursuit : Lorsqu'ils l'emportèrent et que l'imâm les vit plier sous le faix, il conçut des soupçons ; il examina la caisse et constata qu'elle était fermée de l'intérieur. Cela augmenta ses soupçons ; il pensa qu'ils agissaient en fourbes et en traîtres, d'autant plus qu'ils lui avaient imposé comme condition de ne pas placer la caisse ailleurs que dans la pièce où il dormait. Ayant déposé la caisse, ils s'en allèrent tout joyeux et contents, pensant qu'ils allaient arriver au résultat cherché. Mais Dieu frustra dans leurs espoirs ces fourbes, ces perfides, ces mauvais esprits.

Nous avons appris qu'ils avaient convenu avec leur compagnon que, lorsqu'il aurait tué l'imâm, il lancerait l'appel à la prière du matin au moment du lever de l'aurore ; lorsqu'ils auraient entendu son appel et reconnu sa voix, ils se précipiteraient vers la demeure de l'imâm 'Abd al-Wahhâb ; s'il ne lançait pas l'appel à la prière, ils sauraient qu'il n'avait pas réussi.

Quand vint la nuit, l'imâm — Dieu l'agrée — s'affaira à sa prière, puis lorsqu'il eut fini, s'occupa de ses affaires domestiques. Il avait l'habitude ensuite de prendre un livre et de lire. Cette nuit-là il prit une outre bien gonflée, la mit sur son lit et étendit dessus un drap blanc. Lorsqu'il eut terminé sa lecture et que fut venu le moment de dormir, il prit la lampe, l'alluma et l'enveloppa d'une couverture pour la cacher ; puis il se mit à l'écart dans un coin de la pièce et s'occupa de faire sa prière sans être vu ni entendu de celui qui était dans la caisse. Quand celui-ci n'entendit plus la voix de l'imâm et qu'il crut que l'imâm était couché, il ouvrit la caisse et en sortit ; il regarda à droite et à gauche dans la pièce sans rien voir d'autre que quelque chose de blanc quelque part dans la pièce ; il crut que c'était l'imâm, et prit cette direction, son sabre nu à la main ; cependant l'imâm le regardait faire. Arrivé auprès du lit de l'imâm, il donna un coup de sabre sur l'outre, pensant qu'il frappait l'imâm alors qu'il ne touchait que l'outre gonflée. Lorsqu'il l'entendit donner son coup de sabre, l'imâm ôta l'enveloppe de la lampe et éclaira la pièce, puis se jeta sur l'homme, sabre à la main et le fendit en deux. Alors il le prit, l'enveloppa dans ses vêtements et le remit dans la caisse. Cependant les conspirateurs passèrent la nuit dans l'impatience à attendre les annonciateurs de la mort de l'imâm 'Abd al-Wahhâb et l'appel de leur ami. Le lendemain, ils se réunirent et s'interrogèrent entre eux, se disant : « Savez-vous quelque chose sur l'imâm ou sur votre ami ? — Non, répondaient-ils. — Venez avec nous chez l'imâm, se dirent-ils les uns aux autres, pour reprendre la caisse; nous lui dirons que nous nous sommes mis d'accord et que nous avons fait la paix. » Le narrateur poursuit : Ils se présentèrent à l'imâm — Dieu l'agrée — et lui dirent : « Donne-nous la caisse, nous nous sommes mis d'accord sur elle. — Allez à l'endroit où vous avez déposé votre caisse, répondit l'imâm, et prenez-la. » Ils s'y rendirent, entrèrent dans la pièce, trouvèrent leur caisse à l'endroit où ils l'avaient laissée et l'emportèrent. Arrivés en lieu sûr, ils l'ouvrirent et trouvèrent le cadavre de leur ami coupé en deux. Dieu les avait frustrés dans leur tentative, avait fait apparaître leur esprit de haine et d'outrance et avait trompé leur attente. Ils quittèrent la ville par crainte que les Musulmans ne leur fissent un mauvais parti.

Puis Chu'aïb ibn al-Mu'arrif adressa la parole à Yazîd ibn Fandîn et à ses compagnons et leur dit : « Qu'attendez-vous ? Précipitez-vous sur ces gens — il désignait ainsi

l'imâm et ses sujets — , profitez de leur inattention et ne perdez pas votre temps à attendre le moment favorable. » Il parlait ainsi seulement par crainte que la réponse [aux questions posées par les émissaires] n'arrivât d'Orient et ne le condamnât, et parce qu'il savait bien que la réponse correcte était celle qu'il avait donnée tout d'abord ; il s'en était écarté lorsque les autres avaient excité son ambition vers le pouvoir. Mais Yazîd et ses amis attendaient une occasion et un moment de négligence de la part des habitants de la ville.

Or l'imâm 'Abd al-Wahhâb — Dieu l'agrée — ordonna aux Musulmans de prendre les armes et la situation demeura telle jusqu'à ce qu'une fois l'imâm 'Abd al-Wahhâb — Dieu l'agrée — sortît de la ville pour un motif quelconque. Ibn Fandîn et ses amis se précipitèrent sur les habitants de la ville et profitèrent de l'inattention dont ils faisaient preuve, puisque l'imâm était sorti de la ville, pour y pénétrer à l'insu des habitants. Un grand tumulte s'éleva ; partout les habitants se précipitèrent contre les assaillants. Aflah' fut surpris par ces événements alors qu'une de ses sœurs le peignait ; elle n'avait peigné qu'une moitié de la tête, l'autre moitié n'était pas peignée. Il prit les armes, se précipita contre les assaillants et les trouva à la porte de la ville, sur le point de la forcer. Aflah' fit face à cet endroit, mais l'un de ses pieds buta sur une pierre et il s'écorcha jusqu'au jarret. Il se protégeait avec son bouclier, mais les ennemis frappèrent dessus tant et si bien que son bouclier ne servit plus guère à le protéger. Il le jeta, se dirigea vers la porte de la ville, l'enleva de ses gonds et s'en servit pour se protéger. Pendant que les habitants de la ville arrivaient en nombre, Yazîd ibn Fandîn faisait face à Aflah' ibn 'Abd al-Wahhâb — Dieu l'agrée — à la porte de la ville ; il avait sur la tête un double casque et portait des coups à droite et à gauche. Aflah' — Dieu l'agrée — marcha sur lui, le frappa au sommet du crâne, fendit le double casque et la tête, et l'épée se ficha dans le jambage de la porte de la cité. Ibn Fandîn s'écroula comme une masse. En le touchant, Aflah' ibn 'Abd al-Wahhâb sentit quelque chose de dur et pensa que tout cela faisait

partie de la tête d'Ibn Fandîn : « Que ta tête est dure, Berbère sinistre ! » lui dit-il. Lorsque ses compagnons le virent raide mort, ils prirent la fuite ; la communauté des Musulmans en fit un grand carnage : il y eut environ douze mille morts. Nous avons appris que le sang coula par la porte comme un ruisseau en raison du grand nombre des morts. Ensuite les habitants de la ville se réunirent en grand nombre pour rétablir la porte dans son état primitif, mais, comme ils n'y parvenaient pas, ils dirent à Aflah' : « Remets ce que tu as ôté. — Remettez d'abord en place ma colère, répondit-il, et je remettrai en place votre porte. »

Ensuite l'imâm — Dieu l'agrée — revint après avoir terminé ses affaires et trouva un grand nombre de cadavres à la porte de la ville. Les habitants le mirent au courant de ce qu'avaient fait Ibn Fandîn et ses amis ; il leur ordonna de s'occuper des morts ; ils en rassemblèrent tout ce qu'ils purent. Il pria pour eux, exprimant l'espoir qu'ils trouveraient la paix et le souhait que tous ceux des Musulmans qui subsistaient parmi les compagnons d'Ibn Fandîn obtiendraient leur salut.

Ensuite Chu'aïb ibn al-Mu'arrif prit la fuite après la déroute des rebelles et gagna la ville de Tripoli. Il y prêcha l'opposition et la désobéissance à l'imâm et exerça sa propagande du côté des pèlerins. Ar-Rabî' ibn Il'abîb — Dieu l'agrée — et la communauté des Musulmans en furent informés ; ils marquèrent leur réprobation à l'égard de Chu'aïb, de Yazîd ibn Fandîn, de ses compagnons qui avaient trouvé la mort avec eux et de tous ceux qui suivaient leur voie, sauf ceux qui venaient à résipiscence. Ar-Rabî' ibn Il'abîb — Dieu l'agrée — disait à son entourage : « 'Abd al-Wahhâb est notre imâm, notre modèle de piété et l'imâm de tous les Musulmans » et il marquait sa désapprobation à l'égard de Chu'aïb et de Yazîd ibn Fandîn. Comme on lui disait : « Mais comment peux-tu désapprouver Chu'aïb, alors qu'il n'a point innové ? », il répondit : « Y a-t-il innovation plus grave que sa réprobation à l'égard de 'Abd al-Wahhâb, prince des Croyants ? » C'est alors qu'il dit : « 'Abd al-Wahhâb est notre imâm, notre modèle de piété et l'imâm de tous les Musulmans. »

Ensuite les compagnons survivants d'Ibn Fandîn, ceux qui avaient été épargnés le jour du carnage, conservèrent dans leur cœur les stigmates de la haine et se retirèrent à quelque distance de la ville. Ils se réunirent sur un tertre ou une colline qui fut appelée Colline des Nukkâr (*Kudyat an-Nukkâr*). Puis les deux émissaires qui étaient allés en Orient revinrent à Tâhart, après le désastre de Yazîd ibn Fandîn et de ses compagnons. Les habitants de la ville se rassemblèrent pour entendre la réponse de leurs frères d'Orient. On prit la lettre, on la lut et l'on y trouva la condamnation d'Ibn Fandîn et des siens et la confirmation du pouvoir de 'Abd al-Wahhâb — Dieu l'agrée —. Après quoi tout fut calme un temps.

Nous avons appris que Maïmûn ibn 'Abd al-Wahhâb fut tué une nuit et que sa chair fut découpée en lambeaux. Au matin, les gens de la ville le trouvèrent mort en cet état. L'imâm 'Abd al-Wahhâb arriva, regarda son fils et dit : « Hélas ! mon fils, sur toi se sont trouvées réunies trois malédictions. Malheur à celui sur les vêtements de qui ont passé les chevaux ! Malheur à celui qui est atteint la nuit ! Et l'on a dit : « Si tu frappes le fils du souverain, frappe-le fort ! » Le narrateur poursuit : 'Abd al-Wahhâb emporta son fils, creusa une tombe pour lui, le mit dans un linceul et l'ensevelit ; on ignorait qui l'avait tué. Ensuite un fils de Maïmûn ibn 'Abd al-Wahhâb sortit de la ville pour quelque occupation ; quand il arriva près des Nukkâr, ceux-ci l'appelèrent : « Hé, fils de celui dont le sang n'est pas vengé ! » Il s'en revint trouver son grand père 'Abd al-Wahhâb et lui raconta la chose. 'Abd al-Wahhâb enquêta sur la mort de son fils et, lorsqu'il fut certain que c'étaient les Nukkâr qui l'avaient tué, il envoya contre eux une armée à la tête de laquelle il plaça un fils de Maïmûn. Il marcha contre eux à une distance de plusieurs jours de la ville et les trouva groupés comme d'habitude et l'attendant. Il engagea le combat contre eux ; Dieu les mit en fuite par grâce pour lui, et il en fit périr un grand nombre. Les gens sous-estimèrent le nombre des morts. « Quel est le nom le moins répandu parmi ces morts ? » demanda-t-on. On trouva que c'était le nom de Hârûn et l'on compta

combien de Hârûn avaient été tués ; on en trouva trois cents. Dieu affaiblit leur force offensive et réduisit leur puissance.

La famille des Rustumides était une famille de savants. Parmi les disciplines qu'elle pratiquait figurent les sources du droit, le droit, les commentaires, la controverse religieuse, l'hérésiologie, la lexicographie, la grammaire, l'analyse grammaticale, la rhétorique et la science des astres. Nous avons appris que l'un d'eux dit un jour : « A Dieu ne plaise qu'il se trouve parmi nous une servante qui ignore la mansion où se trouve la lune. »

Nous avons appris qu'une nuit 'Abd al-Wahhâb veilla avec sa sœur pour étudier en même temps qu'elle les problèmes des quotes-parts des héritiers. Quand le jour se leva, ils avaient calculé les héritages des gens d'Orient et d'Occident. Pendant leur entretien, ils avaient tenu allumée une lampe avec des mèches prises dans le turban de 'Abd al-Wahhâb — Dieu l'agrée — jusqu'à ce qu'il n'en restât rien.

Certains de nos amis ont rapporté que 'Abd al-Wahhâb envoya mille dînârs à ses frères d'Orient afin qu'ils lui achetâssent des livres. Quand cette somme leur parvint, ils se réunirent et convinrent d'acheter du papier et de payer eux-mêmes le prix de l'encre, des plumes et autres choses pour écrire ; puis ils se mirent à copier et transcrivirent quarante charges de livres qu'ils lui envoyèrent. Lorsqu'il les reçut, il les ouvrit et les lut tous d'un bout à l'autre. Puis il s'écria : « Louange à Dieu ! J'y trouve seulement deux questions que je ne possédais pas, mais si l'on m'avait interrogé sur elles, j'aurais raisonné par analogie avec des questions comparables et j'aurais trouvé la solution comme elle est mentionnée dans le livre [qui en traite]. »

Récit de la lutte des Wâçiliyya contre l'imâm 'Abd al-Wahhâb - Dieu l'agrée

Plus d'un de nos amis a rapporté que, lorsque par l'entremise de l'imâm 'Abd al-Wahhâb — Dieu l'agrée —, Dieu eut affaibli la propagande des Nukkâr et leur eut laissé

pour héritage l'affront et la honte, une agitation s'éleva parmi les Wâçiliyya, groupement de Berbères dont le plus grand nombre appartenait aux tribus zénètes. Cela se produisit lorsqu'ils s'aperçurent qu'il y avait scission parmi les Ibâd'ites et qu'ils voulurent profiter de l'occasion. L'imâm le sut et se justifia auprès d'eux à plusieurs reprises. Il y avait alors parmi eux un tout jeune homme courageux, grand et brave, auquel rien ne résistait et qui était le fils de leur chef et de leur soutien. Il y avait aussi parmi eux un homme féru de polémique et qui défendait la position de sa secte. Il soutint contre l'imâm plusieurs controverses, se montrant âpre à la discussion et violent dans son expression. La doctrine des Wâçiliyya prit de la consistance ; ils arrivaient par tous les chemins de montagne et se réunissaient venant de tous côtés. Ils se retirèrent de Tâhart, gagnèrent les montagnes voisines et entrèrent en opposition ouverte contre l'imâm — Dieu l'agréc — ; c'étaient des nomades. Il essaya de discuter avec eux, puis marcha contre eux avec des troupes nombreuses et leur livra bataille après bataille. Le jeune homme renommé pour son énergie et son courage tuait tous ceux qu'il atteignait et tous ceux avec lesquels il se mesurait. Ce jeune homme avait un père qui l'encourageait pendant le combat en disant : « En avant, mon fils ! » Lorsque l'imâm Dieu l'agrée – vit cela et constata que l'ennemi revenait sans cesse au combat, il envoya un message aux Nafûsa dans leur montagne pour leur demander de lui envoyer une armée d'élite où figurerait un homme expert en l'art de soutenir la controverse, un autre expert en la science de l'exégèse et un homme énergique et courageux capable de se mesurer avec le jeune mu'tazilite (64) dont le courage a été signalé plus haut. Quand les messagers de l'imâm — Dieu l'agrée. – furent arrivés au Djebel des Nafûsa, ceux-ci délibérèrent sur ceux qu'ils enverraient à l'imâm — Dieu l'agrée. Ils tombèrent tous d'accord pour lui envoyer quatre personnes: Mahdî, Ayyûb ibn al-'Abbâs, Muh'ammad ibn Yânis et un quatrième dont le nom ne nous est pas parvenu ; on dit qu'il s'appelait Abû Muh'ammad. Le gouverneur de 'Abd al-Wahhâb pour le Djebel

Nafûsa leur envoya un émissaire. Dès l'arrivée de celui-ci, ils allèrent le trouver et il leur dit : « Le Prince des Croyants a besoin de vous pour certaines affaires et c'est moi qui dois vous mettre en route vers lui, soyez donc prêts à partir. »

Nous avons appris que les quatre hommes s'interrogeaient mutuellement. Mahdî leur dit : « Quant à moi aucun opposant ne triomphera de moi dans une controverse, du moment que je suis fermement attaché à la religion de Dieu. » Ibn Yânis prit la parole : « Pour moi, dit-il, j'ai appris à commenter le Coran entier sous la direction d'hommes dignes de confiance et je sais ce que j'ai appris à l'exception d'une ou deux lettres. Si je suis poussé jusque là, je trouverai bien une échappatoire. » Le narrateur poursuit : Les quatre hommes se mirent à faire leurs préparatifs et quittèrent le Djebel Nafûsa, en direction de Tâhart. Lorsqu'ils se furent éloignés de la montagne, Muh'ammad ibn Yânis pria ses compagnons de le considérer comme leur serviteur ; ils refusèrent, mais, comme il insistait, ils finirent par accepter. Après qu'ils avaient marché pendant la journée et s'étaient arrêtés à la nuit, Muh'ammad ibn Yânis s'occupait de leurs chevaux et les faisait manger, puis il préparait le repas des hommes. Quand ils avaient mangé et s'étaient endormis, il se mettait à prier en s'inclinant et se prosternant jusqu'au lever de l'aurore ; il jeûnait pendant le jour et veillait pendant la nuit. Voilà ce qu'ils faisaient, eux et lui. Le voyant se conduire longtemps ainsi, ils eurent pitié de lui et en éprouvèrent de la peine ; aussi lui demandèrent-ils de se ménager, de ne pas aller au-delà de ses forces, de laisser une partie de la besogne qu'il accomplissait pendant la marche et de dormir pendant la nuit. Comme il refusait, ils lui enjoignirent d'obéir, autrement ils prendraient quelqu'un d'autre à leur service. « J'obéirai, leur dit-il, mais à la condition que vous me laissiez faire deux *rak'a*-s (65), sans que j'y ajoute rien ensuite, s'il plaît à Dieu. » Entendant cela, il se tranquillisèrent, furent satisfaits et crurent qu'ils avaient atteint leur but. La nuit suivante, après qu'il les eut servis, il se mit à faire les deux *rak'a*-s qu'il leur avait

promis de ne pas dépasser. Mais en faisant la première, il récita une moitié du Coran et l'autre pendant la seconde ; le jour se leva et cela les impressionna. Au matin, ses compagnons furent très peinés de ce qu'il avait prié plus encore qu'auparavant et lui demandèrent de faire chaque *rak'a* comme auparavant, parce que c'était moins pénible et moins fatigant que la solution à laquelle il avait eu recours. Nous avons appris qu'une nuit, comme ils dormaient, l'un d'eux se réveilla ; il vit Ibn Yânîs en train de prier ; la nuit était pluvieuse, venteuse, froide et pénétrante. Il entendit le vent faire claquer et bruisser les pans du vêtement d'Ibn Yânîs : « S'il n'entre au paradis que des gens comme toi, Ibn Yânîs, dit-il, tu y seras condamné à la solitude. »

Nous avons appris que, lorsque l'imâm fut informé qu'ils avaient quitté le Djebel Nafûsa, et que leur arrivée était proche, il dit à ses esclaves : « Celui d'entre vous qui m'annoncera l'arrivée des Nafûsa sera libre. » Au lever du soleil, les esclaves sortirent de la ville et se mirent en quête à droite et à gauche. L'imâm avait un esclave boiteux qui ne pouvait pas se lancer à la recherche avec tous les autres ; il se contenta de monter sur le rempart de la ville et d'y rester assis. Comme nous l'avons dit, les esclaves sortaient tous les jours pour guetter l'arrivée des Nafûsa. Or un jour ils les virent et aussitôt de se précipiter chez l'imâm en luttant de vitesse pour lui porter la nouvelle. Le boiteux les vit de loin : il se leva, appela l'imâm à grands cris et lui annonça la bonne nouvelle : il était libre. Quand ses compagnons arrivèrent, ils constatèrent qu'il les avait devancés pour apprendre la bonne nouvelle à l'imâm et dirent : « Le boiteux nous a vaincus. »

Lorsque les Nafûsa furent parvenus à Tâhart, on annonça à l'imâm qu'ils étaient arrivés et qu'ils étaient quatre ; comme il attendait l'arrivée d'une armée, il fut très déçu. Cependant il les fit venir en sa présence, s'informa d'eux et demanda à chacun quelle était sa spécialité et de quoi il pourrait se charger pour lui rendre service ; chacun lui fit connaître à quoi il était bon. L'imâm ordonna alors de les faire conduire à la maison des hôtes, de leur y donner l'hospitalité et de nourrir leurs montures.

Nous avons appris que l'imâm — Dieu l'agrée — avait auparavant fixé une date pour rencontrer les Mu'tazilites. Lorsque les Nafûsa furent arrivés, 'Abd al-Wahhâb leur dit qu'il fallait se mettre en route. « Donne-nous un délai, répondirent-ils, ô Prince des Croyants, pour que nos montures se reposent, car le voyage les a fatiguées. »

Nous avons appris que l'imâm — Dieu l'agrée — les fit venir une fois et les interrogea : « Pour moi, répondit Mahdî, je puis te donner satisfaction, ô Prince des Croyants, pour tout ce qui touche à la controverse, et dès aujourd'hui, s'il plaît à Dieu. — Quant à moi, ô Prince des Croyants, reprit Ayyûb ibn al-'Abbâs, je puis te donner satisfaction au combat, s'il plaît à Dieu. — Et moi, Prince des Croyants, dit Muh'ammâd ibn Yânîs, je puis te donner satisfaction dans la science de l'exégèse, s'il plaît à Dieu. » L'imâm dit alors à Mahdî : « J'ai eu plusieurs rencontres avec ce jeune mu'tazilite féru de polémique ; il y en a quatre dont je veux te faire part. — Comme tu voudras, Prince des Croyants », répondit Mahdî. Le narrateur poursuit : Alors l'imâm rapporta d'un bout à l'autre toutes les paroles qui avaient été échangées entre le mu'tazilite et lui. Quand le mu'tazilite éludait un argument et gênait la réponse, Mahdî disait à l'imâm : « Ici, ô Prince des Croyants, l'argument t'a échappé et a porté à faux » si bien qu'il fit voir à l'imâm 'Abd al-Wahhâb toutes les confusions dans lesquelles l'avait amené le mu'tazilite, tous les points où il s'était dérobé et où il avait biaisé.

Nous avons appris qu'étant à Tâhart, Mahdî sortit un jour de la ville et disparut aux yeux de ses amis qui ne savaient quelle direction il avait prise. La nuit tombant et l'heure du repas approchant, ils l'attendirent vainement et finirent par manger en mettant de côté sa part. Comme ils en étaient là, voici que Mahdî se présenta à eux. « Où es-tu allé loin de nous et d'où viens-tu, lui dirent-ils. Ton repas est froid ! — Eh bien, leur répondit-il, j'ai donné la réplique aujourd'hui à quatre-vingt-dix savants de l'opposition pendant que j'étais loin de vous. » Le narrateur poursuit : Il se mit en devoir de manger et tomba sur de la pâte qu'ils avaient pétrie pour leur repas du lendemain;

comme il l'avait sous la main, il la mangea. Lorsqu'il fut à peu près rassasié, il dit à ses compagnons : « Votre repas de ce soir n'était ni cuit ni à point : je lui ai trouvé goût de pâte pétrie. — C'est peut-être, lui dit l'un d'eux, que tu es tombé sur la pâte de notre repas de demain. » Ayant regardé d'un peu plus près, il constatèrent que c'était bien cette pâte qu'il avait prise. « Je rends grâce à Dieu pour trois faveurs, leur dit Mahdî ; la première, c'est de ne pas me soucier des mets qui me sont présentés et de me rassasier de ce que j'ai ; la seconde, c'est de me contenter d'un léger somme pendant la nuit et de ne pas me soucier d'autre chose ; la troisième c'est de ne pas craindre un contradicteur et d'être sûr de triompher de lui dans la discussion tant que je suis fidèle à la religion de Dieu. »

Puis l'imâm fit prévenir le chef et maître des Mu'tazilites qu'il irait à leur rencontre tel jour et leur fixa un rendez-vous. Au jour dit, les Mu'tazilites n'étaient pas tranquilles et s'inquiétaient de ce que les Nafûsa pourraient bien leur faire voir ; ils se trouvaient dans une sombre incertitude. L'imâm ordonna aux siens de se mettre en marche vers les Wâçiliyya et d'assister à la controverse des Mu'tazilites. Ayyûb ibn al-'Abbâs lui dit alors : « Prince des Croyants, le voyage a fatigué mon cheval ; j'en monterais bien un autre, si tu me le faisais donner. » L'imâm — Dieu l'agrée — ordonna à Ayyûb ibn al-'Abbâs d'aller à l'écurie y prendre un cheval qui lui conviendrait. Il y alla, vit un cheval dont la tournure lui plaisait, le prit par la crinière et l'attira si brusquement vers lui que ses pattes se dérobèrent et qu'il faillit tomber devant lui la tête la première. Il continua ce manège jusqu'à ce qu'il en vînt au dernier cheval qui ne lui plut pas. Ayyûb dit alors à l'imâm — Dieu l'agrée —: « Redonne-moi mon cheval, Prince des Croyants ; car je le connais : il me va mieux qu'aucun autre. » L'imâm — Dieu l'agrée — ordonna de ramener le cheval ; lorsqu'il fut là, Ayyûb l'attira à lui de toutes ses forces, mais le cheval releva la tête et bondit en l'air sans que son maître pût l'en empêcher. Ayyûb le considéra attentivement et constata qu'il avait les sabots usés par la marche. Il demanda que l'on fît chauffer du sable ;

on le lui apporta et il le mit dans une pièce où il fit entrer le cheval ; il lui fit subir ce traitement pendant trois jours, après quoi l'imâm donna le signal du départ. On se mit en route ; les deux armées se rencontrèrent et tout le monde regardait Ayyûb ibn al-'Abbâs et l'admirait, car il était réputé pour son courage et sa hardiesse et l'on disait qu'il tuait tous les braves qu'il rencontrait. L'imâm — Dieu l'agrée — lança un avertissement solennel aux Mu'tazilites et les adjura de renoncer à ce qui les induisait en erreur, avec preuves à l'appui. Mais ils ne consentirent qu'à engager la lutte et demandèrent que l'on ouvrît le débat.

L'imâm — Dieu l'agrée — donna l'ordre de se mettre en ligne ; son armée se mit en ligne comme l'avaient déjà fait les Wâçiliyya. Mahdî s'avança pour soutenir la controverse entre les deux lignes de bataille avec ses suivants, un groupe de Musulmans et l'imâm suivi de ses plus notables compagnons. Le jeune controversiste mu'tazilite sortit lui aussi des rangs accompagné des plus notables Mu'tazilites. Mahdî dit alors à Muhammad ibn Yânis : « Avance, toi, et engage la controverse avec lui. — Mais non, avance, toi, lui répondit Ibn Yânis ; tu n'es pas plus savant que moi, mais, si je m'avance, je crains de voir suer de peur celui qui se trouvera en face de Yânis. » Le narrateur poursuit : Mahdî s'avança vers le jeune Mu'tazilite. Celui-ci avait déjà perdu courage et était agité de pressentiments. Il avait donc fait dire à Mahdî à l'insu de ses compagnons : « Si je soutiens la controverse contre toi et que tu l'emportes, je voudrais que tu n'en laisses rien paraître ; si c'est moi qui l'emporte, je n'en laisserai rien paraître : il n'y a personne autour de nous qui soit capable de savoir qui l'aura emporté. » Mais Mahdî avait convenu avec ses amis que, s'il l'emportait sur le Mu'tazilite, il le ferait savoir en enlevant sa calotte de sa tête et en la plaçant sous son genou. Ils commencèrent par les préliminaires de la controverse : tout le monde comprenait ce qu'ils disaient et aucun des deux ne prenait l'avantage sur l'adversaire. Puis ils s'engagèrent dans des débats plus techniques qui échappèrent à tous les assistants sauf à l'imâm qui savait encore ce qu'ils disaient. Mais bientôt leurs pro-

pos ressemblèrent pour tous les assistants, l'imâm comme les autres, à deux pierres qui s'entrechoquent. Mahdî ne tarda pas à l'emporter ; aussitôt il prit sa calotte, l'enleva de sa tête et la plaça sous son genou : c'était le signal, convenu avec ses compagnons, qu'il l'avait emporté sur le Mu'tazilite ; ceux-ci l'acclamèrent pour sa victoire. Le Mu'tazilite le regarda, vit ce qu'il avait fait et lui dit : « Tu m'as trahi, Mahdî ! »

Lorsque la controverse eut pris fin sur la victoire de Mahdî, le jeune Mu'tazilite renommé pour sa bravoure s'avança, provoquant un adversaire au combat. Ayyûb ibn al-'Abbâs se disposa à se mettre en ligne contre lui. Il tira son cheval par la bride pour l'amener juste entre les deux armées ; là, sous les regards des deux lignes de bataille, il se mit en devoir de monter à cheval, mais fit semblant d'être novice. Les deux camps qui avaient les yeux fixés sur lui se gaussèrent de lui et le père du jeune héros mu'tazilite de s'écrier : « Holà ! Le voilà l'homme qui va tuer mon fils. Ne voyez-vous pas comme son cheval, lorsqu'il le monte, est souple ; un cheval ne fait cela que monté par un cavalier habile. » Il marcha contre le jeune homme et se mesura avec lui ; ils combattirent un temps et échangèrent quelques coups, puis Ayyûb se lança à l'attaque et tua son adversaire. Certains de nos compagnons ont rapporté qu'il lui porta un coup de lance et le transperça. Quand les Mu'tazilites virent étendu mort leur chef, leur soutien et le chevalier qui les protégeait, ils prirent la fuite en déroute, non sans que la lutte eût été chaude, la bataille violente et meurtrière pour les Mu'tazilites. Aflah', fils de l'imâm, frappait de son côté et Ayyûb du sien. Le sabre d'Ayyûb n'avait qu'un seul tranchant ; on dit aussi qu'il n'avait pas de tranchant d'un seul côté sur une longueur de deux empans près de la poignée : peut-être le mettait-il sur l'épaule lorsqu'il était fatigué.

Lorsque les troupiers se furent bien affairés à tuer les Wâçiliyya et qu'ainsi le combat donna congé à ses exécutants, bien peu de Mu'tazilites avaient échappé à la mort. Les Musulmans se mirent à compter les victimes d'Aflah' ibn al-Wahhâb — Dieu l'agrée — et celles d'Ayyûb ibn

al-'Abbâs ; ils constatèrent que l'un d'eux avait tué un ennemi de plus que l'autre et indiquèrent que c'était Aflah! Quelques-uns de nos compagnons ont mentionné que l'un d'eux frappait d'un seul côté, tandis que l'autre frappait des deux côtés ; Dieu seul sait lequel.

Nous avons appris qu'au moment où les Mu'tazilites s'enfuirent, poursuivis par les Musulmans, Ayyûb ibn al-'Abbâs vit au fort de la mêlée une forme dressée qui avait l'apparence d'un homme au milieu d'un nuage de poussière. Persuadé que c'était un homme, il lui donna un coup de sabre entre autres et sentit qu'il frappait quelque chose de dur. Au retour, il dit à ses compagnons : « J'ai frappé quelque chose de solide et je ne sais ce que c'était. » Ils regardèrent parmi les morts et trouvèrent un tronc d'arbre dressé. Quand ils le touchèrent, il tomba en deux morceaux, effet du coup de sabre que lui avait porté Ayyûb.

Deux jours après les Mu'tazilites envoyèrent un message à Ayyûb ibn al-'Abbâs à la suite des exploits qu'il avait accomplis contre eux ; il voulut aller les trouver, tous les Musulmans l'en empêchèrent, mais il persista dans son intention et ne tint pas compte de leur avis, bien qu'ils lui fissent craindre un piège. Le narrateur poursuit : Ayyûb ibn al-'Abbâs se mit en route et parvint à celui de leurs groupements où il voulait se rendre ; plusieurs personnes coururent à sa rencontre, le firent entrer dans une demeure et lui souhaitèrent la bienvenue. A la nuit tombée, ils lui apportèrent un repas composé d'un grand plat portant un mouton rôti et une outre de lait aigre. Il mangea tout ce qu'il y avait dans le plat, poursuit le narrateur, suça les os de mouton les uns après les autres jusqu'au dernier, but toute l'outre de lait aigre et ne laissa rien. Puis il alla s'installer contre le pilier central de la demeure et se mit à réciter le Coran jusqu'au lever du jour. Alors il fit la prière du matin sans ablutions nouvelles, puisque ses ablutions de la veille au soir restaient valables. Lorsque le soleil fut haut, Ayyûb demanda son cheval. Or ses hôtes se mirent d'accord pour lui tendre un piège : lorsqu'il monta à cheval, l'un d'eux prit la parole et dit : « O Ayyûb, les jeunes gens de chez nous voudraient que tu leur fasses un peu de

voltige. — Je veux bien », répondit Ayyûb. Alors les jeunes gens de l'endroit se mirent à cheval portant des javelines avec lesquelles ils chercheraient à s'atteindre les uns les autres. Il y avait parmi eux un homme hardi et courageux qui se faisait fort de prendre Ayyûb au piège. Ayyûb fit un peu de voltige devant eux et ne s'aperçut de rien avant que l'homme, placé derrière lui, l'attaquât lance au poing. Quand il comprit, Ayyûb fit semblant de ne rien voir, mais, lorsque l'homme voulut le frapper, il évita le coup et, se précipitant sur eux, en tua huit ; il les chargea une seconde fois et en tua huit autres. Alors, se tournant vers les femmes de l'endroit, il leur cria : « Est-ce que cela vous suffit ou en voulez-vous davantage ? — Cela suffit », répondirent-elles. Ayyûb ibn 'Abbâs s'en alla.

Nous avons appris qu'il passa par une vallée où il trouva un lion, une lionne et leurs lionceaux ; il les attaqua sabre au poing, leur coupa les pattes, c'est-à-dire celles du lion et de la lionne, et les laissa se traînant et rampant. Il passa alors près d'un campement berbère et appela les habitants : « Gens du campement, leur dit-il, si vous voulez de la viande allez à la Vallée près du jujubier. » Ils se hâtèrent d'y aller et y trouvèrent un lion et une lionne qui se traînaient et leurs lionceaux avec eux. Quiconque voulut manger cette chair détestable se mit à le faire.

Quelques-uns de nos amis ont rapporté que Mahdî portait l'essentiel de ses préoccupations vers l'autre vie et négligeait ce bas monde, tandis que l'un de ses cousins n'était occupé que de ce bas monde, sans guère se soucier de l'autre vie. Nous avons appris que Mahdî et son cousin vinrent porter leur querelle devant l'imâm à Tâhart. « Prince des Croyants, dit le cousin, cet homme-là — il désignait Mahdî — gaspille sa vie présente au point de compromettre sa vie future. » Mahdî répliqua : « Prince des Croyants, mon cousin que voici se préoccupe de sa vie présente au point de compromettre sa vie future. » L'imâm — Dieu l'agrée — ne leur répondit pas. Mais lorsqu'il se rendit au Djebel Nafûsa, il fut une fois pris par la tempête dans la région habitée par les Nafûsa et se rendit à la demeure de Mahdî. Il constata que c'était la maison d'un

ascétique esclave de Dieu qui n'avait ni goût ni intérêt pour ce bas monde. Or l'imâm — Dieu l'agrée, — qui avait été éprouvé par la tempête, ne trouva chez Mahdî rien qui pût l'aider à se remettre. Le cousin de Mahdî lui dit alors: « Laisse-les venir chez moi. Cela vaudra mieux pour le Prince des Croyants. »

Le narrateur poursuit : L'imâm se rendit chez lui, accompagné de Mahdî ; lorsqu'il fut arrivé, il constata que c'était la maison d'un homme raffiné à l'extrême à qui sourit la vie. Le maître de maison alla à la réserve et en sortit pour ses hôtes des vêtements neufs qui n'avaient pas subi l'atteinte et l'usure des intempéries ; il les en revêtit, déploya pour eux de beaux et moëlleux tapis, leur fit apporter de quoi manger, les combla de prévenances et leur fit allumer du feu. Alors l'imâm se tourna vers Mahdî et lui dit : « Je me prononce contre toi, Mahdî. » C'est ainsi qu'il trancha leur querelle de Tâhart.

Nous avons appris que Mahdî demanda la main d'une femme dans le Djebel Nafûsa. Cette femme alla trouver l'un des cheikhs des Nafûsa pour le consulter là-dessus. « Mahdî, lui répondit-il, est un homme qui adore et craint Dieu et aspire à la vie future ; c'est un saint. Il a dans son domaine une brèche [bouchée] par des digues superposées dont les murs se sont écroulés, et qui ne peuvent être réparées que par une tribu entière. Je pense que, si tu l'épouses, ces digues ne seront réparées qu'avec la terre que tu porteras sur la tête. » La femme s'en retourna et épousa Mahdî. Le cheikh resta un temps où il était, puis vint la voir en faisant une tournée de visites dans le pays où elle habitait. Elle n'y était plus ; il s'enquit d'elle et apprit où elle se trouvait avec son mari ; il s'y rendit et la trouva en train de porter de la terre sur sa tête pour combler la brèche. Alors il lui rappela ce qu'il lui avait dit.

Siège de la ville de Tripoli par l'imâm - Dieu l'agrée

Plus d'un de nos amis a rapporté que l'imâm 'Abd al-Wahhâb — Dieu l'agrée — voulut partir en Pèlerinage. Il prit ses dispositions de voyage, se mit en route et arriva

au Djebel Dammar (66) avec son épouse ; il le traversa et y donna le commandement à un homme qui s'appelait Midrâr. L'imâm avait dans cette région un lieu de prière en un endroit appelé Talâla. Sur l'emplacement de cet oratoire, se trouvait une dalle dressée sur laquelle l'imâm — Dieu l'agrée — s'adossait quand il était assis, plaçant sa tête à la hauteur du bord supérieur de la dalle. Or aujourd'hui, cette dalle atteint en hauteur la poitrine d'un homme debout. Puis il se rendit au Djebel Nafûsa, ayant l'intention d'aller au Pèlerinage. Une foule de Nafûsa s'assembla autour de lui et il leur fit part de son intention, mais ils lui dirent : « O Prince des Croyants, nous ne te laisserons pas partir, car nous craignons que les souverains noirs (67) ne s'emparent de toi et ne t'emprisonnent et qu'ainsi les affaires des Musulmans et les lois de Dieu n'aillent à vau-l'eau. Si nous avions le malheur qu'ils te tuent et que nous nous en remettions après toi à l'un des Musulmans, il pourrait bien nous arriver que les lois et les commandements de Dieu aillent à vau-l'eau. » Le narrateur poursuit : L'imâm — Dieu l'agrée — envoya alors des émissaires auprès de ses frères d'Orient. A cette époque les plus éminents par le mérite, la science et la piété étaient Abû 'Amr ar-Rabî' et à Ibn 'Ibâd, le premier répondit : « Quelqu'un comme toi qui veilles sur les affaires des Musulmans et as la charge de leurs intérêts doit envoyer quelqu'un en Pèlerinage à sa place et se conserve en vie, s'il craint que les souverains noirs n'en veuillent à ses jours. » Ibn 'Ibâd s'exprima ainsi : « Quelqu'un comme toi qui es renommé pour prendre soin des affaires des Musulmans ne doit pas faire le Pèlerinage, car l'une des conditions nécessaires pour un homme en état de faire le Pèlerinage est que la route soit sûre. » L'imâm — Dieu l'agrée — attendit que ses émissaires revinssent d'Orient : lorsqu'ils lui apportèrent la réponse à sa demande, il s'en tint à la recommandation d'ar-Rabî' — Dieu l'agrée — et envoya de l'argent pour que l'on fît le Pèlerinage à sa place et cette fois-là, il demeura sept ans, à ce que nous avons appris, dans le Djebel Nafûsa : l'on venait s'instruire auprès de lui sur des questions relatives à la prière mais il y en a aussi d'autres qui n'ont pas été mentionnées.

Après avoir envoyé ses émissaires en Orient, l'imâm se mit en route avec tous ceux qui lui étaient dévoués : gens de la région de Tripoli et du Djebel Nafûsa et tous les Berbères et autres d'alentour, avec l'intention d'assiéger la ville de Tripoli. Parvenu à destination, il mit le siège devant la ville et resta longtemps à l'assiéger, engageant une âpre lutte contre ses habitants. C'est là que Mahdî périt en martyr. Nous avons appris qu'après qu'on l'eut tué et qu'on lui eut coupé la tête, lorsqu'on disait à cette tête : « Les Musulmans ont pris la fuite, » le visage se fermait et se renfrognait ; lorsqu'au contraire on lui disait : « Les souverains noirs ont pris la fuite, » le visage s'épanouissait et souriait.

Puis lorsque l'imâm — Dieu l'agrée — et ses collaborateurs se concertaient en secret sur un piège à tendre à l'ennemi, leur secret était éventé. L'imâm avait beau réduire le nombre de ceux avec qui il se concertait, le secret était toujours éventé. Il en usa ainsi jusqu'à rester seul avec son vizir Marwaz ibn 'Imrân. Alors il leur dit : « Battez en retraite : je n'assiégerai pas la ville avec un seul homme. » Il s'en retourna au Djebel Nafûsa, désespérant de prendre la ville d'assaut. Il resta un temps dans le Djebel, donnant maintes preuves de sa science, de son indulgence, de son endurance, de sa patience et de son souci des affaires des Musulmans.

Nous avons appris que deux hommes vinrent porter leur querelle devant lui au Djebel Nafûsa. Le défendeur demanda un verdict, mais l'imâm refusa et ne voulut pas rendre de verdict. Le Nafûsî dit alors : « Que dit ce citadin ? » (il désignait ainsi l'imâm — Dieu l'agrée —). L'imâm demanda alors à ceux qui siégeaient auprès de lui : « Ibn Maght'îr (68) est-il là ? — Non », lui répondit-on. L'imâm dit alors aux plaideurs : « Remis à demain. » Le lendemain le demandeur amena de force le défendeur, mais l'imâm s'abstint encore de rendre un verdict comme il l'avait fait la première fois et dit à ceux qui siégeaient auprès de lui : « Ibn Maght'îr est-il là ? — Non, répondirent-ils. — Remis à demain », dit-il alors. Il en fut de même le troisième jour : l'imâm leur dit : « Remis à de-

main. » Le quatrième jour, le demandeur amena le défendeur et lui fit demander un verdict à l'imâm qui refusa. « Que dit ce citadin ? » dit-il alors. L'imâm demanda à ceux qui siégeaient auprès de lui : « Ibn Maght'îr est-il là ? » Ibn Maght'îr était assis à l'extrémité du groupe emmitouflé dans ses vêtements ; l'imâm n'avait pas fini de parler qu'il bondissait sur l'homme et le tenait renversé sous son genou ; l'homme poussait des cris et disait : « Au secours, à l'aide, ô Prince des Croyants ! » L'imâm le fit relâcher ; il demanda un verdict, l'imâm le rendit, arbitra leur différend et n'eut plus à souffrir de la sottise de cet homme.

Second schisme des Ibâd'ites (69)

Plus d'un de nos compagnons a rapporté que, lorsque l'imâm — Dieu l'agrée — voulut partir pour Tâhart, un groupe d'habitants de Tripoli se réunit pour lui demander de mettre quelqu'un à leur tête. L'imâm — Dieu l'agrée — voulut mettre à leur tête l'un de ses vizirs, mais cela ne leur plut pas et ils voulurent que l'imâm — Dieu l'agrée — leur donnât pour chef son vizir as-Samh' ibn 'Abd al-A'lâ — Dieu les agrée tous deux — et le lui demandèrent, constatant l'amitié que l'imâm lui portait, la préférence qu'il nourrissait à son égard et le magnifique éloge qu'il faisait de lui; c'était [en outre] le fils de leur ancien imâm Abû'l-Khat't'âb — Dieu l'agrée —. Lorsque l'imâm 'Abd al-Wahhâb eut connaissance de leurs vues sur as-Samh', il lui fut pénible de se séparer de lui et il voulut conserver son aide : « Groupements des Musulmans, dit-il, vous savez qu'as-Samh' est mon vizir, l'homme qui a le plus de sympathie pour moi et qui me donne les meilleurs conseils ; je ne voudrais pas me séparer de lui. Mais puisque vous voulez que je fasse de lui votre gouverneur, je vous ferai passer avant moi-même et vous le donnerai pour gouverneur. » L'imâm — Dieu l'agrée — leur fit ses adieux et partit en direction de Tâhart, laissant as-Samh' comme gouverneur de la région de Tripoli. Celui-ci se conduisit parfaitement à l'égard de ses administrés, usa d'équité dans l'exercice de son autorité, se garda de leur imposer des

charges trop lourdes et leur fit du bien, tout en se soumettant au pouvoir de l'imâm 'Abd al-Wahhâb, en lui donnant des conseils à propos de ses sujets et en se montrant satisfait de lui. Lorsqu'as-Samh' fut sur le point de mourir, ses principaux collaborateurs se réunirent autour de lui : il avait en effet désigné à Tripoli et dans les environs de nombreux agents qui travaillaient sous ses ordres. « Donne-nous des recommandations et des ordres — Dieu te fasse miséricorde — lui dirent-ils ; nous t'obéirons après ta mort comme nous t'obéissions de ton vivant. Ne nous laisse pas sans direction : Dieu t'en récompensera de notre part et de celle de l'imâm. — Je vous recommande, comme je me recommande à moi-même, répondit as-Samh', de craindre Dieu, de vous conformer aux ordres qu'Il vous a donnés, de vous abstenir de ce qu'Il vous a interdit, d'obéir à votre imâm 'Abd al-Wahhâb, de le soutenir tant qu'il restera fidèle au droit qui a été celui de vos ancêtres et de mener la Guerre Sainte contre quiconque s'opposera à lui. » Puis il mourut — sur lui la miséricorde de Dieu.

Lorsqu'as-Samh' fut mort, sa disparition eut un grand retentissement dans la population. Il laissait un fils nommé Khalaf. La popularité d'as-Samh' était considérable : on vantait sa conduite, on le portait aux nues. Aussi le populaire, ceux qui ne voient pas loin en matière de religion et qui ne connaissent rien des affaires des Musulmans, décida-t-il de confier le pouvoir à Khalaf ibn as-Samh' pensant que le Prince des Croyants — Dieu l'agrée — se déclarerait d'accord sur ce choix. Mais quelqu'un qui possédait la science religieuse et avait des vues plus élevées n'accepta pas cette manière de voir et dit : « Il ne convient pas que vous préveniez la décision de votre imâm en ce qui concerne le règlement de vos affaires. — Nous allons lui confier le pouvoir, répondirent-ils ; si le Prince des Croyants se montre satisfait, [les choses resteront en l'état] ; sinon, nous le révoquerons. » Mais les gens de bien s'opposèrent à cette manière de faire ; on trouvait parmi eux Abû'l-Munib Ismâ'îl ibn Darrâr al-Ghadâmsi et Abû'l-Hasan Ayyûb (70) représentant de l'imâm — Dieu l'agrée — au

Djebel Nafûsa, ainsi que tous les notables vers qui se tournaient les regards parmi les gens de la secte musulmane. Le populaire s'obstina à vouloir confier le pouvoir à Khalaf et le fit. Une lettre fut envoyée à l'imâm — Dieu l'agrée — à Tâhart pour lui annoncer la mort de son représentant as-Samh' — Dieu l'agrée — et la nomination de son fils Khalaf. « Si le Prince des Croyants, ajoutait-on, approuve notre initiative, [les choses resteront en l'état]; sinon, nous abandonnerons Khalaf et nous lui enlèverons la charge de nos affaires. » Lorsque l'imâm — Dieu l'agrée — reçut le message des gens de Tripoli qui lui annonçait la mort de son gouverneur as-Samh', la nomination par certaines personnes de son fils Khalaf et l'opposition qu'y faisaient les gens de bien, il leur écrivit en réponse :

« Au nom du Dieu clément et miséricordieux. Le « Prince des Croyants 'Abd al-Wahhâb à la communauté « musulmane de la région de Tripoli. Je vous ordonne de « craindre Dieu, de vous conformer aux ordres qu'Il vous « a donnés et de vous abstenir de ce qu'Il vous a défendu. « J'ai pris connaissance de ce que vous m'avez écrit sur « la mort d'as-Samh', son remplacement par Khalaf à « l'instigation de quelques-uns et l'opposition des gens de « bien à cette façon de faire. Ceux qui ont porté Khalaf « au pouvoir sans l'agrément de l'imâm ont dévié de la « ligne de conduite des Musulmans ; ceux qui ont refusé « de le porter au pouvoir ont vu juste. Dès que vous par- « viendra ma lettre, que chacun des agents qu'avait nom- « més as-Samh' reprenne le poste qui lui ayait été confié, « à l'exception de Khalaf ibn as-Samh' jusqu'à ce qu'il « reçoive mes ordres. Repentez-vous devant votre Maître « et méditez en vous repentant : peut-être trouverez-vous « le bonheur. »

Quand la lettre de l'imâm parvint à Tripoli, la population se réunit pour l'entendre lire et y trouva la condamnation de ceux qui avaient porté Khalaf au pouvoir, l'approbation de ceux qui n'avaient pas été d'accord pour le nommer et l'ordre de l'imâm que tous les agents reprennent leur poste, sauf Khalaf ibn as-Samh'. Une lettre fut

adressée à l'imâm pour lui demander une seconde fois d'approuver la nomination de Khalaf. Il répondit : « Ce que vous me demandez n'est pas possible en raison de ce que Dieu exige de moi. Si cela m'avait été possible, je vous l'aurais accordé. Repentez-vous de ce que vous avez fait. » L'imâm adressa à Khalaf une lettre personnelle où il lui ordonnait de craindre Dieu, d'abandonner les affaires des Musulmans et d'y renoncer, prononçait l'anathème contre quiconque lui fournirait des subsides pris sur son propre bien, et contre Khalaf lui-même, s'il les acceptait avant d'avoir abandonné les affaires des Musulmans. Puis l'imâm — Dieu l'agrée — consacra tous ses efforts à veiller aux affaires des Musulmans. Il adressa une lettre à quelques-uns des membres de la communauté des Musulmans qui se trouvaient à Tripoli et une seconde lettre avec la nomination de Khalaf comme gouverneur ; il leur ordonna de remettre à Khalaf la première lettre qui contenait sa destitution ; si, l'ayant lue, il abandonnait les affaires des Musulmans et y renonçait, obéissait à son imâm et ne manifestait aucune ambition, ils devaient lui remettre la seconde lettre qui contenait sa nomination comme gouverneur ; si au contraire, ayant reçu la première lettre où figurait sa destitution, il refusait de se démettre, ils devaient l'abandonner à son égarement et à son erreur en attendant que Dieu fît justice, car Il est le meilleur des juges.

Quand les lettres de l'imâm — Dieu l'agrée — parvinrent à Tripoli, on remit à Khalaf ibn as-Samh' celle qui contenait sa destitution ; l'ayant lue et comprise, il le prit de haut, refusa de se démettre et persista à s'en tenir à la désignation des ignorants. Les Musulmans l'abandonnèrent à son égarement et à son erreur jusqu'à ce que Dieu fît justice car Il est le meilleur des juges. Quant à ceux qui avaient nommé Khalaf, lorsqu'ils reçurent la lettre de l'imâm — Dieu l'agrée —, surent que leur initiative et le fait de s'y tenir leur faisaient encourir l'anathème, que l'imâm ne pouvait pas approuver leur conduite et leur interdisait de fournir à Khalaf des subsides pris sur leurs propres ressources, ils furent fort mécontents et dépités ;

ils se réunirent et adressèrent une lettre en Orient à Abû Sufyân Mah'bûb ibn ar-Rah'îl, qui était alors le chef des gens de la secte et le chef de file des communautés orientales depuis l'extinction de la génération d'ar-Rabî' ibn H'abîb, ainsi qu'à Abû Ghassân Makhlad ibn al-'Amrad, à Abû'l-Muhâjir et à Abû Ayyûb Wa'il. Après avoir reçu cette lettre, Abû Sufyân Mah'bûb ibn ar-Rah'îl — Dieu l'agrée — leur répondit en condamnant ceux qui avaient confié le pouvoir à Khalaf, en approuvant ceux qui ne l'avaient pas fait et en leur ordonnant de suivre leur imâm 'Abd al-Wahhâb — Dieu l'agrée —. Lorsque cette réponse leur parvint, ils la laissèrent de côté et n'en tinrent pas compte, puisqu'elle ne concordait pas avec leurs idées. Ils se mirent à chercher de bonnes raisons et prétendirent que 'Abd al-Wahhâb n'était pas leur imâm, sans pourtant alléguer aucun fait nouveau ni aucune innovation condamnable, mais que leur imâm était Khalaf, et cela après avoir demandé à l'imâm d'approuver ce qu'ils avaient fait en confiant le pouvoir à Khalaf ; ils prétendirent encore qu'il y avait des zones distinctes pour 'Abd al-Wahhâb, qu'il était dans une zone et eux dans une autre. Il n'y eut entre eux et nous qu'une seule question, celle de la reconnaissance de l'imâmat de 'Abd al-Wahhâb — Dieu l'agrée —; nous mentionnerons leurs arguments et leur réfutation dans le livre du schisme des Ibâd'ites, s'il plaît à Dieu.

Nomination comme gouverneur d'Abû 'Ubaïda 'Abd al-H'amîd - sur lui la miséricorde et la satisfaction de Dieu - et sa lutte contre Khalaf le méchant, fils le l'homme de bien

Tous nos compagnons ont rapporté que le gouverneur nommé par 'Abd al-Wahhâb – Dieu l'agrée — fut Abû'l-Hasan Ibn Ayyûb, mais son destin s'abattit sur lui et il mourut ; c'était l'un des agents d'exécution qui avaient désapprouvé la conduite de Khalaf. Les Nafûsa adressèrent un message à l'imâm — Dieu l'agrée — pour l'informer de la mort de leur gouverneur et lui demander de leur en donner un autre. L'imâm leur fit dire de choisir

parmi eux le plus méritant et le plus digne de s'occuper des affaires des Musulmans et de le lui désigner nommément pour qu'il le place à leur tête. Dans une seconde lettre, ils firent savoir à l'imâm que personne ne convenait mieux qu'Abû 'Ubaïda 'Abd al-H'amîd (71), originaire d'Ijnâûn (72). L'imâm — Dieu l'agrée — leur fit dire de le placer à leur tête d'après son ordre et son avis. Dès que les conseils et les ordres de l'imâm les eurent atteints, les Nafûsa se réunirent et envoyèrent à Abû 'Ubaïda un message où ils lui disaient : « Le Prince des Croyants nous « ordonne de te placer à notre tête et de te donner pou- « voir sur nous, à condition que, dans tes décisions à notre « égard, tu te conformes au Livre de Dieu, à la Tradition « de son Prophète — sur Lui le salut — et aux exemples « des gens de bien. » Ayant entendu cela, Abû 'Ubaïda s'écria: « Je ne suis qu'un pauvre homme! Je ne suis qu'un pauvre homme ! Je ne suis pas capable de prendre en mains les affaires des Musulmans. » Les Nafûsa adressèrent un nouveau message à l'imâm l'informant qu'Abû 'Ubaïda avait dit : « Je ne suis qu'un pauvre homme! Je ne suis qu'un pauvre homme ! » L'imâm — Dieu l'agrée — leur envoya une lettre où il leur ordonnait de le prendre comme gouverneur et leur faisait ce serment : « Par Allâh en Arabe, par Radîr en langage citadin, par Akuch en berbère, par Izâ en abyssin (73) je ne confierai les affaires des Musulmans qu'à l'homme qui dit : « Je ne suis qu'un pauvre homme ! Je ne suis qu'un pauvre homme ! »

L'imâm écrivit à Abû 'Ubaïda pour lui ordonner de prendre en charge les affaires des Musulmans : il lui disait : « Si tu es faible de corps, prends en charge les affaires des Musulmans ; Dieu fortifiera ton corps. Si ta faiblesse est du côté de la science, tu as auprès de toi Abû Zakariyyâ' Yaçlitan at-Tawkînî (74). Si ta faiblesse est du côté de l'argent, le trésor public des Musulmans te servira de richesse. »

Après avoir reçu la lettre de l'imâm — Dieu l'agrée — et s'être réunis, les Nafûsa envoyèrent un message à Abû 'Ubaïda, lui disant : « Tu n'as pas d'autre issue que de prendre en charge les affaires des Musulmans et d'obéir à

ton imâm. — Accordez-moi un délai, répondit-il, pour que je consulte une vieille femme. » Abû 'Ubaïda partit consulter une vieille femme connue pour sa science, sa bonne éducation et sa piété. Arrivé auprès d'elle, il lui dit : « Le Prince des Croyants m'a envoyé dire qu'il voulait me confier le commandement du Djebel. Qu'en penses-tu ? Que me conseilles-tu ? — Y a-t-il dans la communauté des Nafûsa, répondit-elle, quelqu'un de plus méritant et de plus sensé que toi ? — En ce qui concerne les affaires humaines, non, répondit-il. — En ce cas, dit-elle, prends en charge les affaires des Musulmans, de peur que Dieu ne disloque tes os dans la géhenne. » Le narrateur poursuit : Abû 'Ubaïda revint trouver l'assemblée des Nafûsa et accepta devant elle de prendre en charge les affaires des Musulmans ; ils le mirent à leur tête, se disant les uns aux autres : « Allons lui rendre visite : sa protection vaut mieux pour nos têtes que nos turbans. »

Une fois investi de sa charge, Abû 'Ubaïda se montra excellent en tous points ; quant à Abû Zakariyyâ', dont nous avons parlé, nous avons appris qu'il était pieux et méritant. Nous avons appris aussi que l'un de ses amis d'Orient voulait rendre visite à ses coreligionnaires ; il passa par le Djebel et examina la population avec le plus grand soin, puis alla trouver l'imâm à Tâhart. Arrivé là, il examina la population avec la plus grande attention. Les gens de Tâhart l'interrogèrent sur le Djebel et les Nafûsa. Il leur répondit : « Le Djebel est Abû Zakariyyâ' et Abû Zakariyyâ' est le Djebel ; quant à Abû Mirdâs il ressemble à la gazelle, ne songeant qu'à sa personne ; pour Abû'l-'Abbâs, quel excellent jeune homme ! » Lorsqu'il revint de Tâhart au Djebel, les Nafûsa l'interrogèrent sur les gens de Tâhart ; il leur répondit : « Il n'y a là-bas que l'imâm et son vizir. » Il désignait ainsi 'Abd al-Wahhâb — Dieu l'agrée — et son vizir Marwaz ibn 'Imrân.

Nous avons appris qu'Abû-Mirdâs (75) s'occupa de sa vie future au point de négliger ce bas monde ; il était pauvre. Une fois il envoya un homme demander pour lui la main d'une femme ; l'homme fit le tour du Djebel s'enquérant et cherchant une femme à marier, mais il n'en trouva qu'une qui était possédée. Il lui apprit qu'Abû Mirdâs l'avait envoyé en quête d'une femme à marier ; elle se déclara prête à l'épouser. Il fit son rapport à Abû Mirdâs qui lui dit : « Arrange mon union avec elle, puisqu'elle m'a choisi. » Le narrateur poursuit : « L'homme négocia l'union et Abû Mirdâs resta longtemps avec elle : elle fut par la suite l'une des plus vertueuses, des plus belles et des plus célèbres parmi les femmes des Nafûsa.

Suite du récit : Lorsque Khalaf ibn as-Samh' apprit que l'imâm — Dieu l'agrée — avait confié le pouvoir à Abû 'Ubaïda, il le prit de haut, fit le fier, se gonfla d'orgueil et envoya secrètement des bandes armées et des brigands contre les gens de la secte, la secte des Musulmans qui se rangeaient sous l'autorité d'Abû 'Ubaïda. Alors Abû 'Ubaïda lui fit dire de cesser ses incursions contre ses administrés : il pouvait adopter l'attitude qu'il voulait et se dresser contre son imâm, mais qu'il s'abstînt de lancer des incursions contre la communauté des Musulmans. Khalaf n'accepta pas ces remontrances et n'en tint pas compte. Abû 'Ubaïda envoya alors un messager à l'imâm — Dieu l'agrée — pour le mettre au courant et lui dire : « Khalaf ibn as-Samh' a lancé contre nous de violentes attaques et a mis des troupes en campagne ; donne-moi la permission, ô Prince des Croyants, d'organiser la défense. » Le narrateur poursuit : L'imâm — Dieu l'agrée — répondit d'user de douceur et de conciliation autant que possible : mais si Khalaf les attaquait à l'improviste, qu'ils se défendent. Ils restèrent dans cette situation pendant un certain temps. Puis l'imâm — Dieu l'agrée — fut la proie de son destin et mourut — sur lui la miséricorde et la satisfaction de Dieu.

Gouvernement d'Aflah' ibn 'Abd al-Wahhâb - Dieu l'agrée

Quand 'Abd al-Wahhâb fut mort à Tâhart, alors que l'ennemi établi en face de Tâhart exerçait une forte pression, la communauté des Musulmans se tourna aussitôt vers son fils Aflah' et lui confia le pouvoir le jour même ;

il était d'un naturel heureux. Dieu rétablit le calme dans le pays et le préserva du désordre.

Lorsqu'Abû 'Ubaïda apprit que l'imâm 'Abd al-Wahhâb — Dieu l'agrée — était mort et que les Musulmans lui avaient donné pour successeur son fils Aflah' — Dieu l'agrée —, il écrivit à l'imâm Aflah' pour lui demander conseil au sujet de Khalaf et solliciter la permission d'organiser la défense. Aflah' lui recommanda comme son père — Dieu les agrée tous deux — d'user de patience, de bonté et de douceur tant que Khalaf et les siens ne l'attaqueraient pas par surprise.

Quand Khalaf apprit la mort de l'imâm 'Abd al-Wahhâb et l'accession au pouvoir de son fils Aflah', il se mit à couvert, se tint à l'écart et se retrancha avec ses partisans en un lieu nommé Tîmtî (75). De là il lança des attaques contre ceux qui étaient sous l'autorité de l'imâm — Dieu l'agrée. — Ses gens se mirent à prendre les biens, à piller les maisons et à tuer les hommes ; un certain nombre d'entre eux furent tués par suite de la confusion qui régna autour de la résidence d'Abû 'Ubaïda car ils furent pris pour des gens de l'armée d'Abû 'Ubaïda. Ensuite il se concilia un grand nombre de gens parce que les terres qu'il avait à sa disposition étaient fertiles, tandis que celles dont disposait Abû 'Ubaïda — Dieu lui fasse miséricorde — ne produisaient rien. Il avait avec lui des gens qui cherchaient de quoi vivre, n'avaient d'autre ambition que ce bas monde et acceptaient ses vues et ses innovations. Par la suite il se mit en marche avec ses troupes pour rencontrer Abû 'Ubaïda et les Musulmans ses partisans, puisqu'il les voyait peu nombreux, alors que lui se trouvait en force, avec l'intention de les anéantir. [Abû 'Ubaïda] 'Abd al-H'amîd en eut vent et ordonna aux siens de se mettre en campagne ; ils le firent et allèrent prendre position à distance du Djebel. Lorsque l'armée de Khalaf fut proche de celle d'Abû 'Ubaïda, Khalaf envoya en avant un parti de cavalerie d'environ quatre cents hommes, parmi lesquels ses frères, ses affranchis et ses esclaves. 'Abd al-H'amîd ne s'en aperçut qu'un jour où il tomba sur eux par hasard. Ses partisans et lui campaient avec leurs familles. Voyant

cela, 'Abd al-H'amîd alla trouver ses gens pour éviter qu'ils ne se livrent à aucun acte de violence et s'abstinssent de tout engagement, tant que l'on ne savait pas ce que voulaient ces cavaliers. 'Abd al-H'amîd et les siens se tinrent sur la réserve jusqu'au moment où les cavaliers se livrèrent à une incursion contre un village qui se trouvait au voisinage des troupes d'Abû 'Ubaïda et portait le nom d'Adraf (77) ; il faisait partie du territoire que 'Abd al-H'amîd avait à cœur de défendre et qu'il contrôlait. Les cavaliers ne se gênèrent pas pour piller, firent main basse sur les biens et tuèrent tous les villageois et les soldats qu'ils purent. Nous avons appris que ces cavaliers mirent à mal environ dix des partisans d'Abû 'Ubaïda. Eclairé sur leurs mauvaises intentions et leur iniquité, Abû 'Ubaïda donna l'ordre aux Musulmans d'attaquer ouvertement ces cavaliers : 'Abd al-Hamîd et ses partisans se lancèrent contre eux, les mirent en fuite et en tuèrent un grand nombre ; les compagnons de 'Abd al-H'amîd voulaient les poursuivre, mais il s'y opposa et se montra magnanime envers les vaincus. Constatant la déroute des siens, Khalaf regagna avec ses troupes l'endroit d'où il était parti, Timti, et s'y fortifia. 'Abd al-H'amîd regagna sa résidence et ordonna à ses compagnons de retourner chez eux, pensant qu'après cela ces gens ne lui voudraient plus de mal.

Puis il envoya à Khalaf un message où il lui disait : « Tu as fait ce que tu as fait, mais à quoi bon en venir aux mains ? Reste chez toi, je resterai chez moi. » Khalaf s'insurgea là-contre et ordonna aux siens de ne point interrompre leurs attaques contre les gens de l'obédience d'Abû 'Ubaïda, de piller les biens, de tuer les individus et de faire tout le mal qu'ils pourraient. Khalaf s'en tint à cette façon de faire pendant un an environ. Comme le nombre de ses partisans était grand ; il se mit en campagne pour rencontrer Abû 'Ubaïda et les Musulmans ses partisans. Abû 'Ubaïda ordonna aux siens de partir en guerre ; ils le firent et prirent position à distance du Djebel. Il n'avait avec lui que peu de monde, mais des gens décidés à mourir pour leur idéal. Peu leur importait d'être nombreux ou non ; leur seul désir était de faire ce qu'ils pourraient. Certains

des nôtres ont rapporté qu'ils étaient sept cents hommes; d'autres que leur nombre était celui des Musulmans à Badr, soit trois-cent-treize hommes. Khalaf s'avança avec ses troupes, tout émerveillé d'être accompagné d'une pareille multitude, mais ne sachant pas que Dieu est avec ceux qui Le craignent et font le bien. L'armée de Khalaf comptait quarante mille hommes. Khalaf envoya deux messagers à Abû 'Ubaïda pour lui ordonner de répudier l'autorité d'Aflah' et de se rallier à son autorité, à lui Khalaf. Les deux envoyés se présentèrent devant Abû 'Ubaïda et l'exhortèrent à obéir à Khalaf et à refuser obéissance à Aflah' — Dieu l'agrée — ; Abû 'Ubaïda se mit à discuter sur la question des imâms et leur dit : « L'imâm 'Abd al-Wahhâb — Dieu l'agrée — et son fils Aflah' — Dieu l'agrée — ont-ils introduit une innovation quelconque qui vous donne le droit de répudier leur autorité ? » Et il leur opposa l'obéissance dont fit preuve as-Samh' jusqu'à sa mort envers 'Abd al-Wahhâb — Dieu les agrée tous deux. — Ils alléguèrent le fait que les deux territoires étaient séparés ; Abû 'Ubaïda leur répondit : « As-Samh' est toujours resté obéissant malgré la séparation des territoires. » L'un des deux envoyés dit alors : « Nous craignons que, si tu refuses d'obéir à cet homme, le sang ne coule en abondance. — Qu'y a-t-il de plus grave, répondit Abû 'Ubaïda : faire couler le sang ou ne pas rester fidèle à la religion de Dieu Très Haut ? — Faire couler le sang, reprit l'homme. — S'il en était comme tu viens de dire, répondit Abû 'Ubaïda, il faudrait mettre à part les gens du Fleuve et autres qui se sont soumis aux oppresseurs noirs et les gens du Palmier, Abû Bilâl et ses compagnons, 'Abd Allâh ibn Yah'yâ, son père H'amza et leurs compagnons (78), Abû'l-Khat't'âb et les Musulmans qui l'ont suivi, Abû-H'âtim et ses partisans — Dieu les agrée tous — ; il suffirait que deux d'entre eux soient réunis pour faire pendant à un nombre considérable de Musulmans. Or, bien au contraire, en répandant leur sang, ils sont demeurés fidèles à la religion de Dieu ; ils n'ont pas renoncé à rester fidèles à la vérité divine par crainte de verser le sang, mais ils ont été avides de combattre et de tuer dans la voie de

Dieu et ont offert leur sang à la lame des sabres pour donner satisfaction à Dieu. Quant à nous, nous marcherons sur leurs traces, s'il plaît à Dieu, sans vouloir rien changer ni modifier de ce qu'ils ont fait. Pour celui qui a un autre idéal, Dieu décidera entre Lui et nous de par Son équité et Sa perfection ; Il est le meilleur des juges. » Abû 'Ubaïda dit encore aux deux envoyés : « Si l'effusion du sang est chose plus grave à vos yeux que la fidélité à la religion de Dieu Très Haut, pourquoi les hommes se font-ils la guerre? Retournez auprès de votre maître et dites-lui : Aujourd'hui jeudi, laissez-nous tranquilles ; demain vendredi, s'il plaît à Dieu Très Haut, nous jeûnerons en l'honneur de Dieu Très Haut et je monterai avec Khalaf ibn as-Samh' et Abû'l-Munîb Ismâ'îl ibn Darrâr al-Ghadâmsî au sommet de la montagne. Là nous invoquerons Dieu et nous appellerons la malédiction de Dieu sur les menteurs ; il jugera entre vous et nous. Il est le meilleur des juges. » Pendant ce temps les cavaliers ne cessaient d'aller et de venir contre les villages placés sous l'autorité d'Abû 'Ubaïda coupant les vivres, cherchant à profiter de l'inattention pour faire main basse sur le bien d'autrui et tuer. Les deux envoyés retournèrent auprès de Khalaf et lui racontèrent leur entretien avec Abû 'Ubaïda. Il ordonna à ses troupes de se préparer à la rencontre. Quand les deux armées furent proches l'une de l'autre, l'un de ceux qui étaient avec Khalaf s'avança : c'était un partisan de la communauté des Musulmans, et il éprouvait de la compassion pour eux.

Il dit à Abû 'Ubaïda : « Retire-toi à l'écart avec les tiens sur les contreforts de la montagne ; si le sort est avec vous vous aurez obtenu ce que vous espérez et vous serez à l'abri de toute crainte ; si le sort est contre vous, vous vous trouverez dans une position forte et cela ne vous fera pas de mal. » Abû 'Ubaïda dit à ses compagnons : « Voilà un conseil que Dieu a tiré de Ses ennemis. » Puis il leur ordonna de se retirer à l'écart ; ils se hissèrent sur la montagne. Quand Abû 'Ubaïda se fut ainsi retiré à l'écart sur la montagne, Khalaf, pensant que lui et les siens étaient dominés par la lâcheté et la peur de combattre, envoya en

avant ses plus rapides cavaliers et les fit suivre par le gros de son armée. Lorsque les cavaliers arrivèrent en vue d'Abû 'Ubaïda et des Musulmans qui étaient avec lui, Abû 'Ubaïda demanda de l'eau pour ses ablutions ; puis il donna un ordre à des hommes qui formèrent écran devant lui ; alors il procéda à ses ablutions, pria deux *rak'a*-s (79), invoqua Dieu Très Haut et lui demanda de détourner l'élan de ses [adversaires]. Ensuite il dit : « O Toi dont je ne me suis, jamais détourné depuis que j'ai embrassé Ton service, fais que cette troupe ne se disperse pas sous ma main. »

Nous avons appris qu'un homme de l'armée de Khalaf s'avança vers un homme qui se tenait à l'extrémité d'un rang [des troupes] d'Abû 'Ubaïda et lui dit : « Pourquoi restez-vous ainsi debout immobiles ? — C'est pour réciter les louanges de Dieu, répondit l'homme de l'armée d'Abû 'Ubaïda. — A quoi vous servent donc vos armes ? poursuivit le partisan de Khalaf — A nous défendre dans la voie de Dieu, répondit l'autre. — Et contre qui vous défendez-vous ? — Contre ceux qui nous attaquent. » Un autre homme de l'armée d'Abû 'Ubaïda se mit à parler à son compagnon et lui dit : « Qu'est-ce que tu as à lui parler gentiment ? — C'est parce que j'aspire à la paix, répondit l'autre, et que j'espère retarder la venue du mal, ô mon frère. »

Les deux lignes de bataille se rapprochèrent l'une de l'autre et cela se passait le soir du jeudi 13 Rajab de l'année 221 (2 juillet 836) après l'hégire du Prophète — sur Lui la prière et le salut. — La rencontre eut lieu, la lutte fut acharnée. Il y avait dans la troupe d'Abû 'Ubaïda un guerrier courageux et habile à manier la lance qui se nommait al-'Abbâs et était le frère d'Ayyûb ibn al-'Abbâs. Abû 'Ubaïda le regarda frapper au milieu de nuées de cavaliers ; il les mettait en fuite à droite et à gauche et protégeait la droite, le centre et la gauche [des siens]. Abû 'Ubaïda lui dit alors — et cela prit à mes yeux la valeur d'un jugement du Ciel (?) — : « Voilà un poignet que ne dévorera pas le feu [de l'enfer] ! » Il voulait ainsi parler d'al-'Abbâs.

On raconte aussi d'al-'Abbâs qu'il donna un coup de sabre à un homme dont la tête vola. Al-'Abbâs dit à la tête au moment où elle s'envolait : « Au feu ! — Mauvaise direction ! » répondit la tête. Or l'homme était renommé pour sa piété et sa dévotion, ce qui fit dire [à al-'Abbâs) : « Voilà un corps auquel on avait longtemps promis le paradis et que dévorera le feu [de l'Enfer] ; nous appartenons à Dieu et nous lui faisons retour. »

Nous avons appris qu'un des compagnons d'Abû 'Ubaïda lança un javelot dans la troupe de Khalaf et atteignit un adversaire ; le javelot le traversa de part en part et alla se ficher en terre derrière lui, tandis que l'homme tombait raide mort. Par la suite on construisit en cet endroit un oratoire encore connu de nos jours. La mort fit des ravages parmi les partisans de Khalaf ; ils prirent la fuite, laissant de nombreux morts. Abû 'Ubaïda défendit à ses compagnons de poursuivre les fuyards et d'achever les blessés et se montra magnanime envers les vaincus — Dieu le lui rende. — Khalaf et ce qui lui restait de partisans se retirèrent à Tîmtî. Il en fit expulser tous les Nafûsa et autres partisans d'Abû 'Ubaïda qui s'y trouvaient ; il expulsa ainsi par erreur bon nombre de ses partisans. Il fixa un délai de trois jours au bout duquel il ne répondrait plus de la vie ni des biens de quiconque serait encore là. Il expulsa de leur demeure et de leur patrie et contre leur gré les orphelins, les miséreux, les veuves et les innocents. Lorsque Dieu les eut mis en déroute, bon nombre des partisans de Khalaf, Nafûsa et autres, se séparèrent de lui et se mirent à rallier Abû 'Ubaïda et à faire amende honorable auprès de lui ; il acceptait leur repentir et eux s'éloignaient de Khalaf.

Nous avons appris que parmi ceux qui venaient faire amende honorable auprès de lui se trouvait un homme qui avait vaillamment combattu. « Je fais amende honorable, ô Abû 'Ubaïda, dit-il. — Tu fais amende honorable, répondit Abû 'Ubaïda ; puisse Dieu te pardonner. » Il en vint un autre qui avait pris sa décision en toute conscience et connaissance de cause. « Je fais amende honorable, ô Abû 'Ubaïda, dit-il. — A moins qu'elle ne soit fermée ensuite,

ô Ibn Tajima », répondit Abû 'Ubaïda ; il voulait parler de la porte du repentir. Dieu affaiblit ainsi la force offensive de Khalaf : il ne bougea plus jusqu'à sa mort, mais persista dans sa dissidence et son égarement. Vint ensuite son fils, mais il ne bougea pas davantage : il se retira à Djerba et y chercha refuge : nous rapporterons ses faits et gestes et la fin de son histoire lorsque nous en viendrons à lui, s'il plaît à Dieu.

Par la suite l'imâm Aflah' — Dieu l'agrée — étendit son pouvoir à droite et à gauche, exerça sa fonction d'imâm avec autorité et ses affaires prospérèrent. Nous avons appris que quatre cercles (80) siégeaient en sa présence pour s'instruire auprès de lui des différentes disciplines de la science, avant même qu'il eût atteint la puberté ; il acquit une haute compétence en mathémathique et en astrologie. On raconte à son sujet qu'une nuit, étant assis à côté de sa sœur, il lui dit : « Dis donc ! Si nous trouvions par le calcul quel animal sera égorgé le premier demain au marché, s'il plaît à Dieu ? » Ils firent le calcul et Aflah' dit : « La première bête qui sera égorgée au marché sera une vache rousse, portant un veau marqué au front d'une tâche blanche. — Tu as raison, dit la sœur ; ce sera une vache rousse portant un veau, mais ce que tu as vu de blanc, c'est le bout de la queue enroulée autour du front et que tu as pris pour une tâche blanche sur le front, alors que c'est seulement le bout de la queue. »

Par la suite Abû 'Ubaïda 'Abd al-H'amid devint la proie de son destin et mourut — sur lui la miséricorde de Dieu — et l'imâm — Dieu l'agrée — nomma al-'Abbâs gouverneur des Nafûsa qui n'espéraient que du bien de lui en raison de l'invocation en sa faveur, du cheikh Abû 'Ubaïda : « Voilà un poignet que ne dévorera pas le feu [de l'Enfer]. » Al-'Abbâs, une fois nommé, se montra excellent et demeura dans la voie de ses compagnons jusqu'à sa mort — Dieu lui fasse miséricorde.

(*A suivre*)

NOTES

(1) Exactement : « les gens de l'appel » (*Ahl ad-da'wa*).

(2) On sait que le noir était la couleur des 'Abbâsides.

(3) Sur les Çufrites, autre secte khârijite, voir *E.I.* 1, IV, 521.

(4) Il s'agit ici de l'avant-nom (*Kunya*) qui précède en général le prénom en langue arabe.

(5) Sur Ibn Qutaïba, voir *E.I.* 1, II, 423 et Brockelmann, *G.A.L.*, I, 124, et *Suppl.* I, 187.

(6) Sur Jâh'idh', voir *E.I.* 1, II, 1028 ; Brockelmann, *G.A.L.*, I, 158 et Ch. Pellat, *Le milieu basrien dans la formation de Gâhiz*, Paris, 1953.

(7) Chosroès Anuchirwân (531-578). Cf. R. Basset, *La Bordah du cheikh el-Bousiri*, Paris, 1894, p. 51.

(8) Mûbadhân : nom persan qui signifie : « grand prêtre des adorateurs du feu ; Grand Juge des Perses ». Cf. Ibn Khaldûn, *Prolégomènes*, trad. de Slane, I, 80, note 2.

(9) Le feu sacré des Persans. Cf. R. Basset, *op. cit.*, p. 54.

(10) Cf. R. Basset, *ibid.*

(11) Yamâma : Région de l'Arabie centrale ; v. *E.I.* 1, IV, 1218.

(12) Al-H'îra : ville de Basse-Mésopotamie, résidence des princes lakhmides. V. *E.I.* 1, II, 334.

(13) Mu'ta : Localité au Sud de la Mer Morte ; v. *E.I.* 1, III, 826.

(14) Ja'far ibn Abî T'âlib : cousin du Prophète, tué en expédition contre les Byzantins en 629. V. *E.I.* 1, I, 1021.

(15) « L'homme au bâton » (*Çâh'ib ăl-hirâwa*) : d'après Ibn Mandh'ûr, *Lisân al-'Arab*, XX, 236, pénult., ce personnage n'est autre que le Prophète Muh'ammad.

(16) La légende de Sat'îh', avec les vers qu'improvise 'Abd al-Masîh', se trouve déjà dans Ibn 'Abd Rabbîh (m. 328/940), *al-'Iqd al-farîd*, au Chap. des *Wufûd* (Députations ou missions), éd. du Caire, 1359/1940, I, 272-274. Elle sera reproduite par la suite par Abû'l-Fidâ (m. 732/1331), *Ta'rikh* (*al-Mukhtaçar fî akhbâr al-bachar*), au Chap. de la *Vie de l'Envoyé d'Allâh* (éd. de Bûlâq, 1286 H., I, 116-117 ; éd. du Caire, 1325 H., I, 110-1113, éd. à part avec trad. française et notes, par A. Noël des Vergers, sous le titre : « *Vie de Mohammed* » *d'Abou 'Iféda*, Paris, 1837, pp. 2-4 (reproduit par G.-H. Bousquet, *Les classiques de l'islamologie*, Alger, 1950, p. 10. — Ibn Khaldûn en donne un résumé, sans vers, dans les *Prolégomènes*, trad. de Slane, I, 224. — Sur Sat'îh' et sa légende, cf. E.I., 1, IV, 189-190 (art. de G. Levi Della Vida).

(17) *Cor.*, V, 54 ; tr. Blachère, II, 1129 (n° 116, 59/54).

(18) Al-Mughîra ibn Chu'ba : sur ce personnage, v. *E.I.* 1, III, 683.

(19) Zaïd ibn Aslam : le nom de ce traditionniste est mentionné dans Tabari, *Chroniques*, tr. H. Zotenberg, III, 539, Paris, 1958.

(20) *Cor.*, XLVII, 16 ; trad. Blachère, II, 1053 (n° 110, 16).

(21) Les *Muhâjirûn* sont les Croyants qui ont suivi Muh'ammad de la Mekke à Médine ; les *Ançâr* sont les Médinois qui ont fait cause commune avec le Prophète dès son arrivée dans leur ville.

(22) Lawâta : tribu berbère dont le domaine s'étendait jusqu'aux oasis égyptiennes. V. Ibn Khaldûn, *Hist. des Berb.*, I, 231 et suiv.

(23) 'Amr ibn al-'Aç : le conquérant musulman de l'Egypte. V. *E.I.* 2, I, 464.

(24) Al-'Abbâs ibn Mirdâs as-Sulamî : sur ce poète, voir *E.I.* 2, I, 12.

(25) H'unaïn : bataille livrée par le Prophète contre la tribu des Hawâzin, à peu de distance de la Mekke, en 630, et au cours de laquelle les Musulmans commencèrent par prendre la fuite. — Cf. *E.I.* 1, II, 356-7 (art. de H. Lammens).

(26) 'Uthmân ibn 'Affân : le troisième calife, assassiné en 656.

(27) *Cor.*, V, 54 ; trad. Blachère, II, 1129 (n° 116, 59/54).

(28) Ibn Mas'ûd : compagnon du Prophète et traditionniste : v. *E.I.* 1, II, 428.

(29) *Cor.*, XLVII, 38 ; trad. Blachère, II, 854 (n° 98, 40/38).

(30) Il doit être entendu que, tout au long du texte d'Abû Zakariyyâ', le mot *Musulmans* désigne les Ibâd'ites et eux seuls.

(31) Sur la lutte d'al-H'ârith et de 'Abd al-Jabbâr, voir Ibn 'Abd al-H'akam, *Conquête de l'Afrique du Nord et de l'Espagne*, tr. A. Gateau, 2e éd. (Coll. « Bibliothèque Arabe-Française », — Vol. II), Alger, 1948, p. 140-143.

(32) Voir note précédente.

(33) Abû Ja'far al-Mançûr : le deuxième calife 'abbâside qui régna de 754 à 775 ; v. *E.I.* 1, III, 263.

(34) Sur les Urfajjûma, tribu de l'actuel Sud-tunisien, voir la notice d'Ibn Khaldûn, *Hist. des Berb.*, I, 227.

(35) Sur ces événements, voir notamment Ibn Khaldûn, *ibid.*, 219-220.

(36) Raqqâda : c'est l'emplacement où s'élèvera plus tard la résidence princière des Aghlabides.

(37) *Safsari* : pièce d'étoffe qui sert à la fois de manteau et de couverture ; v. Dozy, *Suppl.*, I, 658.

(38) Cf. n. 22.

(39) *Cor.* VII, 38 ; trad. Blachère, II, 615 (n° 89, 36/38).

(40) Kutâma : tribu de Petite Kabylie qui favorisera l'accession au pouvoir des Fâtimides en Ifrîqiya. V. Ibn Khaldûn, *Hist. des Berb.*, I, 291.

(41) V. n. 33.

(42) Ibn al-Ach'ath paraît avoir envoyé un corps de troupes en avant-garde : cf. Ibn al-Athîr, *Annales*, p. 81.

(43) Tâwurghâ : ville de Tripolitaine située sur la côte à l'Est de Tripoli.

(44) 'Abd ar-Rah'mân ibn H'abîb : fils d'un ancien gouverneur d'Ifrîqiya.

(45) Sûf Ajaj : il ne m'a pas été possible d'identifier ce lieu ; il ne doit en tout cas pas être confondu avec la région saharienne du Sûf (El-Oued) qui n'est nullement montagneuse.

(46) L'état de résistance (*wilâyat ad-difâ'*), qui s'accompagne de clandestinité, est juridiquement prévu et précisé par la doctrine ibâd'ite.

(47) Sur le commandement d'Abû H'âtim, v. Ibn Khaldûn, *Hist. des Berb.*, I, 221.

(48) Cf. n. 46.

(49) Abû Kâfir signifie : l'infidèle et forme avec Abû Ja'far un pieux à peu près.

(50) Maghmadâs ou Maghdamâs, lieu qui doit être identifié avec l'actuelle localité de Marsâ Za'afrân, à l'Est de Tripoli. Cf. T. Lewicki, *Etudes ibâdites*, I, 55.

(51) Récit analogue pour la fondation de Kairouan, in Ibn 'Abd al-H'akam, éd. et tr. A. Gateau, 2e éd., Alger, 1948, pp. 64-67.

(52) Même discours plus développé in Ibn Çaghîr, p. 9 ; tr. p. 63-64.

(53) 'Umân ou Omân : province à la pointe Sud-Est de la péninsule arabique.

(54) Même récit des deux ambassades envoyées d'Orient, mais plus détaillé, dans Ibn Çaghîr, p. 10-15 ; tr. p. 65-70.

(55) Allusion au collège des six personnages qui désignèrent le successeur du calife 'Umar, 'Uthmân ibn 'Affân.

(56) Récit très différent dans Ibn Çaghîr, p. 17-20 ; tr., p. 74-77.

(57) « *An yad'a'a awzâr al-h'arb* » : réminiscence coranique : S. 47, v. 5, « Après que la guerre aura déposé son faix. »

(58) Abû Bakr aç-Çiddîq : le premier successeur du Prophète.

(59) Zaïd ibn Thâbit : compagnon du Prophète qui contribua largement à la mise en forme du Coran, cf. *E.I.* 1, IV, 1261.

(60) 'Alî ibn Abî T'âlib : le quatrième calife et gendre du Prophète.

(61) Mu'âdh ibn Jabal : compagnon du Prophète cité à plusieurs reprises par Tabari, *op. cit.* (voir index du t. IV, sub Mo'ads).

(62) *Cor.*, VII, 180 ; trad. Blachère, II, 651 (n° 89, 179/180).

(63) Wâçiliyya : nom souvent donné aux Mu'tazilites, à cause d'un de leurs principaux chefs, Wâçil ibn 'At'â', sur lequel voir *E.I.* 1, IV, 1187.

(64) On est surpris *a priori* de trouver la mention de mu'tazilites dans ce milieu rural si éloigné du centre du monde musulman et même de Kairouan. Néanmoins toutes nos sources ou presque en parlent pour Tâhart aussi bien que pour Kairouan. Sur les mu'tazilites, voir *E.I.* 1, II, 841 et suiv., notamment p. 842 en ce qui concerne l'Afrique du Nord.

(65) La *rak'a* est l'ensemble des gestes rituels de la prière musulmane. Ces gestes sont répétés un nombre variable de fois (de 2 à 4) selon l'heure et les circonstances de la prière. Cf. *E.I.* 1, IV (art. SALAT), 103.

(66) Djebel Dammar : « montagne de la province de Tripoli, formant l'extrémité occidentale de la chaîne qui s'étend au S. de cette ville jusqu'aux environs de Gabès » (Cf. *Table géographique* de l'*Histoire des Berbères* d'Ibn Khaldoûn, t. IV, Alger, 1956, p. 502).

(67) Voir n. 2 : « les 'Abbâsides ».

(68) Ibn Maght'îr : sur ce personnage, voir T. Lewicki, *Etudes ibâdites nord-africaines*, I, 92-93.

(69) Récit tout à fait différent dans Ibn Çaghîr, p. 20-23 ; tr. p. 78-81.

(70) Abû'l-H'asan Ayyûb : sur ce personnage, voir T. Lewicki, *Etudes ibâdites nord-africaines*, I, 62.

(71) Abû Ubaïda 'Abd al-H'amîd : sur ce personnage, voir T. Lewicki, *Etudes ibâdites nord-africaines*, I, 93 et 131.

(72) Ijnâûn : sur cette localité voisine de Jado, *ibid.*, I, 94.

(73) Sur le nom de la Divinité en langue berbère, voir G. Marcy, *Le Dieu des Abâd'ites et des Barghwât'a*, in *Hesp.* XXII (1936), 33 et suiv. Izâ est probablement la déformation de 'Isâ (Jésus). Quant au mot *Radîr*, je ne sais d'où il vient.

(74) Abû Zakariyyâ' Yaçlitan at-Tawkînî : sur ce personnage, dont l'ethnique exact est at-Tûkîtî, voir T. Lewicki, *Etudes ibâdites nord-africaines*, I, 35.

(75) Sur *Abû Mirdâs*, voir T. Lewicki, *Etudes ibâdites nord-africaines*, I, 66.

(76) Sur Timtî, localité située dans la région de Jado, mais dont l'emplacement exact n'est pas connu, voir T. Lewic i, *Etudes ibâdites nord-africaines*, I, 115.

(77) Le nom exact est Idraf ; cette localité est située au N.E. et à deux heures de marche de Jado ; cf. T. Lewicki, *Etudes ibâdites nord-africaines*, I, 100.

(78) Sur ces personnages des premiers temps du Khârijisme en Orient, voir *E.I.* 1, II, 957 et suiv. ; sur Abû Bilâl Mirdâs ibn Udaiya, voir *E.I.* 1, III, 584.

(79) Cf. note 65.

(80) Il s'agit des « cercles d'étude » (*h'alqa*) des Ibâd'ites.

NOTES ET DOCUMENTS

UNE LETTRE DU GÉNÉRAL YUSUF SUR LA COLONISATION ARABE

La lettre qu'on lira plus loin provient des Archives départementales d'Alger, série M, Orléansville, carton 1, « Création de centres-Ouled Kosseïr ». L'en-tête précise que le document émane de la Division d'Alger, Direction divisionnaire des affaires arabes (1), avec pour numéro de référence : 813. Selon la présentation administrative la plus régulière, l'objet en est mentionné dans le haut et à gauche de la première page : il s'agit de la « remise à l'autorité civile de la tribu des Ouled Kosseïr » qui entoure le centre d'Orléansville.

Cette lettre est adressée à « Monsieur le Conseiller d'Etat, Directeur Général des Services civils à Alger » (2), à l'époque Gustave Mercier-Lacombe dont les débuts en Algérie remontaient à 1841 et

(1) On sait que dans chacune des trois provinces les bureaux arabes dépendaient d'une Direction placée sous l'autorité du général commandant la Division. D'après l'arrêté du 1er février 1844, considéré comme l'acte de naissance des bureaux arabes, la Direction divisionnaire d'Alger, qui prenait le titre de Direction centrale des affaires arabes, devait centraliser le travail des Directions d'Oran et de Constantine. Mais, dès 1845, l'ordonnance du 15 avril, avait créé un Directeur central des affaires arabes placé sous les ordres immédiats du Gouverneur Général : c'est l'origine du Bureau politique (Ménerville, *Dictionnaire de la législation algérienne*, pp. 7, 309-317).

(2) D'après l'ordonnance du 15 avril 1845, le Directeur des affaires civiles exerçait sous les ordres du Gouverneur général et en son nom la haute direction des services administratifs civils, proposant en particulier toutes les mesures qui intéressaient la colonisation, l'agriculture, le commerce et les travaux publics civils. Il prit par la suite le titre de Directeur général de l'Administration civile (ou des services civils) et, après la suppression du Ministère de l'Algérie et des colonies, le décret du 10 décembre 1860 précisait qu'il était vice-président du Conseil consultatif placé auprès du Gouverneur général et sous sa présidence (Estoublon et Lefébure, *Code de l'Algérie annoté*, p. 252).

qui avait consacré l'essentiel de sa carrière au développement de la colonisation (3).

La personnalité de celui qui reçoit la lettre importe d'ailleurs beaucoup moins que celle du signataire, en l'occurence Yusuf. Après une carrière particulièrement bien remplie et qu'il est inutile d'évoquer, celui-ci commandait depuis 1855 la Division d'Alger. S'intéressait-il réellement, en 1861, au problème de l'évolution sociale et politique des indigènes ? La chose est possible et on peut penser que s'il n'avait pas accordé une certaine importance à la question, il n'aurait pas signé la véritable supplique qui termine ce document. Mais cela ne signifie pas que la rédaction soit de la main du général. Il est certain que les éléments de son rapport ont pour origine, d'une part le bureau arabe d'Orléansville dirigé alors par le capitaine Capifali et, d'autre part, la direction divisionnaire des affaires arabes qui obéissait au lieutenant-colonel Gandil. La connaissance de ces deux personnalités va nous permettre d'apprécier dans quelle mesure elles ont pu se substituer à Yusuf.

Né à Calvi en 1824, engagé volontaire à vingt ans, Laurent Capifali a fait toute sa carrière dans les Bureaux arabes, d'abord stagiaire à la direction divisionnaire de Blida et à Aumale, puis adjoint à Dellys et à Orléansville, enfin, pendant cinq ans, chef du bureau arabe de Tizi-Ouzou avant de prendre, en 1860, la direction de celui d'Orléansville (4).

Ses rapports d'inspection font de lui le plus vif éloge : « excellent soldat, beau, brave et intelligent » (1857) ; « homme de moyens

(3) Les Mercier-Lacombe possédant une propriété au voisinage d'Excideuil s'étaient liés d'amitié avec la famille de Bugeaud. Le général devint le protecteur du jeune homme qu'il fit nommer auditeur au Conseil d'Etat en 1839 avant de l'emmener avec lui en Algérie moins de deux ans plus tard. A vingt-six ans Gustave Mercier-Lacombe commença ainsi sa carrière algérienne. Après avoir été le secrétaire particulier du Gouverneur, il devint secrétaire général de la Direction de l'intérieur sous le comte Guyot (1844), puis sous-directeur de l'intérieur et des travaux publics à Oran (1845) et Directeur des affaires civiles dans la même ville en 1847. Il s'occupa surtout de la construction de routes et présida à la fondation de plusieurs villages.

Rappelé après la Révolution de 1848, il revint en Algérie dès le début de 1849 comme secrétaire général du Gouvernement Général et se consacra d'abord aux colonies agricoles. Nommé préfet du Var en 1853, il abandonna momentanément la colonie. Il devait la retrouver à la fin de 1860 comme Directeur général des services civils chargé en même temps de l'administration du département d'Alger. La suppression de la Direction générale des services civils eut pour conséquence le retour de Mercier-Lacombe en France comme préfet de la Loire Inférieure.

Sur Mercier-Lacombe : N. Faucon, *Le livre d'or de l'Algérie*, Paris, 1889, 617 p., pp. 387-392 et O. Teissier, *Biographie de M. Mercier-Lacombe*, Paris, 1876, in-8°, 98 p.

(4) Dans les archives du Gouvernement Général, les dossiers du personnel des Bureaux arabes constituent la sous-série 21 H et le dossier de Capifali porte le n° 260.

et d'une grande portée d'esprit » (1858) ; « très aimé des indigènes : pour eux, c'est l'homme indispensable » (1859). Ce dernier rapport précise qu'il connaît à fond toute la Kabylie, son histoire, sa géographie, ses usages. Il est également très à son aise dans le Chélif car il parle aussi bien l'arabe que le kabyle et l'inspection de 1861 souligne qu'il a rendu d'excellents services pour la constitution de la propriété chez les Ouled Kosseïr (5).

A travers les appréciations des chefs, l'homme se dessine parfaitement : « trop assidu, trop ardent, nuit et jour préoccupé de sa besogne, a fini par succomber à la fatigue... » (1857) ; « animé d'un véritable feu sacré pour tout ce qu'il entreprend... se passionne trop facilement pour les questions qu'il traite » (1859) ; « a toutes les vivacités de cœur, d'esprit et de caractère des méridionaux. Il s'attache avec passion à la besogne qui lui est confiée et mêle quelquefois un peu l'imagination aux affaires qu'il étudie ou qu'il traite. »

Une connaissance profonde du pays et un tempérament généreux, cela peut expliquer le caractère précis et enthousiaste de cette lettre qui doit certainement plus au chef du bureau arabe d'Orléansville qu'au général commandant la Division d'Alger.

Mais entre Capifali et Yusuf s'interposait le chef des affaires arabes de la Division dont le rôle était déterminant puisqu'il soumettait toute la correspondance à la signature du général. En 1861 ces fonctions étaient assumées depuis sept ans par un ancien Polytechnicien, le lieutenant-colonel Gandil, autre personnalité très représentative des Bureaux arabes (6).

Successivement chargé du bureau arabe d'Orléansville et de celui de Ténès, Gandil avait succédé à des chefs qui s'étaient passionnés pour la colonisation arabe : le capitaine Richard à Orléansville et le capitaine Lapasset à Ténès. Lui-même, aux côtés de Richard, avait été chargé en 1848 des travaux de construction des villages indigènes et il s'en était « acquitté avec une intelligence, un zèle, une activité rares » (rapport d'inspection de 1848). Dès cette époque le colonel Jollivet, commandant la subdivision, note qu' « il mérite une attention particulière car il a au dernier degré le sentiment du devoir et le dévouement à la chose publique ; il travaille pour satisfaire sa conscience avant tout, qualité précieuse qui est le mobile des grandes choses. » Martimprey, qui commande ensuite la subdivision, note surtout que Gandil est un chef doué d'imagination (ce qui n'était pas nécessairement une qualité pour Martimprey), « très dévoué aux intérêts arabes, avec des idées

(5) Après le cantonnement, qui eut lieu dès 1856, les travaux de constitution de la propriété se poursuivirent jusqu'en 1862 à cause de diverses corrections qui durent être apportées à la première répartition.

(6) Le dossier de Gandil est numéroté 280 dans la sous-série 21 H. Gandil était né à Fontaine Française (Côte d'Or) en 1823 ; il finira sa carrière algérienne en 1870 comme général.

larges d'amélioration », s'efforçant de faire comprendre aux indigènes que le « but de notre mission en Algérie » est de leur assurer une meilleure existence (rapports de 1849 et 1850). Succédant à Martimprey, Borel de Brétizel considère Gandil comme « un des meilleurs officiers des affaires arabes. »

Adjoint momentanément au Bureau politique, en 1853, Gandil se voit confier ensuite la Direction divisionnaire des affaires arabes. Il sert alors sous les ordres de Yusuf sur lequel il fait une profonde impression. A la traditionnelle question des rapports d'inspection : *s'il s'occupe de l'étude du pays (histoire, géographie...)*, Yusuf répond en 1856 : « Ne fait que cela », et en 1859 : « Personne en Algérie ne s'en occupe avec plus d'assiduité et d'intelligence », ajoutant : « aime l'Algérie par dessus tout », « fera un jour un officier général des plus distingués. » Et comme appréciation finale en 1859 : « Le commandant Gandil est un des hommes rares que l'on pourrait qualifier de parfait si la perfection existait ; ses belles qualités l'appellent aux plus hautes positions militaires ; plus son cercle est vaste, plus ses talents ressortent ; l'avancement que l'on donne à cet officier sera un bienfait pour l'armée. » En 1860, Yusuf reprend cette conclusion, modifiant seulement les derniers termes pour écrire : « on ne pourra trop faire pour cet officier supérieur ; il doit arriver aussi haut que possible. » Etant dans ces dispositions on ne peut douter que Yusuf ait signé en toute confiance les rapports de son subordonné (7).

Ce sont donc les idées de Gandil et de Capifali, authentiques représentants des Bureaux arabes, qui sont ici exprimées sous la signature du général commandant la Division d'Alger. Et nous comprenons ainsi comment Yusuf qui, selon Trumelet, « n'était rien moins que tendre pour les Arabes » a pu cependant préconiser avec vigueur une politique de colonisation et d'émancipation en leur faveur (8).

X. YACONO.

(7) Dans le *Livre d'Or des officiers des Affaires indigènes* (1830-1930), R. Peyronnet écrit au sujet de Gandil, dans le tome II, p. 343 : « Officier de la plus vive intelligence, mais auquel certains, notamment le Maréchal Pélissier, ont reproché de trop faire crédit aux indigènes et de trop prendre pour des réalités les rêves de Napoléon III. C'est pourquoi le Gouverneur l'enleva à Yusuf. » Ajoutons qu'au sein de la Commission du cantonnement, en 1861, Gandil devait être le plus ferme défenseur des droits des indigènes.

(8) Dans le tome II de son livre, *Le général Yusuf*, Paris, 1890, le colonel C. Trumelet étudie l'activité de Yusuf commandant de la Division d'Alger (pp. 155-432). Il signale en particulier (pp. 249, 283-286) l'intérêt que Yusuf portait à la question du cantonnement et il semble que le général ait progressivement évolué dans un sens favorable aux indigènes, probablement sous l'influence de Gandil au sujet duquel Trumelet note p. 250 qu' « en sa qualité d'ancien élève de l'Ecole polytechnique, (il) professait les idées les plus progressives et les plus libérales en toutes matières. »

« Alger, le 18 mai 1861.

« Monsieur le Directeur Général,

« Vous avez appelé mon attention sur la question de la remise de l'administration de la tribu des Ouled Kosseïr à l'autorité civile. Je tiens beaucoup à fixer votre opinion sur cette question, à laquelle j'attache une grande importance, et je dois, par conséquent, entrer dans des développements qui seront peut-être un peu longs.

« J'ai été frappé, l'année dernière, pendant une tournée que j'ai faite dans la Division, de l'état de maladie et même de misère dans lequel se trouvaient la plupart des chefs-lieux de cercles ou de subdivisions de l'intérieur : Cherchell, Ténez, Orléansville, Aumale, etc. J'ai dû me convaincre que, si ces centres avaient eu autrefois un peu de prospérité, c'était par suite de leurs relations commerciales avec les indigènes, quand ceux-ci avaient apporté, sur nos marchés, les réserves de grains qu'ils avaient amassés dans leurs silos à l'époque où l'exportation de ces grains était entravée par les droits perçus à la sortie (9). Aujourd'hui, les réserves sont épuisées, les opérations commerciales ont considérablement diminué, et les habitants de nos centres européens qui avaient négligé la culture de leurs propriétés sont dans une grande gêne. Les indigènes, de leur côté, avaient obtenu un certain crédit auprès des marchands européens qui n'avaient point songé que les indigènes épuiseraient leurs ressources et qui ont fait des avances dans lesquelles ils ne sont point rentrés, malgré les poursuites judiciaires qu'ils ont faites contre leurs débiteurs indigènes. D'une part, j'ai donc trouvé les populations européennes à bout de ressources, faute de commerce, et (d'autre part) les populations indigènes inquiètes et ruinées, faute de prévoyance. J'ai recherché les moyens de remédier à cette fâcheuse situation.

« J'ai pensé que si les indigènes augmentaient leurs productions, ils augmenteraient leurs ressources, paieraient leurs dettes et rendraient au commerce européen la vie qui lui manque aujourd'hui. Dans les centres de l'intérieur, la prospérité des européens (10) sera, pendant longtemps encore, subordonnée à la pros-

(9) La loi du 11 janvier 1851 (promulguée le 4 février) avait ouvert le marché métropolitain aux produits algériens. Elle contribua au développement économique de l'Algérie, mais fut très critiquée par les Bureaux arabes car, répondant aux sollicitations du commerce, les indigènes vidèrent leurs silos et se trouvèrent démunis en année difficile.

(10) Le texte comporte diverses négligences : des noms propres écrits sans majuscule ; le même mot avec deux orthographes comme ouled et oulad ; l'oubli de quelques particules.

périté des indigènes. Les européens, en effet, ont des frais de transport trop considérables pour amener les produits de leur culture sur les marchés de consommation. Ils doivent trouver dans le commerce des bénéfices qui leur permettent de solder les frais des essais de culture qu'ils font (11). Il faut donc alimenter ce commerce, il faut donc que les indigènes augmentent leurs productions. Je me suis demandé si ce dernier résultat était possible et je crois qu'il pourra être atteint, s'il est poursuivi avec obstination.

« Si les arabes ont été stationnaires depuis de longues années, depuis des siècles, dans toutes leurs habitudes : c'est moins un effet de leur religion qu'une conséquence du gouvernement sous lequel ils vivaient.

« La domination française n'a guère modifié jusqu'ici les idées que les arabes se font de l'autorité gouvernementale. Ils ont toujours cru que son action resterait arbitraire et capricieuse, et ils n'ont guère eu confiance dans toutes les promesses qui leur ont été faites. Or, le cultivateur a besoin de confiance : pour faire à la terre toutes les avances nécessaires à une bonne culture, il faut que ce cultivateur soit bien assuré qu'il rentrera dans ces avances. La prétendue paresse des indigènes de l'Algérie n'est point un fait qui soit prouvé, chacun de nous a pu constater souvent l'ardeur qu'ils mettent à travailler quand ils sont convaincus d'obtenir le prix de leur travail. Ils vont partout où il y a un bénéfice certain à réaliser (12). S'ils ne cultivent pas mieux leurs terres, c'est parce qu'ils n'ont pas confiance de profiter de la peine qu'ils se donneront.

« Pour leur donner confiance absolue, il faut non seulement constituer la propriété individuelle (13), mais encore il faut leur donner une organisation administrative qui leur assure des garanties contre le caprice des Chefs quels qu'ils soient. Il faut, en un mot, les organiser en communes, mais en communes dans lesquelles ils puissent débattre leurs intérêts et non point dans des communes dans lesquelles leurs intérêts soient débattus par des tiers. Nous ne modifions point leur condition administrative quand nous substituons à un Chef indigène un conseil municipal français, quand nous absorbons les intérêts d'une population indigène souvent considérable dans les intérêts d'une population européenne au

(11) En particulier la culture du coton qui était encouragée. L'administration militaire s'efforçait aussi de développer la vigne et les plantations d'arbres.

(12) Allusion sans doute aux Ouled Kosseïr qui allaient à Mascara et Tlemcen acheter des tissus provenant en partie du Maroc et qu'ils écoulaient ensuite à Alger.

(13) Opération terminée chez les Ouled Kosseïr, mais qui se posait maintenant sur le plan algérien : la commission du cantonnement constituée en 1861 devait préciser dans quelles conditions l'opération pourrait se poursuivre. Avec le lieutenant-colonel Wolff, chef du Bureau politique, Gandil y représentait les Bureaux arabes.

contraire très restreinte. L'élément indigène est à peine représenté dans le conseil municipal de chaque commune (14) et toutes les mesures qui sont prises ont naturellement en vue les seuls intérêts européens. La conséquence forcée de cette situation inférieure est la ruine et la misère de la population indigène que nous constatons dans toutes nos communes européennes : à Alger, à Blidah, à Milianah, etc. Il faut donc donner à la population arabe la part qu'elle doit avoir dans la direction de ses intérêts. Les résultats que nous obtenons en Kabylie, où la commune indigène fonctionne parfaitement, font pressentir ceux que l'on obtiendra des Arabes (15).

« Toutes ces considérations m'ont déterminé à faire une expérience. La tribu des Ouled Kosseïr venait d'être cantonnée, elle compte une population de 13.000 âmes et occupe un pays fertile dans certaines années, mais, le plus souvent, privé de récoltes quand les pluies manquent : ce qui a eu lieu pendant les quatre années qui viennent de s'écouler. Elle est placée aux environs d'Orléansville dont les habitants végètent depuis quelques années. Réussirai-je à donner la prospérité aux Ouled-Kosseïr et par suite la vie à Orléansville ? c'est le problème dont je poursuis la réalisation avec la conviction de réussir. J'ai rencontré des difficultés de tous les genres ; mais je dois dire que déjà les résultats obtenus sont importants ; j'avais choisi à dessein des officiers qui ont été pendant longtemps en Kabylie et qui y ont organisé les communes.

« Aujourd'hui, la tribu est groupée dans 45 villages (16) dans lesquels près de trois mille maisons, couvertes en chaume il est vrai, ont été élevées depuis dix mois seulement. La population est donc déjà fixée au sol et elle trouve des avantages sérieux à cette organisation en villages qu'elle repoussait dans le principe. Je n'aurais jamais réussi à faire exécuter cet immense travail, si les tribus voisines n'avaient aidé les Oulad Kosseïr, à charge de restitution de travail par ceux-ci quand le moment arrivera (17). Il nous reste à faire tous les travaux d'utilité publique : les maisons communes, les mosquées, les puits, les fontaines, les planta-

(14) D'après l'ordonnance du 28 septembre 1847, les Indigènes pouvaient, comme les Européens, être nommés membres du Conseil Municipal des communes créées, mais en aucun cas leur nombre ne pouvait excéder le quart du nombre total des membres du Conseil. Estoublon et Lefébure, *Code de l'Algérie annoté*, pp. 104-105.

(15) Nous manquons de précisions sur cette expérience. On les trouverait probablement dans les archives des bureaux arabes de la Subdivision de Dellys.

(16) 44 d'après d'autres documents et, en particulier, ceux relatifs à l'application, en 1868, du sénatus-consulte de 1863.

(17) C'est une forme particulière de la *touïza* à laquelle les Bureaux arabes eurent souvent recours faute de pouvoir disposer d'une autre main-d'œuvre.

tions publiques et enfin les routes qui doivent relier tous les villages entr'eux.

« Chaque village a une population qui varie de trois à quatre cents habitants. Chacun d'eux va nommer un Conseil municipal qui sera chargé du réglement de la police intérieure du village et de la gestion des biens communaux : fontaines, cimetières, plantations et terrains de parcours. Dans chaque village, on a constitué, en même temps que la propriété individuelle au profit de chaque chef de famille, une petite propriété communale (18). Les fonctions de ce Conseil municipal pourront s'élargir à mesure que son éducation se fera. J'ai l'intention de lui confier de suite le soin d'organiser l'instruction publique et le culte qui n'existent point chez les Ouled Kosseïr.

« Quant à la production, les Ouled Kosseïr ont fait cette année la culture de la pomme de terre sur une grande échelle, ils ont continué les essais de culture du coton et tenté l'éducation du ver à soie (19). Enfin ils se préparent à mettre en vignes environ mille hectares pendant la campagne de 1861 à 1862. Un habile cultivateur de vigne est en ce moment chez eux et leur indique les travaux préparatoires à faire pour cette culture de mille hectares de vigne. Je pense que les Oulad Kosseïr trouveront là une compensation aux pertes qu'ils subissent si souvent dans leurs cultures de céréales quand les pluies manquent. D'un autre côté, les arabes ne feront pas eux-mêmes le vin, ils apporteront leurs raisins à Orléansville (20) ; les habitants trouveront ainsi une source de bénéfices certains. Les intérêts des deux populations tendront à se mélanger (21).

« Je cherche les moyens de propager facilement la culture de l'olivier qui vient aussi admirablement dans les côteaux qui descendent dans la plaine du Chélif. C'est encore une culture dont il faudra doter les Ouled Kosseïr.

« Je ne me dissimule aucune des difficultés qu'il y a à vaincre pour réaliser le programme que je viens de tracer et je pense qu'il ne peut être réalisé qu'avec une conviction bien profonde du succès et surtout avec un ardent désir de réussir. Je tiens donc

(18) Ces propriétés communales étaient d'importance très inégale et certains villages en manquaient presque totalement. Quant aux propriétés individuelles, d'étendue également variable, elles couvraient en général moins de dix hectares.

(19) Le but était de multiplier les ressources pour prémunir les fellahs contre une mauvaise récolte de céréales.

(20) Ici, en marge, une annotation au crayon : « On ne transporte pas si facilement le produit de 1.000 hectares de vigne. »

(21) C'est l'idée fondamentale de la politique des Bureaux arabes et pour certains officiers l'aboutissement était l'assimilation complète et la fusion des races.

beaucoup à poursuivre moi-même l'expérience commencée, et je suis persuadé, Monsieur le Directeur Général, que vous voudrez bien me prêter tout votre concours à cet effet.

« Si le succès couronne mes efforts, je ne doute pas que les tribus voisines des Ouled Kosseïr ne demandent à recevoir la même organisation et ne soient entraînées dans la voie de prospérité que je désire si vivement pour les Oulad Kosseïr et pour Orléansville. Tout le pays compris entre Orléansville et Ténez serait dans quelques années dans un état de prospérité complet, et je ne doute point que cette colonisation indigène ne donne des résultats aussi brillants que ceux donnés par la colonisation européenne dans la plaine de la Mitidja.

« Je dois ajouter que la remise de l'administration des tribus à l'autorité civile devra être faite dès que ces tribus seront organisées en communes, et quand les principaux travaux de mise en valeur des terres seront faits.

« Je prépare d'ailleurs dans les autres Subdivisions de la Province, quelques tribus pour y poursuivre l'application du système essayé dans les Oulad Kosseïr, si je réussis. Les opérations des Commissions constituent la propriété individuelle dans ces tribus, et l'on pourra plus tard les grouper en villages et les organiser en communes. Dans tous les cas, les opérations de cantonnement auront pour résultat d'approprier une partie du sol en faveur des indigènes, une autre partie en faveur des européens et de rendre marchandes des terres qui ne le sont pas aujourd'hui (22).

« Je désire vivement, Monsieur le Directeur Général, que vous partagiez mon opinion sur la nécessité de poursuivre, jusqu'au bout, l'expérience que j'ai commencée, et je dois vous avouer que je serais désespéré si je devais en abandonner la direction, parce que je crois avoir en vue le bien du pays, des européens comme des indigènes, et parce que je suis convaincu que je réussirai (23).

« Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'assurance de ma haute considération.

Le Général de Division,
Commandant la Division d'Alger,
YUSUF.

(22) Avantage qui sera bientôt considéré comme un inconvénient lorsqu'on verra les Ouled Kosseïr se démunir de leurs terres au profit des Européens.

(23) Les archives ne portent aucune trace de la suite donnée à cette demande. Nous savons cependant que les Ouled Kosseïr restèrent dans la dépendance de l'autorité militaire car, en date du 9 novembre 1864, le Commissaire civil d'Orléansville écrit au Sous-Préfet : « Il n'y a à Orléansville aucune tribu ou fraction de tribu relevant de l'administration civile attendu que les Ouled Kosseïr n'ont jamais été remis par l'Administration militaire. » (Archives du bureau arabe départemental).

UN PARLER ARABE DU SUD TUNISIEN

Avec le Lexique du parler arabe des Marâzig de G. Boris (1), nous avons le premier ouvrage d'importance sur un parler arabe de Tunisie, après les études fort anciennes de Hans Stumme (notamment : *Tripolitanische-Tunisische Beduinenlieder*, 1894 ; *Grammatik des Tunisischen Arabish*, 1896), les travaux de W. Marçais et Abderrahmane Guîga sur le parler de *Takrouna* (1925) et de W. Marçais et Jelloul Farès sur celui d'*ad-Ḥamma de Gabès* (1932). La réputation de Boris était déjà bien établie en dialectologie tunisienne par une intéressante publication posthume intitulée : *Documents linguistiques et ethnographiques sur une région du Sud tunisien* (*Nefzaoua*), Paris, 1951 [XVI-272 p.]. Il suffit d'en lire l'Avant-Propos, signé par W. Marçais, pour avoir une idée de la formation et de la valeur scientifiques de l'auteur, mort en pleine force de l'âge, à quarante-cinq ans, en 1951. Ce Lexique, établi selon les exigences de la linguistique moderne, peut donc être considéré comme l'œuvre de sa vie. On imagine aisément la somme d'efforts qu'a dû exiger son élaboration quand on regarde la masse de matériaux qui y sont traités. Il est à regretter cependant, que G. Boris n'ait pu, de son vivant, mettre au net son vaste fichier. Cette tâche délicate autant que difficile fut assumée par Claude Denizeau, aidé de nombreux amis.

Dans ces conditions, on ne s'étonnera pas de découvrir, çà et là, quelques imperfections que seul l'auteur eût sans doute pu éviter en apportant à son ouvrage d'ultimes et nécessaires retouches. Certes, nous n'avons pas l'expérience requise pour juger de la justesse des notations phonétiques et des données sémantiques. Nous avons même des raisons de croire qu'elles ont été faites avec beaucoup de scrupules, car nous sommes renseignés sur la méthode rigoureuse de Boris, pour lequel, nous assure W. Marçais, « une entière soumission aux faits était le principe essentiel de toute recherche » (Avant-Propos mentionné plus haut). Néanmoins, l'examen attentif des rubriques nous permet de relever, par endroits, des inexactitudes quand il s'agit de l'interprétation de certains faits linguistiques. La comparaison du parler des Marâzig

(1) Paris, Imprimerie Nationale, 1958, XV-686 p.

à ceux de l'Algérie méridionale, par exemple, voire à l'arabe classique, eût suffi, semble-t-il, pour les éviter.

***

En effet, le parler des Marâzig est du même type que celui des tribus menant le même genre de vie qu'eux, et dont l'aire s'étend depuis le Souf algérien jusqu'à la Cyrénaïque. Il se caractérise par des traits d'archaïsme qui l'apparentent fortement à celui des populations nomades et semi-sédentaires du Sud algérien (2). D'après ce Lexique, il nous apparaît que les Marâzig forment un groupe humain dont la profondeur et l'intensité de l'arabisation ne fait aucun doute, en dépit de l'incertitude qui plane sur leur origine ethnique (3). Il n'est pas sans intérêt, croyons-nous, d'indiquer un certain nombre de racines, glanées au hasard, et qui figurent dans la langue antéislamique ou dans le Coran : 'JL — 'SR — BTR — BḤT — BCH' — BṬCH — BKM — TBR — THLM — J'CH — JZL — JSR — ḤDB — ḤRJM — ḤCHD — ḤṬM — KHN' — KHWD — SḤM — CHMKH — ṢNF — ṢḲ' — D'N — DFY — ḌMR — Ṭ'N — ṬLḤ — ṬM'N — ṬMY — Ż'R — Ż'N — ŻM' — 'BḲ — 'TB — 'TM — 'NF — F'M — FZ' — ḲḤṬ — KLḤ — LBD — LBḲ — MZḲ — MNḤ — MYD — WKHM — WDJ — WFD — HWY etc... Cette brève énumération montre suffisamment la richesse du vocabulaire archaïque dans le parler des Marâzig. Mieux encore, il est des termes qui, d'évidence, appartiennent à la langue classique (et savante). C'est le cas de « aydan » = encore, aussi (p. 17) ; « tinnîn » = serpent fabuleux (p. 65) ; « jaw (w) » = « ce qui est entre le ciel et la terre » (p. 94) ; « najaḥ » = réussir (p. 599) ; « mubâḥ » = permis, licite (p. 54) ; « zamharîr » = « souffle glacial qui sort de l'enfer » (p. 252) ; etc. L'auteur ne nous précise pas (sauf pour les racines ŻBY et Ż'N, p. 386) s'ils sont intégrés dans l'usage quotidien, ou s'ils restent l'apanage de lettrés et d'initiés au fiqh. Mais, en dépit de ces imprécisions, il demeure que de tels mots ne sont pas étrangers à la langue des Marâzigs.

Toutes les particularités dialectologiques que nous venons de passer en revue, et qui sont, grosso modo, celles des parlers nomades en général, nous permettent de mieux situer la langue des Marâzig, héritière de l'arabe archaïque, et que le voisinage de l'Europe n'a pas sérieusement altérée. Ce remarquable conserva-

(2) Nous renvoyons, à ce propos, aux remarques de J. Cantineau, in : *Revue Africaine*, 1941, p. 73, et à son article sur les parlers arabes du département de Constantine, *Ibid.*, 1938 (H. S.), pp. 849-863.

(3) Voir pour cela : Encyclopédie de l'Islâm, IV, 910 b, article de M. R. Brunschvig.

tisme de leur fonds arabe — originel ou acquis, peu importe ici — pourrait s'expliquer, dans une large mesure, par les conditions d'existence de ces bédouins. Vivant le plus souvent à l'écart des centres urbains et de l'ambiance européenne, ils se trouvent à l'abri des influences linguistiques étrangères. Toutefois, il n'est pas dit que le parler des Marâzig est un parler sclérosé, car, s'il présente une grande résistance aux contaminations linguistiques, il s'est plié parfois aux nécessités du siècle.

C'est ainsi que nous y rencontrons des emprunts aux langues italienne et française (outre quelques emprunts au turc, pour la plupart communs aux différents parlers maghrébins). Signalons quelques néologismes qui ne sont pas inconnus aux algériens arabophones (4). Par exemple : « artiyâzi » = artésien (p. 9) ; « zarta » = déserter, fuir (p. 242) ; « châfûn » = lambeau d'étoffe, chiffon : peu usité (p. 334) ; « magrûs » = animal engraissé à l'oasis (pp. 489 et 587) ; « kabbût » = pardessus (p. 520) ; « kôraj » = s'enhardir, se montrer courageux (p. 542) ; « garṣa » = grâcier (p. 490) ; etc... Au total, une vingtaine de néologismes : c'est trop peu pour parler d'une pénétration linguistique étrangère. Encore faudrait-il savoir si de tels mots ont vraiment acquis droit de cité dans le parler qui nous intéresse, ou s'ils y sont « seulement en instance d'arabisation » (5). L'auteur aurait pu préciser (comme il l'a fait pour « châfûn ») si la fréquence de l'emploi de ces vocables permet de conclure à leur adoption définitive. Quoi qu'il en soit, le nombre extrêmement réduit des emprunts aux langues étrangères dans le parler des Marâzig montre que ce dernier n'a guère subi une « pression linguistique » notable.

⁂

Il nous faut maintenant aborder la technique même du *Lexique*. La méthode de G. Boris, qui rappelle celle adoptée par A. Barthélemy dans *les dialectes de Syrie* (1935), consiste à présenter les rubriques de la manière suivante : 1° la racine, en caractères arabes, puis en notation phonétique ; 2° les dérivés de la racine, en notation phonétique, suivie d'explications et de remarques d'ordre morphologique et syntactique. Cette méthode n'appelle aucune objection par elle-même. Mais le classement des rubriques ne nous paraît pas toujours exempt d'arbitraire. Ainsi, nous avons relevé de nombreuses racines qui ne correspondent nullement aux thèmes qui sont donnés comme leurs dérivés.

(4) Cf. M.Hadj-Sadok, *Dialectes arabes et francisation linguistique de l'Algérie, Annales de l'Institut d'Etudes Orientales*, Alger, 1955, pp. 61-97.

(5) M. Hadj-Sadok, *Ibid.*, p. 72.

Quelques exemples de ce genre méritent d'être signalés : TLD (au lieu de WLD), p. 63 ; KHBRJ (= KHBR), p. 138 ; KHṢR (= KHSR), p. 147 ; ṢMḴ (= ṢMĠ), p. 290 ; ṢRD (= SRD), p. 343 ; ṢṬR (SṬR), p. 344 ; ṢMR (= SMR), p. 351 ; M'ṢR (= 'ṢR), p. 405 ; ĠLḎ (= ĠLŻ), p. 442 ; FKHḎ (= FKHDH), p. 454 ; ḴHR (= ḴHR), p. 482 ; MḎY' (= ḎY'), p. 584 ; M'N (= 'WN), p. 585 ; MHZY (= HZ'), p. 592 ; WṢṬ(= WSṬ), p. 669 ; WḴḎ (= YḴŻ), p. 675. Passe pour ĠLḎ, mis pour ĠLZ, en admettant que Ḏ et Ż soient pratiquement confondus dans l'usage courant. Mais, dans ce cas, pourquoi ne pas s'en tenir à l'orthographe classique ĠLŻ ? Et comment légitimer la confusion de Sûf (Oued Souf) et Ṣûf (= *laine*) dont la prononciation est suffisamment différenciée en dialectal ?

Quant à AḤY, mis pour AḤḤ, cela s'expliquerait pas une erreur d'interprétation morphologique. En effet, « aḥḥèḥ », exclamation de douleur, de repentir ou d'impatience (p. 5), est formé du redoublement de « aḥ » = « aïe ! », équivalent du classique « aḥḥu ». De même, pour « aiwa''' » (= « ah ! bon ! enfin !... eh bien oui ! »): cette exclamation ne provient pas d'une racine AYW (p. 17). C'est une locution formée de « ay » suivi d'un *wâw* de serment (du moins à l'origine. Cf. Coran, X, 54). Voir là-dessus : Dozy, *Supplément aux Dictionnaires arabes*, I, 47 b.

Notons enfin l'explication douteuse donnée par Boris pour « baḥḍ, issu », lit-on à la page 23, « d'une contamination de ba'ḍ pour waḥad « quelque ». Il s'agit là simplement de la mutation de la spirante phyryngale sonore *'ayn* en spirante pharyngale sourde *ḥa'*. Le passage de *'ayn* à *ḥa'* est relativement fréquent dans les parlers arabes d'Algérie. On entend, par exemple, dans la région de Laghouat, à peu près uniquement *'aḥtà* pour *'a'tà* = plus âgé. J. Contineau a noté ce fait dans son *Cours de Phonétique arabe* (p. 97), de même que W. Marçais dans *Le dialecte arabe des Ulâd Brâhim de Saïda*, où il écrit (p. 10) : «Le passage de ' à ḥ, signalé dans plusieurs dialectes, se montre chez les ruraux oranais dans bon nombre de mots : à côté de la prononciation avec ', j'ai entendu très fréquemment la prononciation avec ḥ ... ». Suit une dizaine d'exemples (6). Cette mutation est également mentionnée par Ph. Marçais (7) et par J. Quéméneur (8). On voit donc que la mutation ' → ḥ est abondamment illustrée en dialectologie maghrébine (9).

(6) Cf. toutes les références qu'il donne à la page 10, note 3.

(7)Ph. Marçais, *Le dialecte arabe de Djidjelli*, pp. 24-25.

(8) J. Quéméneur, *Contribution à l'étude du parler de la vallée du Chélif*, I. B. L. A., 1er trim. 1958. On y trouve : « moḥṣiya » pour « mo'ṣiya » = « crime », p. 38-c.

(9) En classique le fait était attesté dans le dialecte de Hudhayl : selon les auteurs anciens : « فحفحة هذيل ». Voir notamment : Suyûṭî, *al-Muzhir*, 3e édit. du Caire, t. I, p. 222, l. 3 et p. 466, § 1.

Dans le même ordre d'idées, il est permis d'interpréter la racine LḤṬ (p. 553) comme une déformation, dans le parler des Marâzîg, de la racine L'Ṭ attestée en arabe classique avec un sens très voisin de celui que donne Boris (« frapper à coups de bâton, cingler ») — et qui demeure sans changement de sens dans le parler de Laghouat. Notons que la racine LḤṬ figure aussi dans le classique, mais avec le sens d'*asperger*. On peut donc penser que c'est la racine primitive L'Ṭ qui est devenue LḤṬ chez les Marâzîg. Ce qui vérifierait en quelque sorte notre mise au point relative au passage de *ba'd* à *baḥd*. Pourtant, l'auteur du *Lexique* ne soulève pas la question. Il s'en tient à la racine LḤṬ et ne semble point soupçonner une mutation de phonèmes. On fera la même constatation pour d'autres vocables, d'origine arabe ancienne, qui ont dû subir dans le parler des Marâzig une série d'accidents phonétiques ou de remaniements morphologiques. G. Boris ne fait pas toujours les rapprochements souhaitables.

⁂

Loin de nous, cependant, l'idée de minimiser son mérite. Les remarques précédentes ne visent que des imperfections mineures qui ne diminuent en rien la valeur d'un ouvrage aussi solide que ce *Lexique*. Mais un pareil travail de dialectologie ne peut que se ressentir de la complexité même de la matière étudiée, en raison des innombrables interférences de la langue arabe classique avec la langue arabe parlée. Perdre de vue de telles interférences, n'est-ce pas se limiter à des données partielles, qui ne permettent pas une analyse pleinement satisfaisante de certains faits linguistiques ? Il serait sans doute injuste de faire grief à G. Boris de n'avoir pas su exploiter les ressources qu'aurait pu lui offrir une étude comparative de la diglossie arabe. Peut-être était-il dans son dessein de réfléchir ultérieurement sur les matériaux qu'il avait recueillis ? Peut-être ne nous a-t-il laissé que le gros œuvre d'un ouvrage de vaste érudition ?

Quoi qu'il en soit, ce *Lexique*, tel qu'il se présente, constitue pour nous une mine linguistique précieuse. Et l'on ne saurait mieux le caractériser, pour finir, qu'en rappelant ce qu'en pensait W. Marçais (qui avait déjà pris connaissance du travail de Boris) : « Sa description du parler des Marâzîg déborde en certaines parties le cadre de la dialectologie maghrébine ; elle intéresse tout le domaine de l'arabe, langue littéraire et parlers d'Orient et d'Occident, aussi bien que la linguistique générale » (*Avant-Propos* précité, p. IX).

A. Merad.

COMPTES RENDUS

Collections Ethnographiques publiées sous la direction de L. Balout. — Planches Album n° 1 : Touareg Ahaggar, photographies de M. Bovis, légendes de M. Cast, préface de R. Capot-Rey, publication de la Délégation générale du Gouvernement en Algérie, Sous-Direction des Beaux-Arts et Musée Ethnographique du Bardo, Paris, Arts et Métiers Graphiques, 1959.

Poursuivant la série de ses belles publications, la Sous-Direction des Beaux-Arts à la Délégation Générale du Gouvernement en Algérie publie, par les soins des Arts et Métiers Graphiques, un ouvrage intitulé : Collections Ethnographiques, œuvre dirigée par L. Balout, Doyen de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines d'Alger et Conservateur du Musée du Bardo avec une préface de H. Capot-Rey, Professeur à l'Université d'Alger, Directeur de l'Institut de Recherches Sahariennes.

Ouvrage de vulgarisation pourrait-on penser de prime abord en feuilletant le volume admirablement illustré de 76 planches dont 12 en couleur (dont il faut louer sans réserve la qualité de la chromie) et en ne remarquant que la brièveté d'un texte se bornant à présenter les clichés exposés. Cette impression ne saurait résister à un examen moins superficiel, ni surtout à la lecture de ces commentaires excellents en général, qui ont le mérite de donner en quelques lignes tout ce qu'un chercheur désire connaître : nom local de l'objet, lieu de fabrication, description, utilisation, dimensions et, surtout, références bibliographiques. L'ouvrage prend ainsi une réelle valeur scientifique et constitue un album que ne peuvent ignorer les spécialistes du Sahara : Historiens, Géographes, Ethnographes, Linguistes, etc...

En feuilletant une à une les pages de ce recueil ethnographique, comment détacherait-on son esprit du souvenir de ces farouches combattants de la Foi, ces Sahariens voilés, fanatisés par leur chef, emmenés par lui à la conquête extraordinaire du Maghrib et à celle plus extraordinaire encore de l'Espagne ? N'est-ce point là, pl. I, le fameux bouclier de *Lamt'* (Antilope Oryx) qu'utilisaient ces Almoravides, des Lamtûniens, porteurs du litham, n'est-ce pas le bouclier dont il est si souvent question dans les cadeaux offerts par ces Sahariens ?.. On nous dit que, chez les Touareg Ahaggar, cet objet en nomme *Arer* et que l'Antilope Oryx est connue sous le nom de *Ehem*, le vocabulaire est donc tout autre que celui des historiens arabes et peut-être l'objet diffère-t-il également. On imaginerait encore assez bien nos Almoravides sous les traits de ce targui la tête enroulée dans son *Tagoûlmoust*, pl. X, mais le fait du savant est de se méfier

constamment de son imagination et sans doute est-ce la raison qui a détourné les auteurs de cet album d'évocations historiques qu'on aurait pu attendre. Aussi bien, le but qu'ils poursuivent est-il tout différent.

Trois planches : II-III-IV, sont consacrées aux armes : épée : *Takoûba,* poignards de bras : *Télek,* lance et javelot : *Allar* et *Tarda.* Ces engins sont gravés généralement d'un décor géométrique bien connu. Toutefois, il me semble voir dans les entrelacs maladroitement traités et bordés de galons composés de tresses, une influence extérieure, celle du Maghrib peut-être mais aussi sans doute de cette Espagne lointaine conquise et dominée autrefois par les aïeux.

Objet de défense bien plus que de coquetterie, les anneaux de pierre portés en bracelets par les hommes *Ahbeg* pl. V sont gravés de nous voire de proclamations du genre de celle-ci « Moi, Techa, ai l'habitude d'avoir des victimes... »

Cinq planches, VI, VII, VIII, IX et X nous présentent une bonne partie de la garde-robe du targui : *Tébetik* ou robe de cuir, *Tékamist* ou tunique rayée et *Tabrok* plus connue dans le Nord sous le nom de *Doukkali* pièce qui évoque, pour moi, le souvenir de toute une population d'artisanes, accroupies derrière leur métier vertical dressé dans l'entrée des maisons à Adrar et à Timimoun. J'aurais voulu trouver, à côté, ces *Tinerkouk* ou *Fatis* dont j'ignore le nom berbère, sans doute ne font-ils pas partie de la garde-robe du targui ?

Le harnachement du Meheri est présenté en 6 planches : XI, XII, XIII, XV, XVI, et XVIII. On pourra admirer entre autres, les curieuses selles de femme : *Akhaoui,* pl. XVI, XVII, XVIII, si joliment ornées de cabochons, de coussinets *Afelledoud,* de glands en poil de chèvres *Tedârsé* et recouverte d'un couverture agrémenté d'un décor polychrome, ainsi que le fort beau tapis de selle : *Aselfer.*

L'industrie du cuir est à coup sûr l'une des plus importantes de l'artisanat saharien, une importance toute relative d'ailleurs qui se limite au travail des peaux de chèvre, de mouton, de gazelle, ou de chameau. On en confectionne des outres à lait ou à eau : *Tasoufra* ou des seaux pour puiser l'eau : *Aga,* pl. XIX, de curieuses bouteilles à beurre : *Tahattint,* pl. XX, des sacs de voyage *Arreg,* ou de selle, *Techchekoual,* pl. XXI et XXII, des petits sacs à menus objets : *Abelbod,* pl. XXII, et *Adaboun,* pl. XXIII et XIV, des sacs de voyage pour homme : *Abaoun,* pl. XXV, des sacoches de selle : *Eljebîra* pl. XXVI très joliment décorées, des petit sacs à Kohol : *Tafendit,* pl. XXVII et des récipients en cuir durci : *Akerebred,* même pl. La femme, de son côté, utilise un sac de voyage spécial *Tehaihait* orné de figures géométriques multicolores. Enfin, des portefeuilles curieux suspendus à des cordes : *Tarallabt,* pl. XXVIII.

On peut rapprocher de ces techniques la boîte en peau de chameau *Tahattint* pl. XXIX qui évoque un œuf d'autruche et est décorée de dessins au trait de couleur brune.

L'habitat du nomade ne saurait être autre chose que la tente. Au Sahara, cette maison mobile est faite d'un vélum de cuir supporté par divers piquets : *Tegettioul* pl. XXXI surmontés d'une faîtière : *Aselloum* pl. XXXII. Ces objets portent un décor géométrique gravé, fait de triangles hachurés et de lignes brisées.

Le curieux piquet porte-bagage : *Tagettioul,* pl. XXXII est plutôt utilisé dans la hutte élevée lorsque la tribu est sédentaire.

Deux barres de bois terminées à leurs extrémités par des disques, placées à environ 1 m 90 l'une de l'autre et posées sur quatre pieds évasés, 6 rondins alignés en travers sur ces barres, voici le lit-divan *Tadabout,* pl. XXXIII.

Les pages suivantes traitent de la vaisselle : cuillères de bois : *Tesoûkâlt,* pl. XXXIV, louches : *Tamoûlat,* pl. XXXV, bols : *Akous,* pl. XXXVI, biberon *Arelela* ou *Amoûla,* entonnoir : *Eseggefi,* pl. XXXVII, plats ronds *Taherout,* pl. XXXVIII, porte-plats, *Taseskat,* pl. XXXIX desquels il faut rapprocher la calebasse *Ateklas,* pl. XL, les mortiers et pilons : *Tindé* et *Eheren* ou *Akabar,* pl. XLIII.

La vannerie et la sparterie sont représentées par de belles nattes de paille fort joliment ornées de décors géométriques, *Eseber,* pl. XLII, des couvre-plats de forme tronconique, *Téseit* ou en forme de nattes *Taousit,* pl. XLIII.

Les objets de métal comprennent : des entraves de fer : *Tihegiouin,* pl. XLIV, une erminette, *Tâttaout,* une hache : *Tadeft* et une alène, *Tistent* pl. XLV, un fer à cautériser *Taterkemt* et une faucille : *Amreh,* pl. XLVI un marteau à sucre *Tafedist* et une pince à échardes : *Iremdân,* pl. XLVIII très décorés l'un et l'autre de dessins géométriques gravés. Les cadenas de cuivre chef-d'œuvres de serrurerie : *Tanast* pl. XLIX, enfin les bijoux, Anneau de laiton : *Asârou,* pl. L, collier *Algettâra* et *Tasralt* pl. LI, bracelets et ornement d'argent, pl. LII, autres bracelets d'argent, *Ahbeg,* pl. LIII à section triangulaire que j'ai, pour ma part, vu fabriquer voici quelques années à Tamentit, près d'Adrar, bracelets hérissés de pointes pl. LIV, pendentifs *Khomessa* (arabe) et boucle d'oreille *Tézabit* pl. LV, amulettes d'argent : *Téreout n âzref,* pl. LVI où je note quelques décors floraux nettement empruntés au répertoire hispano-mauresque, amulette de peau : *Têreout n âlem,* pl. LVII, anneaux de chevilles : *Khalkhâl* (arabe) pl. LX, bagues *Tisek,* pl. LXI et LXII dont certains utilisant le filigrane, imitent les bagues arabes du Nord et de l'Ouest, d'autres étant fabriqués dans la curieuse technique, déjà signalée, de Tamentit, pl. LXIII, pendentif d'argent *Tineralt* pl. LXIV mieux connu des Européens sous le nom de « Croix d'Agadès ».

Lorsque nous aurons encore cité les brûle-parfums en terre cuite, *Telresrit tan ikoûra,* pl. LXV, les jouets divers : poupée homme *Aknar,* pl. LXVI, ou femme : *Taknart,* pl. LXVII, les petits chameaux jouets : *Amis* pl. LXVIII, les chevaux : *Ais,* pl. LXIX, les bœufs à bosse *Esou,* pl. LXX, et même la petite automobile rustique, pl. LXXI qui nous introduit dans le monde moderne, les instruments de musique enfin : crotales de fer : *Karkabou* (arabe) pl. LXXIV, le violon *Imzad,* pl. LXXV dont la pl. LXXVI nous présente l'utilisation par une musicienne, la clarinette *Raïta* (arabe) pl. LXXIV, nous aurons sans doute montré la richesse de ce recueil qui, tout en faisant connaître les collections du Bardo, nous fournit de précieux renseignements sur la vie quotidienne du Saharien.

Ce livre nous plonge au cœur même d'une civilisation qui nous fut longtemps peu connue mais que l'on découvre de mieux en mieux depuis un demi siècle. Sans doute les progrès actuels de la science et surtout la découverte récente des richesses minières réelles auront-ils pour conséquence une évolution rapide de ces populations. L'ethnographe appréciera alors encore davantage ce très beau répertoire de photographies dues au talent de Marcel Bovis, les légendes de Marceau Gast dont je me plais à souligner une nouvelle fois toute la valeur, l'ensemble de l'ouvrage enfin, luxueusement édité par les Arts et Métiers Graphiques.

Un livre qui fait honneur aux chercheurs que dirige brillamment Lionel Balout, lesquels chercheurs trouvent encore appuis et conseils auprès de l'Institut de Recherches Sahariennes et de son Directeur M. Robert Capot-Rey. Un des meilleurs livres enfin de la Sous-Direction des Beaux-Arts à la Délégation Générale du Gouvernement en Algérie, Service que dirige avec une foi courageuse et digne de tous les éloges M. Denys Rols auxquels tous les chercheurs de ce pays rendent l'hommage dû à un précieux mécène.

L. GOLVIN

Jean GANIAGE : *Les origines du protectorat français en Tunisie* (1861-1881). Publications de l'Institut des Hautes Etudes de Tunis, Paris, P.U.F., 1959, 776 p., 41 illustrations.

Avec le livre de M. Ganiage, l'Institut des Hautes Etudes de Tunis ajoute un ouvrage de premier ordre à ses publications déjà fort importantes. On connaissait certes le rôle essentiel des questions économiques et financières dans les origines du protectorat tunisien, mais nul n'avait essayé de démêler cet écheveau particulièrement embrouillé. C'est maintenant chose faite grâce à une

étude approfondie des documents français, italiens, anglais, allemands dont la nature est précisée dans une bibliographie détaillée (pp. 701-758) constituant par elle-même un excellent instrument de travail pour toute étude d'histoire de la Tunisie contemporaine.

Les premiers chapitres présentent le pays vers le milieu du XIXe siècle (1).

Et d'abord sa position internationale. A l'égard de la Turquie une situation mal définie que chaque puissance interprêtait suivant ses intérêts car ce n'était ni la dépendance ni la complète indépendance. Pour l'Angleterre (qui craignait, en particulier, l'établissement de la France à Bizerte), la Tunisie restait une province de l'Empire ottoman dont l'intégrité avait été garantie. Pour la France (qui avait le souci de défendre la frontière algérienne), l'autorité du Sultan était uniquement religieuse et la Tunisie devait être considérée comme un état indépendant, position qui ne pouvait déplaire au Bey et qui avait contribué à donner la première place à l'influence française. La rivalité franco-anglaise se personnifiait alors dans les deux consuls : Léon Roches (1855-1863) et Richard Wood (1856-1879). Quant aux autres Etats, ils ne jouaient qu'un rôle éffacé : la colonie italienne comptait les effectifs les plus nombreux, mais, jusqu'en 1861, ils relevaient de trois consulats dont l'activité se cantonnait d'ailleurs dans le domaine commercial.

La Régence ne paraissait pas alors menacée par l'intervention directe des puissances européennes qui suivaient avec intérêt la politique de réformes entreprise depuis Ahmed Bey (1837-1855) et dont l'aboutissement était la Constitution de 1861 mettant fin au régime de monarchie absolue en effectuant un partage des pouvoirs entre le Bey et un Grand Conseil. Survenant après diverses transformations administratives, cette décision avait paru inaugurer une Tunisie nouvelle. Mais pour imposer une telle révolution il eût fallu un autre homme que Mohammed es Sadok (1859-1882) : se livrant à la boisson et à la débauche, le Bey abandonnait toutes les affaires politiques à son premier ministre Mustapha Khaznadar qui vidait les réformes de leur contenu en peuplant par exemple le Grand Conseil de ses créatures, des mamelouks (anciens esclaves) soucieux surtout d'accaparer les charges lucratives au détriment du Trésor public. Rien cependant ne laissait présager encore l'effondrement financier qui allait être fatal à l'indépendance du pays : la dette ne s'élevait qu'à 19 millions de piastres (environ 12 millions de francs), c'est-à-dire un peu plus d'une

(1) I. *Situation internationale de la Régence vers* 1860. — II. *Le régime politique.* — III. *L'administration locale. Sédentaires et nomades.* On pourrait chicaner sur l'ordre de ces chapitres et penser qu'il eût été plus judicieux de faire connaître d'abord le pays qui va être l'enjeu des rivalités internationales.

année de recettes budgétaires et le consul de France estimait qu'elle pouvait être résorbée en quatre ans au maximum.

C'était sans doute trop d'optimisme car la vie économique telle que nous la présente J. Ganiage n'était guère florissante et rappelait beaucoup celle de l'Algérie vers 1830. Disons toutefois que cette étude économique et sociale nous paraît un peu courte. Se plaçant délibérément dans l'optique internationale, l'auteur traite rapidement une question comme celle des genres de vie et laisse à peu près complétement de côté l'étude du régime foncier et de la répartition des différentes catégories de terres, essentielle pour expliquer la future implantation européenne. De même dans les chapitres suivants on ne fera que des allusions à l'évolution de la situation agricole et une grande crise comme celle de 1866-1868 sera seulement mentionnée (pp. 305, 309-310). Se poussant sur le devant de la scène les grands acteurs font un peu oublier qu'il existe une toile de fond constituée par le déroulement de la vie quotidienne du peuple tunisien.

Mais le drame commence. La politique d'exactions et de gaspillages du khaznadar s'ajoutant aux prodigalités du Bey, la situation financière se détériore rapidement et, pour la première fois en 1863, un grand emprunt est lancé sur la place de Paris. Par suite des dilapidations il profite peu à l'Etat et c'est avec un trésor déjà obéré que le Bey fait face à la grande insurrection de 1864 dont la cause directe fut l'augmentation de la taxe de la capitation ou *mejba*. L'indépendance tunisienne aurait pu périr à ce moment car les grandes puissances durent intervenir pour protéger leurs nationaux : Napoléon III songea, semble-t-il, à un partage avec l'Italie et celle-ci fit même des préparatifs militaires mais n'osa cependant affronter l'opposition anglaise. La soumission des révoltés mit fin à ces projets sans permettre d'affermir de manière définitive la position du Bey.

La révolte et la répression qui suivit ne firent, en effet, qu'aggraver la situation financière et c'est alors que se noue le drame dont le dernier épisode sera l'intervention de 1881. Drame aux cent actes divers dont M. Ganiage éclaire pour nous les multiples intrigues. Les acteurs essentiels en sont les dignitaires décadents d'une cour orientale, les financiers internationaux ou locaux (surtout des Juifs livournais) dont la cupidité dépassait celles des fonctionnaires tunisiens, les personnages consulaires dans l'entourage desquels se glissent des affairistes qui deviennent bientôt les hommes indispensables.

Tout ce monde est en place lors du grand emprunt de 1865 qui laisse d'énormes profits aux mains des banquiers comme Erlanger et Morpugo et plus encore de Mustapha Khaznadar et de ses amis. L'enrichissement de quelques aigrefins prépare la banqueroute, inévitable dès 1866 et seulement retardée par diverses conversions. Pour sauvegarder les intérêts des créanciers

plusieurs projets de tutelle financière sont ébauchés, chacun traduisant les vues d'un politique ou les intérêts d'un groupe et on passe facilement des négociations aux intrigues. Une soluiton intervient le 5 juillet 1869 avec un décret beylical instituant le régime financier qui allait subsister jusqu'à l'établissement du protectorat. Les finances tunisiennes étaient remises à une commission comprenant deux comités : un comité exécutif réunissant deux fonctionnaires de la Régence et un inspecteur des finances français ; un comité de contrôle constitué de six membres dont deux Français, deux Anglais, deux Italiens. Le rôle essentiel sera joué par l'inspecteur Villet et par le général Khérédine (président du comité exécutif), hommes intègres et énergiques qui essayèrent de rétablir une situation catastrophique, parvinrent à réaliser l'unification et la conversion des différentes dettes de la Régence, mais se heurtèrent à des difficultés inouïes.

L'effacement de la France après la défaite de 1870 ne fit que compliquer la situation. L'Italie et l'Angleterre s'efforcèrent de recueillir l'héritage français, la première sans grands résultats, la seconde avec plus de succès, renforçant son influance politique et paraissant acquérir de solides positions économiques. Réussite éphémère car elle reposait essentiellement sur les relations de Wood avec Mustapha Khaznadar et celui-ci doit démissionner en 1873, un peu à cause de ses exactions, beaucoup parce que un autre favori, Mustapha ben Ismaël, l'avait supplanté dans les bonnes grâces du Bey.

Sur ce fond d'intrigues et de turpitudes se détache alors la figure du seul homme d'Etat qu'ait eu la Tunisie à l'époque : le général Khérédine. Pendant quatre ans il va tenter d'appliquer un programme de réformes susceptible d'assurer l'équilibre financier et, par là même, de sauvegarder ce qui restait d'indépendance extérieure. Mais le vaisseau tunisien faisait eau de toutes parts et certaines brèches livraient passage à trop d'intérêts pour qu'il fût possible de les colmater. En avril 1877, Khérédine abandonnait le pouvoir que convoitait Mustapha ben Ismaël, aussi avide que nul, dont l'administration portait le coup fatal au malade : en 1878, politiquement et économiquement, la Tunisie agonisait.

Alors, dans les coulisses du Congrès de Berlin, Salisbury et Bismarck firent des offres à Waddington, le premier avec certaines réticences, le second très ouvertement, et J. Ganiage nous donne toutes précisions sur les engagements des uns et des autres ainsi que sur la déception de l'Italie.

La France cependant est longue à se décider, espérant faire l'économie d'une expédition militaire et obtenir par la seule diplomatie soit la signature d'une convention de protectorat, soit celle d'un traité d'alliance. Les conditions paraissent favorables surtout après le rappel de Wood. Mais l'Italie croit possible de s'opposer à l'ingérence française et nous assistons à la rivalité des deux « consuls de combat », Roustan et Maccio, soutenus l'un et

l'autre par des côteries d'intrigants dans lesquelles les femmes jouent un rôle non négligeable.

De gros intérêts sont en jeu et, pour la France par exemple, ils sont défendus en particulier par la Société des Batignolles, la Compagnie Bône-Guelma, la Société Marseillaise, le groupe Péreire... Les entreprises française l'emportent jusqu'au jour où Mustapha ben Ismaël, évoluant vers l'Italie, cesse de leur apporter son soutien. La raison ? Il convoitait notamment l'immense domaine de l'Enfida acheté par la Société Marseillaise laquelle, à cause de l'opposition officielle, ne parvenait pas à en prendre possession. Affaire fameuse : la Société avait incontestablement tous les droits, mais ne pouvait obtenir gain de cause dans le contexte tunisien de 1880-1881.

Il ne faudrait pas toutefois en conclure que l'Enfida fut l'origine essentielle de l'intervention française. Beaucoup d'autres intérêts avaient leur place que J. Ganiage analyse avec grand soin avant d'écrire : « Nous ne pensons pas que le rôle des financiers ait été déterminant dans la décision du gouvernement français. Mais il y avait trop de contacts, les intérêts en jeu étaient trop évidents pour que les spéculateurs du « groupe » tunisien qui avaient autant d'amis au Parlement ne soient pas intervenus au moment opportun, pour peser sur une décision encore en suspens... » (p. 656). C'est dire que les considérations politiques conservent la première place, mais que les manœuvres financières ont dû jouer un rôle efficace.

Quant à la responsabilité dernière de l'expédition, elle n'incombe pas essentiellement à Jules Ferry. C'est au baron de Courcel, Directeur des affaires politiques au Ministère des Affaires étrangères, que revient l'initiative. Sachant qu'il serait impossible d'obtenir une majorité à la Chambre sans le concours de Gambetta, jusque-là hostile à toute intervention, Courcel alla rendre visite au grand tribun et, au cours de deux entretiens, réussit à convaincre le « maître de l'heure ». Conversion décisive sans laquelle l'incursion des Kroumirs du 16 février 1881 n'aurait probablement pas eu plus de conséquences que les précédentes. Aussi accorde-t-on aujourd'hui à Gambetta la première place dans l'honneur ou la responsabilité de l'affaire tunisienne. Il ne faudrait tout de même pas oublier que la demande de crédits fut formulée par Jules Ferry qui dirigeait le ministère.

Ecrit dans un style aisé, malgré le caractère souvent austère des problèmes abordés, l'ouvrage se lit facilement. On appréciera aussi les notes biographiques fort précieuses qui jalonnent l'exposé et que l'on retrouve immédiatement grâce à un index alphabétique. Surtout le ton reste serein et le lecteur a toujours l'impression d'une parfaite objectivité, ce qui n'est pas si facile lorsqu'on traite de questions coloniales sous le ciel maghrébin dans la conjoncture de ces dernières années.

X. YACONO.

Catalogo analitico di periodici in lingua francese, 1960. — Milan, Libritalia, 1959, 22 × 11,5 cm, 265 p.

Ce catalogue énumère plus de 1.500 périodiques de langue française, présentés en neuf groupes d'après leur objet particulier (1), avec de nombreuses subdivisions. Pour chaque publication quelques lignes sous le titre en précisent les grandes divisions ou donnent les renseignements indispensables sur la nature des sujets traités ; parfois nous avons même la photographie de la couverture ou de la première page. A la fin un index alphabétique renvoie aux divers chapitres du catalogue et indique pour chacun des périodiques le prix de l'abonnement (2).

Tel qu'il est cet cet ouvrage peut donc rendre bien des services. Toutefois, si son édition doit se poursuivre, il devra être complété. Les auteurs n'ont pas eu évidemment l'intention de dresser une liste exhaustive des périodiques de langue française, mais, en la matière, c'est le lecteur qui se montrera exigeant et certains oublis lui paraîtront inexplicables dans un répertoire de caractère encyclopédique. Ne vaudrait-il pas mieux éliminer les quotidiens plutôt que d'en énumérer une douzaine ? Nos lumières sont bien modestes quant à l'*Amena lettura*, mais conçoit-on un de nos vendeurs de périodiques sans *Paris-Match* qui tire à près de deux millions d'exemplaires ? *Tintin*, *Spirou* et la *Semaine de Suzette* ne sont pas oubliés, mais des publications plus austères n'ont pas l'honneur d'une mention. La *Revue Africaine* s'y trouve et a le plaisir de côtoyer *Hesperis*, mais elle s'attriste en constatant l'absence des *Cahiers de Tunisie*, des deux *Libyca*, des *Travaux de l'Institut de Recherches Sahariennes*, des *Annales de l'Institut d'Etudes Orientales*. Et qu'on ne croit pas que le cas soit particulier à l'Afrique du Nord. Nous n'avons pas trouvé davantage des publications comme l'*Information historique*, l'*Information géographique*, la *Revue de géographie alpine*, *Actualités de l'histoire*, *Géographia*, *Politique étrangère*, *Les Cahiers français*, *Communauté européenne*, *La Pensée*, *la Revue socialiste*, *Population*, *le Journal de la Société des Américanistes*... Ce sont là, on le voit, des sondages effectués au hasard et dont le résultat montre bien qu'une révision méthodique s'impose si l'on veut établir un véritable instrument de travail.

X. YACONO.

(1) 1° Amena lettura ; 2° Riviste di cultura ; 3° Scienze giuridiche ; 4° Politica, Economia e Finanza, Scienze sociali, Colonie, Rapporti internazionali ; 5° Administrazione, Commercio, Imprese di servizi ; 6° Scienze mediche ; 7° Scienze esatte, Fisiche e Naturali ; 8° Tecnica e Industria ; 9° Vita dei campi, Zootecnia e veterinaria.

(2) On souhaiterait connaître aussi, pour chaque publication, le nom et l'adresse de l'éditeur.

Yvette Buffard-Burkhardt : *Contribution à l'étude de l'œuvre scientifique et technique des pharmaciens français concernant l'Algérie.* Thèse pour le doctorat en pharmacie. Alger, Imprimerie Minerva, 1959, 25 × 16 cm, 174 p.

L'histoire de la colonisation ne se confond pas avec l'histoire coloniale dont l'objet se limitait à exposer la conquête et la mise en place d'un nouveau système politique et administratif. Elle a pour but essentiellement d'étudier les transformations, bonnes ou mauvaises, survenues dans tous les domaines, et en particulier dans la vie sociale et le niveau de vie, au contact de deux civilisations ayant des possibilités matérielles très différentes. C'est pourquoi un travail comme celui de Mme Buffard-Burkhardt entre dans le cadre de nos préoccupations : il met en valeur une partie de l'œuvre scientifique accomplie en Algérie avec ses conséquences directes sur le développement de la salubrité.

En huit chapitres, qu'il suffira d'énumérer, l'ouvrage examine successivement : les *Etudes sur la flore de l'Algérie,* les *Etudes sur la faune de l'Algérie,* les *Etudes sur la Géologie, sur la Minéralogie et la Climatologie de l'Algérie,* les *Etudes sur les matières premières et produits d'origine végétale,* les *Etudes sur les matières premières et produits d'origine animale,* les *Etudes sur les matières premières et produits d'origine minérale,* les *Etudes sur les eaux potables,* les *Etudes sur les eaux thermominérales.* Pour chacun de ces domaines on nous présente, très clairement, en quelques pages, l'œuvre accomplie avant d'énumérer, dans l'ordre alphabétique des auteurs, les différentes études consultées. Au total un catalogue de près de cinq cents titres d'ouvrages ou d'articles dans lequel l'historien de la mise en valeur et le géographe notamment trouveront nombre de titres susceptibles de retenir leur attention. Ils regretteront cependant que, pour ne pas étendre démesurément son étude, l'auteur ait laissé systématiquement dans l'ombre certains domaines auxquels les pharmaciens s'intéressèrent aussi, comme l'étude des mœurs, des coutumes, de l'agriculture et de l'industrie. Espérons que cette lacune sera comblée quelque jour car nous pourrions alors aller chercher dans des publications peu ou point connues des historiens des travaux présentant un réel intérêt.

Ceci fait il restera à étudier l'activité sociale des pharmaciens qui déborda souvent le cadre de leur profession. N'oublions pas que le premier « médecin de colonisation », recruté en 1842, fut le pharmacien Fernand Lacour : on l'avait accepté faute de docteur en médecine et, se vouant à la lutte antipaludique, il succomba lui-même à un accès de fièvre pernicieuse. Les archives du Val-de-Grâce fourniraient certainement d'autres exemples de cette action éminemment humaine des pharmaciens.

X. Yacono.

Salvatore Bono : *Gli stati barbareschi nella Histoire diplomatique dell'abate Thomas François Raynal.* Extrait de la Revue *Africa,* Rome, 1959, n° 4, 6 p., 4 ill.

Dans sa fameuse *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes,* l'abbé Raynal estime qu'il serait aisé aux Etats européens, s'ils parvenaient à s'entendre, de détruire la piraterie barbaresque. L'entreprise réussirait d'autant plus facilement que les sujets des Barbaresques, mécontents de la tyrannie de leurs maîtres, n'opposeraient qu'une faible résistance. Mais cet adversaire de la colonisation qu'est l'abbé Raynal (1) ne saurait conseiller la substitution pure et simple d'une domination à une autre : la victoire chrétienne devrait marquer le début d'une nouvelle mise en valeur avec échanges favorables aux deux parties, les sujets des Barbaresques participant bientôt aux bienfaits de la civilisation européenne. L'abbé Raynal donne ensuite quelques précisions sur la nature du commerce entre états chrétiens et états barbaresques au milieu du XVIIIe siècle.

Au cours de son étude, évoquant l'aide que les Chrétiens apportèrent dans certains cas aux Barbaresques, S. Bono cite un document encore inédit d'un auteur inconnu : l'*Histoire chronologique du Royaume de Tripoly* qu'il a présenté dans *Libia* d'avril-juin 1953, pp. 117-121.

X. Y.

G. Esquer, *Histoire de l'Algérie* (1830-1960). Paris, P.U.F., 1960, Collection « Que sais-je ? », n° 400, 128 p.

Il s'agit d'un ouvrage qu'il est inutile de présenter puisque la première édition remonte à 1950 et qu'il avait déjà été réédité en 1957. Toujours soucieux de pousser plus avant son exposé, l'auteur a remanié le dernier chapitre (à partir de la p. 114) et nous conduit ainsi jusqu'à l'Assemblée générale de l'O.N.U. en décembre 1959. L'esprit demeure le même : témoin lucide des événements, G. Esquer les expose avec le seul souci d'en montrer l'enchaînement et sans essayer de condamner systématiquement les uns ou les autres.

Une question cependant se pose. Cette troisième édition sera suivie, on veut l'espérer, d'une quatrième, peut-être d'une cinquième, et les événements s'égrèneront au fil des années. Après les

(1) Sur cette question : *L'anticolonialisme au XVIIIe siècle* par l'abbé Raynal. Textes publiés par G. Esquer. Paris, P.U.F., 1951, 318 p.

suppressions opérées entre la première et la seconde édition, il n'est plus guère possible de condenser les chapitres retraçant l'histoire de l'Algérie jusqu'à l'insurrection. Faudra-t-il alors remanier sans cesse les dernières pages au risque de les rendre incompréhensibles ? Ne serait-il pas préférable d'envisager une publication en deux volumes, le premier s'arrêtant par exemple en 1900, au moment où l'Algérie vient d'être dotée de nouvelles institutions ?

X. Y.

Algérie-développement 1959. Edition du Service de l'information de la Délégation du Gouvernement en Algérie, 16 × 12 cm, 124 p., photos, cartes et graphiques.

Cette plaquette destinée surtout à faire connaître l'Algérie aux pays étrangers sera certainement très appréciée dans son édition française par les lecteurs de la métropole et ceux de nos départements algériens. S'il s'agit de propagande, elle est de bon aloi car elle repose sur une riche documentation statistique et si les chiffres sont matière fort indigeste lorsqu'ils se présentent en longues colonnes, ils deviennent un plaisir pour l'œil et une joie pour l'esprit lorsqu'ils se traduisent en courbes expressives, en diagrammes variés, en cartes colorées. Et, à cet égard, *Algérie-développement* 1959 ne laisse rien à désirer.

X. Y.

Freddy THIRIET, *La Romanie vénitienne au Moyen-Age (le développement et l'exploitation du domaine colonial vénitien, XIIe-XVe siècles)*. in-8, 471 pages, Paris, De Boccard, Bibliothèque des Ecoles françaises d'Athène et de Rome, n° 193).

Après ses articles sur les archives vénitiennes, les activités des marchands en Orient à la fin du XVe siècle (1), et surtout la belle publication des *Régestes* du Sénat concernant l'Orient (2), on attendait avec un vif intérêt la thèse de Fr. Thiriet sur la *Romanie vénitienne au Moyen-Age*.

Etude politique, « coloniale », étude des économies et des civisations, c'était là un vaste et difficile sujet. L'auteur en marque

(1) *Les lettres commerciales des Bembo et le commerce vénitien dans l'Empire ottoman à la fin du XVe siècle*, dans « Mélanges offerts à A. Saporì » Milan 1957, vol. II, p. 911-933.

(2) *Régestes des délibérations du Sénat vénitien concernant la Romanie*, 3 vol. Paris.

d'abord les limites, soulignant les difficultés de la documentation, qui provient presque exclusivement de l'Archivio dei Frari : fonds du Sénat, du Grand Conseil, du Collège, et du Conseil des Dix. Il faut ajouter les actes de l'Archivio del Duca di Candia, qui comprennent, à côté des registres des délibérations et des lettres, un important fonds d'actes notariés, si précieux pour l'étude des économies et des structures sociales. C'est donc de Venise, à travers son gouvernement central et ses administrateurs, qu'il faut se résigner à voir vivre les colonies d'Orient. M. Thiriet s'est heureusement employé à combler cette lacune grâce à des voyages et études archéologiques sur place, grâce aussi à sa parfaite connaissance des chroniques vénitiennes, dont les plus originales, celles de deux nobles de l'île de Crète, apportent ainsi un point de vue différent de celui des hommes de la lagune. Enfin deux livres de comptes de marchands, en particulier celui de Giacomo Badoer (3) donnent des précisions fort intéressantes sur les techniques des affaires et les courants d'échanges. Sans doute, l'histoire de l'Orient à la fin du Moyen-Age peut attendre encore beaucoup des documents que révèleront les recherches en cours dans les fonds d'archives byzantines et turques (4) ; mais on doit se féliciter de connaître dès maintenant cette histoire de la Romanie vénitienne, vue « du dedans » ; de voir pourquoi et comment Venise a installé puis maintenu son empire colonial dans le Levant.

La situation privilégiée des Vénitiens à Constantinople dans la première moitié du XIIe siècle, ne tient pas seulement, d'après M. Thiriet, à leur puissance navale ou économique, mais aussi à une situation politique particulière : ils étaient encore considérés comme sujets de l'Empire ; d'où ces traitements de faveurs dont ils ont largement profité, d'où la dramatique rupture, en 1162, puis 1171, lorsque Manuel Comnène s'oriente vers une intervention active en Occident, politique qui aurait gravement menacé l'autonomie de Venise. Alors s'amorce la réaction occidentale qui trouve son accomplissement, et dépasse peut-être les buts primitivement fixés, avec, en 1204, la 4e. Croisade et la prise de Constantinople par les Latins.

La conquête de l'Empire vénitien se heurte à toutes sortes de difficultés et pose de rudes problèmes ; c'est l'un des grands mérites de cet ouvrage, d'en donner une analyse solide et pleine d'intérêt.

Difficultés d'abord qui surgissent entre la métropole, son fort gouvernement central, et cette seconde Venise, installée en Orient,

(3) T. Bertelè et U. Dorini, *Il Libro dei Conti di Giacomo Badoer*. Rome 1956.

(4) Voir à ce sujet le programme de recherches établi par P. Lemerle : « Sur le Moyen Age oriental » dans « Annales E.S.C. », 1957, p. 639-640.

dominée par son podestat de Constantinople, deuxième doge et très influent avec sa noblesse entreprenante et ambitieuse ; là se détachent de fortes figures de conquérants, comme celle de Mario Sanudo, maître de Naxos, Melos, Paros.., « Duc de l'Archipel », suzerain des autres seigneurs de l'Egée. Les terres d'Orient vivent ainsi pour elles-mêmes, dominées par les hommes les plus actifs de la République. Lorsque Venise peut enfin rétablir sa pleine souveraineté, certains auraient alors désiré le transfert du siège de la Commune de Venise à Constantinople, affirmant ainsi la vocation orientale de la nation vénitienne et l'ambition d'être les héritiers de Byzance.

Les conflits qui opposèrent les nouveaux venus aux populations des îles et de la Grèce furent beaucoup plus violents, et la pacification n'est vraiment réalisée qu'à partir du XVe siècle. En Crète surtout, Venise doit mener une lutte incessante contre les paysans. Pour M. Thiriet, cette vive résistance est avant tout d'ordre politique, idéologique pourrait-on dire. L'Etat byzantin, aux premières années du XIIIe siècle, n'est pas du tout décadent ; les relations avec Constantinople sont solides et étroites, les provinces bien en mains. Les peuples de l'Egée ont conscience d'appartenir à un état fort ; fidèles à l'Empereur et à leur foi, ils sont fiers d'être « Romains » et « orthodoxes ». D'où une vive hostilité aux Latins, détestés et parfois même méprisés.

Cette opposition est renforcée par l'existence d'une puissante classe de grands propriétaires fonciers qui dominent les campagnes ; ce ne sont ni des « féodaux » au sens que nous l'entendons pour l'Europe occidentale, ni le plus souvent d'anciens militaires (la « pronoia » n'aurait joué ici qu'un rôle accessoire), mais les descendants de très anciennes familles maîtresses de grandes propriétés patriarcales; ils apparaissent comme les défenseurs naturels des paysans et montagnards ; autour d'eux se cristallise la lutte contre l'envahisseur. Ce loyalisme des nobles de la « Basse Romanie » tient en échec les Vénitiens tout au long du XIIIe siècle (en 1279 Georges Cortazi assiégeait le duc Marino Morosini dans Candie); mais après la paix signée entre Venise et Byzance en 1303 les conflits se limitent plutôt à des coups de mains ou actes de banditisme. Au XVe siècle, lorsque se précise la menace turque, et surtout après la chute de Constantinople, Venise peut au contraire compter sur l'appui spontané des populations.

Dans cette Romanie vénitienne, ce sont aussi deux civilisations, deux styles de vie fort différents qui s'opposent. Les Vénitiens, nobles, marchands, jusqu'au petit peuple des artisans ou des gens de mer, sont essentiellement des citadins, ancrés dans leurs habitudes de la ville, fidèles à leurs institutions, à leurs cadres politiques et sociaux. Les pays où ils s'installent et qu'ils cherchent à dominer sont parmi les terres les plus frustes d'Orient: montagnes

boisées, régions de rudes montagnards ou d'éleveurs, hostiles à toute contrainte sociale trop étroite. D'où le caractère si insolite, si artificiel de la « colonisation ». Quoi de plus significatif, par exemple, que cette division de la Crète en six « sextiers », chacun portant le nom d'une des six divisions de la ville de Venise, et ne pouvant recevoir que des immigrants originaires du « sextier » correspondant. D'où aussi ce naturel complexe de supériorité des Vénitiens, et leur volonté arrêtée de s'isoler, d'interdire toute sorte de contacts, dans les premiers temps du moins.

Aussi l'occupation du sol fut-elle partout très limitée et la mise en valeur des nouvelles terres toujours imparfaite. Les nobles vénitiens n'ont pu, en Crète ou dans l'Eubée, créer de vastes et prospères domaines « coloniaux » et « capitalistes », à la façon des grandes propriétés des Corner dans l'île de Chypre. Au total, les colons sont souvent mécontents, déconcertés ; beaucoup sont besogneux, accablés de dettes, reprochant à la métropole une politique fiscale trop sévère. Cette faillite de la colonisation agricole est due surtout à l'insécurité et plus encore au manque de main-d'œuvre. Venise a sans doute envoyé près de 3.500 personnes en Crète : chiffre important par rapport aux 60 000 que comptait alors la ville, mais cependant très faible face aux 150.000 habitants de l'île. En 1363 on accueille 2.000 Arméniens chassés des régions de la Mer Noire, puis ensuite 4.000 paysans de Ténedos ; on fit appel aussi à la main-d'œuvre servile. Mais la mortalité était très élevée ; la Peste Noire de 1348 avait décimé les populations rurales.

Les Vénitiens se sont donc contentés d'occuper les villes, les terres les plus riches du littoral ou des basses vallées ; politique de « verrouillage » des vallées grâce à des forteresses bien distribuées, que l'on trouve non seulement en Crète, mais aussi en Eubée, à Coron et à Modon. Au XIVe siècle les îles fournissent surtout les produits des cultures vivrières. La Crète exporte quantité de céréales et tient la première place parmi les fournisseurs de Venise ; elle ravitaille aussi les autres colonies. Ses réserves forestières, platanes et cyprès des massifs du Centre, donnent des bois d'œuvre pour les arsenaux maritimes. On exporte aussi quantité de viande et produits de l'élevage. Les vins mis à part, les fameux malvoisies appréciés dans tout l'Occident, Venise cherche surtout dans ses terres d'Orient son propre ravitaillement. Elle s'en tient à une agriculture extensive, orientée vers des produits primaires.

Le rôle commercial, au contraire est primordial. Tous les comptoirs de l'Egée tiennent une place importante sur les grands itinéraires marchands du Levant : ports d'entrepôts, d'escales, points d'appuis militaires et de défense. M. Thiriet souligne le caractère essentiellement mercantile de cette implantation vénitienne en Orient. Les pages qu'il consacre à cette analyse permettent de voir comment, de Candie, de l'Eubée, Coron, Modon et surtout Constan-

tinople, s'organisent et se distribuent les circuits commerciaux des Vénitiens ; les tableaux où sont reproduits le prix de l' « icanto » des divers convois de galées donnent une idée précise des variations annuelles de ce trafic, et des difficultés qu'il rencontre.

La menace turque, au XVe siècle, introduit dans cette vie coloniale de la Romanie vénitienne des bouleversements considérables. Du point de vue politique, l'adhésion maintenant assurée des populations conduit Venise à laisser aux autochtones une part des responsabilités, à s'orienter vers une collaboration plus étroite. Mais, d'autre part, la perte d'importants marchés en Orient oblige les hommes d'affaires à porter plus d'intérêt aux productions des terres qui leur restent. Ainsi se développent, en Crête surtout, des cultures plus spécialisées et plus lucratives, destinées à alimenter le trafic international : le coton, le sucre. L'essor le plus spectaculaire est sans doute celui des vignobles : dès le milieu du siècle le malvoisie de Crête est expédié par navires entiers en Angleterre et en Flandre ; La Canée et Candie deviennent les têtes de ligne de convois en route vers la Manche et la Mer du Nord. D'une façon assez paradoxale, les bonnes récoltes et la pacification aidant, ce sont les années difficiles de la guerre turque qui voient Venise s'implanter enfin d'une façon solide en Orient. Empire beaucoup plus restreint que celui du XIIIe siècle, mais aussi très différent car la présence vénitienne s'accompagne alors d'une véritable « colonisation », d'une mise en valeur du sol.

J. HEERS.

Pierre RONDOT. — *Islam et Musulmans d'aujourd'hui*, Paris, 1958, Editions de l'Orante, 374 p. (avec une bibliographie, une carte, un Index, deux tableaux synoptiques).

Nous connaissons déjà de M. P. Rondot de nombreux articles ou études sur les problèmes actuels du monde musulman, publiés dans différentes revues (notamment : *L'Afrique et l'Asie, Etudes, Orient*). C'est, à n'en pas douter, son expérience des pays d'Islam, et principalement du Moyen Orient, qui nous a valu son dernier livre : *Islam et Musulmans d'aujourd'hui*. Un titre aussi éloquent permet de situer, d'emblée, le travail de P. Rondot en dehors de l'islamologie traditionnelle. L'auteur, en effet, nous avertit que son choix « a été le plus souvent conduit par des considérations d'actualité, qui sont discutables certes, mais fournissent du moins l'occasion d'accrocher à quelque chose de vivant une connaissance de l'Islam, trop souvent figée pour les Occidentaux dans le cadre d'une érudition admirable, mais décourageante pour le plus grand nombre. » Voilà qui est bien dit. On saura gré à P. Rondot d'avoir défini clairement ses positions dans un Avant-propos d'une remarquable netteté.

Disons d'abord que l'ouvrage, écrit dans une optique française et chrétienne, s'adresse à des lecteurs occidentaux. Constatant que « le monde musulman pose de graves et pressants problèmes aux hommes de notre temps », et que « pour les Français, les problèmes musulmans apparaissent aujourd'hui sous un jour particulièrement tragique » (p. 7), l'auteur entend repenser le problème de l'Islam, « considéré à la fois en tant que religion et en tant que forme de vie sociale et d'action politique » (p. 8). Mais il ne perd pas de vue la nécessité de rattacher le monde musulman moderne à son passé, « car il est certes difficile, sans une certaine connaissance du passé de l'Islam, de sentir son actuel frémissement » (p. 10). On aura donc une bonne partie (pp. 57-215) consacrée à rappeler les notions essentielles de l'histoire musulmane. Là, nous sommes en présence d'une documentation de seconde main. L'auteur utilise les travaux classiques de la plupart des islamologues et arabisants français ou étrangers (J. M. Abdel Jalil, L. Gardet, H.A.R. Gibb, I. Goldziher, H. Laoust, L. Massignon, W. Marçais, R. Blachère, etc..). Il s'agit uniquement d'un résumé, forcément simplifié, des données islamiques, avec ce qu'une telle simplification implique de sacrifices arbitraires. L'auteur en convient, du reste : « Bien des notions, mêmes importantes, sur l'Islam, ont dû être laissées de côté, pour conserver à ce petit ouvrage son caractère seulement introductif » (p. 12). Cependant, si le condensé qui nous est proposé permet au lecteur non averti d'entrevoir le panorama de l'Islâm classique, nous sommes obligés de constater que l'islamologie n'y trouve point son compte. Nous nous garderons bien, par conséquent de nous appesantir sur cette partie de l'ouvrage, qui n'est guère destinée à remplacer les études de spécialistes en la matière.

Plus attachantes, en revanche, sont les pages (19-54 et 216-328) où P. Rondot s'intéresse à l'Islâm moderne, à ses aspects religieux, social et politique. Bien que moins exploré que l'Islâm classique, l'Islam contemporain a fait l'objet d'un certain nombre d'enquêtes et d'études qui comptent (celles notamment de Muhammad Iqbâl, H.A.R. Gibb, H. Laoust, R. Le Tourneau, J. Berque et Malek Bennabi). Mais, dans un domaine où la connaissance actuelle importe davantage qu'une « science morte » (p. 237), il est évident que l'information directe et les témoignages vivants sont des plus précieux. P. Rondot nous fournit des renseignements qui datent d'hier, puisés aux sources les plus vives et les plus variées de l'Islâm (presse, radio, etc...). Il y ajoute son expérience personnelle, et tente ainsi de nous restituer ce qu'il appelle le « frémissement » du monde musulman contemporain. Dans un essai de ce genre, on n'exigera certes pas de l'auteur une totale objectivité. Il serait malaisé de saisir avec une rigueur scientifique un ensemble de faits mouvants, des jeux variables de mouvements sociaux et politiques. D'autant plus qu'il serait utopique pour un Chrétien de « se mettre dans la peau du Musulman » (p. 13) afin de comprendre intimement

ses réactions et ses problèmes. L'auteur se défend légitimement de vouloir feindre une certaine objectivité en rendant compte de son expérience au contact de l'Islâm, expérience qui reste malgré tout subjective.

On ne saurait passer sous silence les risques d'une pareille entreprise. Si l'objectivité pure et simple (si difficile à atteindre !) peut prendre, à l'égard des Musulmans, « un aspect blessant » (p. 12), le manque d'objectivité peut avoir le même inconvénient. (Comment, par exemple, la conception islamique de l'unicité divine peut-elle être « stérilisante » (p 60, § 2) ? Et dans quelle mesure contribuerait-elle à « raidir » l'Islâm ? Parler ainsi, n'est-ce pas faire la part trop belle à des concepts théologiques dans l'activité intellectuelle des Musulmans et dans leur vie sociale ? Nous ne ferons pas reproche à M. Rondot de certains jugements, plus ou moins péremptoires (1), car sans céder à la complaisance, il garde une volonté de compréhension humaine.

C'est pourquoi nous pensons que son manuel d'initiation à l'Islâm d'aujourd'hui, « avec toutes les lacunes, les approximations, les grossissements et les simplifications que le genre ne peut exclure » (p. 14), peut être d'un profit certain pour les lecteurs occidentaux auxquels il est précisément destiné. Mais sa lecture ne peut être que salutaire pour tout Musulman qui veut sincèrement s'informer, pour voir juste et penser vrai.

A. MERAD.

(1) Qu'il nous suffise de noter ici une affirmation qui nous paraît un peu hâtive (p. 105, § 2) : « Le Prophète passe cependant pour avoir prévu le cas où le Coran et la *sounna* seraient muets : il recommande, en l'occurrence, de recourir au raisonnement par analogie, *qiyâs*... » Cette recommandation est généralement attribuée au calife 'Umar, dans la fameuse épître qu'il aurait adressée à son gouverneur de *Basra*, Abû Mûsa al-*Ash'* arî (Cf. texte in : WAKÎ' *Akhbâr al-Quḍât*, t. I, pp. 70-73 1re éd., Le Caire, 1366/1947). Voir l'importante critique de l'authenticité de ce document par E. TYAN, *Histoire de l'organisation judiciaire en pays d'Islâm*, t. I, pp. 146 sq., Recueil Sirey, Paris, 1938. « Critique parfaite », selon M. GAUDEFROY-DEMOMBYNES, dans ses *Notes* sur le précédent ouvrage, in : *Revue des Etudes Islamiques*, Cahier II, 1939, pp. 109-147.

Kenneth VIGNES. — *Le Gouverneur général Tirman et le système des rattachements. Etude d'une expérience tendant à l'assimilation administrative de l'Algérie.* Paris, Larose, 1958. 430 pages in-8°. Cartes.

Quel est exactement le sujet traité dans cette thèse ? Est-ce une étude sur le système des rattachements (1881-1896) ? Mais la limiter au seul gouvernement de Tirman (1881-1891), c'est laisser en dehors les cinq dernières années de ce régime qui, quoique condamné en principe en 1891, n'en continua pas moins en fait jusqu'en 1896.

Dans le titre, le gouvernement de Tirman apparaît comme étant le centre de cette étude. Or, après une courte mention du personnage (p. 50), celui-ci ne reparaît que page 319 où l'on nous parle, en une vingtaine de pages, de l'homme, de son passé, de sa personnalité, de son œuvre.

La table des matières n'est placée ni au début ni à la fin de l'ouvrage, comme il est d'usage, mais après le texte et avant la bibliographie. Dans celle-ci certains des ouvrages cités sont accompagnés d'une brève appréciation ; pourquoi pas tous ? Pourquoi aussi doit-on chercher dans les notes au bas des pages des renseignements sur des documents intéressants tels que le rapport Behic ou les mémoires inédits de Lavergne qui fut député puis sénateur de l'Aveyron ?

Recherche que ne facilite pas le fait que, dans les notes, les titres des ouvrages n'étant pas cités en italique ne se distinguent pas du reste de l'annotation. Enfin l'on regrette l'absence d'une table de noms de personnes, nécessaire cependant dans un ouvrage aussi dense.

Ces réserves faites, félicitons M. Vignes d'avoir été l'un des premiers à aborder l'histoire politique contemporaine de l'Algérie jusqu'ici assez négligée. Sa thèse est le résultat de longues et multiples recherches non seulement dans les dépôts publics, mais aussi dans les archives privées. Il a su en tirer de nombreux renseignements utiles sur une expérience dont l'échec même peut provoquer d'utiles quoique tardives réflexions.

A quoi se réduisait au fond cet essai d'assimilation administrative de l'Algérie ? A résoudre le problème : l'Algérie peut-elle être administrée de Paris ? En 1832, le baron Pichon, qui fut le premier intendant civil en Alger, s'était élevé contre ce qu'il estimait être une illusion : « Une direction multiple n'est pas possible », déclarait-il avec netteté.

Mais la colonie française établie en Algérie a toujours entendu se libérer du gouvernement militaire, du régime du sabre. Il est possible aussi que l'application à l'Algérie des lois politiques et

administratives de la Métropole lui ait paru une défense contre l'accroissement continu de la population indigène. Une première expérience eut lieu avec la création du Ministère de l'Algérie et des Colonies (1858-1860). Les affaires algériennes furent réparties entre des fonctionnaires de neuf ministères dont nul ne connaissait l'Algérie. Ce fut l'embouteillage et la preuve que l'Algérie ne pouvait être administrée qu'à Alger.

Malgré quoi, dans les dernières années de l'Empire, se forme un véritable courant d'opinion en faveur de l'assimilation administrative et politique de l'Algérie à la France. Le principe s'affirme que les services similaires à ceux existant dans la Métropole pouvaient être rattachés aux ministères correspondants, les autres ayant un caractère local et particulier, comme la colonisation et l'administration des indigènes, continuant à être gérés à Alger.

Il n'est pas douteux que la plupart des représentants de l'Algérie au Parlement ont vu là le moyen d'accroître leur influence auprès des gouvernements. On peut s'étonner que le gouverneur Chanzy, dans le but d'enlever au seul ministère de l'Intérieur, le contrôle des affaires algériennes ait poussé au rattachement de ceux-ci à tous les ministères, et surtout qu'avant de démissionner, en octobre 1881, le Gouverneur Abel Grévy ait appuyé de toute son autorité une réforme qui allait enlever ses prérogatives au Gouverneur général et faire de celui-ci une sorte de roi fainéant.

Ce système, Louis Tirman, gouverneur de 1881 à 1891, fut chargé de l'appliquer. Esprit non sans finesse ni clairvoyance, laborieux avec plus de souplesse que de caractère, Tirman était un virtuose de l'administration. Il poursuivit loyalement une expérience sur le succès de laquelle il n'avait guère d'illusions, car l'appliquer c'était en faire ressortir les défauts. Il fut d'ailleurs toujours paralysé par les intrigues et par l'insuffisance des crédits mis à sa disposition par Paris. Lorsque le Parlement lui eût refusé les cinquante millions qu'il demandait pour la création d'une Caisse qui eût renfloué la colonisation, il offrit même sa démission.

M. Vignes a exposé avec tous les détails désirables les causes de l'échec dans tous les domaines. Il a bien montré que l'une des grandes erreurs fut de faire abstraction de la question indigène et des problèmes que posait l'accroissement toujours grandissant de la population autochtone. Dans l'esprit de Tirman, l'assimilation des indigènes se réaliserait un jour, mais par ce mot il entendait la francisation des musulmans d'Algérie. Cela impliquait le ferme propos d'améliorer leur condition de vie, de développer leur instruction ainsi que leur promotion civique. Mais le système des rattachements était l'un des moins propres à favoriser l'évolution de la masse indigène. Il eût fallu que la France eût déjà une politique indigène dont, en 1911, Georges Leygues constatait encore la vacance.

Combien de Français en étaient-ils restés à la pensée qu'exprimait Prévost Paradol en 1868 dans sa *France nouvelle :* « Il est temps d'établir en Afrique des lois uniquement conçues en vue de l'extension de la colonie française et de laisser les Arabes se tirer comme ils le pourraient à armes égales de la bataille de la vie. » *Et nunc erudimini.* Oui, la thèse de M. Vignes a le mérite de nous faire faire acte de réflexion.

G. ESQUER.

Raymond THOUVENOT, Professeur à la Faculté des Lettres de Poitiers, ancien Inspecteur des antiquités du Maroc. — *Maisons de Volubilis : le palais dit de Gordien et la maison à la mosaïque de Vénus* (*Publications du Service des Antiquités du Maroc.* (*P.S.A.M.*). Fascicule 12, Rabat, 1958), 86 pp. in 8°, XXIV planches hors-texte, 9 figures.

La création en 1956 du *Bulletin d'archéologie marocaine*, nouvel organe de diffusion des travaux du Service des Antiquités du Maroc, n'a point porté atteinte, heureusement, aux traditionnelles « *Publications* ». Les moyens d'expression d'un laboratoire scientifique ne sont jamais trop nombreux, et l'on constate même que les *P.S.A.M.* en ont tiré avantage. Le nouveau format de ce fascicule, très aéré et spacieux, offre d'excellentes possibilités d'édition de monographies et mémoires. La modernisation d'un ancien organe est donc à mettre au compte de M. Euzennat, le dynamique inspecteur général des Antiquités du Maroc. On s'en réjouit d'autant plus qu'il a destiné ce fascicule 12 des *P.S.A.M.* à rendre hommage à son prédécesseur R. Thouvenot dont on connaît les longues années de labeur dans l'archéologie de la Maurétanie Tingitane. Ce sont ses dernières fouilles de Volubilis que l'on publie ici.

Le « palais dit de Gordien » (pp. 10-47 et Pl. II-X) tient son nom d'une inscription découverte en 1921 et qui nous apprend que l'empereur Gordien III *domum cum balineo, vetustate conlapsam, a solo restituit curante M(arco) Ulpio Victore, v(iro) e(gregio), proc(uratore) prolegato* (1). Ainsi, entre les années 238 et 244 de notre ère, une maison vétuste avec ses thermes fut restaurée depuis les fondations par les soins du gouverneur de la province. Un bâtiment préexistait donc à ces travaux. C'est pourquoi R. Thouvenot entreprend, à la lumière de ses fouilles, une étude en deux parties : la *domus* du IIIe siècle (pp. 10-40), puis l'édifice primitif et ses transformations (pp. 41-47). Des plans et des croquis nombreux permettent au lecteur de suivre aisément les dispositions des deux édifices.

(1) *C.R.A.I.*, 1922, p. 29 = *I.L.A.*, 614 = *I.L.M.*, 74.

Le « palais » du IIIe siècle s'ordonne en fonction d'un péristyle et d'une cour et, outre un grand nombre de pièces d'habitation, comprend douze boutiques, des pressoirs à olives et leurs dépendances, et surtout un grand établissement thermal. L'auteur étudie au surplus le système d'alimentation et d'évacuation des eaux en relation avec les réseaux d'aqueducs et d'égoûts. On sait qu'à ce point de vue, une étude méthodique a déjà été menée pour tout un quartier de Volubilis (2). Enfin, si les chapiteaux de cette grande demeure se rattachent par leur style aux ordres « composites » pittoresques déjà inventoriés dans la cité, ses sols ne sont jamais revêtus de mosaïques, exception à la règle quasi-générale des belles habitations de Volubilis.

C'est par des sondages en profondeur dans le « palais » du IIIe siècle qu'une maison primitive a pu être décelée, révélant un plan assez régulier mais dont la distribution des chambres demeure hypothétique. Toutefois, à ce niveau inférieur on devait découvrir trois bases de statues d'une grande famille volubilitaine du Second siècle, celle des Pompeii. R. Thouvenot suppose donc que le « palais » primitif appartenait à des particuliers et entra ensuite dans le domaine de l'Etat, soit par acquisition, soit par confiscation. On se souvient à ce sujet de l'hypothèse de J. Carcopino pour qui cette *domus*, siège certain du procurateur provincial de Tingitane, recouvrait l'ancien palais de Juba II (3). Les fouilles que l'on nous présente ici infirment cette hypothèse. Aucun indice, aucune monnaie n'ont trait à l'époque royale. R. Thouvenot préférerait rechercher des vestiges d'une résidence de Juba dans le quartier Sud, près du forum romain, où le contexte archéologique plus ancien est encourageant.

Il n'en demeure pas moins que ce « palais dit de Gordien », grande construction bourgeoise et commerciale, put devenir dès la période sévérienne la *domus procuratoris*. R. Etienne pencherait pour cette solution : la Table de bronze d'un *album* de vétérans trouvée dans la fouille indique, selon lui, un lieu public et officiel d'affichage (4). Et quant à la réfection du procurateur de Gordien III, R. Thouvenot pense que l'on a voulu l'authentifier, en plus de l'inscription dédicatoire, par une monnaie de l'empereur placée

(2) R. Etienne, *Maisons et hydraulique dans le quartier nord-est de Volubilis* (*P.S.A.M.*, X, 1954).

(3) J. Carcopino, *Volubilis, résidence de Juba et des gouverneurs romains* dans *Le Maroc antique*, (Paris, Gallimard, 1948) pp. 167-190 ; idées admises par P. Romanelli, *Storia delle province romane dell Africa* (Roma, L'Erma di Bretschneider, 1959) pp. 171-172. L'occupation préromaine de la ville est maintenant prouvée par les belles fouilles stratigraphiques de M. Euzennat : *Le temple C de Volubilis et les origines de la cité* (*B.A.M.*, 1957, pp.. 41-64) et *Chronique* (*ibid*, p. 208).

(4) *Une inscription sur bronze découverte à Volubilis* (*Latomus*, 1955, pp. 241-246).

dans un bassin du péristyle (p. 17). On le voit, tous les efforts tendent à identifier ici la *domus procuratoris* elle-même, sans admettre la possibilité d'un simple bien d'Etat à destination non administrative, et éviter surtout qu'on ne puisse supposer le remploi ou l'apport tardif de l'inscription d'Ulpius Victor dans le bâtiment. La question est toutefois trop délicate pour qu'un non-technicien des fouilles de Volubilis puisse y prendre parti.

C'est encore une habitation du quartier Est que cette « maison à la mosaïque de Vénus » (pp. 49-85 et Pl. XI-XXIV), dénommée autrefois « maison des bustes », de proportions beaucoup plus modestes que le « palais » précédent, mais d'une richesse exceptionnelle dans son décor. Conformément au plan qu'il a traditionnellement suivi pour ses publications des maisons de Volubilis, R. Thouvenot nous présente successivement l'habitation puis les mosaïques et les bronzes mis au jour. L'habitation elle-même (pp. 49-63) répond au « plan de la maison romaine à peine modifié par l'hellénisme. L'atrium s'est simplement agrandi en péristyle et on a supprimé les boutiques ». De légères variantes la différenciaient des autres grandes maisons de la ville, mais l'appareillage en est identique. Elle disposait, par ailleurs, d'une petite installation thermale. Mais l'auteur y constate plusieurs indices de remaniements successifs, ce qui rend difficile le problème de la datation. Cependant, d'après les trouvailles monétaires, on peut penser que la construction primitive remonte à la fin du règne de Marc Aurèle ou à celui de Commode.

Les splendides mosaïques de « Bacchus et les Saisons », des « Amours aux Oiseaux », de la « Course de chars », d' « Hylas enlevé par les nymphes », de « Diane et les nymphes au bain », de « Vicentius », dont certaines avaient déjà fait l'objet de publications, sont étudiées dans le détail et en fonction de la bibliographie générale de leurs sujets respectifs (pp. 63 78). La plupart sont datées par R. Thouvenot de la fin du Second siècle, sauf « Hylas » et « Diane » qui appartiendraient au règne de Sévère Alexandre. Notons qu'en dehors de ces pavements historiés, la quasi-généralité des mosaïques géométriques, d'ailleurs élégantes, sont exécutées en noir et blanc, facture ne pouvant excéder, en effet, les limites du Second siècle.

Les bronzes luxueux découverts dans cette « maison de Vénus » sont depuis quinze ans connus et admirés, mais la question de leur datation et de leur provenance continue à susciter des discussions. L'exceptionnel buste de Caton d'Utique (pp. 79-82) appartiendrait à la fin de la République ou au tout début de l'Empire suivant Ch. Picard et J. Carcopino, au règne de Domitien ou de Trajan selon F. Poulsen. R. Thouvenot propose l'époque claudienne, mais admet, comme ses prédécesseurs, que l'œuvre dérive d'un modèle exécuté du vivant même du grand personnage.

Dans le « Prince diadémé » (pp. 82-84), Ch. Picard a cru reconnaître Hiéron II de Syracuse (270-216 av. J.-C.) et J. Carcopino, Cléomène III de Sparte (225-219 av. J.-C.), identification que R. Thouvenot considère comme vraisemblable.

Il est évident que la présence de pareils chefs-d'œuvre dans des maisons de Volubilis devait engendrer « d'irritants problèmes » (p. 79). L'opinion classique (J. Carcopino et Ch. Picard) suggère l'existence d'une grande collection royale, réunie primitivement par Juba II, puis dispersée du fait de ventes ou de pillages, et dont les éléments auraient terminé leur carrière dans des cachettes.

Sur l'origine de ces beaux bronzes, R. Thouvenot est moins exclusif que ses devanciers : « Je ne vois pas pourquoi Juba II aurait eu le monopole du goût artistique, et pourquoi on interdirait à cette aristocratie romaine ou romanisée, qui fournit à Rome des chevaliers et des sénateurs, d'avoir su apprécier et rassembler de belles choses » (p. 84) (5). Et quant au processus de leur enfouissement, l'auteur réfute l'hypothèse de cachettes pour des motifs archéologiques : « tous les objets d'art découverts à Volubilis l'ont été au-dessus du sol romain et presque tous dans de belles maisons, dans des chambres facilement accessibles, et non pas enterrés dans des recoins dissimulés ; aucune précaution n'avait été prise pour les soustraire aux recherches. Il serait temps que prit fin cette légende des « cachettes », mais il est des morts qu'il faut qu'on tue sans cesse » (p. 57 note 2).

Fort heureusement, la statuette alexandrine d'un « vieux pêcheur », un petit lion-fontaine et un beau candélabre de bronze (pp. 83-85) ont soulevé moins d'émoi.

Pour conclure, l'auteur revient en quelques phrases (p. 86) sur les causes économiques et spirituelles qui ont permis la construction et l'ornementation de telles maisons à Volubilis. « Quand on pourra explorer, ajoute-t-il, la couche archéologique romaine inférieure, reconnue au début de ce quartier, on pourra alors mieux saisir la naissance et l'épanouissement de toute cette partie du municipe ». Nul doute que les successeurs de R. Thouvenot poursuivront son œuvre dans cette voie (6).

P. Salama.

(5) J'ajouterais que Pompei et surtout Herculanum nous ont appris qu'il pouvait exister dans des villes « sans histoire » du monde romain d'insoupçonnables objets d'art en bronze. Leur découverte serait donc avant tout fonction de sites préservés contre les pilleurs de métal. Les villes de Maurétanie Tingitane, avec leurs dizaines de diplômes militaires et œuvres plastiques de bronze, appartiennnent peut-être à cette catégorie.

(6) M. Ponsich, ancien directeur du chantier de Volubilis et chargé des plans et photographies de cet ouvrage, s'est acquitté de son rôle avec autant de science que de talent.

Claude Poinssot, *Les ruines de Dougga.* — Préface de Hassen Hosni Abdul-Wahab, Président de l'Institut national d'archéologie et Arts (Tunis, Secrétariat d'Etat à l'Education nationale. Institut national d'Archéologie et Arts, 1958). 82 pp. in 4°, XXI planches hors-texte, 7 figures dans le texte, 1 plan général.

Que voilà un ouvrage bienvenu ! L'un des sites archéologiques les mieux conservés du monde romain n'était jusqu'ici connu que par des documents fragmentaires et épars. L'auteur nous annonce pour bientôt une « étude d'ensemble » sur Dougga et il est réconfortant de voir ainsi placer à la tête de cette entreprise le nom de Poinssot qui symbolise trois générations de savants inlassablement dévoués à l'archéologie tunisienne. Claude Poinssot peut donc bénéficier dans ses travaux de l'expérience et du patrimoine scientifique de son père Louis Poinssot que cinquante ans de pratique à Dougga ont rendu maître du sujet, mais qui, pour des raisons diverses, n'assura pas la publication complète de ses fouilles.

La préparation de cette étude d'ensemble nous vaut aujourd'hui *Les ruines de Dougga.* Approuvons ce principe d'une pré-publication. Disposant de tout le matériel et de toute la documentation, l'auteur ne court aucun risque à les diffuser sommairement et, ce faisant, enrichit nos connaissances. La formule choisie par C. Poinssot veut être, en toute modestie, celle d'un guide touristique (1). Mais, disons-le, ni le format du livre, qui rompt avec les habituels pocket-books, ni la méthode de travail suivie, n'apparentent son ouvrage aux guides traditionnels. Nous voulons y voir plutôt un véritable abrégé scientifique du sujet qui, en outre et par son mode de présentation, rendra grand service aux visiteurs éclairés du site de Dougga.

C. Poinssot ne peut se départir, et c'est justice, du sérieux de son rôle. Aussi consacre-t-il, avant la description des ruines, un abondant préambule (pp. 9-26) à l'histoire de la ville. La situation topographique y est fixée. Nous assistons ensuite à la naissance de la cité libyco-punique, connue au IVe siècle av. J.-C. par un texte

(1) On sait que depuis plus de dix ans, la Direction des Beaux-Arts de l'Algérie publie une « petite collection » de monographies concernant les sites archéologiques les plus célèbres du pays. Ces petits ouvrages de haute vulgarisation, dus généralement à la plume des directeurs de fouilles eux-mêmes, obtiennent un beau succès tant auprès du grand public que des spécialistes. C'est dire l'intérêt d'un tel moyen de diffusion. La Tunisie, pour sa part, n'a pas encore uniformisé cette formule. On lui doit cependant de pouvoir consulter des monographies souvent importantes et toujours utiles : *Carthage* de C. Picard, *Thuburbo Majus* de G. L. Feuille, *Maktar* puis *Civitas Mactaritana* de G. Picard.

de Diodore, et qui allait devenir au terme de son évolution politique, la *Colonia Licinia Septimia Aurelia Alexandriana Thuggensis* du milieu du IIIe siècle de notre ère. L'auteur en énumère les étapes chronologiques, les différents statuts juridiques et, dans un intéressant parallèle, traduit la synchronisation de deux faits urbains : promotion administrative et extension monumentale.

Tour à tour, les règnes de Tibère et de Claude, la dynastie des Antonins, l'époque sévérienne puis celle de Gallien, vaudront à *Thugga*, originairement issue d'un *pagus* romain et d'une *civitas* indigène, une ascension dans les degrés successifs de la romanisation ; et chaque étape connaîtra, sinon toujours d'importants aménagements urbains, du moins de précieux embellissements. Mais la topographie du site, peu propice à la création de grands ensembles architecturaux conduira inévitablement la ville à cet aspect quelque peu indiscipliné d'une cité encombrée de constructions qu'aucun plan général n'avait préalablement prévues et que des remaniements nombreux abolirent rarement. Tel est le sort habituel des « villes spontanées » et c'est ce qui différencie, sur le sol même de l'Afrique romaine, les plans de cités anciennes latinisées comme Dougga, *Cirta* ou Hippone, de ceux, tout rationnels, de *coloniae deductae* du type de *Thamugadi*.

Quoi qu'il en soit, la multiplicité des monuments publics de Dougga traduisit l'importance relative de la ville pendant les trois premiers siècles de l'ère chrétienne. Sous le Bas-Empire, un processus de décadence, interrompu notamment à l'époque tétrarchique par une belle renaissance monumentale, mena la ville à sa chute dès la fin du IVe siècle. On peut imputer cette infortune, comme le remarque adroitement C. Poinssot, à des conditions économiques, particulièrement à l'isolement de Dougga des grands courants de circulation. Notons surtout que si l'histoire politique et monumentale de la ville pendant la période romaine nous est si bien connue, nous la devons à des centaines d'inscriptions qui authentifient à coup sûr la quasi-totalité des édifices fouillés. Les archéologues de l'antique *Thugga* ont eu là une chance que l'on pourrait souhaiter sur bien des sites nord-africains.

Malheureusement, l'épigraphie, si riche pour l'époque romaine, se tait aux périodes suivantes, et n'était la présence d'un fort byzantin, on serait bien peu renseigné sur les derniers temps de la ville antique. C. Poinssot, cependant, complète notre information par d'intéressants détails sur les époques médiévale et moderne, terminant son exposé sur un historique des découvertes et des travaux de fouilles depuis le XVIIe siècle.

L'auteur nous propose ensuite (pp. 18-26) une synthèse des aspects urbanistiques et culturels de son sujet. C'est là une tentative d'un intérêt certain et relativement neuve dans ce genre de monographies. Le réseau et la structure des voies y sont systématisés en quelques phrases ; mais nous devons reconnaître que le dégagement de la ville n'est pas encore suffisant pour donner une physionomie complète de la question. En revanche, l'ampleur et la qualité des fouilles permettent de porter un jugement sur la morphologie des édifices et leur mode de construction. Les maisons de Dougga, de style très « méditerranéen », s'inscrivent dans la tradition des demeures gréco-romaines, avec « patio », *œcus*, *triclinium* et leurs pièces annexes. On doit néanmoins souligner la particularité d'entrées « en baïonnette » annonçant la skiffa des maisons musulmanes, et surtout ce parti-pris d'isolement, d'obscurité même, de certaines chambres qui, sans atteindre le caractère souterrain des « palais » de *Bulla Regia*, procèdent du même esprit : le désir d'échapper aux rigueurs de la saison chaude.

D'ailleurs, le problème de l'eau toujours majeur en Afrique du Nord, avait fait l'objet à Dougga d'aménagements de grande envergure puisque, en dehors de deux vastes citernes collectives, d'une contenance d'au moins 15.000 m³ pour l'alimentation des thermes et du nymphée et l'irrigation des cultures maraîchères suburbaines, la plupart des demeures privées étaient pourvues de grands réservoirs. A cet égard, notons-le, Dougga rappelle étonnamment Tipasa de Maurétanie.

L'auteur insiste également sur certaines caractéristiques de l'art de bâtir. La brique est inconnue dans l'antique *Thugga* ; le marbre, rare, est réservé à quelques beaux édifices publics. Mais les constructeurs de la ville ont bénéficié de la présence sur le site même d'un excellent calcaire gris-jaune que les siècles ont patiné de reflets d'or. De nombreux stucs peints et stucs en relief dans les édifices, l'emploi de l'ordre corinthien dans les monuments publics, de l'ordre toscan dans les maisons, singularisent le style de Dougga.

Notons que les fouilles de la cité, étant donné le caractère inédit de nombreux bâtiments, sont surtout connues par les splendides mosaïques qu'elles ont fourni. Il en reste bien peu sur le site même, et c'est dans les salles du Musée du Bardo à Tunis qu'on peut les admirer. C. Poinssot en donne quelques illustrations mais ne les étudie pas ici et renvoie pour chacune à des références bibliographiques. Le sujet sera certainement repris dans son étude générale, et l'on pourra alors confronter sur le plan technique les mosaïques et leur contexte archéologique. Les problèmes de datation seront ainsi mieux fixés.

Poursuivant sa synthèse monumentale, l'auteur soulève la question des couvertures d'édifices (pp. 21-22). L'emploi de la voûte paraît avoir été presque général à Dougga grâce à l'utilisation des « bouteilles céramiques » emboîtées et liées au plâtre. On connaît les avantages remarquables de ce procédé depuis l'étude de

A. Lézine (2) qui nous le présente comme une véritable révolution technique architecturale née sur le sol de l'Afrique romaine. Le plus ancien exemple appartiendrait à la voûte de scène du théâtre de Dougga au Second siècle de notre ère. A. Lézine a même essayé de dresser une bibliographie du sujet, mais doit reconnaître que « cet ingénieux mode de construction ne semble pas avoir retenu jusqu'ici l'attention qu'il méritait. » Outre les édifices antiques de Tunisie que cet auteur signale, il serait désirable d'inventorier ceux d'Algérie où l'on retrouve le procédé. Des exemples s'y rencontrent à peu près partout lorsqu'on parcourt les ruines, notamment à Timgad, Cherchel, Saint-Leu, et il y a quelques années M. Cadenat a trouvé sur le site romain qu'il fouille à Waldeck-Rousseau près de Tiaret une grande quantité de ces « bouteilles » à l'état de neuf dans un entrepôt.

C'est par une synthèse de la vie sociale que C. Poinssot termine son chapitre historique (pp. 22-26). Selon lui, le centre urbain de Dougga n'a jamais contenu plus de 5.000 habitants ; et l'auteur d'énumérer les différentes classes de la société urbaine et suburbaine, leurs activités, leurs distractions. Une vie religieuse fervente a certainement caractérisé toute cette population. Outre les divinités du panthéon gréco-romain, les dieux orientaux et l'ancien Baal devenu le Saturne africain se virent honorer de très nombreux temples et dédicaces (3). C'est même à Dougga que l'on a pu le mieux comparer les différents styles de temples, de type latin et de type africain (4).

C. Poinssot consacre la seconde partie de son ouvrage (pp. 27-73) à la description même des ruines. La formule adoptée, celle d'un guide topographique comprenant deux itinéraires, d'un bref, l'autre plus détaillé, ne nuit aucunement à la qualité scientifique de l'étude. Chaque édifice rencontré fait l'objet d'une description complète, accompagnée de références chronologiques relatives à la période antique et même à celle de sa restauration moderne. Les plans annexés pour les bâtiments principaux permettent une visite approfondie. Signalons, pour ne citer que les rubriques les plus importantes, la description précise du théâtre (a. 168-169 ap. J.-C.), de la place de la rose des vents (fin du IIe siècle), du Temple de Mercure (ibid.), du marché (Ier-IIe siècles), du Capitole (a. 166-167), du Forum (Ier-IIe siècles), de l'admirable Temple de Caelestis (a. 222-235), des thermes liciniens (milieu du IIIe siècle), du Temple de Saturne (a. 195), des deux groupes de citernes municipales, des arcs de Septime Sévère et de Sévère Alexandre, enfin du célèbre Mausolée libyco-punique (fin du IIIe ou début du IIe siècle av. J.-C.). Un cirque pour les courses de chars (monument très rare dans les provinces d'Afrique) atteste le rayonnement de *Thugga* au début du IIIe siècle de notre ère, mais la présence d'une seule église semble prouver que l'importance de la ville avait singulièrement décliné à basse époque.

(2) *Les voûtes romaines à tubes emboîtés et les croisées d'ogives de Bulla Regia* (*Karthago*, V, 1954, pp. 168-181).

(3) Nous devons à C. Poinssot lui-même une substantielle étude sur les *Statues du temple de Saturne* à Dougga (*Karthago*, VI,1955, pp. 32-76) qui, en réalité, par l'abondance de sa documentation, ouvre des perspectives sur plus d'un problème d'histoire religieuse.

(4) G. Ch. Picard, *Les religions de l'Afrique antique* (Paris, Plon, 1954) pp. 158-160 et planche V avec calque.

Bien que le plan d'ensemble des ruines, donné en dépliant à la fin du livre, accuse quelque peu la surface des régions non encore fouillées, il permet de mesurer l'ampleur du travail fourni par les archéologues. C'est aussi un hommage que leur rend C. Poinssot en présentant, pp. 75-77, l'utile bibliographie du sujet (5). Les planches hors-texte sont intéressantes et bien choisies, étayées même sur des bases historiques par des dessins des XVIIIe et XIXe siècles (6).

Telles qu'elles sont en définitive, ces *Ruines de Dougga* honorent la Tunisie et peuvent déjà servir de documents comparatifs pour l'ensemble des sites archéologiques nord-africains.

Evidemment le point de vue esthétique d'une pareille cité pourra toujours fournir matière à discussion. Dans sa récente *Civilisation de l'Afrique romaine*, (Paris, Plon, 1959), Gilbert Picard se plait à rendre hommage aux architectes romains de *Thugga* qui, sur un canevas numide, ont brodé au fil des siècles cette ville irrégulière « au charme capricieux », étagée sur sa colline. Pour juger de l'effet antique il faudrait plutôt rétablir par le dessin des plans de masses généraux, opération difficile. L'urbanisme résiduel que nous avons sous les yeux ménage au contraire des vides qui apurent avec succès l'amoncellement primitif des édifices.

Mais qu'importe ! A Dougga le paysage est roi. Aucune littérature n'égale le contact direct, et c'est alors que l'ouvrage de C. Poinssot prend tout son sens d'invitation au voyage et à la contemplation. L'auteur ne nous conseille-t-il pas lui-même d'abandonner son guide et de parcourir au hasard les ruines dorées de la ville morte ? Heureux ceux qui se laisseront tenter ! Ils pourront y méditer à loisir ces réflexions que l'honorable H.H. Abdul-

(5) On s'étonnera cependant de n'y point trouver dans la rubrique « Inscriptions », et au même titre que les *B.A.C.*, une allusion à ces modèles d'érudition épigraphique et historique que sont les articles de L. Poinssot publiés entre 1906 et 1921 dans les *Nouvelles archives des missions scientifiques*.

(6) On notera également l'originalité des photographies de neige dans une région touristiquement réputée pour sa chaleur ! Mais je n'approuve guère le choix de la vignette de couverture. Vraiment, la tête de ce *togatus* portant une couronne tourelée doit avoir une grande valeur scientifique, mais, en tout cas, bien peu esthétique.

Wahhab nous livre dans sa préface : « Les guerres, les conquêtes, les destructions, les famines même, les discordes de toutes sortes, qu'elles soient du fait de la nature ou du fait des erreurs humaines, se succèdent sans que s'éteigne la petite flamme qui persuade le vivant de persévérer ». Car, en effet, « l'histoire enseigne à ne désespérer jamais ».

P. SALAMA.

La Bibliothèque arabe-française de l'Institut d'Etudes Orientales de la Faculté des Lettres d'Alger.

MM. H. JAHIER et NOUREDDINE A. ont publié récemment un poème d'IBN 'ABD AL-DJABBAR AL-FIGUÎGUÎ : *Rawd'at as-sulwân : Le jardin de consolation.* M. A. MERAD a donné le compte rendu de cette publication dans notre dernier fascicule de la *Revue Africaine.*

Ce volume est le second d'une nouvelle série (in-8° Raisin) que publie, sous la direction du Professeur H. PÉRÈS, l'Institut d'Etudes Orientales de la Faculté des Lettres de l'Université d'Alger.

Voici la liste des premiers volumes, parus ou à paraître prochainement, de cette nouvelle série :

I. — Ibn 'Açim al-Gharnât'i (m. 829 = 1427), *al-'Açimiyya ou Tuh'fat al-h'ukkâm : Le Présent fait aux juges,* par Léon BERCHER, Alger, 1958, VIII-447 pages.

II. — Ibn 'Abd al-Jabbâr al-Figuîguî (vers 920 = 1514), *Rawd' as-sulwân : Le Jardin de consolation (Poème sur la chasse)*, par le Dr Henri JAHIER et NOUREDDINE Abdelkader, Alger, XVI-69 et 16 pages d'arabe.

III. — Aboû Zakariyyâ' al-Wargalânî (m. 471 = 1078), *Kitâb as-Sira wa-Akhbâr al-A'imma : Chronique d'Aboû Zakariyyâ,* par Charles-Edmond DALET et H. PÉRÈS pour le texte arabe, R. LE TOURNEAU et H. R. IDRIS pour la traduction française.

IV. — Al-Ya'qoûbî (m. en 284 = 897 ou 292 = 905), *Kitâb al-Buldân : Les Pays (Description du Maghreb en* 276 = 889), par Gaston WIET.

V. — Ibn 'Abd al-Barr al-Qurt'ubî (m. 463 = 1071), *al-Qaçd wa'l-amam (Sur les généalogies des Arabes et des non-Arabes)*, par Abderrahman MAHDJOUB.

VI. — Al-Qalqachandî (m. 821 = 1418), *Çubh' al-a'châ : Extraits concernant le Maghreb,* par CHERIF-ZAHAR Ali.

Ces volumes sont en dépôt :

— à Paris : librairie Adrien-Maisonneuve, 11, rue Saint-Sulpice 6e.

— à Alger : librairie Nostre-Dame, 37, rue Michelet ; la Maison des Livres, 12, rue Dumont-d'Urville.

CHRONIQUE

ARCHEOLOGIE PUNIQUE, ROMAINE ET CHRETIENNE EN 1958.

Au cours de l'année 1958, les principaux travaux du Service des Antiquités ont revêtu deux aspects très différents. Si d'une part trois de nos chantiers ont fonctionné comme de coutume à Tipasa, à Hippone et, malgré des difficultés toutes particulières, à Tiddis, nous avons été contraints par contre à des actions rapides et dispersées, en particulier, à Cherchel et à Tébessa, mais aussi à Bougie et à El Kseur.

Un service archéologique est toujours obligé de se soumettre aux conséquences des découvertes du hasard. Lorsque des travaux entrepris à Bougie, pour la construction de logements destinés aux professeurs du collège, mettent au jour une mosaïque, lorsque la crue de la Soummam, recouvrant de limon des hectares plantés d'orangers, arrache par ailleurs le sol et découvre à Tubusuctu (el Kseur) une série de monuments funéraires, nous devons être sûrs d'être alertés — c'est le rôle du directeur de circonscription — nous devons pouvoir intervenir d'urgence — c'est le rôle de l'équipe constituée à Alger, autour du directeur.

Mais les circonstances présentes ont exigé de nous des interventions d'une bien autre importance, et d'une rapidité bien plus grande. Elles se sont manifestées de la façon suivante :

1° la préparation et la mise en œuvre des plans d'urbanisme demandent de notre part une attention vigilante. Nous avons pu ainsi, par une série de sondages rapides, nous assurer que l'emplacement du futur village de Timgad ne recouvrait pas de restes antiques. Nous avons entrepris d'autre part les recherches indispensables pour fixer sur le terrain le périmètre de l'amphithéâtre de Tébessa, qu'il faut à tout prix préserver, et dont on doit tenir compte dans l'aménagement des voies, des jardins, des régions bâties, dans une partie importante de la ville moderne.

2° la construction de divers édifices, sans que nous ayons été avertis par avance, dans des régions où le sol

moderne recouvre pourtant à coup sûr des monuments antiques a exigé des actions d'urgence. C'est ce qui s'est produit à quatre reprises à Cherchel, où il nous a fallu intervenir immédiatement, obtenir une suspension temporaire des travaux, et procéder tant bien que mal, en temps limité, à des dégagements nécessairement incomplets, en étendue comme en profondeur, et à des études hâtives et imparfaites.

3° les travaux entrepris par l'armée, soit dans les villes, soit surtout sur les terrains d'opération nous obligent à des précautions. Nous avons dû à plusieurs reprises mettre en garde les autorités militaires contre une double tendance des officiers, qui d'une part utilisent comme carrière les monuments, qui d'autre part veulent orner de pierres sculptées leurs mess ou leurs P.C. Une note du général Olié, Commandant le Corps d'Armée de Constantine, accompagnée de textes et de cartes que M. Berthier avait préparés avec son Etat-Major, a freiné ces dégâts dans la région la plus menacée, celle de la ligne Morice.

C'est là que, par ailleurs, une découverte fortuite nous a permis une opération rapide et efficace : le capitaine Ferrère, du 1er Hussards, a dégagé des mosaïques en aménageant son poste, à Henchir Safia, à 68 kms au Sud de Tébessa, entre les deux réseaux de couverture de la frontière tunisienne. Il s'agissait des thermes privés d'une grande villa du IVe siècle. En quarante-deux jours, une mission de l'équipe centrale, sous la direction de notre géomètre Edouard Stawski, a pu ramener à Tébessa, grâce à l'appui sans limites de l'autorité militaire, huit mosaïques, représentant en tout plus de 80 mètres carrés, et deux baignoires, également revêtues de mosaïques, qui, une fois armées, pesaient chacune près de cinq tonnes (1).

L'expérience de cette année m'invite à insister pour que la législation sur les antiquités soit rappelée de la façon la plus énergique aux autorités militaires et civiles, pour qu'en particulier chaque officier ou chaque fonctionnaire d'autorité sache qu'il doit informer d'urgence le Service des Antiquités de toute découverte fortuite. Il importe aussi que nous soyions informés au plus tôt par les municipalités et les services d'urbanisme et aussi par les entreprises privées, de tous les avants-projets de construction, dans les sites archéologiques.

(1) Voir un récit illustré de cette campagne dans *Algéria*, Printemps 1959, p. 22.

D'autre part, il me paraît nécessaire de prévoir dans le budget accru une importante réserve destinée à nous permettre de faire face à toutes les situations urgentes qui ne manqueront pas de se produire.

Enfin, il importe d'assurer, dans un délai rapproché la création à Tébessa d'une agence des monuments historiques, avec un directeur de haute compétence, appointé à plein temps.

Le cas particulier de Cherchel a pu être résolu, grâce à la bienveillance de toutes les autorités locales.

*
**

Parmi les découvertes notables de cette année, on me permettra de ne retenir — d'Ouest en Est — que les principales :

SAINT-LEU. — *Portus Magnus.*

Mise au jour de la base d'un temple, situé dans l'axe du Forum. (Fouilles de Mme Vincent, directeur de la 13e circonscription).

CHERCHEL. — *Caesarea.*

Voici la liste des travaux auxquels M. Gazagne, directeur des fouilles, a dû faire face, avec notre concours direct.

1° M. Gaspary, ingénieur des Travaux Publics, a découvert sur l'îlôt du phare, une mosaïque, de grand luxe, avec au centre un *emblêma* représentant le buste de Minerve. Les fouilles poursuivies sur l'île ont révélé : a) une belle demeure, du IIe siècle ; b) les traces d'édifices militaires et religieux de différentes époques, dont une abside creusée en partie dans le roc, face à la mer, et construite pour le reste en *opus reticulatum* (1er siècle de notre ère).

2° Lors de la construction du nouveau tennis, M. Gazagne a dégagé une grande maison du IVe siècle, avec des portiques à pavement de mosaïques. Signalons une très belle composition représentant des scènes de vendanges. La composition est originale, le style nouveau et expressif. D'autres mosaïques sont repérées sous les tennis, et sous un jardin mitoyen.

3° Nous avons pu explorer au cours des travaux de construction de la nouvelle gendarmerie, un bloc urbain presque complet, entre trois rues antiques, dont les dallages et les égouts étaient bien conservés.

4° Enfin, nous avons entrepris la fouille rapide — encore en cours — d'un énorme ensemble monumental, découvert au cap Tizerine, à l'occasion de l'implantation d'un groupe d'HLM. Il y a là deux belles demeures superposées — dont les dates peuvent être placées entre le Ier siècle avant notre ère et le IIe siècle après. Le niveau le plus ancien comportait un dallage de marbre, somptueux, mais malheureusement arraché. Le IIe niveau groupe autour d'un somptueux bassin de marbre, de vastes portiques pavés de mosaïques géométriques que nous enlevons. Sous le sol, on a découvert de grandes citernes.

5° Les recherches entreprises dans la nécropole Ouest — terrain Hanafi — ont été achevées. M. Gaspary nous a signalé les restes d'un beau mausolée de grand appareil (2).

TIPASA.

Le colonel Baradez, directeur des fouilles, a concentré ses recherches en deux points.

1° *Portes de l'enceinte.* Il a poursuivi le dégagement de la porte d'Icosium, et, malgré les limites qu'impose au chantier le terrain dont il peut disposer, il a mis au jour d'importants dispositifs de défense, de part et d'autre de la demi-lune : escaliers, couloirs, corps de garde. Il a procédé à des travaux de consolidation.

La porte sud a été complètement dégagée. C'est désormais un monument très impressionnant, dont le dallage atteste l'importance du trafic sur cette route — qui formait un dos d'âne à l'entrée de la ville, sans doute comme protection contre les crues d'un Oued voisin.

2° *Maison des fresques.* La fouille de cette maison ou plutôt de l'*insula* qu'elle occupait, a été achevée. Le colonel y a découvert, au fond, une série de tombes du début de notre ère qui faisaient partie d'une nécropole située à l'extérieur du premier rempart. La villa primitive, construite en terrasses, était très luxueuse ; elle a été reconstruite à deux reprises, la dernière fois pour être adaptée à des usages industriels. Une belle mosaïque géométrique, où des tresses qui se croisent limitent des carrés à fleurons, a été dégagée.

La maison était entourée par trois rues ; celle de l'Ouest, qui peut être le *cardo maximus*, était construite sur un bel égout, et bordée d'un portique, dont les bases ont été retrouvées en place. Les constructions tardives créent quelques difficultés d'interprétation. Les deux autres rues, en pente rapide, étaient elles aussi pourvues d'égouts.

(2) *Libyca*, 1958, 2, p. 210.

BOUGIE.

Découverte de mosaïques, au cours de travaux au collège ; elles appartenaient sans doute à des thermes, détruits précédemment lors de l'aménagement d'un boulevard. On a retrouvé les restes d'une abside et de deux bassins.

Le musée a été élégamment remis en état par Mme Augarde, conservateur.

EL-KSEUR.

M. Soulié, chef de la 23e circonscription archéologique, nous a signalé la mise au jour par la crue de la Soummam de restes importants : il s'agit d'une série d'édifices funéraires, malheureusement presque rasés. Ils ont été fouillés par M. Stawski; on reconnaît en particulier deux mausolées, de plan complexe, avec cours, et sanctuaires tripartites. Dans un cas au moins, des urnes funéraires étaient régulièrement encastrées dans les murs. Le reste du sondage a amené la découverte de plusieurs bassins, de caractère industriel.

TIDDIS.

M. Berthier a réussi à maintenir le chantier en activité, avec 90 ouvriers, sous le commandement de M. Britak Amar. M. Berthier visite les travaux deux fois par semaine. Autour de l'escalier monumental découvert l'an passé, et qui forme une des rues principales de la ville, il dégage d'importantes constructions, remaniées à différentes époques. Il a retrouvé des éléments de mosaïques, des installations de potiers, avec leurs instruments, et des inscriptions. L'ensemble est très impressionnant, mais la chronologie, sur un terrain en pente, sera difficile à établir.

TIMGAD.

M. Tourrenc, le nouveau directeur, affirme ses qualités: cette année, 1° il a poursuivi les dégagements de détail du fort byzantin, pour l'étude de la source, des canalisations, des thermes, de l'organisation des casernements. Les résultats qu'il a obtenus, en particulier pour la recherche de la source de l'*Aqua Septimiana Felix*, sont très prometteurs.

2° il a repris et terminé, en liaison avec M. Leglay, la fouille du temple de Saturne.

3° il a exécuté des sondages avant la construction du nouveau village.

4° il a découvert un temple inconnu, de très pauvre construction, mais de plan original, immédiatement au sud de ce nouveau village. Il a aussi poursuivi la mise au point d'un important fichier sur les monuments, et aussi sur les objets provenant des fouilles (mosaïques, lampes, inscriptions).

HIPPONE.

M. Marec dont l'ouvrage sur le Quartier Chrétien a paru cette année (3), a poursuivi ses fouilles avec une remarquable activité. Il a conduit plusieurs chantiers simultanés.

1° *Marché.* Au cours des travaux entrepris pour assurer la réunion du chantier du Quartier Chrétien avec le Quartier du Forum, M. Marec a achevé d'abord le dégagement du marché primitif, avec portique et *tholos* de marbre blanc. Plusieurs colonnes intactes ont été retrouvées, avec de beaux chapiteaux corinthiens. Il conviendra de les redresser.

Les recherches ont été poursuivies dans les deux blocs voisins, qui avaient malheureusement subi de graves destructions. On a néanmoins retrouvé des mosaïques géométriques, plusieurs stèles, et aussi quelques beaux objets de bronze (4). L'implantation irrégulière de ces blocs, des rues qui les bordent, des maisons qui les ont occupés à différentes périodes, atteste la longue histoire de la cité.

2° *Thermes du Sud.* La façade orientale a été dégagée, et la fouille poursuivie dans la direction où l'on croit que se trouvait le temple des Dii Consentes : de nouveaux éléments de mur primitif ont été mis au jour.

3° *Thermes du Nord.* La place retrouvée au Sud-Est des thermes, pavée de marbre blanc, a été en partie dégagée ainsi que les égouts qui l'entouraient. M. Marec a reconnu l'angle du grand édifice pré-romain, dont le mur à bossages s'enfonce sous les Thermes. Il a aussi continué de détruire la maison Chevillot, pour pouvoir compléter ensuite l'étude de la région.

(3) E. Marec, *Monuments Chrétiens d'Hippone, ville épiscopale de Saint-Augustin*, A.M.G., Paris 1958.

(4) *Libyca*, 1958, I, p. 163.

4° *Villas du Front de Mer.* L'enlèvement de plusieurs mosaïques du niveau supérieur a permis l'étude des édifices antérieurs, qui n'étaient connus que très partiellement. Certaines mosaïques repérées ont pu être complètement dégagées — ainsi la mosaïque aux têtes d'Oceanus et la mosaïque de la pêche (5). Une mosaïque nouvelle, où un riche décor géométrique enveloppe les médaillons portant les bustes des neuf Muses a été aussi mise au jour. D'autre part une magnifique muraille en pierre de taille, d'un caractère tout différent de celui du mur à bossages, a été retrouvée, à 8 m. à l'Ouest du gros mur à bossages, contre et sous les villas ; elle descend jusqu'au sable primitif. C'est une nouvelle donnée, bien difficile à interpréter d'ailleurs, pour l'étude de Hippone pré-romaine.

TÉBESSA.

Des sondages, complétant ceux que M. Sérée de Roch avait exécutés en 1955, ont précisé le pourtour de l'amphithéâtre, qui paraît en assez bon état de conservation. La délégation spéciale a demandé que nous en entreprenions le dégagement complet. Le projet est à l'étude, sur le plan financier et sur le plan technique.

J'ai parlé plus haut des thermes privés d'Henchir Safia.

Jean LASSUS.

(5) *Libyca*, 1958, I, p. 99.

Les Nouveaux Villages de l'Atlas Blidéen du Chenoua et de la Mitidja Occidentale

I. -- Introduction - Conditions générales de création des nouveaux villages

Les conditions d'insécurité généralisée créées en Algérie par l'extension de la rébellion à la quasi-totalité du territoire vers la fin de 1955 ont provoqué des bouleversements de l'habitat à une échelle et à une cadence qui n'ont probablement jamais été atteintes à la surface du globe. La forme de guerre caractérisée par la présence d'éléments armés trouvant leur support dans une minorité de la population et étendant leur loi par leur terreur au reste de celle-ci a entraîné des migrations de foules considérables, exodes spontanés de gens venant se placer sous la protection des postes militaires ou déplacements organisés « à froid » par l'autorité.

Le caractère original de ces déplacements de populations est qu'il s'agit beaucoup moins d'un exode en masse que d'une transformation radicale du système d'habitat, affectant essentiellement les zones où la dispersion d'une part, le caractère accidenté du relief d'autre part, rendaient impossible le maintien de la sécurité. Il est possible d'en définir plusieurs types très différents quant à leurs conséquences.

Le premier type, le plus élémentaire, est constitué par l'exode pur et simple de populations fuyant, dès les débuts de la rébellion, les zones d'insécurité montagneuses, et ceci généralement par familles, par petits paquets successifs, chacun s'efforçant de tenir le plus longtemps

possible jusqu'au moment où l'insécurité devient trop forte et où la multiplication des exactions contraint au repli. Dans ce cas l'habitat traditionnel est purement et simplement abandonné et ses occupants vont se réfugier dans une agglomération préexistante, village de la plaine ou agglomération urbaine, se juxtaposant ainsi à l'habitat antérieur. L'habitation nouvellement construite est toujours très sommaire, gourbi de type traditionnel en milieu rural, souvent cahute dont la prolifération conduit à un habitat de type bidonville en milieu urbain. Le vocabulaire administratif emploie le terme de *recasement* pour cette dilution dans les agglomérations préexistantes, qui s'accompagne d'un éparpillement de la population dans des centres distincts et disloque complétement les cadres antérieurs.

Le deuxième type se définit comme un déplacement en masse de la population d'une zone d'habitat dispersé ou lâche, située en région montagneuse, et se réinstallant sous forme groupée dans une région distincte, généralement dans la plaine ou le piedmont voisin, à une distance donc appréciable de l'habitat d'origine. Ce type de déplacement reçoit dans la terminologie le nom de *regroupement*. Les premiers regroupements ont résulté généralement de décisions concertées des populations qui se réfugient tout à coup un beau matin auprès du poste militaire le plus proche et s'y agglomèrent sous la tente avec leurs troupeaux et leurs biens en attendant qu'une installation définitive puisse s'opérer. Quantité de villages de regroupement sont ainsi nés directement de la présence d'un poste militaire, et ceci n'a pas été sans poser certains problèmes, le site des postes, établis suivant des considérations strictement opérationnelles, étant souvent peu favorable à la vie d'un village étendu. Lorsque le mouvement a pu être freiné et lorsque les autorités ont réussi à ne pas se laisser déborder par l'afflux spontané des populations, lorsque le regroupement a pu être concerté et discuté au préalable avec celles-ci, lorsque l'opération, en un mot, se fait à froid, des sites plus adéquats et mieux étudiés ont pu être choisis.

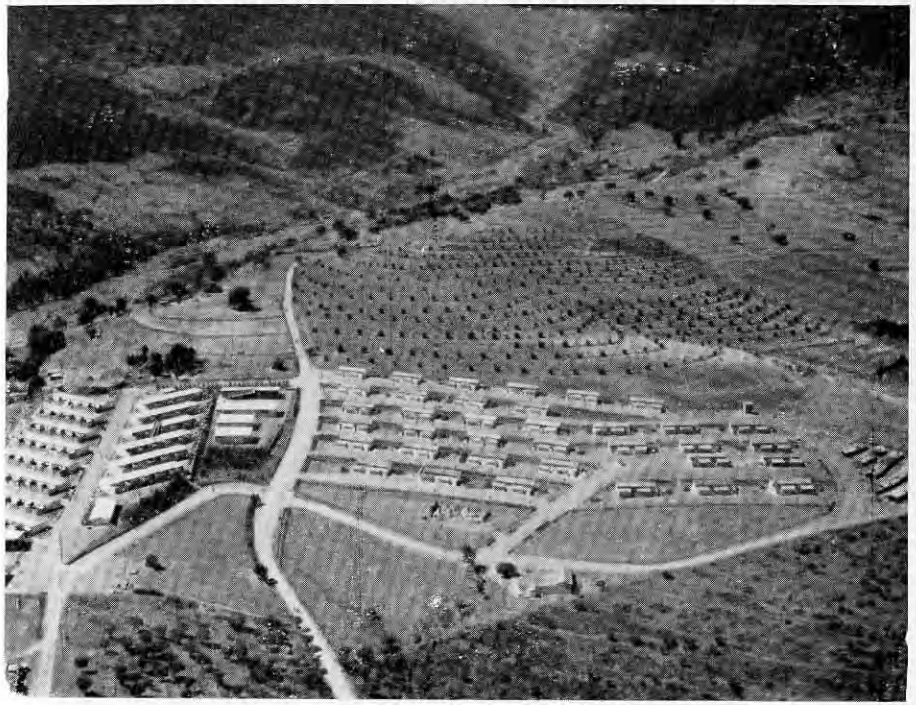

Un village de regroupement de piedmont. Chéria.

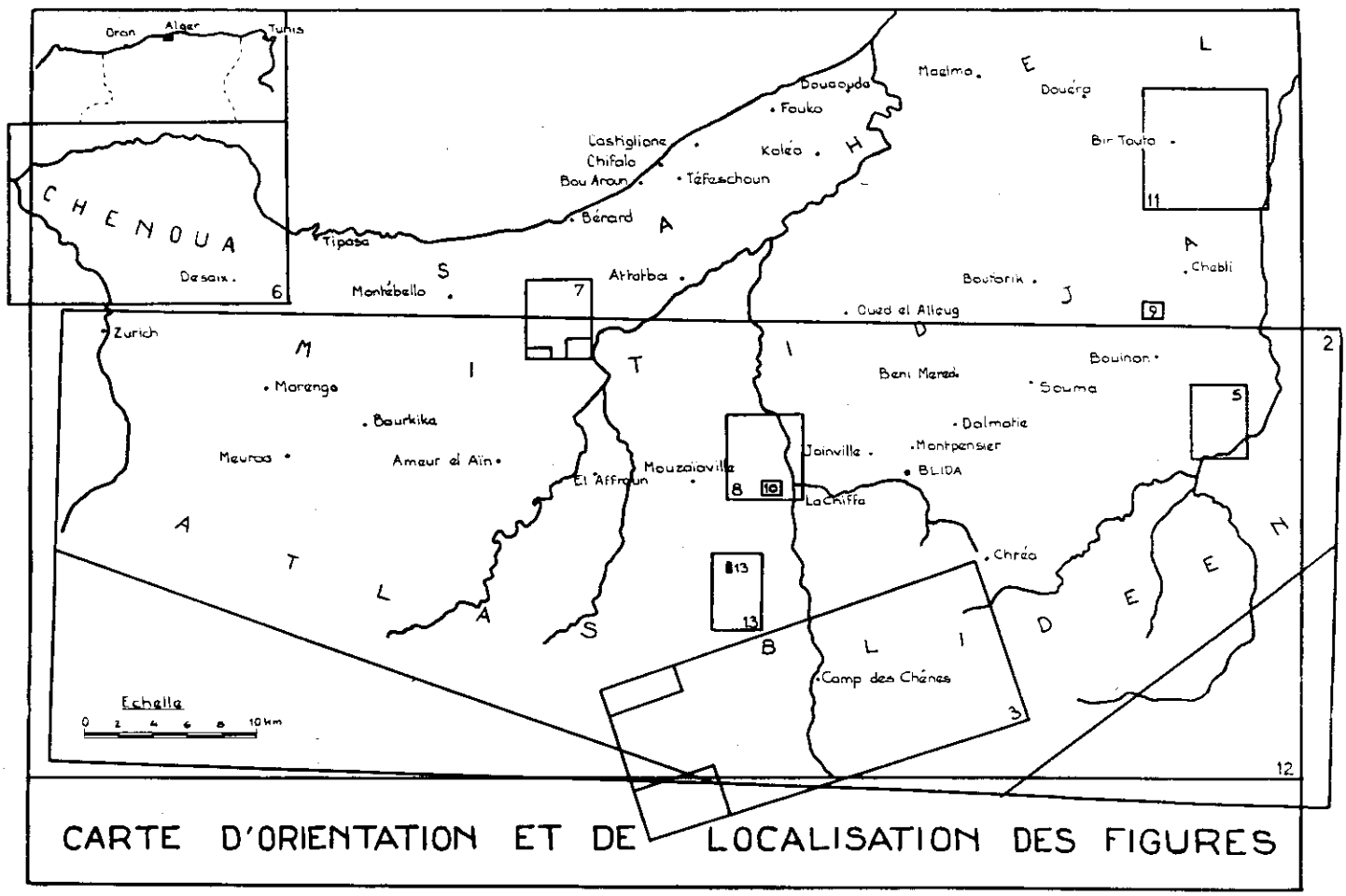

CARTE D'ORIENTATION ET DE LOCALISATION DES FIGURES

Tel est presque toujours le sort des nouveaux villages résultant du troisième type de transformation de l'habitat, caractérisé par le passage d'un habitat dispersé à un habitat concentré dans le cadre d'un même finage. Le vocabulaire administratif donne le nom de *resserrement* à cette opération qui consiste à diminuer le nombre de points habités sans modifier l'étendue du terroir effectivement occupé et exploité par le groupe autrement que par un léger rétrécissement, vers la périphérie, en cas de relief accidenté rendant difficile l'exploitation dans des conditions de sécurité satisfaisantes. Les resserrements peuvent n'être que partiels, n'affectant que des habitations ou des îlots particulièrement isolés, situés à la périphérie du terroir ou placés hors des vues du poste militaire qui en occupe le centre.

Ces types correspondent en gros à des phases successives de l'évolution et du retour progressif à la sécurité, ainsi qu'à des milieux géographiques différents. Le recasement a dominé au début des événements d'Algérie, avant que l'envoi du contingent et l'installation d'un quadrillage militaire de densité suffisante, en multipliant les postes, permettent aux populations de trouver à proximité relative de leur lieu d'origine une sécurité satisfaisante et amorcent les regroupements sur une vaste échelle (en gros à partir de la fin de 1956 et du début de 1957). Les resserrements correspondent dans l'ensemble à une phase ultérieure, où les fortes bandes armées sont devenues négligeables et où les forces de l'ordre ont pu éclater en groupes de 5 à 10 hommes dispersés en petits postes autour desquels s'organise la concentration. Recasement et regroupement ont surtout affecté les régions de vraie montagne, où l'insécurité a été la plus forte, tandis que les resserrements caractérisaient les régions de piedmont et de plaine. La chronologie ci-dessus ne vaut d'ailleurs qu'à l'intérieur d'une région géographique déterminée. Le recasement a pu sévir en montagne, au cœur de l'Atlas Blidéen, jusqu'en 1959, parallèlement aux regroupements qui caractérisent la bordure montagneuse et alors que la phase des resserrements était

depuis longtemps amorcée dans le piedmont et dans la Mitidja. Quant aux résultats de ces divers types de transformation de l'habitat sur le plan de l'occupation du sol, ils sont très différents. Recasements et regroupements entraînent un abandon presque total des régions montagneuses, ou tout au moins la réduction de l'occupation humaine au voisinage immédiat de quelques postes, l'entassement dans les piedmonts et à la périphérie des cités. Les resserrements aboutissent à un réaménagement pratiquement sans modification de l'utilisation du sol.

Dans le cadre de cette évolution d'ensemble la place de l'Algérois du Nord apparaît remarquable. L'action y a été précocement entreprise, dans une région vitale où l'implantation militaire a, de bonne heure, été dense. Dans tout l'Atlas Blidéen, l'attention du Commandement s'y est spécialement apportée (1). La grande année a été 1957 qui a vu, après les exodes et les recasements de 1956, la création d'un grand nombre de nouveaux villages de piedmont. Le travail en montagne s'est achevé totalement en 1958 et 1959. Mais d'autre part l'insécurité a été suffisamment persistante pour que les resserrements s'étendent au petit massif isolé du Chenoua, resté à l'écart dans la phase initiale, et même à la Mitidja, où la politique était généralisée en 1960. Alors que dans l'Oranie, pacifiée de bonne heure, l'action était généralement interrompue précocement et ses effets limités à quelques taches isolées, alors que dans le Constantinois l'action a été dans l'ensemble plus tardive et que ses résultats sont encore trop récents pour être appréciés avec la sérénité désirable, l'Algérois du Nord voit réunies des conditions d'étude exceptionnellement favorables : travail suffisamment intense pour avoir abouti à une véritable redistribution régionale du peuplement, et

(1) Voir Desjours (Général), La Pacification dans le Secteur de Blida, *Revue des Forces Terrestres*, n° 18, août 1959, pp. 29-43, 4 photos, 1 carte h. t. et Quelennec (Chef de Bataillon) La Pacification dans le Quartier d'Ameur-el-Aïn. *Contacts*, 1959, n° 6, pages 121-134 (vallée de l'Oued Djer).

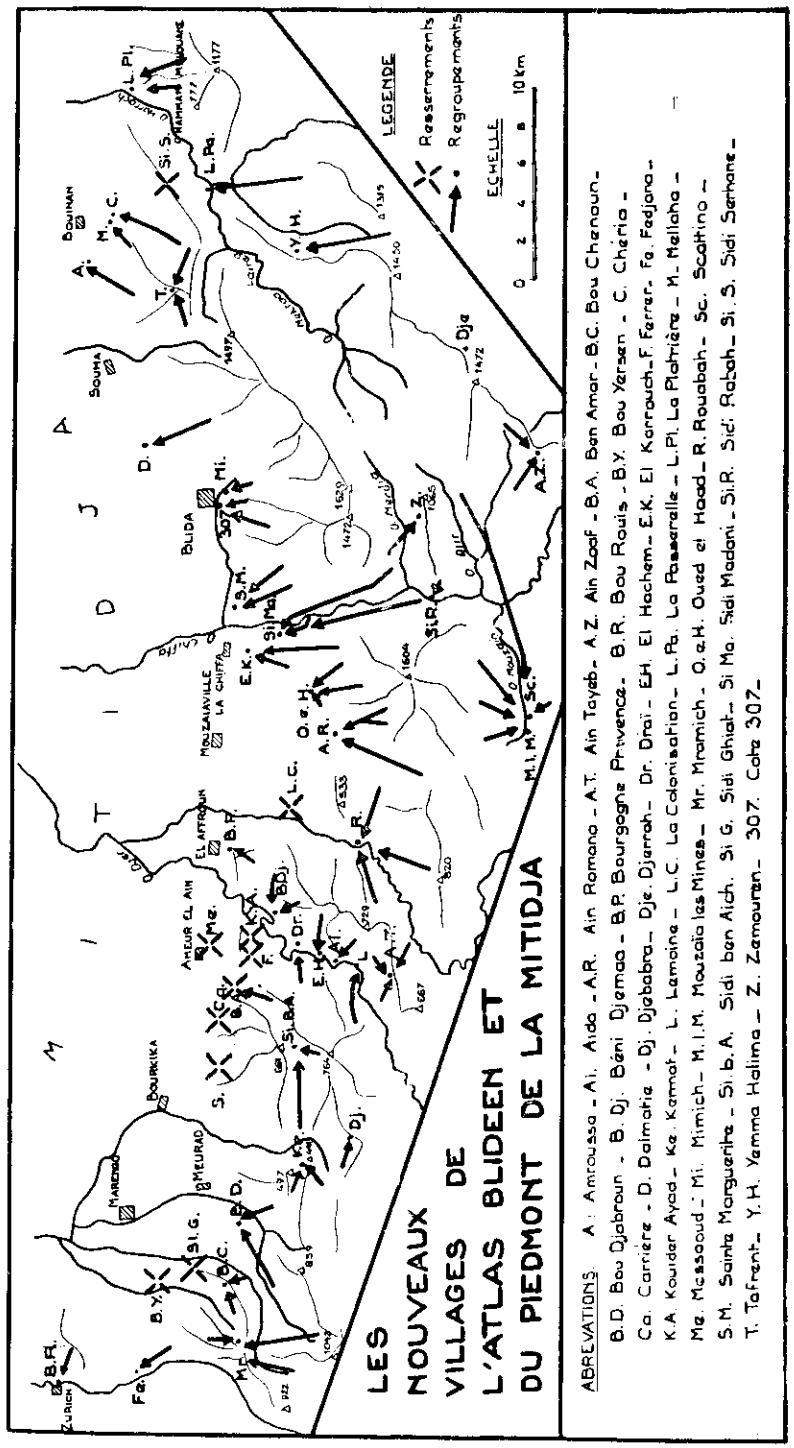

Fig. 2. — LES NOUVEAUX VILLAGES DE L'ATLAS BLIDEEN ET DU PIEDMONT DE LA MITIDJA

suffisamment ancien maintenant dans ses grands traits pour permettre de juger avec le recul souhaitable. Encore les réalisations ont-elles été beaucoup plus partielles à l'Est de l'Oued Harrach (1) où le regroupement des populations montagnardes elles-mêmes n'est pas encore terminé, ce qui légitime la coupure régionale adoptée ici, limitant cette étude à l'Atlas Blidéen, à la Mitidja occidentale et au Chenoua. Au total ce sont actuellement (fin de l'été 1960) plus de 30.000 personnes qui sont déjà installées dans les quelques 50 villages, objet du présent travail, et ceci sans tenir compte de réalisations importantes encore en cours.

II. -- Les nouveaux villages du piedmont de l'Atlas.

L'immense majorité des nouveaux villages constituent au pied de l'Atlas Blidéen une ceinture à peu près ininterrompue, entre les zones proprement montagneuses et la Mitidja, dans ce qu'on peut appeler au sens large le piedmont. La large coupure de la vallée de l'Oued Djer, porte entre la Mitidja et les plaines du Chélif, est également une rue de villages entre des hauteurs plus ou moins boisées qui atteignent 6 à 700 mètres, et on peut rattacher les villages qui s'y égrènent, par leur situation générale, à ceux du piedmont. Une bande d'une dizaine de kilomètres au maximum, parfois beaucoup moins large, s'est ainsi constituée, définie par sa densité de population considérablement accrue, par son habitat transformé et strictement groupé aujourd'hui en gros villages au plan géométrique qui ourlent d'un ruban continu le flanc de la montagne, véritable région géographique nouvelle, alors que le piedmont ne représentait jusqu'ici au point de vue humain qu'une entité très indécise, et plutôt une zone de transition, frontière, entre la région de colonisation européenne de la plaine et les douars indigènes dispersés de la montagne. C'est là, dans le piedmont, que les nouveaux villages sont les plus

(1) Pour des raisons variées dont la principale est certainement à chercher dans l'optique du commandement local.

anciens, remontant dans leur grande majorité à 1957, à l'époque de l'insécurité maximale, et c'est là que les problèmes d'enracinement et de stabilisation du peuplement nouveau peuvent être étudiés avec un recul suffisant et l'appréciation la plus exacte des données de la situation.

Cette accumulation de la population et cette multiplication des nouveaux villages dans le piedmont expriment d'une part le regroupement vers les basses régions des populations jusque là éparpillées dans la montagne, mais aussi le resserrement sur place des populations dispersées qui occupaient toute la zone des basses collines au-dessus de la plaine. Les villages de regroupement proprement dits caractérisent essentiellement une frange interne du piedmont, au pied de la montagne, dont ils rassemblent la population. Les villages de resserrement caractérisent la frange externe, vers le Nord, au contact de la plaine. Les problèmes d'équilibre et de réorganisation du genre de vie, à peu près inexistants pour les seconds, se posent avec acuité pour les premiers.

LES VILLAGES DE REGROUPEMENT DE LA FRANGE INTERNE : LES DÉPLACEMENTS DE LA POPULATION

C'est essentiellement de l'ampleur du déplacement, de l'éloignement du nouveau village de ses terres d'origine, de leur facilité d'accès et des conditions de leur exploitation que dépendent tous ces problèmes d'adaptation. De ce point de vue, la ceinture de nouveaux villages du piedmont Nord de l'Atlas Blidéen et de la vallée de l'Oued Djer apparaît privilégiée. Dans la grande majorité des cas le déplacement a été faible, les regroupés n'ont pas perdu de vue leur horizon familier (fig. 2). S'ils ont été presque toujours coupés d'une partie importante de leur terroir, ils ont le plus souvent pu continuer à en assurer l'exploitation au moins partielle et le déracinement n'a jamais été total. Ils sont restés en contact immédiat avec leurs terres, dont l'exploitation recommence, dans un rayon de plus en plus vaste, au fur et à mesure que la sécurité revient. Ce sont souvent moins

de véritables regroupements que des resserrements sur une extrémité du terroir villageois.

Il y a à ce privilège des raisons liées à la genèse des regroupements, à leur date et à leurs modalités, d'une part, et d'autre part des raisons liées à un déterminisme naturel. Les regroupements de population n'ont pratiquement commencé dans l'Atlas Blidéen qu'au début de 1957, alors que l'insécurité durait depuis déjà près d'un an et que le recasement pur et simple avait déjà affecté la plus importante partie des populations montagnardes, ou tout au moins les populations les plus éloignées de la plaine, les plus enfoncées dans l'arrière pays montagneux. Les regroupements ont surtout intéressé les pays de bordure de la montagne. Or, la transition est généralement brutale entre celle-ci et la plaine, le rebord net, surtout dans le secteur de culmination d'axe autour de Blida, du Djebel Mouzaïa au Djebel Ferroukra. Quelques kilomètres de déplacement, parfois 2 ou 3 au plus, y suffisaient souvent à modifier totalement les conditions de relief et de sécurité.

C'est à l'Est de Blida seulement que la ceinture des nouveaux villages est quelque peu discontinue. Les regroupements existant y ont été dans l'ensemble tardifs, essentiellement en raison du peu d'intérêt qu'y avait pris le commandement local en 1957. Tous les douars de la vallée de l'Oued Kremis et de l'Oued El Cherifia au Sud de Souma, Tisraouine, Tala Hamdane, Bou Zouka, Sidi Moussa, Kremis, Cherifia, ont été recasés dans des agglomérations déjà existantes, à Halouiya, Guerrouaou, ou même à Blida. Les habitants des vallées d'Ablichou et d'Abarar, au Sud-Est de Blida, attendirent l'automne de 1959 pour se recaser dans la ville. Chéria, au Sud de Bouinan, groupe les habitants de la vallée de l'Oued El Haad, immédiatement à l'amont (amplitude de déplacement 4 à 5 km) jusqu'au hameau de Chetouan. Le village s'est constitué en deux étapes, Chéria I au milieu de 1958, Chéria II à partir de février 1959 à la suite de l'afflux imprévu de toute la fraction Ben Aouicha (du douar Teffaha), descendue brusquement en plein hiver

se réfugier près du poste. Au pied de l'éperon et du poste de Chéria, les gens de la partie Sud de la fraction Mellaha, recasés provisoirement à Bouinan en janvier 1960, édifiaient en 1960 un nouveau village nommé Mellaha à 2-3 km de leur lieu d'origine. La construction avançait lentement. Un plan de repli à Chéria (Chéria III) a été établi en 1960 pour les fractions Chabet Akouk (au S.E.) et Ouled Caïd (de Mellaha), soit 60 familles au total. A Amroussa, à partir de mars 1959, se sont groupés les habitants de la haute vallée de l'oued Amroussa, à quelques 2 km au Sud. Le nouveau village de Dalmatie enfin a regroupé à partir de juin 58, les habitants de Harraza et Eddrablia, à 1.500 mètres et 3 km au Sud-Est. Le regroupement des Tabaïnett, fraction très dispersée sur les premières pentes immédiatement à l'Ouest de l'oued Harrach, au Nord de la route Bouinan-Rovigo, réclamé par une portion de la population, était encore à l'état de projet pendant l'été de 1960. Par ailleurs, le douar Ferroukra au Sud de Souma, au débouché de la vallée de l'oued Bou Chemela, reste encore très dispersé. Autour de Blida, des regroupements relativement tardifs ont replié sur les faubourgs immédiats de la ville des habitations très dispersées dans la montagne immédiatement voisine. Mimich, rassemblant au flanc Nord-Ouest de la butte de Mimich les habitants du douar Hamlili (2 km au Sud) n'a été réalisé qu'à partir de mars 1958 et le village de la cote 307, repliant en pleine banlieue blidéenne de Bou Arfa les habitants des douars Maassoum et Sidi Ikrelef, à 3 km au Sud-Est, à partir d'octobre 58 seulement.

A l'Ouest de Blida, c'est essentiellement au cours de 1957, du printemps à l'automne, que se sont effectués les regroupements. Plus précoces, ils ont entraîné des déplacements plus considérables. Les nouveaux villages sont nettement établis dans la plaine, vers 200 m d'altitude en moyenne, très au-dessous de l'habitat primitif, qui montait jusqu'à 1.000 m sur les pentes du Mouzaïa (Enfouf). Sainte-Marguerite, entre La Chiffa et Blida, construit en 1957-58, a rassemblé en mai 1958 les habitants de Rabta et Tabaran (1 à 2 km au Sud) et en août 58 ceux, notablement plus éloignés (6 km) des hauteurs du douar Sidi Fodhil (Sidi Emboub, vallée de l'oued Asselgou, Sidi Mokrefi). Mais les deux villages de Sidi Madani et d'El Karrouch (alias M'Taa El Habous) au débouché des gorges de La Chiffa, ont recueilli des populations d'origine plus lointaine. El Karrouch rassemble, avec des éléments relativement proches (2-3 km) en provenance du versant Nord de la montagne (vallée de l'oued Bezzar, zone de Sidi Zerhaïma) des éléments plus éloignés (Enfouf 6 km), déjà en plein massif du Mouzaïa. Sidi Madani a regroupé essentiellement (pour 80 %) les habitants du vieux village du même nom (au-dessus des gorges de La Chiffa, à 3 km à vol d'oiseau, mais déjà 300 m plus haut en altitude), mais aussi des originaires du douar Sidi Fodhil, de Beni Annes dans la vallée de la Merdja, de Bourahoua, près de Camp-des-Chênes, dans la vallée de La Chiffa (pour 20 % du total), ces derniers à près de 10 km de leur lieu d'origine. Pour ces villages du pied du Mouzaïa, la séparation d'avec les terres cultivées est presque totale, sauf pour une fraction des habitants de Sainte-Marguerite. Oued el Haad, immédiatement à l'Ouest, est plus favorisé. Une grande partie de ses habitants provient des fractions Ouled Ayach, Ouled Ramdane, Ouled Amar, Ouled Hassene, dans un rayon de 2 km au maximum, et les fractions les plus éloignées en provenance des pentes Nord-Ouest du Mouzaïa (Sidi-Brahim, Tadjenet, Lahachera) ne se sont pas déplacées de plus de 3 à 4 km. Mais Aïn Romana, déjà à près de 450 m d'altitude, groupe avec des éléments relativement proches, originaires de Si Brahim et de Chmama (2 km), toute une population originaire du haut bassin de l'oued Yasmeth el Ksaïmia), au pied du col de Mouzaïa, à 6 km à vol d'oiseau. Rouabah, dans une situation de carrefour à la confluence de plusieurs oueds (Oued Sebt, Oued Mokhefi, Oued el Akhal), réunit les gens de la fraction Rouabah, immédiatement au Sud, jusqu'à la crête des Beni Mahcene (4-5 km), des gens de la vallée de

l'oued el Akhal (3-4 km au maximum) et les gens de la longue crête entre la vallée de l'oued Sebt et la vallée de l'oued Mokhefi, jusqu'à Draa El Oust (4 km). Au total, de Sainte-Marguerite à Rouabah tous les regroupements du flanc Nord du douar Sidi Fodhil et du djebel Mouzaïa ont entraîné des déplacements notables pour une grande partie de la population.

Beaucoup plus modestes sont les distances parcourues par les habitants des nouveaux villages de la vallée de l'oued Djer. Le peuplement préexistant s'égrenait sur les flancs de cette large vallée, en majeure partie entre 3 et 500 m (le fond de la vallée est vers 140-150 m d'altitude) au-dessus du ruban continu des terres de colonisation européenne qui occupait le fond alluvial. Une descente très limitée, exécutée en totalité dans l'été de 1957, a rassemblé les habitants des hauts replats en une série de petits regroupements situés immédiatement en-dessous de leur habitat primitif. Ainsi, les habitants de Lemoine, installés dans une boucle de méandre de l'oued Djer, viennent des pentes du djebel Cheniker et au plus loin du marabout de Sidi Embarek (450 m d'altitude) à 2,5 km de distance ; Draï, au débouché de la vallée des Ouled Aïda, en a regroupé les habitants à 2 km au plus de leur lieu d'origine, ainsi que le petit regroupement d'Aïda dont les habitants sont venus de l'Est. Les villages beaucoup plus importants d'El Hachem et surtout de Beni Djemaa, sur la rive droite de l'oued, qui ont rassemblé les fractions du même nom, n'ont même pas étendu leur rayon d'attraction à plus de 3-4 km au maximum. Le petit regroupement perché d'Aïn Tayeb, qui a exceptionnellement replié sur la ligne de crête entre l'oued Djer et l'oued Sebt, dans un haut plateau cultivable à 550 m d'altitude, les gens de la fraction Dahniania, ne les a pas éloignés de leurs champs de plus de 2-3 km au maximum.

Au-delà de la vallée de l'oued Djer, la situation peut être considérée comme intermédiaire. Des regroupements comme Bou Djabroun et Bou Chenoun, à faible altitude, sont des regroupements de plaine typiques rassemblant des gens de la région montagneuse située au Sud, dans les vallées des oueds du même nom, jusqu'à 5 km de distance. Le gros village de M'Ramich, à 500 m d'altitude, a ramené vers le haut quelques habitants du K^at^ Grafou, situé à 1-2 km vers le Nord, ou de la vallée supérieure de l'oued Fedjana, au Sud de Ech Chéria, à 3 km au maximum, qui n'éprouvent aucune difficulté à continuer de cultiver leurs terres, mais la majeure partie de ses habitants viennent des forêts du Sahel et même de Dadda Mimoun, jusqu'à 7-8 km au Sud. Plus favorisés sont cependant, de façon générale, les villages de regroupement établis dans le haut piedmont, déjà à demi engagés dans la région montagneuse, comme Sidi Ben Aïch (560 m), Djebabra, Kermat, dont la zone d'attraction ne dépasse guère 3 à 4 km et dont les deux derniers, situés sensiblement au centre de la région intéressée, pourraient presque être considérés comme des resserrements, tandis que le premier, rassemblant surtout les gens de la fraction Bou Hamou, est nettement excentré par rapport à la vallée du même nom d'où sont originaires la majorité des habitants.

Enfin on peut à peine considérer comme de véritables regroupements, mais plutôt comme des resserrements à une extrémité du terroir, les nouveaux villages de Fedjana, qui rassemble tous les habitants de la vallée inférieure de l'oued Fedjana, et de Bou Rouis, qui réunit dans la vallée de l'oued El Hachem, en face de Zurich, les habitants de cette zone boisée, mais de relief à peine sensible (283 m au maximum) qui borde à l'Ouest la Mitidja. Nulle part les déplacements n'ont dépassé 2 km dans le premier cas, 3 à 4 km dans le second. Ces deux villages font la transition avec les resserrements de la frange septentrionale du piedmont.

Au total, les déplacements ont donc été très limités dans ce piedmont Sud de la Mitidja, ne dépassant jamais 8 à 10 km au maximum. Mais dans la plupart des cas et même lorsque les anciennes terres sont restées partiellement accessibles, le cadre de la vie s'est considérablement transformé. A quelques kilomètres en distance cor-

respond le plus souvent une dénivellation de plusieurs centaines de mètres. L'immense majorité de ces nouveaux villages sont au-dessous de 300 m d'altitude. On compte sur les doigts d'une main ceux qui s'accrochent à des collines ou des lambeaux de plateaux, vers 1-500 m d'altitude, alors que l'habitat primitif, dense jusque vers 700 m, s'élevait à près de 1.000 m. La descente moyenne peut être évaluée à 2 à 300 m. Cela suffit à plonger les nouveaux villageois, non seulement dans un cadre naturel insolite, déjà de plaine plus que de montagne, mais surtout dans une atmosphère économique tout à fait différente. Ils quittent la zone des maigres champs de céréales aux flancs des ravins et des forêts dégradées livrées au pacage des chèvres pour entrer dans la zone des vignobles ou des plantations d'agrumes régulièrement ordonnées. Ils abandonnent une zone d'économie archaïque pour entrer de façon décisive dans l'orbite de la colonisation européenne. Ce « plongeon » dans l'économie moderne est lourd de conséquences. L'attraction des nouvelles formes d'activité, infiniment plus rentables, s'avère irrésistible. Ce dosage entre ce qui subsiste des genres de vie anciens et ce qui s'intègre à une économie supérieure domine toute la vie des villages nouveaux.

LES VILLAGES DE REGROUPEMENT DE LA FRANGE INTERNE : LES PROBLÈMES D'ADAPTATION ÉCONOMIQUE

Ce dualisme des ressources n'était pas un fait nouveau. De nombreux montagnards de l'Atlas trouvaient déjà dans le travail saisonnier en Mitidja le plus clair de leurs ressources, souvent plus de la moitié. De ce point de vue, la descente de l'habitat a rapproché les nouveaux villageois de ce qui constituait une de leurs activités essentielles, leur permettant souvent, par le gain de temps réalisé et la facilité des déplacements, maintenant limités à peu près exclusivement à la plaine, de regagner chaque soir leur domicile. Le nombre des sai-

A

B

Pl. 1. — Regroupements de piedmont.

Pl. 2. — Regroupements de piedmont

sonniers couchant dans des « camps volants » près des fermes a diminué en Mitidja, tandis que les navettes journalières des ouvriers agricoles, très souvent à bicyclette, y devenaient un tableau familier dans toute la partie méridionale. Mais l'accumulation de la population montagnarde dans le piedmont jointe à la diminution des ressources agricoles et pastorales traditionnelles a considérablement accru cette intégration à une économie de plaine en plein développement. Les nouveaux villageois qui avaient vu se rétrécir leur domaine ancestral ont trouvé sans difficulté à se caser sur un marché du travail de plus en plus exigeant, dans une Mitidja toujours importatrice de main-d'œuvre, mais qui participe aujourd'hui, avec un dynamisme tout particulier à l'essor économique d'ensemble de l'Algérie, et où le chômage est à peu près inconnu. Le développement constant des cultures de plantation, des agrumes, des plantes à parfum, de la riziculture, grosses consommatrices de main-d'œuvre, favorisé notamment par l'extension régulière de l'irrigation ; le fait que de nombreux petits propriétaires musulmans, qui renoncent de plus en plus aux cultures vivrières, doivent également avoir recours à une main-d'œuvre saisonnière d'appoint ; la diminution d'autre part, depuis la rébellion, de l'immigration temporaire en provenance de Kabylie ; expliquent pour la plus grande part que les regroupés n'aient pas éprouvé de difficultés de réemploi au moins partiel. Le fait nouveau est la multiplication des activités salariées de type non plus agricole mais urbain, des activités secondaires et tertiaires, qui marque la prospérité actuelle du pays, l'essor de la construction, les progrès de la vie de relations et de l'organisation administrative. Là aussi les montagnards, main-d'œuvre manquant de souplesse, mais laborieuse et peu exigeante, ont su prendre leur place.

Une gamme à peu près continue peut ainsi être définie depuis les nouveaux villages où les ressources traditionnelles n'ont pratiquement pas été affectées par un déplacement très limité jusqu'à ceux qui sont entièrement

coupés de leur terroir et ont transformé à peu près totalement leur genre de vie.

Les regroupements du pied du Mouzaïa et du Sidi Fodhil, immédiatement à l'Ouest de Blida, et ceux de la périphérie de Blida, se rattachent en majeure partie à ce dernier type. Les habitants de Mimich, de la cote 307, de Dalmatie, sont pratiquement intégrés à l'économie urbaine de Blida, ayant parfois pu conserver en plus la jouissance d'un lopin de terre ou d'un verger à proximité. A Sidi Madani la cueillette des olives et des figues dans les anciens vergers de la montagne, effectuée tous les ans sous protection, constitue à peu près le seul lien avec l'économie ancienne. Sur 228 habitants mâles adultes entre 16 et 60 ans, 93 vivaient de travail journalier en Mitidja. 135 avaient des emplois permanents. On comptait parmi eux 53 ouvriers agricoles à postes stables, puis, dans l'ordre d'importance, des employés des services publics (Ponts et Chaussées, Chemins de fer algériens, Service militaire des essences à La Chiffa), des manœuvres du bâtiment (entreprises Pérégrin à Mouzaïaville et Galmes à Blida), des employés dans diverses activités tertiaires (domestiques au Centre éducatif d'El Riath par exemple), jusqu'à Birmandreïs et Alger (10 travailleurs en permanence dans l'agglomération algéroise, ne revenant chez eux qu'une fois par semaine). Il y avait 4 commerçants. A El Karrouch le tableau était du même ordre. A Sainte-Marguerite, plus proche d'une partie de ses terres, 15 exploitants avaient des autorisations permanentes d'accès à leurs propriétés, plusieurs autres des autorisations temporaires sous protection (soit au total 26 agriculteurs-exploitants). Par contre le nombre des emplois permanents dans la plaine était plus faible (une cinquantaine seulement en raison, semble-t-il de la mentalité moins industrieuse des habitants) et la majorité des habitants (300 mâles adultes) vivaient du travail journalier. Il y avait 14 commerçants et 21 employés divers, en majeure partie à Blida. A Oued El Haad, en 1959-60, 75 % du revenu du village était constitué par les salaires des journaliers agricoles, alors que deux des

anciens douars préexistants, Tadjenet et Lahachera, les plus au Sud, ne participaient pratiquement pas à cette activité avant le regroupement.

Dans le piedmont occidental, le tableau est sensiblement différent. A M'Ramich même, gros village réunissant en grande partie des montagnards d'origine lointaine, 30 % des habitants ont à l'heure actuelle des terres dans le périmètre accessible en toute sécurité. 6 % vivaient purement et simplement de l'élevage. A Bou Chenoun et Bou Djabroun le pourcentage d'agriculteurs-exploitants était du même ordre (30 %). A Kermat il s'élevait à 50 %. Le pourcentage d'abandon des terres initiales peut être évalué à 50 % au maximum pour les gros villages de la vallée de l'oued Djer (Beni Djemaa où est cultivé actuellement un peu plus de la moitié des 263 ha 5 des terres de culture en propriété individuelle). Il est notablement inférieur pour les petits regroupements, moins éloignés de leurs terres. A Sidi Ben Aïch, une centaine d'hectares sont actuellement en labours. La structure professionnelle de tous ces villages reste à peu près purement agricole, caractérisée par une combinaison variable d'exploitation à compte individuel et de travail salarié sur les terres de colonisation. Dans la vallée de l'oued Djer où les terres d'origine sont proches, le travail sur les terres européennes est plus limité. A Sidi Ben Aïch, par contre, une estimation sérieuse de l'autorité militaire locale évaluait en 1958 à 115 jours par an l'emploi moyen au travail dans la plaine, essentiellement sur les vignobles qui l'emportent à peu près exclusivement dans cette Mitidja de l'Ouest. Dans certains villages relativement engagés dans l'arrière-pays (Rouabah, Aïn Tayeb) la place du travail saisonnier en Mitidja est tenue par l'exploitation forestière. A Rouabah la SAFAR de Médéa (employant jusqu'à 80 personnes à certaines périodes) a ainsi versé en deux ans 43 millions de salaires, ce qui représente une moyenne de plus de 20.000 francs par tête d'habitant et par an pour ce village de 900 âmes. M'Ramich, dans une région où le périmètre proche est relativement déboisé, n'est pas aussi favorisé.

Plus que de l'abandon de leurs terres de culture, ces villages du piedmont ont, de façon générale, souffert de la diminution impérative de leur cheptel, et surtout du petit bétail, consécutive à la restriction des espaces de parcours. Faute de statistiques précises antérieures à la rébellion, ce déclin ne peut être apprécié exactement. La densité actuelle du bétail apparaît actuellement en tout cas relativement faible. Beni Djemaa pour 122 foyers et 541 habitants compte ainsi une vingtaine d'équidés et une trentaine de bovins, et moins d'une centaine de têtes de petit bétail, essentiellement caprin. La proportion est analogue au village voisin d'El Hachem. A Oued El Haad, en 1959, on comptait, pour 1.500 habitants, 212 bovins et 95 équidés, mais seulement 257 ovins. A Aïn Romana, pour 1.000 habitants, 166 bovins et 58 équidés, mais seulement 251 ovins. Cette proportion de 1 tête de petit bétail pour 5 à 6 personnes peut être considérée comme assez représentative pour les villages de regroupement installés véritablement en plaine. Elle était naturellement encore inférieure pour des villages à peu près totalement déracinés comme Sidi Madani, où le bétail est réduit à fort peu de choses. Elle remontait sensiblement pour les villages déjà engagés dans la bordure montagneuse, atteignant 1 tête de petit bétail pour 2 personnes à Sidi Ben Aïch, et plus d'une tête par habitant au M'Ramich.

C'est donc un tableau extrêmement varié que celui de l'équilibre des ressources dans ces nouveaux villages. A chaque cas correspond un dosage particulier entre ce qui a pu être maintenu des ressources anciennes et ce qui a été dégagé par l'intégration au marché du travail de la plaine. Dans cette hiérarchie, les plus défavorisés ne sont certes pas ceux qui consacrent l'essentiel de leur activité à un travail salarié, dont la rentabilité, avec des taux journaliers qui sont normalement pour le manœuvre de 700 à 1.000 fr par jour, est très supérieure à celle qu'on pouvait attendre du travail agricole sur les terres abandonnées dans la montagne. En dehors même de toute intervention officielle le niveau de vie moyen est sensiblement relevé par l'intégration dans l'économie moderne, fût-ce au niveau le plus bas. Il n'a pratiquement jamais diminué dans les nouveaux villages, une fois dépassée la phase initiale d'installation, c'est-à-dire dès la seconde année dans tous les cas. Il reste notablement en retard dans la mesure même où subsiste le cadre archaïque. A Sidi Ben Aïch, où la proportion du travail salarié dans la plaine peut être évaluée au tiers de l'activité totale, le niveau de vie moyen annuel était évalué en 1958 à 160.000 francs par famille de 5 personnes, en tenant compte de l'auto-consommation. C'est à peu près le niveau moyen de la vie montagnarde, à complément important de ressources apportées par le travail salarié en plaine, qui caractérisait la majeure partie de l'Atlas Blidéen avant la rébellion (1). Dans le cas d'une activité salariée de type moderne à temps complet le revenu annuel de foyer ne descend jamais au-dessous de 250.000 francs.

Mais il faut tenir compte en outre de plusieurs faits nouveaux. Le premier, et le plus naturel, est constitué par la récupération progressive d'une partie des anciens moyens d'existence au fur et à mesure que, la sécurité revenant, la limite des cultures et des parcours peut remonter en altitude au flanc de la montagne. Ce phénomène, encore limité en 1959, est déjà très sensible en 1960. A Oued El Haad où 300 ha avaient été cultivés en orge, en bordure de la montagne, en 1959-60, 300 ha de plus seront mis en valeur en 1960-61. Surtout le cheptel a pu augmenter de façon spectaculaire d'une année sur l'autre. Si le nombre de bovins a peu varié (230 en mai, 60 contre 212 dans l'été 1959) et si le nombre des équidés a diminué (50 contre 95), exprimant la motorisation progressive du village, l'achat de bicyclettes et l'inutilité des bêtes de sommes adaptées aux sentiers de montagne, le nombre des ovins a presque doublé, passant de 257 à 436.

(1) Niveau déjà supérieur à celui de l'économie totalement archaïque, qu'on pouvait évaluer à une centaine de milliers de francs par an et par famille et qui n'assurait la subsistance que dans le cadre d'une stricte « économie de la faim ».

Une tendance analogue se manifeste un peu partout dans le piedmont en 1960.

Surtout des ressources nouvelles non négligeables ont pu être dégagées grâce à l'intervention officielle en faveur des nouveaux villages, sur le plan des réaménagements fonciers et de la mise en valeur de terres nouvelles. Tout le piedmont constituait en effet pour une bonne part une zone de mise en valeur encore très rudimentaire, correspondant au sommet des cônes de déjection, caillouteux et généralement inculte, séparé par des fonds de vallée d'aménagement encore très imparfait et parfois marécageux. Les grandes propriétés européennes qui s'y étendaient avaient été souvent à peu près totalement abandonnées, quand elles n'étaient pas de date immémoriale maintenues à l'état de réserves de chasse. Entre la plaine, domaine de la grande colonisation et d'une exploitation minutieuse, et les douars indigènes de la montagne accrochant leurs cultures aux replats des hautes vallées, il y avait là une région retardataire, de mise en valeur médiocre, à laquelle l'accumulation humaine provoquée par les regroupements a donné un coup de fouet décisif. Ceci s'est parfois fait spontanément. Beaucoup de terres indigènes de cette région étaient-elles mêmes peu ou pas exploitées. Au M'Ramich, les montagnards ont ainsi mis en valeur, par location ou plus simplement par usurpation, bon nombre de ces terres appartenant plus ou moins théoriquement aux éléments du village originaires du bas pays. Mais l'intervention des autorités locales, militaires et administratives, a été prépondérante. Des travaux simples d'irrigation ont permis de créer des jardins dans les fonds alluviaux. (Rouabah). A Oued El Haad, dont le site a été implanté en bordure du cours d'eau qui lui a donné son nom, 5 ha de riches cultures maraîchères sont d'ores et déjà exploités. Les ressources en eau du piedmont sont encore aujourd'hui très insuffisamment aménagées. Surtout des efforts de redistribution foncière ont été entrepris aux dépens de terres européennes peu ou pas exploitées. A Sidi Madani, 62 hectares réquisitionnés ont permis d'attribuer à chaque famille 1/3 d'hectare environ, dont une petite parcelle de jardins, seul support agricole du village. Les labours sont effectués par la SAP (Société Agricole de Prévoyance). Après des essais peu concluants de blé, la culture a évolué vers l'orge et le fourrage. A Oued El Haad, un domaine inexploité de 70 ha encastré dans les terres des habitants a été racheté pour une somme symbolique et est exploité au profit de la communauté. La réalisation la plus spectaculaire est celle de la CAPER (Caisse d'Accession à la Propriété et à l'Exploitation Rurale) au profit du village de Bou Djabroun, où le rachat de 400 ha (dont la base était constituée par un domaine européen de 320 ha) permet d'installer 85 familles sur des lots de 4 ha 50 environ. Les attributaires, liés par contrat à la CAPER, doivent consacrer l'essentiel de leur activité à la culture de la vigne pour le raisin de table, écoulé par l'intermédiaire d'une coopérative. A Chéria des terrains communaux (commune de Bouinan) ont été mis à la disposition des nouveaux venus qui y cultivent, en coopération, le tabac, qui était déjà une de leurs cultures traditionnelles en montagne, dans la cuvette de Chetouan. Mais plus que dans ces réorganisations limitées, la pièce maîtresse de la stabilisation sur le plan agricole est à chercher dans l'aménagement et la mise en valeur rationnelle des premières pentes de la montagne, immédiatement au-dessus des nouveaux villages. Le traitement systématique en banquettes par les soins des services de la D.R.S. (Défense et Restauration des Sols), la plantation sur ces banquettes d'arbres d'essences variées (arbres fruitiers comme les oliviers ou les figuiers, essences de reboisement diverses où dominent les eucalyptus et les eukarinas) va transformer les pâturages dégradés des premières pentes en un immense verger. Ce sont essentiellement des terres communales qui font l'objet de ces traitements, mais aussi de nombreuses terres domaniales et une gigantesque opération de réorganisation foncière est prévue aboutissant à mettre à la disposition des nouveaux villages des terres

traitées en banquettes et plantées qui sont à leur proximité immédiate, tandis que seront cédées au domaine les terres abandonnées dans la montagne, dont la majeure partie sera vouée au reboisement et dont une partie pourra demeurer en pâturage. Ainsi se définit une zonation de la montagne en bandes étagées, vouées de bas en haut aux cultures, à l'arboriculture, à la forêt. Cette transformation du paysage s'est déjà amorcée en moins de trois ans d'une façon spectaculaire et le spectacle des nouveaux villages est désormais inséparable de celui des pentes où s'étagent, au-dessus d'eux, les gradins des banquettes, que couvrent peu à peu les premières plantations. D'autres améliorations de détail (tel le développement de l'apiculture, amorcé par l'installation de ruchers collectifs dans les nouveaux villages, viendront parfaire une utilisation du milieu naturel infiniment plus satisfaisante que l'exploitation destructrice d'hier. Entre deux zones attractives de main-d'œuvre, la forêt des sommets et la riche plaine agricole de la Mitidja qu'ils alimenteront également, les nouveaux villages du piedmont constitueront cette « Riviéra » arboricole indispensable à l'équilibre agraire des régions méditerranéennes, qui manque si cruellement aux plaines algériennes.

LES RESSERREMENTS DE LA FRANGE SEPTENTRIONALE

Au Nord de cette zone des villages de regroupements qui s'étend au pied immédiat de l'escarpe de l'Atlas et pénètre déjà dans les premiers contreforts de la région montagneuse, les transformations de l'habitat ont été beaucoup plus limitées. L'insécurité n'a jamais été suffisante, dans ces petites croupes de quelques dizaines de mètres d'altitude relative qui font la transition avec la Mitidja proprement dite, pour entraîner des exodes de population. Elle a, par contre, exigé impérativement et de bonne heure, avant que des transformations du même ordre s'étendent à la plaine, le passage de l'habitat dispersé à l'habitat groupé, à proximité immédiate d'une montagne où rôdaient des bandes

importantes. Tous ces resserrements de la frange septentrionale remontent à 1957, à l'exception de Bou Yersen, à l'ouest de Marengo, qui a été réalisé dans l'hiver 1958-59. Cette zone s'est constituée exclusivement à l'ouest de Blida, et plus précisément au-delà de la vallée de l'oued Djer, dans une région où le contact de la Mitidja et de son cadre montagneux manque de netteté et où la bordure de la plaine se découpe en petites collines dans les argiles au pied des pointements volcaniques qui signalent l'approche de la montagne et nourrissent des lignes de sources qui ont parfois fixé le site même des nouveaux villages (Sahel). Le nom géographique de Sahel — le rivage, la bordure — venait concrétiser, entre Marengo et El Affroun, cette originalité du paysage.

Au point de vue humain, cette zone manquait cruellement d'unité. On pouvait la définir comme une région d'interpénétration des terres de colonisation européenne et des terres indigènes, ces dernières occupant essentiellement le sommet des croupes tandis que les premières montaient le long des couloirs alluviaux. L'occupation traditionnelle du sol était en tout cas beaucoup plus dense et plus complète que dans la zone du piedmont interne. Il n'y avait ici rien de comparable à la bande de mise en valeur imprécise du sommet des cônes de déjection. La mer de vignes venait battre, dans le Sahel, le pied des premiers reliefs volcaniques, tandis que les habitations musulmanes, enfouies dans leurs haies de figuiers de barbarie, se dispersaient au flanc des vallons. Les sites des nouveaux villages ont été souvent déterminés par la présence de points d'eau, souvent par la ligne exacte de contact entre terres européennes et terres musulmanes, conciliant parfois les deux éléments (Sahel).

C'est en fonction de ces derniers qu'on peut classer les resserrements. Une minorité s'est constituée par rassemblement autour des fermes européennes des habitations de gens dont le travail sur les terres de colonisation formait la ressource essentielle. Au sud-est d'El Affroun le

resserrement baptisé « La Colonisation » réunit près d'un groupe de fermes européennes 400 personnes qui étaient presque exclusivement ouvriers agricoles et vivaient dans des gourbis très sommaires. Il y avait pourtant un certain nombre de petits propriétaires du Tala ou El-Ma (1.500 m au S.E.) et des premières pentes du Dra El Oustani (2 km au sud), qui exploitaient quelques parcelles leur appartenant en propre, et ceci suffit à distinguer ce village des resserrements d'ouvriers agricoles proprement dits de la plaine (voir plus loin). Au total, les gens de La Colonisation disposent ainsi d'une soixantaine d'hectares cultivables dont le fruit s'ajoute à celui du travail sur les fermes. Notablement plus importante est la part de la propriété indigène dans le genre de vie des habitants du resserrement de la ferme Ferrer, au sud d'Ameur El Aïn. L'élément déterminant du resserrement a été moins ici l'influence économique du colon, dont l'exploitation était de taille modeste, que son rayonnement humain considérable qui lui permit de rassembler autour de lui, dans une oasis de paix vigoureusement défendue, les populations du voisinage. Les autres resserrements se sont constitués sous forme de villages autonomes. La part du travail sur les fermes européennes peut y être estimée en moyenne aux 2/3 de l'activité totale. A Bou Yersen on compte ainsi, sur 154 habitants mâles adultes, 80 ouvriers agricoles permanents, 40 exploitants, 30 journaliers. Le bétail est de l'ordre de 70 têtes de gros bétail et relativement peu de petit bétail (1 tête pour 5 ou 6 personnes). C'est un type déjà nettement dominé par les conditions géographiques de la plaine. Le tableau d'activité est du même ordre à Sidi Ghiat, au sud de Marengo, avec un bétail plus important, ainsi qu'à Carrière et à Sahel, au sud de Bourkika, où la densité du petit bétail atteint une tête par habitant, à proximité immédiate de collines qui constituent de larges terrains de parcours. Au sud d'Ameur El Aïn, les petits resserrements de Messaoud, Kouider Ayad, Ben Amar ont rassemblé, généralement autour du chef de fraction, des petits propriétaires indigènes relativement aisés.

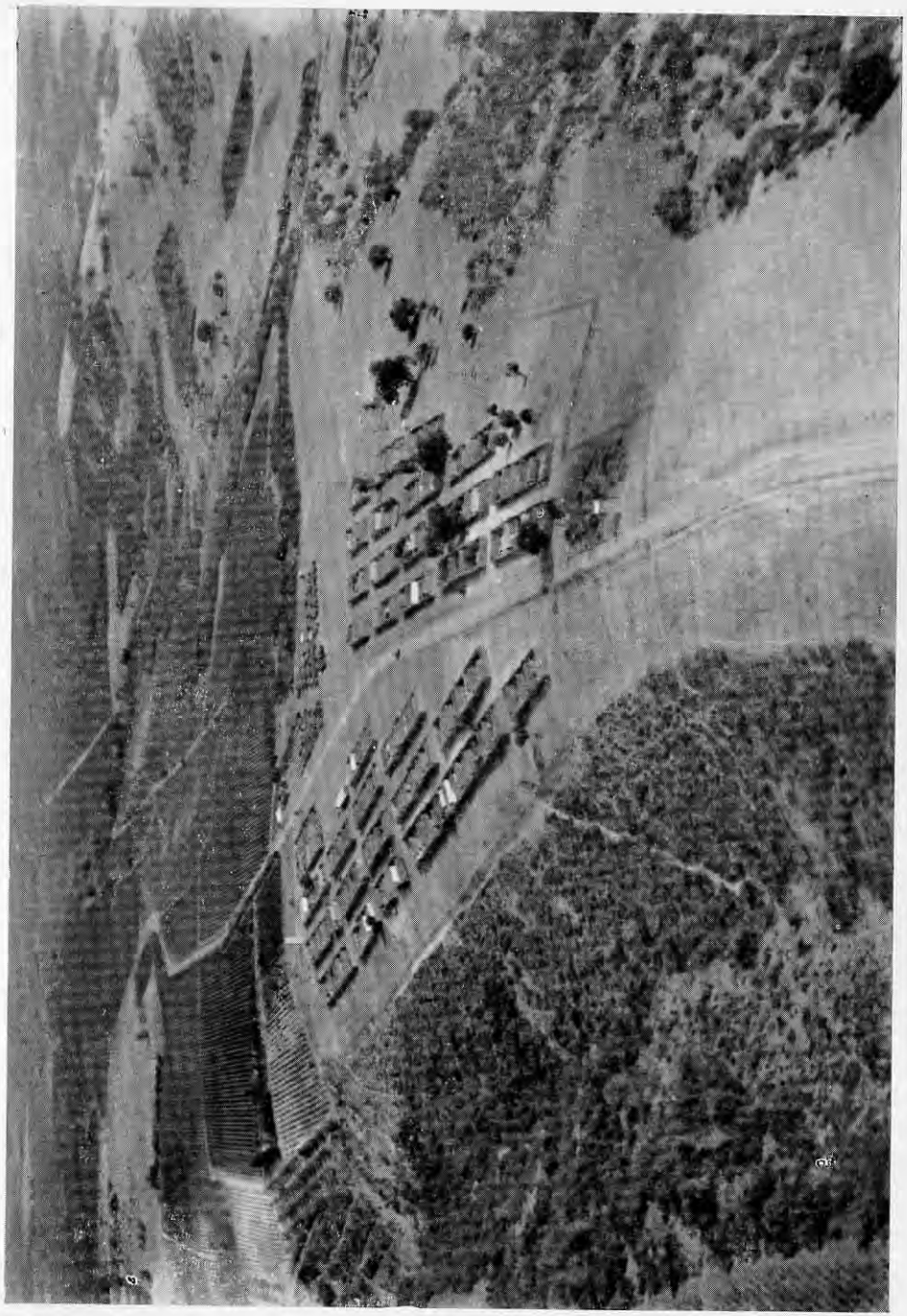

Pl. 3. — Un resserrement de la frange nord du piedmont : Sidi Ghiat.

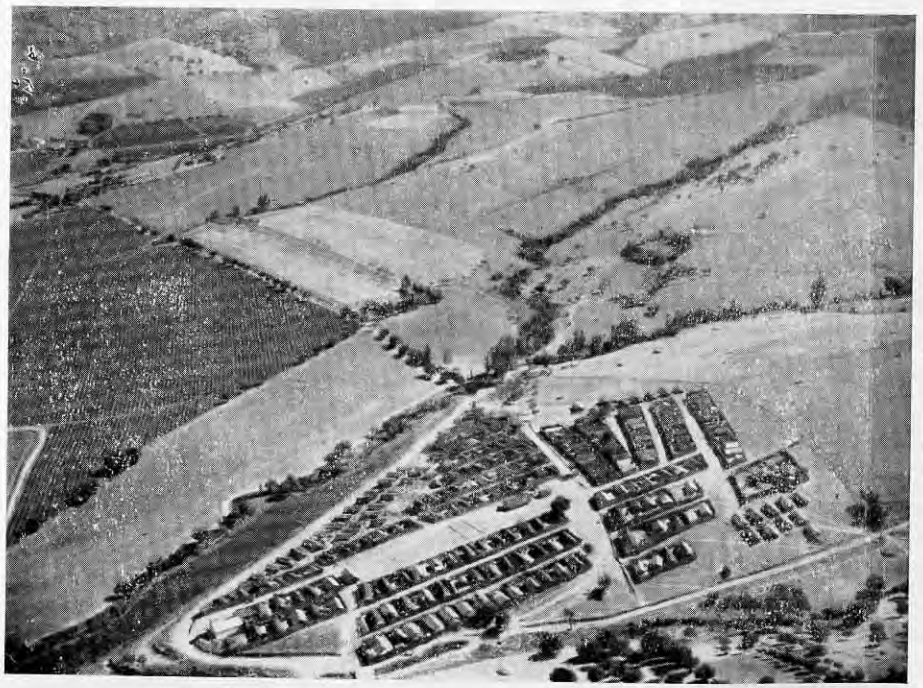

PI. 4. — Resserrements de la frange septentrionale du piedmont.

Dans ce dernier cas, certains éléments provenaient du douar Bendou, au sud de la fraction Maïf, à près de 4 km du resserrement. Mais dans l'immense majorité des cas le déplacement n'a pas dépassé 1 à 2 km, et l'exploitation traditionnelle des terres n'a nullement été affectée, sans qu'une modification du parcellaire s'avère indispensable.

Ainsi ces resserrements de la frange septentrionale du piedmont ne posent pas les problèmes d'adaptation des villages de regroupement. Le tableau antérieur d'activité n'a pas été modifié. Ces villages, lorsque leur taille permet l'instauration d'une vie communautaire et le développement d'une infrastructure matérielle et intellectuelle (adductions d'eau, électrification, scolarisation) n'en constituent pas moins des foyers précieux d'éducation et par là même de progrès agricole autant que de promotion sociale. Ils s'intègrent harmonieusement dans cette « réserve humaine » que constituent, en bordure de la Mitidja, les nouveaux villages du piedmont.

III. -- L'abandon de la montagne.

L'accumulation de la population dans le piedmont, et singulièrement dans celui de la Mitidja, a eu pour contrepartie l'abandon quasi-total de la montagne. Si l'on exclut la vallée de l'oued Djer que sa largeur et son ouverture vers le nord rattachent nettement au piedmont, tout l'arrière-pays de la Mitidja apparaît aujourd'hui à peu près vide, et singulièrement la partie la plus élevée et la plus massive du bourrelet, l'Atlas Blidéen proprement dit, du Mouzaïa à la forêt des Beni Salah et au djebel Ferroukra, comme si l'exode avait été en raison directe de l'altitude et des difficultés de pénétration. Dans cette large bande orientée Sud-Ouest - Nord-Est n'existent que quelques nouveaux villages de taille minuscule (Sidi Rabah, Zemouren, Tafrent), ultime résultat des efforts pourtant multiples tentés pour maintenir quelque population en montagne. Plus loin vers le Sud-Est, où la population subissait moins intensément l'attraction des riches terres de la Mitidja, existent quel-

ques noyaux plus importants (Mouzaïa-les-Mines, Yemma Halima) et plusieurs autres (Scattino, Aïn Zaaf, Djerrah) qui assurent la transition avec la bordure nord du Titteri, beaucoup moins dépeuplée et où subsiste encore une importante population rurale non regroupée ou resserrée.

LES REGROUPEMENTS DE VALLÉE

Les postes militaires s'étaient tout d'abord établis le long des grandes vallées, principales voies de pénétration à travers la région montagneuse. Ainsi, le long de la vallée de l'oued Harrach, s'échelonnent trois villages. La Plâtrière (1), à l'aval au sortir de la montagne, a groupé à l'origine (novembre 1957) des familles de harkis, rapidement rejointes (mars 1958) par des populations montagnardes voisines. Les 2/3 des 700 personnes qui l'occupent vivent de la solde des harkis, mais une partie de la population a trouvé de l'emploi dans les carrières et usines à chaux voisines, dans une carrière de silice remise en état près du village, tandis que des cultures maraîchères se développaient le long de l'oued Harrach. Plus à l'amont, les habitants du village de gourbis groupant environ 400 personnes sur la rive gauche de l'oued Harrach, en face du centre thermal de Hammam Melouane, et les quelques 1.000 repliés au total qui se sont groupés dans ce dernier centre, n'ont pas trouvé de ressources comparables. Il en est de même du regroupement de La Passerelle plus à l'amont, au confluent de l'oued Mektaa Laireg et du tronc formé par l'oued Bou Maan et l'oued el Akra, qui compte 660 personnes essentiellement originaires de la fraction des Beni Miscera comprise entre ces deux dernières vallées. La terre arable est relativement réduite tout au long de ces étroites vallées du bassin de l'oued Harrach et l'utilisation des terroirs des hauts replats, base de l'existence antérieure, reste limitée pour des raisons de sécurité.

(1) J. P. Soisson, La Platrière ou la réponse d'une harka à l'action rebelle, *Revue de la Cavalerie Blindée*, 1959, n° 4, 19 pp., phot.

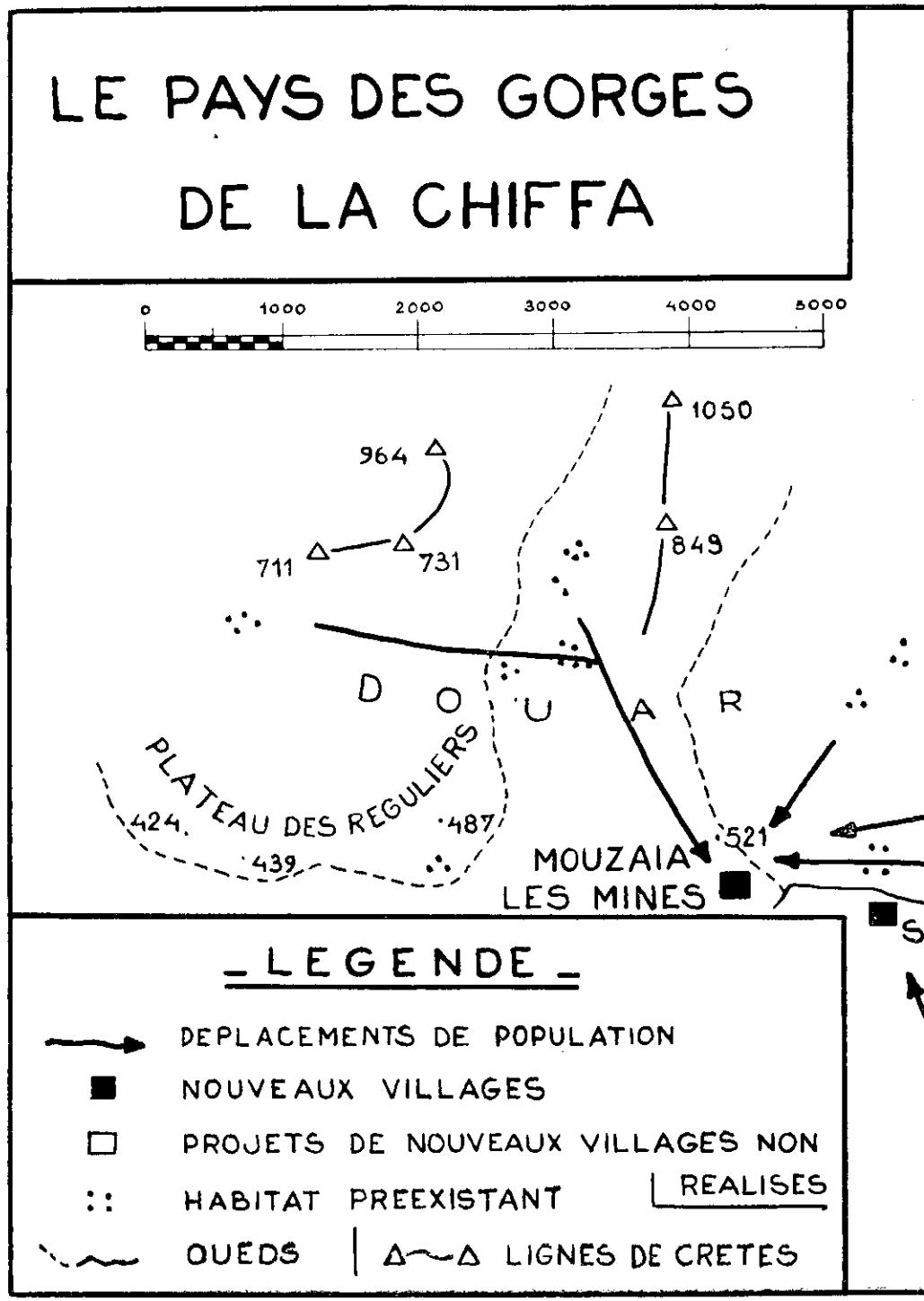

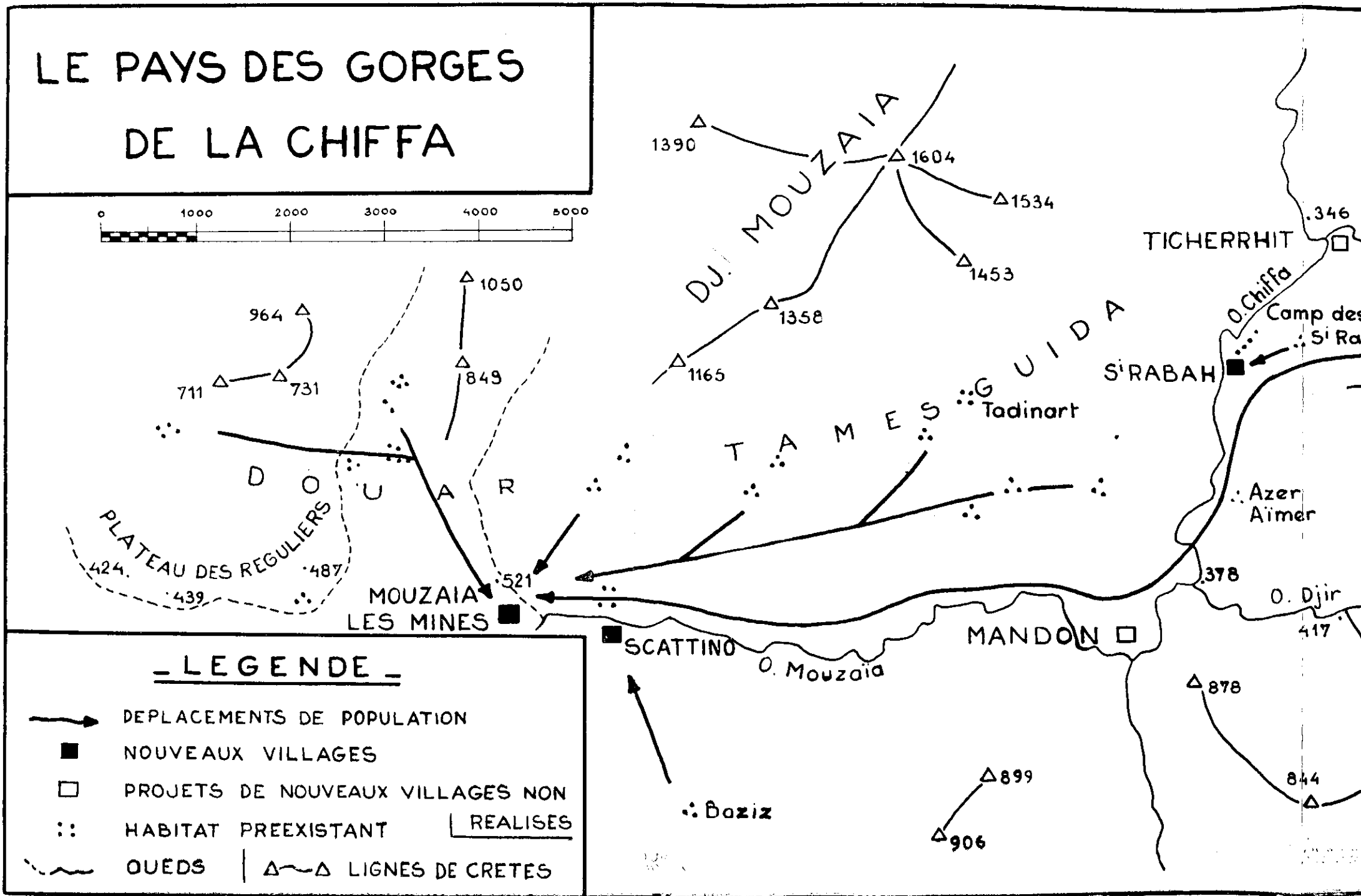

Fig. 3. — LE PAYS DES GORGES DE LA CHIFFA

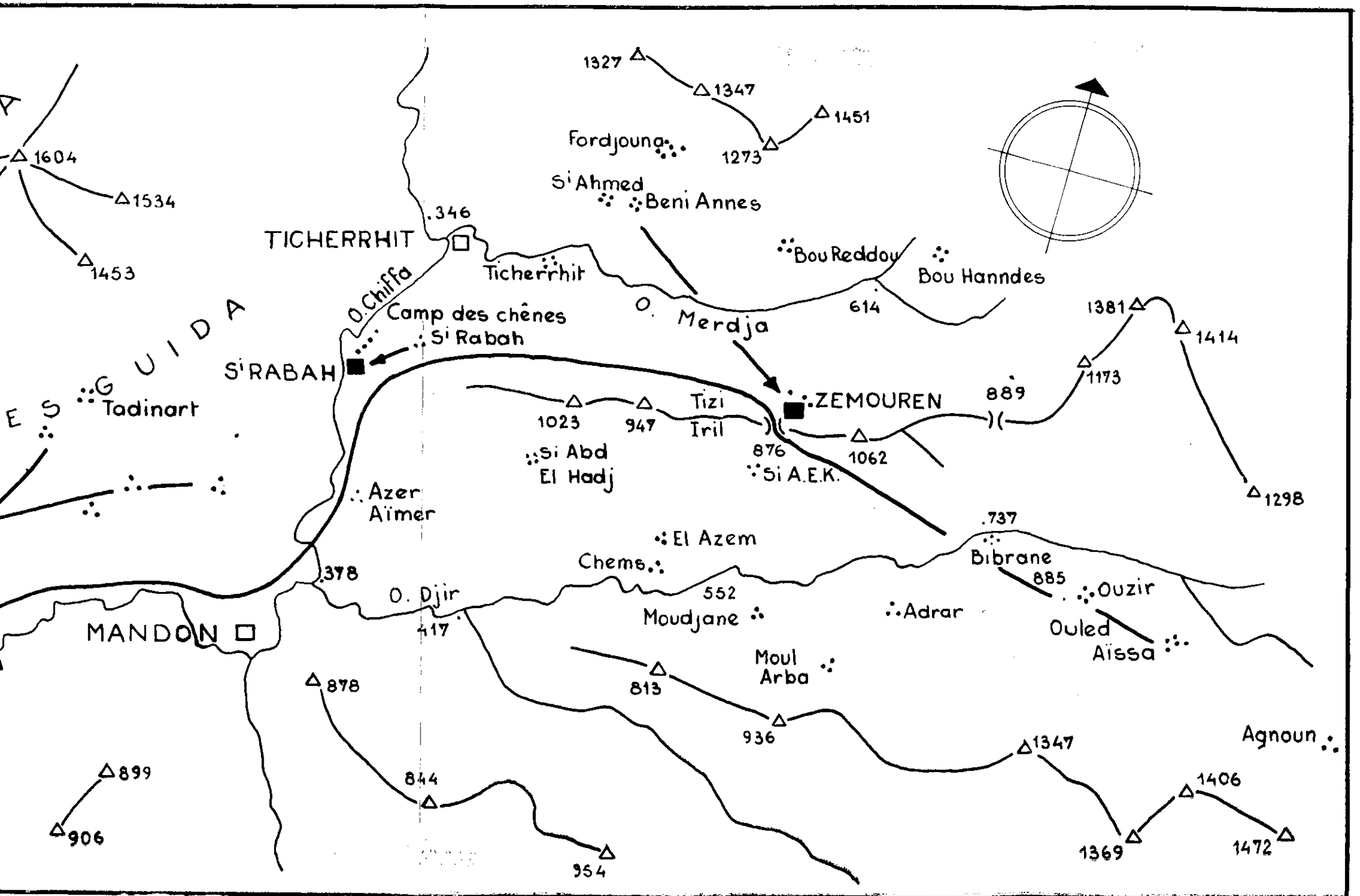

Fig. 3. — LE PAYS DES GORGES DE LA CHIFFA

Le long de la vallée de La Chiffa, gorge vertigineuse sur la plus grande partie de son trajet montagnard, les possibilités d'implantation étaient encore plus rares. On verra plus loin le sort réservé aux projets d'installation près des confluents de l'oued Merdja et de l'oued Mouzaïa. Un seul nouveau village s'est fixé au fond des gorges, la petite agglomération de Si Rabah groupant, près des quelques maisons existant déjà sur le bord de la route nationale à Camp des Chênes, les habitants de l'ancien hameau de Si Rabah, jadis installé vers 500-550 m d'altitude à 150 m au-dessus de la vallée à l'Est, dans une tête de vallon qui constituait un petit terroir cultivable. Les 88 habitants de Si Rabah, repliés au milieu de 1959 sur Camp des Chênes d'abord dans des tentes puis dans des maisons en dur à partir de décembre, ont perdu pratiquement tout lien avec leurs champs et vivent essentiellement de l'exploitation forestière, du travail au compte des Ponts et Chaussées, ou du travail saisonnier en Mitidja. Quelques jardins irrigués ont pu être aménagés en terrasses au-dessus du fond de la vallée. Cette taille d'une centaine d'habitants peut être considérée comme satisfaisante pour ces hameaux de gorges, coupés de leur terroir d'altitude, mais pouvant généralement trouver des occupations salariées en suffisance pour subvenir aux besoins d'une population de cet ordre de grandeur. Il semble vain d'espérer stabiliser une population plus importante dans un fond de vallée encaissé et privé de l'exploitation des ressources traditionnelles.

Les deux regroupements de la vallée de l'oued Mouzaïa, Mouzaïa-les-Mines et Scattino, doivent à des possibilités exceptionnelles des terroirs du fond de la vallée de pouvoir subsister convenablement tout en atteignant un volume nettement supérieur, comparable à celui des villages du bassin de l'oued Harrach. Le petit regroupement de la ferme Scattino (133 personnes) rassemblant à proximité de cette ferme européenne des familles du douar Baziz, sur le versant sud de l'oued Mouzaïa, qui consacraient déjà une longue part de leur activité au travail salarié sur cette grande exploitation, n'a fait que

rapprocher les habitants d'une de leurs sources essentielles de revenus. Mouzaïa-les-Mines (952 habitants en juin 1960) a regroupé, en octobre 1957, une partie des habitants du douar Tamesguida, provenant de nombreux hameaux de montagne éparpillés sur le flanc sud du djebel Mouzaïa, tandis que d'autres se recasaient dans les agglomérations urbaines du Titteri septentrional (à Médéa, Lodi, Damiette, Loverdo). Il s'y est ajouté plus tard des réfugiés de la haute vallée de l'oued Djir (voir plus loin). Le gros village, constitué autour du bordj historique du duc d'Aumale et des quelques gourbis qui y étaient déjà fixés, a eu des débuts difficiles, mais dès 1959 un vaste domaine arable était remis en culture, à quelques kilomètres à l'ouest, sur le « plateau des réguliers » où étaient exploités en blés durs 400 ha (dont 80 ha de terres européennes abandonnées) au profit de la communauté du village. La réouverture des mines de baryte au début de 1960 permettait d'absorber la vague des réfugiés du haut oued Djir et de donner en plus du travail à une cinquantaine d'ouvriers faisant partie de la population déjà installée à Mouzaïa-les-Mines, tandis que l'artisanat du type traditionnel (poterie de style berbère) développé à l'initiative de la S.A.S. donnait des occupations à une main-d'œuvre féminine notable.

Le tableau de vie de Mouzaïa-les-Mines et de Scattino, dans la large vallée de l'oued Mouzaïa, est ainsi bien différent de celui des regroupements de vallée à terroir étriqué des gorges de La Chiffa ou de l'oued Harrach, où des problèmes de subsistance quasi-insurmontables se posent dès que l'effectif de la population dépasse le minimum que peuvent absorber les activités salariées non agricoles. Les villages de la vallée de l'oued Mouzaïa sont par bien des points (terroirs larges attirant de tout temps les montagnards, existence de terres européennes exploitées par leurs propriétaires ou redistribuées, réorganisation foncière) plus proches de la catégorie des villages de piedmont que de celle des villages de vallée montagnarde.

LA VIE DIFFICILE DES VILLAGES D'ALTITUDE

Si la vie des nouveaux villages de vallée reste souvent étriquée, celle des villages d'altitude apparaît nettement précaire, tout au moins dans les circonstances actuelles. On a vu quelles étaient les difficultés des plus hauts villages du piedmont (M'Ramich, Sidi Ben Aïch, Aïn Tayeb, Aïn Romana). Les véritables villages de montagne vers 800-1.000 m d'altitude, beaucoup plus rares, posent actuellement de redoutables problèmes. L'énorme agglomération de Yemma Halima (1.865 habitants) établie au cœur de l'Atlas, vers 850 m, sur la ligne de crête entre l'oued Bou Maan et l'oued Mektaa Laireg, qui réunit des populations de tout le douar des Beni Miscera, subsiste misérablement aux dépens d'un terroir très rétréci. Plus modeste, déjà en bordure immédiate de la Mitidja, le petit village de Tafrent, créé en octobre 1958, et qui ne compte que 323 habitants groupés vers 900 m d'altitude en contrebas du poste qui occupe la cote 955, offre cepen-

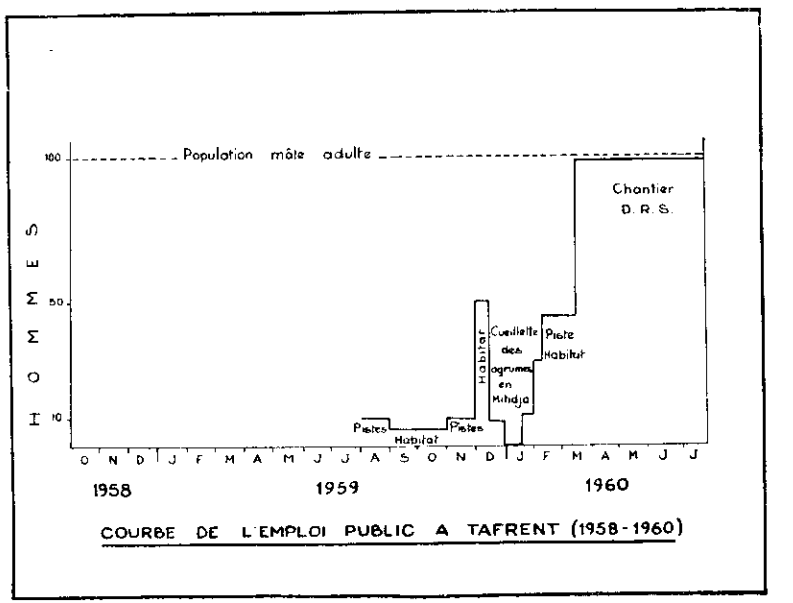

COURBE DE L'EMPLOI PUBLIC A TAFRENT (1958-1960)

Fig. 4. — COURBE DE L'EMPLOI PUBLIC A TAFRENT

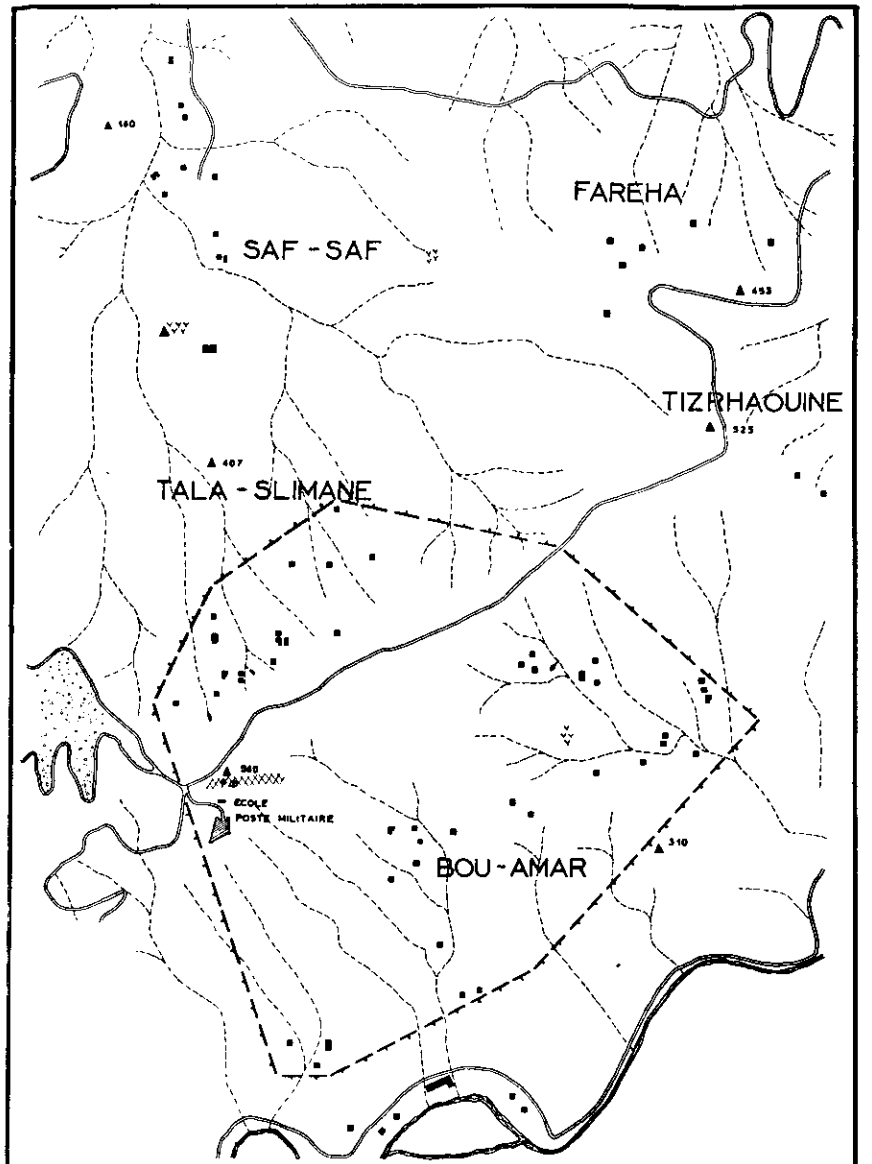

Fig. 5. — RESSERREMENT DE SIDI SERHANE

dant lui aussi un exemple typique des difficultés du milieu montagnard. Il rassemble essentiellement les populations de Beni Kina et d'Erraftan, jadis éparpillées sur les pentes du djebel Marmoucha et à peu près totalement coupées de leurs terroirs établis au flanc de vallées difficilement accessibles. Le travail saisonnier en Mitidja y restait à l'origine à peu près la seule ressource jusqu'au mois de novembre 1959 où s'amorcèrent les travaux d'infrastructure financés sur des fonds publics, construction de piste d'abord, puis habitat, enfin à partir du 15 mars 1960, travaux de la D.R.S. occupant à peu près tous les hommes du village pour l'aménagement des banquettes. La courbe de l'emploi par les services publics à Tafrent (fig. 4) reflète ainsi pratiquement celle de l'activité en montagne. Il est permis de penser que les travaux de plantation et d'entretien des banquettes prendront le relai des travaux de construction et de terrassement proprement dits. A Chréa, centre déjà important comme lieu d'estivage ou de sports d'hiver, un petit afflux de réfugiés a posé quelques problèmes en l'absence de crédits d'aménagement analogues. Les travaux d'entretien des pistes militaires, les travaux de débroussaillage en été, de déneigement en hiver, en tiennent partiellement lieu en attendant le retour à une activité normale de la station.

Plus viable, même dans l'immédiat, sera certainement le petit village en cours de création pendant l'été 1960, près du poste de Sidi Serhane (cote 560), qui remonte à proximité de ce dernier les habitants des fractions très dispersées de Tala Slimane et de Bou Amar, implantées au Nord et au Nord-Est du poste, à quelques 50 à 100 m d'altitude en-dessous de celui-ci, au niveau des lignes de source existant au creux des vallées (fig. 5). Ses 350 habitants resteront, en effet, à proximité immédiate de leurs cultures, localisées dans les replats des hauts bassins entre 400 et 500 m d'altitude de part et d'autre de la ligne de crête. Ils y gagneront d'être sur le bord de la route de pénétration Sidi Serhane, Tafrent, Chréa. Le nouveau village de Sidi Serhane, à mi-chemin entre

les deux fractions d'origine, offre un exemple intéressant d'un petit resserrement d'altitude aboutissant sans aucune diminution de ressources à créer une infrastructure de vie communale.

Parmi les villages d'altitude, un cas extrême est enfin constitué par les regroupements démographiquement déséquilibrés. Le regroupement de Zemouren en est un excellent exemple. Il a rassemblé à 850 m d'altitude au voisinage immédiat du poste de Tizi-Iril, établi pendant l'été de 1959, à la suite de l'opération Couronne, sur un col de la ligne de crête entre les basses vallées de l'oued Merdja et de l'oued Djir, les restes de la population du versant nord de la vallée de l'oued Merdja concentrés à cette époque dans les hameaux de Beni Annes et de Si Ahmed. Il s'agissait là d'un changement assez brutal des conditions d'existence, malgré la proximité immédiate (quelques kilomètres à vol d'oiseau mais de l'autre côté d'une vallée profonde de plusieurs centaines de mètres). Les habitants des hameaux disséminés sur la rive nord de l'oued Merdja (Beni Annes, Si Ahmed, Fordjouna, Si Abd Er Rahman, Bou Reddou, Bou Hanndes) étaient des cultivateurs minutieux, possesseurs d'importants vergers (cerisiers, noyers, abricotiers, pêchers, amandiers, agrumes mêmes dans le fond abrité de la vallée — 400 m d'altitude — exposé vers le sud) et de jardins aménagés en terrasses, accrochées à des pentes très raides. Le petit bétail était réduit en nombre, mais le travail saisonnier en Mitidja complétait les ressources (1). Un habitat évolué (maisons de pierre à toits de tuiles, souvent avec fenêtres), la persistance vivace d'un îlot linguistique ber-

(1) Voir sur la vie de ces montagnes P. Carayol. Les genres de vie indigènes dans l'Atlas de Blida, *Revue Africaine* 1944, pp. 239-65. L'existence de cultures en terrasses, l'arboriculture et les cultures maraîchères, l'irrigation, le recul du petit bétail et le déboisement, l'émigration temporaire, l'habitation à base de maisons en terrasses cédant rapidement la place à des maisons à toits de tuiles constituaient dans toute cette région un tableau de vie montagnarde en pleine évolution, où des ilôts à vie perfectionnée, du type « Grande Kabylie », se développaient peu à peu à partir d'une toile de fond caractérisée par des liens plus lâches avec la nature, type « petite Kabylie ». L'adret arboricole de la rive Nord de la Merdja était un de ces îlots, surpeuplés mais en même temps foyers de technique et de progrès agricole.

bère (1) venaient souligner l'originalité de genre de vie de ce versant de vallée très isolé, dans un site d'adret, difficile mais climatiquement privilégié. Le site de Zemouren quant à lui, était moins favorable. Il y avait là une tête de vallée évasée où une dizaine de familles (50 personnes) s'accrochaient à 6 à 7 ha de terre arable, cultivés surtout en fèves, lentilles, quelques céréales, où les arbres fruitiers comportaient seulement quelques figuiers, tonalité agricole déjà de terres plus froides dans une exposition d'ubac. Là encore, le travail en forêt ou en plaine complétait les ressources. Ce site, abandonné depuis 1957, représentait les seules possibilités réelles d'implantation humaine dans la zone de protection du poste de Tizi Iril, le petit terroir également abandonné qui avait supporté le petit hameau de Sidi Abd El Kader, sur le versant sud du col au-dessus de l'oued Djir, étant trop éloigné du poste.

Construit pendant l'hiver 1959-1960 (habitations en dur nécessaires étant donné les conditions climatiques difficiles et le caractère relativement évolué de l'habitat antérieur) le village fut occupé le 2 juin 1960 par les habitants encore présents sur le versant nord de l'oued Merdja. En 33 foyers, il groupait seulement 95 personnes dont 10 hommes et 3 jeunes gens de plus de 15 ans en âge de travailler, 39 femmes et 43 enfants. Ce déséquilibre démographique exprimait certes l'influence prolongée de la rébellion et l'enrôlement plus ou moins forcé dans ses rangs de nombreux éléments mâles de cette population, mais aussi et surtout le fait que le regroupement était très tardif et que les éléments favorables à la cause française avaient en général depuis longtemps abandonné cette zone non protégée tandis que les familles des rebelles y étaient plus volontiers demeurées. Il

(1) On sait que les dialectes berbères se sont maintenus dans tout l'Atlas de l'arrière-pays de Blida jusques et y compris chez les Beni Misera et dans le douar Zaatit — Beni Messaoud — (mais à l'exception chez ces derniers de la fraction Djerrah qui est arabisée). Voir E. Doutté et E. F. Gautier, *Enquête sur la dispersion de la langue berbère en Algérie*, Alger 1913, pp. 30-35.

exprime également le fait que les chefs de famille avaient plus facilement trouvé du travail dans la plaine, allant habiter Bou Arfa et Blida, tandis que les femmes seules continuaient à soigner les jardins et vergers dont elles tiraient leurs ressources essentielles. La population de Beni Annes et de Si Ahmed était en effet encore recensée en juin 1959 à 296 personnes (63 hommes, 102 femmes, 131 enfants au-dessous de 15 ans) et l'exode spontané avait ainsi affecté en un an une cinquantaine de foyers complets. Des 10 hommes faits réinstallés à Zemouren le 2 juin, deux travaillaient d'ailleurs à Blida, 5 en permanence à la piste du poste de Tizi Iril vers la R.N. 1, et 3 étaient des vieillards plus ou moins invalides. Quelques jeunes célibataires qui travaillaient en Mitidja rejoignaient néanmoins le village dans le mois qui suivit. La vie de Zemouren posera donc un assez redoutable problème de subsistance et nécessitera des secours constants, les vergers de l'autre rive, où la cueillette pourra continuer, étant dans la meilleure hypothèse à 1 heure à 1 heure et demi de marche.

Le regroupement d'Aïn Zaaf, perché sur un éperon près de la maison forestière de la cote 951, entre les vallées de l'oued Djir et l'oued Sidi Ali, présentait une structure comparable (186 enfants de moins de 15 ans sur 333 habitants). Certains des hameaux repliés tardivement qui l'avaient constitué étaient particulièrement déséquilibrés (la mechta Yous près de Si Yahia au N.E. d'Aïn Zaaf, repliée le 24 juin 1959, comptait 1 homme, 7 femmes, 15 enfants ; la mechta Mostefaoui, dans la même région, repliée sur Aïn Zaaf le 8 mai, comptait 3 hommes, dont 2 vieillards et un paralytique, 14 femmes et 35 enfants). Un déséquilibre analogue caractérise la population du hameau de Djerrah, situé à 2 km au Nord-Est du poste de Kef Takrina et plus ou moins dans l'orbite de protection de ce poste, qui évolue en fait économiquement et socialement comme un regroupement bien que la presque totalité des habitants ne soient pas déplacés. Sur un total de 214 habitants, il y avait en 1959 à Djerrah 124 enfants, 56 femmes et 34 hommes seulement.

Ainsi les problèmes de déséquilibre démographique dûs à la rébellion ne sont pas particuliers aux nouveaux villages. Le regroupement des populations a stabilisé leur structure démographique en les soustrayant à l'emprise rebelle, mais le mal était parfois déjà fait et ces populations comptant peu d'adultes valides, subsistant à peu près exclusivement de quelques jardins proches et d'un maigre petit bétail, éprouvent des difficultés spéciales, à peu près insurmontables, à s'adapter au bouleversement économique créé par le regroupement.

LES ÉCHECS : LES VILLAGES MORT-NÉS

Les conditions ardues d'existence des villages d'altitude en général, l'implantation militaire relativement tardive et clairsemée en montagne par ailleurs, la difficulté enfin de concilier impératifs militaires et conditions géographiques en faisant vivre de nouveaux centres dans des sites choisis pour leur valeur défensive et non pour leurs possibilités économiques, expliquent comment les villages nouveaux existants ne représentent qu'une partie des nombreux projets établis pour maintenir un peuplement appréciable en montagne. Dans de nombreux cas on dut se résoudre à laisser partir des populations auxquelles la situation militaire de l'époque ne permettait pas de fournir une protection suffisante dans des sites parfaitement viables au point de vue des conditions d'existence. Dans d'autres cas les populations, auxquelles on n'offrait que des possibilités peu attrayantes à proximité de postes fondés pour des motifs purement militaires, se diluèrent d'elles-mêmes dans la plaine avant toute réalisation des projets qui leur étaient destinés.

L'abandon du plateau de la Zaouïa de Sidi Abd El Hadj est un exemple du premier processus. Ce haut bassin de l'oued Bou Rhiza, affluent de droite de la basse vallée de l'oued Djir, dans le djebel Asrou Mouch, abritait 60 à 70 personnes sur 30 à 35 ha de terres cultivables plantés de 500 oliviers, vers 700 à 750 m d'altitude. A la suite des combats de 1957, la population l'abandonnait et

se recasait en plaine. L'utilisation de ce site et de ce terroir pour réinstaller des populations fut plusieurs fois projetée par la suite, en particulier pour les habitants d'Azer Aimer (hameau de 34 personnes au-dessus de la rive droite de La Chiffa, entre les confluents de l'oued Djir et de l'oued Merdja) ou pour ceux de la haute vallée de l'oued Djir. Mais cet excellent terroir, très supérieur à celui de Zemouren au point de vue des ressources en eau et du sol arable, dominé par les crêtes du Kef El Aziz (1.023 m) ne présentait aucune des qualités requises pour l'emplacement d'un poste militaire présentes à Tizi Iril, qui fut préféré. Les gens d'Azer Aimer émigrèrent vers les hautes plaines du Titteri.

Les projets de réinstallation près des tours de surveillance de la R.N. 1 dans le fond de la vallée de La Chiffa sont des exemples du deuxième processus. L'histoire de Ticherrhit est significative. Ce hameau de la basse vallée de l'oued Merdja, accroché aux pentes de la rive droite et de genre de vie très comparable à ses voisins de Beni Annes fut destiné, dans le courant de l'été 1959, à un regroupement au moins partiel dans un nouveau village à édifier près du confluent de l'oued Merdja et de La Chiffa, à proximité d'une des tours de surveillance de la route. L'édification de 16 maisons y était prévue, qui devaient accueillir sensiblement la moitié des 168 habitants, à proximité immédiate de leur ancien terroir qui serait resté exploitable et dans une situation de carrefour sur la grande route des gorges de La Chiffa, les autres étant destinés à un repliement sur Sidi Madani ou sur d'autres centres. En fait le nouveau Ticherrhit ne vit jamais le jour. La difficulté de résoudre le problème de l'alimentation en eau en dehors de l'oued fit retarder le démarrage des travaux et, entre temps, les gens de l'ancien hameau, peu désireux de s'installer dans un site assez étroit et peu attrayant de fond de vallée au nouveau Ticherrhit, craignant également de se voir offrir une réinstallation analogue au nouveau centre en projet à l'époque, au confluent de l'oued Mouzaïa et de l'oued Chiffa, commencèrent à se recaser dans les piedmonts. Le 22

février 1960, un recensement de la population faisait apparaître que 23 familles sur 38 avaient quitté le village au cours des derniers mois pour Blida ou Bou Arfa. Il ne restait plus que 79 habitants à Ticherrhit. Le 25 avril 1960, une consultation des chefs de famille révéla que 3 d'entre eux optaient pour Sidi Rabah, 3 pour Zemouren et que les autres demandaient à être réinstallés dans le piedmont. Le projet de construction du nouveau Ticherrhit fut abandonné et la population finalement partagée entre Sidi Rabah (7 familles) Zemouren (1 famille) et Bou Arfa.

Il ne semble pas exagérément pessimiste d'envisager un sort analogue pour le projet du village Mandon, à établir au confluent de l'oued Mouzaïa et de l'oued Chiffa, en liaison avec l'édification en cet endroit du bordj destiné à abriter les ouvriers et le maghzen de la S.A.S. de Camp-des-Chênes. Cet emplacement ne présentant aucune ressource agricole en dehors de 2 ha 80 voués à des jardins familiaux, il fut projeté d'y créer, dès l'installation de la S.A.S., un village artisanal, de population limitée à 20 familles, s'adonnant à la poterie et au tissage de type indigène, trouvant un complément dans l'apiculture et l'aviculture familiale avec un troupeau communal de moutons, accueillant quelques commerçants (épicerie, boulangerie, café maure) dans une situation carrefour propice au développement d'un marché jouant le rôle de pôle d'attraction pour les centres subsistant dans la région montagneuse et favorisée ultérieurement par une halte ferroviaire. La possibilité d'exploitation forestière, le rôle touristique sur une route nationale fréquentée, après la création d'un lac artificiel pour l'alimentation en eau de Médéa, devraient compléter les ressources. Il s'agit en somme de profiter d'une situation privilégiée pour y créer de toutes pièces un petit centre destiné à vivre avant tout des échanges avec l'extérieur. Ce projet séduisant ne semble pas avoir suscité d'enthousiasme chez les populations susceptibles d'être intéressés et aucune famille des vallées voisines ne s'est encore portée volontaire. Le retard des travaux

d'édification du bordj n'avait pas encore permis, dans l'été 1960, l'installation de la S.A.S. dont la présence pouvait seule donner vie au projet. Les difficultés provoquées par l'installation en décembre 1959 à Mouzaïa-les-Mines de populations allogènes de la haute vallée de l'oued Djir (voir plus loin) laissaient cependant prévoir qu'un certain nombre de ces nouveaux venus, jugés indésirables par les premiers installés, pourraient demander à être fixés définitivement au village Mandon.

La genèse de Zemouren enfin avait offert, on l'a vu, un exemple partiel d'une situation analogue. L'exode spontané n'avait pas abouti ici à la disparition totale de la population, mais l'avait réduite des deux tiers, aboutissant au village démographiquement déséquilibré que l'on connaît.

LES ÉCHECS : L'EXODE DE LA HAUTE VALLÉE DE L'OUED DJIR

Encore dans bien des cas dut-on s'abstenir de toute tentative de maintien de la population en montagne, et cela même à une époque relativement tardive où l'implantation militaire était assurée au cœur même de l'Atlas Blidéen, et où la présence en altitude d'une population relativement importante, loin de gêner l'activité opérationnelle, n'aurait pu qu'être utile à celle-ci. Un exemple significatif de cette contradiction entre les difficultés économiques, liées aux impératifs géographiques, et les objectifs souhaitables sur le plan militaire, est donné par l'histoire de l'abandon du haut bassin de l'oued Djir, sur laquelle nous nous arrêterons.

Affluent de droite de La Chiffa, l'oued Djir allonge sa vallée transversale à peu près de l'ouest à l'est au sud de la vallée de l'oued Merdja et parallèlement à celle-ci. Gorge rébarbative vers l'aval, la vallée s'élargit vers l'amont en un assez ample berceau, spécialement sur la rive gauche où des pentes assez douces, vers 800-900 m au pied des hauteurs du djebel Beni Messaoud (1.406 et 1.337 m) ont été largement défrichées et accueillent sur de nombreux replats hameaux (Bibrane, Moul'Arba, Moudjane, Adrar, Ouzir, Ouled Aïssa, Agnoun) et cultures, tandis que la rive nord, plus abrupte, était restée couverte presque partout par la forêt, à peine trouée de quelques clairières (Sidi Abd El Kader, El Azem) beaucoup plus modestes (1). La vie de cette haute vallée était fondée sur une agriculture beaucoup plus sommaire que celle de l'oued Merdja. Les derniers vergers d'agrumes s'observaient vers 700 m d'altitude au-dessous d'El Azem, en exposition méridionale sur la rive nord précisément peu accueillante, et disparaissaient ensuite dans toute la haute vallée pour ne plus reparaître qu'au-delà des sources de l'oued Djir, dans le fond de la petite vallée de l'oued Tizelit, encaissée jusque vers 800 m dans la cuvette abritée du Takitoun. Le haut bassin de l'oued Djir ignorait d'ailleurs à peu près totalement les plantations arbustives et l'aménagement en terrasses, et l'orientation de l'économie rejoignait étroitement l'aggravation climatique évidente dans cette haute vallée assez exposée. La culture des céréales (où l'orge tenait à côté du blé une place importante) l'élevage où les chèvres dominaient largement (en moyenne 2 têtes de caprins par habitant) mais d'où le gros bétail, profitant en particulier des prairies de fauche naturelles d'Agnoun, n'était pas absent (1 bovin et 1 équidé pour 5 à 6 personnes) dominaient le genre de vie en liaison avec le travail saisonnier en Mitidja ou sur les vignobles du Titteri. Les maisons de pierre, à couverture de tuiles et de chaumes (Ouzir) ou essentiellement de chaumes (Ouled Aïssa) groupaient le plus souvent autour d'une cour fermée ou dans une disposition en U plusieurs familles conjugales issues de la même souche et des abris à petit bétail. Ces maisons-cours se groupaient parfois en amas assez compact dans les hameaux de l'extrême amont (Ouled Aïssa) sur des

(1) La tradition faisait remonter l'origine des Beni Messaoud, occupant aujourd'hui les larges replats de la rive gauche de l'Oued Djir, à un groupe de refoulés cantonné dans ces versants boisés et raides de la rive droite, d'où ils avaient conquis sur leurs voisins Ouzerra le pays de rive gauche. Voir DE VIALAR, les Beni Messaoud, *Bulletin de la Société de Géographie d'Alger*, 1910, pp. 276-319.

pentes moins ravalées. Elles se dispersaient largement à Ouzir à plusieurs dizaines de mètres les unes des autres (1). La population était recensée les 2-3 juin 1959 à 523 personnes (2) dans la haute vallée.

Ce pays de céréaliculteurs-éleveurs de petit bétail servait de support logistique aux bandes armées depuis le début de la rébellion dans l'Atlas Blidéen en 1956. L'installation au cours de l'été 1956 du poste du Col de Tizi Iril, à 900 m d'altitude, sur la ligne de crête séparant la vallée de l'oued Merdja de la vallée de l'oued Djir, à 3 heures de marche de la région d'Adrar-Ouzir-Ouled Aïssa, devait fatalement constituer pour ces populations un centre d'attraction. Dans la nuit du 26 au 27 novembre 1959, l'enlèvement d'un vieillard par 8 rebelles armés, succédant à de nombreuses exactions, déclenchait à Ouzir un mouvement d'exode spontané vers Tizi Iril. La 1re Batterie du 1/404 R.A.A., qui tenait le poste, ne pouvait enrayer le mouvement qu'en maintenant provisoirement une section à Ouzir. Encore de nombreuses familles réussissaient-elles, malgré les ordres impératifs de rester sur place, à se réfugier à Tizi Iril où on devait abriter sous la tente 60 à 70 personnes.

Une réunion tenue à la Préfecture de Médéa, dans la matinée du lundi 30, examinait les diverses solutions à envisager :

1° Maintien de la population à Ouzir sous la protection d'un élément militaire : solution écartée, cet élément ne devant pas être inférieur, pour des raisons de sécurité, à une compagnie, effectif non disponible. Par ailleurs, la

(1) Ce pays avait connu à partir de 1890 une crise assez sensible, due à l'application à cette date du Sénatus Consulte de 1863 réduisant les forêts au domaine public. Cette crise s'était marquée par la stagnation de la population et la diminution du petit bétail, peut-être aussi par un certain éclatement de hameaux jadis plus groupés. Cf. DE VIALAR, op. cit.

(2)

	Hommes	Femmes	Filles	Garçons	Total
Bibrane	16	14	11	18	59
Ouzir	41	46	45	43	175
Ouled Aïssa	52	59	49	49	209
Agnoun	16	17	25	22	80

nature dispersée de l'habitat aurait nécessité un resserrement à proximité du poste de la population de toute la haute vallée.

2° Regroupement à Tizi Iril à proximité du poste ; cette solution avait été envisagée avec faveur par une partie de la population (environ la moitié) de préférence à un repliement vers une basse vallée et présentait certains avantages psychologiques (maintien en montagne d'une population engagée à nos côtés et susceptible de fournir une assistance opérationnelle sous forme de guides et de renseignements). Elle assurait la persistance d'une population importante en montagne. Un site pouvait être envisagé sur un élément de plateau rocheux en éperon au-dessus de l'ancien groupe de maisons abandonnées de Sidi Abd El Kader et des ravins de l'oued Meskia. Quelques terres cultivables pouvaient être trouvées dans l'ancien terroir, inculte, de Sidi Abd El Kader et les troupeaux de chèvres avaient à leur portée abondance de forêts dégradées et de pâtures. Il s'avérait possible de construire avant les plus grandes rigueurs de l'hiver un habitat du type traditionnel à base de pierres et de couverture végétale. Cette solution dut être écartée pour des raisons économiques et matérielles : dureté des conditions atmosphériques à cette altitude en hiver et danger de laisser des enfants sous la tente, ne fut-ce que quelques semaines ; ressources précaires en l'absence de possibilité de cultiver en sécurité les anciennes terres situées à 3 h de marche (les terres de Sidi Abd El Kader ne pouvant satisfaire que 3 à 4 familles) ; insuffisance enfin des ressources en eau dans ce site de crête, les quelques puits de Sidi Abd El Kader étant nettement inférieurs aux besoins prévisibles, et les puits situés sur le haut de la pente de l'autre versant étant réservés au regroupement de Zemouren prévu depuis l'été et déjà en construction à cette époque (1).

(1) Le ravitaillement en eau du poste de Tizi Iril était assuré par camion-citerne.

3° Installation à Mouzaïa-les-Mines. Cette solution présentait des inconvénients : dépaysement, perte d'une partie du bénéfice psychologique de l'opération, transformation presque inéluctable du genre de vie par la vente à peu près forcée de troupeaux de chèvres impossible à nourrir. Mais elle était la plus viable sur le plan matériel. Des baraques toutes prêtes permettaient de loger immédiatement en dur les 2/3 de la population, dans des conditions climatiques beaucoup plus clémentes à une altitude très inférieure. Surtout, la réouverture récente des mines de baryte par la Société ERMA (d'Oued Smar) permettait l'emploi immédiat de la totalité de la population mâle adulte. Cette dernière solution fut adoptée.

Le repliement fut effectué en deux jours par véhicules à partir de Tizi Iril, les 2 et 3 décembre 1959. Après les conditions météorologiques très sévères des 30 novembre et 1er décembre, un beau temps relatif favorisait l'opération. La totalité de la population d'Ouzir était amenée à destination à la fin de l'après-midi du 3 (40 familles, 207 personnes — 42 hommes, 50 femmes, 115 enfants —, 612 têtes de bétail dont quelques vaches, une vingtaine de mulets et essentiellement des chèvres). Le 24 décembre, un groupe de retardataires, originaires du petit hameau d'Adrar et comprenant 6 familles (32 personnes) avec 42 animaux, était évacué à son tour vers Mouzaïa-les-Mines. L'intégration à la communauté nouvelle s'effectua dans des conditions à peu près satisfaisantes. 130 personnes avaient pu être logées en dur dans l'immédiat et le reste le fut avant la fin de l'hiver. Au début, le travail à la mine parut peu attractif aux repliés, préoccupés avant tout de s'installer. Le 12 décembre, 10 hommes seulement y travaillaient. Déjà 5 familles avaient quitté Mouzaïa-les-Mines pour Médéa, Blida et Boufarik, en présentant des certificats d'embauche. Mais le 18 février 1960, 30 originaires d'Ouzir travaillaient à la mine, sur un effectif total employé à l'époque de 80 ouvriers, et les départs vers l'extérieur avaient rapidement cessé. Le bétail avait été vendu peu à peu pour la plus grande partie, mais un certain nombre de chèvres trouvaient encore leur nourriture aux environs du village.

L'exode d'Ouzir et de la partie aval de la haute vallée devait fatalement influer rapidement sur la partie amont. Dès le 7 décembre, 37 personnes (13 hommes, 7 femmes, 17 enfants) se présentaient à Tizi Iril avec 65 chèvres, 24 moutons et 23 têtes de gros bétail. Devant l'impossibilité d'installer encore à Mouzaïa-les-Mines ce nouveau flot, on dut se résoudre à autoriser leur dilution au hasard de leurs possibilités de recasement individuel et d'embauche. Une fraction se dirigea vers Médéa, la majeure partie vers Blida, Bou Arfa, La Chiffa. 316 personnes au total évacuèrent dans ces conditions la partie supérieure de la vallée au cours des mois de décembre et janvier. On revenait au recasement des premières époques de la rébellion, dans l'impossibilité de surcharger encore les centres existant en montagne, qui atteignaient la limite de la saturation. Au total en 1959-1960, 703 personnes de la commune d'Edmond Daudet s'étaient ainsi réinstallées dans les grandes agglomérations des deux piedmonts (372 personnes de 90 familles à Médéa et Damiette ; 219 personnes de 51 familles à Bou Arfa ; 72 personnes de 22 familles à Blida ; 40 personnes en des endroits divers).

PERSPECTIVES SUR LES DESTINÉES DE LA MONTAGNE

Les nombreuses tentatives et velléités d'assurer la protection de la population dans des nouveaux centres à créer en altitude se soldent en définitive par des résultats bien minces. L'échec de la politique des regroupements de montagne semble patent, les difficultés des centres qui ont pu être réalisés sont considérables. La densité de peuplement est désormais très faible. La montagne, qui ne sera sans doute jamais repeuplée, semble vouée à un quasi abandon.

Pourtant cette situation est loin de comporter uniquement des aspects négatifs. La montagne suit en ce moment une « cure de repos » propice à la régénération

du milieu, à la reconstitution de la végétation et des sols. La forêt a souffert le long des pistes, où elle a été systématiquement éclaircie ou même détruite pour réduire les dangers d'embuscade. Mais la diminution de la charge pastorale l'a considérablement soulagée par ailleurs. On constate déjà, en quelques années, les bienfaits de cette révolution du peuplement sur la diminution de la torrentialité, sur la remontée des nappes phréatiques tout au long du piedmont. Quant aux villages d'altitude en difficulté aujourd'hui, ce seront eux qui vivront le mieux demain, aux portes d'un immense domaine montagnard forestier et pastoral dont l'exploitation reposera sur eux. Il suffit de les faire subsister jusqu'au retour de la sécurité, en les occupant à l'aménagement de leurs terroirs (banquettes), de leurs accès (pistes) ou de leur habitat. Les plus hauts villages du piedmont (types M'Ramich, Sidi Ben Aïch, Aïn Tayeb) bénéficieront de même de leur position de « tête de pont » vers la montagne, fournisseurs de main-d'œuvre pour les chantiers d'exploitation forestière et disposant d'un vaste domaine pastoral. Il est en effet probable que, à côté des espaces de forêts plus ou moins dégradés aujourd'hui qui seront destinés au reboisement, les terres anciennement cultivées dans la plupart des bassins des hautes vallées auront pour vocation la prairie et le pâturage d'été. Et ce sera avant tout le cheptel des hauts villages qui en bénéficiera. Dès l'été de 1960 une évolution vers l'extension des parcours s'amorçait dans plusieurs villages (Mouzaïa-les-Mines). La reconquête de la montagne à partir des villages du piedmont, déjà sensible à la même époque (remontée de la limite des cultures à Oued el Haad par exemple) ne pouvait, quant à elle, être que partielle. Le développement d'une transhumance méditerranéenne directe sous la conduite de bergers spécialisés à partir de la plaine, qui serait certainement souhaitable et que les progrès évidents de la vie communautaire dans les nouveaux villages permettent raisonnablement d'envisager, sera rendu difficile par le manque en Mitidja de pâturages d'hiver pouvant servir de support à un petit bétail abondant. Peut-être quelques

fonds de basses vallées abritées dans les premières collines pourront-ils en tenir lieu. Ces déplacements affecteraient surtout les villages de la frange interne du piedmont, déjà au contact de la basse montagne. Il est vain, en tout cas, d'escompter l'établissement de migrations pastorales très importantes. Quelque soit le régime foncier adopté pour les terres abandonnées, les villages d'altitude seront les principaux responsables de leur exploitation.

C'est la raison pour laquelle on s'est efforcé, dans le cas du petit massif du Chenoua, de maintenir une vie substantielle en altitude et d'éviter l'abandon de la montagne.

IV. -- Le réaménagement du Chenoua.

LE CADRE ET LA VIE TRADITIONNELLE

Au nord-ouest de la Mitidja, au-dessus des basses vallées de l'oued Hachem, de l'oued Nador et du couloir alluvial qui les raccorde à l'ouest de Desaix, le petit massif littoral du Chenoua constitue une apophyse isolée, bien délimitée, présentant des conditions montagnardes déjà bien caractérisées avec des chicots rocheux qui culminent aux environs de 900 mètres (896 et 905 m), dominant un habitat assez dense, mais à peu près totalement disséminé, qui s'élève jusqu'à plus de 700 mètres.

Le Chenoua est un îlot de peuplement berbère, extrémité du noyau berbérophone du Dahra oriental, à dialecte très original dans cet isolat (et difficilement compréhensible des Kabyles), mais dont le système d'occupation du sol permet une comparaison avec celui de la Kabylie. Les maisons s'établissent exceptionnellement au fond des vallées, parfois au flanc des versants sur des replats cultivés, le plus souvent sur les crêtes, donnant à l'ensemble de la région une dominante d'habitat perché qui fait très « Grande Kabylie » malgré l'absence totale

de villages groupés. Les habitants sont divisés en fractions délimitées par des vallées radiales, centrées sur les lignes de crête, et ayant la forme d'un triangle ou d'un trapèze dont le sommet ou la petite base s'appuient sur la partie centrale du massif. Ces fractions possèdent une originalité puissante, un territoire bien délimité, et leurs rapports ont de tout temps été très tendus. A l'intérieur même des fractions existaient des subdivisions ou clans et les querelles et vendettas n'étaient pas rares (cas par exemple de la fraction Beldj très dispersée sur toute la bande littorale du nord et du nord-est) (1). Cette population était recensée pendant l'été 1959 à 7.692 personnes, auxquelles il convenait d'ajouter plus de 1.000 Chenouis travaillant à l'extérieur à temps complet, mais ayant conservé des intérêts dans le massif où ils revenaient assez souvent.

C'est qu'en effet le genre de vie du Chenoua se fondait sur trois éléments distincts : a) La culture des céréales sur les croupes et les replats, les plantations de figuiers et de caroubiers dans les bassins alluviaux en fond de berceau parfois irrigués par de petits canaux, l'élevage du petit bétail sur les pentes rocailleuses constituaient la base de l'économie ; b) Le travail saisonnier sur les fermes européennes de la périphérie, égrenées le long des vallées de l'oued Hachem et de l'oued Nador et de la dépression méridionale ainsi que dans le nord-ouest de la Mitidja, constituait un élément décisif ; c) Enfin l'émigration lointaine, à Alger ou en Métropole, avait absorbé un nombre appréciable de Chenouis.

Ces trois éléments se mêlaient en proportions diverses suivant les fractions et suivant les familles. Il était certain en tout cas que le massif était exploité, dans le cadre de l'économie traditionnelle, jusqu'aux limites souhaita-

(1) Pour l'atmosphère psychologique du Chenoua, voir les bonnes notations de l'ethnologue J. Servier, *Dans l'Aurès sur les pas des rebelles*, Paris, 1955, pp. 79-87.

A

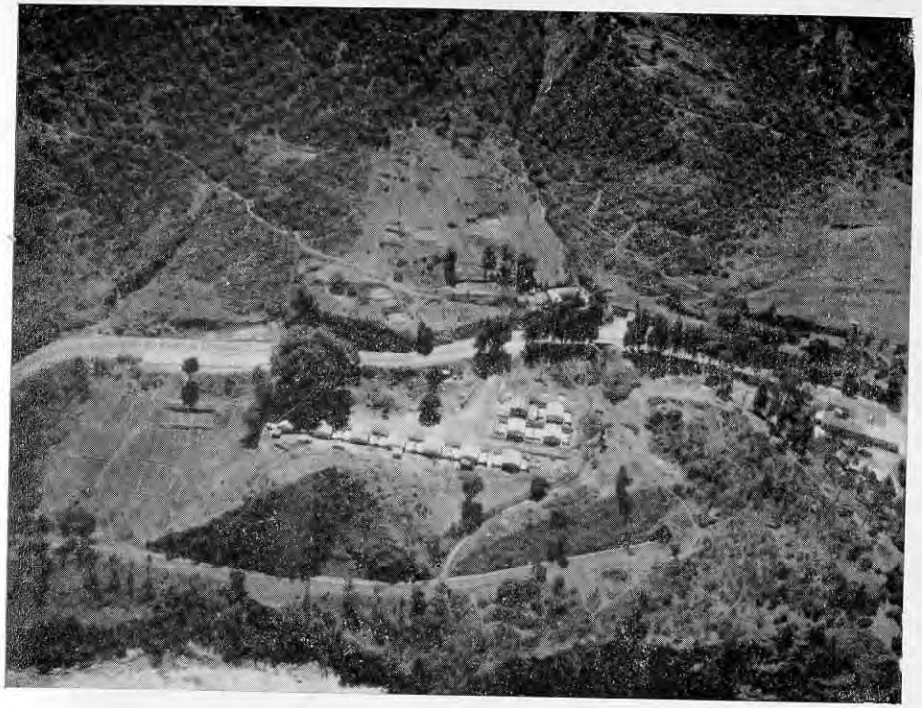

B

Pl. 5. — Regroupements de montagne.

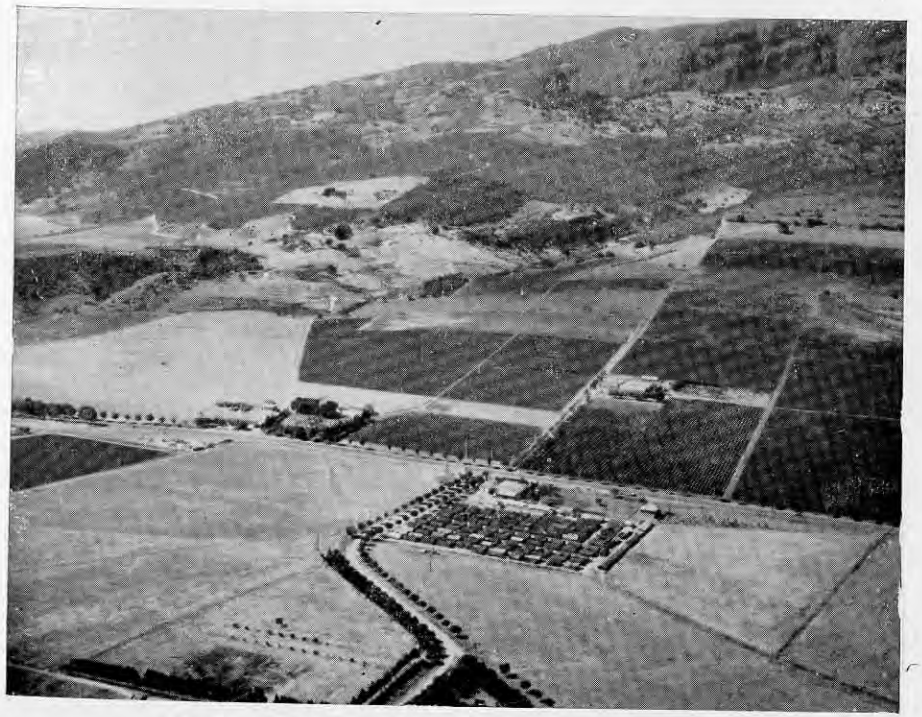

Pl. 6. — Aspects du Chenoua.

bles, comme le manifestait déjà la présence de nombreuses griffes d'érosion, notamment sur le versant nord, plus humide mais schisteux, où des pluies abondantes attaquaient facilement des pentes à couvert végétal rabougri.

Indépendamment de toute insécurité liée aux événements politiques généraux, le Chenoua constituait ainsi, dès avant la rébellion, un monde isolé, troublé, difficilement pénétrable, où se mêlaient curieusement des traits d'archaïsme et une note de modernisme apportée par les émigrés, et se manifestant notamment dans le caractère évolué de l'habitat, généralement en dur et d'aspect souvent plaisant. Mais la dissémination du peuplement y mettait obstacle à toute tentative d'équipement social et de promotion coordonnée du milieu et de ses habitants. Toute tentative de réorganisation raisonnée devait néanmoins s'effectuer dans l'optique imposée par cette double orientation de l'économie du Chenoua tournée en partie vers l'extérieur et en partie vers une exploitation déjà très poussée du milieu montagnard.

LES PREMIÈRES TRANSFORMATIONS DE L'HABITAT

C'était en grande partie vers la plaine que s'étaient organisés dès 1958 les premiers déplacements de populations souvent hâtivement et sous la pression de nécessités opérationnelles. Le regroupement de Sidi Moussa, en bordure de la route nationale de Desaix à Cherchell, réunissait à partir de fin décembre 1957 300 personnes de la partie supérieure de la fraction Laari, à proximité d'un centre d'intérêt indiscutable, entre trois fermes européennes, où se trouvaient déjà épicerie, café maure, école et dispensaire, mais sur un terrain privé dont la situation n'était pas réglée et où l'alimentation en eau était insuffisante, ce qui bloquait toute perspective d'extension ultérieure, malgré la construction de maisons en dur, et dans un site qui excluait ou rendait désormais très difficile

toute exploitation de la montagne. Au nord-ouest du massif, la partie nord de la fraction Karnouche (464 personnes) était regroupée de la même façon en bordure de la côte, près du tombolo des « Trois Ilots », dans un site assez exigu et peu approprié, au nord de la route côtière, mais à plus grande proximité des terres d'origine que dans le cas des habitants de Sidi Moussa qui appartenaient à la partie carrément montagnarde de la fraction. La descente de ces gens de Karnouche vers la côte donna d'ailleurs une impulsion remarquable au développement agricole de celle-ci. La présence d'une main-d'œuvre abondante dans cette région où les ressources en eau sont importantes permit aux fermes européennes du nord-ouest du Chenoua d'étendre considérablement les cultures de légumes irrigués et notamment les jardins de tomates. L'une d'elles, la ferme Maître, qui employait 30 ouvriers par jour de pointe vers 1950, atteignait 175 ouvriers en 1960. Sur toute la frange littorale à l'ouest des Trois Ilots s'est constituée une bande de paysage d'aspect sahélien, avec claies de rosaux, coupe-vents, lointain appendice du Sahel Algérois. Il s'agissait là d'un exemple typique de progrès dans l'aménagement des régions basses provoqué par l'afflux de montagnards.

Seule la petite fraction Noura (500 personnes) avait été véritablement resserrée, dans un site de colline, sur un dos de croupe complanté d'oliviers, aux limites de la zone arbustive et de la zone forestière, à proximité immédiate de son terroir qui s'étendait sur un seul interfluve.

LE PLAN D'AMÉNAGEMENT DE 1959

Lorsque la persistance de l'insécurité eut amené en 1959 l'administration préfectorale et l'autorité militaire à étudier en commun un plan de protection des populations du Chenoua, c'est avec le souci de ne pas multiplier

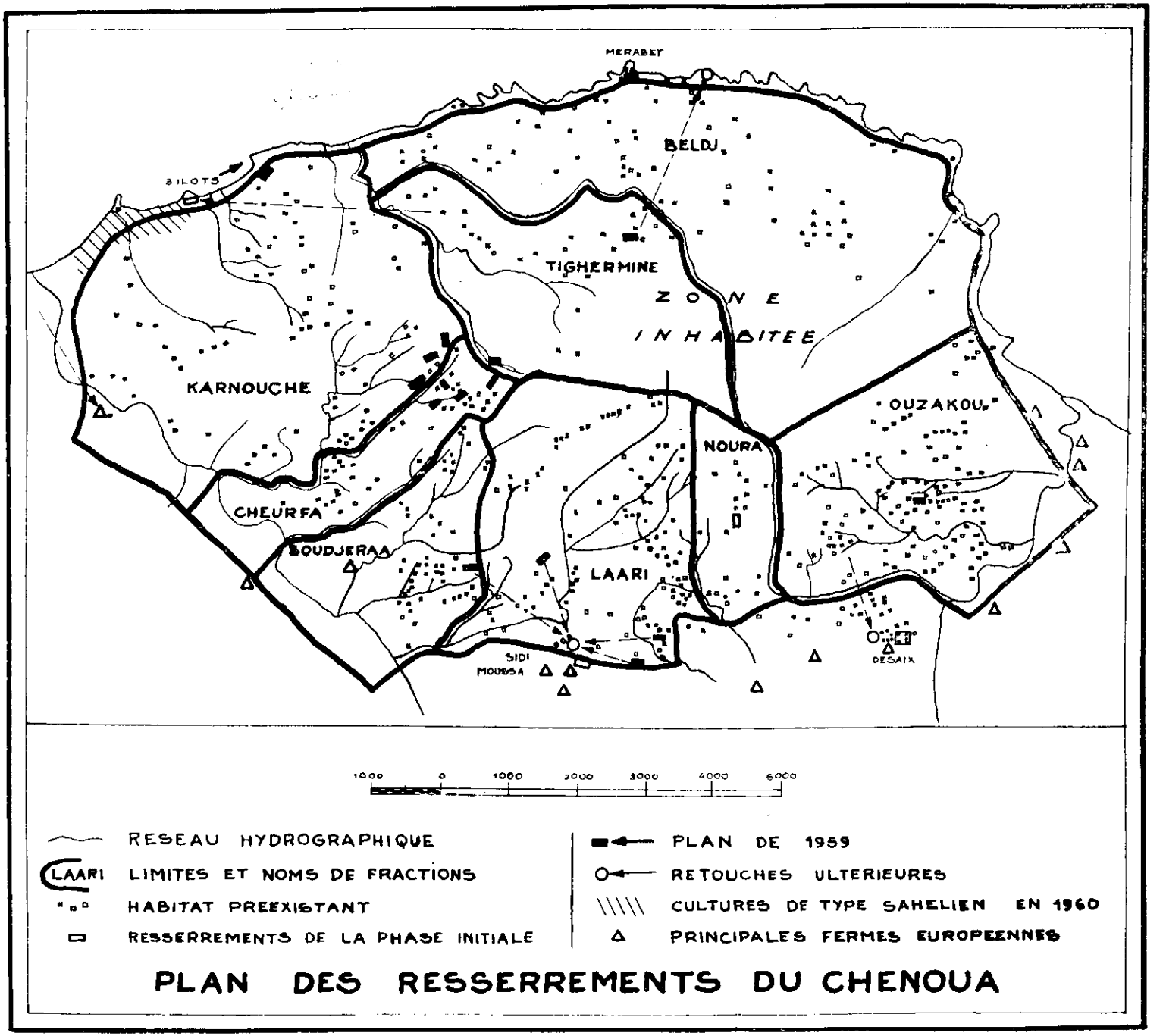

Fig. 6. — PLAN DES RESSERREMENTS DU CHENOUA

ces regroupements périphériques, mais de maintenir au contraire un niveau satisfaisant d'occupation de la montagne que furent définies les règles directrices, par un rapport conjoint du sous-préfet de Blida et du colonel-commandant le Secteur, daté du 15 octobre 1959. L'idée de base était la division des diverses fractions généralement en deux parties, les habitants des régions supérieures devant être resserrés autour d'un noyau d'intérêt unique à créer dans le centre du massif et réunissant ainsi des éléments de toutes les fractions, tandis que les habitants des régions inférieures seraient resserrés dans la partie aval de leur terroir, à proximité des vallées et dépressions périphériques ou de la côte, mais encore dans la mesure du possible dans des sites de collines conformes aux exigences de leur vie traditionnelle. Le centre nouveau à créer en montagne, autour de la future S.A.S. du Chenoua, était fixé sur le plateau de Dra El Guenina, vers 550 mètres d'altitude, pôle hydrographique de toute la partie occidentale et centrale de la montagne, accessible à partir des routes de rocades par des pistes directes suivant les lignes de crêtes où s'égrenaient la plupart des habitations.

Seules les deux fractions de l'est, de l'autre côté des chicots rocheux culminants du centre-est du massif, échappaient à son attraction. De celle-ci, la fraction Ouzakou, à terroir limité au sud et à l'ouest par l'importante vallée de l'oued Guergour qui la séparait de la fraction Noura, était axée sur deux petits bassins hydrographiques affluents de l'oued Nador entre lesquels un dos de terrain permettait de trouver un site pour un resserrement intéressant la majeure partie de cette nombreuse population (1.900 personnes). La fraction Beldj (247 foyers — 1.125 personnes) quant à elle, occupant un territoire très étendu en longueur sur toute la partie nord et nord-est du massif entre la zone sommitale et la vallée de l'oued Issoumar — oued Sidi Ali, ne présentait pas

un centre d'attraction comparable. La plus grande partie restait à l'écart du plan de resserrement. Seules quelques familles du clan Merabet (subdivision des Beldj) s'étaient déjà spontanément resserrées autour du chef de clan dans un site littoral, à proximité immédiate de la pointe nord du massif (îlot Berinshel). Ce resserrement partiel devait être achevé par la construction de maisons pour les autres familles Merabet qui réclamaient impérativement leur resserrement.

Parmi les fractions de l'ouest, dans l'orbite d'attraction du nouveau centre de Dra el Guenina, le problème de la fraction Noura était déjà résolu. Celui de la fraction Karnouche était simplifié par l'existence du regroupement de la partie nord aux Trois Ilots. Tout le reste de la fraction (500 personnes) fut destiné à se rassembler à Dra el Guenina, à l'exception de 4 familles déjà groupées autour d'une ferme européenne (ferme Maitre) où leurs habitants travaillaient et de deux maisons en vue directe de la S.A.S. Au sud-est, la petite fraction Cheurfa (533 personnes, 110 foyers) occupant un seul interfluve devait resserrer vers Dra el Guenina 64 maisons de l'aval, tandis que les 46 maisons du nord, aux vues de la S.A.S., étaient exclues du mouvement. Pour les autres fractions, deux pôles d'attraction étaient créés, l'un vers la S.A.S., l'autre vers l'extérieur. La fraction Boudjeraa, au Sud (510 personnes, 100 foyers), devait replier vers la S.A.S. 70 maisons de l'amont correspondant à 370 personnes et un nouveau centre était créé vers le sud, sur un interfluve déjà très habité entre deux petits vallons orientés vers l'ouest. Les habitants non encore regroupés de la fraction Laari, soit 909 personnes, devaient être réunis en trois noyaux, l'un à mi-chemin de la S.A.S. et de Sidi-Moussa, intéressant 539 personnes, un autre vers le sud (33 foyers, 175 personnes) et un autre vers le Sud-Est du terroir (37 foyers, 195 personnes) sur des croupes déjà

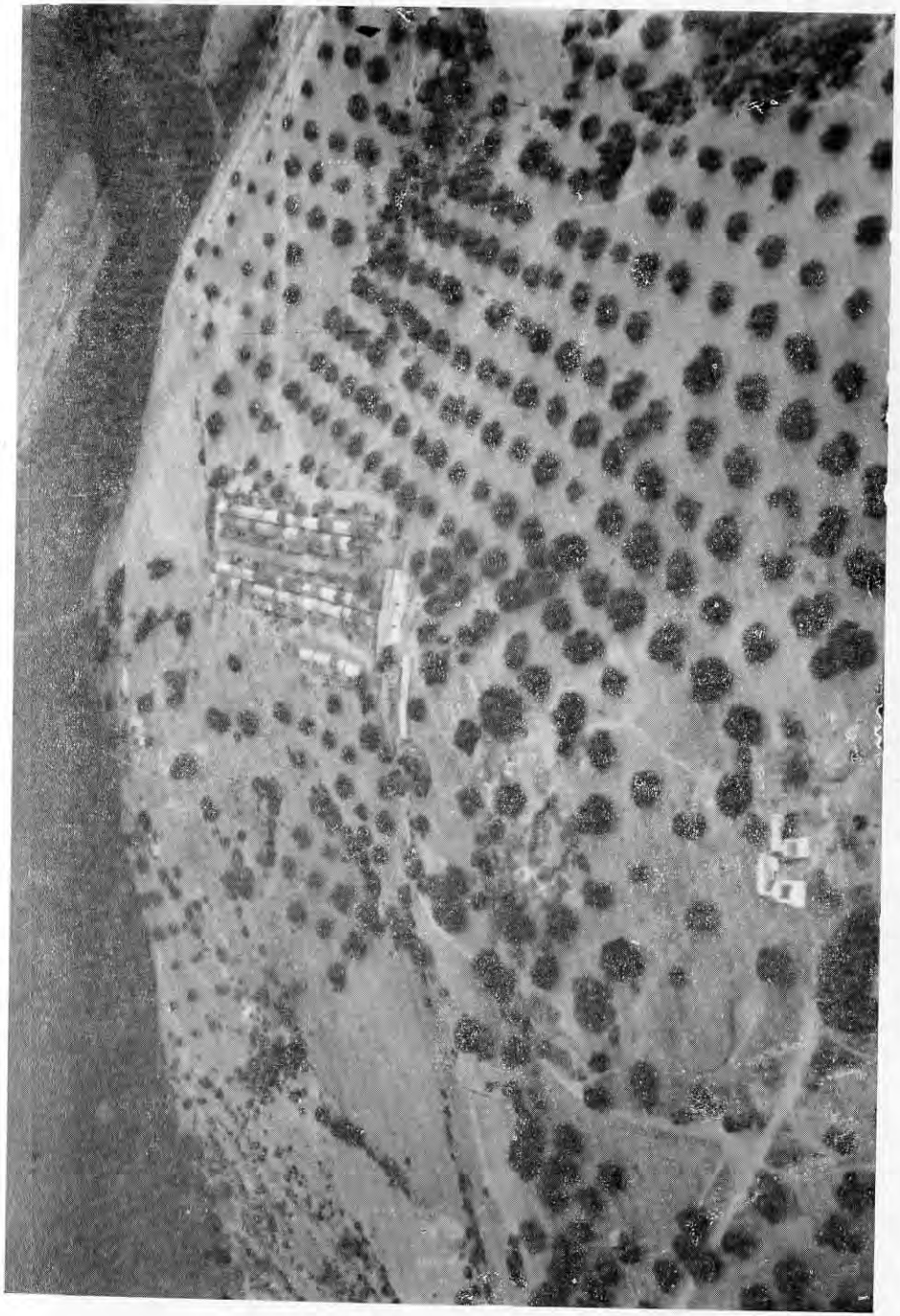

Pl. 7. — Un resserrement du Chenoua : Noura.

A

B

Pl. 8. — Resserrements de plaine.

densément occupées par des clans cohérents. La fraction Tighermine enfin (692 personnes, 100 foyers) la seule à ne pas avoir de « fenêtre » sur la périphérie du massif, n'était resserrée que partiellement. 397 personnes (50 maisons) habitant à proximité de la piste allant de Dra el Guenina vers le nord, étaient exclues du resserrement. Des 50 foyers et 295 personnes destinés au resserrement, 120 personnes (20 maisons) devaient être rassemblées près de la S.A.S., et 175 personnes (30 maisons) autour d'un poste militaire à installer vers l'amont du grand interfluve entre les oued Oumazer-Medjoudj et Hamdoune-Issoumar qui constituait le principal terroir de la fraction. Ainsi devait être créé à Dra el Guenina un centre groupant au total 1.300 personnes appartenant à 4 fractions différentes dont on espérait évidemment qu'elles pourraient vivre dans une cohabitation satisfaisante. Un cinquième de la population du massif était au total resserré en altitude, plus haut que son habitat d'origine. Un quart environ était exclu des déplacements et restait sur place, à vue des postes militaires. Un peu plus de la moitié était rassemblé plus bas que son habitat d'origine, et dans un site encore semi-montagnard dans la quasi-totalité des cas. Les deux regroupements primitifs de Sidi Moussa et de Karnouche Nord, groupant le 1/10e de la population totale, restaient les seuls à se situer nettement à la périphérie du massif, ce dernier devant être légèrement déplacé vers l'Est lors de la reconstruction des maisons en dur destinées à succéder à l'habitat sommaire initial fait de claies de roseaux. Le plan d'aménagement du Chenoua conciliait donc remarquablement les traditions de l'habitat perché kabyle et de l'utilisation traditionnelle du milieu montagnard d'une part, l'exploitation des ressources des plaines périphériques d'autre part, avec les nécessités du resserrement des populations et de l'établissement d'une infrastructure de vie communale. La critique principale que l'on pouvait lui faire était son caractère partiel (il laissait de côté une partie importante des populations) conjugué cependant avec

un morcellement encore très poussé de l'habitat (le total des nouveaux centres ainsi créés ne devant pas être inférieur à 11).

L'APPLICATION DU PLAN ET LES RETOUCHES

La pression des populations exclues du plan de resserrement d'une part, la difficulté d'assurer une protection militaire à un nombre de centres aussi importants d'autre part, allaient entraîner en cours d'application des remaniements substantiels.

Le premier facteur (pression des populations) eut pour conséquence essentielle une augmentation du volume prévu des nouveaux centres et l'extension à tout le massif des resserrements décidés. A Ouzakou où n'étaient initialement prévues qu'une trentaine de maisons permettant de resserrer les habitations les plus éloignées, le plan fut porté à 60 maisons dès décembre 1959 et le total des maisons construites devait atteindre 80 à la fin de la saison d'été 1960. Pendant ce temps, un grand nombre de familles exclues du resserrement préféraient descendre dans la plaine. A la fin de mai 1960, on estimait à 400 personnes (60 familles) les habitants du nord-ouest de la fraction (Clans Ben Hamida, Si Touiza, Si Amar, Ben Alam, Si Brahim, Ben Aïssa) qui s'étaient recasés dans les bourgades voisines à Tipasa, Desaix, Marengo, Tefeschoun. L'exode commençait à atteindre les Beldj, qui demandaient avec insistance à être resserrés. Un sondage effectué parmi les 207 foyers alors subsistant dans la fraction révélait que 162 familles faisaient acte de volontariat pour un village côtier, que 5 souhaitaient se replier sur Cherchell et que 40 étaient indécis. Dans ces conditions fut décidée la construction d'un nouveau village rassemblant les Beldj sur la côte Nord-Est du massif, à peu de distance du petit resserrement de

Merabet et à proximité immédiate de la fraction Nedjar qu'on espérait pouvoir conserver sur place. Sensiblement au centre du terroir des Beldj, le nouveau village permettait de continuer à assurer l'exploitation des terres dans des conditions convenables. Il n'était pas interdit d'espérer par ailleurs que la descente vers la côte provoquerait l'essor des cultures maraîchères comme dans la région de Karnouche. Enfin, l'exploitation des calcaires de la corniche nord-est du Chenoua, très utilisés pour les travaux de construction à Alger, constituait un important centre d'attraction supplémentaire. La partie aval de la fraction Tighermine, exclue du plan de 1959, fut orientée vers les Trois Ilots où elle se juxtaposa aux Karnouche, dans une région où l'appel de main-d'œuvre était considérable pour les cultures maraîchères. Un plan de repliement des habitants isolés du petit massif annexe du Choum Beïda, entre l'oued Hachem et l'oued Bellah, vers la ferme Maître, dont ils étaient tous employés, fut lancé à la même époque. Il devait intéresser en principe 25 foyers. En même temps était amorcée à Desaix la construction d'une cité de recasement devant comporter 200 maisons et réunir les gens de tout le Chenoua (surtout de la partie sud de la fraction Ouzakou, mais aussi de Cheurfa, de Karnouche et de Tighermine) qui y avaient afflué depuis le début des événements. Au début de la campagne d'été de 1960, le plan de resserrement était ainsi étendu à l'ensemble des populations du Chenoua.

Le deuxième facteur (difficulté d'assurer à tous les centres prévus initialement une protection militaire) entraîna par contre une diminution notable de leur nombre. Sur le versant nord, on dut renoncer au nouveau village prévu à l'amont de la fraction Tighermine, et la population qui devait y être relogée reçut comme nouvelle destination le village côtier des Beldj. Seule la partie dont le resserrement était prévu à Dra el Guenina ne vit pas modifier sa destination première. Sur le versant sud, on prit à la même époque la décision de replier sur

Sidi Moussa les habitants des 4 nouveaux centres prévus de Boudjeraa sud et de Laari centre sud et sud-est, ce qui devait aboutir à créer en plaine près du regroupement initial déjà existant une grosse agglomération de 1.500 personnes environ d'où il serait d'ailleurs facile de rayonner vers les terres de culture.

A l'issue de toutes ces retouches, décidées en mai-juin 1960 (1), la physionomie du Chenoua était donc sensiblement modifiée par rapport aux prévisions du plan initial. Si l'effectif de la population destinée au resserrement vers le haut, à Dra el Guenina, ne variait pas, la proportion des habitants nettement descendus vers les plaines périphériques augmentait considérablement, pour atteindre plus de la moitié du total. Deux resserrements « de mi-pente » subsistaient seulement dans un site conforme à l'habitat traditionnel Chenoui, ceux d'Ouzakou et de Noura. Là encore, comme souvent dans l'Atlas Blidéen, les projets visant à resserrer la population en montagne, s'étaient heurtés à des difficultés dans le domaine de l'implantation militaire où avaient été prévenus partiellement par l'exode spontané des populations. Le coup de fouet incontestable apporté à l'économie des plaines périphériques par l'afflux des montagnards, les bienfaits certains provoqués par cet exode dans un massif où les morsures d'érosion étaient déjà nombreuses, enfin le maintien assuré en altitude d'une population non négligeable (2) donnent à penser que l'équilibre atteint dans le cas du Chenoua est bien près d'être satisfaisant.

(*A suivre*) X. DE PLANHOL.

(1) Et mises rapidement en application au cours du mois d'août, où la recrudescence des attentats et de l'insécurité entraîna une évacuation accélérée de la montagne et l'installation immédiate des habitants sous la tente, près des emplacements définitifs des nouveaux villages, sans attendre l'achèvement de la construction.

(2) Bien qu'il soit encore trop tôt pour assurer que la population effectivement stabilisée à Dra el Guenina atteindra les chiffres prévus.

BUGEAUD EN 1840

(*Suite et fin*)

Attitude antiafricaine de Bugeaud.

Le brillant succès que Bugeaud avait remporté sur Abd-el-Kader ne le prédisposait pas à l'optimisme quant à l'avenir de notre établissement en Afrique. Le 25 décembre 1836, chez le comte Molé, à Thiers qui se montrait partisan de la conquête et de la colonisation du pays, il déclarait : « Je ne vois pas que la nation soit aussi portée que vous sur cette « brillante » colonie, comme le clament quelques publicistes ou quelques criards. Si l'on avait assez de franchise et de fermeté pour résister à cette petite coterie, la nation serait bien aise d'être débarrassée de cette possession onéreuse » (164). Quant à former des troupes en Afrique, « vous ne le pouvez pas pour une raison bien simple, c'est qu'elles y meurent ». La colonisation ? La Régence n'est pas cultivable... » le ton est d'un pessimisme total (165).

« L'abandon de l'Afrique était le *delenda Carthago* cher à Bugeaud, écrivait l'année suivante le lieutenant-colonel de Maussion, son chef d'Etat-major, et malheureusement il le professe toute la journée à tout le monde, d'une voix retentissante. Ce système a beaucoup ajouté au découragement des hommes, ce dont il ne se doute pas » (166). Même après avoir été nommé gouverneur général de l'Algérie, il ne désarmera pas. Victor Hugo qui

(164) Il a souvent répété qu'il considérait « Alger comme un funeste cadeau de la Restauration ».

(165) Extrait des *Souvenirs du comte Molé*, par la marquise de Noailles (*Revue de l'hist. des Colonies*, t. XXIV, 1947, p. 133 et sq.).

(166) Cité dans *Histoire de l'armée française* par le Col. J. Revol, 1929, in-4°, p. 183.

eut avec lui, au début de 1841, un entretien (167), note : « Le général était en grande humeur contre l'Afrique. Il prétendait que cette conquête empêchait la France de parler haut à l'Europe, qu'en outre il était difficile de coloniser l'Algérie, son sol étant improductif » (168).

Discours du 19 janvier 1837 (169).

Cependant lorsqu'il prendra pour la première fois la parole devant la Chambre sur la question d'Afrique, il n'affichera pas le même pessimisme. Il affirmera au contraire qu'à cette affaire mal engagée depuis plus de six ans, il est possible de trouver une solution satisfaisante. Il suffit pour cela de changer de méthode. C'est précisément cette tactique nouvelle que Bugeaud va exposer à la Chambre en quelques phrases dont nul ne pourra contester la clarté. Fort de son expérience victorieuse en Afrique, il se présente comme le seul homme capable de mettre fin à la guerre, à la condition naturellement qu'il y soit nommé gouverneur général avec les moyens qu'il estime indispensables.

« Je n'ai jamais demandé la guerre, déclare-t-il tout d'abord. J'ai été le premier ici en 1831 à demander la paix quand tout demandait la guerre générale (170). Je ne suis donc pas guerroyant, mais je parle des Arabes. Avec eux, il faut savoir guerroyer et guerroyer vite pour ne pas être obligé de guerroyer longtemps. Or, vous êtes en guerre ; vous ne pouvez vous en tirer que par la victoire ou par la retraite.

(167) Mme de Girardin avait réuni à sa table les deux vedettes de l'actualité : Bugeaud avait été nommé Gouverneur général de l'Algérie le 29 décembre 1840, Hugo venait d'être élu membre de l'Académie française le 7 janvier 1841.

(168) A quoi le poète répondait : « Je crois que cette conquête est chose heureuse et grande. C'est un peuple éclairé qui va trouver un peuple dans la nuit. C'est à nous d'illuminer le monde ». (Hugo, *Origine de Fantine*, 9 janvier 1841, dans *Choses vues*. Paris, édit. de l'Imprim. Nation., t. I, p. 59).

(169) *Mon. Univers.*, 30 janvier 1837, p. 140. Azan, *Par l'épée...* p. 25.

(170) Allusion à la situation internationale créée alors par les affaires de Belgique.

« Vous ne voulez pas de la retraite ? Il faut donc savoir organiser la victoire. Il faut que l'expédition de Constantine (171) ne soit pas un fait isolé ; il faut qu'elle se rattache à un plan général. Il faut se montrer fort partout en même temps pour frapper le moral des Arabes. C'est en vain que l'on voudrait traiter avec eux tant que l'on n'est pas victorieux. Ils vous riraient au nez ».

En évaluant à 45.000 hommes au minimum l'effectif nécessaire Bugeaud provoqua des mouvements divers. Il riposta : « Ce chiffre vous effraie, mais celui de 20.000 hommes que vous avez voté la session dernière ne vous effrayait pas. Cependant ce petit chiffre était beaucoup plus effrayant, car vous le voterez dix ans et vous ne serez pas plus avancés que le premier jour, tandis qu'avec 45.000 vous avanceriez vite ».

Ces idées trouvaient de l'écho chez quelques parlementaires. Thiers qui n'était plus ministre depuis septembre 1836, n'hésitait pas à dire : « On n'a pas eu le courage d'avouer qu'il était impossible de vivre pacifiquement en Afrique et de demander les crédits nécessaires. Il est résulté de là un système qui n'a été ni la paix ni la guerre, ni la colonisation ». Ce système, Thiers le qualifiait de « guerre mal faite, non par la faute des généraux, mais par la faute de tout le monde » (172).

Traité de la Tafna (173).

Moins d'un an après sa première campagne en Afrique, Bugeaud devait se retrouver en face d'Abd-el-Kader, cette fois comme négociateur. L'Emir avait besoin de la paix pour se fortifier et s'organiser, mais il entendait ne traiter qu'à des conditions très avantageuses. De son côté, le gouvernement français voulait avoir les mains

(171) Il s'agit de la seconde expédition en préparation contre Constantine.

(172) Azan, *Par l'épée...*, p. 36, note 3.

(173) *Documents sur le Traité de la Tafna* (1837) par Georges Yver (Collection des Documents inédits sur l'histoire de l'Algérie) Alger, 1924, in-8°.

libres dans la province d'Oran, tandis que se déroulerait la seconde expédition contre Constantine et, d'autre part, il conservait l'illusion qu'Abd-el-Kader serait un vassal fidèle de la France (174).

Bugeaud a raconté comment il fut chargé de cette mission (175). « En arrivant à Paris le 17 février, je fus chez le ministre de la guerre et voici en substance ce qu'il m'a dit : « Le gouvernement sachant l'influence que vous avez justement acquise sur l'armée et sur les Arabes, sachant la confiance que les soldats ont en vous, vous a regardé comme l'homme le plus capable de faire passer la colonie du système de guerre au système pacifique. Il pense que vous seul pouvez traiter avec Abd-el-Kader et il vous propose d'aller prendre provisoirement le commandement d'Oran où vous serez indépendant, où vous aurez des forces respectables et où vous serez chargé de la diplomatie ».

Bugeaud répondit : « D'après tout ce que vous venez de me dire, permettez-moi de m'étonner que vous ne m'ayez pas nommé gouverneur, car il faut à celui-ci tout ce que vous dites qu'il faut que j'ai, pour qu'il puisse remplir sa mission d'une manière avantageuse pour la France. Malgré tout vous avez nommé M. Damrémont. Vous avez eu sans doute de bonnes raisons pour cela, mais alors, il faut que M. Damrémont fasse sa besogne. Si vous la faites faire par un autre, vous annulez le gouverneur ». Dans cette première entrevue je n'ai rien accepté ».

Intervinrent alors Guizot et Thiers. « Enfin le roi m'a prié d'accepter, de rendre au pays et à lui-même ce grand service... Ce ne sera que temporaire, me dit-on... Demandez tout ce que vous croirez nécessaire pour le succès, cela vous sera accordé. Soumettez-nous vos plans,

(174) Autre illusion. Tout en préparant l'expédition contre Constantine, Damrémont avait reçu mission de négocier avec le bey Ahmed, notre vainqueur de la veille. On se flattait que la puissance de celui-ci et celle d'Abd-el-Kader se neutraliseraient pour le plus grand profit de la paix. La réalité ne devait pas tarder à balayer ce qui n'était qu'une simple construction de l'esprit.

(175) *Lettre* à Mme Bugeaud, 3 mars 1837 (collect. partic.).

un projet de traité... J'ai fait tout cela, on a tout approuvé et, sans doute, je pourrai partir dans quelques jours ».

Bugeaud estimait nécessaire une nouvelle campagne dont il escomptait qu'Abd-el-Kader vaincu devrait réduire ses prétentions (176). Le gouvernement, pressé de faire la paix tint au contraire à ce que les négociations commencent sans retard. Sans doute pour aller plus vite, les pouvoirs de Bugeaud vis-à-vis du gouverneur et du général commandant à Oran n'avaient pas été précisés, ce qui ne contribua pas peu à accroître la confusion qui régna dans les pourparlers entre l'Emir et Bugeaud.

A cette époque, celui-ci ignorait à peu près tout des choses et des gens de l'Islam. Le résultat fut le traité de la Tafna (20 mai 1837). Dans la hâte que Bugeaud mit à conclure la paix, le traité, par les concessions excessives consenties, non moins que par les imprécisions du texte sur des points importants, mérite le jugement sévère de Damrémont : « Le traité n'est pas avantageux, car il rend l'Emir plus puissant qu'une victoire aurait pu le faire et nous place dans une situation précaire, sans garanties, resserrés dans de mauvaises limites. Il n'est pas honorable, car notre droit de souveraineté ne repose sur rien et nous abandonnons nos alliés. Il n'était pas nécessaire, car il ne dépendait que de nous seuls de nous établir solidement dans la Mitidja et autour d'Oran et de nous y rendre inattaquables en réservant l'avenir » (177).

Dès le début, Bugeaud paraît avoir été convaincu qu'il avait agi au mieux des intérêts de la France. Il affichait une telle confiance vis-à-vis d'Abd-el-Kader qu'il écrivait au président du Conseil : « Je me rends garant de l'Emir et je prouve la foi que j'ai dans sa parole par la grande responsabilité que j'assume sur ma tête » (178). Dans la réalité, au lieu d'assurer la paix, l'application du traité fut une épreuve de force d'où sortirent huit années de

(176) *Lettre* de Bugeaud au ministre de la Guerre, 12 mars 1837 (Coll. particul.).

(177) Azan, *L'émir Abd-el-Kader*, p. 96.

(178) Azan, *op. cit.*, p. 94.

guerre. Trois ans après, Thiers pourra dire à la Chambre : « Abd-el-Kader a été plus fort après le traité de paix que le général Desmichels avait signé avec lui. Vous le trouvez encore plus fort après le traité de la Tafna. Chaque traité que vous faites avec lui est un acte de reconnaissance de son pouvoir qui lui donne plus d'autorité morale dans le pays et un répit pour se réorganiser » (179).

Sa responsabilité, Bugeaud n'a jamais cherché à l'atténuer. L'année suivante il déclarait à la Chambre : « Je n'ai pas été seulement l'exécuteur passif des instructions que j'avais reçues des ministres. J'ai agi avec la conviction la plus intime qu'il n'y avait rien de mieux à faire dans l'état présent des choses ». Loin d'esquiver le débat, il affirmait : « Je fis donc la paix. Le gouvernement l'a ratifiée et je crois que ça été un bonheur pour les affaires de l'Afrique » (180).

« En effet, continue-t-il, pour fonder quelque chose en colonisation, il faut être en paix avec ses voisins ou les avoir soumis. Eh bien ! nous n'avions pas de quoi les soumettre. Il fallait donc faire la paix, si l'on voulait faire quelque chose ». Aussi bien que lui reprochait-on ? D'avoir livré à l'Emir quelque 14.800 lieues de terres. « Mais, ripostait Bugeaud, il les avait déjà : ce n'est pas nous qui en étions les propriétaires. D'ailleurs, le traité peut durer et durera si l'on veut. S'il dure, on peut se consacrer à la colonisation... Eh ! Messieurs, les traités n'ont jamais lié les nations que s'ils sont conformes à leurs intérêts. Sans avoir besoin de violer nous-mêmes le traité de la Tafna, l'Emir nous fournira souvent l'occasion de le rompre » (181).

(179) *Séance* du 14 mai 1840. *Mon. Univers.*, 15 mai, p. 1059. Azan, *Par l'épée...*, p. 78.

(180) *Séance* du 8 juin 1838. *Mon. Univers.*, 9 juin, p. 1954. *Arch. parlem.*, t. 121, p. 225. Azan, *op. cit.*, p.. 87.

(181) Plus de deux ans après. il écrira : « Je m'honorerai toujours du traité de la Tafna, car il a été pour moi un grand acte de jugement et de patriotisme. De jugement parce que la guerre était à peu près impuissante et que, pour la faire mieux, il fallait 100.000 hommes judicieusement employés, — de patriotisme, parce que je sacrifiais ma gloire et mon avenir ». *Lettre* du 14 janvier 1841. Tattet, *op. cit.*, p. 230.

Conclusion : « Je n'étais pas favorable à l'Afrique. Je ne le suis pas encore ; je crois que c'est un funeste présent que la Restauration nous a fait. Mais je crois en même temps que puisque nous l'avons et qu'on veut y rester, il faut faire tout ce qu'on peut pour en tirer parti ».

Aux négociations qui précédèrent et suivirent la signature du traité, se mêlèrent des incidents dont le plus sérieux devait avoir son dénouement dans le procès du Général de Brossard qui commandait à Oran lors de l'arrivée de Bugeaud et dont le moins pittoresque ne fut pas le fait qu'Abd-el-Kader ait manqué subventionner les chemins vicinaux de l'arrondissement de Nontron (Dordogne).

Procès Brossard.

Le procès qui, sur l'ordre du ministre de la guerre, fut intenté à Brossard devant le Conseil de guerre de Perpignan, eut pour cause les accusations portées par Bugeaud contre ce général : concussion, tentative pour passer au service d'Abd-el-Kader. Les renseignements qu'il avait recueillis venaient de « la voix publique » et surtout de Juda Ben Duran, personnage suspect, utilisé par l'Emir dans ses négociations avec Bugeaud. Celui-ci eut le tort d'accueillir trop facilement des accusations auxquelles les embarras d'argent bien connus et les intempérances de langage de Brossard donnaient d'ailleurs quelque vraisemblance. Après des séances mouvementées où Bugeaud fit montre d'une susceptibilité et d'une irritation qui faillirent le mettre en mauvaise posture, le Tribunal retint contre l'accusé la seule accusation « d'immixtion dans des affaires incompatibles avec sa qualité » et le condamna le 30 août 1838 à six mois de prison et 800 francs d'amende. Acquitté en appel Brossard fut aussitôt transféré à la prison pour dettes (182). Malgré la gravité des débats, le comique ne manqua pas. Le témoin Garavini, aventurier douteux et agent plus ou moins dou-

(182) *Monit. Univers.*, 4 juillet 1839.

ble (183) s'étant plaint d'avoir été « roulé » par Duran, on vit celui-ci s'esclaffer au fond de la salle (184).

Affaire des chemins vicinaux de la Dordogne.

Chargé en 1826 par le Préfet de la Dordogne de l'inspection des chemins vicinaux dans l'arrondissement de Nontron, Bugeaud en avait constaté le mauvais état dû à l'insuffisance des crédits votés par le département. Ces crédits, ne pourrait-il pas les trouver en Afrique ?

Après avoir accepté la mission de traiter avec Abd-el-Kader, il avait écrit à sa femme : « J'ai demandé que, si l'on traite avec l'Emir et qu'il nous paie des tributs, les premiers 100.000 francs qu'il paiera (185) seront mis à ma disposition pour être employés à des objets d'utilité publique dans mon arrondissement. M. Molé à qui j'en ai parlé a vivement approuvé cette idée et m'a promis de l'appuyer en Conseil ». Et Bugeaud ajoutait : « Tu peux dire cela » (186).

« Je ne sais si j'ai perdu le sentiment du bien et du mal, devait déclarer le président du Conseil Molé à la Chambre, mais j'avoue que l'idée du général m'a paru la plus naturelle du monde. Il voulait que son pays natal conservât le souvenir des services qu'il avait rendus à la France » (187).

Mais avant le fin des négociations, un commerçant espagnol établi à Oran, Puig y Mondo, suggéra à Bugeaud

(183) On trouve fréquemment ce nom dans la *Correspondance* de Valée et de Bugeaud.

(184) Les comptes rendus du procès Brossard (27-30 août 1838) ont été reproduits dans le *Moniteur* (numéros du 2 au 6 septembre). A défaut d'une relation objective du procès, voir d'Ideville, *op. cit.*, t. II, chap. III et Pellissier de Reynaud, *op. cit.*, t. II, p. 265 et sq.

(185) Par la suite il fut question de 100.000 boudjous (180.000 francs), le boudjou étant l'unité monétaire de la Régence.

(186) *Lettre* à Mme Bugeaud déjà citée.

(187) *Séance* du 17 janvier 1832 (*Arch. Parlem.*, t. 123, p. 423). De même l'intendant civil Bresson écrivait : « On reconnaît là un sentiment généreux qui rappelle au général Bugeaud le souvenir des intérêts de son pays natal, dans une condition où la plupart des hommes les oublient, dominés par des sentiments très personnels ». (*Notes* journalières prises à Oran en août 1837. Coll. partic.).

que si l'on parvenait à connaître la date du traité avant qu'elle eût été rendue publique, il pourrait, en faisant venir d'Espagne des marchandises sur lesquelles les Arabes s'abattraient une fois la paix proclamée, réaliser des bénéfices qu'il était prêt à partager avec Bugeaud. Celui-ci ayant en tête ses chemins vicinaux, accepta puis, reconnaissant que « l'on ne peut faire même une bonne action par des moyens que l'on ne peut avouer hautement », il rendit à l'Espagnol, en présence du commandant Eynard, les 12.000 francs qu'il en avait reçus » (188).

Après la signature du traité, les négociations continuèrent pour son application. Abd-el-Kader promit de verser les 100.000 boudjous mais, le Conseil des ministres ayant refusé son approbation, Bugeaud abandonna son projet. Il écrivit le 11 octobre à l'Emir : « Si quelqu'un te demande pour moi les 100.000 boudjous que tu m'avais offerts, dis-lui que j'y renonce » (189).

Bugeaud candidat au Gouvernement général

A Thiers qui lui avait demandé en décembre 1836 : « Si l'on vous envoyait à Alger avec le titre de gouverneur général, vous iriez bien volontiers ? » Bugeaud avait répondu : « Sans doute, mais le député Bugeaud ne retournerait à Alger que contre ses convictions » (190).

En réalité, depuis sa campagne victorieuse en 1836, Bugeaud n'avait pas cessé de songer au Gouvernement général, poste qui paraît bien lui avoir été offert cette année-là (191). Il était prêt à accepter le commandement de l'expédition contre Constantine. « Ils sont des maladroits s'ils ne m'y envoient pas en chef car, à mérite égal

(188 et 189) Même Séance.

(190) *Souvenirs* du comte Molé, *op. cit.*, p. 141.

(191) « J'ai été plusieurs jours gouverneur général de l'Algérie sans l'avoir brigué. On était venu me chercher sous ma tente. La Gauche et la Presse se sont fâchées et le Ministre a tergiversé. Dès que j'ai vu les premiers symptômes d'hésitation, je me suis empressé d'écrire au Président du Conseil (Thiers) que je renonçais à ce glorieux commandement ». *Lettre* du 28 mars 1836. Tattet, *op. cit.*, p. 163.

ou même inférieur, je peux mieux faire qu'un autre, puisque toute l'armée m'appelle de ses vœux » (192).

C'est très sincèrement qu'il s'est étonné de n'avoir pas été nommé gouverneur lorsqu'on l'a chargé de négocier avec Abd-el-Kader (193). Il ne cessait pas de s'intéresser à l'Afrique non seulement dans sa correspondance privée (194) et dans ses deux rapports au Ministre de la Guerre de juin et juillet 1836, mais aussi dans les deux importants *mémoires* qu'il publiera en 1838 et dans trois discours à la Chambre (195).

Son désir d'assumer la responsabilité de gouverner cette Algérie qu'il ne cesse de représenter comme « une mauvaise affaire » pour la France, s'explique fort bien. S'il pousse au noir les difficultés de la situation, c'est là une tactique non sans habileté. Combien éclatant apparaîtra le mérite de l'homme qui, d'une telle situation, aura fait sortir le succès ! Or, qu'il soit cet homme, Bugeaud n'en doute pas. Aussi estime-t-il que le poste de gouverneur général lui est dû. N'est-il pas le seul à proposer un programme susceptible de « trouver une solution à cette fâcheuse affaire d'Alger », programme qu'il est aussi le seul, à son avis, capable de réaliser ? Aussi bien pourquoi l'Algérie devenue une bonne affaire pour lui n'en serait-elle pas une pour la France (196).

Le plan Bugeaud.

Son grand système d'occupation « agissante » — ce dernier mot reviendra souvent dans sa correspondance officielle — il peut l'exposer dès 1838. « Je porterai à Médéa une colonne de 8.000 hommes, autant à Mascara, Miliana, Tlemcen et derrière chacune de ces colonnes, j'en aurais une de 5.000 hommes pour les ravitailler, soit un effectif de 60 à 70.000 hommes sans compter Bône et Constantine. »

(192) *Lettre* à Mme Bugeaud du 4 janvier 1837.
(193) Voir *lettre* déjà écrite au Ministre.
(194) Voir Tattet, p. 172 à 229. *passim.*
(195) Sur ces *mémoires* et *discours*, voir ci-après.
(196) Le mot est de Pellissier de Reynaud, *op. cit.*, t. II, p. 466.

Cette tactique lui permettra de réaliser son programme d'occupation totale dont il donne la primeur à d'Esclaibes. « Par ce moyen on dominerait le seul intérêt saisissable des Arabes, l'agriculture. On pourrait leur dire : Vous ne sèmerez pas, vous ne moissonnerez pas, vous ne pâturerez pas sans ma permission ». Alors seulement les Arabes se soumettront et non pas devant des expéditions passagères « dont l'impuissance devrait être assez constatée par sept ans d'insuccès ».

Bugeaud paraissait avoir peu d'illusion sur le succès de ses idées. « Avec une nation qui a la velléité des grandes choses avec les petites passions et la parcimonie des épiciers, on ne saurait prendre aucun grand parti sur l'Afrique » (197). Mais il n'était pas homme à se décourager.

La même année, il publie deux importantes brochures. Dans la première (198), il développe son plan d'établissement en Afrique, particulièrement dans la province d'Oran. Dans la seconde (199), il expose pour la première fois ses conceptions sur la colonisation militaire qui restera sa grande idée jusqu'à la fin.

Premier mémoire.

S'adressant au public, Bugeaud va user des arguments qu'il juge les plus propres à influencer une opinion peu favorable ou indifférente à une entreprise dont elle ne comprend pas la portée exacte. Le début est une sorte d'hymne à la paix.

Celle-ci, il se félicite d'avoir voulu la conclure avec Abd-el-Kader : « J'étais convaincu qu'une paix, même moins bonne ou moins mauvaise, valait mieux pour la France qu'une guerre « mal faite ». Je dis plus : la paix vaut mieux, selon moi, que la guerre bien faite car, pour

(197) *Lettre* du 26 mai 1838. Tattet, *op. cit.*, p. 181.
(198) *Mémoire sur notre établissement dans la province d'Oran par suite de la paix.* Paris, Gaultier-Laguionie, 1838, 50 p. in-8°. Extraits dans Azan. *Par l'épée...* p. 34 et sq.
(199) *De l'établissement de légions de colons militaires dans les possessions françaises du Nord de l'Afrique.* Paris, Firmin Didot, 1838, 54 p. in-8°. Extraits dans Azan, *op. cit.*, p. 89 et sq.

bien faire la guerre en Afrique, il faudrait y employer des forces dont l'absence en Europe serait un immense danger pour le pays » (200).

« La paix a du moins l'avantage de constituer une halte pour reprendre de nouvelles forces. Aujourd'hui la conquête est trop difficile, elle demanderait au public des sacrifices exorbitants et presque permanents, car il ne faudrait pas seulement conquérir, il faudrait garder la conquête.

« Or, quand je compare les sacrifices en hommes et en argent aux avantages qui peuvent résulter de la possession de tout le pays entre le désert, Tunis, le Maroc et la mer, quoique guerrier par goût et par profession, je ne me sens pas le courage de conseiller à mon pays cette conquête. Je ne sais pas flatter l'amour-propre de la nation aux dépens de ses plus chers intérêts. »

La paix a d'ailleurs l'avantage d'habituer Indigènes et Français à vivre ensemble. Sur la politique à suivre à l'égard des premiers, Bugeaud expose ses vues qui n'ont rien perdu de leur valeur.

Politique indigène.

« Plus la paix se prolongera, moins la guerre future sera difficile, si nous avons de la prévision, si nous savons nous établir solidement sur le territoire définitivement conquis, si nous sommes assez sages pour nous tenir toujours prêts à la guerre, si nous savons ouvrir avec les Arabes des relations qui puissent leur infiltrer nos mœurs... surtout si nous savons donner du bien-être aux populations musulmanes qui vivent sous notre domination.

« Le gouvernement doit donner à ses agents les instructions les plus positives afin qu'ils fassent, pour maintenir les relations les plus amicales avec les Arabes, tout

(200) Allusion à la tension provoquée en Europe par les victoires remportées sur les Turcs par Ibrahim fils du pacha d'Egypte, Méhémet Ali, tension aggravée par la rivalité anglo-russe dans la question d'Orient.

ce qui est compatible avec la dignité nationale. Il ne s'agit pas de faire des concessions de faiblesse ; elles produiraient un effet tout contraire à ce que je veux obtenir, car une concession déplacée amènerait des exigences que nous ne saurions supporter (201).

« Il est fort important que les divers commandants de nos provinces et de nos postes cherchent à se lier avec les chefs des Arabes, qu'ils les attirent chez eux, qu'ils s'en fassent des amis et, en même temps, qu'ils traitent avec égard et justice les simples Arabes qui fréquentent nos marchés » (202).

La guerre possible.

Vive donc la paix ! Mais le maintien de celle-ci ne dépend pas seulement de la France. Toute guerre en Afrique n'est pas impossible. Sans nommer Abd-el-Kader, Bugeaud parle de « l'ambition des princes avec lesquels l'on a traité ». Le plus sage est de prévoir la guerre. Elle doit « fixer notre attention et nous faire envisager les moyens propres à atteindre le but que l'on se propose ». C'est, affirme-t-il, ce qu'on n'a pas voulu faire jusqu'à présent.

Brièvement, il expose les erreurs commises. Reprenant le mot de Thiers, la guerre a été « mal faite » pendant sept ans. Les causes ? Avoir « agi au jour le jour, sans but déterminé et sans plan... On a hésité entre l'occupation restreinte et la conquête totale et, dans ce dernier cas, on ne demandait au Gouvernement que le quart des moyens nécessaires. De là des mécomptes et un désordre général des idées sur la question d'Afrique ».

(201) « Il s'agit, précise-t-il, d'apporter un esprit conciliateur dans les petits différends qui doivent nécessairement s'élever quand on est en contact avec des peuples peu civilisés. Je crois, par exemple, que nous devons rarement nous faire justice nous-mêmes pour les petits méfaits commis par les individus. Il faut les renvoyer ou les dénoncer aux chefs arabes qui en feront autant de leur côté et ne jamais considérer les actes isolés comme des atteintes portées aux traités. »

(202) On peut s'étonner que ces lignes caractéristiques ne figurent pas dans un ouvrage récent sur *La politique indigène de Bugeaud* et que la brochure de celui-ci ne soit pas mentionnée dans la bibliographie.

La réalité.

Il faut voir la vérité en face. « La conquête de toute la Régence demandera 90.000 hommes — 30.000 pour la conquête de la seule province d'Oran — judicieusement employés et quand le résultat sera obtenu, « on aura engagé pour longtemps dans ce pays de 50 à 60.000 hommes » et Bugeaud insiste : « Oui pour longtemps, et même très longtemps ! c'est-à-dire le temps nécessaire pour nous assimiler les habitants »... Mais, pour obtenir la soumission de tout le pays, « il ne suffit pas de s'établir sur le littoral et de pousser dans l'intérieur des expéditions passagères. Il faut être en avant et non en arrière du pays que l'on veut dominer et soumettre. On ne garde pas en arrière, on garde en avant ».

Ressources de l'Algérie.

Y a-t-il à tirer de ce pays quelque chose qui vaille que l'on s'y établisse ?.... Est-il réellement impropre à toute colonisation ? Son sol est-il improductif comme Bugeaud l'a déclaré à Thiers en décembre 1836, comme il le déclarera à Hugo en janvier 1841, avec un pessimisme qui pourrait bien n'être qu'un parti pris ? Ici, ses déclarations vont être plus nuancées.

Le bilan agricole du pays, il l'établit avec la précision d'un homme qui connaît par expérience ce dont il parle. Sur le cheptel oranais : les races ovine et chevaline sont assez bien ; bovins et ânes doivent être améliorés, pour cela, importer d'Espagne « quelques taureaux, quelques ânes et quelques bourriques ». L'âne, notamment, est à propager en Afrique, en raison de sa petite taille qui lui permet de passer partout, de sa douceur qui en fait une monture rêvée pour les malades et les blessés, de ce qu'il se nourrit de ce qu'il trouve et qu'il n'exige pas à beaucoup près autant de soins que le mulet.

En ce qui concerne la culture, Bugeaud reconnaît, « en certaines de ses parties, la fertilité de la province d'Oran en céréales », mais il souligne que les mêmes

terres sont peu propres aux autres cultures. Pendant les chaleurs, du 15 mai à la fin octobre, les terres, fortes en général, se durcissent et se crevassent de sorte qu'on ne peut y tracer de sillons et que la végétation sèche. Les cultures sarclées et successives, les assolements raisonnés qui seuls peuvent donner de la valeur au sol sont impossibles ici.

Impossible aussi l'irrigation, les rivières étant à sec durant l'été. On doit se borner à semer du grain quand les terres sont détrempées à l'excès par les pluies (décembre à février). On fait paturer les troupeaux jusqu'à ce que le blé soit mûr. On le récolte et on se repose jusqu'en décembre [203].

Nomades et sédentaires.

Cet état de chose explique le nomadisme des Arabes. Ils n'ont pu se fixer car la culture sédentaire ne peut les nourrir. Les troupeaux sont leur première ressource et, pour qu'ils vivent, il faut qu'ils se déplacent souvent.

Si, remarque Bugeaud, « par la propriété bâtie on pouvait fixer les Arabes au sol, ce serait le meilleur atout de notre politique. Par là, on les attacherait à la terre ; ils deviendraient moins féroces, moins guerriers, plus faciles à gouverner. Actuellement ils sont insaisissables pour la guerre comme pour l'administration ». Il est à la fois « pénible et risible » d'entendre recommander, comme moyens de conquête et de soumission, l'application de lois justes, une bonne justice distributive, qui feront sentir aux Arabes la douceur de nos mœurs et les avantages de notre civilisation. « Ces choses-là sont belles sans doute, mais comment les offrir à des peuplades qui fuient à notre approche, qui ne laissent derrière elles que des

(203) Bugeaud réclame un boisement intensif du pays. Il faut se hâter de créer à Oran des pépinières de mûriers et d'oliviers. « Les plants seraient distribués gratuitement aux colons pauvres, contre rétribution aux colons aisés. Mais, ajoute-t-il en homme prévoyant, on devra ne rien donner aux cultivateurs qui n'auraient pas disposé préalablement et convenablement les trous pour recevoir les arbres ».

guerriers, lesquels ne répondent aux phrases sentimentales que par des coups de fusil ».

Il n'est pas impossible que le spectacle de l'agriculture pratiquée par les populations de l'Afrique du Nord ait rappelé au propriétaire de la Durantie les landes stériles de son Périgord qu'il avait converties en terres fertiles malgré la routine de ses paysans dont, après plus de vingt ans d'efforts et d'exemples, il était parvenu à ouvrir l'esprit au progrès.

Colonisation.

Mettre le pays en valeur, c'est le coloniser. « Le plus urgent est de constater la légalité des ventes et l'étendue des biens du beylick, afin que le gouvernement sache ce dont il peut disposer pour les ventes et les concessions de terres. Il faut briser toutes les transactions faites sous l'empire de la mauvaise foi » (204).

Ceci dit, Bugeaud montre la difficulté de coloniser : climat, nature du sol, rareté des eaux, absence de bois de construction, caractère pillard et guerrier des populations. Le problème ne pourra être résolu que par l'installation de colons militaires qui « complèteront l'établissement guerrier ». Ces colonies seront formées de soldats libérés, pris dans toute l'armée et se consacrant volontairement à l'Afrique (205).

Pour coloniser, en effet, il faut une population guerrière, habituée aux travaux des champs, organisée à peu

(204) Allusion aux trafics que pratiquèrent, aussitôt après l'occupation d'Alger et d'Oran, des marchands de vivres, des brocanteurs, des usuriers parés du nom de capitalistes. Des ventes se conclurent qui ne furent généralement que des fictions. Sur des titres sans authenticité, la contenance des terres était abusivement exagérée. Des propriétés furent aliénées en totalité par des gens qui n'en étaient que copropriétaires pour une infime partie. La malhonnêteté européenne avait été dupée par la duplicité arabe. Une Commission constituée en vertu de l'Ordonnance du 21 juillet 1846 procéda à l'épuration nécessaire. (Voir Isnard, *La Réorganisation de la propriété rurale dans la Mitidja*. Alger, 1949).

(205) Population évidemment différente des soi-disant colons accourus à Alger en 1830 qui ne réunissaient aucune des conditions ni des qualités nécessaires « pour s'établir solidement dans le pays ; ils n'ont su y faire que des cabarets ».

près comme le sont les tribus arabes, cultivant et défendant le sol. Elles devront commencer sous la tente en poil de chameau. Il faudrait attendre trop longtemps si l'on voulait commencer par bâtir des villages agricoles et défensifs... Les soldats libérés peuvent seuls nous fournir la base de la population européenne sans laquelle nous ne saurions nous consolider en Afrique.

Telle était la première conception de cette colonisation militaire qui devait être la grande idée de Bugeaud. Ce projet, il va le développer dans sa seconde brochure.

Deuxième mémoire.

Première constatation. Il n'a jamais été présenté jusqu'ici aucun système de mise en valeur du pays qui garantisse l'avenir. Or, sans plus attendre, il faut créer en Afrique quelque chose d'assez stable pour résister à tout événement. « Ce quelque chose, c'est établir au plus vite sur ce que nous possédons ou sur ce qu'une guerre possible peut nous donner encore, des populations dévouées, laborieuses et guerrières, cultivant le sol et pouvant garder notre conquête sans le secours de la métropole quand elle serait engagée dans une guerre européenne. Il faut fonder en Afrique des provinces qui puissent se suffire à elles-mêmes ».

Etablissement de Légions de colons militaires.

Pour cela, « une grande et prompte émigration serait nécessaire », mais elle devrait être précédée par la sécurité. « Celle-ci sera obtenue par l'établissement, en avant, de colonies militaires, avant-gardes de la colonisation ».

En attendant que ces légions puissent se suffire à elles-mêmes, « la France trouverait des avantages dans la création d'un peuple nouveau qui lui ouvrirait des relations commerciales avec l'Algérie et avec l'intérieur de l'Afrique. D'autre part, elles permettraient de retirer peu à peu la plus grande partie des troupes d'occupation dont l'absence en Europe pourrait être si fatale ».

Il n'y a plus une minute à perdre. Les fortifications que vous voulez augmenter, les ports que vous voulez creuser, les routes que vous voulez faire, rien de tout cela ne vous consolide dans le pays. Ces travaux, ces sacrifices n'auront quelque valeur qu'après que vous aurez fondé une population à vous... ».

« Si lorsque vous êtes allés à Tlemcen, à Mascara, à Médéa vous aviez établi sur chacun de ces points une légion de colons militaires comme celles que je vous propose, vous diriez aujourd'hui en toute occasion le département de Tlemcen, le département de Mascara, le département de Médéa. »

Pour trouver des colons qui veuillent s'établir en Afrique, il faut offrir des avantages bien garantis. Mais les dépenses d'établissement seront compensées, encore une fois, par la réduction progressive des effectifs sans que la sécurité soit compromise. « Chaque millier d'hommes qui rentrera en France laissera en Afrique pareil nombre de cultivateurs établis ». D'ailleurs, « avez-vous une autre solution valable ? Non. Alors, adoptez celle que je vous apporte ».

Après une longue discussion sur la levée et l'organisation de ces légions, la brochure se termine par un projet d'Ordonnance, destiné, dans la pensée de Bugeaud, à être soumis aux Chambres. On n'a pas à procéder ici à l'examen de ses projets. On verra, au cours de sa Correspondance, comment ont évolué ses idées, comment il a essayé d'en faire une réalité, jusqu'à ce que l'opposition du gouvernement, aussi bien que les difficultés qu'il a rencontrées lui-même, en aient entraîné l'échec.

Discours à la Chambre (206).

Ses idées, Bugeaud devait les reprendre à la tribune de la Chambre en un raccourci rigoureux, d'une netteté parfois brutale, en cette année 1840 au cours de laquelle

(206) *Séances* du 15 janvier et du 14 mai 1840. (*Mon. univ.* du 16 janvier, p. 106 et du 15 mai, p. 1057. Extraits dans Azan, *Par l'épée...*, p. 61 et 74.

le rappel du Maréchal Valée devient de plus en plus probable.

« Vous avez, dit-il à ses collègues, le choix entre trois solutions. L'abandon ? La France officielle, c'est-à-dire les écrivains, l'aristocratie de l'écriture, n'en veulent pas. Les pères de famille qui voient périr leurs enfants en Afrique pourraient penser autrement, mais ils ne parlent pas, n'écrivent pas et ne sont pas consultés ».

L'occupation restreinte ? « Une chimère dangereuse ». La seule solution possible est la conquête totale à laquelle vous serez poussés tous les jours davantage par les événements. L'accepter dès maintenant serait faire l'économie de la campagne à laquelle on se prépare cette année.

Ici, première attaque directe de Bugeaud (207) contre la tactique de Valée en Algérie ; c'est une condamnation formelle. Cette campagne sera « infructueuse », car occuper Médéa et Miliana n'est pas autre chose que « l'occupation restreinte étendue, avec des inconvénients accrus ». Quant aux incursions « passagères que l'on fera, elles ne produiront pas plus qu'elles n'ont produit pendant dix ans, sinon des morts, des blessés et beaucoup de malades ». Alors, pourquoi ne pas entreprendre tout de suite la conquête du pays et agir en conséquence.

Condamnation également d'un élément essentiel du système Valée. Il faut renoncer à multiplier les postes retranchés qui immobilisent sans résultat une grande partie de l'effectif. « Le seul système capable de soumettre l'Algérie est celui de la mobilité, aussi opposé à celui des postes que la portée des jambes l'est à la portée du fusil ».

Des colonnes mobiles, « agissantes » peuvent seules saisir « l'unique intérêt qui existe en Afrique, l'intérêt agricole ». Lorsque six de ces colonnes, fortes de 7.000 hommes chacune, battront en même temps tout le pays, « elles empêcheront les Arabes de semer, de récolter, de

(207) Bugeaud n'a jamais attaqué personnellement Valée, même dans sa correspondance (Tattet, *op. cit.*, p. 179 à 230, *passim*), mais il a toujours condamné son système.

pâturer sans notre permission. C'est le seul moyen de les obliger à cesser la lutte ».

Mais une solution par les armes ne suffira pas. La vraie solution pour conserver l'Algérie à la France, est une « colonisation » puissante grâce à des colons « organisés militairement » (208). Il faut une « grande invasion d'immigrants ». Il faut « chercher les colons partout, les prendre dans les villes et les campagnes. Il vous en faudra 150.000 dans quelques années ». Pour les avoir, « il faut leur faire un appel séduisant ». Que l'on ne dise pas : « C'est trop cher », car seule une colonisation intense, menée rapidement, gardera la conquête et libérera peu à peu notre armée ».

Bugeaud. Gouverneur général

Situation en 1840.

L'invasion de la Mitidja en novembre 1839 par les bandes d'Abd-el-Kader n'avait entraîné de la part de Valée aucune riposte immédiate. On eut l'impression que le Maréchal s'était laissé surprendre par l'événement. Il avait été victime de l'illusion que la liaison Constantine-Alger, par le Hamza et le défilé des Bibans (Portes de Fer) en territoire contesté par l'Emir, n'entraînerait pas de la part de celui-ci la rupture de la paix. Panique à Alger, émotion à Paris.

Cette impression ne fut pas effacée par le brillant succès de Changarnier à Oued-el-Alleug (31 décembre). La presse attaqua « l'impéritie » de Valée (209). Louis-Philippe hésitait à sacrifier un vieux serviteur, surtout au moment où il préparait l'occupation de Cherchell, Médéa et Miliana.

(208) Bugeaud avait dit le 15 janvier : « Il faut des colons militaires ». Ce mot ayant provoqué des murmures, il avait ajouté « ou civils, si vous voulez, mais organisez-les militairement ».

(209) Voir l'introduction de Georges Yver au tome IV de la *Correspondance du Maréchal Valée* (Coll. Docum. inéd. Hist. Algérie, 1957).

Ces trois places furent en effet occupées du 15 mai au 15 juin 1849, sans résultats décisifs et leurs garnisons furent aussitôt bloquées par l'ennemi. « Les affaires d'Algérie étaient dans un état à la fois de crise et de langueur. Le Maréchal Valée soutenait dignement la guerre, mais la situation générale restait la même » (210).

Le Maréchal Valée.

Le Maréchal Valée, écrit Bugeaud, « avait de grandes qualités et quelques défauts » (211). Esprit cultivé, il discernait rapidement le point essentiel d'une affaire, et une fois sa décision prise, il ne s'en départait pas, quitte à ignorer les démentis que les faits lui infligeaient. Spécialiste éminent de l'artillerie, il avait pour le troupier l'indifférence de l'homme qui appartient à une arme savante et il ne visita jamais un hôpital.

Il déclarait que « la France devait établir sa domination sur toute l'Algérie », mais, pour atteindre ce but, il proscrivait l'offensive. Pour lui, « une colonne mobile ne pouvait, une fois l'ennemi mis en fuite, que revenir à son point de départ, en donnant l'impression d'avoir éprouvé un échec ».

Au contraire, toujours d'après Valée, « l'occupation de points défensifs avait l'avantage d'amener les Arabes à venir attaquer ces points et de permettre de les battre sur une position choisie à l'avance. Il ne voyait pas que ce système immobilisait une grande partie de l'effectif dans des postes trop faibles pour agir avec efficacité au dehors, et qui ne pouvait qu'attendre passivement l'attaque de l'ennemi » (212). L'invasion de la Mitidja que la ligne de nos petits postes avait été impuissante à arrêter,

(210) Guizot. *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, t. VI, p. 385. Sur la situation au début de 1841, voir *Les Français en Algérie*, par Louis Veuillot, Paris, 1845, in-8°, livre d'un témoin (Veuillot avait été chargé par Guizot de mission auprès de Bugeaud) qui était un écrivain de grand talent.

(211) Lettre du 27 juillet 1839. Tattet, *op. cit.*, p. 196.

(212) Azan. *Conquête et pacification de l'Algérie*, p. 277.

n'avait pas modifié les idées de Valée sur les vertus de la défensive.

Il s'agissait de changer moins un chef que tout un système : Abd-el-Kader était devenu l'homme à abattre. Bugeaud s'imposait comme étant « le plus propre à poursuivre cette guerre » (213). Il était le seul qui proposât un programme positif pour la pacification et la colonisation de l'Algérie. De plus « l'armée avait confiance en lui et goût pour lui » (213 bis). Thiers (214) avait eu déjà l'intention de le nommer, mais il avait reculé devant l'hostilité de la presse et des partis de gauche (215).

Nomination de Bugeaud.

L'arrivée au pouvoir (29 octobre 1840) du cabinet présidé par le maréchal Soult (216), mais dont la personnalité représentative était le ministre des Affaires étrangères, Guizot (217) provoqua la décision. Ce ne fut pas « sans que l'on eût pesé les conséquences de ce choix et les difficultés qu'il ne pouvait manquer d'imposer au Gouvernement. Le général Bugeaud n'était pas un officier à qui l'on peut donner telle ou telle instruction avec la certitude qu'il bornerait son ambition à les exécuter et à faire chemin dans sa carrière en contentant ses chefs... » (218). Deux mois ne s'écoulèrent pas avant que Bugeaud fut nommé gouverneur général de l'Algérie (29 décembre).

(213 et 213 bis) Guizot, *op. cit.*, t. VI, p. 385.

(214) Président du Conseil (26 février - 29 octobre 1840). Voir ci-après la lettre de Bugeaud à Thiers du 4 avril 1840, n° 1, p. 1.

(215) Les jugements sur la Presse portés à la tribune de la Chambre par Bugeaud l'avaient rendu antipathique aux journaux d'opposition, sans que les autres prissent sa défense, ce dont il se plaignait.

(216) Soult détenait en même temps le portefeuille de la Guerre.

(217) Doctrinaire de l'occupation restreinte en 1835, Guizot était devenu partisan de la conquête totale. « La question n'était plus entre l'occupation restreinte et l'occupation étendue. La situation de la France dans le nord de l'Afrique avait changé... La conquête effective de toute l'Algérie était devenue la condition de notre établissement à Alger et sur la côte ». *Op. cit.*, t. VII, p. 266.

(218) Guizot, *op. cit.*, t. VII, p. 129.

Rapport de Soult au Roi.

Dans le changement de gouverneur, Soult vit l'occasion de rétablir sur les affaires d'Afrique le « contrôle ministériel » dont Valée, profitant de l'instabilité ministérielle (219) s'était pratiquement libéré.

Dans son rapport au roi qui est un véritable réquisitoire contre l'ancien gouverneur, le président du Conseil se plaignait de ce que le ministre eût cessé d'être informé de ce qui se passait en Algérie (220). « Ses instructions n'ont pas été exécutées, souvent même elles n'ont pas été transmises aux chefs de service... L'initiative, quand il aurait été raisonnable de l'attendre, ne venant pas d'Alger, le ministre n'a pas été en mesure de la prendre comme il l'eût fallu souvent. Les réformes les plus urgentes sont devenues impossibles, les études préalables ayant été inutilement prescrites. La connaissance des faits a presque toujours échappé au ministre ; il a dû souvent les rechercher dans des communications officieuses, à défaut de pièces officielles.

« Le gouvernement général de l'Algérie s'est ainsi affranchi successivement de tous les liens de dépendance avec le gouvernement et rien n'attesterait que les affaires algériennes sont placées dans les attributions du ministre de la guerre si celui-ci ne continuait à en répondre devant les Chambres et s'il n'avait à réclamer, à ses risques, le concours de celles-ci pour en obtenir des subsides en échange desquels il n'a pu fournir les renseignements qu'il n'avait pas. »

Soult établissait ainsi les droits respectifs du ministre et du gouverneur.

(219) Quatre ministres de la Guerre en trois ans.

(220) Le 29 juillet 1840, Thiers, alors président du Conseil, ému de cette situation, écrivait à Valée : « Le gouvernement vous donne sa confiance et il désire entretenir avec vous des relations franches et cordiales. Nous vous demandons en retour la même cordialité et, en particulier, je vous demande pour le département de la Guerre, la déférence, le soin à correspondre sans lequel l'ordre et la bonne administration seraient impossibles ». *Correspondance* de Valée, t. IV, p. 266.

De celui-ci on ne saurait diminuer la haute juridiction. Il faut que sa pensée domine constamment les mesures prises par les fonctionnaires placés sous ses ordres; que rien ne puisse se faire à son insu ni contre sa volonté, que cette volonté, il soit mis constamment en mesure de la manifester, qu'il n'ignore absolument rien de ce qu'il ne fait pas lui-même, enfin que des communications permanentes et obligatoires rendent à chaque heure, pour ainsi dire, son intervention possible ».

Quant au ministre, « il faut que, pour répondre de l'Algérie, il soit toujours assuré que ce qui s'y passe est bien son œuvre et qu'on n'y dévie pas du système adopté par le gouvernement ; qu'il puisse, en suivant pas à pas les faits et les événements, apprécier leurs conséquences proches ou éloignées, sur les demandes à faire d'hommes et d'argent. Il faut qu'il connaisse dans les plus infimes détails l'état et le progrès du pays, que les moyens de juger ce qu'il convient d'autoriser ou de prescrire lui parviennent par toutes les voies, que chaque grande division administrative, du point de vue et avec la langue qui lui sont propres, l'entretienne des besoins et des ressources de chaque service spécial. Il faut enfin ne pas perdre de vue que les nécessités et les motifs de résolution étant, à soixante lieues des côtes de France, singulièrement analogues à ce qui s'observe ici, on ne saurait de longtemps renfermer dans les seuls rapports d'un officier général, si éclairé qu'on le suppose, des communications correspondant aux attributions des sept départements ministériels de la Métropole... » (221).

L'esprit et les termes de ce rapport sont utiles à connaître. Ils permettent de comprendre en bien des cas les causes des heurts qui se produiront entre Soult et Bugeaud. En conclusion, le président du Conseil proposait la remise en vigueur de l'arrêté du 1er septembre 1834 qui accordait aux chefs de service de l'administration algérienne la correspondance directe avec Paris, sous couvert du gouverneur général, ce qui permettait à celui-ci d'être tenu au courant de chaque affaire. De plus, Soult se fit conférer, par l'Ordonnance du 7 février 1841 (222), le pouvoir de régler par des arrêtés spéciaux les rapports de son département avec l'Algérie. Il reprenait ainsi le « contrôle ministériel », réduit à peu près à rien sous le gouvernement du maréchal Valée et développait la centralisation des affaires algériennes dans les bureaux du Ministère de la Guerre.

(221) Le rapport de Soult a été publié par Baudicour, *Histoire de la colonisation de l'Algérie*. Paris, 1860, in-8°, p. 60 à 62.

Portrait de Bugeaud (223).

Lors de sa nomination à Alger, le Lieutenant-Général Bugeaud venait de dépasser d'un peu plus de deux mois sa 56e année. D'après le portrait qu'a tracé de lui l'un de ses officiers d'ordonnance, sa haute taille, sa forte carrure imposaient. On sentait l'homme mû par une volonté sûre de se faire obéir, l'homme né pour commander, le chef. Une santé de fer le rendait insensible à la fatigue et aux intempéries.

« Le visage, largement sculpté, plein et musclé, était marqué par des traces de petite vérole qui ressortaient sur son teint coloré. Le front puissant était couronné de rares cheveux blancs. Le regard perçant de ses yeux gris (224) était adouci à l'ordinaire par une expression bienveillante. Sous le nez légèrement aquilin, la bouche assez forte était bordée par des lèvres fines, souvent railleuses (225).

(222) Duvergier, *Collection... des lois, décrets*, etc., t. 41, 1841, p. 20, *Bulletin officiel des actes du gouvernement depuis le 22 juillet 1834*, t. I, p. 25.

(223) Le portrait peint par Ducluzeau est le plus ressemblant. (Témoignage de sa petite-fille, Mlle Féray Bugeaud d'Isly). Il est reproduit dans l'*Iconographie historique de l'Algérie*, par G. Esquer, t. II, pl. CLXXXI, n° 426.

(224) « Grands comme des soucoupes de tasse à café ». Du Barail, *Mes souvenirs*, t. I, p. 169.

(225) Cité par d'Ideville, t. II, p. 2.

Sa personnalité.

Trois témoignages contemporains :

GUIZOT. « Un homme d'esprit original et indépendant, d'une imagination féconde, d'une volonté ardente qui pensait par lui-même et faisait une grande place à sa propre pensée en servant le pouvoir de qui il tenait sa mission. Il s'était formé par ses seules observations et sa seule expérience, selon les instincts d'un bon sens hardi qui manquait quelquefois de mesure ou de tact, jamais de justesse ou de puissance.

« C'était un agent parfaitement véridique et puissamment efficace, mais peu commode et qui mêlait avec rudesse l'exigence et l'indépendance. Il était des plus ombrageux, susceptible, prompt à croire que l'on ne faisait pas une assez large part à ses services et à sa gloire.

« Ses idées, ses plans sur la guerre et les affaires d'Algérie lui appartenaient en propre. Il en proclamait l'excellence en toute occasion, à tout venant, dans ses conversations, dans sa correspondance, avec une force de conviction et une verve qui allaient croissant à mesure qu'il rencontrait la contradiction et le doute » (226).

SAINTE-BEUVE. « Il tranchait, parlait à satiété de lui, réfutait ses adversaires sans ménagements, choquait leurs sentiments sans pitié, se vantait de faire mieux que tous. Il n'avait pas de tact, il ne prenait pas garde aux bienséances. En un mot, il avait les défauts qui sautent aux yeux dans un salon. Mais sous cette rude écorce, on sentait tout à coup l'homme de sens, souvent intempestif. L'homme supérieur perçait, mais ne se dégrossissait pas » (227).

VICTOR-HUGO. « Un paysan mélangé d'homme du monde, avec une certaine brusquerie qui n'était jamais de la grossièreté, fruste et rempli d'aisance, n'ayant rien

(226) Guizot, *op. cit.*, t. VII, p. 119 à 121.

(227) Sainte-Beuve. *Le maréchal de Saint-Arnaud.* (Causeries du Lundi, t. XIII), article reproduit en tête de la 2e édition des *Lettres* du maréchal, t. I, p. XIV.

de la lourdeur de la culotte de peau, spirituel et galant » (228).

Son caractère.

Il se laissait aller à des accès de colère brusques et violents. Pendant son séjour à Oran, en 1837, on le vit accabler la duplicité de Juda ben Duran de menaces terribles qui n'avaient pas de prise sur la souplesse de l'Israélite. Au procès Brossard, ses colères fournirent des motifs de cassation à l'avocat de l'accusé. On verra plus loin son exaspération à Mostaganem contre l'impéritie de l'Intendance qui avait causé des pertes dans le troupeau de l'armée. Ses subordonnés eurent plusieurs fois à pâtir des rugosités de son caractère. Mais ses colères ne duraient pas. « Le peu de mesure des paroles qu'il adresse quelquefois à ses officiers les blesse. Mais tous ajoutent qu'il leur est impossible de n'être pas sensibles aux procédés et aux paroles pleines de cordialité qui suivent presque toujours ses brusqueries » (229).

Au cours des négociations qui précédèrent le traité de la Tafna, Ben Duran persuada à Bugeaud, seul chargé par le Gouvernement de traiter avec l'Emir, que le Gouverneur général Damrémont avait entamé des pourparlers avec celui-ci. Les relations entre les deux généraux furent très tendues. Bugeaud ayant reconnu son erreur, écrivit à Damrémont.

« Je vous dois une réparation ; je viens vous la faire avec franchise. Abd-el-Kader m'assure que vous ne lui avez fait jamais de propositions de paix. J'ai donc été trompé par Duran qui jouait double jeu. Il travaillait surtout à sa fortune ; c'est un homme sordide. Je ne l'ai point employé dans ces dernières négociations, j'ai traité directement. Recevez mes excuses, général, effacez

(228) Hugo. *Choses vues* (Edit. de l'Imprim. Nation., t. I, p. 59).

(229) Bresson. *Notes* prises à Oran (déjà citées) en août 1837. Voir aussi le témoignage de Maussion : « le Général Bugeaud est un fort brave homme, rude, par principe, mais qui gagne à être connu ». (Cité par Revol, *Histoire de l'armée française*, p. 183).

de votre esprit les impressions qu'ont dû y laisser des reproches mal fondés. » (230)

Les attaques que ne lui ménageait pas une certaine presse le mettaient hors de lui. Il reconnaissait d'ailleurs à la tribune, avec quelque ironie, que les journaux lui faisaient une excellente publicité. Le morceau plein de verve est bien venu. « La presse m'a fait du bien. Sans ses outrages mon nom serait presque inconnu en France (*Rires*). On saurait à peine s'il existe un général Bugeaud, tandis qu'aujourd'hui, partout où je vais pour la première fois, je suis un objet de curiosité (*Nouveaux rires*). On s'empresse sur mon passage, on veut voir cette espèce d'ogre politique, cet orateur de corps de garde dont l'éloquence sent la poudre à canon, dit M. de Cormenin dans sa biographie des députés (231) et je l'en remercie : c'est une très bonne odeur que celle de la poudre à canon. Dernièrement, étant à Lille dans le salon du Préfet — ce n'était pas jour de réception — le salon se remplit tellement que l'on fut obligé d'en ouvrir un second, tant on était curieux de me voir (*Hilarité générale*) et l'on fut étonné de voir que j'étais un homme à peu près comme les autres et que je parlais à peu près comme tout le monde » (232).

Mais quoiqu'il ait écrit : « les journaux ennemis et les gens de désordre, je m'en f... ! » (233), Bugeaud n'a jamais pu se contraindre à pratiquer la sage politique du « laisser tomber » à l'égard d'attaques auxquelles leur énormité et leur inexactitude enlevaient toute portée (234). Le

(230) *Lettre* du 29 mai 1837. Azan, *Par l'épée...*, p. 28.

(231) Bugeaud doit faire allusion aux *Etudes sur les orateurs parlementaires* de Louis de Cormenin. Paris, 1838, 2 vol. in-8°.

(232) *Séance* du 8 avril 1839. *Arch. Parlement.*, t. 124, p. 23.

(233) *Lettre* du 15 janvier 1841. Tattet, *op. cit.*, p. 233. Voir aussi : « Je vous prie de croire que les attaques de la presse n'ont fait et ne feront aucun effet sur moi ». *Lettre* à Guizot du 18 août 1845 (Guizot, *op. cit.*, t. VII, p. 124).

(234) Pendant la campagne de la Sikkak (1836) Bugeaud fut traité par un journal de « chef dur et fanfaron, inhabile et lâche devant l'ennemi, autant que brave en paroles ». (Bapst, *op.cit.*, t. I, p. 258). La même année, le *Messager* écrivait de Bugeaud « qu'étant arrivé à la Chambre comme colonel (ce qui était faux, il était déjà maréchal de camp) il était aujourd'hui lieutenant-général après être passé par les commandements les plus lucratifs ». (Cité par d'Ideville, t. II, p. 53).

résultat fut que les journaux, le voyant « marcher » à chaque coup, ne se lassaient pas de recommencer.

Sa sensibilité.

On a parlé de sa sécheresse de cœur. Il n'est que de parcourir sa correspondance pour recueillir des preuves de sa sensibilité. Son amitié pour d'Esclaibes fut sans nuage. Quand à sa femme et à ses enfants, il les aimait sincèrement.

En 1823, il perd un enfant de quatre ans. Un an après, il pouvait écrire : « Nous serions les plus heureuses personnes de France sans l'énorme perte que nous fîmes, il y a un an. Nous aurons bien de la peine à nous en consoler » (235). Trois ans après, une longue maladie de Mme Bugeaud lui fait « tout abandonner, agriculture, chasse, correspondance, amis. Et quelle femme pourrait mériter de plus tendres soins. J'ai vieilli de six ans en quatre mois » (236).

Lorsqu'après la révolution de 1830, Bugeaud fut réintégré dans l'armée et nommé colonel du 56e de ligne, il perdit, à peine arrivé à Grenoble, son unique fils. « Le changement de climat, l'éloignement d'un médecin habile qui connaissait son tempérament ont contribué à cet affreux malheur » (237).

Les grands sentiments l'émouvaient. Au lendemain d'une représentation de *Jeanne d'Arc à Rouen* (238), il écrit : « cette pièce m'a remué jusqu'au bout des ongles. On pourra lui trouver des défauts, mais il est certain qu'elle produit beaucoup d'effet par les sentiments patriotiques qui y sont exprimés avec beaucoup d'énergie » (239).

(235) *Lettre* du 21 octobre 1823. Tattet, *op. cit.*, p. 87.

(236) *Lettre* du 27 décembe 1826, *id.*, p. 120.

(237) *Lettre* du 4 janvier 1831, *id.*, p. 158.

(238) Tragédie en 5 actes et en vers par Charles Louis Loeillard d'Avrigny, représentée à la Comédie Française le 4 mai 1819.

(239) *Lettre* du 8 mai 1819. Tattet, *op. cit.*, p. 69.

En parcourant les discours et la correspondance de Bugeaud, on est frappé de la violence avec laquelle il exprime ses sentiments à l'égard des ennemis de l'Ordre social, parmi lesquels il range les journaux en bonne place. En 1832, à l'occasion des troubles qui marquèrent l'enterrement du général Lamarque : « Vous pouvez croire que j'ai regretté ma part des coups que l'on a donnés à ces implacables ennemis du repos de la France et que je ferai en sorte à l'avenir de m'y trouver » (240). L'amnistie lui paraît une lâcheté. En juin 1848, il trouvera que l'on « n'a pas frappé assez haut ni assez fort » (241). On pourrait multiplier les citations.

C'est assez impressionnant, mais voyons les faits. A la Sikkak, un Arabe apporte à Bugeaud des têtes coupées d'ennemis. Il le rabroue : « Misérable sauvage ! Nous ne faisons pas la guerre ainsi, nous autres » (242). Les débris des troupes d'Abd-el-Kader, acculés dans un ravin sont menacés d'extermination par nos alliés les Douairs et les Smélas. Bugeaud accourt et à force de cris et de coups de plat de sabre, il parvient à sauver cent trente Arabes qui, prisonniers, furent envoyés en France (243). A propos des actes de cruauté reprochés à certains chefs de l'armée d'Afrique, Pellissier de Raynaud qui était loin d'aimer Bugeaud écrit : « Lui-même s'est constamment montré l'ennemi des mesures sanguinaires, quoique son amour du paradoxe lui ait fait quelquefois soutenir des thèses contraires aux aspirations de son cœur » (244).

Il est certain que lorsque Bugeaud était en proie à une vive émotion, il fonçait droit devant lui, ne mesurant pas ses termes qui dépassaient sa pensée, au gré de son indignation, laquelle, en fin de compte, se satisfaisait de mots.

(240) Cité par d'Ideville, t. I, p. 194.

(241) *Lettre* du 20 août 1848. Tattel, *id.*, p. 320.

(242) Bapst, *op. cit.*, t. I, p. 269.

(243) Lettre au Ministre, 8 juillet 1836 (*Corresp.* de Clauzel, t. II, appendice, p. 558).

(244) Pellissier de Raynaud, *op. cit.*, t. III, p. 164.

Bugeaud a été victime de deux accusations qui ont pesé sur lui jusqu'à sa mort, l'affaire de Blaye en 1833, le massacre de la rue Transnonain en 1834.

L'Affaire de Blaye.

La duchesse de Berry ayant échoué dans sa tentative de soulever la Vendée, avait été livrée par trahison et enfermée le 7 novembre 1832 dans la citadelle de Blaye. Veuve depuis plus de douze ans, elle était enceinte et le gouvernement de Louis-Philippe, dans le but de porter un coup au parti légitimiste, entendait s'assurer de la princesse jusqu'à la naissance de l'enfant (245). Pour remplacer le commandant de la citadelle, le roi fit choix de Bugeaud avec comme attribution la surveillance intérieure et extérieure de la place Blaye et celle de la côte (246). Bugeaud déclara qu'il aurait préféré avoir à « conduire 6.000 hommes au Grand Turc ou à don Pedro », candidat au trône de Portugal. « Ce métier de gardien convient peu à mon caractère, mais il faut obéir » (247). Il rejoignit son poste accompagné de Mme Bugeaud.

En toute circonstance, il agit avec tact. Le 3 mai, il pressait les ministres de la Guerre et de l'Intérieur de « renoncer à faire constater l'état de la princesse lors de l'accouchement et de s'en tenir à une déclaration de naissance certifiée par les témoins. Il ajoutait : « Devons-nous passer par-dessus les considérations d'humanité, de danger et même de décence ? Je pense énergiquement que non. Pensez-vous comme moi ? Prière de répondre catégoriquement » (248). Il obtint satisfaction.

« Je ne puis oublier, général, lui écrivit la duchesse, qu'en toute circonstance vous avez su allier le respect et

(245) La duchesse avait déclaré que l'enfant (une fille) était le fruit de son mariage secret avec le comte de Lucchesi Palli. En réalité, le mariage n'eut lieu que longtemps après la naissance. Voir Hastier, *Le véritable enfant du miracle*, dans « Vieilles histoires, étranges énigmes ». Paris, 1856, in-16°.

(246) D'Ideville, *op. cit.*, t. I, p. 207.

(247) *Id.*, I, 227.

(248) Cité par d'Ideville, I, 156.

les égards dus à l'infortune aux devoirs qui vous étaient imposés. J'aime à vous en témoigner ma reconnaissance » (249).

Les légitimistes qui avaient toujours nié la grossesse de la princesse ne pardonnèrent jamais à Bugeaud sa mission. Les Républicains ne tardèrent pas à faire chorus. A la séance du 25 janvier 1834, l'un des leurs, le député Dulong apostropha Bugeaud : « L'obéissance conduit-elle à se faire geolier ?... — il aurait ajouté : « jusqu'à l'ignominie ». Bugeaud le provoqua en duel, tira le premier et l'abattit d'une balle dans la tête. Quoique la rencontre eût été loyale, la presse d'opposition ne ménagea pas à Bugeaud ses attaques qui allaient croître à la suite de l'affaire de la rue Transnonain.

Massacre de la rue Transnonain.

Pendant les émeutes d'avril 1834, le quartier de l'Hôtel de Ville, à Paris, fut le théâtre d'une répression sanglante qu'a popularisée une lithographie de Daumier qui est un chef d'œuvre. Bugeaud en fut aussitôt rendu responsable par la presse et devint à perpétuité le « bourreau de la rue Transnonain ». En réalité les troupes qu'il commandait n'avaient pas pénétré dans cette rue. Sur le moment, Bugeaud se refusa à la moindre protestation, répugnant à mettre en cause le général responsable, lequel garda le silence (251).

Après la révolution de février 1848, le massacre de la rue Transnonain redevint d'actualité et les attaques contre Bugeaud redoublèrent. Il écrivit alors au ministre de la guerre (252) le 28 mars, une lettre très digne dans laquelle il rétablissait les faits. « Je ne suis pas allé dans cette rue, ni aucune fraction des troupes que je commandais.

(249) *Lettre* du 27 mars 1833. Citée par d'Ideville, *op. cit.*, t. I, p. 290 et : « Je saisis toujours avec empressement toute circonstance de rendre justice à votre cœur et à vos intentions » (*id.*, t. I, p. 328). Voir aussi la *lettre* du comte de Chambord, fils de la duchesse (Tattet, *op. cit.*, p. 160).

(251) D'Ideville, *op cit.*, t. I, p. 403.

(252) Le colonel Charras, un ancien officier de l'armée d'Afrique.

J'avais sous mes ordres le 32e de ligne, colonel Duvivier, aujourd'hui général de division et la 9e légion de la Garde Nationale, colonel Boutarel. Il est facile de faire une enquête et je viens le demander instamment. Oui ! j'ai voulu défendre les lois du pays violemment attaquées, mais ordonner de tuer des vieillards, des femmes, des enfants, la pensée seule m'en fait horreur... L'enquête prouvera que, loin de montrer de la férocité, j'ai arraché à de mauvais traitements une foule de prisonniers. Les gardes nationaux de la 9e légion qui se trouvaient sur la place de l'Hôtel de Ville l'attesteront et, entre autres, M. Gabis, capitaine et député » (253).

Le régime du sabre.

Une anecdote d'une parfaite authenticité prouve que pour certains, près d'un siècle après sa mort, Bugeaud incarnait toujours le « régime du sabre » avec toute la brutalité que comporte cette expression.

A l'occasion du premier centenaire du débarquement des Français à Sidi-Ferruch, il fut décidé d'élever à Boufarik, en 1930, un mouvement à la gloire de la colonisation. Au centre d'une stèle colossale, entre des hauts reliefs où revivaient les travaux agricoles pratiqués dans le bled par les Français et les Indigènes, se dressent des effigies de soldats, Bugeaud, Lamoricière, de colons, de Vialar, de Tonnac, à côté de Bouzid ben Chaoua, caïd des Béni Khelil, mort pour la France en 1834.

La vue du maréchal duc d'Isly en uniforme militaire souleva à Alger les protestations de certains civils. Le sabre ne passait pas. « Si encore il tenait une canne à la main ! » Une commission fut réunie pour examiner ce cas épineux. Le bon sens triompha (254).

(253) Tattet, *op. cit.*, p. 316.

(254) Cette anecdote transmise à Paris, a été contée par Camille Guy dans *l'Algérie sous la monarchie de juillet*, compte rendu du livre de Christian Schefer, paru sous ce titre dans la « Collection du Centenaire » (Revue politique et littéraire (Revue bleue) 1929, p. 280).

Accueil fait à Bugeaud.

La nomination de Bugeaud comme gouverneur général de l'Algérie fut bien accueillie par l'armée où Valée était impopulaire (255). Mais, dans la population civile, le traité de la Tafna avait fait accuser Bugeaud d'avoir voulu livrer l'Algérie à Abd-el-Kader — le mot « brader » n'existait pas encore (256) — Aussi le ministre de la guerre crut-il devoir envoyer au préfet maritime de Toulon, un télégramme à faire parvenir d'urgence au général Schramm, gouverneur par intérim :

« Le général Bugeaud ne tardera pas à partir pour Alger. On ne doit pas inférer de sa nomination que l'occupation sera restreinte. La campagne qui doit s'ouvrir au printemps prouvera le contraire » (257). La proclamation très nette de Bugeaud à la population (258) calma les appréhensions ; la confiance se rétablit. Sur ce revirement de l'opinion, nous avons un témoignage dans la correspondance du colonel Bory de Saint-Vincent (259) qui se trouvait à Alger.

« 17 octobre 1840. Bugeaud est une nullité, un soliveau flottant.

« 28 février 1841. Je vous ai souvent dit à quel point son prédécesseur, Valée, était incapable et têtu. Le mal que cet inepte personnage a fait ici ne se peut évaluer. Il faut le temps où nous sommes pour qu'un tel animal ait été maintenu si longtemps sur une terre qu'il ne comprenait pas... On eût fait des feux de joie pour son rappel et on lui eût peut-être jeté des pierres si le nom de Bugeaud n'était apparu.

(255) Le légitimiste Changarnier fit grise mine à « l'homme de Blaye et du procès Brossard » (Cité par Castellane. *Journal*, t. III, p. 239).

(256) De même les milieux commerciaux de Marseille s'étaient montrés inquiets de la nomination de Bugeaud.

(257) *Monit. Algérien*, n° 421 du 8 février 1841.

(258) Voir ci-après *Annexe* III, p.

(259) Le colonel d'état-major J. B. Bory de Saint-Vincent (1780-1846) dirigea l'Expédition scientifique de la Morée (1829) et l'Exploration scientifique de l'Algérie (1839-1842).

« Le souvenir du traité de la Tafna était toujours présent. De cette ignominie était né le mal et d'ailleurs le général s'était en toute occasion prononcé contre la colonie. Il y eut une réaction en faveur du vieux Valée que les habitants se mirent à regretter. Si ce vieil inepte de mulet n'était pas ce qu'il fallait, Bugeaud, disait-on, était précisément ce qu'il ne fallait pas. J'avoue que j'étais tout de cet avis.

« Cependant, le 22, le général arrive. La ville est aussitôt placardée d'une proclamation aux habitants empreinte de la plus noble franchise et annonçant le dessein arrêté d'en finir avec les Arabes.

« Dès le lendemain, le général fut visiter les hôpitaux que son âne de prédécesseur n'avait jamais vus. Le 21, il a été à Blida avec une simple escorte, quand jusqu'ici on n'y allait qu'avec des colonnes de 2.000 hommes. Il est revenu hier, voit tout par lui-même, interroge les uns et les autres et développe une activité et une intelligence singulières. En un mot, le général Bugeaud a déjà vaincu les colons et les chapeaux ronds qui commencent à s'enthousiasmer pour lui... Pour peu que le nouveau gouverneur poursuive la même ligne, le pays sera pacifié et soumis cet été. Nous aurons 100.000 Européens dans un an... — Bugeaud à Blaye, à la tribune et dans le procès Brossard me paraissait peu de chose et même ridicule. Ici, je lui trouve du grandiose, vous le dirai-je, du héros » (260).

Bugeaud et ses lieutenants.

Les lieutenants que Bugeaud trouva à Alger avaient acquis l'expérience de la guerre d'Afrique où ils avaient gagné leurs premières étoiles (261). « Ce qu'ils ont fait leur appartient et leur chef en a largement bénéficié » (262).

(260) *Deux ans de mission scientifique en Algérie* (1840-42) *Dernières lettres de Bory de Saint-Vincent*, publiées par Ph. Lauzun (*Revue de l'Agenais*, 1911, p. 263 à 445, *passim*).

(261) En 1841, Bedeau, Changarnier, Duvivier, Lamoricière étaient maréchaux de camp.

(262) *Lettre* de Trochu, reproduite par Guizot, *op. cit.*, t. VII, p. 128.

Le tort de Bugeaud fut de ne pas savoir ménager leur amour-propre. Il les considéra comme les élèves auxquels il se plaisait à faire la leçon, étalant sa supériorité avec un orgueil naïf qui les écrasait. Aussi, très populaire auprès des troupiers auxquels il parlait comme à ses paysans, ménager de leur vie, soucieux de leur santé, leur permettant, après une dure campagne, une liberté de tenue et d'allures qui choquait les officiers férus des règlements, Bugeaud fut-il au contraire peu aimé de ses subordonnés immédiats. « Inférieur à tel d'entre eux par l'instruction et la culture de l'esprit, il les dépassait par l'ampleur de ses facultés naturelles où le plus rare bon sens tenait le premier rang et les dominait tous par l'expérience de la grande guerre (263).

Cet homme « qui tenait du général d'armée et du guerillero » apportait avec lui un système de guerre en Afrique qui lui appartenait en propre et dont « le point de départ était la théorie dont il avait fait l'application victorieuse à la Sikkak, en 1836, c'est-à-dire à un moment où ses futurs lieutenants ne s'étaient pas encore révélés » (264).

Surtout, en 1841, « le nouveau gouverneur apportait avec lui une force qui fit autant pour la conquête que les soldats et l'argent, une force toute morale qui a été entre ses mains l'instrument de tous les succès de sa carrière. Il ne doutait pas, et qu'il ne fallait pas douter, il sut le prouver à une armée qu'une perpétuelle alternative de succès et de revers, dans une entreprise dont le but avait été jusque là mal défini, avait laissée dans l'incertitude » (265).

L'obstacle continu.

Lorsque Bugeaud arriva à Alger, bien décidé à appliquer sans retard son système de tactique offensive, il se

(263) *Lettre* du même, reproduite dans d'Ideville, *op. cit.*, t. I, p. 34.

(264 et 265) *Lettre* de Trochu citée dans Guizot, *op. cit.*, t. VII, p. 128. Voir aussi *L'Armée française en 1867* par le général Trochu. Paris 1867, in-8°, ouvrage dédié à Bugeaud, à l'état-major duquel l'auteur avait été attaché de 1843 à 1849. Il lui consacre les pages I à IX.

trouva en présence d'une séquelle de l'occupation restreinte en voie de réalisation, l'obstacle continu.

C'était une idée chère aux officiers du Génie. Pour l'un d'eux « la question d'Afrique était affaire de moellons. Le grand obstacle continu autour de la Mitidja est un commencement d'exécution du système d'occupation réelle » (266).

Il s'agissait d'enclore dans une forte enceinte le Sahel et la partie de la Mitidja réservée à la colonisation. Des projets élaborés (267) le plus considérable était celui du général Rogniat, une illustration de l'arme (268). Il prévoyait la création d'un obstacle continu formé par un mur flanqué de tours de distance en distance. Cette sorte de muraille de Chine, la mer étant prise pour base, affectait la forme d'un triangle Koléa-Blida-embouchure de l'Harrach.

Valée, à qui Thiers, alors président du Conseil avait demandé son avis, déclarait « excellent le projet d'opposer une barrière aux incursions des maraudeurs », mais aussitôt il montrait les difficultés de l'entreprise : manque d'argent, de matériaux et de bras. Pour lui, le projet Rogniat était « si gigantesque que le prix de cet ouvrage dépassait toutes les possibilités » (269).

Le général de Berthois, commandant le génie en Algérie, avait fait commencer les travaux. Le commandement

(266) *Lettre* du 29 décembre 1839 du lieutenant-colonel Bouteilloux au général de Castellane (*Campagnes d'Afrique*, p. 247 et 248).

(267) Une note du général Daullé préconisait la construction d'un obstacle continu (Azan. *L'armée d'Afrique*, p. 301). Dans sa brochure *De l'Algérie* (1840), le chef d'escadron d'état-major Saint-Hypolite prévoyait un grand canal de défense et d'irrigation depuis le Mazafran jusqu'à l'Harrach. Valée écartait ce projet comme inapplicable, « les canaux manquant d'eau une partie de l'année, les végétations les encombreraient ». (*Lettre* de Valée à Thiers du 8 août 1840. *Correspondance*, t. V, p. 278). Le général Duvivier était partisan d'un « fossé avec relèvements, entourant le territoire concédé à un certain nombre de familles, celles-ci étant disséminées dans des fermes le long de cette ligne, à 100, 200, 300 mètres de distance les uns des autres ». (Moll. *Colonisation et agriculture de l'Algérie*, Paris, 1845, 2 vol. in -8°, t. I, p. 279).

(268) *De la colonisation de l'Algérie et des fortifications propres à garantir les colons des incursions des tribus africaines*, par le général Rogniat, 1840, in-8°.

(269) *Lettre* de Valée du 8 août 1840 (*Correspondance*, t. V, p. 278).

laissait faire, le général, aide de camp du roi, étant bien en cour. Bugeaud lui-même, quoique opposé aux projets de ce genre (270), dut user de ménagements. La construction de l'obstacle fut pour les soldats qui y furent employés une cause supplémentaire de fatigues et de maladies (271). Surtout, ce projet qui se comprenait au temps de l'occupation restreinte, n'avait plus de sens avec la conquête totale, celle-ci excluant toute idée de limiter l'occupation et par suite, la colonisation du pays. Un beau jour il ne sera plus question de « l'obstacle ».

Conclusion

Paysan, soldat, tacticien, demi-solde et suspect, agriculteur émérite, parlementaire, vainqueur d'Abd-el-Kader dès son premier séjour en Afrique, défenseur de l'ordre social, tel apparaissait Bugeaud à ses contemporains lorsqu'il fut nommé Gouverneur général de l'Algérie.

Plus d'un siècle a passé. Pour certains, le Maréchal duc d'Isly est célèbre par sa casquette et son bonnet de coton. D'autres, sans parler ouvertement du « bourreau de la rue Transnonain », voient surtout en lui le défenseur impitoyable de l'Ordre social. Ils lui font en somme grief d'avoir eu sous Louis-Philippe les sentiments d'un propriétaire foncier à l'égard de ceux qui voulaient détruire cet Ordre. Si l'on veut comprendre les hommes, il n'est que de les prendre avec les idées de leur classe et de leur temps et Bugeaud avec ses qualités et ses défauts (272). De ceux-ci, les principaux tenaient à son caractère. Mais doit-on juger un homme d'après son seul caractère, bon ou mauvais ?

(270) Il avait déclaré à la tribune de la Chambre « qu'il fallait peu d'ingénieurs en Afrique » (*Séance* du 15 janvier 1840. *Monit. Univers.*, p. 106. Azan. *Par l'épée...*, p. 71).

(271) *Lettre* du 12 novembre 1841. Tattet, p. 241 et Ducrot, *Vie militaire*, t. I, p. 85.

(272) « Il faut accepter les défauts de mes qualités. » Lettre du 16 avril 1841. Tattet, *op. cit.*, p. 434.

Sans négliger ces détails, pourquoi ne pas voir avant tout l'essentiel, c'est-à-dire l'homme qui a réussi ? Nommé gouverneur général, Bugeaud, à l'encontre de ses prédécesseurs, savait ce qu'il avait à faire et comment il le ferait. Pendant quatre années, il avait élaboré un système précis en vue de réaliser la pacification et la colonisation de l'Algérie, programme qu'il a aussitôt appliqué.

Lorsque, après sept années, il est rentré en France, le pays qu'il avait trouvé en pleine crise était pacifié et ouvert à la colonisation, laquelle était dans son esprit étroitement liée au peuplement. Sinon avec des colons militaires, comme il l'aurait voulu, du moins avec des colons civils, la voie se trouvait frayée à l'établissement d'une population française en Algérie.

Le procès Bugeaud ne peut être instruit que d'après des documents de première main : sa correspondance est donc un élément essentiel du dossier. Cela suffirait à en justifier la publication.

Gabriel Esquer et Pierre Boyer.

«La Chronique» d'Abû Zakariyyâ'al-Wargalânî

(m. 471 H. = 1078 J.-C.)

Traduction annotée par R. Le Tourneau (*Suite*)

Troisième schisme parmi les Ibâd'ites

Plus d'un de nos compagnons ont rapporté que l'imâm — Dieu l'agrée — nomma gouverneur de Qant'râra (81) Abû Yûnus Wasîm an-Nafûsî (82), avec autorité sur Qant'râra et les territoires voisins. Sa manière d'agir y fut parfaite.

Il était originaire du Djebel Nafûsa et l'avait quitté pour se rendre à Qant'râra, voici pourquoi : lorsque ses servantes se rendirent dans la campagne pour faire du bois, elles prirent des branchages dans les clôtures des jardins des voisins. Or quand la saison amena la pluie, l'eau envahit les jardins et se mit à détruire peu à peu les murettes de clôtures ainsi [affaiblies]. [Abû Yûnus] quitta les lieux, car il redoutait les conséquences de l'affaire. Il garda le commandement à Qant'râra pendant plusieurs années. Nous avons appris à son sujet qu'il monta aux tours crénelées qui dominent Qant'râra en disant : « Pas d'échappatoire à l'aumône ; quiconque cherche à y échapper sera châtié. » Et il ne cessa de le répéter jusqu'à ce qu'il fût arrivé en haut. Il envoya son fils Sa'd à l'imâm pour qu'il apprît auprès de lui la science — Dieu l'agrée. — Naffâth ibn Naçr était avec lui et tous deux s'instruisaient auprès de l'imâm — Dieu l'agrée. Quand ils eurent acquis autant de sciences que Dieu le leur permit, ils retournèrent à leur pays à l'époque où mourut Abû Yûnus Wasîm, père de Sa'd. L'imâm voulut nommer un

gouverneur à Qant'râra. Après avoir examiné les gens propres à cet emploi et en avoir fait le tri, il constata que Sa'd était le plus sûr en ce qui concernait les affaires des Musulmans, le meilleur en ce qui concernait la religion, le plus rigoureux en ce qui concernait les limites imposées par Dieu. Il rédigea donc un rescrit nommant Sa'd gouverneur ; il le plia, y apposa son sceau et ne fit pas connaître à Sa'd et à Naffâth lequel d'entre eux il nommait gouverneur, mais leur remit le rescrit et leur ordonna de ne point l'ouvrir avant d'être arrivés chez eux à Qant'râra. Ils partirent. Comme ils étaient en route, Naffâth se laissa aller à l'ambition, aux mauvaises pensées, à l'amour du commandement et à la volonté de puissance ; profitant de ce que Sa'd ne faisait pas attention, il se laissa distancer, courut à leurs bagages et chercha à découvrir la lettre [de service] ; il la découvrit et la décacheta pour savoir lequel d'eux était nommé gouverneur : c'était Sa'd ! Les idées bouillonnèrent dans son esprit et il nourrit en secret dans son cœur la rancune et la haine, du fait que l'imâm ne l'avait pas nommé gouverneur.

Sa'd arriva à Qant'râra et y prit le pouvoir. Sa manière d'agir fut excellente ; il s'en tint au droit de Dieu et assura les prières journalières et le prône du vendredi. Quant à Naffâth, une fois arrivé chez lui, il se mit à attaquer l'imâm quand on l'interrogeait à son sujet : « Il laisse aller les affaires des Musulmans, disait-il, fait preuve de démesure, porte de luxueux bonnets, va à la chasse et fait sa prière des éperons aux pieds. » Ces propos vinrent aux oreilles de l'imâm — Dieu l'agrée — qui fit dire à Naffâth de venir le trouver : ce qu'il lui reprochait, il l'exposerait devant lui ; s'il avait raison, l'imâm se punirait lui-même ; s'il avait tort, alors... Dans ce mot « alors », l'imâm faisait tenir une menace. Quand Naffâth entendit cela, il s'écria : « *Alors* dit par le sultan, c'est la mort. » Il professa des opinions sans fondement : ainsi il prétendit que le prêche était une innovation ; une autre fois, on lui posa le problème suivant : « Un homme meurt laissant un frère germain et des neveux, enfants d'un frère con-

sanguin. — Les enfants d'un frère consanguin, répondit-il, passent avant le frère germain. » Il accumula erreur sur erreur et les cheïkhs affirmèrent qu'il était mécréant par le seul fait qu'il avait donné cette seule consultation.

Nous avons appris que Naffâth avait un neveu, fils de sa sœur, qui, une nuit, fit un rêve. Il vint trouver Naffâth et le lui raconta : « J'ai fait un rêve, lui dit-il ; explique-m'en la signification. J'ai vu un homme faire un tas d'orge ; un chat grimpait en haut du tas et s'y installait. — Cela représente, répondit Naffâth, un homme qui accumule les connaissances et dont s'empare le diable. — C'est toi, mon oncle », repartit le jeune homme.

Nous avons encore appris sur lui qu'il pénétra dans une demeure à la recherche d'un homme ; ne le trouvant pas, il sortit. Sur ces entrefaites, l'homme revint et apprit par les siens la visite de Naffâth. Il prit sa monture, l'enfourcha et se lança sur les traces de Naffâth pour le rejoindre, car il voulait adhérer à sa secte. La nuit tomba, mais il continua d'avancer jusqu'à ce que, dans la nuit obscure, il entendît la voix de Naffâth qui disait : « Tu fais fausse route et tu mènes sur la fausse route, ô Naffâth. » C'est de lui-même qu'il parlait et il répétait cette formule. Quand l'homme eut entendu cela, il dit : « Comment suivre un homme qui s'avoue à lui-même qu'il fait fausse route ? » Il tourna donc le dos et laissa Naffâth. Nous avons aussi appris qu'on lui accordait un rang élevé dans les sciences, le droit et l'interprétation, mais il altéra tout cela par son envie et son amour du pouvoir.

On rapporte à son sujet qu'il reçut une fois la visite d'une femme qui voulait le consulter sur une question de droit. « Que penses-tu, lui dit-elle, d'un œuf propre que l'on fait cuire dans l'eau souillée ? — Reste où tu es jusqu'à ce que je vienne te rejoindre », répondit-il. La femme s'assit ; il entra chez lui, prit un œuf et de l'indigo, les mit avec de l'eau dans un chaudron, les fit cuire et ôta l'œuf. Il constata que l'indigo avait noirci la coquille et avait pénétré dans l'œuf au point de lui donner la couleur de l'indigo. Se rendant compte que la coquille n'avait pas préservé l'œuf de la souillure, il revint trouver la femme et lui dit : « Ton œuf est souillé. »

Nous avons appris que Sa'd se mit en campagne pour suivre les traces de Naffâth qui se trouvait dans le Djebel Nafûsa, de peur qu'il ne poussât des gens à l'erreur. Sa'd décida d'élever une demeure dans le voisinage de Naffâth et se mit en devoir de la construire. Or Naffâth connaissait fort bien l'architecture et voulut aider Sa'd dans sa construction. Il se mit donc à travailler pour lui. Comme des gens se réunissaient autour de Sa'd pour [lui parler de] leurs affaires, celui-ci, les voyant tous assemblés autour de lui, eut peur qu'ils n'allassent l'accuser d'être favorable à Naffâth. Il l'apostropha donc devant tout le monde : « Quand donc cesseras-tu d'être un mécréant, Naffâth ? — Puisse Dieu nous servir de refuge contre l'hérésie, cheikh ! », répondit Naffâth. Resté seul avec ses compagnons, Sa'd leur dit : « Je n'ai pas l'habitude de récompenser ceux qui travaillent pour moi et me rendent service en leur jetant des injures à la face, mais j'ai craint que tout ce monde ne se livre à quelque désordre ; voilà pourquoi j'ai agi comme je l'ai fait. Je le récompense avec du pain et de la viande. »

Nous avons appris que Naffâth se rendit en Orient. Arrivé à Bagdad, il y demeura un certain temps et se lia d'amitié avec un habitant de la ville : il se tenait assis dans sa boutique et causait avec lui. Le narrateur poursuit : Un jour qu'ils étaient ainsi [ensemble], Naffâth entendit un crieur qui faisait une annonce. « Qui est ce crieur ? demanda-t-il à son ami — Il annonce, répondit le boutiquier, que quiconque répondra aux questions du Prince des Croyants pourra lui adresser des demandes à son tour. — Eh bien ! s'écria Naffâth, j'irai répondre aux questions du Prince des Croyants. — Tais-toi, reprit l'homme, car on pourrait te couper la tête si tu ne fournis pas de réponse au Prince des Croyants après t'y être engagé. » Le narrateur poursuit : Naffâth déclara alors : « Mais je répondrai à toutes les questions qu'il me posera. » Lorsque les agents du sultan se présentèrent chez le boutiquier, il leur dit : « Un tel se fait fort de

répondre aux questions du Prince des Croyants. » Le narrateur poursuit : Les agents s'empressèrent d'aller trouver Naffâth, le prirent avec eux, l'emmenèrent et le conduisirent au palais du souverain. Ils demandèrent au sultan de le recevoir ; il y consentit et on l'introduisit. Quand il fut debout devant le sultan, il salua comme on salue un prince ; le sultan le fit approcher et l'interrogea sur sa situation, son pays, sa famille et son lieu de naissance. — Naffâth lui répondit : « Je suis un Berbère et les Berbères ne sont pas raffinés ; je voudrais que tu m'autorises à parler devant ta cour comme bon me semblera. — Parle comme bon te semblera », répondit le sultan. Il lui posa alors une question à laquelle Naffâth répondit ; il en posa une seconde qui reçut aussi sa réponse et ainsi de suite pour toutes les autres questions qu'il posa. Les notables, les juristes et les savants de Baghdâd qui étaient réunis se mirent à l'interroger jusqu'à en être las ; ils ne purent rien contre lui. Le sultan le fixa pendant un long moment, étonné de tout ce qu'il savait en dépit de son peu d'apparence, de son appartenance ethnique et de son manque d'usage, puis il dit : « Excellent miel dans un vilain pot ! » Naffâth comprit l'allusion et dit ceci qui lui vint à l'esprit : « Excellent homme dans un vilain tombeau ! » Il voulait parler du *Diwân* de Jâbir ibn Zaïd (83) que le calife conservait enfermé dans ses armoires sans que personne pût s'en servir. Le sultan fut très mécontent de cela, prit une attitude offensée devant une telle parole, se fâcha et pensa à sa promesse et à l'autorisation qu'il avait donnée à Naffâth de parler comme il voudrait devant sa cour. Il lui dit alors : « Demande ce que tu veux. — Ce que je veux, répondit Naffâth, c'est que tu me donnes le *Diwân* de Jâbir ibn Zaïd pour que je le copie. » Le sultan lui accorda cette faveur. Quand Naffâth fut parti, certains vizirs dirent au sultan : « Comment ! ô Prince des Croyants, le *Diwân* de Jâbir ibn Zaïd est là, chez toi, dans ta ville, dans tes armoires et tu en fais don à autrui et tu le laisses sortir de ta ville alors qu'on ne le trouve nulle part ailleurs que dans ta ville ! — Ne vois-tu pas l'intelligence de cet homme et l'étendue de son savoir

en l'absence de toute source de documentation ? Que sera-ce s'il a à sa disposition le *Diwân* de Jâbir ibn Zaïd ! » Après avoir entendu ces propos, le sultan se repentit de la promesse qu'il avait faite à Naffâth et dit à son vizir : « Je lui ai promis de lui laisser copier ce livre. Il n'y a rien à faire : quelqu'un comme moi ne peut manquer à sa promesse. — Fais-lui dire ceci, répondit le vizir : ce *Diwân* que je t'ai promis de te laisser copier, choisis le jour et la nuit que tu voudras pour le copier : tu copieras ce que tu pourras, mais tu n'auras pas le reste. » Naffâth comprit que l'un des vizirs l'avait discrédité auprès du souverain, mais il répondit : « Comme tu voudras, ô Prince des Croyants. » Ensuite il acheta pour des dînârs d'encre de noix de galle, de vitriol et de gomme, fit faire des cuvettes enduites de chaux et de plâtre et aménagea des emplacements où les copistes pourraient écrire. Et quand fut venu le jour le plus long de l'année, il fit diffuser par un crieur public l'annonce suivante : « Tout copiste qui écrira toute la journée aura un dînâr et celui qui dictera en recevra un demi. » De toutes parts, des gens s'empressèrent de venir le trouver ; il s'entendit avec eux et quand fut venu le jour qu'il avait choisi, les copistes se mirent à écrire. Au moment du coucher du soleil, il fit encore annoncer : « Quinconque écrira pour notre compte toute cette nuit recevra deux dînârs et celui qui dictera en recevra un. » On vint en foule le trouver pour écrire. Lorsque l'aurore se leva, il avait fait copier le *Diwân* de Jâbir ibn Zaïd en entier, à l'exception d'un seul livre : cela lui faisait en tout neuf charges de chameau. Il alla trouver le sultan et lui demanda l'autorisation de copier ce dernier livre ; le sultan le lui refusa. Il demanda alors la permission de le lire devant lui une seule fois ; le sultan la lui donna. Il le lut donc une seule fois et le retint par cœur ; il dit alors au sultan : « Je le sais par cœur : veux-tu que je te le récite ? — Récite-le-moi », répondit le sultan. Le narrateur poursuit : Il se mit à le réciter d'un bout à l'autre. Le sultan réunit alors ses principaux collaborateurs et ses vizirs et leur dit : « Cet homme est plus fort que nous et ne nous a pas laissé de

prise sur lui. Je vois bien qu'il veut s'en aller avec ce *Dîwân* et je n'ai pas de moyen de l'en empêcher. Regardez comment vous pourriez faire barrière entre lui et ce *Dîwân* et allez-y. » Puis le sultan leur dit encore : « Quand il sera sur le point de s'en aller dans son pays, je lui poserai des questions ; s'il ne peut répondre à l'une d'elles, je le tuerai. Autrement, posez-lui les questions que vous pourrez ; si l'un de vous lui pose une question à laquelle il ne peut répondre, nous le tuerons. »

Quand Naffâth eut décidé de regagner son pays, le sultan vint le voir, entouré d'un bon nombre de ses gens. Ils le trouvèrent prêt à monter sur sa mule, un pied déjà dans l'étrier. Le sultan l'interrogea et les autres se mirent tous à l'interroger jusqu'à ce qu'approchât l'heure de la prière, mais ils ne purent rien contre lui. Le narrateur poursuit : Naffâth se mit en route, mais changea de chemin par crainte d'être poursuivi : il gagna La Mekke, puis de La Mekke prit la direction du Maghreb. Parvenu dans les environs de Tripoli, il considéra la faiblesse des gens de sa secte, en eut la nausée, en conçut de tristes pensées et eut peur que le *Dîwân* ne tombât aux mains des Musulmans de la secte. Il prit donc le livre, choisit un endroit où il creusa le sol et l'y enterra : cet endroit est encore inconnu de nos jours. Tout cela n'est que rébellion, envie et hostilité : nous cherchons refuge auprès de Dieu contre les nouveautés pernicieuses du siècle et le mélange qu'elles font du jour et de la nuit.

Ensuite l'imâm Aflah' ibn 'Abd al-Wahhâb — Dieu les agrée tous deux — resta en fonction pendant soixante ans. Ce fut un chef et un imâm d'un excellent naturel, doux envers ses sujets et qui ne craignait le blâme de personne aux yeux de Dieu. Puis il mourut — Dieu lui fasse miséricorde — et fut remplacé au pouvoir par son fils Abû Bakr. Son autre fils Muh'ammad ibn Aflah' était alors absent et se trouvait en Orient. Il y fut dénoncé, appréhendé et mis en prison jusqu'au moment où on le relâcha en lui donnant des provisions de route. Il partit pour son pays ; il était déjà loin quand on découvrit par un calcul [astrologique] qu'il arriverait nécessairement au pouvoir et l'on se mit à sa poursuite pour le rattraper. Muh'ammad était de ceux qui ont une profonde et complète connaissance de l'astrologie : au moment où l'on faisait des calculs à son sujet, il en fit lui-même et apprit [les recherches dont il était l'objet]. A ce moment-là, il prit une grande auge, l'emplit d'eau et s'y plongea ; on constata donc qu'au moment même où l'on faisait ces calculs à son sujet, il se trouvait dans l'eau et l'on pensa qu'il était sur mer : « Il est sur mer, dirent les astrologues, vous ne pouvez rien contre lui. » Aussi les poursuivants revinrent-ils sur leurs pas. Muh'ammad ibn Aflah' — Dieu l'agrée — gagna Tâhart accompagné d'un homme des Nafûsa qui le servait. Quand il arriva à Tâhart, les relations de son frère Abû Bakr et d'Ibn 'Arafa étaient ce qu'elles étaient. Muh'ammad — Dieu l'agrée — se tint à l'écart des deux partis et n'embrassa ni la cause de son père, ni celle de l'autre. Quand prit fin l'imâmat d'Abû Bakr, Muh'ammad accéda au pouvoir (84).

Imâmat de Muh'ammad ibn Aflah' - Dieu l'agrée.

Plus d'un de nos compagnons ont rapporté que Muh'ammad ibn Aflah' eut pour lui l'ensemble des Musulmans qui le placèrent à leur tête sans aucun désaccord au sujet de sa désignation. Il se montra parfaitement équitable et vertueux : les Nafûsa ne mettaient en parallèle avec son commandement que celui de son ancêtre 'Abd ar-Rah'mân — Dieu les agrée tous deux. — Les Nafûsa considéraient la porte de sa demeure à l'égal d'une mosquée ; ils passaient la nuit à veiller autour de lui, les uns priant, les autres récitant le Coran, les autres s'entretenant de sciences religieuses. Il demeura imâm pendant quarante ans, se conduisant de manière irréprochable et craignant Dieu plus que personne en son temps. Il vécut vieux, puis mourut — Dieu l'agrée —, laissant de nombreux livres de controverse clairs et complets contre les opposants. On a rapporté qu'ils furent tous estimés et que leur prix atteignit dix-neuf dînârs. Dieu sait mieux que quiconque ce qu'il en est (85).

Commandement de Yûsuf ibn Muh'ammad ibn Aflah' - Dieu les agrée tous deux.

Quand mourut Muh'ammad ibn Aflah' — Dieu l'agrée, — son fils Yûsuf lui succéda et resta imâm quatorze ans. Il mena bien les affaires et aucun de ses administrés n'eut à se plaindre de lui. Ilyâs Abû Mançûr était son représentant au Djebel Nafûsa comme il l'avait été pour son père et son grand père ; le cadi d'Abû Mançûr était 'Amrûs ibn Fath' an-Nafûsi (86) — Dieu l'agrée —. 'Amrûs était un grand savant, auteur de livres sur le droit et ses sources et ne mourut pas qu'il n'eût achevé d'établir une distinction entre les questions qui relèvent du Livre et celles qui relèvent de la Tradition prophétique ou du jugement des Musulmans. C'était un esprit pénétrant, sagace et prompt à la réplique. Nous avons appris à son sujet qu'un homme en amena un autre devant lui ; 'Amrûs donna la parole au défendeur pour qu'il répliquât ; il resta muet. Le narrateur poursuit : Alors 'Amrûs lui donna des coups de pied — il portait des bottines —, et cela en présence d'Abû Mançûr Ilyâs. Celui-ci lui dit : « Tu as été bien vif à l'égard de cet homme, 'Amrûs ! » Le narrateur poursuit: 'Amrûs rapprocha les doigts de sa main et dit : « Combien cela fait-il, Abû Mançûr ? — Cinq, répondit l'autre — Je n'ai pas été vif, reprit 'Amrûs, comme tu n'as pas été vif, toi non plus, en ne comptant pas les doigts un par un, du premier au dernier. Si tu ne me laisses pas libre de faire trois choses, Ilyâs, reprends-moi le sceau que tu m'as confié ; c'est de mettre à mort d'abord quiconque attaque la religion des Musulmans, ensuite quiconque s'oppose à ce qui est juste, enfin quiconque dévoile les points faibles des Musulmans.

Abû Mançûr était vertueux et ses prières étaient exaucées ; le commandement du Djebel Nafûsa resta dans sa descendance. Quand il partait en expédition, il donnait des coups à l'ennemi sans porter des vêtements protecteurs. Il montait sa mule et ne redoutait les flèches ni pour lui-même, ni pour sa mule ; jamais elles n'atteignaient

ni lui, ni sa mule. Il ne redoutait pas non plus le moindre blâme aux yeux de Dieu.

Ya'qûb ibn Abû Ya'qûb — Dieu lui fasse miséricorde — a raconté qu'Abû Mançûr partit en expédition à la recherche du fils de Khalaf à la fin du gouvernement des Rustumides. [Ce fils de Khalaf], qui appartenait à la secte de son père, s'était enfui auprès des Zuwâgha (87) qui firent bloc autour de lui et décidèrent de le protéger. Ils l'écoutèrent, lui obéirent et répondirent à son appel jusqu'au moment où ils se séparèrent de lui. Nous raconterons cela et comment ils revinrent en arrière, s'il plaît à Dieu. Le narrateur poursuit : Abû Mançûr se mit en marche avec les Nafûsa qui l'accompagnaient. Parvenu à Rîd'a, au voisinage de Tripoli, il y trouva des Zuwâgha en grand nombre qui avaient pris parti pour le fils de Khalaf et voulaient le protéger contre Abû Mançûr. Un homme âgé nommé Abû Salama, l'un des cheikhs des Banû Yahrâsan, prit la parole et dit : « O gens des Zuwâgha, ne devez-vous pas prendre l'une des trois solutions suivantes ? La première consiste à abandonner le sol de Rîd'a, à vous rendre à Djerba et à vous y retrancher pour défendre votre ami ; la seconde à envoyer quelqu'un à Tâhart auprès de l'imâm pour lui demander de vous donner un gouverneur : vous cesseriez ainsi d'obéir aux Nafûsa et de leur être soumis ; la troisième à me confier le fils de Khalaf pour que je le conduise chez les Nafûsa : je me porte garant et caution qu'ils n'outrepasseront pas leurs droits à son égard. » Quand le cheikh des Yahrâsan eut achevé, un homme des Zuwâgha prit la parole et dit : « Ce Yahrâsanî veut simplement faire tourner l'affaire à la confusion des partisans de Khalaf. — Comment dis-tu ? » répondit Abû Salama. Un autre homme des Zuwâgha, s'adressant à Abû Salama, lui dit : « Tu n'entends pas, Abû Salama, tu n'entends pas ? — Non, je n'entends pas, je n'entends pas. » répondit Abû Salama et il appuya sa main sur le sol et se releva. Ensuite les Zuwâgha se mirent d'accord pour résister les armes à la main à Abû Mançûr. Arrivé devant eux, Abû Mançûr se prépara à leur livrer bataille ; une lutte vio-

lente s'engagea et les Zuwâgha furent mis en déroute. Tout le territoire de Rid'a était couvert de jeunes arbres qui venaient d'être plantés ; or c'était l'habitude de qui voulait mettre en terre de jeunes plants d'arbres de choisir des emplacements, de les y planter et de tresser autour d'eux un réseau de cordes et de ficelles pour empêcher que les bêtes sauvages et les animaux domestiques ne les endommagent. Ayant mis les [Zuwâgha] en déroute, Abû Mançûr les poursuivit en tuant tous ceux qui se trouvaient à sa portée ; lorsqu'ils parvinrent à ce réseau protecteur, ils furent arrêtés, ne purent passer ni par-dessus, ni par-dessous, de sorte qu'Abû Mançûr en tua un grand nombre. Enfin il cessa de les poursuivre et les survivants des Zuwâgha se rendirent à Djerba ; le fils de Khalaf se réfugia auprès de l'un d'entre eux qui l'installa dans un village de Djerba nommé Ghardâna. Une seconde fois, Abû Mançûr marcha contre eux avec ses Nafûsa. Quand il fut près de Djerba, il envoya un homme des Banû Yahrâsan auprès du Zuwâghî qui avait pris sous sa protection le fils de Khalaf, lui confiant cent dînârs, sous forme de dirhems dans une bourse. L'homme se rendit à Djerba et parvenu auprès du Zuwâghî — c'était un homme intelligent des Banû Mazâta —, il le salua et, lui tendant la main, fit glisser les dirhems de sa manche dans celle du Zuwâghî. Comme il sentait le contact des dînârs, celui-ci se mit à lui poser des questions sur le cheikh et lui dit : « Si tu venais pour prendre nos enfants, nous te les livrerions. »

Pendant la marche, Abû Mançûr faisait battre le tambour à l'heure de la prière : la colonne s'arrêtait d'un bout à l'autre et l'on priait deux *rak'a*-s avant de repartir. Cette prière était suivie [à l'étape] d'une autre de trois *rak'a*-s ou à peu près.

Ensuite le Zuwâghî alla trouver le fils de Khalaf et lui dit : « Descends, ô émir : voilà longtemps qu'aucune femme des Zuwâgha n'est devenue veuve de ton fait. — Ne m'appelez donc pas émir, maudites ! » lui répondit en berbère le fils de Khalaf. Il employa le féminin parce que, Arabe lui-même, il ne savait pas bien le berbère. Le

narrateur poursuit : on le livra à Abû Mançûr qui l'emmena sans qu'il y eût alors à Djerba trouble ni combat. Abû Mançûr le conduisit au Djebel où il le mit en prison ; il y resta jusqu'à ce qu'on discutât la question de savoir comment on couperait le pied [à un condamné]. Les avis divergèrent ; on vint donc le trouver et on lui demanda : « A quel endroit le coupera-t-on ? » Il leur répondit qu'il devait être coupé en-deçà du talon. Il en profita pour dire : « Ils me mettent en prison et viennent me consulter ! » Certains de nos compagnons ont rapporté que ce jeune homme revint à la véritable doctrine et mena une vie exemplaire : Dieu sait mieux que personne ce qu'il en fut. Ensuite Abû Mançûr mourut et Aflah' ibn al-Abbâs fut placé à la tête des Nafûsa sous l'imâmat de Yûsuf ibn Muh'ammad — Dieu lui fasse miséricorde et l'agrée.

Bataille de Mânû et chute de l'imâmat

Plus d'un de nos compagnons a rapporté que, sous le pouvoir des Rostumides à Tâhart, les Nafûsa atteignirent à un très haut degré de puissance, comme jamais personne dans notre Maghreb. C'est pourquoi l'imâm 'Abd al-Wahhâb a dit à leur propos : « Cette religion a grandi avant tout grâce aux sabres des Nafûsa et aux richesses des Mazâta. » Les imâms noirs [88] qui régnaient en Orient reçurent des renseignements sur les Nafûsa par les messages secrets que leur envoyaient leurs gens de Kairouan et de Tripoli : on leur indiquait que la dynastie persane de Tâhart devait son existence aux Nafûsa. Cela se passait sous le règne de l'abbâside al-Mutawakkil à Bagdad [89]. Quand lettres et renseignements parvinrent à ce dernier, il envoya une armée vers le Maghreb et plaça à sa tête Ibrâhîm ibn Ah'mad des Banû' l-Aghlab [90] ; celui-ci conduisit son armée au Maghreb. Lorsqu'il fut près de Tripoli, les Nafûsa entendirent parler de lui ; ils se réunirent et décidèrent d'un commun accord de ne pas le laisser passer pour marcher sur Tâhart comme il en avait l'intention sans lui résister les armes à la main. Le narrateur poursuit : Informé de leur discussion et de leur

décision de l'empêcher d'arriver à Tâhart, il leur fit tenir le message suivant : « Laissez-moi sur le rivage de la mer la largeur de mon turban étendu pour que j'y passe avec mes troupes. » Ils le lui refusèrent ; voyant qu'il n'avait pas d'autre alternative que de regagner l'Orient ou de livrer bataille, Ibrâhîm se prépara à la lutte et décida d'engager contre eux les hostilités. « Prenez vos armes, dit-il à ses compagnons, rassemblez vos forces, passez le long de la mer et ne prenez pas l'initiative des hostilités. Ou bien ils nous laisseront aller notre chemin, ou bien ils engageront le combat. » Les Nafûsa le surent et certains dirent aux autres : « Laissez cet homme et ne commettez contre lui aucun acte d'hostilité. » Mais l'assemblée des Musulmans refusa de les suivre. Sa'd ibn Abî Yûnus — Dieu l'agrée — était de ceux qui leur dirent : « N'engagez pas les hostilités. — Tu veux absolument ruiner Qant'râra, ô Sa'd, lui dit quelqu'un, et tu n'acceptes pas de mourir ? — O vous autres, répondit-il, il n'y a rien en moi de ce que vous dites, mais je crains que la vache ne soit égorgée et que son veau ne la suive. » La vache, dans son esprit, c'étaient les Nafûsa et le veau Qant'râra. Ensuite ils se mirent en marche et se dirigèrent vers l'impie ; ils le rencontrèrent au lieu dit Mânû, une antique place forte sur le bord de la mer. Les deux partis se livrèrent là une violente bataille comme on n'en vit pas de pareille à cette époque dans tout le Maghreb. Un homme de l'armée abbâside provoqua les guerriers musulmans ; tous ceux qui se mesurèrent avec lui furent tués. Aflah' ibn al-'Abbâs voulut l'attaquer, mais ses compagnons s'y opposèrent, car il était alors leur gouverneur ; mais il passa outre. Le narrateur poursuit : Il l'attaqua, combattit contre lui et le tua. La lutte s'intensifia, la mort fit des ravages dans les deux camps ; morts et blessés devenaient de plus en plus nombreux parmi les Nafûsa, si bien qu'ils pensèrent à battre en retraite. Les hommes s'écroulaient comme des pans de murs dans les deux lignes de bataille. Quand le chef des Nafûsa, Aflah' ibn al-'Abbâs vit cela, il ordonna à l'homme qui portait le drapeau de le planter en terre et de le tenir droit, avec l'idée que personne n'abandonnerait le drapeau. Mais le porte-drapeau refusa. La lutte continua un moment ; Aflah' retourna auprès du porte-drapeau et lui dit : « Plante le drapeau. » Il refusa encore. Comme Aflah' s'obstinait, le porte-drapeau lui dit : « J'ai tenu le drapeau devant ton grand père et il ne m'a jamais rien dit de tel ; je l'ai tenu devant ton père et il ne m'a jamais rien dit de tel. Si je plante le drapeau, que Dieu te rende la pareille. » Il planta le drapeau et le tint droit. Aflah' prit la fuite, les laissant massés autour du drapeau, obstinés à ne pas fuir tant que le drapeau était debout et se faisant tuer en grand nombre. D'après ce que nous avons appris, Aflah' désapprouvait la marche contre l'impie : c'est pourquoi il agit ainsi avec ses hommes. Ensuite un homme à la fois pieux et sage vit le drapeau planté tout droit et les gens qui tombaient autour de lui et dit : « Je pense que ton affaire est terminée par la volonté de Dieu. » Il se dirigea vers le drapeau et l'abattit d'un coup de sabre. Voyant le drapeau à terre, les Musulmans survivants reculèrent et prirent la fuite ; il y en eut qui eurent ainsi la vie sauve. Nous tenons de gens de notre secte dignes de confiance parmi les habitants du Djebel que le nombre des morts atteignit douze mille : quatre mille Nafûsa et huit mille Berbères et autres qui s'étaient joints à eux ; d'après ce qu'on dit, il y avait quatre cents savants docteurs au nombre des morts ([91]).

Nous avons appris que 'Amrûs ibn Fath' se trouvait à l'arrière-garde, protégeant les fuyards de toute sa vaillance, sans que l'ennemi pût rien contre lui ; il était monté sur un cheval rapide. Comme il avait le dessus et qu'il épuisait les ennemis, ceux-ci allèrent chercher des cordes, les disposèrent et le poussèrent vers elles ; son cheval tomba dedans et il fut fait prisonnier ; on le conduisit à l'impie qui l'incita à demander son pardon. 'Amrûs répondit : « Voilà un mot que tu n'entendras pas de moi ; je ne te demande qu'une chose, c'est de ne pas me faire enlever mon pantalon. » On se mit à le couper en morceaux en commençant par le pouce ; quand on arriva au-dessus du coude, il périt en martyr — sur lui la miséricorde de Dieu. — Quelques femmes des Nafûsa s'étaient mises en

route en même temps qu'eux ; elles furent prises : il y avait parmi elles la sœur de 'Amrûs ibn Fath'. Elle redouta qu'elles ne subissent la violence de ces criminels et de ces libertins. Aussi ordonna-t-elle que chacune d'elles choisît quelqu'un qui pût la marier par procuration à quiconque lui voudrait du mal. Elle était savante et docte.

Les Nafûsa survivants regagnèrent le Djebel, s'y fortifièrent et délibérèrent sur la destitution d'Aflah' ibn al-'Abbâs et la nomination de l'un de ses cousins. Tous furent d'accord pour le destituer, à l'exception d'Abû Ma'rûf et autres ; celui-ci en effet s'opposait à la destitution, car il redoutait un désaccord. Deux savants docteurs subsistaient seulement : Abû'l-Qâsim al-Bught'ûri et 'Abd Allâh ibn al-Khaïr ([92]). Ce sont eux qui donnèrent leur avis aux gens du Djebel sur leurs différends à la suite de cette défaite ; sans eux ces différends seraient restés sans solution jusqu'au jour de la Résurrection.

Les Nafûsa destituèrent Aflah' ibn al-'Abbâs et nommèrent à sa place son cousin. Quand Aflah' le sut — il avait alors avec lui un de ceux qui le défendaient, — il se mit en colère, se tint sur la défensive et se leva, résolu à la scission et à la guerre civile. « Donne-moi une monture, dit Aflah' à son compagnon — Je ne puis pas t'en donner, répondit l'autre. — Donne-moi une monture, reprit Aflah', ou procure-moi au moins une selle. » Apprenant cela, Abû Ma'rûf eut peur d'une sédition et alla voir Aflah' ; il le trouva dans cette disposition d'esprit ; il lui interdit la rébellion et la dissension et lui recommanda la patience. Aflah' l'écouta, accepta ses conseils et se calma quand Abû Ma'rûf dit aux Nafûsa de ne pas le destituer ; il cessa son opposition. Son cousin demeura trois mois au pouvoir, mais ne réussit pas du tout. On l'abandonna donc et l'on revint à Aflah'.

Plus d'un de nos compagnons ont rapporté que, lorsque les combattants se séparèrent à Mânû au moment où la nuit tombait, un homme de l'armée de l'impie Ibrâhîm ibn Ah'mad vint s'occuper du [cadavre] de son frère qui avait trouvé la mort sur le champ de bataille, afin de l'emporter pour l'ensevelir. Arrivé là où se trouvaient les

deux lignes de bataille, il releva son frère et le plaça sur sa monture. A ce moment il vit une forme, semblable à celle d'un sloughi errant parmi les cadavres des Musulmans et l'entendit qui disait : « Dites que Dieu est grand, ô gens du paradis ! » Et les cadavres des Musulmans proclamèrent tous la grandeur de Dieu. Puis ce [fantôme] passa aux cadavres des 'Abbâsides et dit : « Aboyez, chiens de l'enfer ! » Ils aboyèrent tous, même le cadavre du frère de cet homme qui était devant lui, sur la selle de la monture. Alors il le laissa tomber par terre, se sauva l'abandonnant là et passa son chemin.

Quand l'impie eut cessé de tuer les Nafûsa et ceux qui étaient avec eux, on lui fit connaître qu'à Qant'râra se trouvaient les survivants des gens de la secte. Il marcha vers eux et arriva à l'improviste ; il fondit sur eux après le lever de l'aurore, les massacra et choisit quatre-vingts de leurs lettrés et de leurs savants qu'il fit lier avec des cordes.

Nous avons appris qu'après en avoir fini avec ceux de Qant'râra, il demanda s'il restait des gens de la secte. On lui répondit qu'il y avait chez les Nefzâwa un savant lettré des leurs appelé Abû Bakr Yûsuf an-Nafûsî. Il le fit chercher ; ses envoyés s'emparèrent de lui à Tîn Zâj ([93]). Lorsque les envoyés de l'impie s'emparèrent de lui, le Cheikh Abû Bakr leur demanda de lui laisser faire une prière de deux *rak'a*-s. Cette prière terminée, il invoqua Dieu Très Haut qui envoya un vent [de sable] violent et épais formant voile entre le cheikh et les envoyés d'Ibrâhim. Le cheikh prit la main de son fils Yûsuf, car il était alors atteint de cécité, et se rendit à Mâwta.

Ensuite l'impie ennemi de Dieu partit en direction de Kairouan emmenant les quatre-vingts savants solidement garrottés. Il y avait parmi eux un savant appelé Ibn Yathûb dont on avait tranché les talons. Quand la nuit fut venue, il demanda à ses compagnons la permission de prendre la fuite, ne voulant pas s'échapper sans qu'ils lui en aient donné la permission ; ils la lui donnèrent. Il débarrassa ses pieds des entraves et prit la fuite. Or, lorsqu'on avait voulu l'entraver, il avait montré ses talons

coupés et les avait présentés pour qu'on les attache. Après qu'Ibn Yâthûb eut pris la fuite, Ibrâhîm ibn Ah'mad ordonna que tous ses compagnons fussent mis à mort jusqu'au dernier. Puis il prit la direction de la ville de Kairouan. Il y entra et s'y retrancha. C'est lui qui fit construire pour les gens du Maghreb des postes-vigies le long de la mer depuis Ceuta jusqu'à Alexandrie (94). Voici pourquoi : du haut du Phare qu'avait construit Alexandre (*Dhû' l-Qarnaïn*) en son temps, les habitants d'Alexandrie voyaient les voiles des Chrétiens en quelque point de la mer qu'elles se trouvâssent ; ils se mettaient en garde contre eux et contre ceux de leurs parages. Lorsqu'Ibrâhîm ibn Ah'mad eut construit ces châteaux sur le bord de la mer, il donna ordre aux gens d'Alexandrie, lorsque, regardant dans le télescope de leur Phare, ils verraient des voiles ennemies, d'allumer un feu ; les châteaux proches le verraient et en allumeraient eux à leur tour : tout château qui apercevait un feu devait à son tour en allumer un pour le château le plus proche et ainsi de suite. Ainsi les feux se succédaient et se propageaient en une seule nuit jusqu'à la ville de Ceuta et les sectateurs du Dieu unique se mettaient en garde contre les Chrétiens. A la suite de cela, les Chrétiens connurent une longue suite de revers, sans pouvoir remporter le moindre succès sur les côtes des sectateurs du Dieu unique ; ce furent au contraire les sectateurs du Dieu unique qui firent des incursions dans leur pays. Le roi des Chrétiens s'en affligea, il assembla les gens de son royaume et leur demanda conseil sur une ruse à employer. Un Juif se précipita vers lui, d'après ce que nous avons appris, et lui dit : « O roi, si tu m'autorises à prendre ce qu'il me faut dans le trésor public, je te débarrasserai de ce souci, s'il plaît à Dieu. — Fais comme bon te semblera, répondit le roi, et prends ce que tu veux dans le trésor. » Le narrateur poursuit : Le Juif alla au trésor public et y prit des richesses considérables : pierres précieuses, perles, hyacinthes, or monnayé de frappe antique. Il en chargea des chameaux et les conduisit au territoire d'Alexandrie. Il se mit à y creuser des trous dans toutes

les collines et à enfouir [ce qu'il avait apporté] dans les vallées et près de la ville. Ensuite il se donna l'air d'un homme de haut rang et de qualité et se fit passer pour expert en l'art de découvrir les trésors enfouis par les Anciens, tant et si bien que le sultan d'Egypte entendit parler de lui ; il l'envoya chercher et l'autre se mit à découvrir les trésors qu'il avait enfouis lui-même. Quand il eut mis à jour des richesses importantes et des trésors considérables, personne ne douta plus de lui et tous admirèrent ce qu'ils voyaient. Lorsque le Juif s'aperçut qu'ils nourrissaient ces sentiments, il dit au sultan : « Il y a un trésor considérable, le plus considérable de tous les trésors, dans le Phare, sous le télescope, [installé] au sommet du Phare. Si le sultan me donne l'autorisation d'ôter ce télescope qui se trouve au sommet du Phare, je l'ôterai, je mettrai à jour ce qui se trouve en-dessous et je le nettoierai, car il est rouillé, puis je le remettrai en place. » Le sultan lui donna l'autorisation de faire tout cela, car il convoitait les richesses. Quand le télescope fut déplacé, il ordonna aux uns de creuser en dessous, aux autres de nettoyer le télescope, mais le Juif s'esquiva sans qu'on pût retrouver sa trace. On s'évertua à remettre le télescope en place, mais on n'y parvint pas.

Histoire de 'Ubaïd Allâh et de son arrivée au Maghreb, de son successeur al-Qâsim, du fils de celui-ci Ismâ'îl, du fils de ce dernier Ma'add, du départ de Ma'add pour l'Egypte, de la marche du cheïkh Abû Khazar et histoire des Ibâd'ites qui leur résistèrent.

Plus d'un de nos amis ont rapporté que 'Ubaïd Allâh vint d'Orient et qu'il faisait remonter son origine à 'Alî ibn Abî T'âlib et à Fât'ima, fille de l'Envoyé de Dieu — sur Lui la prière et le salut! Il avait la prescience qu'il aurait le pouvoir dans une ville appelée Tûzar (Tozeur) et que c'est de là que sa dynastie prendrait son essor ; c'est ainsi qu'il arriva d'Orient. Arrivé à Tozeur, il calcula que c'était bien de là que sa dynastie prendrait son essor ; il considéra alors les hommes qui s'y trouvaient : ils

n'avaient ni l'éclat du pouvoir, ni l'attitude du commandement : ce n'étaient que pauvres diables et boutiquiers. Il avait une monture de valeur sur laquelle il était venu du Caire ; un homme des Banû Jaltamîn la lui prit de force ; cet homme faisait partie des Banû Wâsîn (95), 'Ubaïd Allâh inscrivit le nom de l'homme, celui de sa tribu et celui de son pays.

Lorsque 'Ubaïd Allâh eut considéré les gens de Tozeur de la manière que nous avons dite, il conçut à leur égard mépris et dédain et demeura fort perplexe, connaissant des hauts et des bas et ne sachant que faire. Un jour qu'il était assis au marché de Tozeur, il entendit un homme crier à la cantonade : « Qui achètera du blé de Tâçrût ? » Il alla le trouver et lui demanda : « Y a-t-il donc au Maghrib une autre ville que celle-ci qui se nomme Tâçrût ? » L'homme lui apprit qu'il y avait au pays des Kutâma une forteresse autre que celle-ci et que l'on appelait Tâçrût. Il découvrit alors que ce qu'on lui en disait s'accordait avec sa prescience et il y envoya son esclave al-H'ijânî ; celui-ci appela les gens de là-bas à embrasser le chî'isme ; ils répondirent à son appel — Quelqu'un qui est allé au pays des Kutâma m'a raconté que ce qui reste parmi eux de Chî'ites jusqu'à présent se trouve dans une de leurs forteresses nommée H'alâba. — Quand les Kutâma eurent répondu à son appel, il nomma auprès d'eux comme lieutenant un affranchi à lui qui avait pour *kunya* Abû Muh'ammad et pour nom al-H'ijânî (96), avec mission de leur apprendre le Coran et de les initier à la doctrine chî'ite.

Le narrateur poursuit : 'Ubaïd Allâh partit en direction de Sijilmâsa ; en route, il passa par Ouargla (*Wârjilân*) ; lorsque les galopins du village le virent, ils se moquèrent de lui disant : « Voilà celui qui vient d'Orient pour être roi. » Ils lui crachèrent au visage et le rouèrent de coups ; les plus acharnés étaient les gens de Qaçr Bakr. C'est pourquoi il brûla la mosquée principale lorsqu'il revint [plus tard] ; nous raconterons comment cela se passa lorsque le moment sera venu, s'il plaît à Dieu.

Ensuite 'Ubaïd Allâh s'enquit du cheikh de Ouargla ; on lui répondit [qu'il s'appelait] Ghayyâr. « Où demeure-t-il ? » demanda-t-il. On lui répondit que c'était à Tâghiyâra. « Leur cheikh est Ghayyâr et leur pays (97) Ghayâra. Dieu modifie ce qui les concerne ! »

Le narrateur poursuit : Il quitta Ouargla pour arriver à Sijilmâsa. Il y séjourna longtemps (98). La nouvelle se répandit dans la population qu'il s'était enfui d'Orient avec des richesses immenses ; cela lui fit grand peur. Le gouverneur de Sijilmâsa était un homme appelé al-Yasa' ibn Midrâr. Le narrateur poursuit : 'Ubaïd Allâh chercha refuge auprès de lui et lui donna une partie de ce qu'il possédait afin qu'il le protégeât contre la population. 'Ubaïd Allâh demeura à Sijilmâsa pendant une longue période et habita l'étage supérieur d'une maison, tandis que le bas était habité par l'un des notables de Sijilmâsa. Or une nuit, pendant que dormait cet homme à qui appartenait la maison et qui en habitait le bas, il vit, comme peut voir un dormeur, un énorme dragon couché dans la maison ; il se réveilla effrayé et tremblant et passa le reste de la nuit à se retourner sur sa couche. Au matin, il monta chez 'Ubaïd Allâh qui habitait l'étage supérieur ; il l'avait vu auparavant lire des livres avec grande attention. Il lui raconta le songe sans lui en révéler l'auteur, et 'Ubaïd Allâh de lui répondre : « Si le songe est véridique, l'énorme dragon est un roi qui règnera sur l'Orient et sur l'Occident. » Le narrateur poursuit : Lorsqu'il entendit ces paroles, l'homme s'inclina, lui saisit les mains et les baisa, en disant : « Pardon mon maître ! — Pourquoi me demandes-tu pardon ? lui demanda 'Ubaïd Allâh. — C'est moi qui ai fait le songe, répondit l'homme. J'ai vu pendant mon sommeil un dragon énorme ; or il n'y a que toi et moi dans la maison ; le dragon, c'est donc toi. » Le narrateur poursuit : Cet incident accrut l'ambition de 'Ubaïd Allâh. Il demeura à Sijilmâsa jusqu'à ce qu'il eût acquis une bonne connaissance du droit, de la science et de la lecture du Livre. Les gens se mirent à venir

le voir et à l'interroger sur leurs affaires ; ils trouvaient auprès de lui plus qu'ils ne demandaient, si bien que le gouverneur de la ville le fit venir auprès de lui, de préférence à tous ses collaborateurs, et en fit son vizir avec regard sur toutes les affaires.

L'auteur poursuit : Telle était sa situation. Les troupes se concentraient-elles à Sijilmâsa, il leur ordonnait de partir en expédition et elles remportaient la victoire ; ou bien il leur défendait de partir et elles n'avaient pas à le regretter ; si elles désobéissaient en tout cela, elles en pâtissaient. Certaine fois, une armée imposante vint les attaquer ; en dépit de la force de cette armée, il leur ordonna de partir à l'attaque à l'heure fixée et elles remportèrent la victoire ; aussi mirent-elles en lui toute leur confiance. Au bout de peu de temps al-Yasa' ibn Midrâr mourut ; les habitants se précipitèrent vers 'Ubaïd Allâh pour le mettre à leur tête. Il refusa obstinément et, pris de la crainte qu'ils ne le tuassent, leur dit : « Je suis étranger ; cherchez quelqu'un d'autre à qui confier le pouvoir. » Mais ils ne voulaient que lui ; il prit donc le pouvoir et l'exerça sur Sijilmâsa et sur les Berbères d'alentour. Il se mit à conquérir villages et villes dans les parages et en vint même à s'emparer de la ville de Fès. Quand, à la suite de cette conquête, il fut le maître du pays et eut l'armée bien en main, il envoya un message à son affranchi al-H'ijânî qui se trouvait chez les Kutâma, avec ordre de rassembler tous ceux qui lui obéissaient, qui écoutaient sa prédication et qui suivaient sa doctrine pour les amener à Sijilmâsa ([99]).

Départ d'al-H'ijânî du pays des Kutâma pour Sijilmâsa

Certains nous ont rapporté qu'au moment où al-H'ijânî reçut les envoyés de son seigneur avec les messages successifs qui lui ordonnaient de venir le retrouver avec tous ceux qui lui obéissaient, il avait acquis une grande influence sur l'esprit des Kutâma, son prestige était haut parmi eux, il était très savant en astrologie et était parvenu à une situation à ce point satisfaisante parmi

les Kutâma qu'il n'ordonnait rien qu'ils ne le fissent. Nous avons aussi appris que quatre cents jeunes Kutâma environ s'instruisaient auprès de lui. Le narrateur poursuit : Il resta ainsi jusqu'au jour où il déclara à tous les jeunes gens à qui il donnait des leçons : « Mon but n'est pas l'instruction ; mon seul but est le pouvoir. » Le narrateur poursuit : Ils accueillirent favorablement cette déclaration et suivirent ses instructions. Quand il eut en main l'ordre de partir pour Sijilmâsa, il leur fit connaître lui-même que sa science lui permettait de dire qu'il s'emparerait du territoire de Sijilmâsa et qu'il vaincrait le prince qui y régnait. Il se mit alors en route vers Sijilmâsa.

Certains de nos amis ont rapporté que Dûsrâ, fille de Yûsuf ibn Muh'ammad ibn Aflah' ibn 'Abd al-Wahhâb — Dieu les agrée — alla se réfugier avec un de ses frères auprès d'al-H'ijânî après le meurtre de son père et la trahison des fils d'Abû 'l-Yaqdh'ân ([100]). Quand elle l'eut rejoint, elle lui raconta l'histoire de son père et sa propre déchéance ; mais il ne fit rien pour elle. Le voyant dans cette disposition, elle lui promit d'elle-même qu'elle l'épouserait s'il prenait en main sa vengeance. Al-H'ijânî se mit alors en marche vers Tâhart. Comme il en était proche, les notables vinrent à sa rencontre : il y avait là tous les représentants de l'opposition : Mâlikites, Wâçilites, Chî'ites, voire Çufrites. Ils l'accueillirent et se plaignirent auprès de lui du gouvernement des Persans, lui promirent leur aide contre tous les Rustumides et lui demandèrent de vider l'abcès qu'ils constituaient et d'anéantir leur puissance. Al-H'ijânî envoya des messagers à Yaqdh'ân et à ses fils, avec ordre de venir le trouver. Ayant reçu ce message, Yaqdh'ân et ses fils vinrent : ils rencontrèrent al-H'ijânî à quelques milles de Tâhart. Quand ils furent en sa présence, al-H'ijânî demanda son nom à Yaqdh'ân. « Mon nom est Yaqdh'ân, répondit-il. — Non, ton nom est H'aïrân ([101]). Comment ! Vous avez assassiné votre émir, vous vous êtes approprié le pouvoir souverain, vous avez éteint la lumière de l'Islam et vous vous précipitez vers nous de vous-même, sans combat et sans siège ! » Il donna un ordre : Yaqdh'ân et ses

fils furent tués jusqu'au dernier. Quand Dûsrâ, fille de Yûsuf, fut bien certaine qu'ils étaient morts, elle s'esquiva et s'enfuit loin d'al-H'ijânî par crainte qu'il ne l'épousât. Il la chercha jusqu'à épuisement mais ne put la trouver. Ensuite al-H'ijânî pénétra dans la ville, la pilla, la réduisit à merci, expulsa nombre de ses habitants et abaissa les plus élevés. C'est ainsi qu'ils agissent. On dit qu'il trouva dans la ville un minaret rempli de livres ; il se les fit apporter et conserva tout ce qui intéressait le gouvernement et le calcul ; tout le reste fut jeté au feu.

Certains de nos amis ont rapporté que Ya'qûb ibn Aflah', lorsqu'il apprit l'arrivée d'al-H'ijânî, quitta Tâhart en direction de Ouargla : il y a beaucoup à raconter sur ce sujet ; nous le ferons quand il sera temps, s'il plaît à Dieu. J'évoquerai aussi le souvenir de son fils Sulaïmân et de la manière dont il entra en dissidence.

Ensuite al-H'ijânî partit retrouver son maître 'Ubaïd Allâh. Celui-ci était sorti de Sijilmâsa au milieu de toutes ses troupes pour rencontrer son affranchi al-H'ijânî; ils s'envoyaient l'un à l'autre des messagers avec des lettres. Lorsqu'ils furent près de se rencontrer, al-H'ijânî envoya à 'Ubaïd Allâh le message suivant : « Lorsque nous nous rencontrerons demain, je descendrai [de cheval] et je te baiserai les mains. » Ils se mirent d'accord là-dessus. Le lendemain, les deux armées étaient en vue et s'approchaient l'une de l'autre ; al-H'ijânî sortit des rangs vers 'Ubaïd Allâh ; il descendit de sa monture et baisa les mains et les genoux de son maître. Les Kutâma s'en indignèrent, mais al-H'ijânî leur dit : « Celui-ci est mon maître, mon sultan et le vôtre, le descendant de 'Alî ibn Abî T'âlib et de Fât'ima fille de l'Envoyé de Dieu — sur Lui la prière et le salut. — Pour nous, répondirent-ils, nous ne connaissons pas d'autre sultan que toi. — Pourtant, reprit-il, c'est lui mon sultan et mon maître ; écoutez-le et obéissez-lui. » Les deux armées se rejoignirent sous les ordres de 'Ubaïd Allâh. Celui-ci choisit dans son armée les plus courageux, les mieux équipés, les plus complètement armés et leur donna un chef avec mission de se

rendre à Ouargla ; il se mit en route. Lorsqu'il arriva à Ouargla, les habitants avaient eu vent de sa venue et avaient gagné Karîma, qui est une hauteur d'accès difficile ; ils y avaient grimpé et y avaient creusé des fosses qu'ils avaient remplies d'eau. Arrivé là [l'envoyé de 'Ubaïd Allâh] leur fit subir un siège très rude.

Certains de nos amis ont raconté qu'il disposa autour de la forteresse sept partis de cavalerie, échelonnés en profondeur, car il voulait les bloquer là jusqu'à ce qu'ils mourussent de soif. Voyant cela, les assiégés furent saisis d'inquiétude. Mais il y avait parmi eu un Juif qui leur demanda des chameaux ; il leur fit lier la gueule pour les empêcher de boire ; puis il les fit installer sur les remparts de Karîma et fit placer devant eux de l'huile dans de grandes écuelles. Voyant cela, les chameaux plongèrent leur gueule dans les écuelles. Quiconque les voyait du pied de la hauteur de Karîma pensait qu'ils étaient en train de boire. Lorsqu'ils en avaient assez, ils relevaient la tête et l'huile dégouttait de leurs nasaux ; de loin, on eût dit qu'ils avaient bu.

Nous avons appris qu'ils aspergèrent aussi des vêtements d'huile et les étendirent en haut de Karîma. Voyant cela, [les assiégeants] dirent : « Ces gens-là ont de l'eau et nous voilà en train de les assiéger avec l'idée qu'ils mourront de soif ! » Ils quittèrent donc la place en disant : « Rien à faire avec eux, » et ils laissèrent là les gens de Ouargla. La grande mosquée fut incendiée sur l'ordre de Jannûn ibn Yamriyân. Les demeures furent violées et fouillées ; dans une seule d'entre elles, on trouva un œuf d'autruche plein d'orge : on l'emporta. Arrivés à Ramlat Azalfân, les gens de 'Ubaïd Allâh furent rejoints par un homme de Ouargla qui voulait la perte de ses compatriotes. Il prit contact avec les soldats de l'arrière-garde et leur dit : « Pourquoi vous en allez-vous, alors que les gens de Ouargla n'ont pas d'eau ? Ils ont usé de ruse à votre égard. » Ils se regardèrent les uns et les autres, prirent l'homme et le tuèrent avant que le renseignement qu'il fournissait ne se fût ébruité dans l'armée, de peur que leur chef ne reprît l'attaque contre les gens de Ouargla et ne les fît périr. L'homme qui venait

d'être mis à mort était, sans doute, tombé sur une bande de soldats de Sadrâta qui voulaient sauver leurs frères ; voilà pourquoi ils le tuèrent.

Ensuite, passant par Tozeur, quelques soldats se rendirent dans la tribu qui avait pris la monture de 'Ubaïd Allâh, tuèrent et pillèrent. Lorsque le chef fut parvenu à Kairouan où s'était installé 'Ubaïd Allâh, il fit son rapport sur les gens de Ouargla. « Tu as été bien gentil envers eux », dit 'Ubaïd Allâh. Le narrateur poursuit : L'autre se saisit d'une longue lance, la ficha en terre bien solidement et piqua sur la pointe un morceau de pain, puis il dit : « Dieu veuille du bien à notre maître ! Y a-t-il quelqu'un qui soit capable d'ôter ce morceau de pain de cette lance, telles que sont les choses ? Eh bien, il en est de même des gens de Ouargla. » Il montra ensuite l'œuf d'autruche plein d'orge et dit : « Voici leurs silos ! »

Certains ont rapporté qu'après s'être assuré le pouvoir à Kairouan, 'Ubaïd Allâh envoya son affranchi al-H'ijânî comme gouverneur chez les Kutâma. Son autorité augmenta et son pouvoir grandit. Lorsqu'il devint vieux, 'Ubaïd Allâh eut peur qu'al-H'ijânî n'agît contre ses descendants et ne détruisît leur pouvoir. Il lui envoya donc le message suivant : « Viens me voir avec les notables des Kutâma. En effet je me fais vieux, mes forces diminuent et j'arrive au terme de ma vie. Je voudrais que tu viennes me voir promptement afin que je te fasse mes dernières recommandations. » Quand al-H'ijânî reçut la lettre de 'Ubaïd Allâh, il choisit bon nombre de notables des Kutâma et partit avec eux pour Kairouan. Arrivé là, il se vit attribuer plusieurs salles dans le grand château qu'avait fait bâtir 'Ubaïd Allâh. Quand al-H'ijânî et ses compagnons furent à Kairouan, on les fit entrer dans ces salles et on leur donna à manger et à boire. Lorsque le vin eut fait son effet, on mit le feu au plafond des pièces qui se trouvaient en-dessous d'eux et l'on disposa des hommes en armes autour du palais. S'apercevant que le palais brûlait, les Kutâma se jetèrent en bas les uns après les autres ; ceux qui échappèrent à l'incendie furent tués par les hommes qui entouraient le palais, à l'exception d'al-H'ijânî. Lorsqu'il eut conscience de l'incendie, il se précipita en bas et parvint à sortir du palais ; les hommes se saisirent de lui, mais il leur dit : « Laissez-moi un moment, ne vous hâtez pas de me tuer et conduisez-moi à mon maître. » Le narrateur poursuit : Ils le conduisirent à 'Ubaïd Allâh et lorsqu'il fut en sa présence, il lui dit : « Voilà la récompense que je reçois de toi pour t'avoir obéi et t'avoir fait accéder au pouvoir. » Et il rappela l'aide considérable qu'il lui avait apportée : « Tout ce que tu rappelles est bien exact, répondit 'Ubaïd Allâh, mais mon intérêt passe avant toi. » Sur son ordre, al-H'ijânî fut égorgé au-dessus d'une cuvette ([102]).

'Ubaïd Allâh fit prévaloir la doctrine chî'ite sur le territoire du Maghrib jusqu'à sa mort. Lorsqu'il trépassa, il fut remplacé par son fils al-Qâsim ibn 'Ubaïd Allâh. Celui-ci ne songeait qu'au moment où il établirait son gouvernement sur la terre d'Egypte. C'est pendant son règne que se souleva [Abû] Yazîd Makhlad ibn Kaïdâd al-Ifranî.

Soulèvement d'Abû Yazîd Makhlad ibn Kaïdâd al-Ifranî

Nos amis ont rapporté qu'Abû Yazîd appartenait à la tribu des Banû Ifran et qu'il habitait au village (*qal'a*) de Sadâda. On raconte qu'au début de ses entreprises il eut des entretiens avec Abû 'r-Rabî' Sulaïmân ibn Zarqûn et était revenu à la doctrine des Nukkâr après avoir embrassé celle des Wahbiyya, nous raconterons tout cela, s'il plaît à Dieu, à propos de l'histoire d'Ibn Zarqûn et avons seulement en vue, en ce moment, son soulèvement contre al-Qâsim ibn 'Ubaïd Allâh et l'issue à laquelle aboutit sa destinée.

Certains de nos amis ont raconté qu'il découvrit une pierre où était gravée l'inscription suivante : « Chaddâd ibn 'Ad, Fir'awn Dhu'l-Awtâd et Makhlad ibn Kaïdâd, trois hommes qui sèment la perturbation sur terre. »

D'après ce que nous avons appris, la cause de son soulèvement fut qu'il partit pour l'Orient avec l'intention

d'accomplir le pèlerinage. Quand il arriva au Caire, un homme de là-bas le regarda, alors qu'il s'était fait raser la tête chez un barbier et lui dit : « Couvre-toi la tête, homme couvert de poussière » (103) et le frappa à la tête. Entendant cela, Abû Yazîd conçut là-dessus les pensées qu'il conçut. Après avoir fait son pèlerinage et accompli ses obligations rituelles, il s'en retourna vers le Maghrib. Chemin faisant, il arriva à proximité du Djebel Nafûsa et fit des recommandations à ceux qui le quittèrent dans la direction du Djebel : « Saluez de ma part tous nos frères, dit-il, et dites-leur qu'ils ont perdu beaucoup à cause de nous et nous avons perdu beaucoup à cause d'eux. Et Dieu ne peut pas admettre que nous achetions son pèlerinage. » Or, d'après ce que nous avons entendu dire, il avait dépensé moins d'un dirhem au cours de ce voyage ; c'est pourquoi il disait : « Dieu ne peut pas admettre de notre part l'achat de son pèlerinage. » Quand Abû Yazîd fut revenu d'Orient, il creusa une grotte dans le village de Sadâda ; c'est là qu'il tenait des réunions avec ses amis et qu'ils évoquaient parmi leurs affaires celles qu'ils voulaient — cette grotte est encore connue de nos jours — et attendaient que vînt le moment d'agir.

Il y avait dans la province de Qaçt'âliya (104) un gouverneur nommé par al-Qâsim ibn 'Ubaïd Allâh. C'est al-Qâsim qui bâtit la ville de Mahdiya que l'on appelait aussi al-Qâsimiyya du nom d'al-Qâsim (105). Le Mahdî et al-Qâsim avaient connaissance qu'un Berbère se soulèverait contre [leur dynastie] et qu'il serait comme ceci et comme cela. Al-Qâsim s'y attendait et s'y préparait ; aussi envoya-t-il des messagers à ses gouverneurs de province pour leur donner ordre de faire bonne garde et de se prémunir contre cette éventualité, il leur donna le signalement de l'homme. Lui et ses gouverneurs tâchaient de découvrir [en quelqu'un] ce signalement et faisaient des recherches dans ce sens jusqu'au jour où des gens vinrent signaler au gouverneur de Qaçt'âliya qu'un homme du village de Sadâda présentait telle et telle caractéristiques qu'ils avaient remarquées. Le gouverneur l'envoya chercher ; or, il se trouvait à Tozeur. Quand

le gouverneur l'eut vu et l'eut reconnu d'après le signalement que lui avait fourni son maître, il l'arrêta, le jeta en prison et le fit mettre aux fers pour l'envoyer au sultan à Kairouan.

Comme Abû Yazîd demeurait en prison, sans trouver aucun moyen [de s'enfuir] et qu'il désespérait que son salut pût venir du gouverneur, quelques Nukkâr eurent vent de la chose et se réunirent pour se concerter. Ils choisirent parmi eux quatre hommes en qui ils avaient confiance pour leur force, leur courage, leur audace et leur esprit d'entreprise et les dépêchèrent vers Abû Yazîd à la fin du jour. Arrivés à la porte de la ville, ils y laissèrent l'un d'eux, puis les trois autres s'avancèrent jusqu'à la prison. Quand ils y furent parvenus, ils commencèrent par le geôlier qui gardait la prison : ils le tuèrent et enfoncèrent la porte. Ils firent sortir tous les prisonniers et se saisirent de leur ami enchaîné ; l'un d'eux le porta sur son dos — il se nommait Yûjîn d'après ce que nous avons appris — ; devant, allait un autre homme sabre au clair ; le dernier fermait la marche ; quiconque s'opposa à leur action fut mis à mort. Ils sortirent [de la ville] avec leur ami et arrivèrent ainsi à un rocher entre al-Il'âmma (106) et Tozeur ; là, ils brisèrent ses chaînes ; d'où le nom de rocher (*Çakhra*) d'Abû Yazîd. Il prit la direction des Banû Darjîn dans le désert à Ramlat Samât'a, espérant qu'ils le protégeraient : c'était une tribu extrêmement forte qui pouvait armer jusqu'à dix-huit mille cavaliers, d'après ce que nous avons appris. Il se réfugia auprès d'eux et leur demanda de le protéger, mais ne trouva pas auprès d'eux l'appui qu'il cherchait. Il partit donc de chez eux, en se cachant, pour le Djebel Aurès.

Le narrateur poursuit : On le rechercha activement et l'on apprit où il se trouvait. Alors al-Qâsim ibn 'Ubaïd Allâh envoya à sa poursuite une forte armée qui l'assiégea pendant sept ans dans le Djebel Aurès. La situation fut très critique pour les assiégés. Alors leur porte-parole prit la parole : il rappela les épreuves qu'ils enduraient, leurs dommages, la longueur du siège, les intempéries et dit : « Voici une montagne inaccessible, un jeune homme

plein d'ardeur, un cheïkh qu'on ne peut pas vaincre, et nous, les Musulmans, nous nous faisons tuer. » Voyant les calamités qui tombaient sur eux, les gens s'assemblèrent autour d'Abû Yazîd et lui dirent : « Tu vois les calamités qui s'abattent sur nous du fait de ce jeune homme. Nous ne pouvons plus faire face. Mieux vaut qu'un seul homme périsse plutôt qu'une collectivité entière. — Donnez-moi le délai de cette nuit, » leur répondit Abû Yazîd. Quand la nuit fut venue, il fit amener cinq cents taureaux ; puis il donna l'ordre d'attacher aux cornes de chaque taureau une botte d'alfa et une autre botte à sa queue.

Le narrateur poursuit : Il choisit ensuite cinq cents de ses hommes, les plus courageux et les plus audacieux. Ils revêtirent leur équipement et leurs armes et chacun d'eux poussa devant lui un taureau. Lorsqu'ils furent près de l'armée [ennemie], chacun d'eux mit le feu à l'alfa que portait son taureau ; sentant la chaleur du feu, les taureaux se précipitèrent droit devant eux et pénétrèrent au milieu de l'armée ; les hommes suivaient sabre au clair, frappant tous ceux qu'ils rencontraient. Grâce à Dieu, l'armée se débanda, les soldats prirent la fuite. Abû Yazîd et ses hommes en firent un grand carnage.

Le matin qui suivit cette déroute, Abû Yazîd apparut avec douze mille cavaliers de la garde d'al-Qâsim qui passaient à sa cause. On se mit ensuite à poursuivre le reste de l'armée d'al-Qâsim. Les tribus entendirent parler d'Abû Yazîd, son nom se répandit aux quatre coins de l'horizon et l'on vint se grouper autour de lui de tous côtés ; une armée si nombreuse se constitua auprès de lui que l'on y dénombra mille chevaux pie, mais Dieu est le plus savant ; plusieurs milliers de Mazâta (107) étaient avec lui. Il entreprit alors la conquête des villes, des villages et des gîtes d'étape, conquit tout le Sahel et prit pour objectif la province de Qaṣṭ'âliya d'où il était parti ; il la conquit tout entière.

Le narrateur poursuit : Alors qu'en son esprit il avait conscience de sa force et qu'il voyait le nombre de ceux qui se réunissaient autour de lui, quelques-uns de ses clercs (*'azzâba*) lui dirent : « Qu'attends-tu pour venger

Ibn Fandîn, ô cheikh ? — Laissez-nous finir de tisser notre vêtement, leur répondit Abû Yazîd ; quand ce sera fait et que nous aurons du loisir, nous nous occuperons à nettoyer notre vêtement. » L'un des Mazâta qui étaient avec lui, Masâra ibn Ghanî se présenta et lui dit : « Laisse donc cela et ne crois pas que les Wahbiyya soient partis avec toi : ils sont dans leurs mosquées ; quant à nous, nous sommes partis avec toi seulement pour nous partager ces « cadavres ». Laisse donc tout cela ; autrement nous nous battrons comme des chiens de campement. » Par : les « cadavres », il entendait le butin et les richesses qu'ils prendraient.

Ensuite l'ennemi de Dieu se mit en route pour attaquer al-Qâsim à Kairouan. Partout où il passait, village ou ville, il se livrait à la destruction, réduisait en esclavage les femmes et les enfants et pillait les biens, à la manière de Nâfi' ibn al-Azraq (108) et d'autres Khârijites, mais avec plus d'excès qu'eux encore. Il avait avec lui un savant nukkârite nommé Zakariyyâ', qui lui faisait des reproches et lui disait : « Faire cela, c'est se mettre hors de la religion. » Voyant cette réprobation, Abû Yazîd craignit que l'autre ne le desservît auprès de la foule ; il le fit tuer une nuit ; [le cadavre] fut dissimulé et l'on ne sut pas où il était. Lorsqu'il apprit qu'Abû Yazîd marchait contre lui avec des troupes trop nombreuses pour qu'il pût leur résister, al-Qâsim quitta Kairouan pour Mahdiya et laissa quelqu'un à Kairouan. Abû Yazîd s'avança sur Kairouan et assiégea sa population : le siège fut dur et Abû Yazîd pilla une grande partie des faubourgs de la ville. Les habitants craignirent pour leur vie, firent leur soumission et se présentèrent à Abû Yazîd, à l'exception du cadi de la ville qui s'était enfermé au siège du gouvernement avec des richesses considérables. Abû Yazîd lui envoya l'ordre de se présenter devant lui. Le cadi refusa, sauf si on lui promettait la vie sauve. Abû Yazîd la lui accorda. Quand le cadi fut sorti de sa retraite, Abû Yazîd prit conseil de ses vizirs. L'un d'eux qui s'appelait Abû 'Amâra, lui dit : « Ne sais-tu pas ce qui est dit dans *Kalila et Dimna* ? (109) —

Qu'est-ce donc ? interrogea Abû Yazîd. — Eh bien ! il est dit que rien n'est plus doux au cœur que de tuer un ennemi épouvanté. » Le narrateur poursuit : Abû Yazîd donna l'ordre de tuer le cadi après lui avoir accordé la vie sauve et il s'empara de ses richesses.

On a rapporté que le nombre des villages qui furent détruits par lui en Ifrîqiya s'élevait à trente mille qui sont encore déserts de nos jours. Il a commis en Ifrîqiya des scélératesses, des péchés, des impiétés comme n'en ont pas commis, à notre connaissance, les Pharaons, les Chosroès, les oppresseurs et les tyrans.

Nous avons appris qu'on lui fit reproche des méfaits et des destructions de son armée auxquels il assistait sans rien empêcher, voire en les ordonnant. Alors il se prit à réciter ce verset du Coran : « Ils ont suivi ce que les Démons communiquaient sous le règne de Salomon ; Salomon ne fut pas infidèle, mais les démons furent infidèles ([110]). » L'ennemi de Dieu montait un âne venu d'Egypte ; lorsqu'il allait au pas, les chevaux trottaient [pour le suivre] et, lorsqu'il trottait, les chevaux restaient en arrière.

Nous avons appris qu'Abû'l-Qâsim Yazîd ibn Makhlad — Dieu lui fasse miséricorde — ayant eu connaissance de toutes les destructions d'Abû Yazîd, et cela à propos de notre secte, déclara : « Certes Abû Yazîd a ouvert une porte, mais il s'est bien mal conduit. »

Nous avons appris qu'Abû 'l-Qâsim Yasîd ibn Makhlad près de la ville de Gabès, vit une palmeraie, campa à côté et l'estima à une fraction de dirhem, puis il ordonna à ses gens de piller, de manger, de souiller et de détruire et resta ainsi quelque temps. Lorsqu'il décida de partir, il estima la palmeraie une seconde fois et fixa la valeur à un dirhem ; alors il exigea de la population de Gabès ce qui dépassait la première estimation.

Nous avons encore appris qu'il s'installa sur le bord de la mer. Les hommes de son armée s'emparèrent de deux jolies jeunes filles. Leur mère vint se plaindre auprès de lui : « O cheïkh, lui dit-elle, les clercs (*'azzâba*) m'ont pris mes deux filles, qui pourtant sont de condition libre, et leur ont fait violence. » Il lui fit cette seule réponse : « Y a-t-il une femme libre en Ifrîqiya ? » Elle eut peur pour elle-même, s'enfuit et se mit à l'abri. Nous avons appris que l'ennemi de Dieu lui-même ne passait jamais la nuit qu'avec quatre vierges.

Ensuite Abû Yazîd quitta Kairouan en direction de Mahdiya. Il y assiégea le Mahdî fils de 'Ubaïd Allâh pendant longtemps. Il campa sur un terrain sablonneux près de la porte de la ville et y bâtit un oratoire (*muçallâ*) qu'on connait sous le nom d'Oratoire d'Abû Yazîd.

Ensuite Dieu décida la mort du Mahdî qui fut remplacé par son fils Ismâ'îl ibn al-Qâsim. L'armée [assiégeante] apprit la mort d'al-Qâsim, s'en réjouit vivement et s'en félicita, avec l'espoir de profiter de ce décès pour prendre Mahdiya. On avertit Abû Yazîd qui se montra un long moment troublé, hésitant et méditatif. « Qu'as-tu donc ? lui dirent ses compagnons. — Voici, répondit-il, qu'est mort l'homme dont j'ai pris la place. Il est remplacé par un homme dont nous ne savons pas s'il prendra notre place ou si nous resterons à la sienne. »

Le narrateur poursuit : Abû Yazîd monta à cheval avec les siens et se dirigea vers l'une des portes de la ville ; il y frappa. Or, Ismâ'îl ibn al-Qâsim savait de science certaine que s'il frappait à celle des deux portes de la ville, qui était connue, il serait déçu dans ses espérances ; s'il frappait à l'autre, il serait vainqueur. Or, il arriva qu'il frappa à la mauvaise porte et Dieu trompa ses espérances. Du haut d'une tour on lui cria : « Tu t'es trompé, cheïkh ! » Le narrateur poursuit : Le combat eut lieu, Abû Yazîd, l'ennemi de Dieu, fut mis en déroute : le sort était contre lui. On a raconté que l'aile droite de son armée subit une telle déroute qu'elle aboutit à Kairouan, sans que les gens de l'aile gauche s'en aperçussent, tant étaient nombreuses ses troupes.

Abû Yazîd apprit ensuite que la population de Kairouan s'était révoltée contre le gouverneur qu'il y avait nommé, l'avait assiégé et expulsé, non sans y avoir été secrètement encouragée par le Chî'ite. Abû Yazîd s'attarda devant Mahdiya et c'est là que l'ennemi de Dieu subit la

déroute qui le perdit. Lorsque Ismâ'îl apprit ce que les Kairouanais avaient fait du gouverneur d'Abû Yazîd et s'aperçut que ce dernier s'attardait, — on dit qu'Ismâ'îl avait déjà attaqué ses ennemis avec cinq cents cavaliers — il partit à l'attaque et poursuivit l'adversaire, lui infligeant une défaite dont il ne se remit pas. L'armée d'Abû Yazîd subit de lourdes pertes ; on dit même que ses hommes s'entre-tuèrent et qu'il en mourut plus ainsi que du fait de l'ennemi. Le Chî'ite les poursuivit et les massacra sans relâche jusqu'à ce qu'il fût parvenu à Kairouan. Lorsqu'ils arrivèrent à l'endroit où fut bâtie la ville de Çabra (111), Abû Yazîd dit aux siens : « Attendez un moment (*Içbirû çabra*) », puis revint ; c'est pour cette raison que l'endroit prit le nom de Çabra. Le narrateur poursuit : La population de Kairouan vint à sa rencontre pour le combattre ; vaincu, il s'enfuit, poursuivi par un parti des cavaliers d'Ismâ'îl. Ils le rejoignirent alors qu'il était grièvement blessé ; il se rendit à l'un d'eux en disant : « Épargne-moi — Qui donc es-tu ? demanda le cavalier. — Abû Yazîd » L'homme s'assura de sa personne, poursuit le narrateur, et le conduisit auprès d'Ismâ'îl. Conduit en sa présence, l'homme lui dit : « J'ai fait prisonnier cet individu qui prétend être Abû Yazîd. Moi, je ne le connais pas. » Le narrateur poursuit : Ismâ'îl fit venir des gens qui connaissaient Abû Yazîd et qui dirent que c'était bien le prisonnier. Ismâ'îl fit alors venir des médecins pour le soigner, car ses blessures étaient graves ; il ne voulait pas qu'Abû Yazîd mourût, parce qu'il entendait lui faire subir toutes sortes de supplices. Mais les médecins lui dirent : « C'en est fait de lui. » Quand Ismâ'îl sut cela, poursuit le narrateur, il ordonna de l'écorcher, ce qui fut fait ; lorsqu'on arriva au nombril, l'ennemi de Dieu mourut, [proie] pour le feu éternel. — Que sa destinée soit terrible ! Les troupes se débandèrent et chacun partit de son côté (112).

Après la mort de son père, al-Fad'l ibn Abû Yazîd réunit autour de lui une troupe où étaient mélangées diverses tribus. Quand il vit le grand nombre de ceux qui s'étaient groupés autour de lui, il se dirigea vers les campements des Mazâta chez lesquels se trouvaient Abû'l-Qâsim Yazîd ibn Makhlad et Abû Khazar Yaghlâ ibn Zaltâf. Quand les Mazâta s'aperçurent de ce qui se passait, l'armée d'al-Fad'l avait déjà dressé ses tentes autour d'eux ; elle comptait trente mille hommes le matin de ce jour-là. « Livrez-moi mes frères des Banû Tîjart, » demanda al-Fad'l ; il désignait par là Abû'l-Qâsim et Abû Khazar — Dieu les agrée. — Il faut savoir que les Banû Wîsîn et les Banû Ifran sont frères et que l'ensemble forme les Banû Tîjart (113). « Ce n'est point à vous que j'en veux, ô Mazâta, leur dit-il ; je cherche seulement mes frères. » Les Mazâta se consultèrent pour savoir s'ils les livreraient ; une partie des laïcs (*ahl ad-dunyâ*) étaient d'avis de les livrer, mais ceux qui s'attachaient surtout aux bons principes (*ahl aç-çalâh'*) étaient d'un avis contraire et se séparaient des premiers ; ils en étaient là lorsqu'un homme sortit de la foule et leur dit : « Vous n'avez aucun droit de contrainte sur vos frères de cette assemblée. Cependant, si vous désirez vous mettre à l'œuvre et défendre les vôtres, faites-le. — Eh bien ! se dirent-ils les uns aux autres, prenons les armes et allons au combat. » Animés d'un saint courroux en faveur de Dieu et de Sa religion, ils se mirent à préparer leurs armes : l'un sellait son cheval, l'autre aiguisait le fer de sa lance, le troisième se ceignait de son sabre et ainsi de suite pour toutes sortes d'armes. « Il n'y en a pas un parmi nous, [pensaient-ils,] qui n'ait dans la troupe adverse un frère, un cousin, un parent ou un allié. S'ils nous voient prêts à combattre, ils ne nous abandonneront pas et ne nous trahiront pas. » Les laïcs (*ahl ad-dunyâ*), voyant la résolution des cheikhs et leur ardeur à la lutte, revinrent les trouver et firent amende honorable auprès d'eux ; les cheikhs pardonnèrent. Le narrateur poursuit : Leur accord fut complet. L'un des Mazâta, Masâra ibn Ghanî était de ceux qui avaient tout de suite adopté le point de vue des cheikhs ; il dit : « J'ai douze fils ; aujourd'hui, je vous les donne, ô cheikhs. » Puis il dit à ses fils : « Combattez aujourd'hui devant les cheikhs comme 'Alî ibn Abî T'âlib combattit devant l'Envoyé de Dieu — sur lui la prière et le salut. »

Le narrateur poursuit : Tous se préparèrent à la lutte ; les troupes d'al-Fad'l, cavaliers et fantassins, se groupèrent, tout comme les cheikhs et leurs hommes. Alors Masâra ibn Ghanî se tourna vers l'un de ses fils, le plus jeune, et lui dit : « Que ta mère soit répudiée si tu ne nettoies pas cette colline où se trouve la cavalerie d'al-Fad'l. » Cette cavalerie était si nombreuse que la colline en était obscurcie : d'après ce que l'on nous a rapporté, elle avait l'aspect de la nuit obscure ; le jeune homme s'élança et nettoya la colline. Puis les deux partis en vinrent aux mains et le combat fit rage ; il commença de bon matin, d'après ce que l'on nous a rapporté et dura longtemps. Bien qu'al-Fad'l eût trente mille hommes, le sort tourna contre lui ; bon nombre des siens furent tués.

Voici ce qu'a rapporté Abû 'r-Rabî' Sulaïmân ibn Yakhlaf — Dieu l'agrée — d'après Abû Ya'qûb Yûsuf ibn Naffâth : al-Fad'l et son armée furent mis en déroute et durent être répartis en trois groupes : les uns périrent exterminés ; dans le second groupe, les uns périrent, d'autres eurent la vie sauve ; le troisième groupe ne fut pas atteint par ses poursuivants. Al-Fad'l, qui s'était enfui, parvint jusqu'à un village de ce pays-ci ; il y pénétra et fut pris par les villageois qui lui coupèrent la tête pour l'envoyer à Ismâ'îl ibn al-Qâsim, afin de se faire pardonner. Ils reçurent en effet leur pardon et le souvenir d'al-Fad'l disparut.

Voici un renseignement que nous avons recueilli sur un homme des Hawwâra nommé Muh'ammad ibn 'Arabiyya : Lorsque l'armée d'al-Fad'l fut mise en déroute, cet homme perdit un chameau la veille au soir ; il se mit à sa recherche en suivant ses traces, il fut pris par la nuit et s'endormit sans donner à manger à son cheval. Le lendemain matin eut lieu la déroute, l'homme tomba sur les deux armées qui s'étaient affrontées ; il avait un rapide coursier ; or quand al-Fad'l et les siens prirent la fuite, ils étaient aussi sur des chevaux rapides. Voyant un groupe de cavaliers d'al-Fad'l, il les rabattit sur ses propres compagnons d'armes lancés à leur poursuite : les fuyards furent tués sans que l'homme lui-même en eût tué un seul. Ce manège dura assez pour qu'il en rabattît ainsi un bon nombre. Vers la fin de sa vie, quand il fut vieux, c'était un homme pieux, mais peu instruit. Quand arrivait [l'anniversaire] de cette nuit, il donnait à son cheval quatre mesures de fourrage et de grande taille.

Histoire de Ya'qûb ibn Aflah' ibn 'Abd al-Wahhâb ibn 'Abd ar-Rah'mân ibn Rustum - Dieu les agrée.

Plus d'un de nos amis ont raconté que, lorsqu'al-H'ijânî partit en direction de Tâhart, Ya'qûb ibn Aflah' quitta [cette ville] au milieu d'un groupe de cavaliers de ses amis avec leurs femmes et leurs familles; les troupes ennemies les suivaient. Il avait un magnifique coursier et marchait devant ses compagnons ; il laissait flotter une couverture sur la tête de son cheval. Lorsque l'ennemi s'approchait de ses compagnons et que sa cavalerie les entourait, ils l'appelaient et lui s'arrêtait pour les attendre et leur faisait continuer leur chemin ; lui faisait face à l'ennemi avec son cheval qui était devenu proverbial au Maghrib. Quand les ennemis le regardaient et le reconnaissaient, ils s'arrêtaient rien qu'à sa mine. Quand ses compagnons s'étaient suffisamment éloignés, il s'élançait sur leurs traces et les rejoignait. Il reprenait la tête de la colonne et de même les ennemis reprenaient la poursuite jusqu'au moment où, une fois de plus, ils étaient sur le point d'atteindre ses compagnons. Ceux-ci l'appelaient une fois de plus et il s'arrêtait encore jusqu'à ce qu'ils eussent pris de la distance ; alors il s'élançait sur leurs traces. La situation demeura telle jusqu'à ce que l'ennemi perdît courage et que lui et ses compagnons en fussent débarrassés. Ya'qûb et ses compagnons poursuivirent leur route jusqu'à Ouargla.

Nous avons appris aussi qu'il consulta les astres pendant qu'il était en route ; alors, se tournant vers ses compagnons, il leur dit : « Vous ne vous réunirez pas à trois sans être attaqués. Séparez-vous donc. Vos jours sont accomplis, votre puissance a pris fin et ne vous reviendra

qu'au jour de la Résurrection. » Le narrateur poursuit : Ils se séparèrent ; lui-même, ses femmes et les siens arrivèrent à Ouargla, à l'époque d'Abû Çâlih' Jannûn ibn Imriyân (114) — Dieu lui fasse miséricorde —. Celui-ci l'accueillit au milieu de la population de Ouargla réunie ; on l'introduisit, on lui fit honneur et on en usa bien à son égard. On lui proposa de lui confier le commandement à Ouargla, mais il refusa en disant : « Le chameau ne se protège pas avec des moutons. » Cette phrase devint un proverbe. Il resta longtemps à Ouargla. Il avait deux fils et deux filles, tous de la même mère, qu'il empêchait de se marier. Les cheikhs de Ouargla vinrent le trouver en lui demandant de les laisser se marier. « Je ne marierai mes deux filles, leur répondit-il, qu'avec deux hommes de Ouargla, un laïc et un religieux. Dans ces conditions je donnerai ma parole à qui vous voudrez. — Donne plutôt la parole à qui tu voudras, répondirent-ils. — Eh bien, puisqu'il le faut, dit-il, le religieux sera H'ammû ibn al-Lu'lu' et l'autre al-Mu'izz ibn Muh'ammad. » Le narrateur poursuit : Il maria ses deux filles à H'ammû et à al-Mu'izz. H'ammû avait une autre femme, qui n'était pas la fille de Ya'qûb ; lorsqu'elle apprit le mariage de H'ammû avec la fille de Ya'qûb, elle en conçut un tel chagrin que Dieu décida sa mort.

Nous avons appris que certains habitants de Ouargla demandèrent à Ya'qûb ibn Aflah' : « Sais-tu par cœur le Coran tout entier ? — Dieu sait, répondit-il, que je connais par cœur tout ce qu'Il a révélé à Moïse et à Jésus et que j'en sais le sens. Qu'est-ce à dire du Livre que Dieu a révélé à Son Prophète Muh'ammad — sur lui la prière et le salut ! » Ya'qûb ibn Aflah' faisait oraison la nuit ; or, une nuit qu'il était en train de prier, le plafond s'écroula, sauf la poutre qui était juste au-dessus de sa tête ; il resta comme il était jusqu'à ce que l'on vînt à son secours. On creusa et on le trouva debout en train de prier ; on lui demanda à quoi il pensait : « J'ai cru, dit-il, que le jour de la Résurrection était arrivé. » On conserve à Ouargla plusieurs souvenirs de lui.

Quatrième schisme des Ibâd'ites

Plus d'un de nos amis a rapporté qu'Abû Sulaïmân ibn Ya'qûb ibn Aflah' s'adonna à plusieurs sciences et à l'étude des livres. Son père mit en garde à son sujet tous les gens de Ouargla en leur disant : « Ne lui accordez pas votre confiance, car il a étudié le *dîwân* d'Ibn al-H'usaïn (115). Lorsque mourut Ya'qûb ibn Aflah', une foule de gens de Ouargla se réunit autour de son corps ; on organisa les funérailles et on l'ensevelit dans le cimetière d'Abû Çâlih' Jannûn ibn Imriyân — Dieu l'agrée —. A notre époque, sa tombe est encore connue : on dirait une éminence.

Les gens de Ouargla avaient offert l'hospitalité à Abû Sulaïmân ibn Ya'qûb et à ses compagnons et le soupçonnaient de certaines opinions, entre autres de considérer les tripes comme impures. Ils voulurent en avoir le cœur net et le mettre à l'épreuve ; ils lui préparèrent donc un plat où figuraient des saucisses avec des tripes ; ils l'invitèrent, lui et ses compagnons, après la prière du *'açr*. Quand le plat, avec les saucisses, fut devant Abû Sulaïmân, il prit une saucisse, la fendit, s'aperçut qu'elle contenait des tripes et la jeta en disant : « Ce plat est impur. — Qu'en ferons-nous donc ? demandèrent ceux qui l'avaient préparé — Creusez un trou et enterrez le mets » répondit-il. Et il ne laissa aucune excuse pour en manger. Cette attitude fut rapportée au cheikh Abû Çâlih' Jannûn ibn Imriyân — Dieu l'agrée —. Il était en train de jeûner: on l'informa qu'Abû Sulaïmân avait déclaré impur un plat qui contenait des tripes et que cela était venu aux oreilles de la population de Ouargla. Le cheikh eut peur que l'affaire ne tournât à la discorde et que beaucoup de gens n'eussent des doutes sur ce mets : les gens refusaient d'en manger à moins que le cheikh n'en mangeât lui-même. Voyant cela, il se rendit avec plusieurs de ses compagnons à la demeure où avait été préparé ce plat ; il se fit annoncer et fut introduit ; une fois entré, il demanda de l'eau, se lava les mains et on lui apporta le plat [en question]. Il rompit le jeûne et mangea à sa

faim, ainsi que ses compagnons. Il y eut ensuite entre le cheikh et Abû Sulaïmân une discussion et une contestation sur cette question. « Si tu veux, dit le cheikh, j'appellerai contre toi la malédiction divine — Soit ! » répondit Abû Sulaïmân. Ils convinrent d'appeler la malédiction divine l'un contre l'autre le vendredi. Puis le cheïkh se mit en prière et supplia Dieu de venir en aide à celui des adversaires qu'Il préférait. Le vendredi, ils tirèrent au sort entre Karîma et Tisarsarîn. Le Cheikh tira Tisarsarîn et s'y rendit, tandis qu'Abû Sulaïmân se rendait à Karîma. Le cheikh éleva à Tisarsarîn un oratoire (*muçallâ*) qui y est encore. Ils passèrent l'un et l'autre le reste de la journée à invoquer Dieu contre l'imposteur (*mubat'il*), puis s'en retournèrent. Abû Sulaïmân demeura là après cette journée et Dieu le confondit. Ceux qui l'avaient suivi restèrent à ses côtés et Dieu provoqua leur perte à tous.

Abû Sulaïmân avait rendu sept sentences que nous mentionnerons [seulement], nous réservant de les réfuter quand nous réfuterons les Ibâd'ites dissidents. Dans la première, il interdisait [de manger] les tripes ; dans la seconde, il interdisait [de manger] l'embryon après l'égorgement de la mère ; dans la troisième, [il déclarait impure] la sueur de l'homme en état d'impureté ; dans la quatrième, la sueur de la femme qui a ses règles ; dans la cinquième, le sang des veines qui sont dissimulées dans le dos d'un mouton, après qu'il a été égorgé ; dans la sixième, [il déclarait illicite] le jeûne le jour du doute (116) ; dans la septième, l'aumône légale offerte à des proches parents.

Histoire d'Abû'r-Rabî' Sulaïmân ibn Zarqûn an-Nafûsî - Dieu l'agrée.

Abû'r-Rabî' était un chef de Tâdyût des Nafûsa ; c'est là qu'il était né et qu'il habitait. Un de nos amis qui vivait à notre époque, nous a appris qu'il avait eu connaissance du *dîwân* et des livres d'Abû'r-Rabî' dans le village de Tâdyût. Il avait des connaissances peu communes en son temps : il avait étudié avec Abû Yazîd à Sijilmâsa auprès

d'Ibn al-Jam' ; celui-ci était un homme de la secte venu d'Orient comme commerçant qui se disait affilié à toutes les sectes et était fort savant. Il vint à Tozeur où se trouvait alors Abû'r-Rabî' qui était encore très jeune. Ibn al-Jam' l'interrogea sur ses préoccupations, s'attacha à lui et le renseigna sur beaucoup de choses, le trouvant habile et intelligent. Comme il constatait son aptitude à comprendre et sa présence d'esprit, il lui dit un jour : « Je vois que tu es comme l'argile, » prononçant mal exprès (117). Abû'r-Rabî' lui répondit : « Oui, mais sans adhérer, mon oncle. » Ibn al-Jam' fut dans l'admiration.

Nous avons appris qu'ils se réunirent un soir. Lorsqu'Ibn al-Jam' eut sommeil, il ordonna à Abû'r-Rabî' d'étendre sur lui une couverture. Il le fit et Ibn al-Jam' lui dit : « L'huile vaut mieux » [en prononçant mal] pour l'induire en erreur, car il voulait dire : « Dieu t'accorde le bien pour récompense (118) » Le narrateur poursuit : Abû'r-Rabî' comprit et répondit : « Cela convient au pain, mon oncle. » Ibn al-Jam' en conçut encore plus d'estime pour le jeune homme, en raison de son intelligence et de sa sagacité.

Ensuite Ibn al-Jam' voulut partir pour Sijilmâsa et demanda à Abû'r-Rabî' de l'accompagner, [lui promettant] de lui enseigner les sciences qu'il voudrait. Le narrateur poursuit : Abû'r-Rabî' partit avec Ibn al-Jam' pour Sijilmâsa. Arrivés là, ils y restèrent plusieurs années avec Abû Yazîd Makhlad ibn Kaïdâd. Quand Ibn al-Jam' vit venir la mort, il confia ses livres à Abû'r-Rabî' ; après sa mort, Abû'r-Rabî' se rendit à Qaçt'âliya (119) ; son nom était devenu célèbre et grande sa réputation. Les gens se mirent à l'interroger sur divers points de science : quiconque l'interrogeait, recevait une réponse ; toute la province du Qaçt'âliya fut en effervescence à cause de lui. Il y avait là un homme qui avait donné des leçons à Abû'r-Rabî' auparavant, dans son enfance, avant qu'il ne devînt l'élève d'Ibn al-Jam'. Ce [vieux] maître le suivait et ne pouvait s'empêcher de dire : « Il a été mon élève, il a été mon élève ; c'est moi qui l'ai formé, c'est moi qui l'ai formé. » Et il répétait cela partout où il passait.

Nous avons appris que la population de Sijilmâsa entra en désaccord sur un point de doctrine, après qu'il fut parti ; ils faillirent s'entretuer. Ils convinrent cependant d'envoyer deux hommes avec deux chameaux à la recherche d'Abû'r-Rabî', où qu'il fût, afin de lui demander son avis et de le rapporter à Sijilmâsa. Les deux messagers se mirent en route, non sans qu'on leur eût fixé un délai pour revenir. Ils allèrent, le rencontrèrent et lui demandèrent son avis ; il le leur donna conformément à la vérité. Les messagers prirent le chemin du retour et, arrivés à Sijilmâsa, firent connaître l'avis qu'il leur avait donné ; les gens de Sijilmâsa connurent la paix après avoir failli se battre.

Plus d'un de nos amis ont rapporté qu'une fois Abû'r-Rabî' et Abû Yazîd Makhlad ibn Kaïdâd se mirent en route pour quelque affaire ; ils rencontrèrent des gens de la secte et leur demandèrent l'hospitalité ; ceux-ci la leur donnèrent, mais de bien piètre façon. Alors une idée hanta l'esprit d'Abû Yazîd et ce fut le premier aliment de sa passion. Ensuite ils passèrent tous deux près d'un groupe de Nukkâr à qui ils demandèrent l'hospitalité ; elle leur fut accordée au mieux. Alors Abû Yazîd dit à Abû'r-Rabî' : « Ne vois-tu pas là la différence qu'il y a entre ces hommes et les autres ? Ne veux-tu pas revenir à la doctrine de ces gens-ci ? — Je n'ai pas d'ambitions en ce bas monde, répondit Abû'r-Rabî', et si j'en avais, c'est par la science que je tâcherais de les réaliser. » Le narrateur poursuit : Ils se séparèrent : Abû Yazîd passa aux Nukkâr, tandis qu'Abû'r-Rabî' demeurait dans la secte des gens de la Vérité.

Nous avons appris qu'Abû'r-Rabî' gagna l'Ifrîqiya ; il la trouva en pleine évolution, revenant à la secte des Nukkâr ; il n'eut de cesse qu'il eût fait revenir les gens à la secte des Wahbiyya. Nous avons appris qu'il entra dans une humble demeure ; il y trouva sept lits dressés sur chacun desquels se trouvait un cheikh des Nukkâr. L'un d'eux lui dit : « Viens donc, Abû'r-Rabî'. » et il lui fit une place. Le narrateur poursuit : Abû'r-Rabî' se dirigea vers lui pour monter à côté de lui sur le lit. Comme

il montait et allait s'asseoir, il trébucha, tomba sur le Nukkârî et le heurta du coude, manquant de lui casser un membre. « Je t'ai fait mal, ô cheikh », dit-il, et il prétendit qu'il ne l'avait pas fait exprès. Une discussion s'éleva alors entre eux dont Abû'r-Rabî' sortit vainqueur; il les fit partir de là avant qu'ils n'eussent pris leur repas, bien que le repas fût servi. Il suivit leur trace en Ifrîqiya et les fit partir partout où il les trouva, tandis qu'il ramenait les Mazâta à la secte des Wahbiyya, si bien que l'Ifrîqiya fut purifiée de tout vestige des Nukkâr.

Nous avons appris qu'il se rendit au Djebel Nafûsa. Le cheikh Abû'l-Qâsim al-Bught'ûrî soutenait Naffâth avant les événements [129] et n'avait jamais été éclairé sur le compte de Naffâth ; il s'en tenait à l'appui qu'il lui donnait. « Votre cheikh soutient Naffâth, dit Abû'r-Rabî' aux gens chez lesquels il s'était arrêté ; vous, vous soutenez votre cheikh ; vous êtes donc tous des partisans de Naffâth. »

Nous avons appris qu'une vieille femme l'interrogea sur ce que valaient les Nukkâr. « O mère d'un tel, répondit-il, je te considère comme experte en droit et d'une science consommée, mais pas sur ce chapitre. Quiconque, lui dit-il, n'a pas de quoi faire la charité, qu'il se mette dès le matin à les maudire, c'est comme s'il donnait des sacs de dirhems. » Il donnait souvent des consultations sur les problèmes courants.

Nous avons appris qu'il demanda à une vieille femme un morceau d'étoffe pour réparer son vêtement (*jubba*). Elle lui donna une étoffe sale en lui disant qu'elle était sale. L'auteur continue : il la prit, en arracha un bout et le jeta à la vieille en lui disant : « Tiens, ta saleté ! » Il prit le reste pour réparer son vêtement.

Nous avons appris à son sujet qu'il demanda à une vieille femme de l'eau, pour boire ; elle lui donna une jarre en disant : « N'en bois qu'un peu. » L'auteur continue : il la prit et but tout son contenu. Lorsqu'elle prit la jarre, alors qu'il avait bu toute l'eau qu'il y avait dedans, elle lui dit : « Je t'avais dit de n'en boire qu'un

peu et tu as tout bu ! — Je n'en ai bu qu'un peu, répondit-il. Dieu — qu'Il soit glorifié et élevé — a dit : « Dis : Jouir de la vie immédiate est peu. » (121) Etant une fois blâmé pour des consultations qu'il avait données sur des problèmes courants, il répondit : « Qu'entre vous et moi règne l'oubli. »

Nous avons appris qu'une fois il se rendit à Qact'âliya. Il y vit les femmes parées et sans voile et dit : « Ce pays abonde en servantes » et reprocha aux femmes de ne pas se conduire en femmes libres. Nous avons appris à son sujet qu'une nuit il cheminait, lorsqu'il mit le pied sur quelque chose de mou : « Les gens de ce pays, s'écria-t-il, ont de la nourriture en abondance et en trouvent à satiété ! »

Plus d'un de nos amis a rapporté qu'Abû'r-Rabî' passa à Rîd'a (122) et y trouva quatre groupes d'Ibâd'ites qui cachaient et dissimulaient [leur appartenance]. Cela se passait au temps d'Abû'l-Khat't'âb Wasîm ibn Sitantan (123). Abû'l-Khat't'âb avait la charge de la justice canonique et pénale, les Nukkâr celle des consultations juridiques, un Khalfî celle de diriger la prière du mois de Ramad'ân, un partisan de Naffâth celle de l'appel à la prière. Lorsqu'Abû'r-Rabî' vint à eux, il les trouva réunis comme nous l'avons indiqué. Il y avait parmi eux un Wahbî (124) qui réprouvait cette situation. Les trouvant réunis en cercle, Abû'r-Rabî' s'assit au bord du cercle, à côté d'un homme qu'il invita à poser une question qu'il lui communiqua. L'homme la posa au spécialiste des questions juridiques qui était un Nukkârî. Celui-ci, lorsqu'il eut écouté la question, se montra surpris, s'abstint de répondre et resta songeur. « Réponds donc à la question que t'a posée cet homme », dit Abû'r-Rabî'. L'homme persistait à poser sa question et Abû'r-Rabî' de répéter : « Réponds donc à la question que t'a posée cet homme. — Réponds-y toi-même, répliqua le Nukkârî. — Quelle est donc ta question ? » reprit Abû'r-Rabî' en s'adressant au questionneur. L'homme répéta la question et Abû'r-Rabî' y répondit. Comme quelques-uns de ceux qui siégeaient, tournaient leurs regards vers lui alors qu'il venait de

répondre, ils lui posèrent une autre question à laquelle il répondit, puis une autre à laquelle il répondit encore. Alors, ils le firent venir au premier rang du cercle et lui posèrent d'autres questions, laissant de côté le Nukkârî sans plus l'interroger. Il y avait dans cette assemblée des gens de la secte qui réprouvaient leur attitude de dissimulation et de cachotterie. L'un d'eux demanda à Abû'r-Rabî' : « Que dis-tu des Nukkâr, ô Cheïkh ? — Ce sont des mécréants. — Et des Khalfîs ? — Des mécréants — Et des partisans de Naffâth ? — Des mécréants. » L'auteur continue : Entendant cela, les autres se concertèrent et [Abû'r-Rabî'] leur dit : « Parlez-en à l'assemblée. » Ils en parlèrent et se divisèrent. Quelques amis d'Abû'l-Khat't'âb allèrent l'informer de ce qu'avait fait [Abû'r-Rabî'], lui disant : « C'est comme s'il avait bousculé les gens ! — Que non ! répondit Abû'l-Khat't'âb, il a précisé pour tous les limites de votre religion. »

Nous avons appris que les Nafûsa de la montagne blâmèrent Abû'l-Khat't'âb Wasîm et lui écrivirent sur quatre points : « Tu as laissé le pouvoir à Yaqdh'ân, lui disaient-ils ; tu charges d'impôts les orphelins et les veuves au bénéfice des concussionnaires ; tu demandes des consultations juridiques à un Nukkârî et tu fais diriger la prière par un Khalfî. » Ayant reçu leur lettre de blâme, il versa des larmes de tristesse et dit : « Louange à Dieu pour m'avoir donné des frères qui m'adressent des blâmes avant le jour de la résurrection sur ce qu'ils ont appris à mon sujet ». Puis il leur écrivit ceci : « Pour ce qui est d'avoir laissé le pouvoir à Yaqdh'ân, je l'ai fait en croyant agir dans l'intérêt de Dieu. Quant aux biens des orphelins et des veuves, lorsque des concussionnaires ont voulu faire main basse sur eux, je leur ai ordonné de faire attention à eux-mêmes. Si j'ai demandé des consultations juridiques à un Nukkârî, je ne juge que selon ma conscience. Pour ce qui est, enfin, de faire diriger la prière par un Khalfî, lorsque j'ai accompli l'obligation de la prière, j'appelle : O Fath ! il s'avance et fait faire la prière aux gens, mais je ne lui ai pas donné la préséance. Salut. »

Nous avons appris qu'un homme de Kairouan avait connaissance que celui qui bâtirait une mosquée en un lieu déterminé nommé Tâçrût au voisinage de Djerba apparaîtrait aux yeux de Dieu comme un bon croyant. Il sortit de Kairouan, prêt à faire cette construction. Mais lorsqu'il parvint à cet endroit, il constata qu'Abû'l-Khat't'âb l'y avait devancé et y avait bâti la mosquée qui est encore connue de nos jours.

Voici ce que rapporte 'Alî ibn Abî Yah'yâ : Un homme vint trouver Abû'l-Khat't'âb qui ne le connaissait pas et lui dit : « Tu me dois un dînâr, donne-le moi. » Le narrateur poursuit : « Je ne te connais pas, répondit Abû'l-Khat't'âb ; d'où me vient cette dette envers toi ? » Comme l'autre insistait, Abû'l-Khat't'âb le regarda longuement et lui dit : « Ce serait une honte d'avoir un procès avec toi. » Il prit un dînâr et le lui donna.

Nous avons appris qu'Abû'l-Khat't'âb reçut la visite d'un homme riche des Banû Yahrâsan qui avait un frère pauvre et gueux qui se nommait Sûn. Cet homme demanda au Cheikh Abû'l-Khat't'âb s'il avait le droit de donner de l'argent à son frère en le prenant sur son aumône légale (*zakât*). « Amène-moi ton frère », répondit Abû'l-Khat't'âb. Il le lui amena et le cheikh l'invita à renoncer au péché. « J'y renonce, Cheïkh, répondit l'autre. » Le Cheïkh s'adressa alors à son frère : « Donne-lui de l'argent à titre d'aumône légale. » Puis le Cheïkh s'adressa au frère pauvre : « Nous t'avons revêtu de piété; si tu abandonnes ce vêtement, c'est de faim que tu mourras. » Il l'abandonna par la suite et Dieu le soumit à l'épreuve de la faim, et cela continua pour sa postérité après lui. En cela, Dieu répondit favorablement à Abû'l-Khat't'âb.

Lorsque Abû'l-Khat't'âb mourut, une femme des Ma'âfir, descendante d'Abû'l-Khat't'âb 'Abd al-A'lâ ibn as-Samh', qui se lamentait et versait des larmes sur sa mort, s'écria : « Avec la mort d'Abû'l-Khat't'âb est mort le bon droit. Vous restez là, ô Zuwâgha, avec des panses comme

des sacs, avec des turbans comme des cruches, à l'aise dans vos chaussures, mais avec des principes politiques tordus. »

Nous avons appris qu'Abû'l-Khat't'âb et Abû Ayyûb ibn Kilâba partirent une fois en voyage pour quelque affaire à eux ; ils se trouvaient en route pendant la nuit du destin ([125]) ; Abû'l-Khat't'âb fit un vœu et demanda quelque chose pour sa vie future. Abû Ayyûb demanda à Dieu de lui accorder les biens de ce monde afin que, par eux, il gagnât l'autre monde. « Que fais-tu donc, Abû Ayyûb ? lui dit Abû'l-Khat't'âb. Nous sommes dans une situation exceptionnelle et tu te préoccupes de ce bas monde et de ce qui le rappelle ! - - Si ces biens ne nous aident pas à gagner le paradis, répondit Abû Ayyûb, que Dieu ne me les accorde pas. » Tous deux se trouvaient alors à Rîd'a ; par la suite, Dieu accorda la fortune à Abû Ayyûb et tout lui fut aussi facile que possible en ce monde. Nous avons appris que, lorsqu'il assemblait des tas d egrains sur l'aire pour les battre à Rîd'a, on les voyait de l'île de Djerba et qu'il ouvrait largement la main pour donner de l'argent aux allants et venants, aux présents comme aux absents, et nous espérons qu'il a gagné l'autre monde grâce à sa réussite en ce bas monde, comme il l'avait demandé.

Nous avons appris qu'un groupe d'hommes vint le trouver pour se procurer des vivres. Il leur ouvrit un silo où se trouvait la réserve de blé. Quand tout fut prêt, il fit descendre son fils dans le silo pour voir l'état du blé. Une fois le jeune homme dans le silo, son père lui demanda : « Comment est le silo, mon fils ? — En parfait état mon père ! répondit le jeune homme -- Qu'est-ce à dire lui demanda son père ? — Le blé qui s'y trouve, c'est le blé du paradis, » répliqua le jeune homme. Et nous avons appris qu'il dit à son fils : « Sors de là mon fils. » Le jeune homme obéit. [Abû Ayyûb] donna du blé aux gens du groupe, deux grandes mesures (*thumun*) ([126]) à chacun comme viatique, et distribua ce qui restait dans le silo jusqu'à ce qu'il ne restât plus rien.

L'un de nos amis a rapporté qu'il vit venir à lui plusieurs hommes de la montagne une année de grande stérilité et de grande sécheresse où les gens étaient en proie à la faim et à la maigreur. Lorsque Abû Ayyûb les vit sous l'empire de ces circonstances, il les installa auprès de lui et ils restèrent là un mois ; chaque soir et chaque matin, il sacrifiait pour eux un mouton, soixante en tout, sans compter tout ce qu'il leur donna, en outre, à manger. Ensuite ils entendirent dire que les vivres étaient bon marché à Djerba et ils décidèrent d'y apporter tout ce qu'ils possédaient pour y faire des provisions. Mais ils députèrent Abû Miswar Yasjâ ibn Yûjin -- Dieu l'agrée -- auprès d'Abû Ayyûb pour l'informer de leur intention. Après être allé trouver Abû Ayyûb, Abû Miswar l'informa de l'intention des cheikhs. « On a trouvé écrit sur une pierre au bord de la mer, lui dit Abû Ayyûb, les trois phrases que voici : 1° Seul s'aventure sur la mer le risque-tout ou l'ignorant présomptueux. 2° Mon bien est mon bien tant qu'il est en mes mains ; dès qu'il est passé dans les mains d'autrui, me voilà passé demandeur. 3° Quiconque donne de l'argent contre intérêt est atteint de pleurésie. » Abû Miswar revint trouver les cheikhs et leur fit part de ce qu'avait dit Abû Ayyûb. Abû Miswar était alors un tout jeune homme. Quand le cheïkh vint, ils le questionnèrent et le requestionnèrent, disant: « Qu'as-tu dit à Abû Miswar ? — Ce qu'il vous a dit, répondit-il. » Et il se mit à répéter distinctement l'exposé... (127) des Banû Salâwa qui étaient les oncles maternels d'Abû Miswar. Ensuite Abû Ayyûb lâcha sur l'aire les mulets des cheïkhs et les laissa manger à leur guise... (128) Ensuite les cheïkhs furent surpris de l'attitude d'Abû Ayyûb et dirent : « Comment fait-il pour l'aumône légale qu'il doit sur son bien ? » Quand fut venu le moment de verser l'aumône légale, il se mit en devoir de mesurer. Après avoir mesuré, il mettait de côté le dixième, puis le neuvième, puis le huitième, puis le septième, puis le sixième, puis recommençait à mettre de côté le dixième, le neuvième, le huitième jusqu'au sixième. Il procéda ainsi jusqu'à ce qu'il eût épuisé sa récolte, au grand étonnement des autres. Puis il leur donna des provisions au moyen de l'aumône légale due sur ses biens. Parmi ces hommes, il y en avait un nommé Abû Ya'qûb ad-Dammarî, qui avait avec lui son fils. Il leur dit : « Faites sa part à l'enfant — Si tu deviens son patron, répondirent-ils, nous lui ferons sa part. — Eh bien ! leur dit-il, laissez-moi passer la nuit avec lui. » Lorsqu'il fit jour, il leur dit : « Donnez-lui [sa part], car je suis devenu son patron. » Ils la lui donnèrent (129).

Nous avons appris à son sujet qu'il se mit en route un jour avec plusieurs de ses compagnons pour rendre visite aux Nafûsa de la montagne. Comme ils marchaient, ils virent un groupe d'hommes qui s'avançaient vers eux et pensèrent qu'il s'agissait d'une troupe ennemie. Ils sautèrent à bas de leurs mules, s'enfuirent vers la montagne et s'y trouvèrent bientôt. Lorsque la nuit les eut enveloppés, Abû Ayyûb, sûr de passer la nuit sans souper, leur dit : « J'ai mille mesures (*qafiz*) de couscous, qu'il s'agisse de mesures de Kairouan ou de Djerba, j'ai ce qu'il faut d'huile pour la rendre mangeable et assez de quoi boire pour faire passer le tout et je vais passer la nuit sans souper ! Mieux vaut avoir en réserve du courage et la crainte de Dieu ! » Quant aux gens [qui leur avaient fait peur], ils passèrent auprès des mules des cheikhs, les attachèrent, les prirent et les emmenèrent.

Cinquième schisme des Ibâd'ites ; histoire d'as-Sakkâk et naissance de son école

Bon nombre de nos amis ont rapporté qu'as-Sakkâk était surnommé Abad Allâh et qu'il avait pour père un homme vertueux. Nous avons appris que ce père partit pour le pèlerinage avant la naissance de son fils Abad Allâh. Pendant son voyage, il vit en songe naître chez lui un diable. Revenu chez les siens -- il vivait à Qant'râra (130), — il trouva qu'un fils lui était né et le nomma Abad Allâh. L'enfant grandit ; quand il fut admis aux bienfaits de l'éducation, son père le mena à l'école coranique où il lut et apprit [le Livre] par cœur. Lorsqu'il se fut formé et eut atteint la puberté, il conçut le désir

d'étudier les sciences ; après avoir acquis un certain bagage, il conçut des opinions à l'inverse des bons esprits (*ahl al-'adl*). Ces opinions étaient au nombre de sept : 1° Il considérait comme nulle la tradition, la tradition de l'Envoyé de Dieu — sur lui la prière et le salut, — ainsi que l'opinion des Musulmans ; en effet, [disait-il], Dieu Très Haut a pourvu de son Livre les hommes doués de jugement à l'exclusion de quoi que ce soit d'autre et il n'y a place ni pour l'opinion, ni pour la tradition ; 2° la prière en commun est une innovation (*bid'a*) ; 3° l'appel à la prière est une innovation : lorsque ses amis et lui entendaient cet appel, ils disaient : « Voici le braiement de l'âne ; « 4° la prière, estimait-il, ne comporte aucun passage du Coran, à moins qu'on en comprenne le sens et l'explication ; 5° la croissance de l'embryon est immonde parce qu'elle est due aux déchets des fils d'Adam ; 6° la prière exclut les vêtements où se trouvent des poux ; 7° lorsque les bêtes qui piétinent le grain sur l'aire ont uriné, il faut laver le blé pour le purifier.

Abû'r-Rabî' Sulaïmân ibn Yakhlaf a rapporté ce propos d'Abû Ya'qûb Yûsuf ibn Naffâth : Lorsqu'approcha le moment de la prière, nous vîmes ce qui restait des amis d'Abad Allâh as-Sakkâk se séparer de tout le monde et se retirer dans des lieux écartés qu'ils s'étaient préparés et où ils se mirent à prier séparément. Usant toujours de la même autorité, il poursuivait : [Abû Ya'qûb] a dit : Nous vîmes à Qaçt'âliya un groupe de cheïkhs, tous dissidents, prier sur des morts musulmans, à l'exception des partisans d'as-Sakkâk : lorsque l'un d'entre eux meurt, ils prennent une natte et l'y enveloppent.

Abû'r-Rabî' Sulaïmân ibn Yakhlaf raconte d'après Abû Ya'qûb Yûsuf ibn Naffâth, qui avait lui-même comme source Abû'r-Rabî' Sulaïmân des Ahl Tîjâr, que parmi les savants, certains considèrent ses partisans — il parlait d'as-Sakkâk — comme des polythéistes, d'autres comme des rebelles. La secte d'as-Sakkâk n'a pas dépassé le pays de Qaçt'âliya, voire même Qant'râra. Ils n'ont pas eu de successeurs et ont disparu jusqu'au dernier.

Renseignements sur Abû'l-Qâsim Yazîd ibn Makhlad al-Wâsînî et Abû Khazar Yaghlâ ibn Zaltâf al-Wâsînî - Dieu les agrée.

Abû'l-Qâsim et Abû Khazar étaient tous deux de la tribu de Wâsîn (131) et Abû'l-Qâsim était plus âgé qu'Abû Khazar ; ils habitaient al-Hâmma. Celui auprès de qui ils apprirent les principes (*al-uçûl*) [du droit] et qui fut leur maître en la matière était H'asnûn ibn Ayyûb (132). Quant aux autres sciences, droit, étude des flexions (*i'râb*) (133), lexicographie (*lugha*) et sciences diverses, ils les tenaient d'Abû'r-Rabî' Sulaïmân ibn Zarqûn le Nafûsî. Abû'l-Qâsim était très riche ; il n'en allait pas de même d'Abû Khazar : il ne vivait que du travail de ses mains. Dans leurs débuts ils étudiaient sur le même livre : quand Abû Khazar partait pour gagner de quoi vivre, Abû'l-Qâsim continuait à travailler, lisant son livre et étudiant ; revenu de la quête de sa subsistance Abû Khazar disait à Abû'l-Qâsim : « Reprends où nous en étions lorsque je t'ai quitté. — Oui, répondait Abû'l-Qâsim, cela fera deux fois pour moi et une seule fois pour toi. » Et Abû'l-Qâsim revenait en arrière et recommençait ce qu'il avait lu pendant l'absence de l'autre. Cela dura jusqu'à ce qu'ils eussent acquis une grande somme de connaissances. Ils prirent part à l'assemblée (*al-h'alqa*) et voyaient venir à eux pour s'instruire ceux des gens de la secte qui avaient un penchant pour la science, la culture et les vies exemplaires des hommes vertueux ; peu à peu on commença à les connaître et leur renommée grandit. Abû'l-Qâsim assurait la nourriture de ces gens et consacrait une partie de ses biens à leur entretien. Son père Makhlad vivait encore ; un de ceux qui étaient là, lui dit un jour : « Ton fils est fou de nourrir et d'instruire tous ces gens-là ! » Abû'l-Qâsim épousa une femme nommée al-Ghâya. Nous avons appris qu'il s'informa d'un de ses élèves ; on lui répondit qu'il s'était marié. « J'aime mieux, dit-il, apprendre la mort d'un de mes élèves plutôt que son mariage. — Pourquoi donc t'es-tu marié ? lui dit alors sa femme al-Ghâya. — Si je savais, répondit-il, où se trouve

[la solution d'] une question que je ne connais pas, comme de rapprocher Bâb an-Nawî de Sijilmâsa (134), je me mettrais aussitôt en route. La seule chose pour laquelle je redoute un châtiment de Dieu, c'est l'ignorance. »

Nous avons appris que son épouse al-Ghâya entendit dire que quiconque récite le Coran tout bas et sans remuer les lèvres pendant sa prière doit la recommencer. Lorsque la nuit vint, elle se mit à prier et fit avec soin ses prières de l'année en une seule nuit, car elle avait auparavant l'habitude de marmonner en priant.

Nous avons appris qu'Abû'l-Qâsim, Abû Khazar et ceux de leurs disciples qui les accompagnaient se trouvaient près d'un village berbère lorsqu'un Nukkârî vint les trouver, manifestant l'intention d'abandonner la secte des Nukkâr pour celle des Wahbiyya. Il resta longtemps avec eux, s'instruisant, guettant un moment d'inattention de leur part et faisant preuve de bonnes dispositions ; en réalité, il cherchait qui lui permettrait d'attaquer les cheikhs par surprise. Or, une fois Abû'l-Qâsim, s'éveillant de sa sieste, s'éloigna du village pour se préparer à la prière, tandis que chacun des disciples était occupé de son côté à l'accomplissement des rites de la prière. Le Nukkârî vit Abû'l-Qâsim isolé s'écartant du village, sans personne avec lui ; il vit aussi les lances des disciples fichées en terre à côté d'une hutte de roseaux ; aussitôt son plan fut fait : il prit une lance sans que le cheïkh s'en aperçut et le suivit. Lorsque le cheïkh se fut éloigné du village, il le visa et le frappa par derrière. La lance atteignit le flanc du cheïkh et traversa ses vêtements, ressortant par devant. Le cheïkh portait un vêtement épais ; la lance n'atteignit pas son corps, mais ne rencontra, grâce à Dieu, que l'épaisse étoffe. Des cris de fureur s'élevèrent contre l'homme, des gens se précipitèrent sur lui de toutes parts, le saisirent et se mirent à le tirer et à le traîner par terre pour le mener aux cheïkhs, car ils ne voulaient rien lui faire sans l'avis des cheïkhs. Un homme leur dit : « Laissez-moi le temps d'aller demander aux cheïkhs ce qu'il faut faire de lui. » Le narrateur poursuit: Il partit pour aller trouver les cheïkhs, mais lorsqu'il eut

fait un bout de chemin, il s'arrêta un petit moment, le temps qu'il aurait mis pour aller trouver les cheïkhs, puis retourna vers les autres et leur dit : « Les cheïkhs vous disent de le tuer. » Or il n'avait vu aucun cheïkh. L'homme fut mis à mort.

Nous avons appris qu'un homme des Nafûsa vit Abû'l-Qâsim chevauchant sa monture sur une selle couverte de belles broderies d'or. « O cheïkh, lui dit-il, ce n'est pas la façon d'être ni les mœurs des gens de la secte. » Abû'l-Qâsim fondit en larmes -- sur lui la miséricorde de Dieu. L'homme des Nafûsa gagna la montagne et informa les gens en leur disant : « J'ai parlé à Abû'l-Qâsim et je lui ai donné un tel avertissement qu'il en a pleuré. — C'est sur ton ignorance qu'il pleurait, » repartirent-ils.

Abû'l-Qâsim — Dieu l'agrée — avait vingt chameaux aux pattes ornées d'anneaux avec lesquels il se rendait à Kairouan. Il y était connu, hautement apprécié et renommé pour sa science, son éducation et sa réserve.

Nous avons appris que, lorsqu'il pénétrait dans la ville de Kairouan, toute la ville s'agitait à son propos pour lui poser les questions qui restaient sans réponse dans les différentes branches de la science et que l'on gardait en réserve pour les lui poser ; il y avait aussi des opposants qui voulaient s'instruire à son école. Ainsi son prestige était devenu très grand à Kairouan.

L'on raconte d'après le cheïkh Abû Nûh' Sa'îd ibn Zanghîl — Dieu lui fasse miséricorde — qu'Abû'l-Qâsim — Dieu lui fasse miséricorde — passa devant un copiste de Kairouan nommé Ibrâhîm al-Muchabbih (135). Il se trouva là pendant que l'autre représentait Dieu à la ressemblance de Ses créatures. Abû'l-Qâsim s'en étonna et une discussion s'ensuivit entre eux. A la fin al-Muchabbih lui dit : « Tu prétends que Dieu n'est ni corps, ni apparence, ni dimension ; mais dis-moi, celui qui veut nier son Maître, comment le Lui dit-il ? » Abû'l-Qâsim lui répondit : « Il n'a qu'à s'exprimer comme tu le fais. » Ainsi finit leur discussion.

Nous avons appris qu'un homme de Kairouan questionna Abû'l-Qâsim à propos d'un vers qui comportait une énigme. « Comment récites-tu ce vers, Abû'l-Qâsim ? lui demanda-t-il (*Kâmil*) : *Il conduisit les armées à dix-sept pèlerinages, tandis que ceux-qui-avaient-son-âge* (*lidât*) *étaient à Tas'âli* (?). » Il affecta le *l* de *lidât* de la voyelle *a* en récitant. Abû'l-Qâsim lui dit de reprendre sa question, mais en affectant le *l* d'un *i*. Le Kairouanais dit à ses amis qu'Abû'l-Qâsim était un grand savant, car celui qui employait un *a* était blâmable, car il entendait : l'ourdissage ; tandis que celui qui prononçait *i* entendait : ceux qui ressemblent [à quelqu'un] — et sont ses compagnons.

En raison de l'étendue de sa science, Abû'l-Qâsim jouissait d'un grand prestige et d'une haute estime auprès des sultans de Kairouan. Nous avons appris qu'Abû Tamîm (136) envoya une troupe armée à al-Hâmma (137). Il était dans ses habitudes, lorsqu'il s'emportait contre un village ou une ville, d'y envoyer avec ses soldats un drapeau rouge qui était le signe de sa colère contre ce village ou cette ville. Il avait aussi un drapeau blanc qui était le signe de son apaisement après la colère. Abû'l-Qâsim — Dieu l'agrée — ouït dire qu'Abû Tamîm envoyait vers al-Hâmma des soldats porteurs du drapeau rouge; il savait ce que signifiaient les deux drapeaux. Il se hâta de gagner Kairouan et d'aller trouver Abû Tamîm. Lorsqu'il fut introduit auprès de lui, Abû Tamîm lui demanda ce qu'il voulait. Abû'l-Qâsim le lui fit connaître et lui demanda son indulgence pour al-Hâmma. Abû Tamîm y consentit et lui donna le drapeau blanc. Abû'l-Qâsim partit pour al-Hâmma en toute hâte afin de n'y pas être devancé par les soldats. Il les rejoignit en arrivant à al-Hâmma et, lorsqu'ils virent le drapeau blanc, ils s'éloignèrent de la ville sans y toucher. Abû Tamîm avait une haute opinion d'Abû'l-Qâsim : « Les Arabes n'ont jamais enfanté un homme pareil à Yazîd ibn Makhlad. » En parlant d'Abû Khazar, il disait : « Yaghlâ est savant et craint Dieu » et d'Abû Nûh Sa'îd ibn Zanghîl : « Sa'îd est un bagarreur. »

Nous avons appris qu'Abû'l-Qâsim — Dieu l'agrée — alla trouver un jour Abû Tamîm et lui demanda de lui faire voir le sabre de l'Envoyé de Dieu — sur lui la prière et le salut — Dhû'l-faqâr (138). Abû Tamîm accepta et le lui fit voir. L'ayant pris, Abû'l-Qâsim — Dieu l'agrée — le tira du fourreau et le brandit. Abû Tamîm en fut effrayé et dit à l'un de ses vizirs, après que le sabre lui eut été rendu : « Après avoir confié le sabre à Abû'l-Qâsim, je n'ai été tranquille pour ma vie qu'au moment où l'arme m'a été rendue. » Abû Tamîm devint très méfiant à l'égard d'Abû'l-Qâsim ; certains de ses vizirs lancèrent des attaques contre celui-ci — Dieu l'agrée — et ne le ménagèrent pas.

Abû'r-Rabî' Sulaïmân ibn Yakhlaf — Dieu l'agrée — a rapporté qu'Abû'l-Qâsim — Dieu l'agrée — entra en conversation avec un Juif et leurs propos portèrent sur Abû Tamîm. « Sous peu, dit Abû'l-Qâsim, nous nous soulèverons contre lui et l'expulserons de cette ville, s'il plaît à Dieu. » Il voulait parler de Kairouan. Aussitôt qu'ils se furent séparés, le Juif se hâta de faire informer Abû Tamîm de ce qu'avait dit Abû'l-Qâsim. Les cheïkhs apprirent ce qu'Abû'l-Qâsim avait dit au Juif ; ils allèrent le trouver, lui firent des reproches et le blâmèrent en lui disant : « « Est-ce possible ? Qu'un homme comme toi dévoile son secret et déchire le voile !... Dieu nous rende patients à ton égard ! »

Abû'l-Qâsim et un groupe de cheïkhs partirent au printemps chez les nomades Mazâta (139) qui disposaient d'une force importante, puisqu'ils avaient 12.000 cavaliers et des fantassins en nombre incalculable. Les attaques contre Abû'l-Qâsim — Dieu l'agrée — redoublaient auprès d'Abû Tamîm — Dieu le maudisse — : on racontait à ce dernier que l'autre voulait se mettre en campagne et se révolter contre lui.

Puis Abû Tamîm envoya à son gouverneur d'al-Hâmma l'ordre de mettre à mort Abû'l-Qâsim — Dieu l'agrée — et de lui envoyer sa tête. Le gouverneur ne mit aucun empressement à exécuter l'ordre, car il ne voulait pas tuer Abû'l-Qâsim à cause de l'estime et de l'affection

qu'il lui portait : c'était pour lui un grand ami. Cependant il lui conseilla de partir pour le pèlerinage. « Mais je l'ai déjà accompli, répondit Abû'l-Qâsim. — Vous autres Wahbiyya, repartit le gouverneur, aimez faire plusieurs fois le pèlerinage et vous y décider à cause des mérites que vous en retirez. » Abû'l-Qâsim lui répondit : « Ce n'est pas le dessein de Dieu sur moi que j'accomplisse deux fois le pèlerinage. » Abû Tamîm s'impatienta et envoya à son gouverneur une seconde lettre pour lui ordonner de mettre à mort Abû'l-Qâsim. Le narrateur poursuit : Le gouverneur conseilla alors à Abû'l-Qâsim de partir pour Ouargla. « Je ne quitterai pas ce bas monde tant que je serai vivant, » répondit Abû'l-Qâsim. Par « bas monde », il entendait Qaṣṭ'âliya. Le narrateur poursuit : Abû Tamîm s'impatienta encore en apprenant que son gouverneur ne tenait pas compte de l'ordre donné ; il lui écrivit une troisième lettre par laquelle il lui ordonnait de mettre à mort Abû'l-Qâsim et ajoutait : « Ou la tête d'Abû'l-Qâsim ou la tienne ! » Quand le Gouverneur comprit qu'il était résolu et décidé, il pensa que lui-même ne devait plus perdre de temps sous peine de mort. Il envoya donc chercher Abû'l-Qâsim — Dieu l'agrée —. Celui-ci, lorsqu'il eut pris contact avec les envoyés du gouverneur, se mit en selle et partit. Introduit chez le gouverneur, il s'assit avec lui ; l'autre lui montra la première lettre que lui avait adressée Abû Tamîm, puis la deuxième, puis la troisième. Après qu'Abû'l-Qâsim les eut lues, le gouverneur lui dit : « Voici ce que je te dis : je n'ai le choix qu'entre toi et moi. » En entendant ces paroles, Abû'l-Qâsim comprit qu'il devait mourir et dit : « Laisse-moi prier deux *rak'a*-s (140). Le narrateur poursuit : Le gouverneur le lui permit ; quand il eut terminé, il vit la salle pleine d'hommes en armes qui se précipitèrent sur lui et l'assaillirent. Le gouverneur, n'ayant pas le courage de voir cela à cause de l'amitié et de la sympathie qui les unissaient tous deux, monta à une galerie qui se trouvait au-dessus de la pièce en question et ferma la porte derrière lui. Abû'l-Qâsim — Dieu l'agrée — portait un poignard attaché au bras ; il le dégaina et fit face. Les assaillants

se dispersèrent. Le gouverneur ouvrit la porte de la galerie et se réjouit à cette vue ; mais lorsqu'ils se regroupèrent, il referma la porte derrière lui pour ne pas voir. Le manège dura jusqu'au moment où ils maîtrisèrent Abû'l-Qâsim et le tuèrent. Il périt en martyr et trépassa regretté — sur lui la miséricorde, la satisfaction et le pardon de Dieu —. Après l'avoir tué, ses meurtriers firent disparaître son corps et se hâtèrent d'aller arrêter Abû Muh'ammad Wîslân en lui disant : « Tu étais un ami d'Abû'l-Qâsim, » et ils le mirent en prison. Au moment où ils se saisirent de lui, Abû Muh'ammad leur dit : « Où sont ses amis, à al-Madârij ou à 'Aris ? » (141). C'étaient deux endroits où se tenaient des pillards, voleurs de grands chemins. Abû Muh'ammad était un vieillard vertueux, un lecteur de Coran doué d'une voix admirable. Quand on l'eut conduit et mis en prison, il ne fit que réciter le Coran. Les autres prisonniers se plaignirent de lui parce que sa récitation les empêchait de dormir et les gênait, si bien qu'on le fit sortir de prison. Comme plus tard on le questionnait sur la prison, il répondit : « C'est un endroit très favorable à l'étude des sourates. »

Récit de la campagne de Bâghâï, de son développement et de son issue

Plusieurs de nos amis ont rapporté que le meurtre d'Abû'l-Qâsim — Dieu l'agrée — eut un très grand retentissement parmi les gens de la secte. Ils ne purent résister au besoin de crier à l'injustice et de réclamer le prix de son sang. L'idée bien arrêtée du cheïkh Abû Khazar — Dieu l'agrée — était de prendre les armes pour le venger, demander réparation de l'injustice et se défendre contre les « Imâms Noirs » (142) ; c'était aussi l'idée des cheïkhs qui l'entouraient. Mais ils ne voulurent rien entreprendre sans consulter les gens de la secte et leur demander aide. Ils envoyèrent dans la région de Tripoli Abû Nûh' Sa'îd ibn Zanghil, qui gagna le Djebel Nafûsa. Le cheïkh des Nafûsa, qui avait la haute main sur leurs affaires était Abû 'Abd Allâh ibn Abî 'Amr ibn Abî Man-

çûr Ilyâs an-Nafûsî ; c'était lui qui avait la charge de leurs affaires à cette époque.

Abû Nûh' rassembla les Nafûsa et les consulta ; ils répondirent : « Nous sommes en état de moindre résistance, comme il a été dit antérieusement, et cela est dû à la défaite de Mânû (143). Mais prenez vos dispositions comme vous l'entendrez ; nous vous aiderons autant que nous le pourrons. » Abû Nûh' s'en retourna vers Djerba où il consulta les habitants. La plupart d'entre eux voulaient venger le cheïkh, à l'exception d'Abû Çâlih' al-Yahrâsanî — Dieu l'agrée — qui se déclara hostile à cela et dit à Abû Nûh' : « N'excitez pas contre vous ceux qui ne pensent pas comme vous, car ils sont plus nombreux que vous, mieux armés et plus forts. » Mais, la foule s'en tint à l'avis du cheïkh Abû Khazar — Dieu l'agrée — et des cheïkhs qui l'entouraient. Abû Khazar revint les trouver pour les informer de ce que pensaient les gens de [la région de] Tripoli.

Le cheïkh Abû Khazar et les cheïkhs qui l'entouraient tombèrent d'accord pour se mettre en rapport avec les Umayyades (144) au sujet d'Abû Tamîm ; ils commandèrent à Abû Nûh' de leur écrire, ce qu'il fit. La lettre fut envoyée aux Umayyades, mais saisie en chemin et remise à Abû Tamîm qui y porta attention, la lut et en comprit la portée ; cela augmenta sa colère [contre les Ibad'ites]. Abû Muh'ammad Wislân était de ceux qui réprouvaient le soulèvement et la marche contre Abû Tamîm. Il leur dit : « Vous ne pouvez pas trouver chez les Mazâta de quoi appuyer votre soulèvement. » Voyant une fois Abû Nûh' qui travaillait en secret au soulèvement contre Abû Tamîm, Abû Muh'ammad lui dit : « Tu sauras d'où sortiront tes secrets, ô Abû Nûh ! »

Puis lorsqu'Abû Tamîm ouït dire qu'ils allaient marcher contre lui et s'y préparaient, il fit dire aux cheïkhs : « Retournez dans les régions sur lesquelles vous avez établi votre influence auparavant, Tâhart et autres. Vous y serez dans la situation où étaient vos prédécesseurs et nous serons dans la situation où étaient nos prédécesseurs » (145). Le cheïkh Abû Khazar — Dieu l'agrée — avait le désir

de les voir agir ainsi, mais la foule ne voulait qu'entrer en guerre contre Abû Tamîm, le tuer et venger le cheïkh.

Puis Abû Khazar envoya des émissaires dans les régions du Zâb, d'Arigh (Oued Righ) et à Ouargla, dont Abû Muh'ammad Jamâl, pour demander du secours et recruter du monde. Ya'qûb ibn Ish'âq a raconté que les envoyés d'Abû Khazar parvinrent à Ouargla pour demander de l'aide et se mirent à faire des préparatifs pour une expédition. Ils se mirent en route armés de pied en cap.

Puis des contingents de Mazâta, en grand nombre, se réunirent autour d'Abû Khazar ; il y avait 12.000 cavaliers ; quant aux fantassins, ils étaient incalculables. Abû Khazar avait l'espoir d'atteindre son but avec des contingents Mazâta, à l'exclusion des autres.

Abû 'Amr Maïmûn ibn Muh'ammad — Dieu l'agrée — a rapporté le fait suivant : « J'ai vu, dit-il, les planchettes (146) des étudiants qui marchèrent sur Bâghâï (147) dans la mosquée d'al-Munya. Car les étudiants qui s'initiaient à la science, s'initiaient aussi à l'équitation sur l'esplanade de la mosquée d'Abû Khazar. Ils se mirent d'accord pour donner le commandement au cheïkh Abû Khazar — Dieu l'agrée ! — pour organiser la défense et demander raison [du meurtre] du cheïkh Abû'l-Qâsîm, s'ils atteignaient leur but, ils lui donneraient le commandement aux yeux de tout le monde (148). Le cheïkh Abû Khazar se mit en mouvement sans attendre d'autre aide. Quand ses troupes furent arrivées devant Bâghâï, il fit subir à sa garnison un siège si rude qu'il la força à se retirer dans la vieille forteresse. Le siège continuant, [les gens de Bâghâï] eurent recours à l'argent ; ils se mirent à en piller dans le camp et à en faire cadeau à ceux dont ils voulaient obtenir la complicité.

Nous avons appris que les gens de Bâghâï gagnèrent à leur cause des groupes de Mazâta qui s'appelaient Banû Il Ayân (149) et obtinrent d'eux qu'ils lâcheraient pied. Entre Mazâta et Budna (150) existaient des haines, de l'éloignement et des vengeances à assouvir. Au fort du combat, les Banû Il Ayân s'écartèrent et se retirèrent d'un côté,

répandant le bruit dans l'armée que les Banû Budna étaient restés en arrière parce qu'ils en voulaient aux biens des Mazâta et à leurs divers troupeaux ; quant à eux, ils lâchèrent pied et l'armée se débanda.

Le cheïkh Abû Khazar et le cheïkh Abû Nûh' — Dieu les agrée — combattaient à l'arrière-garde avec le groupe des étudiants et le poids du combat reposait sur eux. Abû Nûh' montait un cheval noir. Quand ils furent repoussés vers le fossé [de leur camp] et y cherchèrent refuge, il y sauta avec sa monture et fut assez audacieux pour faire disparaître chez beaucoup de soldats le chagrin de la déroute. Nous avons appris qu'un de leurs cheïkhs, nommé 'Abûd, des Banû Kâ'in était savant et dirigeait une assemblée (*h'alqa*) ; il était monté sur un cheval à lui. Avant l'action, quelques-uns de ses élèves lui dirent : « Maître, tu es à cheval et nous avons peur que, s'il se produit quoi que ce soit de fâcheux, tu ne t'éloignes de nous, ne nous laisses et ne cherches le salut loin de nous avec ton cheval, car tu es monté, tandis que nous sommes à pied. » 'Abûd leur répondit : « Je ne fuirai pas en vous abandonnant, s'il plaît à Dieu. » Quand l'armée se débanda, 'Abûd combattit à l'arrière-garde et maintint son cheval près du gros de la troupe pour tenir la promesse qu'il avait faite à ses disciples et ceux-ci combattirent avec lui. Ils tinrent ferme et finirent par tomber en martyrs et lui avec eux.

Abû'r-Râbî' Sulaymân ibn Yakhlaf — Dieu l'agrée — a rapporté d'après Abû Zakariyyâ' fils d'Abû Zakariyyâ' — Dieu les agrée — que des dizaines d'étudiants moururent dans cette rencontre. Abû Nûh' Sa'îd ibn Zanghîl ne les surpassait que par la science de la langue. L'armée se dispersa et l'on rechercha le cheïkh.

Yah'yâ a rapporté d'après Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Ah'mad — Dieu les agrée — qui le tenait lui-même d'Abû Wânûdîn que, lorsque Abû Muh'ammad Jamâl appela au secours les gens du Zâb, d'Arîgh et de Ouargla, des groupes nombreux se mirent en route, ainsi que Khazrûn ibn Falfûl (151). Arrivé avec les siens au lieu dit Afuwadân Laklâ, qui n'était séparé de Bâghâï que par la

durée d'une sieste au moment de la chaleur à ce que l'on dit (mais Dieu est le plus savant), il apprit la déroute [d'Abû Khazar] et s'en retourna. Quant à Abû Muh'ammad, il se mit en marche avec ses troupes pour se joindre à Abû Khazar ; en cours de route, il reçut une lettre du cheïkh Abû Khazar que lui remit un homme le lendemain matin ; il l'ouvrit, la lut et y trouva l'annonce de la déroute ; il versa des larmes, commanda à ses gens de retourner chez eux et leur donna des nouvelles du cheïkh Abû Khazar — Dieu l'agrée.

Nous avons appris qu'à la suite de cette déroute, le cheïkh Abû Khazar s'écria : « On peut dire que nous avons précipité les étudiants à la mort ! » Nous avons appris qu'une nuit, il vit en songe trois hommes qui désignaient cette bataille sous le nom de bataille des martyrs. Lorsque l'armée eut été mise en déroute, le cheïkh Abû Khazar s'éloigna et s'enfuit vers une montagne appelée Tash'ara, accompagné d'un homme qui se nommait Abû Muh'ammad Yûjîn. Le cheïkh s'y tint caché pendant quarante jours, jusqu'à ce qu'on ne parlât plus de lui et qu'on eût perdu sa trace. Il n'avait pour toute nourriture que le gibier chassé pour lui par Abû Muh'ammad Yûjîn. Puis il gagna la montagne des Nafûsa.

Quant à Abû Nûh' — Dieu l'agrée —, il se déguisa, revêtit un manteau grossier et se mit à paître des chameaux. Lorsqu'Abû Tamîm apprit la déroute, il quitta Kairouan en grande pompe avec son armée, à la recherche des cheïkhs. Il dispersa ses émissaires dans le pays pour s'enquérir des cheïkhs. Les émissaires rencontrèrent Abû Nûh' qui faisait paître des chameaux vêtu d'un manteau grossier et se disssimulant sous l'apparence d'un pâtre. L'ayant regardé, ils le reconnurent et lui dirent : « Un homme comme toi ne fait pas paître des chameaux ! » Ils le chargèrent de chaînes et le conduisirent dans cet appareil auprès d'Abû Tamîm qu'ils rencontrèrent en chemin. Les gens l'affublèrent d'une ceinture de moine (*zunnâr*), de guenilles et d'oripeaux et le juchèrent sur un chameau. Ils le promenèrent dans tous les marchés où ils passaient en proclamant : « Voilà celui qui

a tenté de corrompre — la religion de Dieu ; il l'a tenté pendant longtemps, alors que nous n'y prenions pas garde; il l'a tenté au Djebel Nafûsa et à Djerba ; il a réuni des partisans en leur promettant des récompenses. » Et le héraut continuait sur ce ton. Tout cela se trouve dans le récit d'Ibn Warmajûj : H'asan ibn Warmajûj était un Nafûsî de Qant'râra. La mère d'Abû Nûh' le suivait dans cette promenade infâmante. La voyant, [les gens d'Abû Tamîm] furent saisis d'admiration et dirent : « Seule la lionne peut enfanter le lion ! » A la fin du jour, les soldats s'arrêtèrent, firent descendre Abû Nûh' du chameau et le remirent aux mains du geôlier. Le narrateur continue : Lorsque je fus à terre, dit Abû Nûh', le soleil allait se coucher. Je me hâtai de faire mes ablutions (*tayammum*) pour prier avant que l'on ne me tue. Le geôlier me regarda et me dit : « Sa'îd, entre dans la tente, repose-toi et réchauffe-toi : alors tu pourras prier. » Abû Nûh' poursuit: Lorsqu'il m'eut dit ces paroles, je repris courage et j'eus l'espoir de vivre. Il continue : L'un de ces hommes vint me dire : « J'ai quitté les hommes de notre maître qui étaient en train de parler de toi et dévoraient ta chair morceau par morceau. » Je lui répondis, poursuit Abû Nûh' : « Notre maître vaut mieux que toi. » Il fit part de ce propos à Abû Tamîm que cela rendit plus bienveillant à mon égard. Lorsque Abû Tamîm m'eut accordé son pardon et m'eut rapproché de lui, l'homme vint me trouver et me dit : « O mon ami, ô mon ami. » Un jour, je lui répondis : « As-tu jamais vu un ami dévorer la chair de son ami morceau par morceau ? — Nous sommes les hommes de notre maître, répondit-il ; nous aimons celui qu'aime notre maître et nous détestons celui que déteste notre maître. » Abû Nûh' continue : Ensuite Abû Tamîm réunit ses collaborateurs et examina la lettre que j'avais écrite aux Umayyades à leur sujet ; il leur rappela que j'étais le secrétaire du cheïkh Abû Khazar et son conseiller intime. Ils exprimèrent le désir que leur fût montrée mon écriture afin de la comparer à la lettre envoyée aux Umayyades. « Je vous montrerai son écriture », leur dit un Juif. En effet, poursuit Abû Nûh', pendant que j'étais entre leurs mains, je reçus la visite d'un Juif porteur d'une

feuille de papier, d'une écritoire, d'une plume et de ciseaux. « Ecris à notre maître, me dit-il, pour lui demander ton pardon, présenter tes excuses et exposer tes raisons, car notre maître sait pardonner. » Il mit devant moi le papier, l'écritoire avec tout ce qu'il avait apporté et resta là pendant un moment, puis s'en alla. Je pris le papier et la plume et écrivis : « Au nom de Dieu clément et miséricordieux », ce qui formait une ligne au haut de la feuille, puis Dieu m'inspira et me fit souvenir du message que j'avais écrit aux Umayyades. J'eus peur que [mes ennemis] ne s'en fussent emparés et ne voulussent avoir un spécimen de mon écriture. Il poursuit : Alors je pris les ciseaux, coupai la première ligne que j'avais écrite et m'efforçai de prendre une écriture différente de mon écriture normale. Peu de temps après, le Juif revint me trouver et je lui remis la lettre. Il l'emporta tout joyeux, pensant avoir obtenu ce qu'il voulait. Arrivé auprès d'Abû Tamîm, il lui remit la missive ; Abû Tamîm réunit autour de lui secrétaires et copistes et leur remit la missive d'Abû Nûh' pour qu'ils la comparassent à la première ; ils constatèrent que toutes les lettres différaient des lettres de la première missive et furent unanimes à déclarer que la première missive n'était pas de l'écriture d'Abû Nûh', à l'exception d'un seul qui s'y connaissait mieux que les autres. « Celui qui a écrit ces deux missives, leur dit-il, n'est qu'un seul et même homme, mais il a modifié son écriture dans la seconde. » Les autres rétorquèrent : « Si ce que tu dis était vrai, nous aurions bien trouvé une lettre semblable, car il n'est pas possible de modifier toutes les lettres. Quiconque écrit peut modifier une lettre ou deux, mais point un message tout entier. »

Ensuite Abû Tamîm fit chercher Abû Nûh' qui vint, portant ses liens et sa ceinture de moine. Lorsqu'il fut introduit auprès d'Abû Tamîm, il le trouva dans une salle à coupole rouge, sur un trône dont les pieds étaient d'ivoire rouge, portant des vêtements rouges et la tête couverte d'un bonnet rouge ; tout autour de la salle, des hommes tenant des lances. Quand le cheïkh Abû Nûh' vit l'attirail d'Abû Tamîm, tout entier rouge, il crut sa perte

assurée. Il s'avança et salua, tandis qu'Abû Tamîm demeurait les yeux baissés et la tête penchée. Puis il releva la tête, regarda Abû Nûh' et lui dit : « Sa'îd, est-il vrai que tu as écrit à notre sujet aux Umayyades ? » Abû Nûh' poursuit : « Seigneur, lui répondis-je, si je puis fournir une preuve et présenter une explication, je le ferai ; si je ne puis pas fournir de preuve, ni présenter d'explication, notre maître fera ce qu'il voudra. — Mais, tu pourras fournir une preuve et donner une explication, répondit Abû Tamîm. Défends-toi donc. » Abû Nûh' avait la parole facile et la dialectique abondante. « Comment écrirais-je aux Umayyades, dit-il, alors que je sais ce qui s'est passé entre eux et nous lors de la journée de la Maison (152), de la journée du Chameau (153) et de la journée de Çiffîn (154), et qu'ils sont la branche maudite qu'a mentionnée Dieu dans le Coran (155) ? » Lorsqu'Abû Tamîm entendit ces paroles, il fut content, sourit, son visage s'éclaira et il goûta ce qui venait d'être dit des Umayyades. Abû Nûh continue : il me tendit la lettre que j'avais écrite aux Umayyades et me dit : « C'est toi qui as écrit cette lettre ? » Je jurai par Dieu en disant : « Par Dieu, cette lettre n'est pas écrite de ma main. » Il y eut discussion sur son serment : les uns disaient : « Il n'a pas juré, mais a ajouté le *mîm* (156), » tandis que d'autres répliquaient : « C'est un Berbère qui n'y entend rien. » Abû Tamîm dit alors : « Admettons que ce n'est pas ton écriture, à moins que tu ne l'aies déguisée, Sa'îd. Penses-tu que, si tu étais tombé sur moi, lors de la rencontre de Bâghâï, tu m'aurais laissé à quelqu'un d'autre ? — Je ne t'aurais laissé à personne d'autre, répondit Abû Nûh' — Voilà la meilleure parole que tu aies prononcée », reprit l'autre. Abû Tamîm comprit qu'Abû Nûh' était sincère dans tout ce qu'il lui disait. « O Sa'îd, reprit Abû Tamîm, les entraves que tu portes aux pieds ont été mises à bon escient et ne te seront ôtées qu'à bon escient. — Plaise à Dieu, repartit Abû Nûh', qu'Il me compte cela pour l'expiation de mes péchés. » Abû Tamîm fut irrité de ce propos et s'écria : « Nous sommes donc des mécréants à ton égard ! Plaise à Dieu qu'Il fasse durer tes peines jusqu'à la peine éternelle ! » Abû Nûh' poursuit : Lorsque je vis la colère

se peindre sur son visage, je lui dis : « Il n'y a rien là-dedans qui établisse la méchanceté de notre Seigneur. Ne vois-tu pas que Dieu — grande est Sa louange — éprouve le Croyant pour qu'il endure et reçoive sa récompense. Il n'y a rien là-dedans qui établisse la méchanceté du Maître. » Le narrateur poursuit : Abû Nûh' continue son récit : Je le vis se détendre et Buluggin ibn Zîrî ibn Manâd ibn Manqûch aç-Çanhâjî (157) intercéda en ma faveur et lui demanda de me faire enlever mes liens et de me pardonner. Il répondit favorablement à cette demande. Abû Nûh' se retira ; Abû Tamîm lui fit parvenir des vêtements précieux et ordonna qu'il fût débarrassé des entraves et des oripeaux qu'il portait. Quand les envoyés eurent rejoint Abû Nûh' ils le débarrassèrent de ce qu'il avait sur lui, défirent ses liens et lui ôtèrent ses oripeaux et sa ceinture, puis voulurent les emporter ; mais Abû Nûh' les en empêcha en leur disant : « Cela appartient à notre Seigneur et est donc bon [à garder]. » Mon propos, continue Abû Nûh', fut rapporté à Abû Tamîm qui redoubla de prévenances à mon égard : il m'envoyait chercher de temps en temps. Une fois, il m'envoya chercher : je me mis en route, me présentai à lui, le saluai et me tins devant lui. Il m'interrogea sur Abû Khazar — Dieu l'agrée — et me dit : « Où est ton ami Yaghlâ ? — Je l'ignore, répondis-je — Si ton ami se trouvait au Ghâna (158), continua-t-il, notre or l'en ferait venir. » Puis il ajouta : « Devons-nous avoir peur de lui ? — Si le Sultan accorde merci aux populations dans leur territoire, nous n'avons pas à avoir peur de lui ; s'il n'accorde pas merci, alors nous devons avoir peur de lui. » Il comprit que je lui avais donné un bon conseil et envoya des messagers dans toutes les régions des Wahbites pour accorder sa merci et interdire que personne ne les attaquât.

Abû'r-Rabî' Sulaïmân ibn Yakhlaf a rapporté ce propos d'Abû Ya'qûb Yûsuf ibn Naffâth : « Les gens de la secte ont joui de cette sauvegarde jusqu'à présent. »

Ibrâhîm ibn Abû Ibrâhîm rapporte qu'Abû Nûh' — Dieu l'agrée — se présenta une fois devant Abû Tamîm. Celui-ci donna l'ordre au gardien de son trésor de rem-

plir la manche du cheïkh de dirhems et de dînârs. Abû Nûh' raconte : « Je pénétrai avec le gardien dans la salle du trésor ; il se mit à me donner de l'argent et moi à élargir ma manche [le plus possible], et ma manche tardait à être pleine. Le gardien me dit : « Elle n'est pas encore pleine ? — Non, lui répondis-je ; elle ne sera pas pleine tant que je pourrai y mettre quelque chose. » Enfin je lui dis : « Voilà ma manche pleine. » Le narrateur continue : Abû Nûh' s'en alla et le gardien se présenta devant Abû Tamîm, ayant exécuté l'ordre qu'il avait reçu en faveur d'Abû Nûh'. « La manche de Sa'îd a-t-elle été remplie ? lui demanda Abû Tamîm — Oui, répondit le gardien. » Le narrateur poursuit : Abû Tamîm ordonna à un homme d'aller à la porte du palais pour voir ce qu'Abû Nûh' allait faire de cet argent. Quand Abû Nûh' arriva à la porte du palais, il y trouva une foule de gens. Il se mit alors à plonger la main dans sa manche, à la remplir et à donner à droite et à gauche, jusqu'à ce qu'il ne restât plus rien qu'une poignée de pièces. Le messager retourna auprès d'Abû Tamîm et l'informa de ce qu'avait fait Abû Nûh', ajoutant : « Le cheïkh est fou — il désignait ainsi Abû Nûh' —; il plongeait la main dans sa manche et donnait sans compter. — Non, répondit Abû Tamîm ; il n'est pas ce que tu dis, mais se conduit comme un prince. »

Abû Tamîm avait coutume de réunir en sa présence les savants des différentes sectes ; ils exposaient leurs idées debout et discutaient les uns avec les autres ; lui, les départageait. Le prestige du cheïkh Abû Nûh' — Dieu l'agrée — était grand auprès de lui, à cause de sa science, de sa facilité d'exposition, de sa vivacité d'esprit, de son éloquence et de sa connaissance de la technique de la discussion. Aussi Abû Tamîm disait-il : « Sa'îd est un fameux lutteur. »

(*à suivre*)

NOTES

(81) Qant'râra : localité située vraisemblablement dans le Djerid, mais sur laquelle on manque de renseignements précis : cf. Masqueray, *Chronique* d'Abou Zakaria, 287, n. 2 et T. Lewicki, *loc. cit.*, p. 79.

(82) Sur Abû Wasîm et son fils, voir T. Lewicki, *loc. cit.*, p. 79.

(83) Jâbir ibn Zaïd était le maître du savant khârijite Abû 'Ubaïda auprès duquel 'Abd ar-Rah'mân ibn Rustum était allé s'instruire à Bassora. V. *supra : Faits et gestes de 'Abd ar-Rah'man...*

(84) Sur l'imâmat d'Abû Bakr, voir Ibn Çaghîr, p. 31-41 ; tr., p. 91-104.

(85) Récit beaucoup plus détaillé dans Ibn Çaghîr, p. 41-50 ; tr., p. 104-115.

(86) Sur 'Amrûs ibn Fath' an-Nafûsî, voir al-Darjînî, *Kitâb at'-T'abaqât*, f° 932.

(87) Zuwâgha : tribu berbère pastorale appartenant au groupe zénète.

(88) Voir n. 2.

(89) Al-Mutawakkil : dixième calife abbâside qui a régné de 847 à 861. Voir *E.I.2*, *I*, 19.

(90) Sur la dynastie aghlabide, voir M. Vonderheyden, *La Berbérie orientale sous la dynastie des Benoû'l-Arlab*, Paris, 1927.

(91) La bataille de Mânû eut lieu en 896. L'interprétation qu'en donne Abû Zakariyyâ' est loin de concorder avec celle des chroniqueurs orthodoxes.

(92) Sur Abû'l-Qâsim al-Bught'ûrî et 'Abd Allâh ibn al-Khaïr : voir T. Lewicki, *loc. cit.*, p. 68 et 31.

(93) Tîn Zâj : On ignore l'emplacement exact de cette localité, mais on sait qu'elle se trouvait dans le voisinage de Jadu. Elle est aussi orthographiée Tîn D'aj. Voir T. Lewicki, *loc. cit.*, p. 118.

(94) Les *ribât'* de Monastir et de Sousse font partie de cet ensemble. V. G. Marçais, *Note sur les ribâts en Berbérie*, in *Mélanges René Basset*, II, 395-430.

(95) Banû Wâsîn : groupement berbère zénète de la bordure septentrionale du Sahara.

(96) Abû Muh'ammad al-H'ijânî : il s'agit évidemment du personnage que la plupart des chroniqueurs dénomment Abû 'Abd Allâh ach-Chî'î, le « précurseur » du mahdî 'Ubaïd Allâh.

(97) Il y a là un jeu de mots intraduisible.

(98) Sur le séjour de 'Ubaïd Allâh à Sijilmâsa, v. *Vie de l'Ustadh Jaudhar écrite par Mansûr le secrétaire*, tr. M. Canard, Alger, 1958.

(99) Ce récit ne concorde que bien peu avec l'exposé habituel des faits.

(100) A partir de la mort d'Abû'l-Yaqdh'ân (281/894), la vie intérieure de Tâhart fut fort agitée.

(101) *H'aïrân :* stupéfait, embarrassé, perplexe.

(102) Il est exact qu'Abû 'Abd Allâh ach-Chî'î fut mis à mort sur l'ordre de 'Ubaïd Allâh, maïs peu de temps après son accession au califat et dans des circonstances toutes différentes de celles qui sont exposées ici.

(103) Le mot *thâ'ir* signifie à la fois : « couvert de poussière » et « rebelle ».

(104) Qaçt'âliya ou Qaçt'îliya (*E.I.*, 1, II, 855) : nom donné autrefois à la province de Tunisie actuellement dénommée Bilâd al-Djerîd ou Djerid.

(105) Au dire de la plupart des chroniqueurs, le fondateur de Mahdiya est 'Ubaïd Allâh.

(106) Al-H'âmma : localité du Djerid au Nord de Tozeur.

(107) Mazâta : tribu berbère du groupe des Lawâta, habitant surtout les régions situées entre le Sud-tunisien et le Hodna.

(108) Nâfi' ibn al-Azraq : chef de la secte khârijite des Azraqites ; v. *E.I.* 1, I, 552.

(109) *Kalila et Dimna :* la version arabe de ce recueil de contes orientaux est due à Ibn al-Muqaffa' (VIIIe s.). v. *E. I.* 1, II, 429 et 737.

(110) *Cor.*, II, 96 ; trad. Blachère, II, 755 (n° 93, 96/102).

(111) Çabra : ville résidentielle élevée par le calife fâtimide al-Mançûr après la défaite d'Abû Yazîd.

(112) On trouvera un récit beaucoup plus détaillé de la fin d'Abû Yazîd dans Ibn H'ammâdo, *Histoire des rois Obaïdides*, tr. Vonderheyden, Alger-Paris, 1927, p. 23-37 ; tr., p. 40-58. Voir aussi R. Le Tourneau, *La révolte d'Abû-Yazid au Xe siècle*, in *Cahiers de Tunisie*, n° 2 (2e tr. 1953), p. 103-125.

(113) Banû Tîjart : Abû Zakariyyâ, est le seul à donner ce nom de confédération.

(114) Sur Abû Çâlih' Jannûn ibn Irmiyân, voir ach-Chammakhî, *Kitâb as-sigar*, p. 357, etc. (cf. T. Lewicki, *op. cit.*, p. 43, n. 1).

(115) Ibn al-H'usaïn (ou Ibn al-H'asan) : nous n'avons pu identifier ce poète, auteur d'un *Diwân*.

(116) « Jour du doute » : il s'agit du jour où l'on ne sait si le mois de Ramad'ân a commencé, faute d'avoir vu la lune naissante.

(117) Jeu de mot entre *fat'in* (intelligent) et *t'în* (argile).

(118) Jeu de mot entre *zaït* (huile) et *jazaït* (puisses-tu être récompensé).

(119) Qaçt'âliya : cf. n. 104

(120) Voir plus haut : Troisième schisme parmi les Ibâd'ites.

(121) *Cor.*, IV, 79 ; trad. Blachère, II, 946 (n° 102, 79/77).

(122) Il s'agit probablement d'un nom de lieu, encore qu'existe un substantif *rid'a* qui signifie : pré.

(123) Abû'l-Khat't'âb Wasîm ibn Sîtantan : cheïkh ibâd'ite du Xe siècle : v. T. Lewicki, *op. cit.*, p. 70.

(124) Wahbî : membre de la secte khârijite des Wahbiyya, sur laquelle voir A. Bel, *La religion musulmane en Berbérie*, Paris, 1938, I, 145.

(125) Nuit du destin : vingt-septième nuit du Ramad'ân, au cours de laquelle les Musulmans commémorent la première révélation reçue par le Prophète. v. *E.I.* 1, III, 1188.

(126) *Thumun :* il s'agit du huitième d'une grande mesure de capacité, peut-être la *çah'fa* des Marocains, qui contient environ 60 kgs de blé, ou le classique *qafiz* qui a une capacité un peu moindre.

(127) Le texte comporte probablement une lacune. Masqueray ne l'a pas traduit, soit qu'il le jugeât incompréhensible, soit que le copiste du manuscrit dont il eut connaissance eût omis ce qu'il ne comprenait pas.

(128) On peut supposer ici une autre lacune.

(129) Il paraît certain que le texte de tout ce passage est fort altéré et que l'on se trouve en présence de bribes d'anecdotes mal soudées les unes aux autres.

(130) Qant'râra : v. n. 81.

(131) Sur les B. Wâsîn, v. n. 95.

(132) H'asnûn ibn Ayyûb : voir T. Lewicki, *op. cit.*, 139.

(133) *I'râb :* sur cette technique de la grammaire arabe, v. E.I. 1, II, 544.

(134) Je ne comprends pas le sens exact de cette expression, faut[e] de savoir ce qu'est Bâb an-Nawî.

(135) *Muchabbih :* anthropomorphiste.

(136) Abû Tamîm est l'avant-nom du dernier calife fâtimide qui a régné en Ifrîqiya (de 953 à 973) et est connu en général sous son surnom honorifique d'al-Mu'izz.

(137) Al-H'âmma : il s'agit probablement de la localité du Djerid, sur laquelle v. n. 106.

(138) *Dhû'l-faqâr :* sur ce sabre fameux, v. E.I. 1, I, 985.

(139) Sur les Mazâta, v. n. 107.

(140) Sur la *rak'a*, v. n. 65.

(141) 'Arîs peut être la localité qui sert présentement de chef-lieu à la circonscription de l'Aurès. Je ne sais où se trouve al-Madârij.

(142) Il s'agit sûrement ici des califes fâtimides.

(143) Sur la bataille de Mânû, v. supra, n. 91 et les pages correspondantes.

(144) Il s'agit des Umayyades d'Espagne.

(145) Si cette proposition a vraiment été faite, elle serait d'un extrême intérêt. Mais peut-on se fier à Abû Zakariyyâ' et à ses sources ?

(146) Les planchettes de bois sur lesquelles les élèves des écoles coraniques écrivent les versets du Livre qu'ils doivent apprendre par cœur.

(147) Sur Bâghâï cf. al-Muqaddasî, *Description de l'Occident musulman au IV[e] = Xe siècle*, tr. Pellat, 20-21

(148) C'est-à-dire qu'ils quitteraient l'état de clandestinité ou de résistance pour celui des intentions ouvertement proclamées.

(149) Il Ayân ou Balâyân, fraction du groupe berbère des Lawâta.

(150) Budna : je n'ai pas trouvé ailleurs mention de cette tribu.

(151) Sur Khazrûn ibn Falful, voir notamment Ibn Khaldûn, *Berb.*, tr. de Slane, I, 265 et III, 254 et suiv.

(152) « Journée de la Maison », journée qui vit le siège de la demeure du calife 'Uthmân, finalement mis à mort par les insurgés (17 juin 656).

(153) « Journée du Chameau » : bataille livrée entre Ali, devenu calife, et ses adversaires, T'alh'a, Zubaïr et 'A'icha, veuve du Prophète, le 4 décembre 656 ; ainsi nommée à cause du rôle qu'y joua le chameau de 'A'icha : v. E.I. 2, I, 317.

(154) Çiffîn : bataille livrée par 'Alî à Mu'âwiya, gouverneur de Syrie, en juillet 657 ; v. E.I. 1, IV, 422.

(155) *Cor.*, XVII, 62 ; tr. Blachère, I, 386 (n° 74, 62/60).

(156) « Ajouter le *mîm* » : il est probable que l'on discute ici sur la particule affirmative *la* et la particule négative *lam*. Mais, peut-être par maladresse, le chroniqueur a rédigé la phrase qu'il prête à Abû Nûh' sans employer ni l'une ni l'autre.

(157) Buluggîn : chef zîride qu'al-Mu'izz désigna comme vice-roi d'Ifrîqiya, lorsqu'il alla s'installer en Egypte en 973 ; v. E.I. 1, I, 812.

(158) Ghâna : probablement le royaume noir du Sahara occidental, sur lequel v. *E.I.* 1, II, 147.

NOTES ET DOCUMENTS

Dix lettres inédites du maréchal de Saint Arnaud au général Rivet

INTRODUCTION

Les dix lettres que nous présentons ici s'échelonnent du 27 février 1852 au 16 mars 1853 (1) et couvrent sensiblement le temps pendant lequel St Arnaud fut ministre de la guerre : 26 octobre 1851-10 mars 1854 ; période marquée par le Coup d'Etat de décembre 1851, la proclamation de l'Empire fin 1852, d'importantes campagnes en Algérie et enfin les prodromes de l'Expédition de Crimée.

Si sur ces faits pris dans leur ensemble ces lettres n'apportent rien de très nouveau, elles prennent sous sa plume agile « le pouls » du bouillant maréchal (2) en même temps qu'elles reflètent parfaitement la chronique de l'époque. Ainsi par exemple lorsqu'il nous dit que Napoléon n'est pas allé chercher l'Impératrice « tout à fait sur les marches d'un trône... » : raison pour laquelle il nous a paru utile de reconstituer en quelque sorte l'agenda du maréchal pendant cette période en y situant comme dans un contexte nos lettres qui s'éclairent du même coup (*Cf. annexe* 1) (3).

(1) Les dites lettres proviennent du même fonds familial que les *Treize lettres inédites du maréchal Bugeaud au colonel Rivet* publiées par mes soins dans cette même revue (*Revue Africaine* 1953, p. 166 et note 6).

(2) Dans un *Lundi* (Tome XIII) Sainte-Beuve dénomme Saint-Arnaud : « l'épistolier des bivouacs » et le duc d'Aumale nous dit que : « sa correspondance restera comme un monument ». Retenons aussi ces conseils à sa fille : « Lis les lettres de Madame de Sévigné, apprends à écrire ce que tu penses avec naturel, pureté, élégance. Une lettre est une conversation ». Cf. M. Quatrelles l'Epine : *Le Maréchal de Saint-Arnaud*, 1929, p. 268.

(3) Cf. les Biographies : M. Quatrelles l'Epine, *loc. cit.*; L. Bertrand : *Un grand Africain. Le Maréchal de Saint-Arnaud*, 1941 ; J. Dinfreville : *L'effervescent maréchal de Saint-Arnaud*, 1960 ; L. de Charbonnières : *Saint-Arnaud. Maréchal de France*, 1960. Pour la correspondance citons les lettres publiées par son demi-frère dès 1855, (plusieurs éditions ont suivi), les nombreux extraits donnés par ses biographes (malheureusement souvent sans indication de date, de fonds ou de destinataire), et enfin les 522 lettres des Cartons 9320-9321 de la Bibliothèque de l'Arsenal, en partie exploitées, et que j'ai mises également à contribution.

Notons en outre que si Saint Arnaud avait alors passé plus de treize années en Algérie, il n'y revint pas pendant cette période et que c'est cependant en ce domaine que nos lettres nous apportent le plus de renseignements. Pourquoi ?

D'abord eu égard à la personnalité du général Rivet que de récentes publications ont contribué à mieux faire connaître (4), ensuite en raison des fonctions de St Arnaud et des jugements qu'il est à même de porter comme ministre sur un certain nombre d'officiers servant alors en Algérie (5), et enfin comme complément à une affaire qui passe la simple querelle de personnes et eut un certain retentissement : le désir avoué du Ministre de commander en lieu et place de Randon, Gouverneur, une importante opération en Kabylie. Question qui nous a paru mériter une étude particulière que, pour ne pas alourdir cette introduction, nous avons placée en annexe.

**
*

Saint-Arnaud sort-il grandi ou diminué de l'analyse de ces lettres ? Peu nous importe. Ce que demande l'Histoire c'est une relation aussi précise que possible de la marche des événements et de la psychologie des individus. Le reste est littérature. Au demeurant la personnalité de Saint-Arnaud, qui eut sa grandeur, est celle d'un type militaire classique et donc de tous les temps.

Il n'empêche que d'autres figures de chefs peuvent plaire davantage, qu'ils s'appellent Marius, Catinat ou Joffre. Il faut de tout pour faire une bonne armée. Des reîtres ambitieux comme des hommes de science et de pensée ; des gens du monde comme de vieux durs à cuire... Pourquoi, si fort parfois, préférer les uns aux autres ?

7 octobre 1960 Colonel F. Reyniers.

(4) Colonel Reyniers : *Treize Lettres*, etc. *Loc. cit. Sept Lettres inédites du colonel Daumas au colonel Rivet. Rev. Afr.* 1955, p. 181. *Les pourparlers franco-marocains à la veille de la bataille de l'Isly. Documents inédits. Revue Historique*, 1958, p. 75.

(5) Dans diverses notes au bas des lettres on trouvera, lorsque la chose est possible et dans une mesure compatible avec l'étendue de cet article, le *curriculum vitæ* abrégé de ces officiers.

I

25 fev 52

Merci, mon cher Colonel, de votre cordiale sympathie (1) — Dieu m'a retiré un fils qui faisait mon orgueil et mon bonheur, je m'incline. Il est de ces douleurs dont on ne se console jamais, mais une parole amie apporte toujours avec elle un beaume (sic) qui adoucit. Merci et que le ciel vous préserve de pareille angoisse (2).

A vous de cœur.

Gl A. de St Arnaud.

Mr le colonel Rivet.

II

Ministère de la Guerre,
Cabinet du Ministre Paris, le 26 Novembre 1852.

Mon Cher Général,

Je reçois votre lettre du 20 9bre et je ne perds pas de temps pour y répondre (1). Voilà une bonne et longue lettre et j'espère qu'elle sera suivie de beaucoup d'autres. Donnez-moi des détails sur *tout*, ne craignez pas de me fatiguer. Je désire avoir vos propres appréciations sur toutes les affaires importantes, politiques, militaires et administratives.

(1) Saint-Arnaud apprit le 23 février au soir, au plus tôt, la mort de son fils (Cf. sa lettre du 23 février où il ne le savait pas encore) et dès le 27 il répond à Rivet qui lui a écrit entre temps. Empressement réciproque qui mérite d'être noté.

(2) Adolphe, fils de la première épouse de Saint-Arnaud (Laure Pasquier) était né le 5 août 1832, et avait donné quelques soucis à son père : Il « se montre un peu ami de la dépense. En voyant mes enfants grandir je songe... aux chagrins que j'ai causés à ma mère chérie et je courbe la tête devant la justice de Dieu... » (Arsenal : 19 novembre 1851). Adolphe, qui avait échoué à Saint-Cyr, s'était engagé deux mois plus tard et Saint-Arnaud pouvait écrire alors de Paris le 8 janvier 1852 (Arsenal) : « Adolphe est bien à son régiment et se fait aimer de tout le monde. Dans trois mois il sera brigadier-fourrier et à la fin de l'année sous-officier. S'il se conduit bien, dans trois ans, il aura l'épaulette ». Cf. aussi les lettres des 17, 18 et 21 février (Arsenal) de plus en plus angoissées...

(1) Saint-Arnaud n'est pas mécontent de correspondre *directement* avec le chef d'Etat-Major de Randon gouverneur... Cf. *Annexe* 2.

Si je vous ai nommé chef d'Etat-Major de l'Armée d'Afrique c'est que j'ai confiance en vous (2).

Je suis bien aise que vous ayez été satisfait de la province de Constantine. Il y a cependant encore beaucoup à faire (3).

Votre opinion sur le Gal Bosquet se ressent de votre vieille amitié pour lui. Certes c'est un homme intelligent, capable et qui a une foule de bonnes qualités, mais il est bien loin d'être *complet* et Lamoricière répondra devant Dieu de l'outrecuidance avec laquelle il a fait une injustice à une foule d'officiers qui dans bien des circonstances vaudraient le gal Bosquet. Je l'ai vu d'un peu près et je ne crois pas me tromper (4). Je suis content que *Guérin de Valdersbach* (5) justifie le choix que j'ai fait de lui. Le pauvre *Belle Ile* (6) rentrera en France et je le caserai bien. *Pelletier* est un excellent et énergique officier — santé faible — j'ai l'œil sur lui. *Marmier* sera nommé avant six mois (7). Le *Cne Desvaux* est un homme distingué et propre à tout (8). Ce que je vous ai dit de Bosquet ne m'empêchera pas de le bien recevoir quand il sera à Paris (9).

Votre gouverneur a quelquefois des petites susceptibilités qui ne me vont pas. Je l'aime beaucoup mais j'entends qu'il accepte ce que je lui dis, surtout quand j'ai raison (10).

Je n'ai pas été content des Affaires du Sud que l'on aurait pu traiter plus énergiquement. Aujourd'huy le sherif d'Ouargla grandi vous oblige à mettre 3 ou 4 colonnes en route. J'attends avec impatience des nouvelles de cette opération, qui sera, je l'espère, vigoureusement menée par Pélissier et Yusuf (11).

(2) Nouvel appel du pied...

(3) Opinion juste mais sévère : Cf. *Annexe* 2.

(4) Saint-Arnaud a souvent la dent dure. Cf. J. Dinfreville *loc. cit.* p. 111. Bosquet (1810-1861), plus jeune que Saint-Arnaud né en 1798, avait été promu général à 38 ans. Cf. *Notice* dans R. Peyronnet : *Le livre d'or des officiers des affaires indigènes*, 1930, p. 177 (les mots *soulignés* dans le corps des lettres le sont par Saint-Arnaud).

(5) Jean, Joseph, Guillaume Guérin de Valdersbach avait été promu lieutenant-colonel le 10 mai 1852.

(6) Marie, François, Ernest Bellile, capitaine du 2 janvier 1842, fut promu chef de bataillon le 30 avril 1853. Sert en 1854 au 39e de ligne.

(7) Claude, Marie Marmier, né le 9 septembre 1812, se distingua fin 1854 peu avant l'occupation de Touggourt. Promu lieutenant-colonel le 5 mai 1855, fut nommé brigadier le 17 juin 1865 et divisionnaire le 31 juillet 1870.

(8) Nicolas, Gilles, Toussaint Desveaux, né le 1er novembre 1810, décédé le 30 juin 1884. Commande comme colonel en 1853 la Subdivision de Batna. Promu brigadier en 1855. Cf. R. Peyronnet *loc. cit.*, p. 233.

(9) Saint-Arnaud a laissé sa plume s'emporter et rend maintenant Rivet complice de son humeur... confiance ou diplomatie, on ne sait...

(10) Cf. Annexe 2. Notons aussi que Saint-Arnaud était catholique et Randon protestant et que leurs tempéraments s'en ressentent.

(11) Note peu bienveillante : pourtant Laghouat devait être occupée le 4 décembre 1852 et l'opération fut fort bien menée.

Vous avez bien fait de ne pas donner 6.000 francs d'une jument, c'est un peu cher et j'y renonce volontiers (12).

Dans quelques jours cette exécrable République sera enterré (sic) et l'Empire rétabli. C'est un bonheur pour moi qui abhorre tout ce qui est républicain (13).

Toutes les positions vont naturellement grandir, mais nous restons calmes et fermes au milieu du tourbillon des grandeurs (14). Les âmes faibles se laissent éblouir, mais jamais ceux qui n'ambitionnent que l'éclat et le bonheur de leur Pays (15).

Adieu mon cher Rivet, croyez à ma bonne amitié.

Gal A. de St Arnaud.

Je marie ma fille le 9 Xbre au Mis de Puységur, capitaine au 4e Chasseurs (16). Dites cela à mes amis d'Afrique s'il m'en reste (17).

III

Paris, 22 Janvier 1853.

Mon cher Rivet,

Je ne veux pas laisser partir le courrier sans répondre quelques lignes à votre lettre du 15. Vous comprendrez combien j'ai peu de temps à moi quand vous saurez le grand événement qui préoccupe tout le monde. Le mariage de notre Empereur qui nous donne une ravissante Impératrice, mais qu'il n'a pas été chercher tout à fait sur les marches du Trône. La chose est grave et la société parisienne s'en est émue (1). Toute question est discutable et chaque jour ramenait l'opinion au choix de l'Empereur lorsque son admirable discours (2) est venu achever la victoire. Vous le lirez et

(12) Prix à retenir.

(13) Position bien connue chez Saint-Arnaud.

(14) Saint-Arnaud allait être nommé maréchal de France le 2 décembre 1852.

(15) Clause de style, mais il est vrai que Saint-Arnaud sut toujours payer de sa personne.

(16) Alliance flatteuse : J. Maurice de Puységur, lieutenant du 18 avril 1849 avait été promu capitaine — fait du prince — le 20 novembre 1852, quelques jours avant son mariage. Il était âgé de 27 ans. L'Empereur signa le contrat et offrit une dot de 300.000 francs. En fin de carrière le colonel de Puységur commandait le 9e Dragons.

(17) Saint-Arnaud savait qu'il n'avait pas que des amis en Algérie : des républicains comme Bedeau, Lamoricière... les légitimistes comme Mac-Mahon ne s'étaient sans doute pas réjouis de son ascension rapide.

(1) La Maréchale était notamment peu favorable à ce mariage. Cf. M. Quatrelles l'Epine, *loc. cit.* II, p. 257.

(2) Cf. Annexe 1 et Cte Fleury et L. Sonolet : *La société du Second Empire*, t. I, p. 99. Ce discours fut généralement très apprécié.

vous me direz s'il est possible de faire de l'histoire avec plus de dignité et d'esprit. L'Empereur se marie à Notre-Dame en grande pompe dimanche 30 janvier !...

Priez pour que nous ayons beaucoup d'enfants mâles. Il en pourrait naître (?) avec 12 ou 15 Printems (sic) ce serait charmant (3).

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt le rapport sur la nécessité d'une occupation permanente à Laghouat. C'est une question jugée, je m'occupe de vous trouver de l'argent pour vos routes et vos établissements à Laghouat (4).

Vous avez raison, c'est par le choix des hommes que les affaires prospèrent en Afrique. Une division, une subdivision bien ou mal commandée ce n'est plus la même chose. C'est ainsi partout, mais hélas les hommes sont rares, très rares, plus rares que vous ne le croyez et je m'en aperçois tous les jours (5).

Le colonel Durrieu (6) sera bien à Mascara, c'est un homme de mérite, plus spirituel, plus adroit, plus fin que profond, mais distingué. Sa coopération vous était utile à la direction centrale des affaires arabes, par qui le remplacerez-vous ? Fénelon (7) est bien mais est-il de poids ? il est sourd et c'est surtout dans ce poste qu'il faut avoir l'oreille fine et l'œil vif. On ne parle pas qu'avec la langue.

Cependant je suis disposé à envoyer Durrieu à Mascara.

Je pense au capitaine Marmier (8), je le nommerai cette année.

Je ne partage ni votre opinion ni celle du gouverneur sur le général Mac-Mahon. Il a certes des qualités militaires, mais c'est un homme sec, égoïste, à petites vues qui ne comprend pas sa position, qui la remplit mal. C'est une de mes erreurs. Cependant je le laisserai là parce que j'ai pour principe de laisser plutôt en place un homme médiocre qui sait un peu, que de changer tou-

(3) Un mot mal lisible, mais il semble bien qu'il y ait là une allusion à son mariage manqué avec sa cousine, la Princesse Mathilde. La bague avait été rendue peu après le « coup de Strasbourg », soit donc fin 1836 : il y avait donc bien 15 ans...

(4) Le premier commandant d'armes de Laghouat fut on le sait du Barail.

(5) Réflexion profonde...

(6) Alfred, baron Durrieu, né le 12 septembre 1812, décédé le 30 septembre 1877, commandant comme colonel le 2e Spahis, puis de 1852 à 1854 la subdivision de Mascara. Promu brigadier en 1853.

(7) Jules, Victor, Anatole Salignac Fénelon, né le 28 novembre 1816. épousa Claire, fille du général Randon. Promu chef d'escadron le 1er octobre 1851. Adjoint politique de Rivet aux Affaires Arabes et pendant l'expédition des Babors de 1853.

(8) *Cf. supra* p. 394, n. 7. Cne du 11 avril 1848. Sera promu chef d'escadrons le 10 août 1853.

jours, même pour prendre un plus habile qui a tout à apprendre. Il ne faut pas se priver du bénéfice de l'expérience. Outre ce qui lui manque en qualités, M. Mac-Mahon a un grand défaut, il a un mauvais esprit. Il se retranche toujours derrière le bouclier de sa loyauté, mais sa politique n'est ni franche, ni amie. C'est ma conviction (9).

Fourichon entre dans mon cabinet j'ai fait sa fortune Mre (10) je l'ai envoyé gouverneur à Cayenne avec 50.000 francs et le grade de contre-amiral. Il part dans huit jours. Sa femme va bien. *Léonie* (11) a fait une fausse couche mais va bien. Feray (12) est à Versailles, il enregistre.

Quand le *Prince Napoléon* va voyager en Algérie — je vous le *recommanderai* — je veux avoir ses *appréciations* véritables sur le pays, ses *idées*, ses *intentions*. Il faudra que j'aye cela pour toutes les divisions, subdivisions, et postes militaires. Préparez-vous d'avance. Vous en comprenez toute l'importance (13).

Adieu. Tout à vous.

Mal A. de St Arnaud.

IV

Hyères, le 23 mars 1853.

Mon cher Rivet,

Je ne comprends pas le général Randon qui me sait à Hyères et qui ne répond pas à mes dépêches (1). Le courrier d'Alger m'arrive de Paris et il n'y a rien de lui. Je viens de lui écrire (2).

Maintenant je m'adresse à vous pour des détails personnels et de votre compétence car je tire à vue sur votre obligeance.

(9) *Cf. supra* p. 395, n. 17. Cf. aussi *Notice* dans R. Peyronnet, *loc. cit.* p. 217.

(10) Familier de Bugeaud qui commandait le stationnaire « Le Caméléon » où embarqua Bugeaud à son retour définitif en France. Cf. mes *Treize lettres... loc. cit.* p. 176 et n. 10 ; pp. 177, 179, 181, 185, 186, 190, 192 et mes *Sept lettres... loc. cit.* p. 188 n. 28. Il faut lire Mre = militaire. Saint-Arnaud n'est pas mécontent de montrer que, Bugeaud disparu, il continue à soutenir son équipe.

(11) Hélène-Eléonore, dite Léonie, était une des filles de Bugeaud qui avait épousé en 1846 Henri Feray.

(12) Henri Feray, capitaine du 28 décembre 1839, fut promu chef d'escadrons le 9 septembre 1845 et lieutenant-colonel le 8 novembre 1847. Colonel commandant le 7e Régiment de Lanciers en 1849, il fut promu brigadier le 10 mai 1852. A la date de cette lettre il commandait la 4e Brigade de la Division de réserve de l'Armée de Paris. Il fut nommé général de Division le 28 décembre 1855.

(13) Pour les relations du Prince Napoléon et de Saint-Arnaud ; cf. Annexe 2.

(1) Cf. Annexe 2.

(2) Saint-Arnaud fait sans aucun doute allusion à la lettre reçue par Randon le 9 mars 1853.

Je ne doute pas que le gal Randon n'accepte franchement le rôle que je lui fais et les plans que je lui trace. Ceci posé : j'arriverai à Alger le 10 mai au plus tard — je veux être le 15 ou le 16 à Oued Mizus (?) Pour mon usage il me faut 3 chevaux de *Maréchal*... Ce que vous aurez de plus beau et de meilleur. Adressez-vous de suite à *Ameru ben Ferath de Bou Alem* ou à d'autres chefs. J'aurai besoin de beaucoup de mulets de bat car j'aurai 5 officiers de Paris à mon Etat-major et sans doute des officiers étrangers qu'il faudra nourrir, etc. Je veux que l'hospitalité s'exerce grandement (3).

Précautionnez-vous d'une *quinzaine* de très bons chevaux pour mon Etat-major. Le capitaine Appert (4) que je ramènerai à Paris avec moi fera dès Alger partie de mon E.M. — qu'il vous aide dans ces détails approvisionnements, campements, etc. Précautionnez-vous d'un excellent *cuisinier de campagne*. Des chasseurs sages et bons pour panser nos chevaux et servir (5).

Envoyez ou écrivez de suite à Constantine ma tente, celle du Mal Bugeaud (6) est en dépôt au campement avec ma tente *salle à manger* et la tente de mon aide de camp, faites venir tout cela avec mes cantines qui y sont aussi, faites visiter, réparer, mettre en état, peindre mon nom partout. En un mot que tout soit prêt et bien prêt. Vous savez que j'aime le *confortable* et le *convenable*.

Je m'en repose sur vous de tous ces détails, ne perdez pas de temps car on aura aussi à s'occuper du Prince Napoléon, s'il vient en *amateur volontaire* entendre siffler les balles (7).

Adieu ma santé reprend, mes forces reviennent et j'ai hâte de vous serrer la main (8).

Répondez-moi de suite, j'enverrai un de mes aides de camp à Alger vers le 25 avril.

A vous de cœur.

Mal A. de St Arnaud.

(3) Saint-Arnaud aime le faste et on ne peut le lui reprocher. Cf. J. Dinfreville. *Loc. cit.* p. 48 et L. de Charbonnières : *loc. cit.* p. 61.

(4) Il faut alors distinguer entre l'oncle intendant né en 1786, mort en 1863, grand officier de la Légion d'honneur, au cadre de réserve depuis 1853, et le neveu Félix, Antoine, chef du Cabinet du général-gouverneur en 1852 et 1853. C'est du dernier qu'il s'agit ici. Tous deux étaient des amis de Bugeaud.

(5) Souci du détail qui dénote une grande expérience de la vie en campagne.

(6) Ancien aide de camp de Bugeaud il va revêtir — si l'on peut dire — la dépouille du lion. Notons d'ailleurs que Saint-Arnaud a toujours servi avec dévouement le vainqueur de l'Isly : L. de Charbonnières : *loc. cit.*

(7) Cf. Annexe 2.

(8) Optimisme de commande. Il ne rentrera — par petites journées — que le 21 avril. Cf. *Lettres* des 17, 22, 24, 27, 29 et 30 mars, puis des 9 et 12 avril 1853 (Arsenal).

V

Ministère de la Guerre
Cabinet du Ministre — Paris le 16 juillet 1853.

Mon cher Rivet.

L'Empereur a signé ce matin le décret qui vous nomme Commandeur de la Légion d'honneur. Je ne perds pas un moment pour vous l'apprendre et pour vous dire que j'en suis aussi heureux que vous (1).

J'ai été obligé de tailler un peu dans votre *forêt de propositions*, malgré cela la part de l'Afrique est encore assez belle et surtout elle ne s'est pas fait attendre (2).

Adieu je vous serre la main cordialement.

Mal A. de St Arnaud

Faites un bon choix pour Orléansville (3).
M. le Gal Rivet chef d'Etat M^or^ G^al^ de l'Armée d'Afrique.

VI

Ministère de la Guerre
Cabinet du Ministre — Amiens, le 29 7bre 1853.

Mon cher Rivet,

Le Gal Yusuf m'annonce qu'il vous a chargé de me faire passer deux juments et je viens les recommander à votre obligeance accoutumée (1).

Je destine ces deux bêtes, l'une à l'Impératrice, l'autre à la Maréchale et je tiens à ce qu'elles soient belles et qu'elles arrivent soignées et en bon état. Confiez-les à un cavalier sage et honnête et recommandez-lui de se servir tant qu'il pourra jusqu'à Paris du chemin de fer et des bateaux. Surtout qu'il ne perde pas de temps les chasses commencent le 15 8bre (2).

Je compte sur votre bonne amitié.

(1) Cf. *infra* p. 407.

(2) *Ibid.*

(3) Orléansville fondée en 1843 fut le fief de Cavaignac puis de Saint-Arnaud qui y fit de l'excellent travail de 1845 à fin 1847. Le futur commandant de subdivision devait être le colonel Hugo. Cf. *infra*, p. 402, n. 9.

(1) Yusuf est le seul officier qui soit venu voir Saint-Arnaud lorsque celui-ci était malade à Hyères : Lettre du 17 mars 1853 (Arsenal). Il se retrouvera au premier rang au moment des funérailles de Saint-Arnaud en octobre 1854 : amitié qui les honore tous deux... .

(2) Ce côté mondain de Saint-Arnaud ne surprend pas. Il avait été nommé Grand écuyer le 21 décembre 1852. Il s'en plaint mais sait bien que c'est un de ses plus brillants apanages.

Rien de bien nouveau en France, nous passerons un hiver difficile. Le pain et toutes les denrées seront chères et rares (3), la politique extérieure n'a rien de très rassurant pour la Paix. En ce moment les flottes française et anglaise entrent dans les Dardanelles et vont mouiller sous Constantinople (4). La situation sera délicate mais c'est dans ces circonstances que les hommes de cœur et de ressource se font connaître. J'espère que nous serons forts (?) partout.

En attendant faites en Algérie beaucoup de blé, de coton et de tabacs (5).

Adieu, je vous serre la main de cœur.

Mal A. de St Arnaud.

Nous venons de faire encore un beau et bon voyage ; les cris de Vive l'Empereur auront été entendus d'Angleterre et de Belgique. Cela ne fait pas de mal (6). Le Gouverneur doit être rentré, faites-lui mes amitiés (7).

VII

Compiègne, 17 8bre 1853.

Mon cher Rivet, je reçois votre lettre au milieu des chasses à courre et à tir et je vous réponds au galop, entre deux coups de fusils et deux sons de trompe. Vous avez bien fait de retenir et de faire soigner la jument. Ecrivez à Yusuf pour préparer l'envoi de

(3) Cf. La lettre de Saint-Arnaud du 6 septembre 1853 (Arsenal) : « Je ne suis pas tranquille pour l'hiver. Nous prenons toutes les mesures possibles... Ce n'est pas chose facile... de gouverner. La disette est une calamité dangereuse. De la disette à la révolte et de la révolte à la révolution il n'y a qu'un pas et il serait bien vite franchi dans la situation des partis qui ne pensent qu'au mal sans songer à la patrie qu'ils ruinent. »

(4) Cf. Annexe 1.

(5) Notion renouvelée de Rome qui, avec l'annone, faisait de l'Afrique un de ses greniers. Elle est peu connue et mérite d'être relevée. Au blé s'ajoutent le tabac et le coton. Pour celui-ci cf. Rapport du 16 octobre 1853 sur l'acclimatation et l'extension de la culture du coton. Cf aussi M. Quatrelles l'Epine, *loc. cit.*, II, p. 177. Feray, gendre de Bugeaud, d'une famille d'industriels, fut mêlé à cette affaire. Sur les incidences locales de cette politique cf. X. Yacono : Une lettre du général Yusuf sur la colonisation arabe. *Revue Africaine* 1960, pp. 183, 184 et n. 9.

(6) Cf. Annexe I. Il est rentré à Paris le jour même où il écrivait d'Amiens à Rivet. Pour ce voyage cf. Les lettres des 13 et 21 septembre (Arsenal) et celle du 27 septembre datée de Boulogne : Extrait dans L. de Charbonnières, *loc. cit.* II, p. 144.

(7) Les relations entre Saint-Arnaud et Randon sont redevenues normales. Le ministre « soigne » l'Afrique : Création de deux régiments de Zouaves, etc.

sa sœur et quand elles seront toutes deux en état, expédiez-les. L'Impératrice choisira. Je serai bien heureux s'il y a une monture digne d'elle et venant de l'Algérie, j'y attache beaucoup de prix (1).

Rien de bien nouveau. Toujours la question d'Orient dans les brouillards (2)... Dieu est grand !...

Adieu, l'heure me presse, je vous serre la main.

Mal A. de Saint Arnaud.

Mr le Gal Rivet.

VIII

Paris, le 22 Xbre 1853.

Mon cher Rivet,

Je n'ai pas oublié ma promesse et je voudrais bien la tenir sur le champ, car ce serait vous faire plaisir. Un peu de patience encore et je vous enverrai votre cousin en Afrique, mais jusqu'ici j'ai été obligé de peser le service et les *campagnes*, de céder aux exigences des Tuileries (1) et vous verrez cependant par les officiers que je *prends* (2) et que je *donne* à l'Afrique que les choix ne sont pas mauvais.

Si les affaires ne s'arrangent pas en Orient il y aura de la besogne pour tout le monde. Dans tous les cas je n'oublierai pas votre cousin, soyez-en bien persuadé. Il n'attendra pas le numéro que le comité lui a donné.

Vous connaissez la lamentable histoire des deux juments — elles n'ont pas été jugées dignes de sortir des boxes où elles sont en traitement. Je ne sais ce que j'en ferai. Je les donnerai à quelque manège civil (3).

Le Gal Luzzy (4) a fait filer sa 3e étoile avec une histoire de femme à Oran, un détournement de mineure. Je le croyais guéri de cette maladie.

(1) Cf *supra*, p. 399.

(2) Cf. Annexe 1. La France et la Grande Bretagne demandèrent à la Russie l'évacuation des Principautés le 4 octobre et les Turcs franchiront le Danube le 27. Rapprocher la dernière phrase de cette lettre d'un extrait de lettre cité par M. Quatrelles l'Epine (*loc. cit.* II, p. 287) : « Les Turcs pataugent et se battent pour rien. Qu'est-ce que Dieu fera sortir de ce gâchis » (22 novembre).

(1) Aveu à retenir.

(2) Il songe évidemment à l'Armée d'Orient.

(3) Cf. supra : lettres IV, VI et VII.

(4) Sa troisième étoile lui fut cependant donnée le 26 janvier 1854. Brigadier du 10 juillet 1848 le général de Luzy de Pellissac (Louis, Henri, François) avait commandé la subdivision de Constantine en 1851 et celle de Mostaganem en 1853. Il avait été chargé d' « observer » le Sud pendant l'expédition des Babors de 1853.

de Beaufort va être général (5).

Thomas va être général (6).

Hardi du 11e Léger colonel (7).
Garnier au Zouave colonel.

Micheler 22e... colonel (8).

Hugo... colonel (9).

de Neveu Lt-colonel (10).

de Caen... id (11).

Traboulet, id.

Allemand chef d'escadron (12).

Perrot,id.

de Mathey chef de Bon

(5) Le général de Beaufort d'Hautpoul (Charles, Marie, Napoléon), né le 9 novembre 1804, avait été promu lieutenant-colonel le 22 septembre 1847. Il commanda la Subdivision de Mostaganem en 1853 et celle de Tlemcen de 1854 à 1857. Devait plus tard prendre le commandement en chef de l'expédition de Syrie de 1860.

(6) Thomas (Joseph) né le 20 mars 1812, décédé le 24 octobre 1859 commandait la 2e Brigade de la Division Mac-Mahon dans l'affaire des Babors de 1853. Promu général le 1er janvier 1854 (il était colonel depuis le 12 juillet 1848), il fut blessé à la bataille de l'Alma.

(7) Hardy (Félix). Lieutenant-colonel du 6 mai 1850. Promu colonel le 24 décembre 1853. Commande en 1854 le 11e Léger.

(8) Micheler (Charles). Lieutenant-colonel du 17 février 1952, sera promu colonel le 26 décembre 1853. Commande alors en Algérie le 22e Léger.

(9) Hugo (Pierre, Charles), né le 25 novembre 1804, décédé le 28 juillet 1868, commande le 25e Léger en 1851, le 75e en 1853. Prendra de 1853 à 1857 le commandement de la Subdivision d'Orléansville. Promu brigadier en 1857.

(10) René, François, Edouard de Neveu, né le 19 novembre 1811, décédé le 17 février 1871. Chef d'Escadrons du 31 mars 1852, sera nommé lieutenant-colonel le 1er janvier 1854, colonel le 19 septembre 1855 et brigadier le 4 mars 1864. Alors au bureau politique il y restera après sa promotion. Il avait également été le chef des Affaires arabes de la Division Mac-Mahon pendant l'opération des Babors de 1853. Neveu est surtout connu parce qu'il avait donné son fils en otage en 1850 pour obtenir la soumission de Bou Akkas dont profita alors Saint-Arnaud (le dit garçon mourut peu après dans un stupide accident...)

(11) Claude, Théodore Decaen, chef de Bataillon depuis le 6 mai 1852, fut promu lieutenant-colonel le 26 décembre 1853. Servait alors au 11e Léger.

(12) Orpheus, Léon Lallemand, né en 1817, décédé le 20 décembre 1893. Débuta en Algérie comme aide de camp des généraux Lamoricière, Pélissier, Bosquet. Fut nommé lieutenant-colonel à la fin de la campagne de Crimée et termina sa carrière comme général. A eu droit à une notice dans la *Revue Africaine*, 1894, p. 239.

et quelques autres augmenteront (?) la promotion des chefs de Bon. Ces nominations feront plaisir au gouverneur et à l'Algérie.

Adieu, tout à vous.

Mal A. de St Arnaud.

IX

Ministère de la Guerre
Cabinet du Ministre

Paris, le 9 janvier 1854.

Mon cher Rivet.

Je vous remercie de vos cordiales félicitations (1). Toutes les faveurs que je reçois m'imposent de grands devoirs pour l'avenir, et je trouverai dans mon cœur je l'espère, assez d'énergie et de dévouement pour répondre dignement aux bienfaits dont l'Empereur me comble. Ce n'est pas sous notre habit que l'on rencontre d'ordinaire l'ingratitude (2).

Vous trouverez que l'Algérie n'a pas été oubliée. Je viens de voir Pourcet qui part demain pour Oran où il va remplacer Beaufort (3). Il est rempli de bonnes intentions. Nous verrons.

J'ai mis sous les yeux de l'Empereur les remerciements bien sentis du gal Randon.

La formation des Bons de Chasseurs vous donne encore de l'avancement et j'ai pris en Afrique pas mal de bons officiers pour les envoyer aux chasseurs (4).

Ma santé est meilleure quoique progressant lentement. Jamais je n'ai eu plus besoin de force et de santé, j'ai de la besogne par dessus la tête. Si ces barbares du Nord me font piocher comme cela pour rien, je leur garderai un chat de ma chienne (sic) (5).

(1) Saint-Arnaud avait été élevé à la dignité de Grand-Croix.

(2) De fait Saint-Arnaud savait *servir* au sens féodal du mot. Il le montra avec Bugeaud, le duc d'Aumale et Napoléon III lui-même.

(3) Beaufort part commander la Subdivision de Mostaganem. Pourcet qui fut nommé colonel en 1856 avait effectué comme commandant d'Etat-Major une délicate mission au Maroc en 1845. Il avait visité Tanger, Tétouan, Mogador, Ceuta.

(4) Dix nouveaux bataillons représentent deux cents nouveaux postes d'officiers, ce qui oblige à réviser les conditions de l'avancement.

(5) Phrase à double sens. Saint-Arnaud désire-t-il que la campagne d'Orient ait lieu ? Pour le déroulement des événements, cf. Annexe 1.

Nous n'avons pas de nouvelles décisives, nous attendons le dernier mot de l'Autocrate qui j'en suis sûr ne le dira pas (6).

Adieu, j'écrirai au gouverneur ce courrier, à vous de cœur.

Mal A. de St Arnaud.

X

Armée d'Orient
Cabinet du Maréchal
Commandant en chef

Paris, le 16 mars 1854 (1).

Mon cher Rivet,

Je vous remercie et des vœux que vous formez pour moi et de tout ce que vous me dites de cordial et de flatteur. Oui j'ai la confiance de réussir ; quelques soient les difficultés de l'entreprise, parce que quand on a l'honneur de commander à des Français rien n'est impossible.

Ajoutez à l'élan de la valeur française l'émulation qui naîtra dans tous les cœurs en combattant à côté des Anglais : que voulez-vous qui résiste à cela (2).

J'aurais bien désiré vous avoir avec moi et j'y ai bien pensé, mais en vérité c'eût été jouer un mauvais tour au Gal Randon qui s'est montré si bon camarade dans la formation si rapide et si intelligente des troupes que je lui ai demandées. Je lui en sais un gré infini et je vous prie de bien le lui dire (3).

La guerre que nous allons faire est une *chose sérieuse*. Elle peut durer bien longtemps, prendre de grandes proportions et alors soyez bien sûr que je ne vous oublierai pas (4).

(6) Le tsar le dira le 8 février, mais ce sera dans le sens de la guerre. Cf. Annexe 1.

(1) Vaillant devint ministre de la guerre le 11 mars 1854, mais Saint-Arnaud, qui s'est empressé de faire imprimer du papier à lettre à en-tête de l'Armée d'Orient, ne cèdera qu'avec quelque retard, raconte le maréchal de Castellane (*Journal* 1896 ; t. V, p. 36), les locaux du ministère et l'Hôtel de la Guerre à son successeur.

(2) Remarque pertinente. Semblable émulation compense parfois les graves inconvénients que présentent généralement les coalitions.

(3) Randon avait avantage à jouer franc jeu et son caractère d'ailleurs l'y portait.

(4) Rivet devait rejoindre la Crimée après la mort de Saint-Arnaud au printemps de 1855. Chef d'Etat-Major du 1er Corps, il fut tué le 8 septembre, jour de la prise de la tour de Malakoff.

Il paraît que Boyer m'a *cette fois* amené à bons chevaux (5). J'ai hâte de les voir, mais je ne pense pas être à Marseille avant le 10 avril. Tout marche bien lentement (6).

Adieu à vous de cœur.

Mal A. de St Arnaud.

ANNEXE I

CONTEXTE DES LETTRES DE SAINT ARNAUD CI-JOINTES

1851

Nommé le 10 juillet 1851 divisionnaire par Louis Napoléon, puis pressenti par celui-ci pour participer à un coup de force, St A. remplace le 26 octobre au Ministère de la Guerre le général Randon qui devient Gouverneur de l'Algérie. Prend une large part au Coup d'Etat du 2 décembre 1851 qu'il a soigneusement préparé.

1852

26 janvier : St A. est nommé sénateur (de droit).

23 février : Décès de son fils Adolphe.

Ici cf. lettre I ci-jointe (27 *février* 1852)

16 avril : décès de sa mère, remariée, très affectée par la mort récente d'un petit-fils, élevé avec l'aide du demi-frère de St A.

10 mai : cérémonie des Aigles à Paris (général Rivet présent).

13 juin : départ de St A. pour Nevers et Moulins, puis cure à Vichy. St A. demande alors la libération d'Abdelkader, toujours à Amboise. Réponse de Louis Napoléon datée du 20 juin.

Rentré à Paris le 9 juillet, St A. repart avec le Prince Président le 17 juillet pour Meaux, Château-Thierry, Bar-le-Duc, Nancy, Baden (Projet de mariage pour Louis Napoléon) Retour à Paris par Lunéville le 23 juillet.

7 et 8 août : St A. se rend à titre personnel à Dieppe.

10 août : St A. donne un grand dîner à Paris.

(5) Cf. *supra* p. 398, n. 3, mais il s'agit cette fois de ses propres chevaux d'arme. L'on sait qu'alors que « la vie fuyait de ce corps épuisé comme l'eau fuit d'une main tremblante... » (L. Veuillot) il trouva encore la force, le jour de l'Alma, de parcourir le champ de bataille, monté sur son cheval Nador...

(6) Il arriva effectivement à Marseille le 19 avril pour s'embarquer le 29. Les effectifs du corps expéditionnaire avaient été portés de 6.000 à 30.000 hommes et il fallut mettre les bouchées doubles.

15 août : « St Napoléon ».

18 août : St A. est nommé Président du Conseil général de la Gironde.

21 août : St A. quitte Paris pour Bordeaux.

Du 14 septembre au 16 octobre : St A. accompagne le Prince dans un grand voyage : Nevers, Bourges, St-Etienne, Roanne, Lyon, Grenoble, Marseille (où il décèle un complot), Toulon, Aix, Nimes, Carcassonne, Toulouse, Rochefort, La Rochelle, Poitiers, Amboise où il rend la liberté le 16 octobre à Abdelkader.

6 novembre : l'Empire est rétabli par le Sénat.

12 novembre : St A. part avec « la Cour » pour Compiègne.

20 et 21 novembre : plébiscite favorable à l'Empire.

Ici cf. lettre II ci-jointe (26 *novembre* 1852)

2 décembre : St A. est nommé maréchal de France.

4 décembre : prise de Laghouat.

7 décembre : mariage civil de Louise de St A. et du marquis de Puységur.

8 décembre : St A. donne une grande réception.

Fin décembre : chasses à Compiègne. Retour à Paris le 27.

1853

9 et 14 janvier : conversations entre le tsar et sir H. Seymour pour aviser à la succession de « l'homme malade ».

Ici cf. lettre III ci-jointe (22 *janvier* 1853)

22 janvier : discours de Napoléon III à la Salle du trône : annonce de son mariage avec Eugénie de Montijo.

29 et 30 janvier : mariages civil et religieux de Napoléon III.

1er février : St A. donne un grand bal.

28 février : Mentschikoff débarque en grand arroi à la Corne d'Or.

9 mars : St A. part pour Marseille et Hyères ; grave maladie du Maréchal pour qui la nuit du 13 au 14 mars est tragique (cf. Annexe 2).

16 mars : Mentschikoff présente un Mémorandum au Sultan.

22 mars : la Flotte française appareille de Toulon pour la Grèce.

Ici cf. lettre IV ci-jointe (23 *mars* 1853)

21 avril : St. A. convalescent rentre à Paris.

5 mai : Mentschikoff lance un ultimatum, le renouvelle le 13, puis quitte Constantinople le 21 mai.

13 mai au 5 juin : expédition des Babors.

18 mai : La Maréchale de St A. achète la propriété de Montalais près Meudon.

2 au 4 juin : inspection, Arras, Douai, Lille, St Omer.

16 au 22 juin : Voyage à Châlons, Metz, Lunéville, Sarrebruck, Sarrelouis et visite au Prince royal de Prusse.

3 juillet : les armées russes passent le Pruth.

4 au 8 juillet : inspection, Tours, Saumur, La Flèche, Angers, Nantes.

Ici cf. lettre V ci-jointe (16 *juillet* 1853)

Début août : inspection, Nantes, Rouen, Le Havre.

14-15 août : « St Napoléon » à Paris.

21 au 26 août : St A. assiste à la session du Conseil général à Bordeaux.

Début septembre : séjour à Montalais.

22 au 29 septembre : St A. accompagne l'empereur à Arras, Roubaix, Tourcoing, St-Omer, Boulogne, Amiens.

Fin septembre : la flotte anglo-française pénètre dans les Dardanelles.

Ici cf. lettre VI ci-jointe (29 *septembre* 1853)

Octobre : Fait partie d'une « série » à Compiègne : chasses.

Ici cf. lettre VII ci-jointe (17 *octobre* 1853)

19 octobre : St A. est élevé à la dignité de grand officier dans l'ordre de la Légion d'honneur avec rétroactivité du 10 mai 1852.

22 octobre : dix nouveaux bataillons de chasseurs sont créés par décret.

4 novembre : La Porte déclare la guerre à la Russie.

Fin novembre : chasses à Fontainebleau.

30 novembre : la flotte turque est détruite par les Russes dans le port de Sinope : événement connu à Londres seulement le 11 décembre.

7 décembre : St A. inaugure un monument consacré au maréchal Ney.

18 décembre : les flottes anglaise et française reçoivent l'ordre de se préparer à entrer en Mer Noire.

Ici cf. lettre VIII ci-jointe (22 *décembre* 1853)

23 décembre : St A. est élevé à la dignité de Grand Croix.

1854

4 janvier : les flottes anglo-françaises pénètrent dans la Mer Noire.

Ici cf. lettre IX ci-jointe (9 *janvier* 1854)

27 janvier : lettre de Napoléon III au tsar.

8 février : réponse négative du tsar.

27 février : ultimatum franco-anglais.

11 mars : St A. prend le commandement de l'Armée d'Orient.

12 mars : alliance avec la Turquie.

Ici cf. lettre X ci-jointe (16 *mars* 1854)

27 mars : Déclaration de guerre à la Russie.

15 avril : St A. quitte Paris.

19 avril : St A. arrive à Marseille.

29 avril : St A. embarque avec la Maréchale sur le « Berthollet ».

29 septembre : St A. meurt sur ce même navire — 9 jours après la bataille de l'Alma — en Mer Noire.

ANNEXE 2

QUI COMMANDERA EN KABYLIE ?

La dure « colonne de la neige » (300 morts de froid et 300 morts au combat) en février 1852 (1) avait aussitôt fait comprendre au général Randon, qui avait pris son poste de Gouverneur le 1er janvier, que la Kabylie était loin d'être pacifiée. Cependant soucieux d'asseoir son autorité sur des succès sinon faciles, du moins assurés, dans le sud, il pensa avec le Ministre devoir différer l'opération nécessaire et consacra la fin de l'année 1852 à la prise de Laghouat, beau fait d'armes qui ne passa pas inaperçu (4 décembre 1852).

Dès janvier 1853 il revenait cependant à son projet d'opération en Kabylie et St Arnaud ministre approuvait ses plans le 17 février et lui dispensait sans discussion les moyens nécessaires (2).

Aussi quelle fut la surprise de Randon lorsque, précédée d'un télégramme un peu sybillin, lui parvint le 9 mars une lettre signée de St Arnaud et datée du 3 mars. La pilule nous dit C. Rousset, y

(1) Maréchal Randon, *Mémoires*, 1875, p. 70 et A. Tounsi : *La colonne de la neige*, « *Revue Africaine* », 1885, p. 367.

(2) Randon, *loc. cit.*, p. 128, N. Robin : *Histoire du chérif Bou Bargla*, « *Rev. Afr.* », 1883, p. 180, Cf. Rousset : *La conquête de l'Algérie*, II, 1889, p. 319. A. Rastoul : *Le Général Randon*, 1890, p. 106. La note 40 jointe, à mes *Sept lettres au général Daumas*, etc., *loc. cit.*, p. 194, demande à être différemment nuancée.

« était dissimulée sous la plus fine pellicule d'or et polie à la perfection » (3). Voici le texte de cette lettre, pièce essentielle du dossier :

« ...j'apprécie trop votre caractère et je pense que mes senti-
« ments à votre égard sont trop bien connus, pour ne pas aborder
« cette question avec franchise. L'intention de l'Empereur est que
« l'expédition soit dirigée par un maréchal de France mais, en
« même temps, Sa Majesté a trop de bienveillance pour vous et
« sait trop ce que vous valez pour ne pas vous laisser dans la
« campagne qui va s'ouvrir, une position dont votre amour-propre
« ne puisse en rien souffrir. Il y aura deux colonnes d'une égale
« importance qui toutes deux pourront rencontrer des obstacles
« sérieux. Vous prendrez le commandement en chef d'une de ces
« colonnes, celle de Bougie ; vous aurez sous vos ordres un géné-
« ral de division et deux généraux de Brigade. L'empereur a
« décidé que je prisse le commandement de la colonne de Dra-el-
« Mizan. Je pense mon cher général, que vous verrez sans trop de
« peine venir partager vos travaux et joindre sa vieille expérience
« à la vôtre un homme qui pendant quinze ans s'est trouvé sur
« tous les points de l'Afrique en face des Arabes, et a appris à les
« connaître et à les combattre. S'il pouvait y avoir de la suscepti-
« bilité dans un esprit aussi élevé que le vôtre, elle ne pourrait pas
« même être émue en voyant un maréchal de France, ministre de
« la guerre, grandir par sa présence à l'Armée d'Afrique, l'impor-
« tance d'une expédition à laquelle vous prendrez une si large
« part. Je n'irai pas chercher les honneurs ; je n'ai plus rien à
« attendre (4). »

Prompte fut la réponse de Randon. Envoyant sur le champ à Paris son premier aide de camp, le commandant Ribourt, il donnait sa démission. Il ne s'agissait pas de susceptibilité, disait-il, mais simplement de dignité, et — ex-gouverneur — il demandait du tac au tac à conserver le commandement qui lui était offert dans l'expédition...

L'affaire était grave et Napoléon III qui devait tant à St Arnaud eût été fort embarrassé si, par une heureuse coïncidence, St Arnaud — s'était non pas « déclaré malade », comme l'écrit avec inexactitude C. Rousset, — mais n'était tombé effectivement très malade ; ce qui permit à l'Empereur de lui écrire le 23 mars (*date même de notre lettre inédite IV*) :

« ...Il faut être sage et vous soigner car lorsque vous êtes malade
« je ne suis pas entièrement à mon aise, puisque mon bras droit
« me manque. Dans l'état actuel des choses, je me suis décidé à
« ajourner à une autre année la campagne de Kabylie. Rien ne

(3) C. Rousset : *loc. cit.* p. 317.

(4) A. Rastoul : *loc. cit.*, p. 106.

« nous oblige à la faire et votre maladie comme les complications « de Constantinople m'engagent à la différer (5).

St Arnaud se résigna et, fidèle écho de Napoléon III, écrit à son demi-frère le 29 mars :

« L'empereur m'ordonne de me soigner. Il ajourne à cause de « ma santé et des affaires d'Orient l'expédition de Kabylie à « l'année prochaine (6). »

Mais Randon ne pouvait se juger satisfait. La Kabylie réclamait de fait une intervention. L'Armée d'Afrique ne pouvait rester inactive et Randon enfin était en droit de demander réparation du demi-affront qui lui avait été infligé. Aussi envoya-t-il à Paris son chef d'état-major, le général Rivet, destinataire de nos lettres, qui obtint une audience de l'Empereur et put écrire à son ami Durrieu :

« Il y avait parti-pris. Je suis revenu avec un *mezzo termine*. « Nous allons attaquer la Kabylie des Babors avec quatorze « bataillons dont deux de zouaves et refaire ce que le maréchal de « St Arnaud n'a fait qu'effleurer. Afin d'empêcher le Djurdjura de « prêter aide aux Babors, on le fait observer par Camou... (7) »

L'opération n'était plus ajournée mais son objectif en était changé et son importance diminuée... Elle se déroula dans les meilleures conditions et St Arnaud eut l'élégance d'en récompenser, sans marchander comme le montrent nos lettres, les principaux participants. Rivet lui-même, bon diplomate et chef d'état-major de l'opération, y décrocha la cravate de commandeur de la Légion d'honneur.

*
**

Tels sont les faits connus. Qu'y ajoute notre correspondance et ne peut-on chercher à mieux saisir le climat de l'affaire ?

Il y a d'abord une « vieille histoire ». Sous le gouvernorat du général d'Hautpoul en 1850-51, celui-ci s'était vu à demi désavoué quant au choix de l'objectif de la colonne que devait alors commander St Arnaud : petite ou grande Kabylie ? D'un côté Louis-Napoléon désirait que St Arnaud, sur qui il fondait les espoirs que l'on sait, méritât ses étoiles de divisionnaire, de l'autre Hautpoul put penser que « peut-être » Randon, encore ministre, n'aurait pas été mécontent de se réserver pour le temps où il serait gouverneur, le prestige de l'opération à venir.

*
**

(5) M. Quatrelles l'Epine, *loc. cit.*, II, p. 167.

(6) Saint-Arnaud, Lettres, *loc. cit.*, II, p. 395.

(7) C. Rousset, *loc. cit.*, II, p. 319.

Mais le témoignage d'Hautpoul est suspect car il quitta l'Algérie dans d'assez médiocres conditions. Plus certain est le jugement de Randon — encore qu'un de ses rapports officiels soit apparemment favorable à St Arnaud... (8) — sur les résultats de l'opération de 1851. Glosant en somme sur la phrase de Rivet qui nous disait plus haut que St Arnaud n'avait fait qu'*effleurer* le pays, Randon écrit en effet dans ses Mémoires (9) :

« Les résultats comme affermissement de notre domination « furent à peu près nuls, et quand en 1853 nous parvînmes dans « la même contrée, nous ne trouvâmes ni souvenirs, ni vestiges de « l'apparition de nos colonnes de 1851. »

Ainsi début 1853 St Arnaud savait sans doute que son opération de 1851 avait été critiquée par Randon mais que ce dernier, si l'on devait en croire Hautpoul, avait pu avoir quelque arrière-pensée égoïste à la même époque. Il n'en fallait pas plus pour amener un homme assez vindicatif à prendre une revanche sur un général qui, ayant refusé de prendre part au Coup d'Etat, était moins assuré que lui St Arnaud de l'appui de Napoléon III.

*
**

Ce n'est pas tout. A ce fond de tableau s'ajoutait une conjoncture propre à enhardir St Arnaud : le remplacement alors envisagé de Randon par le Prince Napoléon. Perspective qui fera écrire plus tard au Gouverneur ces lignes désabusées (10) :

« Pour des considérations dont on ignore la valeur, cette com- « binaison fut abandonnée, mais elle produisit toujours le fâcheux « effet de montrer la situation du nouveau gouverneur comme « précaire et de rendre plus laborieuse la mission dont il était « chargé. »

Mais de plus St Arnaud n'avait pas, lui-même, renoncé à être un jour gouverneur à Alger (11) et, si l'expédition de Kabylie s'était déroulée comme il l'avait conçue, on peut noter que le général Randon serait apparu comme un simple intérimaire et eut laissé ouverte à qui eut voulu la prendre sa propre succession...

*
**

(8) M. Quatrelles l'Epine : *loc. cit.*, II, p. 53 et Saint-Arnaud : *loc. cit.*, p. 523.

(9) Maréchal Randon : *loc. cit.*, p. 26.

(10) Maréchal Randon : *loc. cit.*, p. 129 et A. Rastoul : *loc. cit.*, pp. 103, 104.

(11) L. de Charbonnières : *loc. cit.*, p. 128.

D'autres raisons pouvaient encore pousser St Arnaud à revenir en Afrique : désir de s'y refaire une place après les « limogeages » de Bedeau, Changarnier, etc, dont il était en partie responsable ; volonté aussi de prouver à tous — et à lui-même — comme le montre sa lettre à Rivet huit jours après une nuit d'agonie, qu'il était toujours « d'attaque » ; et enfin, motif plus obscur, l'idée qu'il serait bon qu'il soit là lorsque le Prince Napoléon — dont il évoque habilement la venue dans une lettre à Rivet pour rendre sans doute plus souple Randon — séjournera en Algérie. Jérôme Napoléon n'est pas de son bord (12) et il sait qu'en ce cas les absents ont tort sans rémission.

Ainsi cette grave affaire de commandement encore peu étudiée est-elle une bonne pierre de touche du climat qui régnait dans les « hautes sphères » du pays au cours des années 1851-1853.

(12) Cf. notamment C. Seignobos : *Histoire de France*, VI, p. 247 et L. de Charbonnières : *loc. cit.*, pp. 161 et 168.

MOSAIQUES TOMBALES DE TÉBESSA *

Tébessa est l'un des rares sites algériens où les groupements de mosaïques tombales sont susceptibles de rivaliser avec les grands ensembles dont on a longtemps pu croire qu'ils étaient l'apanage de la Tunisie. Plus privilégiée que Tipasa, où presque toutes les mosaïques ont disparu (1), Tébessa n'a malheureusement pas bénéficié de fouilles aussi méthodiquement ordonnées que celles dont M. Marec nous a présenté les résultats pour Hippone (2). Aussi nous a-t-il paru qu'il ne serait pas inutile de signaler ici, même si les documents sont trop peu précis, quelques tombes de cet ordre, demeurées inédites ou méconnues (3).

1. Récemment, M. Lancel a présenté parmi différentes épitaphes provenant du cimetière de la Ferme Cambon, voisine du Jardin Lapidaire, deux mosaïques funéraires (4) ; il n'a pas su que,

(*) Je tiens à remercier ici M. Jean Lassus, Directeur des Antiquités de l'Algérie, qui a bien voulu me laisser le soin de cette publication, ainsi que MM. Georges Fournier et E. B'tit, qui, à Tébessa, ont beaucoup facilité mes recherches.

(1) Voir en dernier lieu J. Lassus, *Les mosaïques d'un sarcophage de Tipasa, Libyca*, III, 1955, pp. 265-280.

(2) E. Marec, *Monuments chrétiens d'Hippone*..., Paris, s. d. [1958]. La seule basilique à trois nefs contenait vingt-deux tombes mosaïquées ; cf. notamment p. 51 sq. Un édifice chrétien récemment découvert à Sétif en renferme plusieurs, d'autant plus intéressantes qu'elles sont datées.

(3) Les premières mosaïques funéraires découvertes à Tébessa le furent dans la chapelle tréflée (*ILAlg*, I, 3424 = *Inv. Mos.*, III, 9) et dans la salle annexe (*ILAlg*, I, 3420 à 3423 = *Inv. Mos.*, III, 10). C'est également dans la chapelle tréflée qu'ont été retrouvées des épitaphes formant un pavement mosaïqué auprès d'une memoria édifiée par le diacre Nouellus, cependant qu'était mise au jour une tombe à épitaphe bilingue dans une pièce d'angle de cette chapelle (L. Leschi, *BAC*, 1943-44-45, pp. 429-437 = *Etudes d'histoire, d'archéologie et d'épigraphie africaines*, Paris, s. d. [1957], pp. 126-131) ; ces tombes sont reproduites ici, fig. 6 et 7. Enfin, en même temps qu'une tombe était découverte dans la première cellule en contrebas de la nef de la basilique, on exhumait un groupe de mosaïques tumulaires entre le mur d'enceinte et le mur de la chapelle tréflée (L. Leschi, *BAC*, 1948, p. 419 sq.), reproduites ici, fig. 8, 9, et 10.

(4) S. Lancel, *Une nécropole chrétienne à Tébessa, Libyca, IV*, 1956, pp. 319-331, avec deux photographies de ces mosaïques, p. 326 et p. 329. L'examen direct de l'épitaphe de Supserik, conservée au « temple de Minerve », montre qu'il faut lire pour l'âge du défunt *xxxui*.

lors de recherches effectuées à la demande de L. Leschi, en 1945, pour retrouver ces monuments, avait été découverte une tombe en très mauvais état dont l'inscription, quasi-illisible, était faite, ainsi que la bordure, de cubes rouges et noirs qui, leur support n'ayant pas résisté à l'humidité, formaient une sorte de gravier ; nous ignorons la disposition linéaire du texte, dont les seuls signes identifiés étaient

...]NNIS [..] VIII [?...

La tombe était ornée d'un chrisme, mais ses forme, couleurs et dimensions nous restent inconnues.

2. Une autre tombe de mosaïque avait été découverte au même lieu, mais seul le texte en a été publié, en 1921, par S. Gsell (5). Actuellement fichée en terre, cette dalle, à qui Gsell donne une longueur de 1 m. 90, présente un champ mosaïqué apparent de 1 m. 50 sur 0 m. 45, en cubes de 8 à 10 mm. (fig. 1). La composition est faite de trois registres distincts, séparés par des bandeaux ornés de torsades, avec un encadrement général formé par une ligne grise large de deux cubes, sur un fond de calcaire blanchâtre. Les taches sombres apparentes sur la photo sont dues à de la mousse que je n'ai pas eu le loisir d'ôter.

Le registre supérieur comprend, au haut et immédiatement au-dessous du filet d'encadrement, une ligne blanche, puis une ligne grise, longues de 0 m. 36. Une couronne dont le diamètre extérieur est de 0 m. 28, la largeur de 0 m. 06, composée de cubes successivement gris, blanc, gris, sépare du champ blanc un cercle rose saumon sur lequel se détache un chrisme constantinien gris haut de 0 m. 19. Un filet gris limite au bas ce registre dont les quatre angles sont ornés, les deux supérieurs par l'alpha et l'oméga, en gris, les deux inférieurs par un motif très simple de lignes menées en diagonale avec des cubes, qui, en partant de l'extérieur, sont successivement blanc, gris clair, gris foncé, blanc, ocre rosé, brun rouge, gris. L'alpha, qui a subi une rotation de 90°, a sa panse dirigée vers le bas et le centre. Un filet gris limite au bas ce premier registre.

Après une ligne blanche, un bandeau de 0 m. 10 de hauteur est formé d'un champ gris sur lequel règne une torsade à quatre boucles, dont les brins sont de diverses couleurs ; le brin extérieur est du même gris que le fond, le second est blanc, le troisième ocré, le dernier brun ; la bordure grise sertit, à l'intérieur de chaque boucle, un cube de marbre blanc. Un double filet, blanc et gris, fait transition avec le second registre, haut de 0 m. 60, affecté à droite, ainsi que toute la partie inférieure de la mosaïque, par une lacune, registre qui porte sur fond blanchâtre une inscription de six lignes,

(5) *ILAlg*, I, 3450.

en lettres grises, d'une hauteur moyenne de 0 m. 08, avec des filets de séparation rose saumon foncé. L'identification est aisée :

PASSIVVS
VIXIT
INPACE[.]
NNISXX[...
MENSESOC[..]
DIESSEDECIM

Passiuus | uixit | in pace [a]nnis xx [...] | menses oc[to] | dies sedecim

Le nombre des années, supérieur à vingt, ne paraît pas pouvoir excéder trente-cinq. L'emploi de *passiuus* comme nom est rare à Rome et en Afrique. (5 bis). Pour ce qui est des faits de langue, on notera le désaccord si fréquent de l'ablatif pour les ans et de l'accusatif pour les mois et les jours ; est également notable le mélange des mentions en chiffres et en lettres. Du point de vue de la paléographie, on observera la barre brisée du A, ligne 1, qui, comme celle de la ligne 3, dépasse le jambage de droite, et la forme maladroite du D, ligne 6, qui n'est pas conforme au ductus en trois temps du D capital (6), et semble avoir été mené en deux temps. L'épaisseur exceptionnelle du X, ligne 2, tient au souci d'éviter une ligne trop grêle ; nous verrons plus bas, sous le n° 3, un cas identique.

Le troisième registre est séparé du second par un bandeau bordé de part et d'autre, comme le précédent, d'un double filet gris et blanc ; sa torsade ne diffère de la première que par le nombre de ses boucles, cinq au lieu de quatre. Le panneau est composé de chevrons de couleurs diverses : en partant de l'angle supérieur, gris, brun, ocre foncé, blanc (marbre), gris foncé, gris clair, blanc (marbre), gris foncé, brun. Il est possible que, terminant la mosaïque, une troisième torsade borne au bas ces chevrons.

3. M. Sérée de Roch a brièvement signalé dans son opuscule sur Tébessa une inscription funéraire de mosaïque (7). Cette épitaphe, découverte en 1946 sous les dalles d'une petite chapelle située contre le rempart Est de la basilique chrétienne, est celle d'une femme, Celia Domitia Gabinilla, dont le nom a servi depuis à l'appellation de l'édifice (8).

Actuellement conservée à l'Agence des Monuments Historiques, elle était, lors de sa mise au jour, fixée sur le couvercle

(5 bis) *ICVR*, III, 9064 ; cf. N. Duval dans *Karthago*, IX, 1958, p. 207.

(6) C'est la méconnaissance de ce ductus qui fait trop souvent parler de D en forme de delta, là où il n'y a qu'un raidissement du troisième élément, la panse du D, après deux éléments rectilignes qui affectent l'aspect d'une équerre.

(7) Sérée de Roch, *Tébessa, antique Théveste*, Alger, 1952, p. 55.

(8) L. Leschi, *L'archéologie algérienne en* 1946, *R. Af.*, 1947, p. 197.

d'un sarcophage (fig. 2). Longue de 1 m. 58, large de 0 m. 44, elle est limitée par un filet noir, qui, en donnant naissance à une barre de séparation également noire, crée deux registres : le tableau du haut est un carré de 0 m. 41 de côté, brisé à l'angle supérieur gauche, dont les coins sont occupés par des fleurons de deux types, les éléments semblables étant diamétralement opposés. La fleur de l'angle inférieur droit est formée de trois pétales noirs issu d'un calice rose ; l'autre motif, plus léger, est fait de folioles roses avec un bouton noir. Une couronne de 0 m. 06 d'épaisseur, composée, de l'extérieur vers l'intérieur, de cubes noir, grenat, rose, blanc, gris-vert gris foncé, noir, est à 1 cm. du bord ; elle isole à 2 cm., un champ circulaire noir de 0 m. 205 de diamètre, sur lequel se détache en blanc un chrisme constantinien, haut de 0 m. 18, accosté de l'alpha et de l'oméga.

Le registre inférieur comporte, outre le cadre noir qui entoure l'ensemble, un double filet jaune et rose d'où sont issues les rangées de cubes roses qui séparent les neuf lignes de l'épitaphe, faite de lettres noires de 0 m. 10 :

CELIA
DOMIT
IAGAB
INILLA
VIXIT
ETREG
NAVI
TANNIS
XXXVIII

Celia | Domit|ia Gab|inilla | uixit | et reg|naui|t annis xxuiii

La mosaïque, faite de cubes de 8 à 10 mm., est soignée ; on note cependant quelques maladresses dans la composition de l'épitaphe : l. 1, l'épaississement des hastes de E et L, destiné à meubler cette ligne, un peu grêle ; l. 8, le rejet au début du T final de *regnauit*, entraîné par l'ouverture trop grande du V, l. 7, parallèle au jambage du A, et par l'écartement du I qui en est la conséquence.

L'intérêt se porte particulièrement, ici, sur l'emploi de *regnare;* je ne connais de ce verbe nul exemple épigraphique avec l'acception qu'il a dans ce texte, acception dont le français médiéval nous donne la clé :

Pour hoirs avoir, pour vivre et pour régner,
Sage est cilz qui ainsi se marie (9) ;

et c'est le même esprit qui dictait l'épitaphe de Gabinilla que nous retrouvons dans une phrase d'Olivier de la Marche : *en celuy*

(9) E. Deschamps, cité par F. Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française....* Paris, 1881-1902, s.v. *régner*.

temps régnait une moulte saincte et dévote femme, sœur Collette (10). L'évolution sémantique paraît s'être faite à partir du sens qu'a regnum dans le vocabulaire chrétien, *vie dans le royaume des cieux* (11), d'où *vivre avec honneur.*

Il est par ailleurs intéressant de noter les trois noms que porte la défunte, à une époque où le nom unique devient presque la règle commune ; chacun de ces noms est largement attesté dans la région (12).

4. Mosaïque conservée à l'Agence des Monuments Historiques ; date et lieu précis de découverte sont inconnus (13). Incomplète à droite, elle est mutilée au haut et à l'angle supérieur gauche ; la partie subsistante mesure 1 m. 10 sur 0 m. 70 (fig. 3) (14).

Sur un champ de cubes calcaires blancs, une torsade s'inscrit entre deux filets faits de cubes indistinctement noirs et gris, avec lesquels se confondent les bords extérieurs des brins ; la largeur totale est de 0 m. 13 ; la torsade a deux brins, l'un rouge sombre, rouge, blanc, noir mêlé de gris, l'autre gris-bleu, gris clair, blanc noir et gris enfin, qui, en se croisant, enchâssent un cube blanc.

L'épitaphe règne sur trois lignes, en lettres de 0 m. 12 à 0 m. 13, faites des mêmes cubes noirs et gris déjà signalés dans le décor de la bordure :

MONNIKA[...]
ELISINPA[..]
VICXITANI[.]L|...

Monnika [fid]|elis in pa[ce] | uicxit ani[s] l|...

Du F de *fidelis*, il ne reste qu'un cube, alors que, du nombre des années, subsiste un vestige de L, dont l'emplacement montre que *anis* est la seule restitution possible ; on observera que L employé comme chiffre diffère de L employé comme lettre (15). Les carac-

(10) O. de La Marche, *Mémoires*, I, 1, éd. Petitot, *Coll... Mém... Hist. de France*, t. IX, Paris, 1820, p. 241.

(11) Math. 18, 9. On voit par là la nuance à établir entre *regnare* et *florere ;* cf. par ex. Diehl, *ILCV*, 3175.

(12) Cf. les indices de *ILAlg*, I ; on a un exemple de trois noms sur une pierre de Madaure, *ILAlg*, I, 2781, qui porte l'épitaphe chrétienne de Elia Datiua Maxima.

(13) Il est possible qu'elle ait été trouvée dans les cellules à l'Est de la basilique, où l'on sait que plusieurs tombes, dont certaines mosaïquées, ont été découvertes entre 1949 et 1951. La mosaïque que nous publions à la suite de celle-ci pourrait provenir du même lieu ; cf. L. Leschi, *L'archéologie algérienne en* 1949, *R. Af.*, XCIV, 1950, p. 204.

(14) Photo de M. G. Fournier.

(15) Cf. J. Mallon, *Pour une nouvelle critique des chiffres dans des inscriptions latines gravées sur pierre*, *Emerita*, XVI, 1948, pp. 14-45 ; et, du même auteur, *Paléographie romaine*, Madrid, 1952, p. 128 sq. On en verra un bon exemple sur l'une des *Tablettes Albertini*, publ. par Courtois, Leschi, Perrat et Saumagne, Paris, s. d. [1952], 29 b, pl. XXXII, en confrontant les lettres des lignes 5, 7, et 8, avec les chiffres de la colonne de droite. Voir aussi les remarques de Ch. Perrat, *op. cit.*, p. 40.

tères n'offrent pas de particularités notables, les A et le K sont conformes à l'écriture capitale des Ve-VIe siècles ; mais on remarquera que la dernière ligne, qui est la plus chargée de signes, n'a pas les épaississements des hastes verticales qu'offrent les deux lignes supérieures ; l'unité a été sacrifiée à la nécessité. Dans la langue, *uicxit* n'a rien que de très banal.

On s'abstiendra de chercher à restituer dans la partie manquante le symbole de la foi chrétienne qui pouvait y figurer.

5. Mosaïque tombale déposée à l'Agence des Monuments Historiques ; lieu et date de découverte sont inconnus (16).

Dans son état actuel (fig. 4) (17), elle mesure 2 m. 75 sur 0 m. 66; elle présente, sur un fond orange, un cadre noir et gris, de même matière qu'au n° 4, de 2 m. 62 sur 0 m. 59, qui délimite un champ de gros cubes calcaires blanchâtres, où se détachent des motifs ornementaux, des symboles de la foi, et l'épitaphe de la défunte.

La partie supérieure est formée d'un bandeau de 0 m. 12, semis de croisettes constituées par des cubes blancs, jaunes, et noirs ou gris, borné au bas par une ligne noire et grise, d'où part un double rinceau de même couleur, auquel fait suite une couronne à lemniscque entourant un chrisme. Les rinceaux isolent ainsi trois espaces meublés de représentations florales stylisées, en noir, jaune, rouge, dont la seule qui soit intacte occupe l'écoinçon de droite.

La couronne, dont le diamètre extérieur est de 0 m. 46, large de 0 m. 07, est composée de lignes successivement noire, orangée, jaune, blanche, jaune, orangée, noire, la ligne extérieure étant plus épaisse que ne le sont les autres. Elle entoure une surface circulaire en cubes de marbre blanc de 8 à 10 mm., sur laquelle se détache en noir le chrisme constantinien avec l'alpha et l'oméga, haut de 0 m. 25. Les rubans, faits d'une double rangée de cubes noirs et gris, réservent, comme plus haut les rinceaux, trois espaces : celui de droite manque, mais la symétrie de l'ensemble implique le même fleuron stylisé noir, jaune, rouge, semblable aux trois précédents, tel qu'il figure à gauche. Entre les rubans, un motif géométrique est construit autour d'une croisette noire dont le centre est un cube de marbre blanc. Les couleurs sont consécutivement jaune, orange, et gris-vert, avec une bordure noire plus épaisse au haut qu'au bas, où le motif est interrompu par la première des six lignes orangées qui délimitent et occupent un champ épigraphique de 0 m. 69. L'épitaphe est écrite en lettres de 0 m. 12 à 0 m. 13, faites de cubes noirs et gris, mêlés sans ordre aucun :

SECV[.]
DIAN
ABTXIT
ANTSLXX
IIIINPCE

(16) Cf. plus haut note 13.

(17) Photographie de M. G. Fournier.

L'identification des signes est certaine : à deux reprises, l. 3 et 4, un T a été composé là où il fallait un I. Il ne s'agit pas d'un empattement supérieur, mais bien de la barre d'un T, comme on peut s'en convaincre par comparaison avec les autres I des lignes 2, 3, et 5 ; sur photo, on pourrait croire, l. 4, à un signe d'abréviation pour *an(n)is ;* il n'en est rien, le cube qui sépare la haste de la barre est gris, identique à ceux qui se mêlent aux cubes noirs dans toute la composition mosaïquée. L'absence du *a* dans le mot final pose un problème, car nous ne saurions tenir *pce* pour une contraction, avec abréviation syllabique et indication de la flexion (18) ; c'est un lapsus qui doit s'expliquer par la cursivité de l'écriture courante dans laquelle a été rédigée la minute (19) ; M. Ch. Perrat (20) note que « l'*a* est de tous les caractères de l'alphabet celui qui s'est le mieux prêté à l'économie recherchée par les scribes en utilisant le trait de fuite comme premier élément de la lettre suivante dans les groupes *ac, ae, am, an, ar, as, ax* ». Ce phénomène se manifeste particulièrement dans l'écriture des chartes de Ravenne, où le *a* tend à devenir une sorte de crochet suscrit (21). Toujours du point de vue graphique, on notera la copie figurée des premiers chiffres de l'âge, avec le L typique embrassant les deux X. Quant à la langue, il n'y a pas lieu de s'arrêter à la forme *bixit* pour *uixit*, non plus qu'à *anis* pour *annis*. On restituera donc une essence textuelle

Secu[n]|dian|a bixit | anis lxx|iii in pace

Un rinceau noir, du centre duquel naît un fleuron, sépare le registre qui porte l'épitaphe d'un canthare haut de 0 m. 72, avec un diamètre apparent aux lèvres et au corps de 0 m. 39. Cerné de noir et gris, ce vase est orange, avec un orifice noir, quelques dessins noirs irréguliers sur le col, et un pied ourlé également noir ; la panse godronnée en côtes de melon est assez savamment traitée grâce à quelques cubes blancs qui contribuent à donner l'illusion d'un reflet sur un volume. Les deux angles inférieurs sont ornés d'un motif en diagonale que nous retrouvons sur la dalle funéraire

(18) Les abréviations PC pour *pace*, avec ou sans tilde, que nous notons par exemple dans *ILAlg*, I, 436, 3438, 3439, 3440, sont à rapprocher des abréviations par suspension. Cf. à ce propos les observations de Ch. Perrat, *op. cit.*, p. 45.

(19) Sur les problèmes que soulèvent ces fautes d'ordination, on consultera notamment J. Mallon, *Pierres fautives*, 1, 2, 3, dans *Libyca*, II, 1954, pp. 187-203 et 435-458 ; III, 1955, pp. 307-327 ; et J. Marcillet-Jaubert, *Philologie et inscriptions*, dans *REA*, 1960, fasc. 3-4.

(20) *Op. cit.*, p. 38.

(21) Cf. J.-O. Tjäder, *Die nichtliterarischen lateinischen Papyri Italiens aus der Zeit* 445-700, *Skrifter utgivna av Svenska Institutet i Rom*, 4°, XIX ; 3, Lund, 1954 ; on verra par exemple ses planches 9-34, reproduisant un papyrus conservé à Paris, B. N., ms. lat. 8842.

d'Euloge (22), qui procède d'une même inspiration sinon d'un même atelier : même couronne à lemnisque avec un ornement central, lignes de l'épitaphe séparées par des traits de couleur, canthare côtelé au même pied noir ourlé. Si la tombe d'Euloge est bien d'époque byzantine, comme le pense M. Lancel, rien ne s'oppose à ce que la tombe de Secundiana lui soit contemporaine : la présence d'un chrisme constantinien ne nous autorise pas à remonter trop haut sa datation, puisqu'il en apparaît un sur la pierre tombale des enfants du vandale Supserik (23).

6. C'est dans l'une des cellules de la face Est de la basilique chrétienne qu'a été découverte en 1950, lors de travaux effectués à la recherche des galeries des catacombes, une mosaïque à double épitaphe, recouvrant deux tombes, que nous ne connaissons que par photographie (fig. 5).

Elle est brisée à gauche, aux deux angles de droite, et la bordure n'est conservée que sur un faible espace, tant au haut qu'au bas ; en supposant aux cubes une dimension moyenne de 1 cm., la partie conservée mesurerait 0 m. 90 sur 0 m. 90. La bordure est constituée d'une onde faite d'une rangée de cubes sombres, inscrite entre deux filets denticulés qui s'opposent, celui de l'extérieur comportant deux rangées, alors que celui de l'intérieur n'en a qu'une. Les épitaphes, séparées par deux filets sombres bordant une double rangée de cubes dont la teinte est la même que celle du champ, ne font pas difficulté :

IVLIANVSVI[...]
INPACEANNIS
...]ETDIESXV
...]IANAVIXITINPACE
[..]NIS.LXX.MENSE[.]
...]I.ET.DIESX[.?.

Iulianus ui[xit] | in pace annis | [?] et dies xu ;
...]iana uixit in pace | [an]nis lxx mense[s] | [?]i et dies x[?

Il serait vain de chercher à restituer le nom de la défunte, ou les chiffres manquants.

La mosaïque a certainement été exécutée en un seul temps (24) ; néanmoins, la facture des deux épitaphes n'est pas absolument

(22) S. Lancel, *loc. cit.*, fig. 1, p. 326.

(23) Id., *ibid.*, fig. 2, p. 329. Selon P. Monceaux, *Enquête sur l'épigraphie chrétienne d'Afrique*, IV, le monogramme constantinien accompagné de l'alpha et de l'oméga appartiendrait aux dernières années du IVe et au Ve s. ; voir par exemple les commentaires de ses n°s 310, 312, et 251, 254, 270, 331, 332, ainsi que 329.

(24) S'il en avait été autrement, l'une au moins des deux épitaphes recouvrirait strictement une tombe ; on voit sur la photo que la mosaïque forme un tout destiné à couvrir les deux dalles.

identique ; celle du haut a des lignes de hauteur inégales, la troisième apparaissant plus étroite que les deux premières ; un intervalle de deux cubes les sépare entre elles, et un même espace les isole du filet d'encadrement. Dans la seconde épitaphe, cet intervalle n'est que d'un cube, et la hauteur des trois lignes est constante (apparemment 0 m. 10). Le mosaïste n'a pas hésité à user d'artifices pour inscrire son texte dans l'espace imparti, employant à la ligne 1 deux I courts et un monogramme NP ; les empattements des lettres sont plus soignés : on comparera les *et* des lignes finales dans les deux épitaphes ; enfin, le second texte se distingue par la ponctuation qui apparaît dans les deux dernières lignes. Il se peut que cette inscription ait été, comme la première, terminée par une fleur sur une tige feuillue. En ce qui concerne la langue, on observe le désaccord fréquent des cas, dans l'expression de l'âge, avec emploi de l'ablatif pour les ans, de l'accusatif pour les mois et les jours (25).

7. Je signalerai enfin une mosaïque que M. J. Lassus m'a indiquée comme ayant été trouvée (avant 1948, date à laquelle on l'avait déjà déposée) à 5 m. 45 du mur Nord de la chapelle de Gabinilla, à 1 m. 20 de profondeur ; la tombe, orientée Ouest-Est,

(25) Il est à noter que l'usage de l'ablatif ou de l'accusatif pour indiquer les années n'a pas de valeur chronologique précise ; sur les tombes de la famille du vandale Supserik, c'est encore l'ablatif qui est employé ; pour les épitaphes d'époque byzantine recueillies par Gsell à Tébessa, *annis* est attesté huit fois (*ILAlg.*, I, 3420, 3422, 3423, 3426, 3433, 3442, 3443, 3448), et huit fois *annos* (*ib.*, 3421, 3441, 3444, 3447, 3449, 3452, 3455, 3457). Les formules usitées à Tébessa n'ont, elles aussi, qu'une valeur bien relative : c'est tout juste si l'on peut constater que les épitaphes commençant par *hic requieuit*, *hic uixit*, *hic depositio* (*ib.*, 3420, 3426, 3430, 3433, 3434, 3438 à 3444, 3446 à 3449, 3452, 3455, 3457, 3462) sont les plus tardives. On rencontre les formules :

N. in pace	*ILAlg*, I, 3432, 3437, 3453, 3454 ; Lancel, I, 2 ; II, 1, 2, 3 ; Leschi, *BAC* 1943-44-45 ;
N. in pace uixit	Leschi, *BAC* 1948 ; Lancel, IV, 2 ;
N. uixit in pace	*ILAlg*, 3450 (notre n° 2), 3451 ; Lancel, IV, 1 ; notre n° 6, avec une variante au n° 5 ;
N. fidelis in pace avec ou sans *uixit*	*ILAlg*, I, 3458 ; Leschi, *BAC* 1948 ; Lancel, IV, 4 ; V, 2 ; VI (Supserik) ; nos n°s 4 et 7 ;
N. dormit in pace	Lancel, III, 1 ;
N. bene uixere	*ILAlg*, I, 2959, à Youks, de date incertaine (540 pour Gsell, 446 pour Courtois, *Les Vandales et l'Afrique*, Paris, s. d. [1955], app. II, n° 22) ;
In Deo u[iuas]	*ILAlg*, I, 3428.

était recouverte d'une mosaïque mesurant 1 m. 49 sur 0 m. 52, ornée d'un chrisme sur un champ circulaire de 0 m. 40 de diamètre. L'épitaphe consiste en un texte de quatre lignes disposées dans le sens de la plus grande dimension, très usées, de tons différents, avec des rangées de cubes colorés séparant les lignes ; les lettres mesurent 0 m. 07 :

HILARIANVS
FIDELISINPACE
VIXITANNISXLVI
MIIDXI

Hilarianus | fidelis in pace | uixit annis xlui | m(enses ou ensibus) ii d(ies ou iebus) xi

Au bas de la dalle sont figurés deux oiseaux s'affrontant (26) ; une autre tombe de Tébessa, malheureusement fort mutilée, déjà publiée par L. Leschi et reproduite ici fig. 7, porte également ce symbole de l'âme.

Jean MARCILLET-JAUBERT.

(26) Pour les différents oiseaux représentés sur des mosaïques funéraires, cf. J. Marcillet-Jaubert, *Mosaïque tombale chrétienne de Port-Romain, Libyca,* III, 1955, pp. 281-286, n. 32.

APPENDICE

La description d'une mosaïque, si minutieuse soit-elle, ne saurait remplacer l'illustration photographique, dont elle n'est qu'un commentaire. C'est pourquoi nous avons pensé qu'il convenait de donner ici les reproductions des tombes publiées par L. Leschi dans le *Bulletin Archéologique du Comité des Travaux Historiques,* où il n'avait pas eu la possibilité de les utiliser. On trouvera ainsi :

Fig. 6 : tombes et memoria dans l'abside Est de la chapelle tréflée (*BAC,* 1943-44-45, pp. 429-437) ;

Fig. 7 : épitaphe bilingue, salle Nord-Est de la même chapelle (*ib.*) ;

Fig. 8 : vue générale des tombes découvertes entre le mur d'enceinte et le mur Est de la chapelle tréflée (*BAC,* 1948, p. 419 sq.) ;

Fig. 9 : tombe du même groupe, non visible sur la fig. 8 ;

Fig. 10 : épitaphe exhumée dans la première cellule de la face Est de la basilique (*ib.*). Le groupe de signes qui apparaît ligne 1 doit représenter le nom du défunt ou de la défunte ; L. Leschi avait proposé dubitativement [*M*]*atsitsa*[*n*]*us.* Il faut renoncer à cette restitution : le premier signe est trop incliné pour être le jambage d'un M, et, l. 2, le vestige qui précède le S ne l'est pas assez pour appartenir à un V ; on pourrait songer à [*innoc*]*es* ; de toute façon, une proposition faite en de telles conditions est trop hypothétique ; on se bornera à comparer les traces de la ligne 1 avec *Tzaiza* (*ILAlg,* I, 2566) ; cf., également à Madaure.,,,]*iltza*[... (*ib.,* 2813), ainsi que le nom du frère de Gélimer, *Tzazon* ou *Tata.*

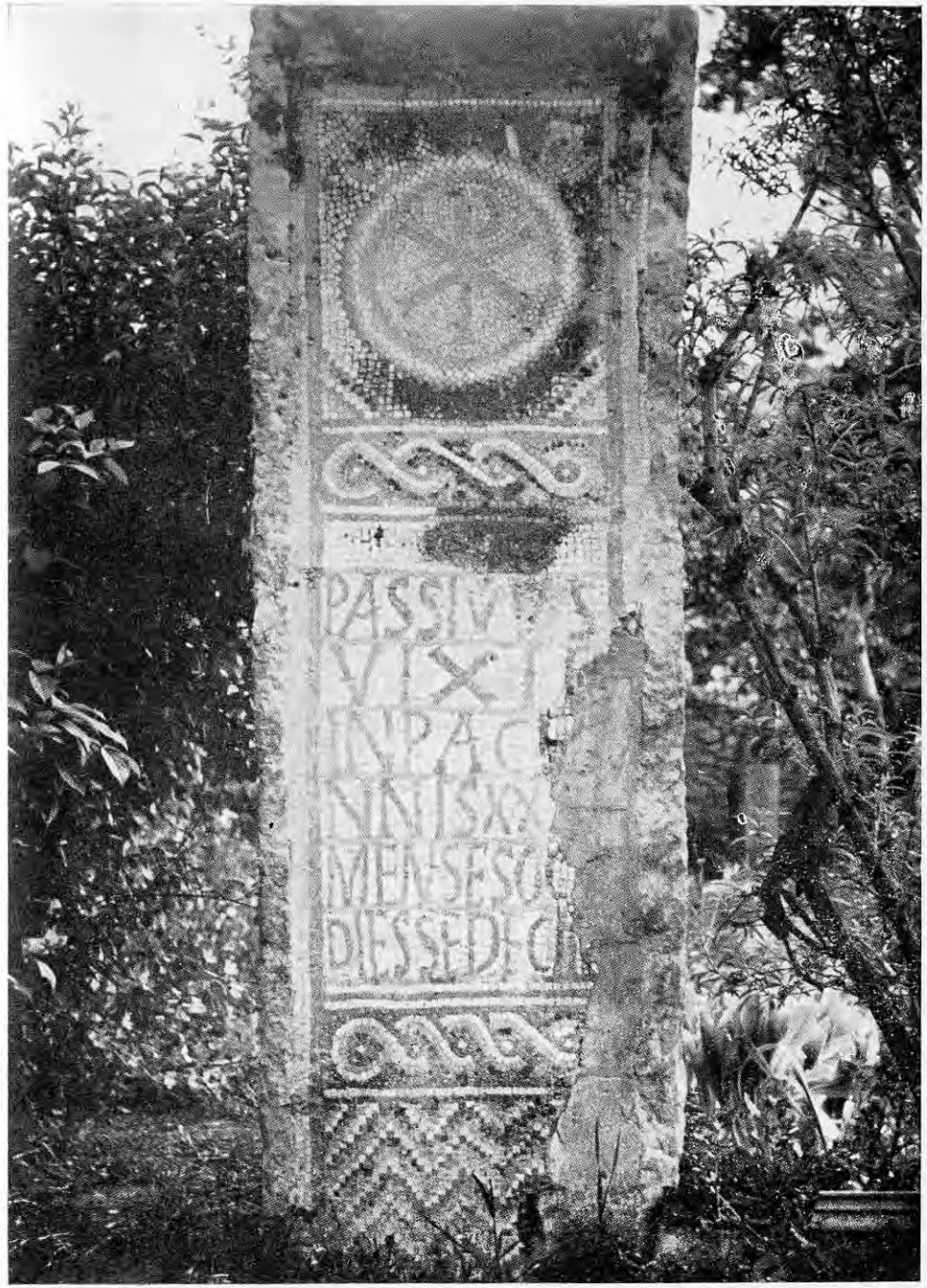

Fig. 1. — Mosaïque tombale de Passiuus.

Fig. 2. — Mosaïque tombale de Gabinilla.

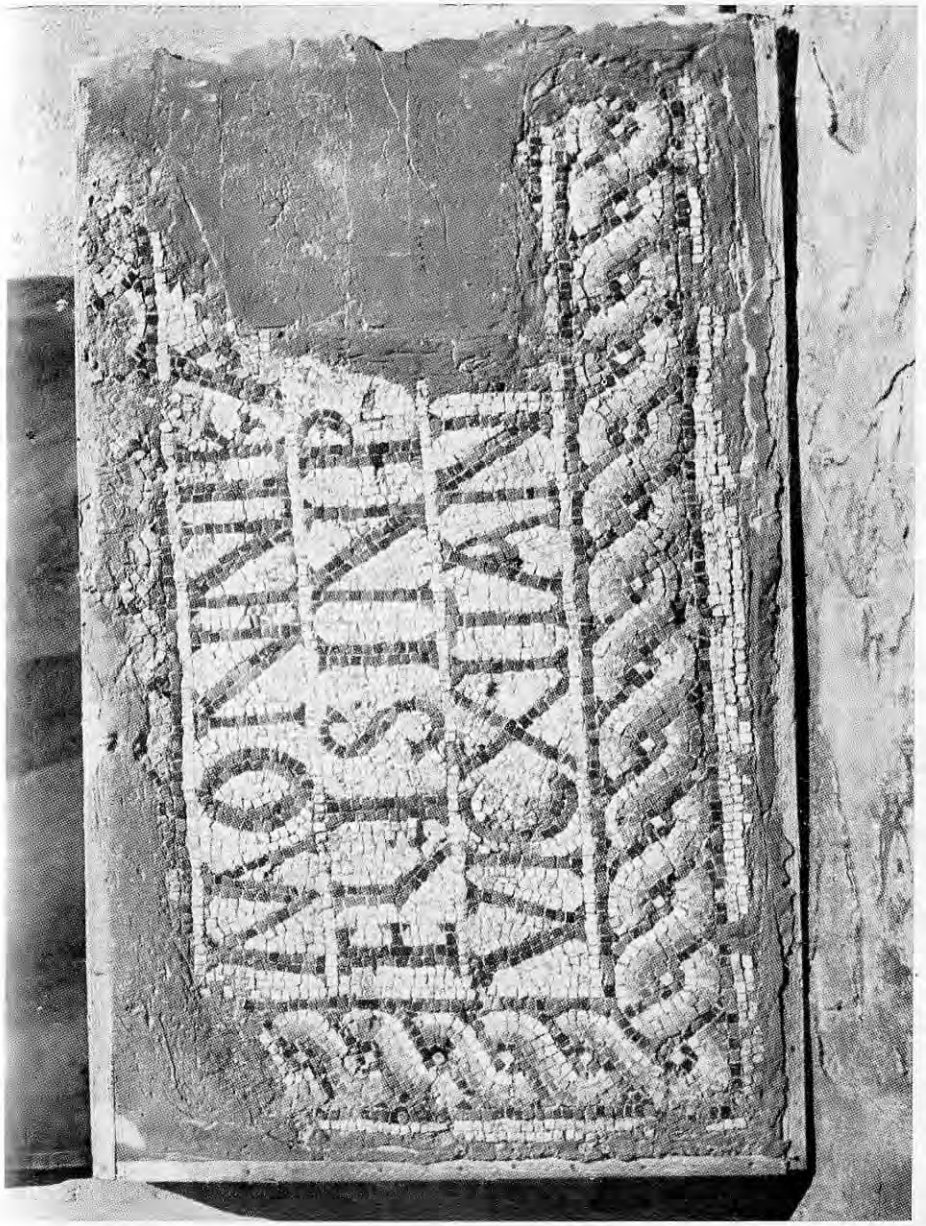

Fig. 3. — Mosaïque tombale de Monnika.

Fig. 4. — Mosaïque tombale de Secundiana.

Fig. 5. — Mosaïque tombale de Iulianus.

Fig. 6. — Abside Est de la chapelle tréflée.

Fig. 7. — Mosaïque tombale dans la chapelle tréflée.

Fig. 8. — Mosaïques tombales à l'extérieur de la chapelle tréflée.

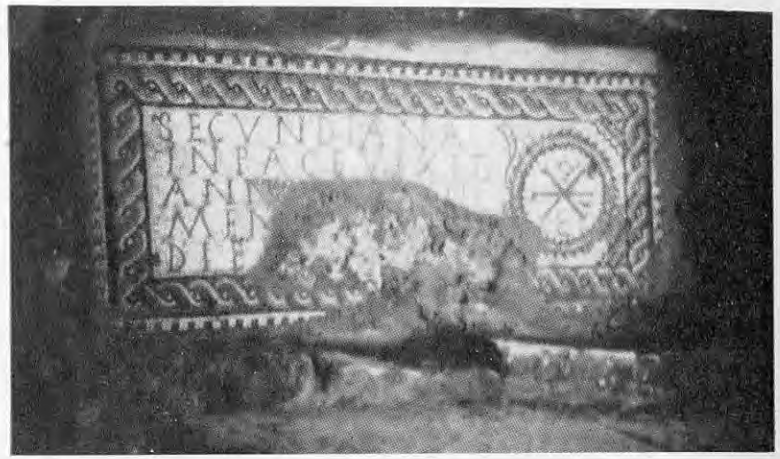

Fig. 9. — Mosaïque tombale à l'extérieur de la chapelle tréflée.

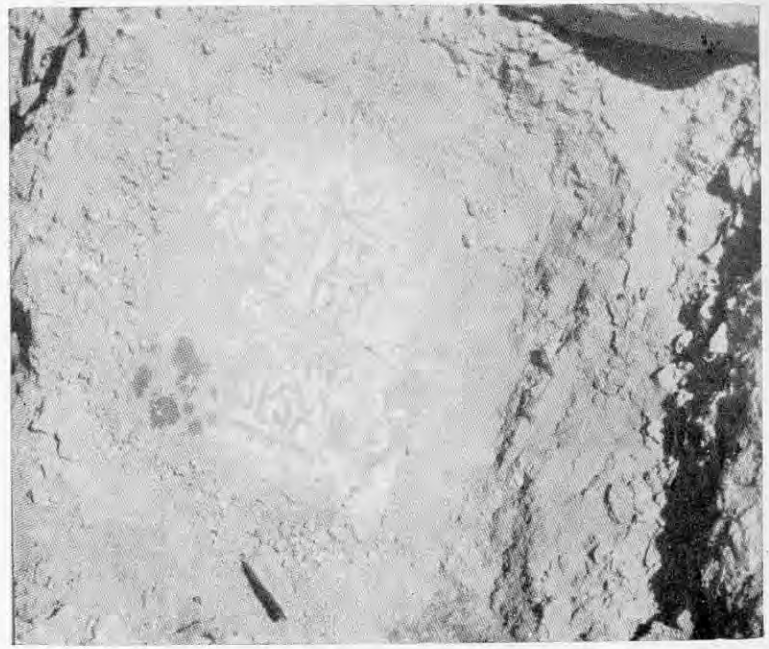

Fig. 10. — Mosaïque tombale dans une cellule de la basilique.

LA PHRASE BERBÈRE ET LA VIE KABYLE A LA LUMIÈRE DE RÉCENTES PUBLICATIONS

C'est en 1929 que pour la première fois des thèses de doctorat d'Etat, celles d'André Basset, portaient sur des questions de dialectologie berbère. Il a fallu plus de trente ans pour que pareil événement se produisît à nouveau : en avril 1960 M. André Picard a soutenu devant la Faculté des Lettres d'Alger, où il enseigne le berbère depuis 1941, des thèses tout entières consacrées à cette discipline, montrant qu'en dépit de circonstances difficiles les études berbères ne sont pas abandonnées chez nous au moment où elles connaissent à l'étranger un regain de faveur. Il est triste qu'André Basset, qui « avait suivi ce travail avec attention et sollicitude », ne se soit plus trouvé là pour en apprécier l'aboutissement. Les thèses de M.P. n'ont pas le seul mérite d'exister : dans la bibliothèque du berbérisant, elles prennent place d'emblée parmi les usuels et plus d'un linguiste les consultera avec profit.

⁂

André Picard, *De quelques faits de stylistique dans le parler berbère des Irjen (Kabylie - Algérie) : De la phrase inorganique à la phase organisée*, thèse principale, Alger, La Typo-Litho et J. Carbonel, 1 vol., XXII et 704 pages (Université d'Alger, Faculté des Lettres, année 1960, n° 2).

Jusqu'ici la syntaxe berbère avait suscité peu de travaux. La nature de la documentation, inégale ou fragmentaire, l'état de nos connaissances et aussi la préférence marquée d'A. Basset pour la morphologie avaient favorisé l'étude des formes et des mots ; un petit nombre d'articles seulement traitaient de la construction des phrases. M.P. innove en consacrant sa thèse principale à la syntaxe et, qui plus est, à la « syntaxe de l'expression », qui étudie, précise-t-il en citant M. P. Guiraud, « la valeur extra-notionnelle (expressive ou impressive) des éléments de la forme grammaticale » (p. XI) et qui relève de la stylistique. C'est une voie où peu de chercheurs se sont risqués, même parmi les spécialistes de langues mieux connues que le berbère. Avec raison, M.P. a volontairement limité le champ de ses recherches au parler des Irjen (Kabylie), qu'il a beaucoup pratiqué et dont il a donné avec A. Basset une description d'ensemble (*Eléments de grammaire berbère*

(*Kabylie. Irjen*). Alger, 1948). Dans un domaine dialectal aussi varié que le berbère, la nécessité d'une stricte localisation des études publiées s'est fait sentir de plus en plus au cours des deux dernières décades. Le choix des Irjen permettait à M.P. d'utiliser, outre sa documentation personnelle, les textes copieux et vivants de Boulifa, natif du lieu.

Comme l'a souligné le rapporteur, M. Ch. Pellat, l'auteur ne se contente pas de classer des faits : il soutient véritablement une *thèse*, que résume un sous-titre plus précis que le titre : « De la phrase inorganique à la phrase organisée ». Partant des éléments du langage qui correspondent à une « explosion subite du sentiment » (M. Cressot), ainsi *a* et *h-a-y* dans a *mmi-s el-lkafer* h-a-y ! (1) « ô fils de mécréant, va ! », il en étudie le mécanisme et observe comment ils envahissent la phrase et, d'abord spontanés, finissent par se grammaticaliser. Telle est l'idée maîtresse de l'ouvrage, le fil conducteur qui permet à M.P. d'explorer sans s'égarer divers secteurs de la syntaxe et même de la morphologie.

Son premier souci a été de dégager la structure de la « phrase inorganique ». L'inventaire et l'analyse des nombreux exemples dont il disposait aboutit à un classement minutieux. Chacun des termes (*a*, *h-a-y*, etc.) est caractérisé par son « polarisant de base » *a*, *i* (*y*), ou *u* (*w*) : d'où trois groupes. A l'intérieur du groupe, l'absence ou la présence d'une semi-voyelle *y* ou *w* auprès du « polarisant de base » définissent un sous-groupe I (sans semi-voyelle : par exemple *a*, *i*, *u*, ou encore *a-h*, *i-h*, *u-h*, etc) et un sous-groupe II (avec semi-voyelle : par exemple *y-a*, *y-a-h*, *w-u-h*, etc.). A l'intérieur du sous-groupe, la nature ou/et la position de divers éléments augmentatifs : *h*, *k* et aussi *y* quand il n'est pas pris comme indice du sous-groupe II, répartissent les formes en séries α, β, γ (par exemple *a-h* et *h-a* appartiennent respectivement aux séries β et γ du même sous-groupe I du groupe *a*) ; les séries du sous-groupe I sont dites « normales », celles du sous-groupe II, « augmentatives ». A l'intérieur de la série, le nombre des éléments qui constituent chacun des termes classe ceux-ci en trois degrés (par exemple *i* est le degré 1, *i-h* le degré 2 et *i-h-i* le degré 3 de la série β du sous-groupe I du groupe *i*). En résumé, chaque élément trouve sa place dans cette hiérarchie : groupe, sous-groupe, série, degré. Mais toutes les cases du tableau ne sont pas remplies : par exemple, le groupe *i* ne possède que les séries « normales » (= sous-groupe I). A dire vrai, seul le groupe *a* est complet. Le voici (p. 49) :

(1) Les exigences de la typographie m'empêchent de respecter dans le détail le système de notation de l'auteur. L'apostrophe distinguera ici les consonnes emphatiques ou emphatisées, sauf dans le cas du signe *g'* qui représentera la fricative vélaire sonore (arabe غ). La lettre *c* notera la chuintante sourde.

Sous-groupe I = séries « normales »

	Série α	Série β	Série γ
Degré 1	*a*	*a*	*a*
Degré 2	*y-a*	*a-h*	*h-a*
Degré 3	*a-y-a*	*a-h-a*	*h-a-y*

Sous-groupe II = séries « augmentatives »

	Série α'	Série β'	Série γ'
Degré 1	*ya*	*ya*	*wa*
Degré 2	*ya-k*	*ya-h*	*wa-h*
Degré 3	*u-ya-k*	*a-ya-h*	*a-wa-h*

Dès lors la progression de l'ouvrage est assurée. Groupe après groupe, série après série, etc. M.P. reprend les termes du tableau, cite et traduit de nombreuses phrases qui en illustrent l'emploi, établit la liste des combinaisons admises avec d'autres éléments expressifs (ainsi p. 72 sqq.), mesure le degré atteint dans l'automatisme et la grammaticalisation. Le livre ne se réduit pas pour autant à une addition de chapitres construits sur un même modèle : chacun des termes étudiés ajoute un problème aux précédents et finalement c'est une véritable théorie de la phrase berbère que l'auteur élabore au long de cette revue. Il arrive qu'une même question soit traitée par touches successives entre lesquelles s'intercalent d'autres considérations. Un compte rendu ne peut suivre le détail de l'exposé ; il me faut choisir et simplifier, au risque de trahir la pensée de l'auteur.

L'emplacement préféré de la « phrase inorganique », la position forte, est l'initiale de l'énoncé. Constatation capitale, après laquelle M.P. reconnaît deux catégories de procédés qui, isolément ou ensemble, permettant à l'expressivité de s'introduire dans la phrase berbère : l'emploi de « marques » (par exemple *a*, *i*, *ay*, etc.) et « la méthode de commutation » qui donne aux unités syntaxiques un ordre différent de l'ordre normal. Je dirai tout de suite, pour n'y plus revenir, que le terme de « commutation », joint à celui de « méthode » qui implique une activité délibérée, me paraît malheureux : les structuralistes nous ont habitués à entendre par là une véritable expérience qui utilise un par un les termes d'un paradigme, b*as* : p*as* : l*as*, etc ou *dis*-le : *dis*-la : *dis*-les, etc, tandis que la « commutation » de M.P. est plutôt une permutation qui opère sur le plan syntagmatique ; l'unité change de place avec une autre, mais ne la chasse pas : *l'infanterie restait : restait l'infanterie*. Est « neutre » toute construction qui ne recourt ni aux « marques » ni à la « commutation » ; en fait, il subsiste toujours un « minimum irréductible d'expressivité » (cf. pp. 46, 163, 165, etc.). Les autres constructions sont « expressives » ; pour un énoncé donné, on peut calculer le nombre des combinaisons théoriquement possibles, les

classer selon qu'elles font appel aux « marques », à la « commutation » ou aux deux procédés à la fois (cf. par exemple p. 549 sqq.), observer enfin celles que l'usage a effectivement retenues et favorisées.

La hiérarchie des constructions repose sur « l'ordre normal » ou « disposition significative [entendez : uniquement significative et non expressive] des unités syntaxiques » (p. 163). M.P. admet comme hypothèse de travail, puis maintient, que l'ordre normal est « sujet psychologique prédicat », ce qui, dans la phrase verbale, équivaut à sujet — verbe : *aseggʷas semmed'* « l'année est froide ». Si le verbe passe avant le sujet, cette « commutation » expressive s'accompagne généralement d'une « marque », expressive elle aussi, qui dans l'exemple cité est *u: semmed' u-seggʷas*. Le problème de l'état d'annexion du nom se trouve ainsi incorporé à la théorie de l'auteur (cf. en particulier pp. 308-314), qui dès le début du livre avait vu dans l'exclamation *u-qerruy-ik a !* « par ta tête, tiens ! » (état libre : *aqerruy*) un indice du caractère expressif du *w-* (*u-*) préfixé (p. 31).

Le verbe lui aussi peut être accompagné d'une « marque » dans un certain nombre de cas, notamment quand il y a négation. Non seulement les outils négatifs *u(r)... ara* se rangent parmi les « marques » expressives — le premier n'étant que le « polarisant de base » du groupe *u* (cf. p. 579 sqq.) — mais le thème verbal à vocalisme *i* qui, dans certaines conjugaisons, passe pour un prétérit négatif, serait en fait un prétérit intensif, donc expressif. M.P. reprend ici (p. 114 sqq.) les idées qu'il a naguère proposées dans le *Mémorial André Basset* : pour lui, le prétérit intensif n'est pas un phénomène dialectal limité au touareg, c'est une forme panberbère dont l'emploi grammaticalisé se trouve aujourd'hui, dans les parlers du Nord, plus ou moins lié à celui de la négation ; M.P. attire l'attention sur les traces d'emploi non négatif qu'on peut encore observer, en particulier dans certaines propositions conditionnelles.

Revenons à l'ordre « normal » : il implique, selon M.P., que le pronom personnel vienne après l'unité qu'il représente (p. 304 et *passim*). Si le pronom précède, il y a construction expressive et les « marques » peuvent à nouveau apparaître, que le pronom soit régime direct : *umeneg'*-t w-*ayn ynna* « je l'ai cru, ce qu'il a dit » (p. 115) ; cf. *a-t-a* u-*mekkan-ennsen* « le voici, leur emplacement » (p. 300 sqq.), — ou régime indirect : *fkiɣ'*-as *w-qcic-enn (i) as'ur'di ay ufiɣ'* « je lui ai donné, à cet enfant-là, le sou que j'ai trouvé » (p. 435). Dans ce dernier cas, il peut se produire un « renforcement par le degré 1, *i* » (p. 436) : *fkiɣ'*-as i-w-*qcic-enni* etc. On aura reconnu dans cet *i* d'origine expressive la « préposition » des grammaires traditionnelles ; pour M.P., loin de gouverner l'état d'annexion, elle le complète simplement.

Il est difficile d'avancer aussi loin sur une voie aussi peu frayée sans se faire taxer d'imprudence. Je crains qu'emporté par son sujet, comme il arrive, M.P. n'ait fait la part un peu trop belle à l'expressivité. Certains des éléments auxquels il reconnaît une origine affective paraissent pourvus d'une valeur grammaticale dès les exemples les plus fondamentaux ; en d'autres termes, nous ne les connaissons pas autrement qu'à l'intérieur d'un *système linguistique* auquel on ne peut les arracher sans arbitraire. S'il en était autrement, M.P. aurait-il réussi à les classer et à les hiérarchiser aussi strictement qu'il l'a fait ? C'est pourquoi je suis un peu choqué par l'expression « phrase inorganique », qu'il emprunte à M. Cressot et qui souffre, à mon avis, d'une contradiction interne : une « phrase » ne serait plus une phrase et ne communiquerait plus rien si elle ne se référait à une expérience organisée. Dans beaucoup de cas où M.P. conclut à la grammaticalisation d'éléments expressifs, je verrais plutôt l'usure et la mécanisation, accélérées par les exigences de l'expressivité, de tournures déjà grammaticales : non pas le passage de l'inorganique à l'organisé, mais l'évolution d'un système. Dans « l'anticipation renforcée » par exemple (en français « c'est... qui/que... »), le pronom *ay* (*ad*, etc.) est un véritable démonstratif avant de devenir, à la limite et dans certains parlers seulement, une simple « marque » (cf. mon article dans le *Mémorial André Basset*). De même pour l'état d'annexion du nom : l'hypothèse, déjà ancienne, qui rattache aux démonstratifs le *w-* préfixé rend peut-être compte des faits plus complètement que la théorie de la « marque » expressive, qui provoque un certain embarras pour le féminin et pour les emprunts non berbérisés (sur le *w-* considéré comme démonstratif, cf. en dernier lieu l'article de W.Vycichl dans le *Mémorial André Basset* ; la question n'est pas définitivement résolue). De même encore pour la préposition *i*, etc. Dans le cas des adverbes de négation *u(r)...ara*, se contentera-t-on d'invoquer les besoins de l'expressivité ? Il faut bien que le concept de négation soit en quelque façon présent dans ces particules. S'il est commode pour les linguistes de distinguer les aspects notionnel, expressif et impressif du langage, ils ne le font que par abstraction. Sans doute l'expressivité trouve-t-elle des terrains qui lui sont particulièrement favorables (justement le démonstratif, la négation, etc.), mais il est aussi difficile d'observer dans la langue un élément purement affectif que d'isoler une construction parfaitement « neutre ». C'est dans cette perspective qu'on pourrait examiner certains « kabylismes » sur lesquels M.P. appuie son argumentation, comme *u-qerruy-ik !* et *a-t-a umekkan-ennsen* (cf. ci-dessus) : leur caractère dialectal m'inciterait à les rattacher à des constructions plus communes, plutôt qu'à la démarche inverse.

Il me semble aussi que l'auteur sacrifie trop à la logique : ainsi lorsqu'il déclare « normal » que le nom précède le pronom, et le

sujet le prédicat. Ce qui est normal pour une certaine forme de pensée l'est-il nécessairement pour la langue ? Il me paraît difficile, en particulier, de ne plus considérer l'ordre verbe-sujet comme le plus banal et le moins expressif en berbère, de même qu'en arabe ; c'est du reste le seul qu'admettent diverses constructions subordonnées qui sortiraient, il est vrai, du sujet de M.P.

On voit que les conclusions de l'auteur ne s'imposent pas toutes sans discussion. Mais c'est précisément l'un des mérites du livre que de provoquer cette discussion, en abordant sous un angle nouveau des questions dont on ne voyait que l'aspect traditionnel et en soulevant des problèmes qui n'étaient même pas soupçonnés. Je n'en veux pour exemple que celui du prétérit intensif : des difficultés subsistent, et notamment la coexistence, en touareg, du prétérit « négatif » panberbère en *i* et d'un prétérit intensif qu'A. Basset tenait pour un fait dialectal, mais M.P. nous fait sentir ce qu'aurait d'embarrassant la présence, en berbère, d'un thème verbal strictement négatif et nous offre un moyen de dissiper cet embarras.

Le résultat essentiel de ce travail est d'avoir mis en lumière l'importance de l'expressivité. On devait s'attendre, bien sûr, à ce que celle-ci jouât un rôle capital dans une langue parlée ; pourtant on s'était contenté jusqu'ici d'observations superficielles et décousues. M.P. a montré que les éléments expressifs, qui foisonnent tout particulièrement en kabyle, pouvaient faire l'objet non seulement d'un recensement, mais aussi d'une étude rationnelle. En même temps qu'il élargit le champ des recherches, il apporte et ordonne les matériaux d'une enquête minutieuse et sûre, restituant du même coup toute leur valeur aux données de Boulifa. Au lieu de recourir à une intuition plus ou moins trompeuse pour interpréter les innombrables expressions affectives : *a, a-h, a-t-a, a-t-an*, etc., les berbérisants disposent maintenant d'une description précise appuyée sur beaucoup d'exemples. Certains passages du livre, comme les développements sur *a w-ufan* (p. 85 sqq.) et sur *a-t-an iban* (p. 295 sqq.) constituent de véritables monographies qui se révéleront des plus précieuses dans ce domaine riche en nuances.

Enfin, plus d'un mécanisme de la grammaire classique : forme et emploi de l'état d'annexion, négation, etc. se trouve à nouveau décrit, ce qui permettra d'utiliser cette thèse — malheureusement dépourvue d'index — comme un ouvrage de référence.

*
**

André Picard, *Textes berbères dans le parler des Irjen (Kabylie-Algérie)*, thèse complémentaire, Alger, La Typo-Litho et J. Carbonel, tome I, Introduction, textes, traduction, 1958, XXIV et 316 pages; tome II, Glossaire, 1958, pp. 317-670 (Publications de l'Institut d'Études orientales d'Alger, XVIII).

Les textes kabyles qui ont fourni à M.P. la matière de sa thèse complémentaire ne représentent qu'une partie des notes qu'il avait recueillies chez les Irjen (cf. p. XI). Ils constituent pourtant un fort volume qui offre des descriptions vivantes et naturelles des principaux aspects de la vie locale : comme on pouvait s'y attendre, les activités agricoles ont la part la plus belle, mais on trouve aussi des récits de chasse et de pêche, la description de fêtes ou de cérémonies, des souvenirs de la vieille Kabylie, quelques contes populaires. M.P. a tenu, semble-t-il, à laisser à ses textes la variété des conversations sous l'olivier et il ne leur a pas imposé l'ordre d'un manuel d'ethnographie. Pourtant l'ethnologue pourra faire son profit de maints passages qui méritent l'attention.

Je me bornerai ici à souligner ce qui fait de cet ouvrage un précieux instrument de travail pour le dialectologue. D'abord les matériaux sont, comme ceux de la thèse principale, strictement localisés : tous les textes proviennent des Irjen, mieux encore : d'une même famille et presque d'un seul informateur, Dda mu, à qui le livre est dédié. Tandis que cette unité leur confère un ton très personnel, nous possédons ainsi, pour la première fois dans le domaine berbère, un *ensemble* dont les textes — accompagnés d'une traduction précise —, le glossaire et la grammaire (les *Éléments* déjà cités, que vient compléter la thèse principale de M.P.) se rapportent à un même parler.

Ensuite et surtout, M.P. s'est imposé de dépouiller complètement ses textes et d'en éditer le glossaire exhaustif, où la moindre particule est recensée autant de fois qu'elle apparaît. Travail fastidieux, mais combien utile ! C'est à ce prix qu'un glossaire rend tous les services qu'on a le droit d'en attendre. Le lecteur désireux d'étudier les formes ou les emplois d'un mot quelconque obtient en quelques minutes, grâce à un système de références un peu compliqué mais complet, tous les exemples et tous les contextes. Cela vaut mieux qu'un long commentaire et M.P. a pu se contenter d'indiquer sommairement les sens principaux des mots. Avec raison, il a donné les différentes formes du nom (singulier, pluriel, états) et le nom verbal des verbes, même quand ces éléments étaient absents des textes.

Les matériaux du glossaire sont groupés par racines ou, si l'on veut, d'après la carcasse consonantique. De nombreux renvois facilitent la consultation dans les cas douteux ou complexes, qui pourraient embarrasser le lecteur en quête de la racine. C'est un critère phonétique, celui du point d'articulation des consonnes, qui a servi à ordonner les racines, les articulations de l'avant venant les premières : *b, m, f, t*, etc. Ce système, préconisé par A. Basset et adopté par Ch. Pellat pour ses *Textes berbères dans le parler des Aït Seghrouchen de la Moulouya*, n'évite pas tout arbitraire et déroute le lecteur non spécialiste ; mais l'accoutumance est rapide

et l'on évite ainsi de séparer trop nettement des consonnes qui peuvent n'être que des variantes : *d'* et *t'*, *y* et *k*, etc.

La notation, phonétique, est très soignée. M.P. a tenté, sans toutefois se dissimuler les risques d'erreur, de distinguer emphatiques et emphatisées.

Une introduction, assez brève mais précise, renseigne sur le lieu et sur les conditions de l'enquête, décrit les principales variantes phonétiques du parler et présente le glossaire.

⁂

La présentation matérielle de ces thèses mérite aussi un commentaire. Une vingtaine de pages seulement sont imprimées ; pour tout le reste, on a reproduit photographiquement le manuscrit, remarquablement calligraphié par M.P. lui-même. C'est une technique qui noie un peu les exemples dans le commentaire linguistique — ceci pour la thèse principale —, mais qui laisse à l'auteur, au prix de quelle patience ! toute liberté dans l'emploi des diacritiques et dans la disposition des tableaux.

Lionel Galand.

COMPTES RENDUS

Gilbert Ch. Picard, correspondant de l'Institut, *La civilisation de l'Afrique romaine* (Paris, Plon, collection « Civilisations d'hier et d'aujourd'hui », 1959) v et 407 pp. in 8° ; 5 cartes et plans in texte ; 49 illustrations hors texte.

Publiant en 1895-1901 son *Afrique romaine*, Gaston Boissier confiait au public les réflexions et sensations d'un savant épris de son sujet. En 1959, Gilbert Picard vient de retrouver la même veine, et, comme l'ouvrage de son illustre prédécesseur, sa *Civilisation de l'Afrique romaine* s'inscrit dans la tradition des récits de vulgarisation qu'un public averti suit toujours avec intérêt (1).

Mais depuis l'époque de Gaston Boissier, les fouilles archéologiques nord-africaines ont considérablement enrichi nos connaissances et bouleversé sur bien des questions l'optique traditionnelle des historiens. Il est alors bon de faire le point périodiquement, de consigner l'état de la documentation, d'en tirer des conséquences nouvelles, d'établir au besoin certains parallèles entre les résultats acquis dans différentes provinces du monde romain. La présentation du bilan pourra s'accompagner cependant de plus ou moins d'érudition, de plus ou moins d'originalité. Mais une bibliographie, même raisonnée, ne crée pas un livre. Il lui faut la solidité du technicien, voire l'élan du littérateur.

Or, ce sont là deux qualités que l'on doit apprécier chez G. Picard, et placer en exergue. G. Picard n'aborde certes pas tous les sujets, ne traite pas tous les problèmes, mais conduit son entreprise avec une telle facilité et d'une plume si alerte qu'on éprouve à le lire autant d'agrément que de profit. Sa documentation, par ailleurs, se veut exemplaire et l'on chercherait difficilement à la prendre en défaut sur telle ou telle parution récente. Mais le propre de son ouvrage me paraît surtout de se départir d'un esprit de pure compilation et de nous apporter ce qui manque souvent à ce genre de travaux : des idées. Qu'une question soit abordée, la personnalité de l'auteur y prédomine, attitude qui ne manque ni

(1) Il n'est plus nécessaire de justifier, comme le fait G. Picard p. III, l'entrée en lice des spécialistes dans la littérature commerciale. Le grand public, lorsqu'il s'intéresse aux sujets sérieux, préfère le témoignage d'un savant aux paraphrases plus ou moins authentiques des journalistes, et le meilleur moyen d'éviter les ouvrages de seconde main est encore de ne point leur céder la place. La collection « Que sais-je » comme la collection « Civilisation d'hier et d'aujourd'hui » le démontrent. Il est vrai que de nombreux spécialistes se complaisent dans l'austérité et répugnent encore à vulgariser leurs idées ou leur style.

de valeur ni de courage, surtout lorsqu'une subtilité d'analyse se voit traduite dans une forme verbale des plus heureuses.

Ceci dit, quelles sont les intentions de l'œuvre ? Sans conteste, l'étude des aspects principaux de la civilisation de l'Afrique du Nord sous le Haut-Empire romain, en un mot du phénomène de la Romanisation. Il y aurait là, pour employer une expression de l'auteur lui-même (p. 350), matière à plusieurs ouvrages spécialisés. D'où la difficulté et même la gageure d'en présenter les divers éléments en quelques 400 pages in octavo.

La méthode de travail repose incontestablement sur un puissant fichier, et l'apparat critique en fait foi. Mais alors se pose à l'auteur un délicat problème de choix : choix des sujets à traiter, qui impose le sacrifice de bien des détails et même de bien des aspects du problème ; choix aussi d'un mode de présentation. Pour ce dernier, on a, semble-t-il, voulu rompre avec la formule devenue classique des *Vies quotidiennes*, dont le modèle reste la *Rome à l'apogée de l'empire* de J. Carcopino, et que G. Picard lui-même utilisa excellemment, en collaboration avec Mme Colette Picard, pour *Carthage à l'époque d'Hannibal*. Cette formule, bien qu'assouplie par toutes sortes de libertés analytiques et chronologiques, paraissait cette fois imposer un cadre trop rigide et même nuire au développement de la pensée. On doit approuver l'auteur d'y avoir transgressé. Son récit pourra donc s'affranchir des contraintes et laisser libre cours à une forme plus scientifique de présentation (2).

Dans l'exploitation du fichier-matières, il semble que G. Picard ait connu quelque embarras. Lui-même archéologue africain et auteur de nombreuses publications, il essaie d'éviter les redites et renvoie volontiers à ses travaux : expédient inévitable lorsqu'il s'agit comme ici de gagner une partie à force de concision, mais l'exposé en souffre parfois. Le cas-limite me paraît être à cet égard l'absence totale d'une rubrique « Religion » dans la civilisation de l'Afrique romaine. J'entends bien que l'auteur lui a déjà consacré un ouvrage (3), mais, outre que cet important sujet a pu s'enrichir de nouvelles données depuis 1954, le grand public, qui

(2) Malheureusement la présentation matérielle de l'apparat critique y est tout aussi condamnable. Quand abandonnera-t-on enfin ce renvoi des notes en fin d'ouvrage, dans un appendice où la division par chapitre n'est accompagnée d'aucun titre courant au haut des pages, obligeant le lecteur à d'incessants mouvements de poignets et rompant visuellement le rythme du récit ? On regrette que la consultation de très bons livres soit contrariée par un arbitraire typographique très perfectible et le plus souvent étranger à l'auteur lui-même.

(3) G. Picard, *Les religions de l'Afrique antique* (Paris, Plon, 1954), 267 pp. in 16°.

connaît surtout l'antiquité à travers ses mythes, peut être déconcerté de n'en entrevoir ici que des bribes (4).

Par ailleurs, G. Picard demeure avant tout un *civis provinciae proconsularis Africae*. Il connaît admirablement l'archéologie tunisienne. Plusieurs années de direction du Service des Antiquités l'y ont spécialisé, et nul ne songe à lui contester l'importance de ses fouilles de Maktar, d'*Acholla* ou de Carthage. On a toujours intérêt à écouter un technicien dans son domaine. Mais, sciemment, ou non, les problèmes de l'Afrique Proconsulaire tendent à imposer leur primauté sur ceux des autres provinces. L'auteur risque alors le reproche de favoritisme ! Si la Numidie, en effet, parvient à tenir son rang, les Maurétanies, et notamment la Césarienne, font bien figure de parentes pauvres. Le mal, cependant, n'est pas accablant. La romanisation d'une grande partie de la Maurétanie Césarienne relève de témoignages encore peu étudiés et, somme toute, apparaît dérisoire en regard des régions plus favorisées de l'Est du pays.

Sur le plan chronologique, cette fois, le terme final de 235 ap. J.-C. limitant le programme d'étude, range l'ouvrage dans le cadre du Haut-Empire « africain », cadre conventionnel sans doute, mais qui a l'avantage d'inclure l'époque sévérienne, la plus brillante et la plus représentative de la personnalité du pays dans un temps où bien d'autres provinces commençaient à décliner. On ne peut éviter cependant les « anticipations », allusions de toutes sortes aux périodes suivantes, et l'on se réjouira d'apprendre que G. Picard prévoit une suite à sa présente étude, consacrée au Bas-Empire africain.

En tant que penseur enfin, l'auteur devait être nécessairement amené à confronter ses idées à celles d'un intellectuel de grand talent, trop tôt disparu, Christian Courtois, qui, profitant, si je puis dire, du passage des Vandales en Afrique, avait tenté d'interpréter par une analyse approfondie les composantes politiques et spirituelles de la période romaine. Les idées de Courtois ne sont pas toujours admises ici, mais il est attachant pour le lecteur d'assister à des débats où la qualité des protagonistes élève le niveau général des questions traitées.

Pour en terminer avec la méthode de travail, rendons hommage à la culture de G. Picard, pour qui les données littéraires tiennent une grande part de l'argumentation. Apulée lui est un intime collaborateur ; on le devine même à travers les lignes, mêlant son pittoresque au sérieux de l'action.

(4) Quelques allusions pp. 37-42. Se reporter notamment à G. Picard, *Civitas Macturitana* (*Karthago*, VIII, 1957) pp. 42-60.

Car c'est bien une action que l'auteur nous propose. L'Afrique romaine pour lui n'est point terre morte, et nous allons y vivre nous-mêmes.

La « Révolution politique » donne le départ (pp. 1-44), comme si tout en Afrique du Nord commençait par là ! Voici donc la pacification du territoire : guerres maurétaniennes des Premier et Second siècles qui consacrent les régions occidentales comme des « pays de frontières et d'insécurité ». Quant à la province la plus orientale, celle de Proconsulaire dont la capitale était Carthage, dès avant le milieu du Premier siècle de notre ère on ne lui connaît plus de garnison. G. Picard postule à son égard un principe qui a toute chance de rallier l'opinion : celui d'une paix totale. Au témoignage de l'archéologie, en effet, la Dorsale tunisienne apparaît de bonne heure comme profondément romanisée et l'on ne saurait plus l'assimiler à ces foyers de dissidence que sont traditionnellement les bastions montagneux nord-africains.

Reflet de ces conditions militaires, l'organisation politique du pays confiera la paisible Province Proconsulaire à un gouverneur civil dépendant du Sénat, la Numidie, sujette aux attaques nomades et montagardes, à un légat propréteur commandant de légion, et les Maurétanies, toujours inquiètes, à des procurateurs impériaux.

Mais la « révolution politique » aura procédé surtout de l'urbanisation du pays, de l'existence, sur ce grand territoire, d'au moins cinq cents cités d'importance diverse formant comme autant de petites républiques d'esprit civique romain. C'est là incontestablement le premier facteur de civilisation du pays. Il joue en faveur de Rome comme il avait joué à l'époque antérieure en faveur de l'esprit punique, et comme Masinissa lui-même, au dire des textes, avait tenté de l'introduire à son profit. Cette idée-force est de tous les temps.

C'est d'elle que procède encore cette « unité morale » dont parle l'auteur (pp. 37-44), celle d'un peuple invité à adhérer aux conceptions latines, à communier dans le culte de l'autorité impériale (5). « La paix romaine, dit G. Picard, repose non sur la force mais sur le consentement des hommes encadrés dans la république urbaine et convertis par elle à l'humanisme civilisateur ». N'empêche, cependant, que la force la doive souvent garantir.

La « révolution économique » (pp. 45-102) apparaît comme le second thème de mise en condition du pays. Certes les difficul-

(5) P. 367 note 41 à propos des forums : celui de *Thubursicu Numidarum* se trouve en Proconsulaire, et l'on a peut-être retrouvé ceux de *Rapidum* et de Tigzirt en Maurétanie Césarienne, celui de *Sala* en Tingitane. P. 368 note 63 : le *C.I.L.*, VIII, 2728/18122, monument de Lambèse qui célèbre la construction de l'aqueduc de Bougie par l'ingénieur militaire Nonius Datus n'est pas un tombeau (cf. p. 205).

tés d'interprétation se manifestent rapidement lorsqu'on veut en définir tous les aspects. Quel que soit, par exemple, le critère employé, sources littéraires, archéologiques, comparatives, l'appréciation du problème démographique reste incertaine. Le nombre de six millions et demi d'habitants avancé par l'auteur pour l'ensemble de l'Afrique romaine est plausible, non définitif. En toute hypothèse, la question paraît liée à celle du développement de l'agriculture et, à cet égard, l'abrégé que nous en donne G. Picard (pp. 59-76) est parfaitement net et très informé. Conditions juridiques et modes d'exploitation du sol, ravitaillement annonaire, font l'objet de mises au point serrées, ainsi que leurs corollaires l'industrie et le commerce (6). Je suis redevable à l'auteur d'adopter mon opinion sur les voies romaines et les transports (notes 104-105 p. 378) ; malheureusement je ne puis souscrire sans réserve à son interprétation des relations de Rome et du Sahara (7).

Quoiqu'il en soit, l'auteur insiste (pp. 96-102) sur l'incontestable prospérité économique de l'Afrique du Nord sous le Haut-Empire, mais dénonce en même temps les imperfections du système : dilapidation des fortunes dans des constructions et investissements

(6) P. 377, note 88 : ajouter à la bibliographie de la Place des Corporations d'Ostie la mention *naviculariі africani* trouvée sur le fronton d'une *statio* : AE, 1955, n° 183.

(7) La note 48 de la p. 373 a l'avantage de s'en tenir à des hypothèses : « l'histoire des entreprises militaires des Romains au Sahara est d'ailleurs loin d'être encore établie ». Tout ce qui concerne la politique fezzanaise, quelle que soit l'interprétation des campagnes de Cornelius Balbus, est parfaitement claire dès la fin du Premier siècle de notre ère : les Garamantes deviennent les alliés de Rome. L'archéologie le confirme. Mais on ne peut admettre les conclusions de la note 115 p. 380 (cf. *Vie quot. à Carthage* pp. 223-226) sur la dépendance économique du Sahara, que dans la mesure où elles n'impliquent pas une activité transsaharienne des Romains eux-mêmes. Les trouvailles monétaires sur lesquelles l'auteur se fonde, à la suite de R. Mauny, ne me semblent pas probantes : les monnaies romaines eurent cours dans les régions sahariennes jusqu'à la fin du XIXe siècle. Le « Tombeau de Tin Hinan », malgré son mobilier, n'a, à mon avis, aucune valeur « romaine ». On ne sait rien de l'orientation géographique ni du profit pour Rome de l'expédition de Julius Maternus vers le pays d'Agysimba à la fin du Premier siècle. Les « routes de chars » transsahariennes, pour autant qu'elles soient établies, paraissent difficilement exploitables dans le dossier de l'époque latine. L'or du Soudan, enfin, n'a laissé aucun nom dans l'histoire romaine. Le commerce de l'ivoire qui enrichit les ports des Syrtes fut sans doute soudanais ou tchadien, mais il utilisa certainement des peuplades intermédiaires. J'ai développé ces idées dans : P. Salama, *Le Sahara antique. Etat de la question* (*Revue de l'Institut d'Etudes politiques d'Alger*, 1958, pp. 103-119). Cf. en dernier lieu sur le Sahara l'important article de E. Demougeot, *Le chameau et l'Afrique du Nord romaine*, (« *Annales* ». *Economies. Sociétés. Civilisations*, 1960, pp. 209-247).

non rentables (8), et surtout fardeau fiscal écrasant supporté par les Numidie et Maurétanies au profit de la Proconsulaire. Il faudrait voir dans ce déséquilibre l'origine des ruptures politiques entre régions occidentales et orientales de l'Afrique du Nord, comme celle des grands soulèvements berbères du IIIe siècle. Idée ingénieuse et à étudier.

De l'important chapitre sur le « problème social » (pp. 103-167), on retiendra surtout ce phénomène de promotion qui caractérise les provinces romaines sous le Haut-Empire, phénomène symbolisé en Afrique par la fameuse inscription du Moissonneur de Maktar parvenu au faîte des honneurs dans sa ville natale (9). Des textes nombreux, littéraires comme épigraphiques, permettent d'apprécier la richesse des hautes classes et leurs carrières exceptionnelles — le pays ne donne-t-il pas à Rome deux empereurs, Septime Sévère et Macrin, au début du IIIe siècle ? — mais aussi le sort de ces basses classes, hommes libres, paysans des grands domaines ou esclaves, qui représentaient au moins les cinq-sixièmes de la population et qu'on ne doit point juger suivant un optique moderne mais replacer dans leur contexte historique (10).

Révolution politique, révolution économique, évolution sociale, même, malgré ses grandeurs et ses servitudes, ont donc formé en Afrique un état d'esprit porté nécessairement vers des réalisations matérielles. Aussi G. Picard va-t-il, dans la seconde partie de son ouvrage (pp. 169-353), nous introduire dans le domaine pratique de la vie urbaine et des arts appliqués.

Le succès de la romanisation dans ce pays pourra donc être mesuré à la densité de l'implantation urbaine. L'auteur connaît les doctrines modernes de l'urbanisme, fondées sur l'économique et le social, et il les illustre par des exemples antiques. Cependant, dans un domaine où la statistique n'a pas accès, l'évaluation de la population des villes romaines d'Afrique est encore fonction de l'interprétation de sources, tant archéologiques que textuelles. Dépouillant longuement le dossier de Carthage, on en arrive à proposer l'hypothèse de 300.000 habitants pour le début du IIIe siècle ap. J.-C. Mais, hormis ce cas « pathologique », aucune

(8) Pour les libéralités privées dans l'Afrique romaine, ajouter à la note 25 de la p. 381 l'étude de A. Lussana dans *Epigraphica*, 1952, pp. 100-113.

(9) *C.I.L.*, VIII, 11824. Pour les *Iovis arva* où le personnage allait moissonner les récoltes, A. Denan dans *Latomus*, 1958, p. 543, propose d'interpréter *Iuvenalis arva*, c'est-à-dire les champs de *Cirta* (Constantine), cette ville étant une *colonia iuvenalis*.

(10) C'est pourquoi G. Picard tient à placer un accent authentique sur les *latrones*, simples brigands et non conjurés sociaux comme le voudraient certains historiens soviétiques. Sur le brigandage dans l'Occident latin, V. le travail de Mlle Bertaut dans *Annales du Midi*, 1954, pp. 91 sq.

grande ville n'a connu plus de 25 à 30.000 âmes, et la majorité des cités n'en contenait que 3 à 5.000. Ces estimations sont d'ailleurs classiques et tous les archéologues « africains » ont exprimé la même opinion. On peut alors dire que le tiers ou le quart de la population totale de la Berbérie habitait les villes. Cela tient surtout au fait que sous le Haut-Empire les « bourgeois-agriculteurs » ne résidaient pas sur leurs terres. L'*Apologie* d'Apulée en fait foi. Aussi G. Picard considère-t-il la ville, en Proconsulaire notamment en raison du calme qui y règne, comme un centre politique et un lieu de plaisance où le problème des remparts ne se pose pas. Nous le soulevons au contraire pour ce foyer d'insécurité chronique qu'étaient les Maurétanies Césarienne et Tingitane où, dès le Second siècle, Cherchel, Tipasa, *Rapidum*, *Volubilis* et *Sala*, pour ne nommer que les cités d'importance, vivaient à l'abri de leurs murailles.

Du point de vue de la morphologie urbaine, la question est bien posée (pp. 181-223). Aux villes créées de toutes pièces sur plan orthogonal par décision administrative et dont Timgad et Carthage restent les exemples-types, s'opposaient certaines villes anciennes, agrandies et latinisées, comme *Dougga*, où les architectes romains durent composer avec un état de fait souvent défectueux. Mais, en toute hypothèse, le confort exigea l'aménagement de portiques, de jardins parfois, mais surtout une exceptionnelle politique d'utilisation de l'eau. L'auteur se permet par conséquent d'insister sur l'importance des aqueducs et des thermes dans la vie municipale d'Afrique (11). Et quant aux demeures privées, il « paraît probable que la maison hellénistique ait été importée en Afrique antérieurement à la conquête romaine, dans la dernière période de la civilisation punique qui s'ouvrit largement aux influences grecques à partir du IVe siècle av. J.-C. « C'est la maison à péristyle, beaucoup plus fréquente dans ce pays que la *domus* à *atrium* de type latin. La maison africaine résulterait alors d'une adaptation directe des modèles hellénistiques au climat de la Berbérie » (pp. 217-218). Des différents types d'habitation, depuis les plus somptueuses, G. Picard énumère des exemples et n'omet en aucune façon les maisons de quartiers modestes comme celles de *Volubilis* fouillées par R. Etienne où les adductions d'eau n'alimentaient que la seule fontaine du patio. Les

(11) Evidemment, sur ces questions d'urbanisme on ne saurait demander à l'auteur une description exhaustive de tous les sites et monuments. Je pense que toutefois les allusions à des villes comme Lambèse, Hippone, Djémila, Tipasa, eussent pu être plus nombreuses, surtout depuis la parution des précieuses monographies éditées par le Service des Beaux-Arts de l'Algérie. Pour Tipasa notamment, les derniers travaux de J. Baradez ont démontré qu'il fallait définitivement renoncer à l'hypothèse du port au pied de la colline de Sainte Salsa et de la « tannerie », identifiée maintenant comme une fabrique de garum.

laudateurs trop zélés de la civilisation antique sont ainsi rappelés aux réalités (12).

De là à analyser les mœurs, il n'y a qu'un pas (pp. 224-290). A l'examen du costume succèdent les rubriques « nourriture », « maladie et mort », « distractions », « morale et vie de famille ». On y retrouve, cette fois, le côté « vie quotidienne », tributaire de la littérature et des monuments figurés : chapitre plaisant, alerte, bien conduit. Mais surtout, dressant le bilan de cette activité journalière (pp. 289-290), G. Picard y discerne un esprit particulariste, une tendance naturelle des autochtones à transposer à leur façon les enseignements de Rome. Ce phénomène d'africanisation qui, à travers la longue histoire du Maghreb, frappe indistinctement les apports étrangers, nous en découvrirons la mesure dans le chapitre terminal de l'ouvrage que l'auteur intitule « Le baroque africain » et où il donne, à mon avis, le meilleur de lui-même (pp. 291-353).

Il n'est pas discutable, et l'on s'en aperçoit à chaque mot, que G. Picard a cédé ici à son penchant naturel pour les problèmes généraux de la pensée. Ce faisant, il « s'engage ». L'épithète de « baroque » associée à l'Afrique, voilà en effet tout un programme, où l'on flaire a priori quelque danger. Et pourtant, malgré l'excès du vocable, il semble bien que l'on puisse l'adopter. L'enthousiasme africain, la vivacité du tempérament, la soif de connaître, l'explosion même des réflexes, et toute cette exhubérance que l'on moque à l'étranger, ont ici créé un climat spirituel étonnamment favorable aux réalisations de l'esprit. G. Picard n'hésite pas, pour les besoins de son analyse, à réfuter les voix les plus traditionnelles comme celle de Monceaux, trop enclin, d'après lui, à chercher les raisons de l'originalité de l'Afrique dans des influences puniques ou grecques. La culture africaine n'est due, dans son esprit, qu'à Rome même, à l'enseignement classique qu'elle y dispensa mais que la « turbulence » locale exacerba (13). De là cette véritable « mystique de l'humanisme » dont sortit Apulée, que « le goût de l'étrangeté, l'attrait des spéculations compliquées » entraînèrent, malgré ses qualités scientifiques, au-delà du platonisme vers un néo-pythagorisme parfois plus brillant que profond.

Exploitant ce thème, il ne reste plus à l'auteur qu'à transposer son analyse dans le domaine de l'art, et cela nous vaut l'étonnante « Esthétique baroque » des pages 313-323, tentative de réhabilitation passionnée d'un art que l'étroitesse de goût des savants modernes relégua généralement à l'arrière-plan des valeurs négligeables ! (14). La démonstration de G. Picard consacre successivement la défense de l'art numide, de la plastique romano-africaine, de la mosaïque enfin.

« Irrationnel, mais plein de fantaisie, d'enthousiasme et de vie créatrice », tel apparaît au IIe siècle de notre ère, l'art numide, encore pénétré de théologie punique et de spiritualisme grec dans les grandes stèles tunisiennes de la Ghorfa (15). Mais c'est dans le domaine de la décoration que l'association des esprits berbère et latin devait produire ses chefs-d'œuvre. Dans l'esthétique romaine, l'Afrique retiendra surtout cette phase d'exhubérance que connut le règne de Néron, et c'est la Maison d'Or, avec tout son fantastique qui servira de modèle aux palais enchantés des songes d'Apulée. L'imagination débordante des Africains transposera ces visions dans d'excessives réalisations architecturales et décoratives tels les énormes thermes d'Antonin à Carthage, et, mieux encore, dans l'art sévérien de *Lepcis Magna* où le maniérisme pathétique « fait songer à la rhétorique passionnée de Tertullien » « Goût du mouvement, foisonnement tumultueux, recherche de l'effet étrange », ces caractères véritablement baroques que l'on imputait jusqu'ici à des influences orientales, traduisent pour G. Picard la propre libération du génie africain. Des parallèles constants, associant plastique et littérature, confèrent au problème un caractère éclectique rare dans nos études archéologiques, et l'on a l'impression, à lire ce plaidoyer pour l'Art d'Afrique, que ce terroir aurait engendré une de ces ambiances exceptionnellement propices au jaillissement d'écoles « totales », comme surgiront à la fois, dans le mouvement impressioniste, des Debussy, des Mallarmé et des Monet (16).

(12) Pour augmenter la valeur de sa démonstration, l'auteur eut dû intercaler quelques croquis comparatifs dans son texte. Viennent de paraître sur la question : A. Balil, *La casa en las provincias romanas de Africa* (*Boletin Seminario Valladolid*, 1959, pp. 25-58) et R. Etienne, *Le quartier Nord-Est de Volubilis*, (2 vol., Paris, de Boccard, 1960).

(13) Les chahuts d'étudiants africains étaient célèbres, et au texte de Saint Augustin cité par G. Picard p. 305, j'ajouterais la référence du Code Théodosien, XIV, 9, 1 où l'on voit ces garçons particulièrement remuants menacés d'expulsion de la ville de Rome (a. 370).

(14) G. Picard se révèle lui-même particulièrement brillant dans la polémique et rompt des lances en faveur de sa thèse. On a bien l'impression qu'à cet égard il n'a point échappé au phénomène d'africanisation ! Je conseillerais surtout de lire sa mise au point de la p. 320, remarquable d'originalité et de courage.

(15) On regrette que l'auteur ne réserve aucune part aux monuments libyco-berbères, notamment aux grands guerriers du Musée de Constantine et aux stèles d'Abizar du musée d'Alger.

(16) Pour la statuaire classique de Cherchel, G. Picard renvoie à la bibliographie antérieure (p. 397, note 48). On eut aimé connaître son opinion. Il faut se demander également dans quelle mesure le baroque d'Afrique n'a pas été tributaire des tendances générales de son époque dans le monde romain. Par ailleurs, la statuaire impériale a tenu une grande place dans la spécialisation scientifique de l'auteur cf. *Les trophées romains* (Paris, de Boccard, 1957). Vient de paraître sur la question : C. Vermeule, *Hellenistic and roman cuirassed statues* (*Berytus*, 1959, pp. 1-81).

C'est encore le thème du « palais enchanté » qui devait envahir tôt ou tard le domaine de la mosaïque. On connaît la spécialisation personnelle de G. Picard dans l'étude de cet art. Sa trouvaille fermée des thermes d'*Acholla* sur le littoral tunisien lui a même permis de dater avec précision la technique et la stylistique des pavements tout au long du Second siècle de notre ère. Reprenant ici la question dans son ensemble (pp. 339-350), il essaie de définir les périodes et les thèmes d'expression respectifs du classicisme et du baroque, et met l'accent sur l'esthétique surchargée, fidèle à la polychromie de l'école d'Afrique (17).

Ainsi se révèle à la lumière de cette activité intellectuelle et artistique un véritable phénomène culturel africain, original puisque « lié aux conditions humaines, économiques et sociales du pays ». Certes, l'Afrique « ne demeure pas rebelle aux influences extérieures... Mais la raison demeure subordonnée chez elle à la sensation et à la passion, l'intelligence à l'intuition, le permanent à l'actuel ».

Tout cela aurait-il été œuvre purement gratuite, irrémédiablement perdue pour la culture universelle au moment de la chute de Rome ? L'auteur ne veut le concevoir. Le bilan de son étude est trop positif. Le legs de l'Afrique romaine n'a pu faillir, et « si Apulée, Tertullien ou Augustin n'avaient pas écrit, si les sculpteurs et les mosaïstes de *Lepcis* et de Carthage n'avaient pas travaillé, ni la culture de l'Europe chrétienne, ni celle de l'Islam ne seraient aujourd'hui tout à fait ce qu'elles sont ».

Louons G. Picard d'avoir mis sa science au service d'une cause aussi méritoire et de l'avoir défendue autrement que par des moyens scolaires (18).

P. Salama.

(17) Pour un sujet si vaste, requérant de longs développements et beaucoup de photographies, l'auteur a trop résumé sa démonstration. Les mosaïques de Timgad, d'Hippone, de *Portus Magnus* notamment, méritaient une analyse. Leur étude, celle de documents comparatifs inter-provinciaux, eussent pu renforcer l'argumentation comme apporter certains correctifs à la thèse soutenue.

(18) Du point de vue purement matériel, la typographie de l'ouvrage est agréble, les fautes très rares (omission des notes 36 et 37 de la p. 382 ; 41 de la p. 388 ; 87 et 88 et 91 de la p. 401), les illustrations bien choisies. Mais pourquoi les accompagner de légendes sommaires complétées seulement en fin de livre ? Signalons l'amusante convention grammaticale qui remplace par des J les Dj des noms arabes (El Jem, Jemila, Jijelli, Jebel...). Le français n'est cependant pas encore une langue phonétique. A moins que l'on ne prépare ici une édition anglaise ou italienne de l'ouvrage, ce que nous souhaitons de grand cœur !

Neville Barbour, *A survey of North West Africa (The Maghrib)*. Published for the Royal Institute of International Affairs by Oxford University Press, 1959, 14×22 cm, 406 p., cartes.

Pour les historiens et géographes français le Maghreb est constitué ordinairement par la Tunisie, l'Algérie et le Maroc. Ici le terme est pris dans son acception ancienne beaucoup plus étendue, désignant l'ensemble du monde musulman situé à l'Ouest (Maghreb ou Maghrib = Occident) de l'Egypte et couvrant non seulement la Libye, mais aussi la majeure partie du Sahara septentrional jusqu'au Soudan.

L'auteur qui est un spécialiste des questions d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient (plutôt des secondes que des premières semble-t-il) se propose de nous faire comprendre l'évolution actuelle de ces vastes régions en nous présentant de chaque territoire un tableau géographique, historique, économique, social, politique, administratif. Pour mener à bien une œuvre aussi étendue, il a fait appel au concours de diverses personnalités d'origine britannique, française, italienne, espagnole : on remarquera cependant l'absence de tout spécialiste connu des questions algériennes, ce qui explique peut-être les réserves que nous aurons à formuler sur certaines pages concernant le Maghreb central.

Véritable petite encyclopédie dans les domaines des sciences économiques et humaines, cet ouvrage ne pouvait être suivi d'une bibliographie exhaustive. Aussi y trouve-t-on seulement, comme il convenait *A short list of useful books* (1), mais on peut discuter le choix effectué lorsqu'on voit retenus par exemple les ouvrages de H. Garrot et de P. Gaffarel tandis qu'on ne cite pas L. de Baudicour, E.F. Gautier, le général Azan, A. Bernard, J. Dresch, H. Isnard... sans parler de diverses publications périodiques d'un intérêt souvent capital. Surtout il pouvait paraître indispensable d'indiquer au lecteur les instruments bibliographiques dont on dispose : la mention des ouvrages de R.L. Playfair, pour une étude comme celle-ci, a qualité d'hommage mais non d'indication utile et on eût préféré voir signaler : pour la Tunisie, la bibliographie que nous devons à la Section historique du Ministère de la Guerre; pour le Maroc celles qu'a publiées *Hespéris* et celle qui constitue le *Catalogo de Materias...* de la Bibliothèque de Tetuan ; pour l'Algé-

(1) A corriger p. 385 l'attribution faite à R. Le Tourneau de *Naissance du prolétariat marocain* qui constitue une enquête collective effectuée en 1948-1950 et dirigée par R. Montagne.

rie, le volume *Histoire et Historiens de l'Algérie*, l'*Essai de bibliographie méthodique et raisonnée...* de Ch. Tailliart, les deux volumes dus au Ministère de la Guerre, les études publiées par notre *Revue Africaine* en 1956.

Cela montre combien il est difficile de simplifier et de résumer. Les cartes que l'auteur met à notre disposition nous en fournissent un autre exemple. Elles sont très utiles et très expressives, mais l'une d'entre elles déforme complètement la réalité par désir de donner une vue schématique : sur la carte pluviométrique (p. 5) les géographes constateront avec étonnement que le Maroc oriental et l'Algérie occidentale sont beaucoup plus arrosés que l'Algérie orientale et la Tunisie, la zone pluvieuse diminuant d'Ouest en Est au lieu d'augmenter !

Une autre difficulté consistait à établir un plan permettant d'étudier toutes les questions d'une manière aussi complète que possible. Le livre commence par une importante introduction (71 p.), beaucoup trop longue à notre avis car, véritable résumé de l'ouvrage, elle prépare d'inévitables répétitions (2). Suivent trois grandes parties agréablement présentées avec titres et sous-titres d'une impeccable typographie : la première traite du Maroc en mettant à part l'ancien protectorat espagnol, le territoire de Tanger, les *Plazas de Soberania* de Ceuta et de Melilla, y ajoutant le Rio de Oro et la zone de Tarfaya ; la seconde, consacrée à l'Algérie et au Sahara, est complétée par une étude de la Mauritanie qu'il fallait bien placer quelque part (on ne pouvait l'annexer au Maroc) et qui se trouve assez curieusement unie à divers territoires de l'ex-A.O.F. et de l'ex-A.E.F. demeurés en dehors de l'O.C.R.S. ; la troisième partie débute par un chapitre relatif aux relations de l'Italie avec le Maghreb oriental et se poursuit par l'étude de la Tunisie et celle de la Libye. Cela suffit à montrer la richesse de cet ouvrage qui n'a pas son équivalent en français. Certains, il est vrai, le trouveront trop ambitieux dans son dessein, déconcertés par la présentation parfois très rapide des événements (3) ou par

(2) Nous ne disons rien de diverses affirmations contestables (le commerce *considérable* de la Régence d'Alger, p. 33 ; l'affaire du bastion de France dans l'origine de l'expédition sans aucune mention des créances Baeri, p. 42 ; le plan de partition de l'Algérie, p. 61 ;...) ni de certaine phrase qui eût pu paraître prophétique en 1930, mais non en 1959, lorsque l'auteur écrit, comparant l'œuvre de Rome à celle de la France et de l'Italie : « The main difference was perhaps that ancient Rome gave the impression of building for eternity, while there was a certain air of improvisation about the French and Italian constructions, as if they had an uneasy awareness that their domination was not to last very long. » (p. 49).

(3) Comment le lecteur non informé pourra-t-il savoir, par exemple, ce que fut exactement le dahir berbère de 1931 auquel il est fait allusion p. 91 ? ou connaître l'action des Bureaux arabes exposée en quelques lignes ?

des définitions trop sommaires (4), sans parler du fait que l'exposé ne suit pas toujours l'ordre chronologique (5) et qu'on étudie chaque fois les partis politiques après avoir relaté l'évolution historique. Mais ce sont là des réserves d'importance secondaire.

Ce qui nous paraît plus grave, de notre point de vue d'historien, c'est la méthode utilisée dans certains cas pour démontrer les thèses soutenues. Que celles-ci soient hostiles aux puissances coloniales, et en particulier à la France, est hors de question, surtout lorsque les faits sont présentés avec un désir d'objectivité comme dans les études sur le Maroc, la Tunisie, la Libye et le Sahara, mais lorsque, dans le cas de l'Algérie, on devient acerbe et qu'on fait appel à l'Histoire, il faudrait alors la connaître suffisamment et user avec circonspection des témoignages et des chiffres. Nous ne faisons pas allusion ici à certaines erreurs excusables (6) ou au désir, louable en lui-même, de renouveler les études historiques algériennes (7), mais à une utilisation que nous considérons comme abusive de certains documents.

Un exemple statistique tout d'abord. Pour les cinq millions de Musulmans les plus défavorisés l'auteur donne comme revenu annuel par tête 16.000 francs en se référant à un débat de l'Assemblée Algérienne. Pour la même catégorie sociale (la cinquième et dernière de sa classification) M. Savary fournit dans un livre récent (8) une estimation sensiblement plus élevée (22.000 à 24 000). Mais là n'est pas la question. M. N. Barbour compare ensuite ce revenu à celui des Egyptiens (40.000 F) et des Indiens (25.000 F) pour en conclure (p. 250) que seuls les Arabes du Yémen avec 14.000 F ont un revenu inférieur à celui des Algériens. Or, selon toute apparence, l'auteur a comparé l'ensemble du revenu des Egyptiens, des Indiens et des Arabes du Yémen à celui de la catégorie algérienne la plus défavorisée. Il fallait évidemment, soit faire état du revenu individuel moyen de la totalité des Algériens (entre 50.000 et 60.000 F) soit mettre en parallèle, à la

(4) Sauf erreur il faut attendre la p. 327 pour trouver une définition à peu près précise des *habous* dont il a été question à plusieurs reprises sans établir de distinction entre habous publics et habous privés.

(5) Entre autres l'exposé de la vie politique algérienne pp. 228-230.

(6) La « loi » de 1863 n'a pas constitué la propriété individuelle (p. 217) ; les habous n'ont pas été confisqués en 1843, les grandes sociétés sont antérieures à 1870, la grosse colonisation n'est pas seule à côté des Musulmans dans les périmètres d'irrigation (p. 242).

(7) L'histoire de l'Algérie comprendrait trois périodes : la première de 1832 (et 1830-1832 ?) à 1871 ou 1884, marquée par un combat continuel contre la France ; la seconde jusqu'en 1920 serait une période de silence suivie par une nouvelle période de luttes et de revendications. C'est là, suivant l'auteur, « an honest way of presenting the history of Algeria and, without doubt, a fruitful one » (p. 216).

(8) *Nationalisme algérien et grandeur française*, Paris, 1960, p. 22.

même époque, les groupes les plus défavorisés dans chaque pays et examiner par exemple la situation économique des anciens « intouchables » qui, des siècles durant, ont bénéficié de la sollicitude britannique.

L'auteur, tenu sans doute par la présentation qu'impose la collection, cite rarement ses références. Cela est regrettable car lorsque, par exception, le document est invoqué, l'utilisation qui en est faite éveille une certaine inquiétude chez le modeste érudit toujours déconcerté par les affirmations catégoriques et les généralisations hardies.

Nous pensons notamment à ce qui est dit de l'enseignement dans la Régence. Que celui-ci ait été plus répandu qu'on ne le croit généralement, nous en sommes persuadé et que l'intervention française ait eu d'abord pour conséquence de jeter la perturbation, nous en sommes certain ; mais est-il bien exact que le Général Valze (sic) « presenting the conclusions of the *Commission d'Afrique* recognized that pratically all Arabs know how to read and write. There are two schools in each village (January 1834) », (p. 239). L'auteur ne se pose aucune question ni sur la personnalité du général Valze (Valazé évidemment) et la durée de son séjour en Afrique (du 14 juin au 18 juillet 1830 exactement), ni sur la qualité et le niveau de l'enseignement, ni sur l'existence de témoignages différents ou même opposés. Spécialiste des questions nord-africaines, il n'essaye pas de satisfaire la légitime curiosité de ceux qui aimeraient savoir quelle langue lisaient et écrivaient les berbérophones (plus de 30 % de la population d'alors) dont l'idiome, jusqu'à plus ample informé, était exclusivement oral.

Peut-être eût-on trouvé un début de réponse en recourant au document original. On eût alors constaté que le général Valazé n'a jamais présenté les conclusions de la Commission d'Afrique à laquelle il n'appartenait pas et s'il fut entendu par les commissaires il n'a jamais prononcé les paroles qui lui sont attribuées. Celles-ci sont dues à un Maure d'Alger nommé Bouderba qui s'exprima ainsi : « Presque tous les Arabes savent lire et écrire. Dans chaque village il y a deux écoles. Parmi les Kabaïles, au contraire, il n'y a guère que les scheiks qui aient ces premiers éléments d'instruction. » Nous ignorons quelle audience on peut accorder à Bouderba, mais son affirmation est évidemment moins catégorique que la précédente et si l'on songe, comme le montre le contexte, qu'il s'agissait seulement de la région algéroise (Mitidja et montagnes voisines dont les habitants sont considérés comme Kabaïles), on voit que l'argument doit être ramené à des proportions plus modestes.

Il est vrai que pour renforcer ce premier témoignage l'auteur en cite un second, invoquant le général Bedeau selon lequel Constantine possédait, vers 1837, 90 écoles primaires totalisant 1.300 à 1.400 élèves. Passons sur l'importance moyenne de ces écoles et rappelons que cette ville (d'ailleurs particulièrement évoluée dans la Régence) comptait au moins 25.000 habitants, ce qui signifie qu'une fraction seulement de la jeunesse (le tiers ?) était scolarisée. Les deux témoignages ne se complètent pas, ils se contredisent. Et puis comment l'auteur peut-il écrire p. 320 que la population scolaire de la Tunisie en 1881 s'élevait seulement à quelques centaines d'élèves et admettre que tous les enfants de la Régence d'Alger étaient scolarisés en 1830 : chacun sait que le niveau culturel de la Tunisie a toujours été plus élevé que celui de l'Algérie et, à la veille du Protectorat, sa situation n'avait certainement rien à envier à celle de la Régence à l'époque des pachas (9). Dans un domaine aussi mal connu que celui de l'Algérie en 1830, il faut se méfier des formules simplistes qui n'ont pas de réelle valeur historique.

Que toutes ces remarques ne nous fassent pas oublier cependant les mérites de ce livre rassemblant une foule de renseignements disséminés dans de nombreux ouvrages. Nous regrettons, il est vrai, de ne pouvoir en recommander l'usage sans quelques précautions préalables, mais lorsqu'on craint de trouver un ver dans un fruit, si beau soit-il, on hésite toujours à le dévorer à belles dents.

X. YACONO.

Colloque international sur les niveaux de vie en Tunisie (Tunis, 10-17 octobre 1955). Publications de l'Institut des Hautes Etudes de Tunis. Paris, P.U.F., 3 volumes, 21×27 cm. — I. P. SEBAG, *Enquête sur les salaires de la région de Tunis*, 1956, 80 p., 19 phot. — II. *Niveaux de vie liés à l'agriculture*, 1957, 140 p., 7 pl. h-t. — III. *Les niveaux de vie en Tunisie. Problèmes généraux et conclusions*, 1958, 108 p.

Le problème des niveaux de vie restant essentiel en Tunisie, il n'est pas trop tard pour rendre compte d'ouvrages dont la publication s'est trouvée retardée par des circonstances diverses, mais dont l'intérêt demeure très grand malgré la qualité fort inégale des résultats obtenus par les divers chercheurs.

Avec un groupe de collaborateurs avertis (parmi lesquels deux médecins), P. Sebag a mené entre la fin juin et la mi-août 1955,

(9) Personnellement, d'après nos études régionales (que nous ne saurions généraliser), nous pensons que l'arabe dialectal était moins connu à l'arrivée des Français, tandis que l'arabe coranique était effectivement plus répandu, mais de là à conclure à l'instruction de toute la jeunesse, il y a plus d'un pas à franchir.

à Tunis, dans les milieux de salariés, une enquête pleine d'enseignements et on doit le louer pour la précision des résultats obtenus.

Partant de cette considération que « les niveaux de vie se trouvent à la fois définis par le montant des revenus et par les modalités de leur emploi », les enquêteurs se sont attachés à déterminer non seulement les gains, mais aussi la répartition des dépenses. Ils ont soumis à un questionnaire très détaillé cent familles choisies dans des groupes différenciés par la nature du travail, la qualité de l'employeur et le caractère de l'emploi. Les résultats sont présentés en distinguant le plus souvent : Tunisiens musulmans, Tunisiens israélites, Européens. L'étude, très dense, est divisée en cinq chapitres : les ressources ; la structure des budgets ; l'alimentation et l'habillement ; l'habitat ; la santé, la culture et les loisirs ; essai de synthèse.

Les tableaux de chiffres ne se résument pas. Il faudrait reproduire les plus importants. Faute de place, nous donnerons seulement celui qui précède les conclusions (p. 74) et qui est, en somme, sous la forme d'un pourcentage, la synthèse des résultats obtenus :

Catégories	Aisance relative	Gêne	Pauvreté	Misère	Détresse
Tunisiens musulmans .	9,3	16,9	20	29,2	24,6
Tunisiens israélites	40	30	10	10	10
Européens	44	24	24	8	0

Précisons, pour faciliter l'interprétation, que l'*aisance relative* est définie comme correspondant à plus de 8,500 F mensuellement par unité de consommation (1), la *gêne* à 8.500-6.500 F, la *pauvreté* à 6.500-4.500 F, la *misère* à 4.500-2.500 F et la *détresse* à moins de 2.500 F.

(1) Cette unité correspond aux besoins de l' « homme adulte effectuant un travail léger » et, dans ces conditions, on estime que : un enfant de 0 à 3 ans inclus = 0,40 ; un enfant de 4 ans à 9 ans inclus = 0,70 ; un enfant de 10 ans à 20 ans inclus = 1,10 ; un homme de 21 à 69 ans inclus = 1,15 ; une femme de 21 à 69 ans inclus = 0,95 ; une personne de 70 ans et plus = 0,80. Ces normes acceptées en principe pour les besoins alimentaires sont étendues ici à l'ensemble des besoins (p. 23).

Les trois quarts de la population tunisienne étant des ruraux, ce sont les niveaux de vie du monde agricole qui devaient retenir au premier chef l'attention du colloque de Tunis. Mais, faute de temps et de moyens sans doute, nous n'avons pas, sur cette question fondamentale, un travail d'ensemble permettant des estimations suffisamment précises. L'ouvrage consacré aux *Niveaux de vie liés à l'agriculture* est, en effet, constitué par une série d'études menées sans méthode uniforme et d'un intérêt variable.

Rassemblant toute la documentation disponible (et combien insuffisante !), P. Marthelot expose, en quelques pages d'introduction (7-20), les problèmes essentiels sur le milieu rural traditionnel et l'évolution des niveaux de vie. Selon lui l'existence de niveaux de vie très bas s'explique moins par les rigueurs du milieu naturel et la surcharge démographique que par la mise en valeur élémentaire et plus encore la mauvaise répartition du capital foncier et des revenus.

Après cet excellent chapitre, l'étude de l'agriculture traditionnelle fait l'objet de cinq enquêtes dont trois d'une certaine importance. La plus complète est sans doute celle que A. Bessis a mené dans le *Cheikhat des Oulad Sidi Ali ben Aoun* (pp. 21-29) : sur cette terre collective de la Tunisie centrale où la sédentarisation est récente, le revenu moyen annuel par tête d'habitant ne s'élève qu'à 16.000 F, la répartition étant d'ailleurs très inégale : 52 % ne disposent que de 7.216 F, 28 % de 15.307 F, tandis que 17 % peuvent compter sur 25.798 F et 3 % sur 119.646 F. *Les niveaux de vie à Hergla* (village à une trentaine de km au nord de Sousse) sont essentiellement dans la dépendance du travail de l'alfa, mais l'étude descriptive de D. Pauphilet n'aboutit pas à une classification précise. Sur la *Région d'Enfidaville* (pp. 39-48), G. Rebois a rassemblé des données numériques nombreuses qui lui permettent d'avancer par exemple que la dépense annuelle par unité de consommation s'élève en moyenne à 34.700 F, mais qu'elle varie de 10.000 F à 125.000 F ; pour la moitié des familles, la part des dépenses alimentaires dépasse 80 % et celle des dépenses de produits céréaliers (blé, orge, pain, semoule) est supérieure à 47 %.

Deux monographies sont consacrées à la modernisation de l'agriculture : l'une de G. Destanne de Bernis, relative à l'*Office de l'Enfida* (pp. 56-78), expose les difficultés à surmonter pour recaser sur une superficie de 16.000 hectares de « terres de culture » une population de 17.000 habitants répartis en 2.500 familles et 87 douars ; l'autre, de J. Poncet, étudiant *La mise en valeur de la vallée de la Medjerda* (pp. 79-85), montre les dangers qu'il y aurait à effectuer une transformation technique sans l'accompagner d'une transformation du régime agraire et d'un large équipement social.

Tout cela évidemment ne constitue pas un tableau complet et on ne saurait extrapoler sans danger en partant de ces diverses enquêtes menées suivant des méthodes différentes. On peut se

féliciter cependant de disposer d'une masse notable de documents que complètent encore un *Résumé des discussions*, des comptes rendus sur les *Visites et excursions* (De Souk-el-Arba à la région de Kairouan. Une visite aux travaux de mise en valeur de la vallée de la Medjerda) et des *Annexes* sur les lotissements ruraux tunisiens et les données statistiques.

Le troisième fascicule publié à la suite du Colloque manque d'unité et le sous-titre *Problèmes généraux et Conclusions* ne correspond pas exactement au contenu.

Les questions de *Méthodes* examinées dans une première partie (pp. 7-21) montrent combien il est difficile d'enquêter sur les niveaux de vie dans les pays sous-développés. Les *Problèmes généraux*, étudiés ensuite, sont ramenés à trois : les facteurs géographiques, la démographie, l'industrialisation. C'est P. Marthelot qui expose les premiers en spécialiste ayant longuement réfléchi à ces questions et pour lequel « l'homme peut toujours obvier aux inconvénients naturels d'un pays donné et, de ce fait, des niveaux de vie bien différents peuvent correspondre à des conditions physiques à peu près semblables » ; il ne suffit donc pas de surmonter les difficultés de climat et de sol, mais il faut aussi apporter une solution au problème de la répartition des richesses obtenues. Faute de chiffres récents la question démographique est étudiée assez rapidement. Par contre la question de l'industrialisation fait l'objet d'un remarquable rapport de G. Destanne de Bernis, étudiant les problèmes que pose l'industrialisation (en particulier celui du régime douanier) et montrant par la nature du chômage (surtout des « fellahs sans terre ») qu'il est impossible d'envisager un développement de l'industrie sans un développement préalable et concomitant de l'agriculture : il s'agit d' « un complexe agriculture-industrie. »

L'ouvrage se termine par des *Etudes diverses* qui, plus nombreuses, auraient pu constituer un fascicule particulier et que, dans tous les cas, on s'attendrait plutôt à trouver avant les questions de méthode et les problèmes généraux. Il s'agit essentiellement de travaux sur l'artisanat (d'abondantes statistiques), le ramassage de l'alfa (un marché anarchique caractérisé par une scandaleuse exploitation des ramasseurs), la pêche (qui occupe 14.000 personnes), les chantiers d'assistance (« un travail dégradé »). Pour finir un intéressant rapport du Dr J. G. Valensi comparant les statistiques de la maternité hospitalière de Tunis (surtout des femmes indigentes) et celles d'une clinique de la ville (femmes appartenant à la bourgeoisie) : la différence dans l'état de santé des mères et des enfants est considérable (2).

(2) Un fait nous a frappé dans ces statistiques. A la maternité, les chiffres dénotent un état de santé très supérieur chez les Israélites : ces femmes ont-elles un niveau de vie différent de celui des Musulmanes et des Européennes ?

Nous pensons avoir donné une idée de la riche documentation fournie par ce Colloque et nous souhaitons que le Gouvernement tunisien réponde aux vœux exprimés relativement aux moyens à employer pour obtenir le relèvement des niveaux de vie de la population tunisienne.

X. YACONO.

Marcel LEGENDRE, *Survivance des mesures traditionnelles en Tunisie*. Publications de l'Institut des Hautes Etudes de Tunis, Paris, 1958, P.U.F., 21×27 cm, 92 p., illustrations.

Le système métrique a été instauré en Tunisie par un décret du 12 janvier 1895 qui prévoyait encore pour les surfaces et les volumes des mesures transitoires d'équivalence. Les anciennes mesures n'ont pas disparu brusquement, mais progressivement, s'assimilant parfois au système métrique ; certaines se maintiennent toujours dans les tribus, mais il est possible qu'elles ne soient bientôt plus qu'un souvenir. Il y avait donc un double intérêt à présenter un tableau de cette métrologie tunisienne : d'abord un intérêt historique en recherchant l'origine des unités (quant au nom et à la grandeur) et en déterminant ce qu'il en reste à l'époque actuelle ; ensuite un intérêt pratique pour tous ceux « qui sont en contact avec les usagers des mesures tunisiennes : juristes, géomètres, agents de recensement, commerçants, auxquels un tableau résumé peut servir de vade mecum pour l'interprétation des anciens contrats ou pour la compréhension de certaines énonciations. »

Ce double but est parfaitement atteint par M. Legendre qui étudie successivement les mesures de longueur, les mesures agraires, les mesures de poids, les mesures de capacité, la mesure du temps, délaissant, et on peut le regretter, la question des monnaies. Lecture pleine d'intérêt grâce au souci constant de se placer dans l'optique de l'évolution historique, en soulignant les rapprochements qui éveillent la curiosité : par exemple le *dhrâa* ou coudée correspond exactement à la moitié du mètre (p. 16) tandis que l'unité principale de poids, le *rtol*, équivaut à la moitié du kilogramme (p. 36).

L'ouvrage se termine par plusieurs annexes dont deux planches de photographies (représentant des mesures anciennes de capacité), des tableaux de correspondance des mesures traditionnelles, un index des principales mesures mentionnées dans le texte, un tableau des mesures et poids utilisés actuellement en Egypte.

X. Y.

Gaston RAMBERT, *Histoire du commerce de Marseille. Tome VI. De 1660 à 1789. Les colonies.* Paris, Plon, 1959, 22×14 cm, 664 p., 3 fig., 10 ill. h-t.

« Marseille, placée en retrait du commerce océanique par rapport aux villes maritimes du Ponant, a toujours un peu donné l'impression de ne trafiquer sérieusement qu'avec la Méditerranée », nous dit G. Rambert dans sa préface. Et de fait lorsqu'on songe aux ports « coloniaux » français, on regarde d'abord vers l'Atlantique et non vers la côte provençale. Cependant, il y a un demi-siècle, dans son ouvrage sur *Marseille et la colonisation française*, Paul Masson avait déjà étudié le commerce marseillais avec les Antilles, du moins pour la période 1719-1780. Utilisant de nouvelles sources d'archives, G. Rambert présente un travail beaucoup plus approfondi pour toute la période 1660-1789 et son gros volume, malgré la profusion de détails et de chiffres (peut-être à cause de cela) sera lu avec un intérêt soutenu par tous ceux qui s'intéressent à la colonisation française et au commerce colonial. Dans ce bref compte rendu nous ne pouvons que souligner quelques-unes des conclusions auxquelles l'auteur aboutit et qui sont parfois entièrement nouvelles.

Par suite de l'absence de documents faciles à consulter, nous ne savions à peu près rien sur les débuts du commerce marseillais avec les Iles. Celui-ci prend son essor en 1670 sous l'impulsion de Colbert dont l'intervention détermine la création à Marseille d'une raffinerie de sucre qui allait prospérer avec Gaspard Maurellet, une des plus fortes personnalités que fait apparaître ce livre pourtant riche en acteurs énergiques et en hommes d'initiative. Alors que Marseille recevait jusque-là le sucre d'Egypte, celui des Hollandais et les cassonades du Brésil, G. Maurellet, important des cassonades des Antilles, puis pratiquant la culture de la canne à sucre et même la traite des nègres, contribue beaucoup à renverser ce courant commercial d'importation qui cède la place à un courant d'exportation alimentant non seulement l'arrière-pays, mais aussi l'Italie, la Savoie, la Suisse, l'Allemagne. Ces succès provoquent les négociations qui aboutissent aux lettres patentes de février 1719 accordant à Marseille la permission d'établir un libre commerce avec les Iles françaises et le Canada alors qu'auparavant les transactions avec les Antilles étaient régies par une législation compliquée propre à décourager les négociants.

La liberté des échanges est à l'origine d'une nouvelle période de commerce et de colonisation. Les Provençaux s'implantent à La Martinique, à la Guadeloupe et à Saint-Domingue : « le négoce se trouve à l'origine même de la colonisation ; il a précédé toutes les autres formes de l'activité économique, même l'agriculture » (p. 82). Aussi fait-il l'objet d'une étude attentive. Marseille se voit

évidemment intégrée dans le système du Pacte colonial ou Régime de l'Exclusif, mais, dès 1727, celui-ci s'assouplit pour aboutir à un « Exclusif mitigé » consacré par l'arrêt du 30 août 1784 qui « autorisait les étrangers... à apporter aux colonies françaises les produits que ne pouvait fournir à celles-ci le commerce national » (p. 127). D'abord très hostiles à cette évolution, les Marseillais en prennent peu à peu leur parti devant le progrès des échanges avec les Iles.

Les négociants du Lacydon concurrencent bientôt leurs émules du Ponant dans tous les domaines à l'exception de la traite des nègres à laquelle ils répugnèrent longtemps, mais non totalement car « hommes d'affaires avisés avant d'être philosophes, ils se sont servis de la traite tout en la déplorant » (p. 173). Et c'est une impressionnante galerie d'armateurs qui défile devant nous avec, à la tête, Georges Roux dit Roux de Corse, « la figure à la fois la plus originale et la plus brillante du négoce marseillais dans le deuxième tiers du XVIIIe siècle » (p. 178), l'homme qui pousse la hardiesse jusqu'à ne jamais assurer ses bâtiments, auquel on attribuait une fortune de trente millions de livres et qui, émule de Maurellet, réussit, et de manière encore plus décisive, à renverser un courant commercial, celui du café : grâce aux plantations effectuées à la Martinique, les arrivages s'accrurent sur la place de Marseille au point non seulement d'évincer le café levantin, mais d'aller concurrencer celui-ci dans les ports de la Méditerranée orientale !

L'énergie des hommes se trouve évidemment conditionnée par le niveau des techniques et les procédés commerciaux. L'auteur nous fait donc entrer dans le détail des opérations maritimes (la route, les types de navires, le calendrier des expéditions, la mortalité du personnel nautique) et des opérations commerciales (les servitudes fiscales, le personnel commercial aux Iles, les espèces monnayées, le mécanisme des achats et des ventes...).

Vu l'évolution de la conjoncture internationale notamment, les progrès du trafic ne sont point réguliers. Les « beaux temps » du commerce des Iles se placent d'abord entre 1723 et 1755 : les échanges n'atteignent pas leur niveau le plus élevé, mais les négociants accumulent d'énormes bénéfices. La guerre de sept ans a pour conséquence une grave crise qui se prolonge jusqu'en 1777. La guerre d'Amérique n'interrompt pas le trafic et coincide au contraire avec un nombre exceptionnel de départs pour les Iles. L'apogée se situe dans les années qui suivent : à la veille de la Révolution, Marseille prend la seconde place dans le commerce direct avec les Iles, le cédant à Bordeaux, mais surclassant Nantes et Le Havre en 1787 et 1788 (pp. 358-362) ; dans l'économie locale le commerce des Iles n'est plus très loin derrière le commerce traditionnel du Levant et c'est là un événement de grande importance.

Nous l'apprécions d'autant mieux que nous disposons d'importantes données statistiques patiemment rassemblées et clairement analysées aussi bien pour les grands produits d'importation (sucre et café essentiellement et, bien loin derrière, cacao, coton, colorants...) que pour la multitude des produits d'exportation (denrées alimentaires variées, produits des industries de Marseille et de Provence, produits d'Outre-Mer). Au total Marseille est, avec Bordeaux, le port où, dans les relations avec les Antilles, les exportations atteignent le taux le plus élevé par rapport au mouvement général. Quant aux prix, de 1743 à 1788, ils accusent une évolution ascendante : « la hausse des produits coloniaux a été lente et progressive, celle des marchandises exportées longtemps plus rapide, moins marquée dans la dernière période, mais dans l'ensemble supérieure à celle des marchandises importées » (p. 454).

Afin d'apprécier l'accroissement réel du commerce de Marseille avec les Antilles, tant en ce qui concerne les quantités que les valeurs, il semble utile de reproduire deux tableaux qui donnent les taux de variation de 1743 à 1788, le premier pour les importations, le second pour les exportations (pp. 455-456).

Marchandises importées	Taux de variation	
	en quantité	en valeur
Sucres de toute nature	+ 102 %	+ 296 %
Café	+ 658 %	+ 1.310 %
Indigo	− 36 %	+ 67 %
Cacao des Iles	+ 110 %	+ 110 %
Coton	761 fois plus	1.522 fois plus

Marchandises exportées	Taux d'augmentation	
	des quantités	des valeurs
Huile d'olive	645 %	1.120 %
Savon	379 %	665 %
Farine	416 %	1.000 %
Chandelle	706 %	974 %
Vin	269 %	503 %
Chapeaux en poils et laines	175 %	790 %
Souliers	926 %	1.078 %
Bougies	160 %	275 %
Fromage de gruyère	236 %	852 %
Amandes	201 %	907 %
Clous	284 %	708 %
Bas de soie	514 %	1.349 %

Cette remarquable étude constitue l'essentiel mais non la totalité du livre de G. Rambert qui comporte une deuxième partie consacrée à *L'Amérique septentrionale* (pp. 461-508) et une troisième aux *Indes orientales* et à *l'Extrême-Orient* (pp. 509-650). Malgré l'abondance des faits et des chiffres les idées essentielles sont toujours dégagées avec netteté qu'il s'agisse des tentatives de colonisation en Louisiane (c'est un Marseillais qui le premier y tenta la culture du coton), des relations avec le Canada et Terre Neuve (Marseille devint un grand port réexportateur de morue), de la rivalité entre Marseille et la Compagnie des Indes (la grande querelle des indiennes et la figure de Jacques Rabaud qui incarne la résistance du négoce marseillais) ou de l' « association générale pour une expédition de commerce à la Chine » à laquelle les Marseillais participèrent activement en 1784-1785. La conséquence de toutes ces entreprises ? Alors que les Marseillais au milieu du XVIIe siècle affichaient une hostilité foncière envers toute entreprise extra-méditerranéenne, « c'est sa participation au commerce des colonies qui, en diffusant ses forces vives de l'Extrême-Orient à l'Extrême-Occident, a fait de Marseille, à la fin de l'Ancien Régime, un véritable port mondial » (p. 650).

L'ouvrage se termine par quelques graphiques et tableaux qui résument les évolutions essentielles. Par contre point d'index. S'agissant d'un livre aussi riche ce serait là une lacune regrettable, mais nous pensons que, comme pour les quatre premiers volumes de la collection, nous trouverons ce guide précieux dans un fascicule particulier.

Souhaitons que le tome suivant soit de la même qualité car, traitant notamment de la Barbarie, il nous intéressera particulièrement.

X. YACONO.

Bottin Europe 1960. Paris, société Didot-Bottin, 22×27 cm, 1.508 p.

C'est la seconde livraison d'un ouvrage qui constitue l'Annuaire du Marché Commun et qui est publié en quatre langues (allemand, français, italien et néerlandais) par une maison depuis longtemps spécialisée dans ce genre d'édition.

Nous trouvons là rassemblés de multiples renseignements sur les grandes organisations européennes (Conseil de l'Europe, CECA, Euratom, Marché Commun), sur les six pays membres du Marché Commun (cartes, études générales, gouvernement et administration centrale, corps diplomatiques, villes...), sur le Commerce et l'Industrie (chambres de commerce, banques, presse,

radio et télévision, Universités et grandes écoles, syndicats ouvriers...).

L'Algérie et le Sahara, du moins le Sahara algérien, y ont leur place : pages 300-320 qu'il faut parfois compléter avec les tableaux statistiques des pages 444-460. La carte qui ouvre l'étude présente essentiellement les ressources du sous-sol saharien et les pages qui suivent sont évidemment orientées vers les questions économiques. Par la place essentielle accordée à l'industrie, l'étude paraîtra sans doute déséquilibrée à un géographe, mais il ne faut pas oublier la nature de l'ouvrage qui cherche à souligner les lignes de force du développement futur. Au total une information utile et facile à consulter.

X. Y.

A. J. Arberry, *Shiraz, persion city of saints and poets.* The centers of civilization series, 1 vol., 178 pages, University of Oklahoma Press, Norman, 1960.

M. Arberry, professeur à l'Université de Cambridge, est l'un des meilleurs spécialistes anglo-saxons de la civilisation persane et de la mystique musulmane. Après ses ouvrages classiques *Sufism* (Londres, 1950), traduit en français sous le titre : *Le Soufisme* en 1952, *The Legacy of Persia* (Oxford, 1953) et *Classical Persian Litterature* (Londres, 1958), il donne à la nouvelle collection lancée par University of Oklahoma Press un charmant livre sur la ville persane de Chiraz au Moyen Age.

L'auteur ne fait pas une description analytique de la ville et se borne à relater les faits saillants de son histoire, pour montrer que, jusqu'au XIVe siècle, époque où il s'arrête, la ville a connu bien des périodes agitées. En contraste avec cette agitation superficielle, il évoque la mémoire et l'œuvre de quatre grands citoyens de Chiraz, ceux qui, pour lui, font tout le prix de la ville, les mystiques Ibn Khafif (Xe siècle) et Ruzbihan (XIIe siècle) et les poètes fameux Sa'di (XIIIe siècle) et Hafiz (XIVe siècle). Avec un plaisir évident et en une très belle langue, M. Arberry évoque leur personnalité et leur œuvre, émaillant son exposé de citations particulièrement nombreuses quand il s'agit des poètes. Ainsi vit pour le lecteur une civilisation raffinée et charmante, fort originale dans le monde musulman de cette époque. On ne saurait trop recommander la lecture de ce petit livre à quiconque éprouve le désir de s'initier à la civilisation persane du Moyen Age.

R. Le Tourneau.

Boyer (P.). — *L'évolution de l'Algérie médiane (ancien département d'Alger) de* 1830 *à* 1956. Paris, Adrien-Maisonneuve, 1960, 25×16,5 cm, XX-427 p., cart. dépl.

Il n'est pas utile de présenter M. Boyer aux lecteurs de cette revue ; divers articles de lui sur le passé de l'Algérie leur ont permis d'apprécier son érudition patiente et sûre, tout comme la prudence et la mesure de ses interprétations. On retrouve ces qualités dans le livre qu'il publie maintenant.

Est-ce la faute de M. Boyer si son sujet n'en est guère un ? L'Algérie, le Maghreb médian des géographes arabes, peut être considérée comme une région de transition entre deux pays à forte personnalité, la Tunisie méditerranéenne et arabisée, et le Maroc atlantique et à forte proportion berbère. Dans cette Algérie, la province du milieu, celle d'Alger, présente les caractéristiques mêmes du pays de transition sans personnalité propre. On l'ampute d'un territoire, on lui en rajoute un autre sans lui donner, ni lui ôter ce qu'elle n'a pas, une âme collective. L'auteur a parfaitement conscience de cela ; s'il n'a pas étendu son investigation et ses réflexions à toute l'Algérie, c'est par un scrupule fort honorable : familier avec les archives de l'ancien Département d'Alger, puisqu'il veille sur elles depuis de nombreuses années, il ne s'est pas estimé en droit de pénétrer dans le domaine des autres anciens départements, faute de le connaître aussi parfaitement.

Il commence par présenter un tableau de la province turque du Titteri avec son enclave deylicale d'Alger et environs, parce que le Département d'Alger en descend en droite ligne. Les Turcs avaient donné à leur Régence d'Alger une solide armature administrative, tenant compte à la fois des réalités locales et des commodités de l'occupant. Les Français, qui ignoraient tout de l'Algérie au moment de la conquête ont été trop heureux de trouver tout prêt ce moule et de suivre sur bien des points la politique de leurs prédécesseurs. C'est l'un des thèmes que développe, à juste titre, M. Boyer. Son tableau de l'Algérie turque (car la plupart de ses observations s'appliquent aussi bien aux deux autres provinces) est fort intéressant et abonde en remarques pertinentes, en particulier tout ce qui concerne les marchés ruraux et les pélerinages, le rôle peu important et comme extérieur des villes. Mais l'auteur sera certainement d'accord avec moi pour dire que ce tableau demeure provisoire et sujet à caution tant que les archives turques d'Alger et d'Istamboul n'auront pas été méthodiquement dépouillées. Nous en sommes réduits pour le moment aux observations, fort intéressantes bien sûr, des premiers occupants français qui ignoraient tout du pays et nourrissaient un préjugé défavorable à l'égard des Turcs. Je ne dis naturellement

pas que l'ensemble du tableau soit inexact, mais seulement que, sur nombre de points, il est sujet à modification.

Avec la conquête de 1830, M. Boyer dispose d'une documentation beaucoup plus sûre, puisque les archives françaises de la Préfecture d'Alger et du Gouvernement Général, sans compter toute la littérature en langue française sur l'Algérie, lui fournissent une ample moisson de faits et d'idées. Il insiste d'abord sur l'administration qu'établit Abd el-Kader dans une portion au moins du département d'Alger et qui fut reprise en partie, pendant et après la pacification, par les autorités françaises. A mesure que l'aire d'influence française s'accroissait, l'administration indigène d'Abd el-Kader fut laissée en place, sous le contrôle de l'armée qui établit ainsi une hiérarchie parallèle à la hiérarchie indigène. Cependant, là où les Européens étaient nombreux, c'est-à-dire à Alger et dans les environs immédiats, une administration civile de type français était constituée, bien différente de la première et naturellement désireuse d'étendre un champ d'action qu'elle jugeait trop étroit. D'où les conflits incessants entre les deux administrations et l'extension du commandement civil à des tribus qui étaient souvent très mal préparées à s'y adapter.

L'auteur en vient alors à l'étude de la population européenne des premiers temps de la conquête ; il montre le caractère européen, et non pas uniquement français, de ce peuplement jusqu'à 1848, son caractère urbain aussi, les transformations profondes et désordonnées qu'elle apporta dans la situation foncière du pays. Il passe de là à une étude fort intéressante de l'économie du futur département d'Alger entre 1830 et 1848, montrant comment une économie européenne, encore rudimentaire, s'installa dans ce pays sans tenir le moindre compte des structures économiques anciennes. Il termine par un bon tableau de la vie sociale et culturelle des nouveaux habitants du pays.

La troisième partie, de loin la plus longue, est consacrée à l'évolution du département d'Alger entre sa naissance en 1848 et sa mort administrative en 1956.

L'auteur commence par aborder deux questions qu'il avoue ne pas pouvoir séparer de leur contexte algérien d'ensemble, le problème politico-administratif et le problème démographique. Leurs données dépassent en effet le cadre d'une unité administrative, artificielle dans une très large mesure, et sont liées à ce qui se passe dans l'ensemble du pays.

En 1848, le département d'Alger comprenait un territoire civil et des territoires militaires. Le premier était destiné à s'agrandir à mesure que progressait la pacification et qu'augmentait la population européenne. Il n'y manqua point : la plupart des communes primitives éclatèrent à la longue et donnèrent naissance chacune à plusieurs communes, bientôt dites « de plein exercice », parce que leur structure était fort voisine de celle des communes métropolitaines. Elles prirent leur forme définitive avec la loi municipale du 5 avril 1884.

Les territoires militaires au contraire devaient diminuer jusqu'à disparaître complètement en 1912. Ils comprenaient le monde mouvant des tribus qui se gonflaient ou disparaissaient presque, selon les circonstances. L'administration militaire, toute désireuse qu'elle fût de coller à la réalité indigène, s'aperçut bientôt qu'une telle situation rendait sa tâche difficile et obtint, par le biais du régime foncier que réglait le sénatus-consulte du 22 avril 1863, une stabilisation territoriale de la population musulmane. Pour ce qui est des cadres administratifs militaires, ils conservèrent jusqu'à leur disparition une remarquable fixité conforme à la réglementation de 1844 qui avait donné forme aux Bureaux arabes.

Mais quand, surtout à partir de 1870, de larges portions de territoire habitées par une forte majorité de Musulmans passèrent sous administration civile, on s'aperçut presque tout de suite que celle-ci était bien embarrassée de ses nouveaux administrés, si différents à tous points de vue des administrés européens. On tâtonna quelques années, pour arriver enfin au système dit des « communes mixtes » qui ressuscitait en somme le bureau arabe d'autrefois, à ceci près que l'administrateur n'était plus un militaire, mais un civil qui, néanmoins, portait képi et quelque chose comme des galons. En somme l'administration civile recevait une satisfaction de principe, mais était bien obligée de reconnaître que ses us et coutumes ne pouvaient pas s'adapter sur le champ à la population musulmane.

Le système des communes mixtes permettait d'administrer tant bien que mal le pays, mais ne s'avérait guère propre à faciliter son évolution parce que, tout comme les militaires des Bureaux arabes, les administrateurs de Communes mixtes avaient tendance à prendre toutes les affaires en main et à agir par voie d'autorité, sans que la population participât vraiment à la gestion de ses propres affaires. Aussi décida-t-on en 1937 de créer à l'intérieur des communes mixtes, des Centres municipaux destinés à se transformer peu à peu en communes ordinaires. L'expérience, arrêtée par la seconde guerre mondiale, fut reprise dès 1945 et largement pratiquée en Kabylie ; ses résultats furent inégaux et souvent décevants, du fait surtout que les ressources des Centres n'étaient pas suffisantes pour des travaux d'édilité moderne et que les querelles ancestrales entravaient souvent la création de syndicats de communes.

Après cet examen des structures administratives, M. Boyer passe à celui de la représentation locale au Conseil Général, à l'échelon algérien (Délégations financières, Assemblée financière

et Assemblée algérienne) et à l'échelon national (Parlement). Il indique les vicissitudes de ces diverses représentations et termine en dégageant leurs caractères généraux. Pour lui, et on ne voit pas de raison de le contredire, les représentants de la population algérienne, à tous les échelons, se sont de plus en plus préoccupés des questions purement locales et de moins en moins des grands courants d'opinion de la vie politique française. D'autre part les Français d'Algérie ont élu des personnalités, bien plus que des représentants des grandes tendances politiques françaises. Quant aux élections en milieu musulman, elles ont surtout favorisé les membres des « grandes familles », qu'il s'agit de familles dont l'influence était réellement ancienne, ou de nouveaux venus qui profitaient du système en vigueur pour prendre de l'influence.

Le développement suivant traite de « l'évolution des cadres administratifs traditionnels », c'est-à-dire des chefs indigènes que l'administration française avait hérités du régime turc et surtout de l'administration d'Abd el-Kader. Militaires ou civils, les Français eurent pour tendance, constante de limiter le pouvoir de ces chefs et d'en faire des fonctionnaires d'exécution. L'institution des adjoints indigènes (1866), transformés en « Caïds » par le décret du 6 février 1919, est typique de cet état d'esprit. Mais cette sorte d'assimilation se heurta à bien des difficultés : alors que dans les Communes de plein exercice, les Musulmans, qui vivaient au contact des Européens, se pliaient en somme aisément à un régime administratif moderne, il n'en fut pas de même dans les Communes mixtes.

Parlant ensuite de l'administration de la justice, l'auteur retrace brièvement le développement de la justice française, fort analogue à celle qui fonctionne dans la Métropole. Il consacre un plus long développement à la justice traditionnelle. Celle-ci apparaissait fort différente de l'autre, fondée qu'elle était sur le principe du juge unique appliquant la législation coranique. Il n'était pas question de supprimer les cadis, mais, là où ils n'existaient pas, comme en Kabylie, l'exercice de la justice fut confié aux juges de paix, à charge pour eux d'appliquer la législation coranique et coutumière. D'autre part les cadis furent coiffés par une « Chambre de révision musulmane », rattachée à la Cour d'Appel. Enfin la justice répressive, conformément à la tradition des Turcs et même dAbd el-Kader, fut exercée par les représentants de l'autorité, puis de la justice française. Seuls les questions de statut personnel demeuraient du ressort des cadis en 1956.

Le problème démographique fait l'objet d'un important développement. M. Boyer s'efforce d'interpréter les nombreux chiffres qu'il donne, pour bien saisir les réalités qu'ils représentent. Il en tire l'idée, bien sûr, d'une très forte progression démographique, mais inégale aussi bien dans l'espace que dans le temps:

zones de colonisation et ville d'Alger sont les grands points de concentration humaine, à côté d'une Kabylie toujours surpeuplée. Après ces généralités, l'auteur examine d'abord la population européenne, qui a bien changé de caractère depuis 1848 : à ce moment-là, les étrangers égalaient presque en nombre les Français et ceux-ci étaient représentés par une majorité d'individus originaires du Nord de la Loire ; en 1886 encore, il y avait parmi les Européens du département autant de ruraux que de citadins. Il passe ensuite à la population musulmane, avec une particulière attention apportée au problème ethnique et à l'existence d'un fort bloc d'origine berbère. Il traite aussi de sa répartition dans le département et des migrations internes et externes (vers la France) qu'elle alimente. Un bref développement sur l'état-civil des Musulmans et une étude suggestive des transferts de propriété entre Européens et Musulmans terminent cette partie du livre.

Le chapitre suivant traite de l'évolution économique du département, et d'abord des voies et moyens de communication, routes, chemin de fer, transports aériens, postes et télécommunications, ports et notamment le port d'Alger auquel l'ouverture du canal de Suez donna une forte impulsion, en faisant un port de relâche. Viennent ensuite l'hydraulique (assèchement de la Mitidja et régularisation des cours d'eau par barrages, le premier, celui du Hamiz, datant de 1894, date d'achèvement), les sources d'énergie (charbon, électricité thermique et électricité hydraulique, le département d'Alger absorbant la moitié de la consommation électrique de l'Algérie, pétrole importé).

L'étude de l'agriculture fournit d'intéressantes précisions numériques, mais n'apporte pas grand'chose qu'on ne sache déjà ; toutefois M. Boyer fait remarquer que les rendements très bas attribués généralement à l'agriculture traditionnelle sont probablement inférieurs à la réalité, car ils ne tiennent pas compte des produits consommés par les producteurs eux-mêmes, mais seulement des quantités mises dans le commerce.

En ce qui concerne l'industrie, elle fut longtemps délaissée, tant l'agriculture était à l'honneur. C'est la seconde guerre mondiale qui lui donna une véritable impulsion, avant que les récentes découvertes de pétrole et de gaz naturel au Sahara n'ouvrent de nouvelles perspectives. Quelques indications sur le commerce, le tourisme et les niveaux de vie terminent cet exposé.

La dernière partie est consacrée à l'évolution intellectuelle et sociale du département : développement scolaire et universitaire, situation religieuse et évolution de l'organisation du culte musulman, effort considérable de l'assistance publique. A propos de la vie sociale, M. Boyer note très justement l'influence importante du service militaire, aussi bien en milieu européen qu'en milieu musulman. Au sujet des Européens, il fait remarquer que la politique

de naturalisation des étrangers a transformé la société très « française » du second Empire en une société algérienne qui, en somme, entretenait peu de contacts avec la Métropole, faute de ressources suffisantes pour s'y rendre. Les deux guerres mondiales et l'amélioration du niveau de vie ont atténué ce particularisme sans toutefois le faire disparaître. Le tableau de la société musulmane est un peu trop rapide et général. D'intéressantes remarques sur la presse en langue française et en langue arabe complètent ce développement.

Quelques indications, d'ordre surtout historique, sur « les conditions financières de l'évolution » précèdent une conclusion où l'auteur pose brièvement le problème de l'avenir de l'Algérie : il estime, quant à lui, que l'Algérie a besoin de la France afin de poursuivre l'évolution en cours.

Bourré de renseignements puisés à très bonne source, intelligent, consciencieux, allègrement écrit, ce livre rendra de grands services. Sa valeur fait d'autant plus regretter que l'auteur ait limité son enquête au seul département d'Alger, car il est ainsi amené à ne traiter bien souvent que des morceaux de problèmes à propos du département le plus disparate. Il faut souhaiter que son exemple ne reste pas isolé et que des monographies analogues à celle-ci soient entreprises sur les deux autres anciens départements de l'Algérie. La comparaison de la personnalité constantinoise et bônoise et de la personnalité oranaise avec les diversités algéroises aiderait alors à dégager la personnalité algérienne dont on parle beaucoup mais sans la préciser.

R. Le Tourneau.

André Russinger : *Manuel d'administration communale*. Centre d'Etudes Régionales de Kabylie, Mémoires et Travaux, t. I. Préface de J. Mabileau. Alger, Imprimerie officielle, 1960, 24×16 cm, 556 p.

Sous les auspices du Centre d'Etudes Régionales de Kabylie, Mr Russinger vient de faire paraitre un ouvrage intitulé *Manuel d'Administration Communale*.

Cet ouvrage très spécialisé n'aurait sans doute pas retenu l'attention de la *Revue Africaine* s'il ne présentait un intérêt historique certain du fait même de l'évolution des institutions locales auxquelles il se réfère constamment. En effet l'auteur met régulièrement en parallèle la réglementation métropolitaine et la réglementation algérienne. Lorsque l'on sait la variété des attributions

de l'administration communale, on comprendra sans peine l'intérêt de ce travail.

Le contexte algérien justifie le développement donné à certains chapitres, tel l'Etat-Civil. On trouvera également des études consacrées aux problèmes administratifs particuliers, qui permettront à l'historien de suivre le cheminement des institutions algériennes pendant les dernières années, ainsi en est-il pour les Délégations spéciales de 1956 ou les S.A.S.

Une présentation excellente, une table des matières détaillée, une mise à jour allant jusqu'au 1er janvier 1960 font de cet ouvrage un manuel complet.

On y trouve même un chapitre consacré aux Archives Communales dont nous ne saurions dire trop de bien puisqu'il reproduit mot pour mot le texte d'une conférence que l'auteur de ce compte rendu avait faite en 1957 aux futurs secrétaires de Mairie de Kabylie.

P. Boyer.

Université d'Alger. Cinquantenaire 1909-1959. Alger, Imprimerie Officielle, 1959, 258, pp. in 8°.

A l'occasion de son cinquantenaire, l'Université d'Alger a fait paraître, sous une élégante couverture de Mohammed Racim, un volume de 258 pages retraçant son histoire et son œuvre.

Il est d'abord donné, en une trentaine de pages, un aperçu général de l'évolution de l'Enseignement supérieur en Algérie ; puis chaque faculté est étudiée en détail, de ses origines à nos jours, avec un exposé de son organisation interne, de son orientation et de ses travaux. Un utile rappel est fait des maîtres qui l'ont illustrée ou l'illustrent encore.

Certains chapitres sont évidemment plus fournis que d'autres, ce qui donne parfois l'impression d'un léger déséquilibre comme il advient souvent dans les ouvrages collectifs.

Suivent des notices sur les divers Instituts d'Université, au nombre de douze, qui présentent déjà, bien que de fondation récente, un bilan éloquent. Des exposés substantiels sont ensuite consacrés à la Bibliothèque Universitaire et à la Bibliothèque Nationale d'Alger que l'Université semble annexer sans vergogne. L'intérêt de la documentation fournie fait que le lecteur oublie facilement cet accaparement frauduleux.

L'ouvrage se termine sur une vingtaine de pages consacrées aux étudiants et aux œuvres sociales universitaires. Nous trouvons certes là des statistiques utiles, mais on pourra regretter de

n'en point voir figurer d'autres. Il eût été souhaitable de profiter de l'occasion pour rassembler des renseignements épars et souvent difficilement accessibles. Mais cette petite critique s'efface devant la qualité de l'ensemble. Rendons-en grâce aux auteurs comme au responsable de la publication, qui eut la charge de rédiger plusieurs chapitres tout en coordonnant les collaborations individuelles, et dont le nom disparaît derrière l'anonymat. Des illustrations bien choisies, parmi lesquelles de nombreuses photographies de disparus, accroissent l'intérêt de l'ouvrage qui offre non seulement un tableau de l'œuvre accomplie par l'Université d'Alger, mais apporte également une contribution importante à la connaissance de la vie intellectuelle de l'Algérie au XXe siècle.

Il est à souhaiter que ce volume soit largement diffusé. Alors que l'on passe quelquefois sous silence l'apport spirituel de notre pays en Algérie, ce livre témoigne hautement de la réalité et de la qualité de ce dernier.

Pierre BOYER.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CENT-QUATRIÈME VOLUME DE LA « REVUE AFRICAINE »

(1960)

ARTICLES

CAMPS (G.) : Les traces d'un âge de bronge en Afrique du Nord (*planches hors-texte*) 31

ESQUER (G.) et BOYER (P.) : Bugeaud en 1840 ..... 57 et 283

PLANHOL (X. de) : Les nouveaux villages de l'Atlas blidéen, du Chenoua et de la Mitidja occidentale (*fig. et planches hors-texte*) 229

« La Chronique » d'Abû Zakariyyâ' al-Wargalânî (traduction annotée par R. LE TOURNEAU) ..... 99 et 322

NOTES ET DOCUMENTS

GALAND (L.) : La phrase berbère et la vie kabyle à la lumière de récentes publications 425

MARCILLET-AUBERT (J.) : Mosaïques tombales de Tébessa (*planches hors-texte*) 413

MERAD (A.) : Un parler arabe du Sud tunisien 186

REYNIERS (Colonel F.) : Dix lettres inédites du Maréchal de Saint-Arnaud au Général Rivet 391

YACONO (X.) : Une lettre du général Yusuf sur la colonisation arabe 177

COMPTES RENDUS

ARBERRY (A. J.) : Shiraz, persian city of saints and poets (*R. Le Tourneau*) 456

BARBOUR (N.) : A survey of North West Africa (*X. Yacono*).. 443

BONO (S.) : Gli stati barbareschi nella Histoire diplomatique dell'abate François Raynal (*X. Yacono*) 201

BOYER (P.) : L'évolution de l'Algérie médiane (*R. Le Tourneau*) 457

BUFFARD-BURKHARDT (Y) : Contribution à l'étude de l'œuvre scientifique des pharmaciens français concernant l'Algérie (*X. Yacono*) 200

ESQUER (G.) : Histoire de l'Algérie (1830-1960) (*X. Yacono*).. 201

GANIAGE (J.) : Les origines du protectorat français en Tunisie (*X. Yacono*) 194

LEGENDRE (M.) : Survivance des mesures traditionnelles en Tunisie (*X. Yacono*) 451
PICARD (G. Ch.) : La civilisation de l'Afrique romaine (*P. Salama*) 433
POINSSOT (C.) : Les ruines de Dougga (*P. Salama*) 215
RAMBERT (G.) : Histoire du commerce de Marseille. Tome VI. De 1660 à 1789. Les colonies (*X. Yacono*) 452
RONDOT (P.) : Islam et Musulmans d'aujourd'hui (*A. Merad*).. 206
RUSSINGER (A.) : Manuel d'administration communale (*P. B.*) 462
THIRIET (F.) : La Romanie vénitienne au Moyen âge (*J. Heers*) 202
THOUVENOT (R.) : Maisons de Volubilis (*P. Salama*) 211
VIGNES (K) : Le Gouverneur général Tirman et le système des rattachements (*G. Esquer*) 209
Algérie - développement 1959 (*X. Yacono*) 202
La Bibliothèque arabe-française de l'Institut d'Etudes Orientales d'Alger 220
Bottin Europe (*X. Yacono*) 455
Catalogo analitico di periodici in lingua francese (*X. Yacono*) 199
Collections ethnographiques publiées sous la direction de L. BALOUT. Planches Album n° 1 : Touareg Ahaggar (*L. Golvin*) 191
Université d'Alger. Cinquantenaire, 1909-1959 (*P. Boyer*) ... 463

CHRONIQUE

Archéologie punique, romaine et chrétienne en 1958 par J. LASSUS 221